



YALE UNIVERSITY  
LIBRARY

---

Bequest of  
RUSSELL H. CHITTENDEN  
Yale 1875 S

TRANSFERRED TO  
YALE MEDICAL LIBRARY









TRAITÉ  
DES POISONS.

T. II. — P. I.

TRAITÉ  
DES POISONS

Digitized by the Internet Archive  
in 2012 with funding from  
Open Knowledge Commons and Yale University; Cushing/Whitney Medical Library

# TRAITÉ DES POISONS

TIRÉS

DES RÈGNES MINÉRAL, VÉGÉTAL ET ANIMAL,

OU

## TOXICOLOGIE GÉNÉRALE,

Considérée sous les rapports de la Physiologie, de la  
Pathologie et de la Médecine légale;

PAR M. P. ORFILA,

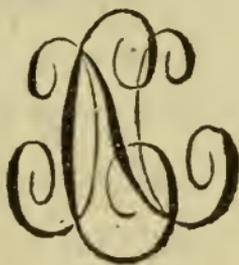
Naturaliste pensionnaire d'Espagne, Docteur en Médecine de  
la Faculté de Paris, Membre correspondant de l'Institut de  
France, dans la Section de Médecine et de Chirurgie; Pro-  
fesseur de Chimie, de Physique et de Médecine légale;

Précédé du Rapport fait à la Classe des Sciences physiques et mathématiques  
de l'Institut de France.

---

*Unicum signum certum dati veneni est notitia botanica inventi veneni vegetabilis  
et criterium chemicum dati veneni mineralis. PLANCK, Toxicologia.*

TOME SECOND — I<sup>re</sup> PARTIE.



A PARIS,

Chez CROCHARD, Libraire, rue de l'École-de-Médecine, n<sup>o</sup>. 5.

---

1815.

DE L'IMPRIMERIE DE FEUGUERAY,  
rue Pierre-Sarrazin, n° 11.

RA1201

8140

3-4

44-18-116677600000

---

---

## PRÉFACE.

---

LE volume que nous offrons aujourd'hui au Public aurait déjà paru il y a six mois sans les événemens extraordinaires qui ont eu lieu, et qui ont dû nécessairement entraver la marche des sciences. Ce volume renferme les poisons végétaux et animaux ; et les considérations générales sur l'empoisonnement. La marche que nous avons suivie dans l'histoire de chacune des substances vénéneuses du règne végétal est extrêmement simple : après en avoir donné la description botanique, nous avons rapporté les expériences faites sur les chiens, dans le dessein de reconnaître l'action de ces poisons sur l'économie animale ; nous avons ensuite fait connaître les principaux faits relatifs à l'homme empoisonné par ces mêmes substances, et nous avons tiré les conclusions qui nous ont paru découler immédiatement des observations. On s'apercevra facilement que les résultats pourraient être plus nombreux et plus précis : obligés de passer en revue un très-grand nombre de substances, nous avons sim-

plement eu l'intention d'esquisser leur histoire , laissant aux savans qui cultivent cette science le soin d'aggrandir , à cet égard , le domaine de nos connaissances , à l'aide de monographies détaillées. La difficulté qu'il y a à distinguer , par l'analyse chimique , les diverses substances végétales , nous a empêchés de tracer , comme nous l'avons fait pour les poisons minéraux , la marche que le médecin légiste doit suivre pour les reconnaître ; il nous aurait été impossible de donner , à cet égard , des préceptes sûrs : aussi nous sommes-nous bornés à décrire avec soin leurs caractères botaniques et physiques. Nous n'avons jamais fait mention de leurs propriétés médicinales ni de leur emploi dans les diverses maladies : considérées sous ce point de vue , ces substances font le principal objet de la thérapeutique , science qui , pour avoir beaucoup de rapport avec la Toxicologie , n'exige pas moins d'être traitée séparément. En effet , aurions-nous pu , sans commettre les erreurs les plus grossières , confondre les effets d'une forte dose d'un poison avec ceux qu'il produit lorsqu'il est administré en petite quantité , et qu'il devient un médicament

précieux entre les mains des praticiens distingués ? Nous aurions pu, à la vérité, faire avaler à divers animaux de faibles doses de ces substances vénéneuses ; mais nous avons jugé ce travail inutile, par la difficulté que nous aurions éprouvée à explorer les symptômes qu'elles auraient développés : d'ailleurs, l'estomac des chiens étant en général plus fort que celui de l'homme, telle quantité qui produirait sur ce dernier des effets sensibles, n'en déterminerait aucun sur les premiers. Laissons donc aux médecins observateurs le soin d'enrichir la thérapeutique. Ils peuvent administrer à petite dose une foule de substances vénéneuses sans aucun danger, examiner comparativement l'état des organes avant ou après leur ingestion, multiplier les observations, et tirer des conséquences rigoureuses ; par ce moyen, l'art de guérir fera des acquisitions précieuses, et l'on ne verra plus entre les mains des Élèves ces nombreux ouvrages de matière médicale où le vague, l'incertitude et l'erreur remplacent la précision, l'exactitude et la vérité.

Nous avons omis à dessein de parler de l'art de préparer les réactifs employés dans le tome 1<sup>er</sup> ;

cette partie , entièrement chimique , aurait exigé des développemens qui auraient rendu l'ouvrage trop volumineux. D'ailleurs , on trouvera dans tous les traités de chimie , principalement dans celui de M. le professeur *Thénard* , tout ce qui a rapport à cet objet.

Nous ne terminerons pas cette Préface sans rendre hommage aux talens distingués de M. le docteur *Édwards*. Liés depuis plusieurs années par une amitié sincère à laquelle nous attachons un très-grand prix , nous avons puisé dans ses conseils des données qui nous ont été fort utiles pour la rédaction de ce Traité.

---

---

# R A P P O R T

*Fait à l'Institut de France par MM. Percy, Pinel et Vauquelin, Membres de la Classe des Sciences physiques et mathématiques, sur les deux dernières parties d'un ouvrage intitulé, Toxicologie générale, par M. Orfila.*

---

IL y a environ deux ans que nous avons rendu compte à la Classe de la première partie de cet ouvrage, qui avait pour objet de connaître les effets des poisons minéraux, et les moyens d'y remédier.

Depuis cette époque, M. Orfila a poursuivi avec une constance et un courage dignes d'éloges les recherches sur les effets des poisons végétaux et animaux, et ce sont les résultats de ce nouveau travail qu'il soumet aujourd'hui au jugement de la Classe. Quoique l'action plus complexe des poisons végétaux et animaux sur l'économie vivante soit beaucoup plus difficile à apprécier que celle des minéraux, leur nature étant moins bien connue, et que conséquemment le moyen de remédier à leurs effets fût plus difficile à découvrir, cependant l'auteur, en multipliant et variant ses essais, est parvenu à des résultats plus satisfaisans qu'on n'aurait d'abord osé l'espérer. Ces deux parties comprennent, 1° la classe des poisons âcres; 2° celle des narcotiques; 3° celle des narcotico-âcres; 4° celle des poisons sceptiques; 5° enfin les généralités composées de plusieurs articles, dont on trouvera les détails plus bas.

## *Classe des Poisons âcres.*

Les poisons de cette classe qui ont été examinés peuvent se diviser en deux sections, par rapport à leur mode d'action sur l'économie animale. A. Les uns agissent en irritant fortement les tissus sur lesquels on les a appliqués, déterminent une vive inflammation et une action sympathique sur le cerveau, action qui est la principale cause de la mort. Ils ne paraissent pas être absorbés, ou du moins ils ne le sont que difficilement : tels sont la racine de bryone, l'extrait de *momordica elaterium*, la gomme gutte, l'écorce de garou, plusieurs espèces

d'euphorbe , la chélideine et son extrait , la staphysaigre , la gratiolo , le pignon d'Inde , la joubarbe des toits , plusieurs espèces de renoncules , le nitrate de potasse et le calore. L'activité de ces poisons est en général plus grande lorsqu'on les introduit dans l'estomac que dans le cas où ils sont appliqués sur le tissu cellulaire. La ressemblance qu'il y a entre les symptômes produits par ces différentes substances vénéneuses nous dispense de les examiner en particulier. Nous croyons cependant devoir rappeler les conclusions que l'auteur a tirées des expériences faites sur le nitrate de potasse. 1°. Il peut déterminer la mort lorsqu'il n'a pas été vomé et qu'il a été avalé à la dose de deux ou trois gros. 2°. Il paraît agir immédiatement sur le tissu muqueux du canal digestif , et par suite sur le système nerveux , à la manière des stupéfiants. 3°. Il n'est pas absorbé lorsqu'on l'applique sur le tissu cellulaire , et par conséquent il se borne , dans ce cas , à produire des effets locaux. *B.* L'autre section de cette classe comprend les poisons qui , étant absorbés , sont portés dans le torrent de la circulation et agissent directement sur le cerveau , tantôt en l'excitant , tantôt en le stupéfiant ; ils déterminent , en outre , une inflammation plus ou moins vive : tels sont les racines d'ellébore noir et blanc , toute la plante de l'aconit napel , la scille , la coloquinte , le *rhus radicans* ou toxicodendron , la sabine , l'anémone pulsatile , le narcisse des prés , etc. Parmi ces poisons , l'ellébore est celui qui offre les phénomènes les plus curieux : il détermine des vomissemens violens peu de minutes après son application sur une blessure ; le système nerveux ne tarde pas à être stupéfié , et la mort arrive beaucoup plus vite que si le poison eût été introduit dans l'estomac. L'ellébore blanc est plus actif que le noir , et leurs propriétés délétères résident dans la partie soluble dans l'eau.

Les expériences faites sur la scille et l'aconit présentent aussi des particularités très-intéressantes , que nous passerons cependant sous silence pour ne pas être trop longs. L'auteur a fait , sur les poisons de cette classe , cent vingt expériences : tantôt il les a introduits dans l'estomac , tantôt dans les veines , tantôt enfin il les a appliqués sur le tissu cellulaire. Il a souvent employé comparativement les feuilles , les racines , le suc et les extraits de la même plante ; souvent il a cherché à déterminer si la partie vénéneuse résidait dans la portion soluble dans l'eau ou ailleurs. Le sujet nous paraît avoir été envisagé sous tous les points de vue possibles.

Les expériences que l'auteur a faites pour déterminer le meilleur mode de traitement confirment l'utilité des moyens antiphlogistiques proposés depuis long-temps : les acides doivent être rejetés, parce qu'ils ont constamment paru augmenter l'irritation.

*Classe des poisons narcotiques.*

Cette classe renferme l'opium, la jusquiame, l'acide prussique et toutes les substances qui en contiennent, la laitue vireuse, l'if, etc.

L'auteur a fait, sur les poisons de cette classe, quatre-vingt-quatorze expériences. Suivant lui, l'*opium* n'est ni un narcotique ni un excitant; il exerce un mode d'action *sui generis*. Les animaux commencent par être stupéfiés, puis se développent les symptômes d'une vive excitation, pendant laquelle il y a des douleurs aiguës et des convulsions horribles; la maladie produite diffère singulièrement de celle qui est déterminée par l'ellébore, que l'auteur regarde comme un véritable stupéfiant. Du reste, ses expériences physiologiques sur ce poison sont d'accord avec les résultats obtenus par M. Nysten. Dans l'histoire de l'acide prussique, on trouve rapportées les belles expériences de Fontana, Emmert, Coullon et Robert, que l'auteur a répétées : il s'attache particulièrement à l'étude de l'eau distillée du *laurier-cerise*, qui agit en stupéfiant comme l'acide prussique; il prouve, contre Fontana, que l'injection de ce liquide dans les veines est mortelle, même à petite dose. L'extrait aqueux de cette plante ne jouit presque pas des propriétés délétères, probablement parce que l'acide prussique a été volatilisé pendant l'évaporation. En examinant l'article *solanum*, nous voyons que c'est à tort que l'on a attribué aux plantes de ce genre des propriétés délétères : l'auteur a répété les expériences de M. Dunal de Montpellier, qui prouvent que ces plantes sont peu nuisibles dans nos climats, et il pense que les divers empoisonnemens par le *solanum nigrum*, que l'on trouve imprimés, avaient pour objet la *belladonna*, que plusieurs écrivains avaient confondue pendant long-temps. Nous pourrions encore rapporter une multitude de faits curieux concernant la *jusquiame* et la *laitue vireus*.

*Traitement de l'Empoisonnement par les narcotiques.*

De toutes les parties de l'ouvrage de M. Orfila , celle-ci est sans contredit celle qui a été le mieux approfondie : aussi a-t-elle fourni des résultats de la plus haute importance. On a proposé comme antidotes des narcotiques les acides végétaux, le café , le camphre , l'eau , le chlorure et la saignée. L'auteur a cherché à déterminer la valeur de chacun de ces moyens , et il a prouvé , 1° que les acides végétaux hâtaient constamment la mort lorsqu'ils se trouvaient dans l'estomac avec le narcotique , ce qui dépend de ce que les acides favorisent la dissolution du poison , et par conséquent son absorption ( dix expériences à l'appui de ce fait ) ; 2° que l'eau acidulée était très-utile pour combattre les effets du narcotique , lorsque celui-ci avait été rejeté par le vomissement : ainsi des animaux qui seraient morts infailliblement au bout d'une heure , ont été sauvés lorsqu'on leur a administré nuit et jour , pendant vingt-quatre ou trente-six heures , plusieurs doses d'eau vinaigrée ; ceux qui étaient presque rétablis à la fin de la journée , et qui ont été négligés pendant la nuit , sont morts faute de secours ; 3° qu'une forte infusion de café s'oppose aux accidens de l'empoisonnement par le narcotique , et les animaux auxquels on en a administré nuit et jour se sont rétablis ; 4° que la décoction de café est beaucoup moins énergique que l'infusion ; 5° que le camphre n'est pas le contre-poison du narcotique , mais qu'il peut être administré à petite dose pour diminuer les effets qu'il produit ; 6° que l'eau et les boissons mucilagineuses , loin d'être utiles , hâtent le moment de la mort , parce qu'elles favorisent l'absorption du poison ( huit expériences à l'appui du fait ) ; 7° que la saignée n'a jamais été nuisible ; qu'elle a souvent suffi pour opérer le rétablissement des animaux pléthoriques , qui cependant seraient morts deux ou trois jours après si on ne les avait pas secourus ; enfin qu'il vaut mieux la pratiquer à la veine jugulaire qu'ailleurs ( neuf expériences à l'appui de ce fait ) ; 8° que le chlorure agit à-peu-près comme les acides végétaux. L'auteur expose ensuite , en se conformant aux résultats qui précèdent , la marche que le médecin doit suivre pour combattre cet empoisonnement.

*Classe des Poisons narcotico-acres.*

Cette classe renferme l'upas-tienté, l'upas-antiar, la noix vomique, la fève de Saint-Ignace, le camphre, la coque du Levant, la picrotoxine, les champignons, l'*angustura pseudo-ferruginæa* de Planche, l'alcool, l'éther, la *belladonna*, le *stramonium*, le tabac, la ciguë. Nous ne parlerons pas des travaux de l'auteur relatifs aux substances qui avaient fait l'objet des recherches de MM. Magendie, Delille, Desportes et Brodie, car ses résultats sont conformes à ceux qui sont déjà connus. Le camphre produit la mort en une heure ou deux lorsqu'il est introduit dans l'estomac; dissous dans une huile à la dose de deux ou trois gros, il agit comme excitant du cerveau et de la moelle épinière, et les animaux succombent à l'asphyxie qui survient. Injecté dans les veines, ses effets sont bien plus rapides: il tue aussi quand il est appliqué sur le tissu cellulaire; mais une chose assez remarquable, c'est qu'il ne détermine la mort qu'au bout de trois ou quatre jours lorsqu'on le fait avaler en fragmens: dans ce cas, il agit comme corrosif, et détermine une ulcération plus ou moins étendue. La coque du Levant pulvérisée agit comme le camphre dissous dans de l'huile, et ses effets meurtriers doivent être entièrement attribués à la picrotoxine qu'elle renferme. L'*angustura pseudo-ferruginæa* qui se trouve dans le commerce, et que l'on confond souvent avec l'angusture vraie, tue les chiens les plus robustes en très-peu de temps, à la dose de six à huit grains; et il suffit, pour produire la mort, d'un grain de la matière jaune qu'elle renferme. Le mode d'action de ce poison est entièrement analogue à celui qu'exerce la *noix vomique*. M. Emmert, de Berne, a fait un travail sur une espèce désignée sous le nom d'*angustura virosa*, qui paraît être la même: ce travail, qui n'est pas encore imprimé, s'accorde avec celui de l'auteur. L'alcool, appliqué sur des blessures, produit d'abord une excitation suivie de tous les symptômes de l'ivresse; mais il agit plus lentement que lorsqu'il est introduit dans l'estomac. L'auteur a fait sur les poisons de cette classe plus de trois cents expériences.

*Traitement de l'Empoisonnement par les narcotico-acres.*

Toutes les substances vénéneuses qui déterminent l'asphyxie peuvent être combattues par l'introduction de l'air

dans les poumons et par des potions étherées. Les expériences de l'auteur sur les champignons vénéneux offrent beaucoup d'intérêt ; elles sont entièrement analogues à celles dont nous avons parlé à l'article des narcotiques : ainsi le vinaigre hâte la mort des individus empoisonnés par les champignons , lorsqu'il se trouve dans l'estomac avec le poison.

Un des résultats les plus saillans de l'ouvrage de M. Orfila, et qui nous paraît devoir fixer l'attention de tous les médecins et des pharmaciens , a pour objet la comparaison des propriétés médicinales et vénéneuses de divers extraits employés en médecine , qui se trouvent dans le commerce.

L'auteur a fait à ce sujet plus de cent cinquante expériences , dont il a tiré les conséquences suivantes. 1°. Les extraits aqueux d'aconit, de *datura stramonium*, de *belladonna*, de grande ciguë et de morelle , préparés en exprimant le suc des plantes fraîches et en les évaporant au bain-marie , sont incomparablement plus actifs que ceux que l'on obtient par tout autre procédé. 2°. Ils sont d'une couleur jaunâtre, qui contraste singulièrement avec la couleur noire de ceux que l'on trouve dans le commerce ; ce qui dépend sans doute de la décomposition que ceux-ci éprouvent par le calorique. 3°. Les extraits de ces plantes que l'on vend dans les pharmacies diffèrent beaucoup entre eux sous le rapport de leur action sur l'économie animale. Il en est un très-grand nombre qui ne jouissent d'aucune *vertu* , ce qui semble devoir fixer particulièrement l'attention de MM. les professeurs chargés de visiter les pharmacies.

#### *Sixième classe. Poisons septiques.*

Ici l'auteur décrit avec le plus grand soin les expériences de Fontana et Paulet sur la vipère , celles de Russel sur les serpens des Indes , les observations de Chisholm et Burrows sur les poissons venimeux , et celles d'Amoureux sur les insectes ; il ajoute plusieurs faits nouveaux relatifs à l'inoculation des fluides putréfiés et à la rage.

#### *Généralités.*

Les principaux articles rangés sous ce titre sont , 1° celui dans lequel on trouve la description des maladies spontanées que l'on peut confondre avec l'empoisonnement ; par exemple , le *cholera morbus* , l'*indigestion* , la *fièvre maligne* , etc.

L'auteur examine avec le plus grand soin les différens rapports de ces affections avec l'empoisonnement. 2°. Celui qui a pour objet la solution d'un problème très-important ; savoir : *Une substance vénéneuse ayant été introduite dans l'économie animale , déterminer sa nature au moyen de procédés chimiques et de l'observation médicale.* Ce problème compliqué qui embrasse le cas où le poison n'a subi aucune altération , et ceux où il a été décomposé par les aliimens ou par les fluides digestifs , n'offre , dans sa solution , aucune difficulté insurmontable , et nous pouvons assurer que la manière dont il est présenté par l'auteur simplifie singulièrement les opérations analytiques , et le rendra d'une utilité extrême pour les différens cas de médecine légale qui ont rapport à l'empoisonnement. L'auteur parvient à faire connaître les substances vénéneuses par la voie d'élimination. 3°. Un article entièrement neuf est celui qui a pour objet de distinguer si le poison a été introduit dans l'économie animale pendant la vie de l'individu ou après sa mort. Quelquefois des malveillans ont injecté dans le rectum de personnes mortes subitement un poison corrosif , dans l'intention de livrer aux tribunaux une victime innocente qui était l'objet de leur haine. L'analyse du liquide contenu dans les intestins a été faite , et on a prononcé sur l'existence de l'empoisonnement : cette conclusion erronée paraissait d'autant plus rigoureuse qu'assez souvent le poison détermine , après la mort , une altération organique qui simule l'inflammation. M. Orfila établit de la manière la plus précise les différences que présentent les tissus enflammés pendant la vie , et ceux qui ont été altérés après la mort. Ses expériences ont été variées de plusieurs manières : tantôt le poison a été introduit dans le rectum immédiatement après la suspension des chiens , tantôt au bout d'une heure , tantôt enfin après deux , quatre , six , huit , vingt-quatre heures. Nous ne pourrions décrire qu'imparfaitement les détails d'anatomie pathologique dans lesquels l'auteur entre à cet égard : ces détails sont le fruit de plus de quatre-vingts expériences sur les chiens et de quarante sur les cadavres humains.

M. Orfila ne regarde l'ouvrage qu'il présente à la Classe que comme la base d'un travail étendu qu'il se propose de poursuivre. Son intention est de comparer incessamment les effets des plantes vénéneuses de l'Afrique et du midi de l'Europe à ceux qu'il a obtenus dans notre climat. Il rassemble des matériaux pour la rédaction d'un ouvrage dont le but principal est de déterminer les cas dans lesquels les fluides

des animaux vivans s'altèrent , deviennent vénéneux , et les maladies qu'ils produisent. Enfin il se propose de comparer les maladies produites par différens poisons à celles auxquelles l'homme est habituellement sujet ; chercher à guérir constamment les premières ; et , lorsqu'il aura trouvé les analogues chez l'homme , voir si l'on ne pourrait pas appliquer le même mode de traitement.

Pour composer ces deux dernières parties de son ouvrage , M. Orfila a fait plus de huit cents expériences ; il s'est constamment occupé de ce travail difficile pendant trois ans ; il lui a fallu souvent passer des nuits entières pour soigner les animaux soumis aux essais , et beaucoup de courage pour surmonter le dégoût qui accompagne un aussi triste métier ; enfin il a dépensé des sommes considérables pour acheter les animaux et préparer les poisons dont il a fait connaître les effets. Les deux premières parties de cet ouvrage intéressant ont obtenu le plus grand succès en Allemagne , en Angleterre et en Italie : ces nations ont confirmé le jugement que l'Institut en avait porté , comme on peut le voir dans les journaux scientifiques qui en ont rendu compte.

Nous espérons que ces deux dernières parties , non moins intéressantes , et qui ont exigé encore plus de sagacité et de soins , ne seront pas moins bien accueillies des savans , et augmenteront l'estime que mérite son auteur.

C'est pourquoi nous proposons à la Classe d'approuver le nouveau travail de M. Orfila , et de permettre qu'il paraisse avec son approbation.

*Signé* PERCY , PINEL ; VAUQUELIN , *Rapporteur.*

La Classe approuve le rapport et en adopte les conclusions.

*Le Secrétaire perpétuel, Conseiller d'État, Chevalier de la Légion d'Honneur,*

G. CUVIER.

---

# TOXICOLOGIE

## GÉNÉRALE.

---

### CHAPITRE III.

#### CLASSE III<sup>e</sup>. DES POISONS ACRES.

791. ON a donné le nom de *poisons acres* à ceux qui ont une saveur plus ou moins caustique, et qui, appliqués sur la surface du corps, excitent une inflammation accompagnée souvent de phlyctènes, de la chute de l'épiderme, et qui se termine ordinairement par suppuration. Introduits dans l'estomac, ces poisons produisent des phénomènes locaux analogues à ceux dont nous avons déjà parlé à l'article des corrosifs, malgré l'opinion de plusieurs physiologistes qui ont prétendu établir des différences tirées des lésions que présentent les tissus après la mort. Cette vérité sera mise hors de doute lorsque nous nous occuperons des généralités relatives aux substances vénéneuses de cette classe, après avoir fait leur histoire particulière.

#### *De l'Ellébore blanc.*

792. L'ellébore blanc ou varaire (*veratrum album*), polygamie monœcie de L., famille des joncoïdes, paraît être le véritable ellébore des anciens.

*Caractères.* Fleurs mâles : corolles à six pétales, que

plusieurs botanistes regardent comme un polygone à six divisions égales, colorées : six étamines. Il en est de même des fleurs hermaphrodites, qui ont de plus trois ovaires distincts, portant des styles courts, et se changeant en capsules oblongues, à deux valves et à plusieurs gaines membraneuses disposées sur deux rangs ; la capsule s'ouvre dans chaque loge par une suture intérieure : tige haute d'un mètre, droite, simple et cylindrique, terminée par une panicule de fleurs d'un blanc verdâtre, et dont les corolles sont droites ou médiocrement ouvertes : feuilles fort grandes, ovales, lancéolées, sillonnées par des nervures nombreuses et parallèles : racine épaisse, charnue, fusiforme, jaunâtre en dehors, blanche en dedans, d'un goût âcre, amer et désagréable : elle excite de l'ardeur dans la gorge.

*Action de l'Ellébore blanc sur l'économie animale.*

*Expérience 1<sup>re</sup>.* A une heure de l'après-midi on a fait avaler à un petit chien deux gros et demi de racine sèche parfaitement pulvérisée. Au bout de cinq minutes l'animal a commencé à vomir, et un quart-d'heure après l'ingestion de la substance vénéneuse, il avait déjà vomé six fois des matières mucoso-bilieuses d'une couleur jaunâtre. A deux heures un quart il se plaignait, faisait des inspirations excessivement profondes ; sa bouche était remplie d'écume. A trois heures il marchait avec difficulté ; ses pas étaient chancelans, et en tout semblables à ceux des personnes ivres de vin. Le lendemain, à midi et demi, il n'avait plus de vertiges, et il pouvait marcher librement. Le jour suivant, à neuf heures, il a très-bien mangé, et depuis lors sa santé a été parfaitement rétablie.

*Expérience II<sup>e</sup>.* A une heure on a détaché et percé d'un trou l'œsophage d'un chien assez fort, et on a introduit dans son estomac 2 gros de poudre de racine sèche d'ellébore blanc contenus dans un cornet de papier; on a lié l'œsophage. A deux heures violens efforts pour vomir; une heure et demie après abattement, plainte: cependant l'animal marchait librement. A huit heures du soir vertiges très-forts: il est mort deux heures après. La membrane muqueuse de l'estomac était d'un rouge assez vif dans toute son étendue, sans aucune trace d'ulcération; celle qui tapisse le duodénum et le jéjunum était un peu rouge; nulle altération sensible dans les autres organes. Wepfer dit avoir administré à un petit chien âgé de trois semaines un scrupule d'ellébore blanc mêlé à du lait; l'animal le vomit aussitôt, eut des déjections alvines et quelques mouvemens convulsifs; une heure après il paraissait mort. On l'ouvrit au bout d'une demi-heure: le cœur et le diaphragme se contractaient; l'intérieur de l'estomac était un peu rouge. (WEPFER, *Cicutæ aquaticæ Historia et noxæ*, p. 219.

*Expérience III<sup>e</sup>.* A huit heures du matin on a fait une incision à la partie interne de la cuisse d'un chien de moyenne taille, et on a saupoudré la plaie avec 20 grains d'ellébore blanc pulvérisé; on a réuni les lambeaux par quelques points de suture, et l'animal a été muselé afin d'empêcher qu'il ne portât la langue sur la partie opérée. Six minutes après il a vomi, s'est couché sur le ventre et a poussé quelques plaintes; à huit heures trois quarts il avait déjà fait plus de quarante fois des efforts violens pour vomir, et il avait rejeté quelques matières mucoso-biliaires; il avait des vertiges tels qu'il lui était impossible

de faire deux pas sans tomber : il conservait l'usage de ses sens et ne poussait aucune plainte ; ses paupières étaient souvent agitées d'un mouvement comme convulsif. A neuf heures il lui était impossible de se tenir debout ; les battemens du cœur , forts , précipités , irréguliers , ne paraissaient point en rapport avec l'état de stupéfaction dans lequel l'animal était plongé ; il faisait souvent des mouvemens de déglutition. A neuf heures et demie les paupières et les battemens du cœur étaient dans le même état ; les inspirations étaient profondes ; il n'y avait point de mouvement convulsif , et l'animal était tellement abattu qu'on l'aurait cru mort. A dix heures les pupilles commençaient à être dilatées. A une heure son état n'était point changé : on l'a secoué ; il a fait un léger mouvement et est retombé de suite ; ses pupilles étaient très-dilatées , et le clignotement des paupières allait en augmentant. Il est mort à trois heures de l'après-midi. On l'a ouvert une heure après : il n'y avait dans le cœur qu'un léger mouvement d'oscillation ; le sang contenu dans les deux ventricules était fluide ; les poumons , gorgés de sang , un peu moins crépitans que dans l'état naturel , étaient tachetés de quelques plaques noires ; l'intérieur du rectum offrait plusieurs plaques rouges ; la membrane muqueuse de l'estomac était un peu enflammée ainsi que la plaie. Des résultats analogues ont été obtenus avec deux autres animaux , excepté que , dans un cas , le canal digestif n'était le siège d'aucune altération.

*Expérience iv<sup>e</sup>.* On a répété la même expérience sur un chien très-fort , en saupoudrant la plaie avec 10 grains de racine d'ellébore blanche finement pulvérisée : vingt minutes après il a commencé à faire des efforts pour vomir ,

et il a vomé dix fois dans les vingt minutes qui ont suivi. Trois heures après il souffrait beaucoup, et il avait des vertiges très-forts qui se sont calmés pendant la nuit. Le lendemain matin il marchait assez bien ; il ne se plaignait plus. Le jour suivant il a mangé un peu et s'est échappé.

*Expérience v<sup>e</sup>.* A six heures du matin on a fait prendre à un chien robuste le liquide obtenu en traitant une once d'ellébore blanc par l'eau bouillante : ce liquide avait été filtré et rapproché. L'œsophage a été lié : cinq minutes après l'animal a fait des efforts pour vomir. A sept heures il commençait à éprouver de la faiblesse dans les extrémités postérieures ; sa marche était vacillante. Ces symptômes ont augmenté , et l'animal est mort à onze heures. On l'a ouvert le lendemain. L'estomac contenait une assez grande quantité de mucus épais ; il était peu enflammé. La membrane muqueuse du rectum était d'un rouge assez vif ; les poumons offraient des taches livides, denses, peu crépitanes.

*Expérience vi<sup>e</sup>.* A huit heures du soir on a appliqué sur le tissu cellulaire de la cuisse d'un petit chien faible 3 gros de poudre de racine d'ellébore blanc, dont on avait parfaitement séparé les parties solubles en le faisant bouillir à plusieurs reprises dans de l'eau. Quatre jours après l'animal n'avait éprouvé que les symptômes inséparables de l'opération. Il est mort le sixième jour, et il a été impossible de découvrir aucune altération cadavérique.

*Expérience vii<sup>e</sup>.* La même expérience a été répétée sur un autre petit chien, avec trois gros de la même poudre que l'on n'avait pas fait bouillir assez de temps dans l'eau pour la priver de toutes les parties solubles : l'animal est mort au bout de trente-six heures, et il n'a commencé à

éprouver les symptômes de l'empoisonnement que dix heures après l'application de la substance vénéneuse.

## OBSERVATIONS.

1°. *Etmuller* dit, dans la préface de son ouvrage de chirurgie, que cette racine, appliquée à l'abdomen, occasionne un vomissement violent.

2°. *Schreder* a observé le même phénomène dans un cas où cette racine fut employée sous la forme de suppositoire.

3°. *Helmont* rapporte qu'un prince royal périt au bout de trois heures pour avoir pris un scrupule de ce poison, qui déterminâ des convulsions.

4°. Administrée à cette même dose, la racine d'ellébore a occasionné des spasmes, la suffocation, la perte de la voix, et le froid de tout le corps (*VICAT, Histoire des Plantes vénéneuses de la Suisse, p. 165. Yverdon, année 1776*).

5°. Un tailleur, sa femme, ses enfans et ses ouvriers mangent de la soupe dans laquelle on avait mis de la racine d'ellébore blanc en place de poivre. Bientôt après ces individus sont saisis d'un froid général, et le corps se couvre d'une sueur glacée; leur faiblesse est extrême; ils sont presque insensibles, et leur pouls peut à peine être senti. Au bout de deux heures, l'ainé des enfans, qui n'avait pas quatre ans, commença à vomir copieusement, mais avec beaucoup d'efforts; les autres individus ne tardent pas à être dans le même cas. *Vicat*, appelé à ce moment, leur fait prendre une grande quantité d'eau tiède avec de l'huile, et peu de temps après il leur administre du thé de mauve miellé, ce qui leur procure du soulagement et le rétablissement complet (*Idem, p. 166*).

6°. *Théophraste* dit que les vignes dans lesquelles il croît de l'ellébore blanc donnent un vin qui fait uriner.

7°. Plusieurs auteurs assurent que la racine d'ellébore blanc, séchée, pulvérisée, et respirée par le nez dans l'intention d'exciter l'éternuement, a causé des fausses couches, des pertes qu'il n'a pas été possible d'arrêter, des saignemens de nez, des suffocations et des morts subites.

### *De l'Ellébore noir.*

793. L'ellébore noir (*helleborus niger*) appartient à la polyandrie polygynie de L. et à la famille des renonculacées de Jussieu.

*Caractères.* Calice persistant, composé de cinq ou six folioles larges, arrondies, ouvertes, roses d'abord, devenant blanches en s'épanouissant, et ressemblant à des pétales : cinq nectaires ou plus appelés *pétales* par quelques botanistes, plus courts que le calice, en forme d'entonnoir ou de cornet, avec lymbe irrégulier, oblique, comme labié : style en alevines un peu arquées en dehors : ovaires se transformant après leur fécondation en autant de capsules comprimées, ovales, oblongues, et offrant à leurs extrémités deux carènes, l'une courte et plus arrondie, l'autre plus allongée et terminée en pointe ; chaque capsule est une espèce de follicule s'ouvrant d'un seul côté : semences rondes attachées à la suture opposée qui tient lieu du placenta : fleurs grandes, du diamètre de deux pouces, solitaires ou placées deux à deux sur des hampes cylindriques, simples ou fourchues, naissant avec les feuilles : feuilles grandes, radicales, portées sur un pétiole au moins égal à la hampe, divisées au sommet en

sept ou huit lobes, disposées en pédales oblongs, dentées en scie, pointues, d'un vert brun, et coriaces : racines composées d'une souche courte, épaisse, d'où partent plusieurs fibres noirâtres, souvent hérissées d'un duvet brun.

*Action de la racine d'Ellébore noir sur l'économie animale.*

*Expérience 1<sup>re</sup>.* On a fait avaler à un chien de moyenne taille et à jeun, 2 gros 48 grains de cette racine. Au bout d'un quart-d'heure il a eu une selle verdâtre; demi-heure après il a vomé sans effort; ces vomissemens se sont renouvelés quatre fois dans l'espace d'une heure. Le lendemain il a mangé avec appétit, et il était parfaitement rétabli.

*Expérience 2<sup>e</sup>.* A une heure on a introduit 2 gros et demi de racine d'ellébore noir en poudre dans l'estomac d'un chien très-fort, dont l'œsophage avait été préalablement détaché et percé d'un trou; on a pratiqué la ligature de ce conduit afin d'empêcher l'expulsion du poison. Deux heures après l'animal faisait des efforts violens pour vomir. Le lendemain à midi il était abattu, souffrait beaucoup et continuait à faire des efforts de vomissement; il marchait librement et conservait l'usage de ses sens. A huit heures du soir il avait des vertiges; sa marche était chancelante; il avait de temps en temps des mouvemens convulsifs. Il est mort dans la nuit.

*Autopsie cadavérique.* L'estomac était distendu par une assez grande quantité de matière pultacée dans laquelle était suspendue une partie de la poudre ingérée; la membrane muqueuse offrait quelques points d'un rouge foncé; dans le reste de son étendue sa couleur ne paraissait pas altérée; elle était ulcérée dans quelques endroits; ces ulcères, lon-

gitudinaux et courts , se trouvaient principalement sur les plis qu'elle forme à l'intérieur du ventricule. La membrane musculieuse était rougeâtre ; la tunique séreuse , d'une couleur rose dans toute son étendue , était recouverte de vaisseaux fortement injectés en brun noirâtre. L'intérieur du duodénum , du colon et du rectum était très-rouge ; les autres portions du canal intestinal ne paraissaient point altérées (1).

*Expérience III<sup>e</sup>.* A deux heures de l'après-midi on a saupoudré avec 2 gros de racine d'ellébore noir pulvérisée une plaie faite à la partie interne de la cuisse d'un fort chien. On a réuni les lambeaux par quelques points de suture. Au bout de six minutes l'animal a vomi des matières liquides blanchâtres , et il n'a pas cessé de faire de violens efforts de vomissement pendant la première heure qui s'est écoulée ; ces efforts étaient tantôt infructueux , tantôt suivis de l'expulsion d'un peu de bile jaunâtre. A deux heures quarante-cinq minutes il était en proie à des vertiges tels , qu'il lui était impossible de faire deux pas sans tomber ; ses pattes de derrière , excessivement faibles , ne lui permettaient pas de se tenir un instant debout ; il poussait des cris plaintifs ; ses pupilles n'étaient pas plus dilatées que dans l'état naturel. Il est tombé ensuite dans un état d'insensibilité générale , et il est mort à quatre

---

(1) L'inflammation du *rectum* est constante lorsque les animaux qui ont pris de la racine d'ellébore noir ont survécu quelques heures à son administration : *Vicat* a donc été induit en erreur en annonçant que ce poison enflammait les entrailles , excepté le seul *rectum* ( *Histoire des Plantes vénéneuses de la Suisse* , p. 69 ).

heures et demie. La membrane muqueuse de l'estomac et celle du rectum étaient un peu rouges; les poumons offraient plusieurs portions d'une couleur rose, et d'autres qui étaient livides, noirâtres, gorgées de sérosité; ils étaient assez crépitans; la plaie était fort peu enflammée.

*Expérience iv<sup>e</sup>.* On a répété l'expérience sur un petit chien jeune, avec 6 grains de la même poudre. Il n'y avait aucun symptôme apparent au bout de huit heures. Le lendemain, vingt heures après l'opération, l'animal était couché sur le côté et dans un grand état d'abattement; il était insensible aux impressions extérieures; on pouvait le déplacer comme une masse inerte, et il lui était impossible de se tenir debout. Il est mort trois heures après. On n'a point trouvé de lésion sensible dans le canal digestif ni dans les poumons.

*Expérience v<sup>e</sup>.* A sept heures du matin on a introduit dans l'estomac d'un gros chien le liquide obtenu en traitant une once d'ellébore noir par l'eau bouillante; ce liquide avait été filtré et rapproché: l'œsophage a été lié. Dix minutes après l'animal a fait des efforts pour vomir; il a eu une selle solide. A huit heures trois quarts il éprouvait des vertiges légers. A midi les efforts de vomissement s'étaient souvent renouvelés; l'animal ne se soutenait qu'avec la plus grande difficulté; il était presque insensible. Il est mort à trois heures. La membrane muqueuse de l'estomac était légèrement enflammée; l'intérieur du rectum offrait une couleur rouge-cerise; il n'y avait qu'une légère altération dans les autres parties du canal digestif; les poumons présentaient çà et là des plaques livides, denses et peu crépitantes.

*Expérience vi<sup>e</sup>.* A cinq heures du matin on a saupou-

dré le tissu cellulaire de la cuisse d'un petit chien avec 2 gros de poudre de racine d'ellébore noir, épuisée par l'eau bouillante; on a réuni les lambeaux de la plaie par quelques points de suture. Trois jours après l'animal n'avait offert d'autre phénomène que l'abattement qui accompagne constamment cette opération. Il est mort au cinquième jour : le membre opéré était à peine enflammé, et il n'y avait aucune lésion dans les organes intérieurs.

*Expérience VII<sup>e</sup>.* A deux heures et demie on a introduit dans l'estomac d'un chien très-fort 4 gros d'extrait aqueux d'ellébore noir solide *alcalin*, préparé en faisant macérer à froid de la racine sèche d'ellébore noir dans de l'eau aiguisée de sous-carbonate de potasse (cet extrait fait la base des pilules toniques de *Bacher*) : on a lié l'œsophage. A huit heures et demie du soir l'animal éprouvait quelques vertiges, sa marche était chancelante, et il se plaignait un peu. Il est mort le lendemain à neuf heures du matin. La membrane muqueuse de l'estomac était d'un rouge cerise dans toute son étendue; il n'y avait point de lésion sensible dans les intestins. Les poumons, gorgés de sang dans quelques parties, étaient d'une couleur foncée, noirâtre, et plus denses que dans l'état naturel. Les ventricules cérébraux ne contenaient aucun fluide; les vaisseaux veineux qui parcourent la surface externe de cet organe étaient gorgés de sang noir; la pie-mère fortement injectée.

*Morgagni* fait mention d'un individu qui prit une demi-drachme d'ellébore noir, et qui succomba huit heures après. Il éprouva des douleurs et fut pris de vomissemens. Tout le canal digestif était enflammé; l'inflammation était plus intense dans les gros intestins que dans les

petits ; plusieurs portions de ces derniers offraient alternativement un état de constriction et de relâchement ; il n'y avait point de gangrène ; quarante-deux heures après la mort les membres étaient encore flexibles.

794. Les faits qui précèdent nous portent à croire,

1°. Que les racines pulvérisées d'ellébore noir et blanc, appliquées sur le tissu cellulaire, sont rapidement absorbées, portées dans le torrent de la circulation, et déterminent des vomissemens violens et diverses lésions du système nerveux auxquelles les animaux ne tardent pas à succomber, et qui paraissent analogues à celles que les narcotiques développent ;

2°. Que leur effet local se borne à produire une inflammation légère, incapable d'occasionner une mort prompte ;

3°. Qu'elles agissent de la même manière lorsqu'on les introduit dans l'estomac ; mais que, dans ce cas, leurs effets sont plus tardifs et moins intenses ;

4°. Qu'il peut même arriver alors qu'elles ne fassent pas périr les animaux auxquels on a laissé la faculté de vomir : dans le cas contraire la mort est constante à certaine dose ;

5°. Que la racine d'ellébore blanc est plus active que celle d'ellébore noir ;

6°. Que c'est dans la partie soluble dans l'eau que résident les propriétés vénéneuses de ces deux espèces de racine d'ellébore.

7°. Que l'extrait alcalin, qui fait partie des pilules toniques de Bacher, est aussi très-actif (1).

---

(1) L'eau distillée de la racine d'ellébore noir agit aussi sur le système nerveux.

L'ellébore fétide peut aussi déterminer la mort. On lit dans le *London-Chronicle*, 1768, n<sup>o</sup> 1760, qu'un enfant périt pour avoir pris de sa racine dans de la pulpe de pomme. On a vu aussi, après son emploi, des individus perdre les cheveux, les ongles, et même l'épiderme qui recouvre tout le corps ( *Oxford Magazine*, pour le mois de mars 1779, p. 99 ).

### *De la Bryone.*

795. Le genre *bryonia* appartient à la famille des cucurbitacées.

*Caractères.* Fleurs monoïques ou dioïques : calice court, monophylle, campanulé, à cinq dents : corolle adhérente au calice, campanulée ou presque en rosette, dont le limbe est à cinq divisions ovales et veineuses.

*Fleurs mâles* : trois étamines, dont deux soudées ensemble par les filets. *Fleurs femelles* : un style à trois divisions : stigmates échancrés : ovaire inférieur, ovoïde, qui, lors de sa maturité, est une baie sphérique ou ovale, fisse en sa superficie, renfermant un petit nombre de graines.

*Bryonia dioica* ( couleuvrée ; bryone blanche ). Tiges longues d'environ deux mètres, grêles, grimpantes, cannelées et un peu velues : feuilles alternes, pétiolées, anguleuses, palmées, cordiformes, hérissées de poils rudes au toucher, offrant à leur base une longue vrille roulée en spirale : racine fort grosse, fusiforme, marquée en dehors par des cercles, charnue, suculente, rameuse, d'un blanc jaunâtre, d'un goût âcre, amer et désagréable : fleurs petites, d'un blanc sale, et marquées de lignes verdâtres : baies rondes et d'un rouge vif dans leur maturité. Cette plante est commune dans les haies. La racine de

bryone renferme un suc très-âcre , amer , soluble , que l'on peut lui enlever en l'exprimant et en le traitant par l'eau : il reste alors une matière féculente , douce , nullement corrosive.

*Action de la racine de Bryone sur l'économie animale.*

*Expérience 1<sup>re</sup>.* A six heures et demie du matin on a appliqué 2 gros 48 grains de poudre fine de racine sèche de bryone sur le tissu cellulaire de la partie interne de la cuisse d'un chien de moyenne taille. L'animal est mort au bout de soixante heures, sans avoir paru éprouver d'autre symptôme qu'une douleur assez vive. A l'ouverture du cadavre on n'a remarqué aucune lésion dans le canal digestif ; les poumons étaient sains ; le membre opéré offrait une inflammation assez étendue qui s'était terminée par suppuration.

*Expérience 11<sup>e</sup>.* A dix heures du matin on a introduit dans l'estomac d'un petit chien robuste une demi-once de racine sèche de bryone finement pulvérisée, et on a lié l'œsophage. A deux heures l'animal ne paraissait pas incommodé. Le lendemain matin on l'a trouvé mort. Le sang contenu dans les ventricules du cœur était coagulé ; les poumons, peu crépitans, étaient d'une couleur rougeâtre, et contenaient une assez grande quantité de sang ; l'estomac, très-rouge à l'extérieur, renfermait presque toute la poudre ingérée ; la membrane muqueuse, d'un rouge vif, présentait çà et là des plaques noirâtres, nullement ulcérées ; l'intérieur des gros intestins était très-enflammé ; les autres parties du canal digestif étaient à peine ulcérées.

*Expérience 111<sup>e</sup>.* On a répété la même expérience, à

cinq heures du matin , avec 3 onces d'eau que l'on avait fait infuser , pendant deux heures , sur 4 gros de racine de bryone pulvérisée. A six heures du soir l'animal n'avait éprouvé d'autre symptôme qu'un grand état d'abattement ; il cherchait peu à se mouvoir ; cependant il n'avait point de vertiges. Il est mort dans la nuit. On l'a ouvert le lendemain à neuf heures du matin : le cœur était distendu par une assez grande quantité de sang en partie coagulé , en partie fluide ; les poulmons , un peu rouges , contenaient du sang fluide ; la membrane muqueuse de l'estomac était d'un rouge cerise dans toute son étendue ; il en était de même de celle qui tapisse l'intérieur du rectum. Les autres intestins , excepté le commencement du duodénum , étaient presque dans l'état naturel.

Plusieurs observateurs attestent que l'administration de la bryone a été suivie de vomissemens violens accompagnés de défaillances , de vives douleurs , de déjections alvines , séreuses abondantes , de soif , etc.

796. Ces faits nous portent à croire ,

1°. Que la racine de bryone agit sur l'homme comme sur les chiens ;

2°. Que ses effets pourraient dépendre de l'inflammation qu'elle développe et de l'irritation sympathique du système nerveux , plutôt que de son absorption ;

3°. Que c'est spécialement dans la portion soluble dans l'eau que réside sa propriété délétère.

#### *De l'Elatérium.*

797. Le *momordica elaterium* ( concombres d'âne , concombres sauvages ) est une plante de la famille des eucurbitacées , rangée par Linnée dans la monœcie diandrie. Elle

offre, sur le même pied, des *fleurs unisexuelles* composées d'une corolle monopétale, hypocratériforme, à tube cylindrique et à lymbe partagé en cinq découpures lancéolées, ouvertes, avec une petite dent. *Fleurs mâles* : trois étamines, dont deux soudées par les filamens : les anthères sont réunies. *Fleurs femelles* : trois étamines avortées : un ovaire inférieur à trois lobes, hérissé, duquel s'élève un style qui s'épaissit insensiblement, et se termine en un stigmate en tête. Le fruit est une baie ovale, peu charnue, coriace, à peine de la grosseur du pouce, uniloculaire, capsulaire, hérissée de pointes molles, s'ouvrant avec élasticité et lançant les semences au loin. Celles-ci sont ovales, anguleuses, comprimées, munies d'une arille, et nagent dans une pulpe aqueuse. Les tiges sont couchées par terre, rampantes, très-branchues, épaisses et chargées d'aspérités qui les rendent piquantes et rudes au toucher. Les feuilles sont pétiolées, cordiformes, oreillées à leur base, éparses ; et leur pétiole surtout est très-hérissé de poils piquans. Cette plante croît dans les lieux stériles et pierreux.

*Action de l'Elatérium sur l'économie animale.*

*Expérience 1<sup>re</sup>.* A huit heures on a introduit dans l'estomac d'un petit chien robuste 3 gros d'extrait d'élatérium solide dissous dans 5 gros d'eau, et on a lié l'œsophage. Dix minutes après l'animal a eu des nausées et a fait des efforts pour vomir. A huit heures et demie les envies de vomir se sont renouvelées, et il poussait des plaintes. A dix heures un quart il était couché sur le côté, sans pouvoir rester debout un seul instant ; sa sensibilité était tellement diminuée, qu'on pouvait le heurter, le dépla-

cer sans qu'il donnât le moindre signe de sentiment. Sa respiration était profonde, accélérée, et elle s'exécutait d'une manière analogue à celle qui a lieu chez les individus atteints d'une inflammation du bas-ventre; l'animal faisait encore des efforts pour vomir. A deux heures on l'a trouvé mort, et on en a fait l'autopsie. Le cœur ne se contractait plus; il ne contenait que très-peu de sang noirâtre; les poumons, roses, étaient moins crépitans que dans l'état naturel, légèrement compactes et peu gorgés de sang; l'estomac renfermait une certaine quantité d'un fluide brunâtre; la membrane muqueuse, d'un rouge de feu dans toute son étendue, offrait çà et là des points noirs sans ulcération; le rectum, parsemé de taches d'un rouge cerise, était évidemment enflammé; il n'y avait point d'altération dans les autres intestins; le cadavre n'était pas roide.

*Expérience II<sup>e</sup>.* A dix heures du matin, 3 gros d'extrait d'élatérium ont été injectés dans le tissu cellulaire de la cuisse d'un chien de moyenne taille. A deux heures l'animal n'offrait aucun phénomène sensible. Le lendemain matin on l'a trouvé mort. Le canal digestif était sain, excepté le rectum, dont l'intérieur présentait quelques taches roses; le membre opéré était infiltré, d'un rouge livide, et très-enflammé.

*Expérience III<sup>e</sup>.* On a répété la même expérience, à cinq heures du matin, sur un chien fort et de grande taille. Le lendemain, à sept heures du matin, l'animal n'avait éprouvé que de l'abattement. Il a expiré à trois heures, et la mort a été précédée d'une insensibilité générale. A l'ouverture du cadavre on n'a pas découvert la moindre trace d'altération dans les tissus qui composent

le canal digestif, excepté dans le rectum, qui offrait quelques taches rouges; le membre opéré était tuméfié et très-enflammé; la rougeur s'étendait depuis la partie inférieure de la patte jusqu'à la troisième côte sternale; il y avait beaucoup d'infiltration séroso-sanguinolente; les poumons étaient sains.

798. Ces expériences nous portent à croire,

1<sup>o</sup>. Que les premiers effets de l'élatérium dépendent de l'inflammation qu'il détermine autant que de son absorption;

2<sup>o</sup>. Que c'est à la lésion du système nerveux sympathiquement affecté, qu'il faut attribuer la mort qui est la suite de l'administration ou de l'application de cette substance;

3<sup>o</sup>. Qu'en outre il exerce une action spéciale sur le rectum.

### *De la Coloquinte.*

799. La coloquinte est le fruit du *cucumis colocynthis* (monœcie syngénésie de L.), qui appartient à la famille des cucurbitacées, et qui croît dans les îles de l'Archipel. Ce fruit est de la grosseur d'une orange, d'une couleur blanche jaunâtre, inodore, rond, sec, léger, spongieux et composé de feuillets membraneux; il renferme un très-grand nombre de cellules dans lesquelles sont logées des semences planes, oblongues, douces et émulsives; il est doué d'une saveur acrimonieuse, très-amère et très-nauséabonde.

### *Action de la Coloquinte sur l'économie animale.*

*Expérience 1<sup>re</sup>.* A neuf heures du matin on a détaché et percé d'un trou l'œsophage d'un chien de moyenne

taille , et on a introduit dans son estomac 3 gros de coloquinte réduite en poudre fine et contenue dans un cornet de papier : on a lié l'œsophage. A deux heures l'animal avait eu une selle liquide , noirâtre. Il se plaignait de temps en temps ; mais il n'avait ni vertiges ni convulsions. A huit heures du soir sa respiration était un peu accélérée et gênée ; il ne conservait plus les facultés du sentiment ni du mouvement ; on pouvait le déplacer comme une masse inerte , et il lui aurait été impossible de se tenir un instant debout. Il était couché sur le côté ; ses pattes , un peu allongées , sans contraction remarquable des muscles qui en font partie , n'étaient le siège d'aucun mouvement convulsif. Il est mort à minuit.

*Autopsie cadavérique.* L'estomac offrait , à l'intérieur , une couleur rouge violette ; il était distendu par une assez grande quantité d'alimens solides et par un liquide dans lequel était suspendue la poudre de coloquinte. La membrane muqueuse de ce viscère , fortement enflammée dans toute son étendue , était d'un rouge noirâtre dans la portion correspondante au grand cul-de-sac , d'un rouge vif dans les autres parties ; celle qui tapisse le duodénum , le jéjunum , l'ileum , le cœur et le premier quart du colon , était d'un rouge assez vif. Il n'y avait aucune altération dans le restant du colon ; mais le rectum présentait un très-grand nombre de plaques d'un rouge de feu.

*Expérience 11<sup>e</sup>.* A huit heures du matin on a fait avaler à un chien de moyenne taille une pomme de coloquinte , qu'il a vomie presque en entier une heure après. Le lendemain , à onze heures , on a détaché son œsophage , et on a introduit dans son estomac cinq onces de

vin blanc que l'on avait fait infuser pendant six heures sur 2 gros et demi de coloquinte de Venise : on a lié l'œsophage. A une heure l'animal n'avait fait aucun effort pour vomir. A six heures il avait eu deux selles liquides, et il se plaignait assez vivement. Il est mort dans la nuit. Les poumons, l'estomac, le duodénum et les autres intestins grêles n'offraient aucune altération remarquable ; la membrane muqueuse du rectum et des dernières portions du colon était d'un rouge pourpre foncé ; la membrane musculieuse sous-jacente était également enflammée.

*Expérience III<sup>e</sup>.* On a versé 8 onces de vin blanc bouillant sur une demi-once de coloquinte de Venise coupée en petits fragmens. Au bout de trois jours on a décanté le liquide spiritueux, on l'a fait évaporer pour en chasser l'alcool, et on l'a introduit dans l'estomac d'un chien de moyenne taille, dont l'œsophage avait été préalablement détaché et incisé. Le lendemain l'animal se plaignait, était abattu et avait eu deux selles abondantes. Il est mort vingt-deux heures après l'opération. La membrane muqueuse de l'estomac était généralement d'un rouge assez vif, et offrait çà et là des portions d'un rouge foncé ; celle qui tapisse le duodénum et le jéjunum présentait une altération analogue. L'iléon, le cœcum et les premières portions du colon étaient presque dans l'état naturel ; l'intérieur du rectum et de la portion inférieure du colon étaient le siège d'une inflammation très-intense ; on voyait plusieurs bandelettes saillantes, d'un rouge noirâtre, se détacher sur un fond rouge de feu. Les poumons paraissaient dans l'état naturel.

*Expérience IV<sup>e</sup>.* On a fait, à midi, une plaie à la partie interne de la cuisse d'un chien de moyenne taille ; on l'a

saupoudrée avec 2 gros de coloquinte finement pulvérisée, et on a réuni les lambeaux par quelques points de suture. Le lendemain, à quatre heures du matin, l'animal ne paraissait pas très-incommodé; il ne poussait aucun cri plaintif, et il marchait librement. Il est mort dans la nuit.

*Autopsie cadavérique.* La membrane muqueuse du rectum était évidemment altérée; presque toute sa surface était tapissée de points d'une couleur rouge de sang; les autres portions du canal digestif et les poumons n'offraient aucune lésion apparente. Le membre opéré présentait une inflammation assez étendue accompagnée d'une infiltration sanguine qui occupait principalement les parties inférieures. Il n'y avait point d'escarre.

*Expérience v<sup>e</sup>.* On a fait digérer dans l'eau, pendant huit jours, 2 onces de coloquinte finement pulvérisée; on a évaporé le liquide jusqu'à consistance presque sirupeuse, et on l'a introduit, à midi, dans l'estomac d'un chien de moyenne taille, dont l'œsophage avait été préalablement détaché et incisé. A midi et demi l'animal a fait de violens efforts pour vomir. A quatre heures un quart sa marche était chancelante, et il avait des vertiges tels, qu'il tombait après avoir fait deux ou trois pas. Il conservait cependant l'usage de ses sens et ne poussait aucune plainte. A six heures il ne donnait presque plus de signe de vie; on pouvait le déplacer comme une masse inerte; il n'était pas agité de mouvemens convulsifs. A huit heures et demie il était dans le même état. Il est mort à onze heures du soir.

*Autopsie cadavérique.* L'estomac contenait une portion du liquide ingéré, mêlé d'un fluide visqueux et noirâtre; la membrane muqueuse, d'une couleur rouge foncée, offrait

des stries d'un rouge noirâtre ; la membrane musculeuse était rouge-ecrise ; les intestins grêles, le cœcum et le colon paraissaient peu altérés ; la membrane muqueuse du rectum était très-enflammée, et présentait des bandes longitudinales couleur de feu ; les poumons, un peu gorgés de sang noir, étaient cependant assez érèpitans ; les vaisseaux veineux placés à la surface des lobes cérébraux étaient très-gorgés de sang noir, la pie-mère fortement injectée ; mais il n'y avait aucun fluide dans les ventricules de cet organe.

*Expérience vi<sup>e</sup>.* A midi on a fait avaler à un petit chien à jeun 3 gros de coloquinte que l'on avait préalablement traitée par l'eau bouillante, jusqu'à ce que ce liquide fût incolore et insipide : on a lié l'œsophage. L'animal a fait des efforts pour vomir ; quatre heures après il a éprouvé des vertiges, et il est mort dans la nuit. L'estomac était un peu enflammé à l'intérieur ; le rectum offrait à peine une très-légère altération.

## OBSERVATIONS.

1<sup>o</sup>. Une femme fut en proie à des coliques pendant trente ans, pour avoir pris de l'*infusum* de pulpe de coloquinte préparé avec de la bière. (FORDYCE, *Fragmenta chirurg. et med.*, p. 66.)

2<sup>o</sup>. Un individu prit le *decoctum* de trois pommes de coloquinte : il eut des déjections alvines abondantes et sanguinolentes ; et il aurait succombé si on ne se fût hâté de lui administrer l'huile en lavement et par la bouche. (TULPIUS *Obs.*, lib. IV, c. XXVI, p. 218.)

3<sup>o</sup>. Dioscoride avait observé. (*lib. IV, c. CLXXVIII*) que

la coloquinte , introduite dans le rectum , déterminait un flux de sang.

4°. Lebret, chiffonnier, avala 3 onces de coloquinte dans l'espoir de se débarrasser d'une gonorrhée dont il était atteint depuis plusieurs jours. Peu de temps après il éprouva des douleurs aiguës dans l'épigastre, et il vomit abondamment. Au bout de deux heures il eut des déjections alvines abondantes, les membres abdominaux fléchirent, la vue s'obscurcit, et il n'entendait qu'avec difficulté; il se manifesta un léger délire auquel succédèrent bientôt des vertiges. On lui fit boire beaucoup de lait, ce qui occasionna des vomissemens; on appliqua dix sangsues au bas-ventre, et les symptômes se calmèrent par degrés. (Rapport fait par le malade.)

800. Ces données tendent à prouver,

1°. Que les effets de la coloquinte dépendent principalement de son action locale et de l'irritation sympathique qu'éprouve le système nerveux;

2°. Cependant qu'elle est absorbée, portée dans le torrent de la circulation, et qu'elle agit aussi directement sur ce système et sur le rectum;

3°. Que l'activité de ce médicament réside à-la-fois dans la portion soluble dans l'eau et dans celle qui y est insoluble;

4°. Qu'il paraît agir sur l'homme comme sur les chiens (1).

(1) On a dû remarquer dans les expériences relatives à la coloquinte et à l'élatérium que lorsque ces poisons ont déterminé la mort après leur ingestion dans l'estomac, on trouve ce viscère et le rectum enflammés; tandis que la masse des

*De la Gomme-gutte.*

301. La gomme-gutte est une gomme-résine que l'on obtient, dans les royaumes de Siam et de Ceylan, en pratiquant des incisions aux feuilles et aux jeunes pousses du *stalagmitis gambogioides* (*polygumia monœcia*, WILLD.). Le bois du *gambogia gutta* L. (polyandrie monogynie) fournit aussi, par l'incision, ce produit sous la forme d'un suc qui ne tarde pas à se concréter.

La gomme-gutte est solide, d'une couleur jaune foncée, tirant sur le rouge, devenant jaune clair lorsqu'on l'humecte ou lorsqu'on la pulvérise, d'une cassure luisante, très-friable, opaque, inodore, insipide, à moins qu'on ne la laisse trop long-temps dans la bouche, car alors elle développe une saveur légèrement âcre; se dissolvant en partie dans l'eau et dans l'alcool auxquels elle communique une teinte jaune. L'alcool ainsi chargé fournit, par l'addition de l'eau, un précipité jaune qui ne se dépose qu'avec la plus grande difficulté. La dissolution de potasse dissout en entier la gomme-gutte; cette dissolu-

intestins grêles est presque dans l'état naturel. Cette particularité a également lieu pour un très-grand nombre de substances vénéneuses : elle paraît dépendre de la rapidité avec laquelle une partie du poison traverse les intestins grêles, et du long séjour qu'il fait dans l'estomac et dans le rectum. On ne peut pas admettre que ce soit toujours en vertu d'une action spéciale sur cet intestin que l'inflammation se développe; car elle manque souvent lorsque la substance vénéneuse a déterminé la mort après avoir été injectée dans le tissu cellulaire de la cuisse.

tion n'est point troublée par l'eau ; mais elle est décomposée par les acides , qui en précipitent une matière d'un très-beau jaune , soluble dans un excès d'acide.

*Action de la Gomme-gutte sur l'économie animale.*

*Expérience 1<sup>re</sup>.* A dix heures du matin on a fait avaler à un petit chien un gros de gomme-gutte finement pulvérisée. Au bout d'une heure il a vomé des matières alimentaires couleur de safran , et mêlées d'une certaine quantité de la poudre ingérée. Dix minutes après , nouveau vomissement ; l'animal était un peu abattu. Le lendemain il était parfaitement rétabli ; il a mangé comme à l'ordinaire , et il n'avait eu aucune évacuation alvine. Le jour suivant on lui a fait avaler de nouveau 2 gros 48 gr. de gomme-gutte. Au bout d'une heure il a vomé trois fois des matières jaunes , et trois heures après il a mangé avec assez d'appétit : trois jours après il était très-bien portant. On lui a détaché l'œsophage , on l'a percé d'un trou , et on a introduit dans l'estomac un gros et demi de gomme-gutte délayée dans deux onces d'eau. Il n'a pas tardé à faire des efforts pour vomir , et il a eu , au bout de huit heures , une selle jaunâtre assez abondante. Il est mort dans la nuit. La membrane muqueuse du rectum et de la moitié descendante du colon était d'une couleur rouge ; l'estomac , les autres intestins et les poumons n'offraient pas d'altération sensible.

*Expérience 2<sup>e</sup>.* A huit heures du matin on a fait avaler à un petit chien robuste et à jeun , un gros et demi de gomme-gutte finement pulvérisée ; immédiatement après on a détaché et lié l'œsophage. Au bout de cinq heures l'animal avait eu plusieurs selles liquides d'une couleur

jaune ; il se plaignait , était abattu , et respirait avec difficulté ; il n'y avait ni convulsion ni paralysie. Il est mort à six heures du soir.

*Autopsie cadavérique.* L'estomac, injecté à l'extérieur, d'une couleur rougeâtre, offrait dans son intérieur une petite quantité d'un fluide visqueux, brunâtre ; sa membrane muqueuse, généralement rouge, présentait, dans les plis voisins du pylore, une couleur rouge foncée ; le duodénum et le jéjunum étaient légèrement enflammés ; le rectum était enduit d'une légère couche de gomme-gutte, et parsemé d'un très-grand nombre de stries d'un rouge foncé. Les poumons, un peu livides, étaient moins crépitans que dans l'état naturel.

*Expérience III<sup>e</sup>.* A dix heures du matin on a détaché et percé d'un trou l'œsophage d'un chien de moyenne taille, et on a introduit dans son estomac 4 gros de gomme-gutte finement pulvérisée contenue dans un cornet de papier : l'œsophage a été lié. A deux heures l'animal faisait de violens efforts pour vomir ; mais il ne paraissait pas très-incommodé. A huit heures du soir il ne poussait aucune plainte et conservait le libre usage de ses sens et de ses membres ; la respiration s'exerçait presque comme dans l'état naturel. Le lendemain, à dix heures du matin, on l'a trouvé mort. L'estomac contenait environ quatre onces d'un fluide peu consistant, dans lequel était suspendue la majeure partie de la gomme-gutte ; la membrane muqueuse de ce viscère était recouverte d'une légère couche de cette gomme-résine que l'on n'a pu détacher qu'au moyen du scalpel ; alors elle se présentait sous une couleur rouge de feu, et parsemée d'une multitude de points également colorés. On voyait dans l'intérieur

du rectum quelques taches rougeâtres. Les autres intestins, enduits d'une matière jaune filante, n'offraient aucune altération remarquable. Les poumons, d'un rouge foncé par plaques, étaient moins crépitans que dans l'état naturel, et gorgés de sang noir.

*Expérience 1v<sup>e</sup>.* A dix heures du matin on a saupoudré une plaie faite à la cuisse d'un chien de moyenne taille, avec 2 gros 48 grains de gomme-gutte finement pulvérisée, et on a réuni les lambeaux par quelques points de suture. A huit heures l'animal n'avait eu aucune évacuation; il marchait bien et ne se plaignait pas. Le lendemain matin on l'a trouvé mort. Le canal digestif était à-peu-près comme dans l'état naturel; les poumons, peu crépitans, d'une couleur un peu livide, contenaient du sang noir. Le membre opéré était enflammé et infiltré; l'inflammation et l'infiltration séreuse s'étendaient sur le côté jusqu'à la sixième côte sternale. Il y avait beaucoup de gomme-gutte à l'endroit de la plaie, et on n'a point observé d'escarre.

*Expérience v<sup>e</sup>.* On a répété l'expérience précédente sur un chien de même taille. Le lendemain, à deux heures de l'après-midi (vingt-quatre heures après l'opération), l'animal marchait bien sans se plaindre, et n'avait aucun mouvement convulsif. Il est mort dans la nuit. On n'a point trouvé d'altération dans le canal digestif; les matières fécales contenues dans les gros intestins étaient d'une couleur jaunâtre. Le membre sur lequel la plaie avait été faite présentait une infiltration séreuse très-considérable, et toutes les parties voisines étaient teintes en jaune par une légère couche de gomme-gutte. Il n'y avait point d'escarre.

802. Il résulte de ces expériences ,

1°. Que la gomme-gutte peut être ingérée à assez forte dose dans l'estomac des chiens qui ont la faculté de vomir, sans déterminer d'accidens graves ;

2°. Que, dans le cas contraire, elle détermine une mort prompte qui ne paraît pas dépendre de son absorption, mais de l'action locale énergique qu'elle exerce, et de l'irritation sympathique du système nerveux ;

3°. Qu'elle détruit rapidement la vie lorsqu'on l'applique sur le tissu cellulaire, et que ses effets sont analogues à ceux d'une brûlure étendue qui ne produirait point d'escarre.

#### *Du Garou ( Daphne gnidium ).*

803. Cet arbrisseau appartient à l'octandrie monogynie de L. et à la famille des thymélées de Jussieu. On l'appelle aussi vulgairement *sainbois*.

Périspère ( calice ) en tube gonflé et resserré à l'ouverture, et qui semble tenir lieu de corolle dont les fleurs de cette plante manquent ; blanchâtre ou rougeâtre, divisé en quatre lobes et couvert d'un duvet presque cotonneux, supporté par un pédoncule pubescent : huit étamines à filets courts, insérées et enfermées dans le tube du calice : un style court à stigmatte en tête : un ovaire. Le fruit est une baie ovale ou sphérique, renfermant une pulpe succulente, sous laquelle se trouve une coque mince à une loge et à une seule graine : fleurs petites, en panicule peu étalée : tige de deux à trois pieds, divisée dès sa base en plusieurs rameaux effilés, abondamment garnis de feuilles lancéolées, linéaires, très-glabres, terminées par une pointe aiguë, éparses, nombreuses, très-

rapprochées les unes des autres, et presque embriquées vers le sommet des rameaux. Le garou croît dans les lieux arides et montueux des provinces méridionales.

*Caractères de l'écorce.* Fragmens très-longs, peu épais, très-flexibles; épiderme brun, lisse, jaunâtre à sa face interne. Cette écorce n'a point d'odeur; sa cassure est fibreuse, sa saveur âcre et brûlante.

*Action du Garou sur l'économie animale.*

*Expérience 1<sup>re</sup>.* A huit heures du matin on a fait avaler à un chien de moyenne taille un gros et demi d'écorce de garou réduite en poudre fine. Aussitôt après, la bouche de l'animal s'est remplie d'écume, et il a poussé des cris plaintifs. A dix heures et demie il a vomi des matières alimentaires mêlées de quelques portions liquides, et il a refusé les alimens; il était un peu abattu; les battemens du cœur étaient un peu plus accélérés qu'avant l'opération. Le lendemain il allait bien et mangeait avec appétit. Le jour suivant, à neuf heures du matin, on a détaché et percé d'un trou son œsophage; on a introduit dans l'estomac 3 gros de la même poudre enveloppés dans un cornet de papier, et on a lié l'œsophage. A trois heures il paraissait très-abattu sans se plaindre; il n'avait point eu de selle, et les organes des sens et du mouvement conservaient toutes leurs facultés; les battemens du cœur étaient fréquens et légèrement intermittens. A six heures du soir il était couché sur le côté, dans un grand état d'abattement, et ne pouvait se tenir sur ses pattes qu'avec la plus grande difficulté. Lorsqu'on essayait de le faire marcher, il retombait pour se coucher de nouveau sur le côté. Les battemens du cœur étaient peu sensibles et lents;

L'animal ne présentait aucun signe de convulsion ni de paralysie. Il est mort à onze heures du soir.

*Autopsie cadavérique.* L'estomac était distendu et d'une couleur rouge livide à l'extérieur. En l'ouvrant on remarquait qu'il contenait une assez grande quantité de sang veineux fluide, mêlé avec un liquide filant et noirâtre dans lequel était suspendue une partie de la poudre ingérée. La membrane muqueuse de ce viscère était d'un rouge noirâtre dans plusieurs points, noire dans d'autres, et offrait çà et là un très-grand nombre de petits ulcères; la portion qui avoisine le pylore était dure, comme tannée; les tuniques musculuses et séreuses, très-rouges, étaient séparées par une certaine quantité de sang noir foncé; l'épanchement de ce fluide était encore plus abondant entre la membrane muqueuse et la tunique sous-jacente. L'intérieur du duodénum était enflammé, et la rougeur diminuait dans les autres intestins grêles à mesure qu'on s'éloignait de l'estomac. Le rectum était très-enflammé; sa membrane muqueuse offrait généralement une couleur rouge-cerise; les poumons, un peu durcis, étaient moins crépitans que dans l'état naturel.

*Expérience n<sup>o</sup>.* A deux heures on a fait une incision à la partie interne de la cuisse d'un petit chien; on a saupoudré la plaie avec 2 gros de garou finement pulvérisé, et on a réuni les lambeaux par quelques points de suture: l'animal a poussé des cris aigus dans le même instant de l'application de l'écoree. Le surlendemain, à huit heures du matin, il n'avait offert aucun symptôme remarquable; il était abattu et restait dans un coin du laboratoire; cependant il pouvait marcher assez librement. A dix heures sa sensibilité était diminuée; et à deux heures

il se tenait couché sur le côté sans donner le moindre signe de sentiment par l'agitation la plus violente; ses inspirations étaient rares et profondes. Il est mort à quatre heures. Le canal digestif n'offrait aucune trace d'altération; l'inflammation, assez étendue dans le membre opéré, était accompagnée d'une infiltration sanguine abondante.

Vicat dit que le garou a occasionné une diarrhée mortelle.

Les *daphne mezereum*, *cneorum*, etc., produisent à-peu-près les mêmes effets. Linnæus rapporte qu'une demoiselle, atteinte d'une fièvre intermittente, périt hémoptoïque pour avoir pris douze baies de *daphne mezereum*, qu'on lui avait administrées dans le dessein de la purger. (*Flora suecica*, n° 338.)

Quelqu'un ayant fait prendre du bois gentil (*daphne mezereum*) à un hydropique, celui-ci fut tout-à-coup attaqué d'un cours de ventre continuel et accompagné de douleurs insupportables; il eut en outre, pendant six semaines, des vomissemens qui revenaient tous les jours avec une violence extrême, quoique, pendant tout ce temps, on ne cessât d'avoir recours aux meilleurs remèdes pour les calmer. (VICAT, *Histoire des Plantes vénéneuses de la Suisse*, p. 140.)

804. Les faits que nous venons d'exposer nous portent à croire,

- 1°. Que l'écorce de garou n'est pas absorbée;
- 2°. Qu'elle détermine une inflammation locale très-énergique, et une irritation sympathique du système nerveux, auxquelles on doit attribuer les phénomènes meurtriers qui suivent son administration;

3°. Qu'elle paraît agir sur l'homme comme sur les chiens.

### *Du Ricin.*

805. Le ricin (*ricinus communis* ou *palma christi*) est une plante originaire des Indes et de l'Afrique, de la monœcie monadelphie L., et de la famille de *tithymaloïdes*.

*Caractères.* Fleurs unisexuelles, disposées en épis paniculés et terminaux, les inférieures mâles, les supérieures femelles. *Fleurs mâles* : calice à cinq divisions profondes : étamines nombreuses : filets rameux, réunis en un faisceau à leur base. *Fleurs femelles* : calice découpé en trois segments : ovaire presque sphérique, surmonté de trois styles fendus en deux et à stigmates simples. *Fruit* : capsule verdâtre, couverte d'épines molles, à trois sillons, à trois valves et à trois loges monospermes : tige rougeâtre, rameuse, cylindrique, fistuleuse, lisse : feuilles palmées, à lobes pointus et dentés en scie, à pétioles glanduleux.

*Caractères des semences.* Oblongues, aplaties, ovales, obtuses à leurs extrémités : testis cassant, mince, lisse et moucheté de noir, d'une saveur très-âcre : amande blanchâtre, fade, huileuse.

### *Action du fruit du Ricin sur l'économie animale.*

*Expérience 1<sup>re</sup>.* A huit heures du matin on a fait avaler à un petit carlin assez robuste 30 grains du fruit du ricin, le plus divisé possible. Au bout de vingt minutes il a vomi sans effort quelques matières blanches, filantes et liquides, dans lesquelles on remarquait le fruit ingéré. A neuf heures il a eu une selle en partie liquide, en partie solide, et il n'a plus éprouvé d'incommodité; il a

très-bien mangé dans le courant de la journée. Le lendemain, à midi, on a introduit dans son estomac un gros et demi du même fruit suspendu dans deux onces d'eau, et on a lié l'œsophage afin d'empêcher le vomissement. Une heure après il n'avait fait aucun effort pour vomir, et il n'avait eu aucune déjection alvine; il était abattu. A quatre heures il a eu une selle solide; il se plaignait beaucoup, et il est mort à six heures.

*Autopsie cadavérique.* L'estomac contenait un peu de matière fluide dans laquelle nageaient des portions du fruit du ricin; la membrane muqueuse de ce viscère, qui tapisse le grand cul-de-sac, était peu enflammée, mais facile à se détacher en lambeaux; le canal intestinal et les poulmons n'offraient aucune altération remarquable.

*Expérience II<sup>e</sup>.* A neuf heures du matin, on a introduit dans l'estomac d'un chien 2 gros du fruit du ricin écrasé et enveloppé dans un cornet de papier: on a lié l'œsophage afin d'empêcher le vomissement. Au bout de trois heures l'animal a eu deux selles, et il avait déjà fait plusieurs fois des efforts infructueux pour vomir. A quatre heures du soir il était très-abattu, se plaignait; mais il conservait le libre exercice des sens et des membres. Il est mort dans la nuit. La membrane muqueuse de l'estomac n'était affectée que vers le pylore, où l'on remarquait une plaque circulaire d'un rouge écarlate, de la grandeur d'un écu de six francs, ulcérée dans plusieurs endroits: ces ulcères n'intéressaient pas les membranes sous-jacentes. L'intérieur du rectum présentait çà et là des taches inflammatoires d'un rouge vif. Il n'y avait aucune altération sensible dans les autres organes.

La même expérience a été répétée, à midi, sur un

autre petit chien, avec 3 gros du fruit du ricin. Sept heures après, l'animal avait fait quelques efforts pour vomir, et il avait eu une déjection alvine. Le lendemain, à midi, il était expirant, dans un état d'insensibilité complète, et ne pouvait plus se tenir sur ses pattes. Il est mort un quart-d'heure après, sans avoir présenté d'autre phénomène que deux ou trois inspirations profondes et un écartement des pattes postérieures, qui étaient un peu roides. On l'a ouvert sur-le-champ. Le cœur ne battait plus; il contenait du sang fluide et d'un rouge assez vif dans la cavité aortique. Les poumons étaient sains; l'estomac renfermait une assez grande quantité de matière jaunâtre, comme huileuse, mêlée de grumeaux également jaunes; la membrane muqueuse était fort peu enflammée; l'intérieur du rectum offrait çà et là des plaques d'un rouge vif. Il n'y avait point d'altération dans les autres parties du canal digestif.

*Expérience III<sup>e</sup>.* On a introduit dans l'estomac d'un chien de moyenne taille 3 gros de semences de ricin privées de leur enveloppe ligneuse: on a lié l'œsophage. Le lendemain il n'offrait aucun symptôme remarquable. Le jour suivant, à huit heures du matin, il avait des vertiges très-forts; il lui était impossible de marcher sans tomber; il ne se plaignait pas. A midi il se tenait couché sur le côté, dans un grand état d'insensibilité; ses inspirations étaient rares et profondes; les battemens du cœur comme dans l'état naturel. Il est mort à deux heures. La membrane muqueuse de l'estomac, peu rouge, offrait quelques petits ulcères dont le centre était noir; le rectum, très-rouge, était enflammé dans sa partie interne; les poumons, crépitans, contenaient cependant un peu de sang veineux.

*Bergius* rapporte qu'un homme robuste mâcha une semence de ricin qu'il avala ensuite, et qui détermina une sensation mordicante dans l'arrière-bouche. La nuit fut assez calme ; mais le lendemain matin il eut des vomissemens abondans, et pendant toute la journée il fit alternativement des efforts pour vomir et pour aller à la selle, sans rejeter cependant beaucoup de matières.

806. Ces faits tendent à prouver que les graines de ricin déterminent une irritation locale, et qu'elles agissent sur le système nerveux après avoir été absorbées.

*De l'Euphorbe* ( *Euphorbia officinarum* ).

807. Plante de la famille des tithymaloïdes de Jussieu, et de la dodécandrie trigynie de L. ; elle est cependant monoïque.

*Caractères du genre.* Fleurs composées d'un calice (regardé par quelques botanistes comme un involucre, et par d'autres comme une corolle) d'une seule pièce, en forme de cloche, persistant, à huit ou dix lobes, dont quatre à cinq intérieurs, droits, membraneux, quelquefois rapprochés par leur sommet, ovales, pointus et d'une couleur herbacée ; les quatre ou cinq autres, appelés *pétales* par Linnæus, sont alternes avec les premiers, un peu colorés, étalés, charnus, ovales, ou en cœur, ou en croissant, ayant quelquefois des dents très-remarquables. *Fleurs mâles* : au nombre de huit ou quinze, ayant un périgone caché dans l'involucre, composé de lanières fines et laciniées sur les côtés (regardées par Linnæus comme des filamens stériles) ; elles n'ont chacune qu'une seule étamine, dont chaque filament est articulé dans le milieu. *Fleur femelle* : solitaire au centre du calice, man-

quant quelquefois ; elle paraît dépourvue de périgone : ovaire supérieur, arrondi, trigone, pédiculé, incliné ou pendant sur le côté de la fleur, surmonté de trois styles bifides, à stigmates obtus. Le fruit est une capsule arrondie, lisse, ou velue, ou verruqueuse à l'extérieur, portée sur un pivot courbé en dehors, et formée de trois coques jointes ensemble, renfermant chacune une semence obronde. Les euphorbes sont toutes lactescentes.

*L'euphorbe officinal* a la tige nue, à plusieurs angles, et les épines géminées. Il découle de sa tige un suc laiteux qui se dessèche en petits morceaux friables qui portent le nom d'*euphorbe*, et avec lequel nous avons fait les deux expériences suivantes.

*L'euphorbe* est en larmes irrégulières, souvent perforé ; sa couleur est roussâtre à l'extérieur et blanchâtre à l'intérieur ; il n'a point d'odeur ; sa cassure est vitreuse : réduit en poudre, il irrite les narines, lors même qu'il est à une grande distance.

#### *Action de l'Euphorbe sur l'économie animale.*

*Expérience 1<sup>re</sup>.* A une heure on a détaché et percé d'un trou l'œsophage d'un chien très-fort ; on a introduit dans son estomac une demi-once d'euphorbe finement pulvérisé, contenue dans un cornet de papier. Un quart-d'heure après, l'animal poussait des plaintes cruelles et faisait des efforts pour vomir. Le lendemain matin, à sept heures, il était abattu et continuait à souffrir. Il est mort à trois heures de l'après-midi, sans avoir présenté d'autre phénomène remarquable qu'un grand état d'abattement et d'insensibilité.

*Autopsie cadavérique.* L'estomac était très-volumineux ;

Il paraissait d'un rouge noirâtre à l'extérieur. En l'ouvrant on voyait qu'il contenait une très-grande quantité d'un fluide rouge, sanguinolent, mêlé de poudre d'euphorbe. Les trois membranes qui composent ce viscère, et surtout la membrane muqueuse, étaient noires, ou du moins d'un rouge excessivement foncé; le duodénum, le jéjunum, l'iléon, peu altérés, étaient recouverts d'une grande quantité d'un fluide brun qui se détachait facilement; le colon, et principalement le rectum, étaient le siège d'une altération remarquable; la membrane muqueuse qui fait partie du dernier de ces intestins, d'une couleur rouge de feu dans sa moitié inférieure, présentait trois bandes longitudinales de deux lignes de diamètre, saillantes, d'un rouge noirâtre, et séparées par quelques petits ulcères; dans sa moitié supérieure elle était noire comme du charbon, et offrait aussi quelques petits ulcères. Le colon, très-affecté, l'était cependant moins que le rectum. Les poumons ne paraissaient pas avoir été sensiblement altérés.

*Expérience II<sup>e</sup>.* A huit heures du matin, on a fait une plaie à la partie interne de la cuisse d'un chien de moyenne taille; on l'a saupoudrée avec 2 gros d'euphorbe finement pulvérisé, et on a réuni les lambeaux de la plaie par quelques points de suture. Le lendemain, l'animal était un peu abattu, ne poussait aucun cri plaintif, et conservait l'usage de ses sens et de ses mouvemens. Il est mort à onze heures et demie du soir. L'estomac, le canal intestinal et les poumons étaient sains. Le membre opéré était très-enflammé; la rougeur et l'infiltration sanguine s'étendaient depuis l'extrémité inférieure des os de la jambe jusqu'à la cinquième côte sternale. Il n'y avait point d'escarre.

Francis Dashwood dit (*Philosophical Transactions*, p. 662, ann. 1760) que madame Willis prit par mégarde, dix-huit jours après son accouchement, 2 onces de teinture d'euphorbe préparée avec 2 gros de camphre, 2 onces d'aleool rectifié et 2 gros d'euphorbe. Immédiatement après, elle éprouva une violente suffocation, une douleur cuisante et intolérable dans la bouche et dans l'estomac. M. Willis administra, quelques minutes après, une très-grande quantité d'eau tiède qui occasionna des vomissemens abondans. La malade se plaignait cependant d'une chaleur brûlante à l'estomac; alors on fit prendre alternativement de l'huile et de l'eau : les vomissemens continuèrent d'avoir lieu. Quelque temps après, M. Dymock ordonna une once de vin d'ipécacuanha, qui procura des évacuations abondantes par haut et par bas; les matières des évacuations étaient huileuses et camphrées. Le lait et une potion opiacée ne tardèrent pas à rétablir le calme. Les phénomènes occasionnés par cette potion doivent à-la-fois être attribués à l'euphorbe et au camphre. (*Voyez* article *Camphre*.)

*Expérience III<sup>e</sup>.* A huit heures du matin, on a introduit dans l'estomac d'un chien très-fort et de moyenne taille 8 onces de suc provenant des feuilles fraîches de l'*euphorbia lathyris* (épurge), et on a lié l'œsophage. Trois quarts-d'heure après, l'animal a fait des efforts pour vomir, et il avait eu trois selles; il n'a éprouvé pendant la journée que de l'abattement. Le lendemain, à six heures du matin, il continuait à faire des efforts de vomissement; l'abattement avait augmenté, et l'animal se tenait couché sur le ventre sans chercher à se mouvoir; cependant il conservait la faculté de marcher librement. A onze

heures il a commencé à agiter ses pattes d'une manière convulsive ; il a expiré à midi. On l'a ouvert le lendemain. Les poulmonos étaient livides, denses , gorgés de sang ; le rectum présentait çà et là des taches rougeâtres ; les autres portions du canal digestif étaient saines.

*Spragel* rapporte qu'il fit avaler à un chat 20 grains de suc d'épurgé mêlé à un peu de lait, qui occasionnèrent de vives secousses dans la tête, de la toux, des éternuemens, des tremblemens et des convulsions dans tout le corps. L'animal ne tarda pas à être purgé ; dès-lors la toux cessa, la respiration devint gênée et accompagnée de sifflement ; il fit des efforts infructueux de vomissement ; il devint immobile, ses yeux étaient fermés. On lui donna du pain avec du lait et des racines ; il les vomit aussitôt, toussa de nouveau et finit par se rétablir. Le même auteur appliqua sur son visage du suc d'épurgé qui excita des pustules semblables à celles de la fièvre ortiée.

On a vu ce poison, administré imprudemment comme purgatif, occasionner des vomissemens et des déjections alvines sanguinolentes ; appliqué sur les cheveux, les poils et les verrues, il les a fait tomber : ce qui prouve que cette plante est excessivement âcre.

*Expérience IV<sup>e</sup>.* A sept heures du matin, on a donné à un petit chien robuste 5 onces de suc frais d'*euphorbia cyparissias* : on a lié l'oesophage. L'animal a été plusieurs fois à la selle pendant la journée. Le lendemain il était abattu. Le jour suivant il l'était davantage, tout en conservant le libre usage de ses sens et du mouvement. Il est mort dans la nuit. Le rectum offrait quelques taches légèrement rougeâtres ; les autres organes paraissaient sains.

*Vicat* fait mention d'un homme qui eut le visage écorché pour s'être frotté avec le sue de cette euphorbe. *Lamotte* parle d'un elystère préparé avec cette herbe qu'on avait prise en place de mercuriale, et dont l'effet fut mortel.

Il y a un très-grand nombre d'espèces d'euphorbe qui sont vénéneuses : telles sont l'*euphorbia antiquorum*, l'*euphorbia canariensis*, l'*euphorbia tirucalli*, l'*euphorbia pepus*, l'*euphorbia helioscopia*, l'*euphorbia verrucosa*, l'*euphorbia platiphyllos*, l'*euphorbia palustris*, l'*euphorbia hiberna*, l'*euphorbia characias*, l'*euphorbia amygdaloides*, l'*euphorbia sylvatica*, l'*euphorbia exigua*, l'*euphorbia mauritanica*, l'*euphorbia nerifolia*, l'*euphorbia esula*.

*Scopoli* dit que cette dernière espèce a déterminé la mort chez une femme qui, une demi-heure auparavant, avait avalé 30 grains de sa racine. Dans d'autres circonstances, le même auteur a vu la gangrène de l'abdomen et la mort suivre de près l'application imprudente de l'ésule sur le bas-ventre. Il fait encore mention d'une personne qui, ayant les paupières fermées, permit qu'on les frottât avec le lait de cette herbe : l'inflammation ne tarda pas à se déclarer, et fut suivie de la perte de l'œil.

808. Il résulte de ces faits ,

1°. Que l'euphorbe exerce une action locale très-intense, susceptible de déterminer une vive inflammation ;

2°. Que ses effets meurtriers dépendent de l'irritation sympathique du système nerveux plutôt que de son absorption ;

3°. Qu'il paraît agir sur l'homme comme sur les chiens.

*De la Sabine.*

809. La sabbine (*juniperus sabina*), rangée par Jussieu dans les conifères, appartient à la dicécie monadelphie de L.

*Fleurs mâles* : disposées en petits chatons ovoïdes et sessiles, composées de trois rangées d'écaillés verticillées, au nombre de trois à chaque rangée. Ces chatons comprennent environ dix fleurs; savoir, neuf verticillées, trois à trois, et la dixième terminant le chaton. Les écaillés sont peltées, larges, couchées les unes sur les autres, et fixées à l'axe du chaton par des pédoneules très-courts : la fleur n'a point de corolle; mais on y voit de quatre à huit anthères presque sessiles et à une loge.

*Fleurs femelles* : en chatons globuleux, formés de trois écaillés concaves, rapprochées; à la base de chacune d'elles est un ovaire dont le stigmate est béant. Le fruit est une petite baie d'un bleu noirâtre, à-peu-près ronde, charnue ou succulente, formée par la réunion des écaillés du chaton femelle, qui se sont épaissies et agglutinées; elle a à son sommet trois petites pointes ou éminences produites par les écaillés supérieures de ce chaton, et elle renferme trois semences osseuses, oblongues, angulaires sur un côté et concaves de l'autre : arbrisseau de six à dix pieds, dont l'écorce est rude et un peu rougeâtre; très-branchu : feuilles très-petites, très-serrées les unes contre les autres, appliquées sur les rameaux, ce qui les fait paraître embriquées; à pointe aiguë, érigées, opposées alternativement, décurrentes à leur base : celles de l'extrémité des rameaux supérieurs sont un peu lâches; elles ont toutes une odeur forte, pénétrante, et un goût amer,

aromatique et résineux. Il croit dans les provinces méridionales et dans le Levant, etc.

*Action des feuilles de Sabine sur l'économie animale.*

*Expérience 1<sup>re</sup>.* On a introduit dans l'estomac d'un gros chien 6 gros de sabsine en poudre, et on a lié l'œsophage. Au bout de cinq minutes il a poussé des cris plaintifs. Dix minutes après, les douleurs abdominales paraissaient très-vives, et l'animal s'efforçait de vomir. Il est mort dans la nuit, seize heures après l'ingestion de la substance vénéneuse. L'estomac contenait une assez grande quantité de sabsine libre qui conservait son odeur aromatique; la membrane muqueuse, peu rouge, était cependant enflammée; on voyait près du pylore un petit ulcère. La face interne des intestins, tapissée d'une matière mucoso-bilieuse, n'offrait point d'altération sensible, excepté dans le rectum, où l'on voyait quelques taches rougeâtres.

*Expérience 2<sup>e</sup>.* La même expérience a été répétée sur un petit chien, avec 4 gros de sabsine. L'animal est mort treize heures après l'opération, et on a trouvé l'intérieur de l'estomac d'un rouge vif; le rectum était aussi un peu enflammé.

*Expérience 3<sup>e</sup>.* A deux heures et demie on a pratiqué une incision à la partie interne de la cuisse d'un petit chien robuste; on a saupoudré la plaie avec 2 gros de poudre fine de sabsine, et on a réuni les lambeaux par quelques points de suture. Le lendemain, à midi, l'animal ne présentait aucun symptôme remarquable: il est cependant mort dans la nuit. Les poumons et l'estomac étaient sains; le duodénum offrait, près du pylore, une

tache circulaire noirâtre, d'environ une ligne d'épaisseur, formée par du sang extravasé; la membrane muqueuse, qui faisait partie de ce cercle, était d'un rouge foncé dans toute sa texture. Il y avait dans la membrane muqueuse du rectum plusieurs taches d'un rouge obscur. Le membre opéré était infiltré et très-enflamé.

810. Il résulte de ces expériences,

1°. Que la sabsine exerce une action locale assez énergique;

2°. Que ses effets dépendent principalement de son absorption et de son action sur le système nerveux, sur le rectum et sur l'estomac.

#### *Du Rhus radicans et du Toxicodendron.*

811. Le *rhus radicans* est une plante de la famille des térébinthacées de Jussieu, et que Linnæus a rangée dans la pentandrie digynie.

M. Bosc, à qui nous devons de très-belles observations sur cette plante, s'est assuré qu'elle n'est qu'une variété du *rhus toxicodendron*, dont elle ne diffère que par ses folioles, qui sont glabres et très-entières; en sorte qu'on devrait les confondre sous la même dénomination de *rhus toxicodendron*. Voici la description que ce savant naturaliste a donnée de cette dernière.

« Racine ligneuse, traçante, rougeâtre, à fibrilles peu  
 » nombreuses : tige ligneuse, radicante, rameuse, sou-  
 » vent flexueuse, cassante : l'écorce d'un gris brun : ra-  
 » meaux alternes, en tout semblables à la tige; les supé-  
 » rieurs seuls radicans, les inférieurs perpendiculaires à  
 » la tige; tous allongés, minces, rarement branchus, et  
 » ne portant des feuilles et des fleurs qu'à leur extrémité;

» sur la pousse de l'année. Les radicules radicales, plus  
 » ou moins nombreuses, naissent au-dessous de la plus  
 » basse feuille, à l'extrémité des pousses de l'année pré-  
 » cédente. Feuilles alternes, ternées, naissant ordinai-  
 » rement au nombre de quatre ou cinq sur la pousse de  
 » l'année : le pétiole commun renflé à sa base, presque  
 » cylindrique, plus ou moins velu, long de deux à trois  
 » pouces sur une ligne de diamètre : les folioles ovales,  
 » lancéolées, acuminées, tantôt anguleuses, tantôt eu-  
 » tières, tantôt glabres, tantôt velues; mais toujours plus  
 » en dedans, encore plus sur les nervures : les moyennes  
 » longues de trois pouces sur deux de largeur : les infé-  
 » rieures presque sessiles, partagées inégalement par la  
 » grande nervure : la supérieure longuement pétiolée : les  
 » angles, lorsqu'il y en a, toujours en petit nombre,  
 » toujours obtus, et ne se montrant qu'à la moitié et plus  
 » souvent aux deux tiers de sa longueur. Fructification  
 » dioïque, en épis axillaires : les épis composés à la  
 » base, simples au sommet, en même nombre que les  
 » feuilles : l'axe commun flexueux, un peu velu, long  
 » d'environ un pouce : fleurs pédunculées, solitaires; les  
 » pédoncules alternes, perpendiculaires à l'axe, à peine  
 » longs d'une ligne : calice à cinq feuilles, attaché à un  
 » réceptacle charnu : les folioles presque ovales, glabres,  
 » caduques, d'un vert blanchâtre, à peine longues d'une  
 » demi-ligne : corolle de cinq pétales attachés à un ré-  
 » ceptacle : pétales lancéolés, cadues, deux fois plus  
 » longs que le calice, glabres, recourbés et repliés en  
 » dehors, d'un vert blanc, quelquefois veiné de brun :  
 » étamines au nombre de cinq, attachées au réceptacle,  
 » moins longues que la corolle : filet aplati, plus large à

» sa base , rouge : anthères jaunes , presque ovales , creu-  
 » sées par un sillon longitudinal : pistil à germe ovale ,  
 » très-velu , à style gros , court et glabre , à trois stig-  
 » mates bruns , sessiles , dont l'un est toujours plus gros  
 » que les autres : fruit à baie sèche , presque ronde , ve-  
 » lue , sillonnée par sept à huit fossettes longitudinales ,  
 » ne contenant qu'une seule semence. Cette plante est  
 » dioïque » ( *Actes de la Société de Médecine de*  
*Bruxelles* ). Elle est extrêmement commune en Caroline.

*Action du Rhus radicans sur l'économie animale.*

*Expérience 1<sup>re</sup>.* On a fait avaler à un petit chien 3 gros de poudre sèche de *rhus radicans* : l'animal n'a rien éprouvé.

*Expérience 11<sup>e</sup>.* On a appliqué sur le tissu cellulaire du dos d'un petit chien 2 gros et demi d'extrait aqueux de *rhus radicans*. Trois jours après , l'animal n'avait offert aucun phénomène remarquable.

*Expérience 111<sup>e</sup>.* A sept heures du matin , une demi-once du même extrait a été appliquée sur le tissu cellulaire de la partie interne de la cuisse. A dix heures , l'animal n'avait rien éprouvé ; il en était de même à six heures du soir. Le lendemain , à dix heures du matin , il commençait à être un peu abattu. A dix heures et demie du soir , il était insensible et immobile ; la respiration ne s'exerçait presque plus ; il lui était impossible de se tenir debout. Un quart-d'heure après , il a fait deux ou trois inspirations profondes , et il est mort. On l'a ouvert le lendemain. Le canal digestif était vide et n'offrait aucune lésion ; la blessure était légèrement enflammée , et le

membre opéré présentait une infiltration séroso-sanguinolente.

*Expérience iv<sup>e</sup>.* A huit heures du matin, on a introduit dans l'estomac d'un chien de moyenne taille une demi-once d'extrait aqueux de *rhus radicans*, et on a lié l'œsophage. Le lendemain, à dix heures du soir, l'animal n'avait pas encore paru incommodé. Le jour suivant, à sept heures du matin, il commençait à être abattu; cependant il conservait le libre usage de ses sens et du mouvement, et il ne poussait aucune plainte. A dix heures il avait des vertiges très-forts, et il tombait lorsqu'on le faisait marcher; sa tête était lourde, ses pupilles un peu dilatées; il voyait et il entendait assez bien; la respiration était lente et peu gênée; il n'y avait point de convulsion, et il ne poussait aucune plainte. A une heure on l'a trouvé mort; et on en a fait l'ouverture. Estomac contenant une assez grande quantité d'un fluide brunâtre et visqueux; membrane muqueuse d'un rouge vif par plaques, évidemment enflammée; nulle altération dans le canal intestinal; sang des cavités du cœur rouge foncé et fluide; poumons rouges, très-crépitaus, contenant un peu de sang.

*Expérience v<sup>e</sup>.* On a injecté dans la veine jugulaire d'un chien très-fort un gros du même extrait dissous dans 3 gros d'eau. Une heure et demie après, l'animal avait vomé six fois des matières mucoso-bilieuses, et il avait eu une selle. Le lendemain il se portait à merveille. 30 grains injectés dans la veine jugulaire d'un petit chien ont fourni des résultats analogues.

*Expérience vi<sup>e</sup>.* On a répété la même expérience sur un petit chien, avec un gros 6 grains dissous dans 2 gros

et demi d'eau. L'animal a haleté beaucoup et paraissait suffoqué. On l'a mis par terre, et il était tellement insensible qu'on l'a cru mort. Il a expiré une minute après, au milieu d'un tremblement assez marqué des muscles de tout le corps. On l'a ouvert sur-le-champ. Le sang contenu dans le cœur était fluide, et d'un rouge foncé dans le ventricule gauche; poumons dans l'état naturel.

## OBSERVATIONS.

1°. Le célèbre *Fontana* rapporte qu'ayant touché, à trois reprises différentes et à plusieurs jours d'intervalle, des feuilles de *toxicodendron*, il éprouva des symptômes fâcheux : quatre ou six jours après, les paupières, les extrémités des oreilles, et en général toutes les parties du visage se tuméfièrent et paraissaient remplies d'un fluide aqueux. Les intervalles qui séparent les doigts de la main devinrent rouges et se couvrirent de petites vésicules pleines d'une humeur transparente; l'épiderme tomba par petites écailles; et il éprouva une cuisson terrible pendant quinze jours, et une démangeaison insupportable pendant quinze autres jours : le pouls était très-agité. MM. *Gouan* et *Amoureux* ont constaté ces mêmes effets vésicans sur la peau.

Le lait de ces feuilles ne produisit aucun phénomène, appliqué sur le tissu cellulaire des lapins, des cochons d'Inde et des pigeons; il en fut de même lorsqu'on le leur fit avaler (1).

2°. M. *Boullon*, médecin d'Abbeville, s'inocula impu-

---

(1) *Traité sur le Venin de la Vipère*, par Félix Fontana, t. II, p. 160. Florence, 1781.

nément du suc de *rhus toxicodendron* (ALIBERT, *Matière médicale*, t. I, p. 450, 3<sup>e</sup> édit.).

3<sup>o</sup>. M. Van-Mois, qui a fait un travail intéressant sur cette plante, pense que ses effets malfaisans sont dus à un gaz qu'elle exhale pendant la nuit, à l'ombre et dans un temps couvert, plutôt qu'à son suc laiteux. Ce gaz n'est autre chose, d'après lui, que de l'hydrogène carboné, tenant en dissolution un miasme délétère hydrocarboné. Ses effets sur l'économie animale varient suivant la disposition des individus et les circonstances dans lesquelles ils sont placés : telle personne, par exemple, ne pourra pas passer à côté d'un *toxicodendron* sans en ressentir des effets plus ou moins désagréables ; telle autre ; au contraire, pourra le manier impunément. M. Van-Mois, après avoir recueilli une certaine quantité de ce gaz sous un cylindre couvert d'un étui de carton noir, engagea son frère, qui était très-sensible aux effluves du *rhus*, à y plonger la main. Dans le même instant où l'immersion eut lieu, celui-ci éprouva une cuisson brûlante, suivie d'une inflammation, de la dureté de la partie et de l'enflure. La même expérience, répétée avec le gaz recueilli en plein midi, et dans un vase exposé au soleil, fut sans effet. (*Actes de la Société de Médecine de Bruxelles.*)

812. Les divers faits que nous venons de rapporter tendent à prouver,

1<sup>o</sup>. Que la partie la plus active du *rhus radicans* ou *toxicodendron* est celle qui se dégage à l'état de gaz lorsqu'il ne reçoit pas les rayons directs du soleil ;

2<sup>o</sup>. Qu'elle agit comme les poisons âcres ;

3<sup>o</sup>. Que l'extrait aqueux, administré à l'intérieur ou

appliqué sur le tissu cellulaire , détermine une irritation locale , suivie d'une inflammation plus ou moins intense , et qu'il exerce une action stupéfiante sur le système nerveux après avoir été absorbé ;

4°. Qu'il paraît agir de la même manière lorsqu'il a été injecté dans la veine jugulaire.

813. Le *rhus vernix* produit des effets analogues à ceux qui viennent d'être exposés.

*De l'Anémone pulsatile* ( *Anemone pulsatilla* , *Teigne-œuf* , *Coquelourde* , *Herbe-au-vent* ).

814. Cette plante appartient à la famille des renou-lacées de Jussieu , et à la polyandrie polygynie de L.

Involucre caulinaire , profondément découpé en laminières velues ou étroites , placées à deux centimètres au-dessous de la fleur : corolle de cinq à neuf pétales oblongs , droits , relevés , et un peu plus velus en dehors : un grand nombre d'étamines plus courtes que la corolle : capsules nombreuses , ramassées en tête , surmontées d'une queue plumbeuse : tige sans feuilles ( hampe ) , haute de deux pieds , cylindrique , velue , portant à son sommet une fleur violette assez grande : feuilles radicales pétiolées , allongées , bipinnées , velues et blanchâtres dans leur jeunesse , presque glabres dans un âge avancé , et à découpures fines et pointues. On la trouve sur les collines sèches et découvertes.

*Action de l'Anémone pulsatile sur l'économie animale.*

*Expérience 1<sup>re</sup>.* A une heure on a fait une plaie à la partie interne de la cuisse d'un fort chien ; on a appliqué sur le tissu cellulaire 2 gros et demi d'extrait aqueux d'anémone

pulsatile, et on a réuni les lambeaux par quelques points de suture. Le lendemain, à huit heures du matin, l'animal n'avait rien éprouvé de remarquable. Le soir il était faible, peu sensible, et se tenait couché sur le côté; cependant il n'avait point de vertiges et il ne se plaignait pas. Il est mort le jour suivant, à cinq heures du matin. La membrane muqueuse de l'estomac était généralement rouge; elle offrait çà et là des points d'un rouge très-vif; le rectum était un peu enflammé; il n'y avait point d'altération sensible dans les poumons; le membre opéré était très-enflammé.

*Expérience II<sup>e</sup>.* A huit heures du matin, on a recommencé l'expérience avec un chien de moyenne taille, et on n'a employé qu'un gros d'extrait; six heures après, l'animal ne paraissait point malade. Le lendemain, à neuf heures du matin, il a bu une assez grande quantité d'eau qu'il a rejetée aussitôt après; il était abattu, mais il pouvait marcher. A onze heures il était couché sur le côté et immobile; ses inspirations étaient rares et profondes. A une heure il continuait à faire des efforts pour vomir; ses extrémités postérieures étaient tellement faibles qu'il lui était impossible de se tenir debout. Il est mort à quatre heures. On n'a pas pu découvrir la moindre altération cadavérique dans le canal digestif. La plaie était très-enflammée.

*Expérience III<sup>e</sup>.* A huit heures du matin, on a introduit dans l'estomac d'un chien d'une grande taille 5 onces et demie de suc de feuilles fraîches d'anémone pulsatile (ce suc contenait 3 onces d'eau que l'on avait été obligé d'employer pour en faire l'extraction): on a lié l'œsophage. A neuf heures, l'animal a commencé à se plaindre; il a fait des efforts pour vomir, et il a eu une selle

assez abondante. Une heure après, les efforts de vomissement et les plaintes continuaient comme auparavant. A une heure il avait eu deux autres selles et il était dans un état fâcheux : couché sur le côté, insensible et presque sans mouvement, il pouvait être pincé et agité en tous sens sans donner le moindre signe de connaissance ; les organes de la vision et de l'ouïe n'étaient plus impressionnables ; les membres, dans un grand état de relâchement, n'étaient le siège d'aucun mouvement convulsif ; la respiration, accélérée, s'exerçait d'une manière pénible. On a essayé en vain de le relever ; il est retombé sur-le-champ comme une masse inerte. Ces symptômes ont augmenté d'intensité, et l'animal est mort à deux heures. On l'a ouvert dans le même instant. Le cœur s'est contracté pendant dix minutes ; alors on l'a incisé : le sang contenu dans les ventricules était noirâtre et fluide ; les poumons offraient plus de densité que dans l'état naturel ; ils étaient peu crépitans, et s'enfonçaient un peu dans l'eau, surtout lorsqu'on soumettait à cette épreuve les tranches les plus denses. L'estomac, distendu par une assez grande quantité d'alimens, renfermait un fluide visqueux, verdâtre ; la membrane muqueuse qui entre dans sa composition présentait une couleur rouge-cerise dans le tiers le plus voisin du pylore ; dans le reste de son étendue elle était d'un rouge plus foncé et parsemée de plaques saillantes presque noires, dans lesquelles on découvrait facilement du sang veineux extravasé ; la membrane musculuse sous-jacente paraissait peu altérée ; le rectum, enflammé, recouvert de taches rouges, contenait des excréments verdâtres ; le reste du canal intestinal était comme dans l'état naturel.

*Expérience iv<sup>e</sup>.* Nous avons souvent administré à des chiens depuis 4 jusqu'à 6 gros de poudre sèche d'anémone pulsatile : ces animaux n'ont paru éprouver aucune incommodité.

## OBSERVATIONS.

1<sup>o</sup>. *Helwing* dit que le sirop de pulsatile a donné lieu à des accidens funestes.

2<sup>o</sup>. *Bulliard* rapporte qu'un vieillard atteint depuis long-temps d'un rhumatisme goutteux, appliqua sur le mollet la racine de cette plante broyée entre deux pierres, et se coucha après avoir bu une bonne bouteille de vin. Il fut en proie à des souffrances cruelles pendant dix à douze heures, et toute la jambe fut gangrenée. On fit des scarifications et on appliqua des compresses d'eau-de-vie camphrée : ces moyens arrêterent les progrès du mal, et l'individu fut entièrement guéri de son rhumatisme (*Histoire des Plantes vénéneuses de la France*, p. 79).

3<sup>o</sup>. M. P., pharmacien, éprouva une grande démangeaison aux yeux, des coliques et des vomissemens pour avoir pilé de l'anémone pulsatile desséchée : les délayans firent cesser tous les accidens.

815. Nous croyons pouvoir conclure de tout ce qui précède,

1<sup>o</sup>. Que l'anémone pulsatile détermine une inflammation intense de parties avec lesquelles elle est en contact;

2<sup>o</sup>. Qu'elle est absorbée et portée dans le torrent de la circulation ;

3<sup>o</sup>. Qu'elle paraît agir en stupéfiant le système nerveux ;

4°. Qu'elle exerce probablement aussi une action irritante sur les poumons et sur l'estomac.

5°. Que ses propriétés délétères résident dans toutes les parties de la plante fraîche ;

6°. Enfin que ses effets sont beaucoup moindres, et deviennent même nuls lorsqu'elle a été desséchée.

Plusieurs autres espèces de ce genre sont vénéneuses.

1°. *Vicat* a vu l'extrait d'*anemone pratensis* déterminer, à la dose de 2 gros, des *rongemens* dans l'estomac. *Bergius* rapporte, dans sa Matière médicale, pag. 490, qu'un enfant eut les paupières rouges et tuméfiées avec obscurcissement de la vue, pour avoir été exposé à la vapeur qui se dégagait lorsqu'on évaporait le suc de cette plante pour le transformer en extrait.

2°. La décoction d'*anemone sylvestris*, d'après *Bulliard*, a occasionné des convulsions horribles qui ont mis le malade dans le plus grand danger, et qui n'ont cédé qu'à une forte dissolution de miel.

3°. Les animaux qui broutent les jeunes pousses de l'*anemone nemorosa* (des bois) éprouvent de la faiblesse dans les jambes, un tremblement, des déjections sanguinolentes, et périssent en peu de jours. Les habitans du Kamtschatka se servent de cette plante pour empoisonner leurs flèches, et les blessures sont presque toujours mortelles.

4°. Il est probable que les anémones *palmata*, *narcissiflora* et *ranunculoides* sont également vénéneuses.

#### *De l'Aconit.*

816. *Caractères du genre.* L'aconit, rangé par Linné dans la polyandrie polygynie, et par Jussieu dans les renon-

enlacées , offre un calice à cinq folioles , dont la supérieure est concave en forme de casque : les pétales sont nombreux , très-petits , en forme d'écailles : les deux supérieurs , appelés *nectaires* par Linné , sont allongés , cachés sous le casque , munis d'un long ongllet , coudés à l'extrémité , de sorte que leur limbe est rélléchi et a la forme d'une lèvre , et que leur extrémité est épaisse , obtuse , en forme de crosse : les capsules sont le plus souvent au nombre de trois , oblongues , droites , pointues.

*Aconitum napellus* (napel). Tige droite , simple , ferme , feuillée , haute de six décimètres , se terminant par un épi un peu dense , dont les fleurs sont d'un bleu violet , assez grandes , serrées , solitaires sur leur pédoncule : feuilles pétiolées , palmées , multifides , à découpures linéaires , d'un vert noirâtre , luisantes : pédicelles pubescens : le casque des fleurs est convexe et d'une longueur double de sa hauteur : les deux pétales cachés sous le casque ont la sommité obtuse , tendant très-légèrement à se rouler en dehors. Il croit dans les lieux convertis et humides des montagnes. Toutes les parties de l'aconit à l'état frais , mâchées , déterminent un sentiment d'ardeur et des douleurs dans la bouche et dans le gosier.

*Action de l'Aconit napel sur l'économie animale.*

*Expérience 1<sup>re</sup>.* A midi on a fait avaler à un petit chien robuste 2 gros d'extrait aqueux d'aconit acheté chez un pharmacien ; un quart-d'heure après , l'animal était un peu assoupi , fermait les yeux , baissait la tête , puis tout-à-coup se dressait et faisait un mouvement analogue à celui qu'exécutent les personnes qui se réveillent après

s'être endormies debout ou sur une chaise. Pendant cette secousse il était menacé d'une chute sur le derrière; les battemens du cœur étaient réguliers et un peu accélérés. Le lendemain il éprouvait quelques vertiges. Il est mort le jour suivant. Le cerveau n'offrait aucune altération; les poumons, denses, brunnâtres, étaient gorgés de sang et moins crépitans que dans l'état naturel; le canal digestif était sain.

*Expérience II<sup>e</sup>.* On a introduit dans l'estomac d'un petit chien une demi-once d'extrait aqueux d'aconit acheté chez un autre pharmacien et dissous dans une once d'eau : on a lié l'œsophage. Quatre jours après, l'animal ne paraissait pas encore sous l'influence du poison. Il est mort le sixième jour sans avoir offert d'autre symptôme que l'abattement inséparable de l'opération. L'ouverture du cadavre n'a fait voir aucune altération dans les organes intérieurs.

*Expérience III<sup>e</sup>.* On a appliqué sur le tissu cellulaire du dos d'un petit carlin assez fort un gros du même extrait. Le lendemain, l'animal était assoupi, marchait assez bien, mais paraissait peu porté au mouvement; les battemens du cœur étaient accélérés; il a refusé les alimens; il n'avait ni vertiges ni convulsions. Il a expiré dans la nuit du jour suivant. Les poumons étaient un peu gorgés de sang, moins crépitans qu'ils ne le sont ordinairement; le cerveau et l'estomac n'offraient aucune altération.

*Expérience IV<sup>e</sup>.* A midi on a répété la même expérience avec 2 gros du même poison que l'on a appliqué sur le tissu cellulaire de la cuisse d'un petit carlin. Une demi-heure après, l'animal n'avait éprouvé aucun symptôme remarquable; il en était de même à six heures du soir.

Le lendemain , à une heure , il était dans un grand état d'insensibilité : couché sur le côté , on pouvait l'agiter en tous sens comme une masse inerte ; il ne pouvait plus se soutenir ; ses pattes antérieures étaient un peu écartées , et l'animal les allongeait de temps en temps comme s'il eût voulu les roidir ; mais ce mouvement était lent et faible ; les pupilles n'étaient que peu dilatées ; les organes des sens jouissaient presque de toutes leurs facultés , et l'animal ne poussa aucune plainte ; la respiration et la circulation s'exerçaient avec lenteur. Il est mort dans la nuit ; on l'a ouvert le jour suivant. Le membre opéré était livide à l'extérieur ; en incisant la peau on voyait une inflammation très-étendue et une infiltration séroso-sanguinolente ; il y avait aussi plusieurs taches formées par du sang noir extravasé. L'estomac était sain ; le rectum offrait quelques taches rougeâtres ; il n'y avait point d'altération dans le reste du canal intestinal ; les poumons , d'une couleur rouge assez foncée , contenaient un peu de sang noir et étaient assez crépitans.

*Expérience v<sup>e</sup>.* On a injecté dans la veine jugulaire d'un petit chien 36 grains du même extrait dissous dans une demi-once d'eau. L'animal a uriné sur-le-champ ; il a eu de légers vertiges , et il a fait des efforts infructueux pour vomir ; les vertiges ont été en augmentant , au point que , cinq minutes après l'injection , il est tombé sur les pattes postérieures , plus faibles que les antérieures. On l'a relevé ; il était assoupi , et fléchissait de temps en temps ses extrémités postérieures. Six minutes après il a eu une selle ; le lendemain , il a mangé et ne paraissait pas très-malade. Le jour suivant , les vertiges se sont manifestés de nouveau ; il s'est couché sur le côté , était peu

sensible, et il a expiré au bout de vingt-six heures. On n'a trouvé aucune lésion remarquable après la mort.

*Expérience vi<sup>e</sup>.* On a injecté dans la veine jugulaire d'un petit chien robuste 36 grains du même extrait dissous dans 2 gros d'eau. L'animal a poussé des cris sur-le-champ; peu de temps après il a été profondément assoupi, les organes des sens sont devenus insensibles; il n'a pas eu de convulsions. Quatre minutes après, il a fait un dernier effort pour respirer, et il est mort. On l'a ouvert dans le même instant. Le cœur se contractait avec assez de force; le sang contenu dans le ventricule gauche était fluide et d'un rouge vif; celui que renfermait la cavité droite était coagulé et noirâtre. Les poumons étaient roses et crépitans.

*Expérience vii<sup>e</sup>.* On a appliqué sur le tissu cellulaire du dos d'un petit chien un gros 6 grains d'extrait résineux d'aconit: l'animal est mort trente heures après, et il avait éprouvé des vertiges. L'autopsie cadavérique n'a éclairé en aucune manière sur la cause de sa mort.

*Expérience viii<sup>e</sup>.* On a injecté dans la veine jugulaire d'un petit chien 18 grains d'extrait résineux d'aconit suspendus dans un gros et demi d'eau. Au bout de cinq minutes, l'animal était assoupi. Un quart d'heure après sa marche était chancelante; le lendemain il était abattu et refusait les alimens. Il est mort le sixième jour. Les organes intérieurs ne paraissaient pas altérés.

817. Ces expériences ont été faites avec l'extrait d'aconit qui se vend dans quelques pharmacies, et que l'on prépare le plus souvent en faisant une forte décoction de la plante, et en évaporant le produit à une température assez élevée. Il était aisé de prévoir que l'extrait ainsi préparé ne

devait pas être aussi actif que celui qui aurait été obtenu en exprimant le suc de la plante fraîche et en l'évaporant au bain-marie. En effet, il existe un certain nombre de substances végétales qui se volatilisent à la température de l'eau bouillante, d'autres sont décomposées; et il n'est pas douteux que la couleur noire de la majeure partie des extraits que l'on trouve dans le commerce ne dépende de la décomposition d'un ou de plusieurs des principes qui faisaient partie du végétal. Ces considérations nous ont engagés à entreprendre de nouvelles expériences dans le dessein de comparer les propriétés délétères de ces deux espèces d'extrait d'aconit. Nous avons étendu ces recherches aux principales préparations de ce genre employées en médecine, et nous pouvons affirmer, 1<sup>o</sup> que certains extraits préparés en exprimant les suc<sup>s</sup> des plantes fraîches, et en les évaporant au bain-marie, sont incomparablement plus actifs que ceux que l'on obtient par tout autre procédé; 2<sup>o</sup> qu'ils sont d'une couleur jaunâtre qui contraste singulièrement avec la couleur noire de ceux que l'on trouve dans le commerce, ce qui dépend sans doute de la décomposition que ceux-ci éprouvent par le calorique; 3<sup>o</sup> que les extraits de ces plantes que l'on vend dans les pharmacies diffèrent beaucoup entre eux sous le rapport de leur action sur l'économie animale; qu'il en est un très-grand nombre qui ne jouissent d'aucune vertu : ce qui nous semble devoir fixer particulièrement l'attention de MM. les Professeurs chargés de visiter les pharmacies.

On sentira facilement l'exactitude de ces conclusions en comparant attentivement les expériences précédentes avec celles dont nous allons rendre compte, qui ont été

faites avec de l'extrait d'aconit préparé avec le plus grand soin (1).

*Expérience ix<sup>e</sup>.* A huit heures du matin, on a appliqué sur le tissu cellulaire de la cuisse d'un petit chien très-robuste, un gros et demi d'extrait aqueux d'aconit. A huit heures et un quart, l'animal était agité, parcourait rapidement le laboratoire, et poussait des cris plaintifs. A huit heures trente-cinq minutes sa marche était chancelante; il était en proie à des vertiges très-intenses, et conservait la faculté de voir et d'entendre; l'agitation avait été en augmentant. Quelques instans après, il s'est couché sur de la paille qu'il a remuée de temps en temps pour se creuser un gîte. A neuf heures un quart, il a vomé une assez grande quantité de matières alimentaires; les autres symptômes avaient acquis plus d'intensité. A neuf heures et demie nouveau vomissement; l'animal, qui s'était relevé quelques minutes auparavant, est tombé sur le côté dans un grand état de roideur, et il a fortement allongé les extrémités postérieures. Deux minutes après, il s'est redressé de nouveau, a fait quelques pas en vacillant, et a poussé des cris plaintifs; sa physionomie portait l'empreinte de la souffrance. Il est mort à dix heures trois quarts, et il n'a offert aucun signe de paralysie dans les extrémités postérieures.

*Examen cadavérique* à onze heures et un quart. Le membre opéré était à peine enflammé; le canal digestif

---

(1) M. Richard, professeur particulier de chimie, et pharmacien à l'hôpital de la Charité, a bien voulu se charger de préparer et de nous fournir les extraits dont nous parlons; nous lui en témoignons toute notre reconnaissance.

n'offrait aucune altération ; le cœur était flasque et contenait du sang noir et épais ; les poumons , d'un rose tirant sur le rouge , étaient crépitans.

*Expérience x<sup>e</sup>.* A neuf heures moins un quart , on a introduit dans l'estomac d'un petit chien assez robuste 2 gros 10 grains du même extrait dissous dans une once d'eau , et on a lié l'œsophage. Vingt minutes après , l'animal a fait des efforts pour vomir ; ses extrémités postérieures commençaient à faiblir , et il était dans un état d'agitation marquée ; il conservait le libre usage des sens et du mouvement ; sa démarche était néanmoins un peu chancelante. A neuf heures vingt minutes il était couché sur le côté , se plaignait et offrait des mouvemens convulsifs dans la tête : on l'a mis sur ses pattes et on a voulu le faire marcher ; il a fait quelques pas en vacillant et s'est couché de nouveau ; ses extrémités postérieures étaient entièrement paralysées , et il paraissait souffrir beaucoup. A neuf heures trois quarts l'agitation était extrême ; l'animal poussait des cris aigus , marchait de droite à gauche en traînant les pattes de derrière , et retombait après avoir parcouru le laboratoire en différens sens ; les contractions convulsives des muscles de la tête imprimaient à cette partie des mouvemens brusques comparables aux secousses qu'occasionne le fluide électrique accumulé sur les grenouilles ; les organes de l'ouïe et de la vision paraissaient exercer librement leurs fonctions. Ces symptômes ont acquis un nouveau degré d'intensité , et l'animal est mort à onze heures moins un quart. On l'a ouvert une demi-heure après. La membrane muqueuse de l'estomac et du duodénum était légèrement enflammée ; le rectum n'offrait aucune altération ; les poumons étaient crépi-

tans ; les ventricules du cœur contenaient une très-grande quantité de sang coagulé et très-noir.

*Expérience XI<sup>e</sup>.* *Wepfer* fit prendre à un loup deux morceaux de viande contenant environ 2 gros de racine d'aconit napel. Huit minutes s'étaient à peine écoulées que l'animal vomit un des morceaux avec des mucosités visqueuses et écumeuses ; il souffrait du bas-ventre et vomit de nouveau. Voyant, peu de temps après, qu'il se portait assez bien, on lui donna, dans du petit-lait, 2 gros de la même racine divisée ; il ne tarda pas à vomir plusieurs fois, et il contractait souvent l'abdomen. Une demi-heure après, il agita ses pattes de devant avec force, creusa une fosse sur le sol, et se coucha sur le côté. On le fit lever et marcher, il recommença à creuser ; il offrait un tremblement général, mais n'avait point de vertiges ni de convulsions. Il se coucha de nouveau sur le côté et fit des efforts pour vomir ; sa bouche se remplit d'écume. On incisa l'abdomen, et il expira deux heures après l'ingestion du premier bol, sans donner le moindre signe de douleur. L'estomac se contractait ; les intestins animés de leur mouvement péristaltique se resserrèrent sans qu'il y eût excréation de matières fécales ; l'intérieur du canal digestif était enflammé dans plusieurs points ; on y voyait plusieurs vers vivans ; l'oreillette et le ventricule droits contenaient un peu de sang écumeux et beaucoup de grumeaux ; le ventricule gauche ne renfermait qu'un de ces grumeaux à sa partie supérieure (ouvrage cité, pag. 178).

*Expérience XII<sup>e</sup>.* *Bonet* donna à un chien âgé de trois semaines un demi-gros de racine fraîche d'aconit napel bien divisée ; l'animal mourut deux heures après.

Les symptômes qu'il éprouva furent des vomissemens , des mouvemens convulsifs de tout le corps et de la faiblesse dans les extrémités postérieures ; l'estomac n'était pas enflammé ; le sang était fluide , et la vessie contenait beaucoup d'urine. (*Sepulchretum Boneti* , p. 493, t. III. *Lugduni* , 1700. )

*Expérience XIII<sup>e</sup>*. A huit heures du matin , on a introduit dans l'estomac d'un chien robuste et de moyenne taille 5 gros de racine fraîche d'aeonit napel contuse , et on a lié l'œsophage. Cinq minutes après , l'animal a commencé à faire de violens efforts pour vomir ; il s'est plaint ; il a rapidement parcouru le laboratoire avec un air égaré , et il était évidemment agité. A huit heures onze minutes il éprouvait de légers vertiges , et il n'avait presque pas cessé de se plaindre et de faire des efforts de vomissement ; il poussait des cris et commençait à ne plus pouvoir se tenir sur les pattes postérieures. Trois minutes après , il a fait une chute pendant qu'il cherchait à marcher ; on l'a relevé , mais il n'a pas tardé à retomber ; les battemens du cœur étaient inégaux , tantôt forts , tantôt faibles ; les pupilles dilatées ; il n'y avait aucun mouvement convulsif , et l'animal conservait le libre usage de ses sens. A six heures dix-sept minutes , le pouls offrait cent cinquante pulsations par minute ; il était régulier et fort ; l'animal était immobile et presque insensible. A huit heures vingt-une minutes , il a tout-à-coup renversé la tête sur le dos , et ses pattes étaient roides et écartées : cet état a duré deux minutes ; alors il a expiré. On l'a ouvert sur-le-champ. Le cœur ne se contractait plus , même après l'irritation occasionnée par l'incision du péricarde ; il était très-distendu et contenait du sang

vermeil et fluide dans les cavités aortiques. Le ventricule droit était rempli de sang noir également fluide ; les pounons paraissaient sains ; l'estomac renfermait presque toute la racine ingérée ; sa tunique interne était à peine rouge.

*Expérience XIV<sup>e</sup>.* A sept heures du matin , on a introduit dans l'estomac d'un earlin robuste et de moyenne taille 2 onces de suc de feuilles fraîches d'*aconit napel*, auxquelles on avait ajouté une quantité égale d'eau ; on a lié l'œsophage. Peu de temps après, l'animal a paru agité. A dix heures il n'éprouvait pas de phénomène sensible. A sept heures du soir il avait fait souvent des efforts pour vomir ; il était un peu assoupi , et les extrémités postérieures commençaient à faiblir ; cependant il conservait l'usage des sens et la libre faculté de se mouvoir ; sa respiration était profonde. Le lendemain matin , à six heures , on l'a trouvé mort. L'estomac était rempli d'un fluide noirâtre , comme bilieux ; il n'y avait aucune trace d'inflammation dans le canal digestif ; le cœur était rempli de sang noir coagulé ; les pounons , peu crépitans , offraient plusieurs plaques livides , denses et gorgées de sang.

*Expérience XV<sup>e</sup>.* M. Brodie injecta dans le rectum d'un chat une once de suc de feuilles d'*aconit*. Trois minutes après, l'animal rejeta presque la totalité du fluide , et resta tranquille pendant six minutes : alors il vomit et essaya de marcher ; mais il chancelait comme s'il eût été ivre. Treize minutes après l'injection , il était couché sur le côté , immobile , excepté qu'il offrait de temps en temps de légers mouvemens convulsifs dans les membres. La respiration devint lente et pénible , et il paraissait mort

quarante-sept minutes après l'expérience. Peu d'instans avant d'expirer, le cœur donnait cent pulsations régulières par minute.

*Expérience xvr<sup>e</sup>.* Le même physiologiste appliqua sur le tissu cellulaire du côté d'un jeune lapin environ 20 gouttes de suc de feuilles d'aconit. Au bout de vingt-trois minutes les mêmes symptômes se déclarèrent, et l'animal mourut quarante-sept minutes après l'application de la substance délétère ( *Philosophical Transactions* , année 1811 , p. 1 , pag. 185 et 193 ).

Si l'on mâche (dit M. *Brodie*) une petite quantité de la feuille d'aconit , on éprouve un sentiment d'engourdissement dans les lèvres et les gencives qui ne diminue qu'après deux ou trois heures.

#### OBSERVATIONS.

1<sup>o</sup>. *John Crumpler* mange , à huit heures du soir , de la salade dans laquelle on avait ajouté , par mégarde , une certaine quantité d'aconit *napel*. Il éprouve sur-le-champ une chaleur brûlante à la langue et aux gencives , et une grande irritation dans les joues. Il croit que le sang ne circule plus dans ses membres ; cependant il n'a aucune envie de vomir. S'apercevant que les accidens augmentent , il boit environ une pinte d'huile et une grande quantité de thé , ce qui le fait vomir. Les symptômes , loin de disparaître , s'aggravent. A dix heures , *Vincent Bacon* , chirurgien anglais , est appelé , et il trouve le malade couché dans son lit , les yeux et les dents fixes , les mains et les pieds froids , son corps généralement recouvert d'une sueur froide , le pouls à peine sensible , et la respiration tellement courte qu'il est très-difficile de

l'apercevoir. Il lui fait avaler deux cuillerées d'esprit de corne de cerf qui le font tousser et vomir; puis il lui administre l'*infusum de carduus benedictus* jusqu'à ce qu'il ait obtenu plusieurs vomissemens. Le malade ne tarde pas à aller à la garde-robe, et il vomit de nouveau. Le pouls se relève un peu; mais il est intermittent et très-irrégulier. On lui fait prendre une potion d'*aq. epidem. ther. androm. conf. alkerme*, avec quelques gouttes de *sal volatile*, et *tinctura croc.* Le lendemain matin il était beaucoup mieux, et la guérison ne tarda pas à être complète (1).

2°. La racine d'aconit napel fut administrée à quatre brigands. Deux d'entre eux, après avoir éprouvé des douleurs violentes, furent sauvés par des moyens appropriés; les deux autres périrent, et il y en eut un qui, quelques heures après l'administration de cette racine, devint imbécille; la face se couvrit d'une sueur froide; l'asphyxie, les spasmes, les défaillances se déclarèrent; il eut des déjections alvines involontaires; il vomit des matières bilieuses et livides; son corps se tuméfia, et il mourut apoplectique (2).

3°. *Willis* rapporte qu'un homme mourut maniaque, et en très-peu de temps, pour avoir mangé de la salade dans laquelle il entraît des feuilles fraîches d'aconit napel (*De Anima Brutorum*, p. 289).

4°. On a vu le suc d'aconit, introduit dans une petite blessure faite au pouce, provoquer des douleurs dans le doigt et dans le bras, la cardialgie, l'anxiété avec crainte

(1) *Philosophical Transactions*, vol. xxxviii, p. 287, année 1754, observ. iii.

(2) MATHIOLUS, in *Dioscorid.*, ed. C. Bauch., p. 708.

de suffocation, la lipothymie, l'agitation, enfin la gangrène et une abondante suppuration (1).

818. Il résulte des faits que nous venons d'exposer,

1°. Que le suc des feuilles d'aconit introduit dans l'estomac, dans le rectum, ou injecté dans le tissu cellulaire des chiens, détermine des accidens graves suivis d'une mort prompte ;

2°. Qu'il en est de même de la racine de cette plante, dont les effets paraissent encore plus marqués que ceux du suc des feuilles ;

3°. Que l'extrait aqueux d'aconit préparé en exprimant le suc de la plante fraîche, jouit à-peu-près des mêmes propriétés vénéneuses que le *suc*, tandis qu'il est incomparablement moins actif lorsqu'il a été obtenu par décoction ;

4°. Que l'extrait résineux est plus énergique que l'extrait aqueux ;

5°. Que ces diverses préparations sont absorbées, transportées dans le torrent de la circulation ; qu'elles agissent spécialement sur le système nerveux, et particulièrement sur le cerveau, où elles déterminent une espèce d'aliénation mentale ;

6°. Qu'elles exercent en outre une irritation locale capable de développer une inflammation plus ou moins intense ;

7°. Qu'elles paraissent agir sur l'homme comme sur les chiens.

L'*aconitum cammarum*, cappe de moine, est doué

(1) ALBERTI, *Jurisprudencia medica*, t. VI, p. 724, observ. de Rodder.

d'une saveur plus âcre que le précédent, et jouit de propriétés vénéneuses très-énergiques.

1°. *Mathiolo* rapporte qu'un criminel condamné à mort mangea de la racine de cette plante. Il éprouva une saveur de poivre un peu fort, et au bout de deux heures il fut saisi de vertiges, et de commotions de cerveau tellement violentes qu'il croyait avoir la tête pleine d'eau bouillante; il se déclara une enflure générale de tout le corps; le visage devint livide; les yeux étaient hors des orbites; enfin le malheureux mourut au milieu des convulsions les plus horribles.

2°. On trouve dans le *Sepulchretum* de Bonet, et dans les *Mémoires de l'Académie de Suède* des faits analogues au précédent. Autrefois on empoisonnait les flèches avec le suc de cette plante.

*L'aconitum anthora* paraît aussi être vénéneux. *Hoffmann* dit qu'il bouleverse l'estomac et détermine une chaleur brûlante accompagnée de soif et d'angoisse autour du cœur. *Solier*, *Lobel* et *Prevot* ont vu cette racine déterminer des vomissemens et des déjections alvines. Comment peut-il donc se faire que des auteurs anciens aient annoncé que cette racine était l'antidote des autres espèces d'aconit?

*L'aconitum lycoctonum* ( tue-loup ). La racine de cette plante mêlée avec de la salade occasionna beaucoup de malaise à plusieurs convives. D'autres personnes éprouvèrent des vertiges, de l'ardeur et de l'enflure dans la langue pour avoir mâché des fleurs de cette espèce d'aconit ( *ВЛУНИКУС*, l. c., p. 653 ).

*De la Chélidoine.*

819. La chélidoine (*chelidonium majus*) appartient à la polyandrie monogynie de L., et à la famille des papavéracées de Jussieu.

*Caractères.* Calice caduc à deux folioles ovales, concaves : corolle de quatre pétales presque ronds, ouverts, et d'un jaune doré ; les étamines sont nombreuses, avec des filets dégagés les uns des autres et égaux en longueur. Le fruit est une silique cylindrique, simple, biloculaire, noueuse, renfermant plusieurs graines. Ses tiges sont cylindriques, rameuses et légèrement velues ; ses feuilles sont ailées, grandes, molles, incisées, d'un vert tendre en dessus et d'une couleur glauque en dessous : des aiselles de ces feuilles il sort des pédoneules nus et en ombelle qui portent quatre, cinq, jusqu'à neuf fleurs, dont chacune a son pédoneule et sa stipule. La racine est d'un brun rougeâtre lorsqu'elle est récente, et noire quand elle est desséchée. Quelle que soit la partie de la chélidoine à laquelle on fasse une incision, il s'en écoule un suc jaunâtre, amer, caustique, d'une odeur désagréable, dont on se sert pour détruire les verrues et les cors des pieds. Elle croit par-tout, dans les haies, les fentes des vieux murs et les masures, surtout à l'ombre.

*Action de la Chélidoine sur l'économie animale.*

*Expérience 1<sup>re</sup>.* On a introduit dans l'estomac d'un petit chien faible 3 gros d'extrait aqueux de chélidoine, et on a lié l'œsophage. Au bout de six minutes, l'animal a fait des efforts violens pour vomir. Quatre heures après, il était couché sur le côté ; il faisait des inspirations profondes ;

La sensibilité et la mobilité étaient tellement diminuées que les organes de l'ouïe et de la vue n'étaient plus impressionnables, et qu'il lui était impossible de se tenir debout. Il est mort peu de temps après. L'estomac contenait une petite quantité d'un fluide excessivement visqueux et brunâtre; la membrane muqueuse était d'un rouge vif dans toute son étendue, et d'un rouge noirâtre dans ses replis; le canal intestinal n'était pas altéré; les poumons, d'une couleur rougeâtre, étaient crépitans et ne paraissaient pas affectés.

*Expérience II<sup>e</sup>.* A trois heures, on a pratiqué une incision à la partie interne de la cuisse d'un petit chien, et on a appliqué sur la plaie un gros et demi d'extrait aqueux de chélidoine dissous dans une petite quantité d'eau. A cinq heures, l'animal n'éprouvait aucun phénomène remarquable. Le lendemain, à neuf heures du matin, on l'a trouvé mort. Le canal digestif n'offrait aucune lésion sensible; la plaie était enflammée, et les poumons un peu livides.

*Expérience III<sup>e</sup>.* A sept heures du matin, on a répété l'expérience avec 2 gros du même extrait sur un chien de moyenne taille. A quatre heures, l'animal n'avait éprouvé aucun phénomène remarquable. A dix heures du soir il était peu sensible, se tenait couché sur le côté, et ne pouvait plus exercer aucun mouvement. Il est mort dans la nuit. Le canal digestif n'offrait point d'altération; les poumons étaient livides, gorgés de sang et peu crépitans; le membre opéré était tuméfié, infiltré et très-enflammé.

*Expérience IV<sup>e</sup>.* On a introduit dans l'estomac d'un chien de moyenne taille 4 onces de suc de chélidoine

préparé avec les feuilles : on a lié l'œsophage. L'animal a fait des efforts pour vomir, s'est plaint, et est devenu insensible. Il est mort dix heures après. La membrane muqueuse de l'estomac était enflammée; les poumons offraient çà et là des plaques livides un peu gorgées de sang.

820. Il résulte des faits qui précèdent,

1°. Que la chélideine et son extrait déterminent des accidens graves suivis de la mort;

2°. Que leurs effets délétères paraissent dépendre de l'irritation locale qu'ils exercent, autant que de leur absorption et de leur action sur le système nerveux;

3°. Qu'elle paraît aussi agir sur les poumons.

### *De la Staphysaigre.*

821. La staphysaigre (*delphinium staphysagria*) appartient à la polyandrie trigynie de L., et à la famille des renonculacées de Jussieu.

Semence triangulaire et même quadrangulaire, courbée, chagrinée, de couleur brunâtre : teste cassant, mince, d'une saveur âcre et amère : amande blanche, fade : albumen corné : embryon droit supérieur, radicule inférieure.

### *Action de la Staphysaigre sur l'économie animale.*

*Expérience 1<sup>re</sup>.* On a introduit dans l'estomac d'un petit chien robuste une once de staphysaigre réduite en poudre fine, et on a lié l'œsophage. Deux jours après, l'animal était abattu et n'avait éprouvé ni vertiges ni convulsions. Il est mort cinquante-quatre heures après l'opération. La membrane muqueuse de l'estomac offrait

une couleur rouge cramoisi dans le tiers de son étendue voisin du pylore; les autres portions étaient un peu moins rouges; il n'y avait aucune altération sensible dans les autres organes.

Un autre animal soumis à la même expérience a fourni des résultats analogues, excepté qu'il est mort au bout de quatorze heures.

*Hillefeld* a fait prendre à des chiens l'*infusum* de staphysaigre; ces animaux sont morts après avoir eu des vomissemens, des déjections involontaires, un tremblement général et une grande faiblesse.

*Expérience n<sup>o</sup>.* On a saupoudré une plaie faite à la partie interne de la cuisse d'un chien avec 2 gros de cette même poudre, et on a réuni les lambeaux par quelques points de suture. L'animal n'avait offert aucun symptôme remarquable soixante-douze heures après l'opération. Il est mort dans la nuit du troisième jour. Les poumons et le canal digestif étaient sains; le membre opéré refermait à la surface de la plaie une assez grande quantité de la poudre employée; il offrait une couleur verdâtre; l'inflammation, peu intense, s'était terminée par suppuration.

*Expérience n<sup>o</sup>.* On a répété la même expérience, à sept heures du soir, avec 2 gros de staphysaigre légèrement *humectés*. Le lendemain l'animal était un peu abattu. Le jour suivant, à six heures du matin, il éprouvait des vertiges tels qu'il ne pouvait pas marcher sans tomber; il ne poussait aucun cri plaintif, et conservait le libre usage des sens. Il est mort à midi. Le canal digestif n'offrait aucune altération; les poumons étaient rougeâtres, plus denses que dans l'état naturel; le mem-

bre opéré était gonflé , infiltré et très-enflammé ; l'inflammation s'étendait jusqu'à la quatrième côte sternale. Il n'y avait point d'escarre.

822. Ces faits nous portent à croire ,

1°. Que la staphysaigre n'est pas absorbée , et que ses propriétés délétères dépendent de l'irritation locale qu'elle détermine , et de la lésion sympathique du système nerveux ;

2°. Que c'est la partie soluble dans l'eau qui est la plus active : aussi les effets locaux de son administration sont-ils plus intenses lorsqu'on l'humecte avant de l'appliquer sur le tissu cellulaire (1).

#### *Du Narcisse des prés.*

823. Le narcisse des prés (*narcissus pseudonarcissus*) appartient à l'hexandrie monogynie de L. et à la famille des narcisses de Jussieu.

---

(1) Nous omettons souvent de faire connaître l'état du cerveau chez les animaux qui ont succombé après avoir pris une substance vénéneuse quelconque ; nous avons cependant examiné cet organe dans presque toutes les autopsies cadavériques que nous avons faites ; mais il nous a rarement présenté des lésions notables. Combien de fois n'avons-nous pas vu des animaux périr à la suite d'une lésion directe du système nerveux , sans que l'on ait pu découvrir , après la mort , le moindre changement dans la couleur , la structure et la consistance de l'encéphale ! Ce fait , qui d'ailleurs se trouve d'accord avec ce que l'on observe chez une multitude de malades qui succombent à des affections nerveuses , nous dispense de parler de cet organe , à moins qu'il ne soit le siège d'une lésion évidente.

*Caractères.* Calice coloré en jaune pâle , de six pièces égales , que plusieurs botanistes appellent *corolle* : nec-taire campanulé , d'un jaune plus foncé , de la longueur des pétales , plissé en haut , crénelé , divisé en six parties au sommet , et renfermant six étamines : scape comprimée , de huit à dix pouces , indivise , entourant toujours la base de la fleur , qui est grande , terminale et penchée : feuilles au nombre de deux ou trois , planes , obtuses , moins longues que la tige , un peu glauques. Cette plante se trouve dans les bois et les prés.

*Action du Narcisse des prés sur l'économie animale.*

*Expérience 1<sup>re</sup>.* A neuf heures et demie , on a introduit dans l'estomac d'un jeune chien de moyenne taille 4 gros d'extrait aqueux de narcisse des prés , et on a lié l'œsophage. Au bout d'une heure , l'animal a fait des efforts pour vomir. A midi , il a eu une selle dans laquelle il y avait une assez grande quantité de matières solides. Quarante minutes après il a fait de nouveau des efforts de vomissement. A huit heures du soir il était un peu agité , il poussait des cris plaintifs , et il éprouvait quelques légers vertiges ; sa respiration n'était point gênée. Il est mort dans la nuit. Le lobe gauche des poumons offrait , vers son bord inférieur , une tache violette , contenant du sang veineux et large comme un écu de six livres ; les autres portions de ce viscère étaient saines (1). L'estomac

---

(1) Ces taches doivent être considérées souvent comme des ecchymoses développées dans l'organe pulmonaire , à la suite d'un effort violent qui peut avoir déterminé la rupture de de quelques petits vaisseaux.

contenait une petite quantité d'un fluide muqueux brunâtre, que l'on pouvait facilement détacher; la membrane muqueuse présentait plusieurs taches irrégulières et assez étendues, d'une couleur rouge-cerise, sans ulcération apparente; le duodénum était un peu enflammé; la membrane muqueuse qui tapisse les parties les plus inférieures du rectum était un peu rouge; les ventricules du cerveau ne contenaient point de sérosité; les vaisseaux veineux qui rampent à la surface externe de cet organe étaient gorgés de sang noir.

*Expérience II<sup>e</sup>.* A deux heures, on a appliqué un gros d'extrait aqueux de narcisse des prés sur une plaie faite à la partie interne de la cuisse d'un petit chien. L'animal est mort dans la nuit sans qu'on ait pu l'observer. La membrane muqueuse de l'estomac était remplie de petites taches d'une couleur rouge-cerise; la plaie n'était pas très-enflammée; les autres organes n'offraient pas d'altération marquée.

*Expérience III<sup>e</sup>.* A neuf heures du matin, on a pratiqué à la partie interne de la cuisse d'un petit chien un gros et demi du même extrait, et on a réuni les lambeaux de la plaie par quelques points de suture. A quatre heures, l'animal n'avait éprouvé aucun symptôme remarquable. Il est mort dans la nuit. Les poumons contenaient un peu de sang noir; la membrane muqueuse de l'estomac et celle du rectum offraient des zones d'un rouge vif; le membre, peu enflammé, était cependant le siège d'une infiltration sanguine assez marquée.

*Expérience IV<sup>e</sup>.* A onze heures du soir, on a répété la même expérience, avec 48 grains du même poison, sur un chien robuste et de moyenne taille. L'animal a vomé

au bout de trois quarts-d'heure. Le surlendemain il se portait assez bien et s'est échappé.

*Expérience v<sup>e</sup>.* Desirant connaître quels étaient les symptômes développés par l'extrait de narcisse des prés appliqué à l'extérieur, on a recommencé, à minuit, l'expérience sur un chien fort, et l'on a employé un gros d'extrait. L'animal a vomi six fois pendant la nuit; il a poussé quelques cris plaintifs. A cinq heures du matin, il était couché sur le côté, dans un état de grande insensibilité; ses membres, flasques, n'étaient le siège d'aucun mouvement convulsif; la respiration était profonde et un peu gênée. Il est mort une heure après. La plaie était peu enflammée; la membrane muqueuse de l'estomac offrait quelques stries rougeâtres; le canal intestinal n'était le siège d'aucune altération; les poumons étaient grisâtres à l'extérieur, rougeâtres à l'intérieur, et contenaient un fluide séreux assez abondant; le cœur était rempli de sang coagulé.

824. Il résulte des expériences précédentes,

1°. Que l'extrait du narcisse des prés détermine une irritation locale peu intense;

2°. Qu'il ne tarde pas à être absorbé et à développer des symptômes graves suivis d'une mort prompte;

3°. Qu'il est émétique;

4°. Qu'il paraît agir sur le système nerveux en détruisant la sensibilité, et sur la membrane muqueuse de l'estomac; que son action est plus énergique lorsqu'on l'applique sur le tissu cellulaire.

#### *De l'Ænanthe crocata.*

825. Cette plante appartient à la famille des ombellifères de Jussieu, et à la pentandrie digynie de L.

*Caractères.* Ombelle grande, ayant quelquefois vingt-cinq, trente rayons évasés, longs : ombellule à fleurs presque sessiles : involucre à cinq - six folioles un peu allongées : involucelle à six-huit fleurs blanches : calice à cinq dents fines, persistantes : corolle à cinq pétales courbés en cœur, plus grands au bord de la circonférence (radiés). Fruit oblong, strié, surmonté par les dents du calice et les styles : racines à tubérosités sessiles : tige de deux pieds, grosse, striée, dressée, rameuse, glabre, d'un vert sale, pleine d'un suc jaune : feuilles bipinnées, à folioles cunéiformes, incisées, trifides, glabres, semblables à celles du persil. Cette plante se trouve dans les fossés et dans les marais.

## OBSERVATIONS.

1°. Le 10 avril 1677, un bourgeois de La Haye mangea, avec un de ses amis, des racines d'ænanthe. Peu après ils sentirent l'un et l'autre un grand feu au gosier et à l'estomac, qui fut suivi d'aliénation d'esprit, de vertige, de cardialgie, d'envie de dormir et de flux de ventre. L'un eut des convulsions violentes, l'autre saigna du nez ; celui qui en avait mangé le plus mourut au bout de deux heures, l'autre au bout de trois (1).

2°. Trois prisonniers français se promenant à Pembroke, cueillirent et mangèrent par mégarde une petite quantité d'ænanthe avec du pain et du beurre. L'un d'eux ne tarda pas à éprouver des convulsions violentes : on le saigna, et il mourut peu de temps après. Les deux autres

---

(1) VANDERWIEL, *Observationum pariorum, etc.*, t. 1, p. 182. *Leidæ*, 1727.

dièrent et furent aussitôt attaqués de convulsions ; l'un périt , l'autre fut guéri par la saignée et par un vomitif qu'il eut la plus grande peine à avaler. Plusieurs camarades qui avaient aussi mangé de cette plante furent émétiés et rétablis : aucun d'eux n'éprouva de symptômes comateux (1).

3°. *Watson* rapporte qu'un homme avala par mégarde une cuillerée pleine de suc d'*ænanthe crocata* préparé avec une seule racine. Environ une heure et demie après, il éprouva des convulsions et un spasme tels dans les muscles de la mâchoire , qu'il était impossible de séparer l'os maxillaire inférieur du supérieur. Il mourut trois heures et demie après l'ingestion de la substance vénéneuse (*Philosophical Transactions, a further account*, p. 856, ann. 1758).

4°. *Allen*, dans un ouvrage intitulé *Synopsis Medicinæ*, fait mention de l'empoisonnement de quatre individus par cette plante.

5°. *M. Charles* fut appelé pour soigner toute une famille qui avait mangé des racines d'*ænanthe*. Des bouffées de chaleur âcre se portant à la tête, une ardeur mordicante à la région épigastrique, et de petites taches rosacées, de figure irrégulière, s'élargissant successivement, tels étaient les phénomènes produits par le poison. Ces taches, qui n'excédaient pas le niveau de la peau, s'étaient manifestées d'abord à la face, puis sur la poitrine et sur les bras ; le père seul avait l'abdomen tendu comme

---

(1) *Transactions philosophiques. Londres, ann. 1746, p. 227 ; Extract of M. Howells Letter.*

un ballon. On administra les mucilagineux, le lait et les huileux (1).

6°. « Le 15 messidor an 10, on apporta à l'hospice principal de la marine à Brest, les cadavres de trois soldats de la 82<sup>e</sup> demi-brigade. Ces malheureux Belges, trompés par la ressemblance de la racine de *l'ænanthe crocata* avec une dont ils usent dans leur pays, en mangèrent en grande quantité. Sa saveur douceâtre flattait leur palais et contribua à les maintenir dans leur erreur. Ils ne tardèrent pas à éprouver un malaise général, des nausées, des vertiges et des vomissemens. Les convulsions les plus violentes se succédèrent avec tant de rapidité qu'ils succombèrent en moins d'une heure et avant tout secours.

» *Autopsie cadavérique.* Rien de particulier à l'habitude extérieure du corps. Un des cadavres fut conservé pendant quatre jours, et, à cette époque, on ne remarquait aucun signe de putréfaction; le cerveau et ses membranes étaient sains, les poumons distendus, leurs vaisseaux pleins d'un sang noir et dissous. Dans les bronches, la trachée-artère et la bouche se trouvait un liquide mousseux et blanchâtre. Les poumons d'un des cadavres présentaient à leur surface externe quelques pétéchies; les cavités des deux systèmes circulatoires vides; le cœur sain. L'estomac resserré et phlogosé à son cul-de-sac et à sa petite courbure, ses parois épaissies; la membrane muqueuse d'un brun foncé et baignée d'une quantité considérable de mucus; les intestins ballonnés et leurs vaisseaux injectés; les systèmes à sang rouge et à sang noir gorgés d'un fluide de même nature dissous et noirâtre :

---

(1) *Annales cliniques de Montpellier*, n° 154.

les désordres étaient absolument les mêmes chez les trois individus (1).

Il est parfaitement constaté que la plante dont nous venons de faire l'histoire est l'*ænanthe cicutæ facie* de Lobel (Voy. LOBEL's, *Adversaria*, publié en 1572), et Wepfer s'est trompé en la confondant avec la cigüe, comme il l'a fait dans son ouvrage, pag. 15 : *Historia Cicutæ aquaticæ*.

826. Ces observations prouvent que l'*ænanthe crocata* exerce une irritation locale énergique, et qu'elle agit fortement sur le système nerveux.

Vacher rapporte que dix-sept soldats mangèrent de la racine d'*ænanthe fistulosa* : trois d'entre eux périrent ; les autres furent sauvés par l'émétique (*Act. helvet.* ; vol. IV).

On lit dans le Journal de Médecine, t. X, ann. 1758, que trente-six militaires furent empoisonnés par la même racine : l'un d'eux mourut, les autres furent rétablis par les émétiques.

#### De la Gratiolle.

827. La gratiolle (*gratiola officinalis*) appartient à la famille des scrophulaires, et à la diandrie monogynie.

*Caractères.* Calice à cinq divisions égales, muni de deux bractées à sa base : corolle monopétale, tubuleuse, d'un blanc jaunâtre, irrégulière, ayant son limbe partagé en quatre découpures, la supérieure échancrée, les trois autres égales : deux étamines fertiles, deux filamens stériles, et le rudiment d'un cinquième dans le fond de la corolle :

---

(1) DUVAL, Dissertation inaugurale déjà citée, tom. I, pag. 23.

ovaire supérieur, conique, chargé d'un style en aleine, à stigmate de deux lames. Le fruit est une capsule ovoïde, pointue, biloculaire, bivalve, contenant des semences petites et nombreuses : tige haute de trois décimètres, droite, cylindrique, garnie de feuilles dans toute sa longueur, et ordinairement simple : feuilles opposées, sessiles, ovales, lancéolées, dentées vers leur sommet, lisses, glabres, et marquées de trois nervures longitudinales : fleurs axillaires, solitaires, pédonculées. On la trouve dans les marais, sur le bord des étangs, dans les lieux humides des bois.

*Action de la Gratiolle sur l'économie animale.*

*Expérience 1<sup>re</sup>.* A dix heures un quart, on a introduit dans l'estomac d'un petit chien robuste 3 gros et demi d'extrait aqueux de gratiolle, et on a lié l'œsophage. A huit heures du soir, l'animal n'avait offert aucun phénomène remarquable. Le lendemain, à dix heures du matin, il poussait des cris plaintifs, il était couché sur le côté, et il a expiré une heure après : sa respiration n'avait pas été gênée. La membrane muqueuse de l'estomac offrait, dans toute son étendue, une couleur rouge-cerise; elle était noire par-tout où elle forme les plis que l'on remarque dans l'intérieur de ce viscère; il était aisé de se convaincre que cette dernière altération tenait à une certaine quantité de sang noir extravasé dans l'intervalle qui la sépare de la tunique musculieuse sous-jacente. Celle-ci était presque dans l'état naturel; l'intérieur du rectum était évidemment enflammé; tout le reste du canal digestif était un peu rouge. Les poumons ne paraissaient pas affectés; il n'y avait point de

sérosité dans les ventricules du cerveau ; les vaisseaux cérébraux veineux extérieurs étaient gorgés de sang noir ; la pie-mère était injectée et d'un rouge vermeil.

*Expérience II<sup>e</sup>.* On a répété cette expérience avec 3 gros de la même substance vénéneuse. L'animal est mort douze heures après , dans la nuit. La membrane muqueuse de l'estomac était d'un rouge vif dans presque toute son étendue ; les intestins et les poumons ne paraissaient pas altérés.

*Expérience III<sup>e</sup>.* A midi, on a pratiqué une incision à la partie interne de la cuisse d'un chien de moyenne taille ; on a appliqué sur la plaie 3 gros d'extrait aqueux de gratiole , et on a réuni les lambeaux par quelques points de suture. Une demi-heure après , l'animal n'avait rien éprouvé ; il en était de même à six heures du soir. Le lendemain , à une heure , on l'a trouvé mort. Le cadavre était encore chaud ; la blessure était assez enflammée ; le membre sur lequel on avait opéré offrait , dans toute son étendue , une infiltration séroso-sanguinolente ; l'estomac n'était que très-légèrement rouge , et contenait des alimens. Il n'y avait aucune altération dans le canal intestinal ; les poumons paraissaient sains.

*Expérience IV<sup>e</sup>.* On a répété la même expérience à dix heures et demie du soir. Le lendemain matin , à six heures , l'animal ne paraissait éprouver encore aucune incommodité. A dix heures il a vomi , et il cherchait à mordre lorsqu'on le secouait. A une heure il se tenait couché sur le côté , dans un léger état d'abattement. Lorsqu'on le mettait sur ses pattes il ne changeait pas de position ; cependant il conservait le libre usage des sens et du mouvement ; il ne poussait aucune plainte. A trois

heures et demie il était expirant : couché sur le côté, il ne pouvait plus se mouvoir; on le déplaçait sans qu'il opposât la moindre résistance; cependant il conservait un peu de sensibilité, car il poussait alors de petits cris et roidissait un peu les pattes; il voyait à peine, en sorte qu'il fallait approcher les objets de très-près pour qu'il cherchât à en éloigner la tête; sa respiration était très-lente; on ne pouvait plus sentir les battemens du cœur; il n'y avait aucun mouvement convulsif. Dix minutes après il expira. On l'a ouvert sur-le-champ. Le cœur ne battait que très-faiblement, et il cessa de se mouvoir une minute après. Le sang était fluide et d'un rouge assez vif dans les cavités aortiques, les poumons dans l'état naturel, l'estomac sain et vide; le rectum offrait çà et là quelques taches rougeâtres; la plaie était très-enflammée, sans escharre; le membre opéré et tout le côté du corps qui y correspondait étaient infiltrés.

*Expérience v<sup>e</sup>.* On a injecté dans la veine jugulaire d'un chien robuste et de moyenne taille 20 grains du même extrait dissous dans 5 gros d'eau distillé. Au bout de six minutes, l'animal a commencé à faire des efforts pour vomir, qu'il a renouvelés souvent pendant un quart-d'heure. Vingt-huit minutes après l'injection il a eu deux selles; le lendemain, il ne paraissait pas malade.

*Expérience vi<sup>e</sup>.* On a injecté dans la veine jugulaire d'un autre chien robuste et de moyenne taille 28 grains de la même substance vénéneuse dissoute dans 4 gros d'eau. Une heure après l'animal a eu une selle; il a éprouvé quelques vertiges, est devenu comme insensible, s'est couché, et il expira deux heures après l'injection. Il a

été impossible de découvrir la moindre trace d'altération dans les tissus qui composent le canal digestif.

*Buchner, Blair, Boerhaave*, etc., ont vu plusieurs fois des accidens graves développés par cette plante.

828. Nous croyons pouvoir conclure des expériences précédentes,

1°. Que l'extrait de gratiole détermine une irritation locale très-vive;

2°. Qu'il ne paraît pas être absorbé, et que ses effets dépendent de la lésion sympathique du système nerveux;

3°. Qu'il est beaucoup plus actif lorsqu'on l'injecte dans les veines.

#### *Du Jatropha curcas (pignon d'Inde).*

829. Cette plante appartient à la famille des tithymaloïdes de J., et à la monœcié monadelphie de L.

*Caractères* du fruit. Il est ovale, d'abord vert, puis jaune, enfin noirâtre, à-peu-près de la forme et de la grosseur d'une jeune noix, et renferme sous une écorce épaisse, coriace, ridée, glabre, trois coques blanchâtres, bivalves, monospermes. Les semences sont ovales, oblongues, convexes en dehors, obscurément anguleuses du côté interne, presque cylindriques et entourées de deux tuniques propres dont l'extérieure est crustacée, fragile et noirâtre. La seule pression de l'amande entre les doigts en fait exsuder une matière huileuse. Cette espèce croît dans les parties chaudes de l'Amérique.

*Action du Jatropha curcas sur l'économie animale.*

*Expérience 1<sup>re</sup>.* A huit heures du matin , on a introduit dans l'estomac d'un carlin robuste et de moyenne taille 3 gros de cette semence privée de l'enveloppe ligneuse et réduite en pâte : on a lié l'œsophage. A neuf heures moins un quart , l'animal a commencé à faire des efforts pour vomir. A neuf heures il a poussé quelques cris plaintifs. A dix heures il ne pouvait plus marcher ; il se tenait couché sur le côté , dans un état de grande insensibilité. Il est mort une heure après. On l'a ouvert à deux heures. Tout le canal digestif était rouge à l'extérieur ; la membrane muqueuse de l'estomac était d'un rouge cerise foncé dans toute son étendue ; l'intérieur du rectum était d'un rouge de feu ; les poumons étaient crépitans et d'une couleur rougeâtre ; les ventricules du cœur contenaient du sang noir fluide.

*Expérience 2<sup>e</sup>.* A huit heures du matin , on a répété cette expérience avec un gros de la même pâte. L'animal n'a éprouvé , dans la journée , que des envies de vomir. A dix heures du soir il était insensible , ne pouvait plus se tenir debout , et faisait des inspirations profondes. Il est mort dans la nuit. Le canal digestif était très-enflamné à l'intérieur et à l'extérieur ; les tuniques qui composent les gros intestins offraient , dans toute leur épaisseur , une couleur qui paraissait noire ; en les isolant les unes des autres , on voyait que cette couleur était d'un rouge excessivement foncé ; il n'y avait point d'escarre. Les poumons présentaient plusieurs plaques livides , denses et gorgées de sang.

*Expérience 3<sup>e</sup>.* Un autre animal , qui avait pris un gros

et demi de la même pâte , est mort au bout de dix heures , et on a observé les mêmes symptômes et les mêmes phénomènes cadavériques.

*Expérience 14<sup>e</sup>.* A huit heures du matin, on a appliqué sur le tissu cellulaire de la cuisse d'un carlin un gros de la même pâte mêlé avec 2 gros d'eau. L'animal n'a éprouvé aucun phénomène sensible dans la journée. Le lendemain , à midi, il était couché sur le côté ; sa respiration était difficile et profonde. On l'a mis sur ses pattes, et il est tombé comme une masse inerte ; ses membres , loin d'offrir de la roideur , étaient très-relâchés ; les organes des sens n'exerçaient plus leurs fonctions. Il est mort deux heures après. Le canal digestif était sain ; les poumons offraient des plaques livides, denses, gorgées de sang ; le membre opéré était très-enflamé ; la rougeur s'étendait jusqu'à la cinquième côte sternale. Il n'y avait point d'escarre.

830. Il résulte de ces faits ,

1<sup>o</sup>. Que la semence du *jatropha curcas* jouit de propriétés vénéneuses très-énergiques ;

2<sup>o</sup>. Qu'elle ne paraît pas être absorbée ; et que ses effets meurtriers dépendent de l'inflammation intense qu'elle développe , et de son action sympathique sur le système nerveux ;

3<sup>o</sup>. Qu'elle agit plus fortement lorsqu'on l'introduit dans l'estomac , que dans le cas où elle est appliquée sur le tissu cellulaire.

La racine fraîche ou le suc du *jatropha manihot* détermine l'enflure du corps , des nausées , des vomissemens , des douleurs d'estomac , des évacuations , le tétanos , des vertiges , des douleurs de tête , l'obscurecisse-

ment de la vue , le froid des extrémités , des défaillances , l'abolition des forces vitales et la mort ( PISO , *Hist. Nat.* , l. III , c. 17 ).

Des phénomènes analogues sont produits par les semences du *jatropha multifida*.

### *De la Scille ( scilla maritima ).*

831. La scille appartient à la famille des liliacées de J. , et à l'hexandrie monogynie de L.

*Caractères de l'oignon de scille.* Gros bulbe composé de plusieurs tuniques épaisses , charnues , blanches ou rougeâtres selon les variétés ; souvent de la grosseur d'une tête d'enfant , glabres , ovales , visqueuses , garnies en dessous d'un grand nombre de fibres charnues. Cet oignon a une saveur âcre et amère qui s'attache à la langue et se fait long-temps sentir ; il répand une odeur subtile , fort âcre et pénétrante comme celle du raifort. Cette plante est très-commune sur les côtes de Barbarie.

### *Action de la Scille sur l'économie animale.*

*Expérience 1<sup>re</sup>.* A neuf heures du matin , on a introduit dans l'estomac d'un petit chien robuste 2 onces et demie d'oignon de scille entière , en partie à l'état de pulpe , en partie à l'état liquide : on a lié l'œsophage. Vingt minutes après , l'animal a fait de violens efforts pour vomir , qu'il a renouvelés souvent pendant la demi-heure suivante , et il a poussé des plaintes. A dix heures et demie on l'a trouvé mort. On l'a ouvert à onze heures : le cœur ne se contractait plus ; il était rempli de sang noirâtre et coagulé ; les pounons étaient roses et crépitans ; le canal digestif n'était le siège d'aucune altération sensible.

*Expérience 11<sup>e</sup>.* A huit heures du matin , on a recommencé la même expérience sur un petit chien. Cinquante minutes après , l'animal a commencé à faire des efforts pour vomir , et il les a continués pendant dix minutes ; alors les battemens du cœur sont devenus fréquens , réguliers et assez forts ; les inspirations profondes et un peu accélérées , les pupilles très - peu dilatées et le visage étonné. L'animal n'éprouvait point de vertiges ; il n'était agité d'aucun mouvement convulsif , et il cherchait à mordre lorsqu'on le menaçait. A neuf heures vingt minutes , la respiration était beaucoup plus accélérée et laborieuse ; les organes des sens et du mouvement exerçaient librement leurs fonctions. Un quart-d'heure après il s'est couché sur le ventre , ayant une légère tendance à l'assoupissement ; il s'est écoulé de sa bouche un peu de sérosité sanguinolente. A neuf heures quarante-huit minutes on l'a secoué ; il a cherché de nouveau à mordre , s'est levé et a parcouru le laboratoire ; mais sa démarche était un peu lente : il s'est couché de nouveau , et a offert un léger tremblement convulsif des pattes antérieures qui n'a duré que quelques instans. A dix heures , la respiration était beaucoup moins accélérée , et rien n'aurait pu faire soupçonner que l'animal fût prêt à succomber. Tout-à-coup il a poussé des cris plaintifs , s'est relevé ; la respiration s'est accélérée de nouveau , et il est tombé sur le côté ; la tête était renversée sur le dos , et les membres très - agités et très - roides. Une minute après , les cris ont cessé , les membres se sont relâchés , et il n'a vécu que trois minutes , pendant lesquelles on a remarqué de légers mouvemens convulsifs dans diverses parties du corps. *L'autopsie cadavérique* a été faite sur-le-

champ. Le cœur était distendu et ne se contractait que lorsqu'on le touchait avec la pointe du scalpel; le sang qu'il contenait était fluide; celui que renfermaient les cavités aortiques offrait une couleur rouge, un peu moins vive qu'elle n'est ordinairement. Les poumons étaient roses et presque comme dans l'état naturel; le canal digestif ne présentait aucune altération.

*Expérience III<sup>e</sup>.* A sept heures du soir, on a fait une incision à la partie interne de la cuisse d'un chien de moyenne taille, et on a introduit dans la plaie 2 gros de poudre de scille: on a réuni les lambeaux de la plaie par quelques points de suture. Quelques minutes après, l'animal a poussé des cris plaintifs. Le lendemain, à six heures du matin, on l'a trouvé mort. Le cadavre était froid et roide; la plaie très-peu enflammée; les poumons étaient livides, gorgés de sang et peu crépitans; le canal digestif n'offrait point d'altération.

*Expérience IV<sup>e</sup>.* A huit heures du matin, on a appliqué sur le tissu cellulaire de la cuisse d'un chien de moyenne taille, assez robuste, 36 grains de poudre de scille mêlés avec un gros d'eau. A onze heures, l'animal ne paraissait éprouver aucune incommodité; il en était de même à quatre heures. A minuit, il a eu un accès en tout semblable à celui que nous avons décrit dans l'expérience II<sup>e</sup>, et il est mort. Le membre opéré était très-enflammé; il n'y avait point de lésion remarquable dans les organes intérieurs.

*Plenk* fait mention d'un enfant qui eut des convulsions pour avoir pris de la scille.

832. Nous croyons pouvoir conclure des faits qui précèdent,

1°. Que les effets meurtriers de la scille dépendent principalement de son absorption et de l'action qu'elle exerce sur le système nerveux ;

2°. Que les poumons ne présentent point de lésion organique, et que l'accélération de la respiration paraît tenir à l'influence nerveuse ;

3°. Que cependant elle détermine une irritation locale d'autant plus énergique que la mort tarde plus à survenir ;

4°. Qu'elle excite le plus souvent des nausées et des vomissemens.

*Du Sédum âcre ( joubarbe des toits ).*

833. Cette plante appartient à la décandrie pentagynie de L., et à la famille des joubarbes de J.

*Caractères.* Calice à cinq folioles ovales : corolle de cinq pétales jaunes et lancéolés : cinq écailles nectarifères à la base du germe : cinq capsules. Tiges basses, redressées, un peu flexueuses, tendres et couvertes de feuilles dans toute leur longueur ; ses feuilles sont presque ovales, courtes, peu épaisses, mais charnues, pointues et triangulaires, sessiles, d'un vert jaunâtre, qui rougit en vieillissant, grasses au toucher, naissant autour de la tige en manière de spirales composées de cinq feuilles, de manière que la cinquième naît immédiatement au-dessus de la première, et que la tige, qu'elles couvrent entièrement, paraît cylindrique : deux à quatre fleurs sessiles sur les bifurcations de la tige.

*Action du Sédum âcre sur l'économie animale.*

*Expérience 1<sup>re</sup>.* A huit heures du matin, on a introduit dans l'estomac d'un carlin assez robuste  $\frac{4}{4}$  onces et

demie de suc de cette plante , et on a lié l'œsophage. L'animal a fait des efforts pour vomir au bout d'une demi-heure. Le soir , il était abattu et conservait le libre usage des sens et du mouvement. Il est mort dans la nuit.

*Autopsie cadavérique.* La membrane muqueuse de l'estomac était d'une couleur rouge de feu dans la moitié qui avoisine le pylore ; le canal intestinal paraissait sain ; les poumons , d'une couleur rougeâtre , étaient un peu plus denses que dans l'état naturel.

*Expérience 11<sup>e</sup>.* On a recommencé la même expérience à six heures du soir. Le lendemain , à midi , l'animal était couché sur le côté , dans un état d'insensibilité : on pouvait l'agiter en tous sens comme une masse inerte ; les pattes offraient de légers mouvemens convulsifs ; les organes de la vue et de l'ouïe ne jouissaient d'aucune sensibilité. Il est mort à trois heures. Les phénomènes cadavériques ont été les mêmes que dans l'expérience précédente.

Nous croyons pouvoir conclure que le suc de joubarbe des toits détermine une irritation locale assez intense , et que la mort dépend de la lésion consécutive du système nerveux.

*De la Renoncule des prés ( ranunculus acris ).*

834. Cette plante appartient à la famille des renonculeacées de Jussieu , et à la polyandrie polygynie de L.

*Caractères.* Calice à cinq folioles ovales , larges , obtuses , glabres , colorées et caduques : corolle à cinq pétales luisans , ovales , élargis et arrondis à leur sommet , dont les onglets sont munis à leur base d'une fossette glanduleuse ou d'une petite membrane courte : un grand

nombre d'étamines dont les filamens sont plus courts que la corolle. Les fruits sont glabres , comprimés , de couleur brune , ovales , aigus , terminés par le style persistant , recourbé , et qui conserve assez long-temps sa couleur jaune : racines fibreuses , presque fasciculées , d'où s'élèvent quelques tiges droites , hautes de huit à dix pouces et plus , fistuleuses , à peine velues , point striées , médiocrement rameuses. Les feuilles radicales sont pétiolées , quelquefois maculées , divisées en trois ou cinq lobes principaux , sous-divisés en plusieurs autres bien moins profonds , ovales ou linéaires , incisés et dentés à leur sommet , presque glabres , supportés par des pétioles lisses , sans stries , comprimés. Les feuilles supérieures sont moins composées , digitées ou divisées en cinq ou trois lanières étroites , entières , sessiles. On rencontre cette plante par-tout dans les prés , les pâturages et les champs.

*Action de la Renoncule des prés sur l'économie animale.*

*Expérience 1<sup>re</sup>.* On a introduit dans l'estomac d'un petit chien robuste 5 onces de suc de cette renoncule , préparé en triturant les feuilles avec 2 onces d'eau. L'œsophage a été lié. Une heure après , l'animal a fait des efforts pour vomir et s'est plaint. Il est mort au bout de douze heures , et il n'avait présenté d'autre phénomène qu'un grand état d'abattement et d'insensibilité. La membrane muqueuse de l'estomac offrait çà et là des plaques d'un rouge vif ; les autres portions du canal digestif étaient dans l'état naturel ; les poumons contenaient beaucoup de sang fluide , et présentaient plusieurs taches livides d'un tissu dense.

*Expérience n<sup>o</sup>.* A huit heures du matin, on a appliqué sur le tissu cellulaire de la partie interne de la cuisse d'un chien robuste 2 gros d'extrait aqueux de la même plante préparé par décoction. Dans la journée, l'animal n'a éprouvé que de l'abattement. Il est mort à dix heures du soir. Le membre opéré était tuméfié, infiltré et très-enflammé; l'inflammation s'étendait jusqu'aux muscles du bas-ventre; le cœur renfermait du sang coagulé; les pounons étaient rougeâtres, gorgés de sang; le canal digestif n'était le siège d'aucune altération sensible.

Cette espèce de renoncule, appliquée sur les tempes, a causé des douleurs, une chaleur insupportable et l'évanouissement; appliquée sur les jointures elle les a roidies: presque toujours elle a produit des ulcères et d'autres symptômes fâcheux.

*Ranunculus sceleratus.* *Plenck* rapporte que le suc de cette plante, administré à un chien, occasionna de l'anxiété, des vomissemens, des contorsions et une grande inquiétude; ces symptômes furent suivis d'une mort prompte. L'intérieur de l'estomac était rouge et corrodé dans quelques points; le pylore était tuméfié et d'un rouge livide.

On a vu des mendians appliquer cette plante sur une partie de leur corps, afin d'exciter la commisération par les ulcères et les douleurs qu'elle détermine.

*Krapf* a fait sur lui-même et sur les chiens des expériences pour s'assurer des effets de cette espèce de renoncule: 1<sup>o</sup> il éprouva des douleurs très-vives et des mouvemens convulsifs dans l'intérieur du bas-ventre, pour avoir avalé une seule fleur qu'il avait bien broyée; 2<sup>o</sup> deux gouttes du suc exprimé de cette plante occasion-

nèrent, outre les symptômes énoncés, une douleur brûlante et convulsive dans toute la longueur de l'œsophage; 3<sup>o</sup> dans une autre expérience il mâcha les feuilles les plus épaisses et les plus succulentes de cette espèce de renoncule : sa bouche se remplit de salive ; la langue s'enflamma, s'écorcha ; ses mamelons étaient élevés, d'un rouge vif ; elle était crevassée au bout ; il ne distinguait plus les saveurs ; ses dents, agacées, éprouvaient de temps en temps des tiraillemens ; les gencives étaient fort rouges, et saignaient au plus léger attouchement (1).

*Ranunculus flammula.* Murray dit qu'une femme eut le bras gangrené pour avoir appliqué de cette plante près du carpe : le ravage était tel que les tendons et l'os étaient à découvert. (*App. medicaminum*, vol. III, p. 87.)

On sait que des troupeaux entiers ont péri pour avoir brouté, au printemps, de l'herbe où cette plante était commune.

Les *ranunculus bulbosus*, *ficaria*, *thora*, *arvensis*, *alpestris*, *polyanthemus*, *illyricus*, *gramineus*, *asiaticus*, *aquatilis*, *platanifolius*, *breynius* et *sardous* sont également vénéneux.

835. Nous croyons pouvoir conclure des faits qui précèdent,

1<sup>o</sup>. Que ces diverses espèces de renoncule et leurs extraits produisent une inflammation vive des tissus sur lesquels on les applique;

(1) KRAPP, *Experimenta de ranunculosæ nonnullorum venenata qualitate, horumque externo et interno usu.* Vindob, 1766.

2°. Que la mort qu'elles déterminent est le résultat de leur action sympathique sur le système nerveux ;

3°. Qu'elles ne nous paraissent pas être absorbées.

836. Il existe encore un assez grand nombre de poisons végétaux appartenant à cette classe , que nous allons examiner succinctement : on les emploie rarement en médecine , et leurs effets sont analogues à ceux dont nous venons de faire l'histoire en détail.

1°. *Rhododendron chrysanthum*. Le décoctum de cette plante a une saveur amère, brûlante ; il est émétique, drastique , et enflamme les tissus sur lesquels il est appliqué. Le *rhododendron ferrugineum* , d'après *Welsch* , est également vénéneux. Cet auteur parle d'un repas qui devint funeste aux convives pour y avoir mangé d'un lièvre qui s'était nourri de ses feuilles.

2°. *Fritillaria imperialis* (couronne impériale). Plusieurs auteurs affirment que cette plante est excessivement âcre. Nous avons fait prendre souvent à des chiens le bulbe contus : ces animaux n'ont péri qu'au bout de trente-six , quarante-huit , soixante heures , et il nous a été impossible de découvrir la moindre trace de rougeur ni d'inflammation dans le canal digestif. Ces expériences ont été faites dans le mois de juin.

3°. *Pedicularis palustris* (des marais). *Gleditsch* et *Gunner* ont observé que cette plante nuit aux bœufs et aux moutons. Elle a une saveur âcre , brûlante.

4°. *Cyclamen europæum*. Boerhaave a rangé ce végétal parmi les poisons âcres , parce qu'il purge avec beaucoup de violence à la dose d'une drachme , et qu'il excite des vomissemens. L'onguent qu'on en prépare détermine

aussi les mêmes évacuations lorsqu'il est appliqué autour du nombril; sa saveur est âcre. *Bulliard* dit que la racine de cette plante occasionne souvent des sueurs froides accompagnées de tintemens d'oreille , de tournoiemens et de mouvemens convulsifs ; le malade rend le sang par le vomissement et par les selles ; il est en proie à une super-purgation qui est suivie de la mort. (Ouvrage cité , p. 105.)

5°. *Plumbago europæa*. Sauvages dit que les ouvriers qui emploient le décoctum de ce végétal pour obtenir une teinture jaune, sont tourmentés d'une vive céphalalgie s'ils travaillent plus de six heures (*Nosologie* , t. I, p. 842). Sa saveur est âcre , presque caustique.

6°. *Semences de cévadille*. Elles ont une saveur âcre , très-amère, et enflamment les tissus avec lesquels on les met en contact.

7°. *Colchicum autumnale*. La semence de cette plante est délétère, et plusieurs enfans ont péri pour en avoir mangé. Les effets du bulbe n'ont pas encore été bien appréciés. *Cra-tochwill* en a avalé une demi-once sans ressentir autre chose qu'une légère amertume. *Stork* a mangé un bulbe entier, et il n'en a pas éprouvé la moindre incommodité. L'illustre *Haller* n'a trouvé ni saveur ni âcreté aux bulbes de cette plante cueillis en automne. D'une autre part, des observateurs dignes de foi attestent que ces bulbes, administrés à des animaux, ont déterminé des nausées, des vomissemens, des tranchées, des déjections alvines, l'inflammation de l'estomac, des intestins et la mort. Nous avons souvent fait prendre à des chiens, dans le mois de juin, deux ou trois de ces bulbes contus, et nous n'avons jamais remarqué des effets sensibles : ce qui nous porte à

croire que le climat et la saison influent beaucoup sur leurs propriétés délétères.

8°. *Convolvulus scammonia* (seammonée). Plusieurs auteurs affirment que le suc coneret de cette racine est véneux. Nous en avons souvent administré 4 gros à des chiens auxquels on a lié l'œsophage, et nous n'avons observé que des déjections alvines. Les animaux sont morts au bout de six ou sept jours, et l'on a trouvé dans leur estomac quelques petits ulcères. Or, nous verrons à l'article *Appendice*, en parlant de l'opération de l'œsophage, qu'il n'est point rare de voir cette opération déterminer cette lésion cadavérique.

9°. *Cerbera alovaii*. On assure que le noyau du fruit de cette plante est très-délétère. Le bois, jeté dans un étang, stupéfie les poissons. Le fruit du *cerbera manghas* est d'une saveur âcre et amère; il est émétique.

10°. *Cynanchum erectum*. *Plenck* rapporte que 36 grains des feuilles de cette plante, administrés à un chien, occasionnèrent des vomissemens violens, un tremblement, des convulsions et la mort. Le *cynanchum viniale* fournit un suc laiteux très-caustique.

11°. *Lobelia syphilitica*. Cette plante a une saveur âcre; elle est émétique et purgative. Le *lobelia longiflora* jouit encore de propriétés plus énergiques: nous l'appelons en Espagne *rabienta cavallos*, parce qu'il tue les chevaux. *Jacquin* dit qu'il détermine une inflammation brûlante des yeux lorsqu'on les touche avec son suc. (*Histor. americ.*, stirp. p. 220).

12°. Les *apocynum androsæmifolium*, *cannabinum*, *venetum*, offrent un suc laiteux doué d'une saveur âcre qui enflamme et ulcère la peau.

13°. *Asclepias gigantea*. *Bauchin* dit que le suc de cette plante, administré à la dose d'un gros et demi, a déterminé des symptômes très-graves et une hémorrhagie mortelle. Nous avons administré souvent à des chiens de l'*Asclepias vincetoxicum* ( dompte-venin ) : ces animaux sont morts au bout d'un jour ou deux, et leur estomac s'est trouvé enflammé.

14°. *Hydrocotyle vulgaris*. Cette plante est douée d'une saveur âcre et paraît être nuisible.

15°. Les *Clematites vitalba*, *flammula*, *recta* et *integrifolia* sont âcres et caustiques ; appliquées sur la peau, elles déterminent de la rougeur, des pustules et des ex-coriations ; introduites dans l'estomac, elles occasionnent une inflammation qui fait périr les animaux.

16°. *Pastinaca sativa annosa*. On a vu la racine de cette plante déterminer le délire, des vertiges, une grande ardeur dans l'estomac, dans la bouche, dans les yeux, et le gonflement des lèvres. (*Murray*, ouvrage cité, vol. 1, p. 285.)

17°. Les *Sælanthus quadrangus*, *Forskali* et *glandulosus* sont très-âcres et passent pour être vénéneux.

18°. Le suc de *Phytolacca decandra* adulte est âcre, et a déterminé de violentes évacuations par haut et par bas.

19°. *Croton tiglium*. Les semences de cette plante ont une saveur âcre, nauséuse et brûlante ; elles purgent à la dose d'un grain. *Plenck* dit que l'huile exprimée de leurs noyaux est très-acerbe.

20°. Les *Arum maculatum*, *dracunculus*, *dracontium*, *colocasia*, *esculentum*, *virginicum*, *arborescens* et *seguinum* sont également âcres. *Stork*, *Haller*, *Stehelinus* parlent des effets fâcheux produits par l'infusion des

feuilles d'*arum maculatum*. Nous avons administré à des chiens la racine de cette plante fraîche : ils sont morts au bout de vingt-quatre à trente-six heures, sans autre symptôme que de l'abattement, et le canal digestif s'est trouvé un peu enflammé.

*Bulliard* rapporte le fait suivant :

« Trois enfans de bucheron mangèrent les feuilles de cette plante ; il leur prit des convulsions horribles. On tarda trop à leur apporter du secours ; il fut impossible de rien faire avaler aux deux plus jeunes ; on les saigna sans succès ; on leur donna des lavemens qui ne produisirent aucun effet : ils périrent, l'un au bout de douze jours, l'autre au bout de seize. L'autre enfant pouvait encore avaler quoique avec beaucoup de peine, parce que sa langue était tellement tuméfiée qu'elle remplissait toute la capacité de sa bouche ; mais la déglutition devint libre quand il fut saigné. On lui fit boire du lait, de l'eau tiède, et surtout beaucoup d'huile d'olive. Il lui survint une diarrhée qui le sauva. Il fut assez bien rétabli en peu de temps ; mais il a toujours conservé une très-grande maigreur ». (*Histoire des Plantes vénéneuses de la France*, p. 84.)

21°. *Calla palustris*. La racine de cette plante a une saveur brûlante.

#### *Du Nitrate de potasse.*

837. Le nitrate de potasse, rangé par M. *Fodéré* dans la classe des poisons âcres, est un sel dont les propriétés vénéneuses ont fixé depuis long-temps l'attention des médecins judicieux. Quelques observations rapportées dans les ouvrages de matière médicale et de médecine lé-

gale tendaient à prouver que l'ingestion de cette substance pouvait devenir funeste : les expériences que nous avons tentées sur les animaux ne laissent aucun doute à cet égard , et il est aisé de démontrer qu'à la dose de 2 gros , ce sel détermine des accidens graves, suivis presque toujours de la mort , s'il n'est pas expulsé par le vomissement.

*Expérience 1<sup>re</sup>.* On a fait avaler à un chien robuste 5 gros et demi de nitre pur et en poudre fine. Au bout de cinq minutes , il a vomi deux fois des matières alimentaires mêlées d'un liquide muqueux et filant ; le lendemain il a refusé les alimens. Le jour suivant, à huit heures du matin , il a bien mangé , et il n'éprouvait aucun symptôme remarquable. A trois heures , on a introduit dans son estomac une once et demie de nitre pur dissous dans 4 onces et demie d'eau distillée , et on a lié l'œsophage. Deux minutes après , l'animal a fait des efforts pour vomir qui se sont renouvelés plusieurs fois dans l'espace des dix premières minutes. A trois heures et demie , il offrait des vertiges ; à quatre heures , il était couché sur le côté , et avait de légers mouvemens convulsifs de l'extrémité antérieure droite ; ses pupilles étaient dilatées , sa respiration lente et profonde , les battemens du cœur faibles et peu fréquens ; la sensibilité et la mobilité étaient tellement diminuées , qu'il était impossible à l'animal de se soutenir un instant sur ses pattes ; cet état a augmenté , et il est mort à quatre heures et demie. On l'a ouvert sur-le-champ. Le sang contenu dans le cœur était fluide , et d'un rouge vif dans le ventricule aortique ; les poumons paraissaient être comme dans l'état naturel ; l'estomac , livide à l'extérieur , était distendu par un fluide limpide ; la membrane muqueuse

offrait dans toute son étendue une couleur rouge noirâtre ; elle était parsemée de vaisseaux fortement gorgés de sang noir ; la tunique musculieuse était d'un rouge vif ; l'inflammation s'étendait jusqu'à l'iléon.

*Expérience 11<sup>e</sup>.* A onze heures, on a introduit dans l'estomac d'un petit chien robuste 2 gros de nitre pur réduit en poudre fine, et on a lié l'œsophage. Au bout de cinq minutes, l'animal a commencé à faire des efforts pour vomir, qui ont duré pendant une demi-heure. A midi il poussait des cris plaintifs. A une heure il avait des vertiges. A deux heures et demie, les douleurs auxquelles il était en proie paraissaient cruelles ; il était couché sur le ventre, ses pattes postérieures très-écartées, les antérieures fléchies ; il ne pouvait plus se tenir un instant debout, et lorsqu'il cherchait à changer de position, il faisait un saut et retombait comme une masse inerte ; la faiblesse des extrémités postérieures augmentait de plus en plus ; il ne donnait aucun signe de sensibilité lorsqu'on le pinçait ; les organes des sens jouissaient de toute leur intégrité ; les paupières et les extrémités antérieures étaient agitées de temps en temps par de légers mouvemens convulsifs ; les inspirations étaient rares et profondes. Il est mort à trois heures dix minutes. L'estomac contenait une assez grande quantité d'un fluide épais, filant ; la membrane muqueuse offrait, dans toute son étendue, une couleur rouge pourpre parsemée, dans quelques endroits, de points noirs ; la tunique sous-jacente était d'un rouge vif ; les autres portions du canal digestif et les poulmons ne paraissaient pas altérés.

*Expérience 111<sup>e</sup>.* On a répété cette expérience avec un gros de nitre pur : l'animal est mort au bout de vingt-

neuf heures , après avoir offert des symptômes analogues à ceux des expériences précédentes. A l'ouverture du cadavre , on a trouvé que la membrane muqueuse de l'estomac était enflammée.

*Expérience iv<sup>e</sup>.* On a fait une plaie sur le dos d'un chien robuste et de moyenne taille ; on l'a saupoudrée avec 2 gros de nitre en poudre auxquels on a ajouté une once et demie d'eau chargée de ce sel : on a réuni les lambeaux par quelques points de suture. Au bout de trois jours , l'animal ne paraissait pas affecté. On a saupoudré une plaie faite à la partie interne de la cuisse d'un autre petit chien avec 2 gros de nitre pur dissous dans 4 gros d'eau à 40°. Au bout de cinq jours , l'animal mangeait avec beaucoup d'appétit et n'avait éprouvé d'autre incommodité que celle qui tenait à la blessure. On a pratiqué une incision près de l'articulation fémoro-tibiale d'un petit chien maigre ; on a introduit dans la plaie 3 gros de nitre humectés avec un gros d'eau. Cinq jours après , l'animal a mangé avec beaucoup d'appétit ; mais la plaie était très - considérable ; elle avait été gangrenée et s'étendait jusqu'à la région ombilicale. On a négligé de donner des soins à cet animal , et il est mort huit jours après l'opération. L'estomac n'offrait aucune altération sensible ; il en était de même des autres organes (1).

---

(1) Dans une autre expérience, l'animal est mort deux jours après l'application de 5 gros de nitre sur une plaie faite à la partie interne de la cuisse ; et à l'ouverture du cadavre , on a trouvé deux petits ulcères dans l'estomac ; plusieurs points de la membrane muqueuse étaient noirs , scarrifiés , et il y avait du sang extravasé dans son propre tissu ; mais nous n'attachons pas

## OBSERVATIONS.

1°. Un homme atteint d'une fièvre périodique prit par mégarde une once et demie de nitrate de potasse. Peu de temps après, les angoisses les plus fortes avec froid interne se manifestèrent à l'estomac. Il survint ensuite des défaillances, des syncopes; et en moins de dix heures le malade expira (*Comparetti*).

2°. « Il y a six ans que feu MM. Froissard et Martin me prièrent d'assister à l'ouverture du cadavre d'une domestique que l'on soupçonnait de s'être empoisonnée volontairement. Ce qui appuyait cette opinion, c'est que depuis deux ou trois mois elle était devenue triste, fâcheuse, à la suite d'obstructions dans le bas-ventre et de la suppression de ses règles. Cette fille, âgée de trente-six ans, était robuste, d'un tempérament bilieux et très-irritable; elle avait fait usage de différens remèdes populaires infusés tantôt dans du vin, tantôt dans de l'eau-de-vie. Deux jours avant sa mort, elle avait pris une once et demie d'une substance saline qu'elle ne pouvait désigner que par le nom de sel: ce purgatif, pris en deux verres et à la distance d'une demi-heure, lui procura, par le vomissement et par les selles, des évacuations très-abondantes de bile dégénérée, et lui fit éprouver de violentes douleurs d'entrailles. Le médecin appelé pour calmer ces vives irritations, produit d'une superpurgation, ordonna des décoctions mucilagineuses en boissons et en lavemens; il

---

beaucoup d'importance à ce fait, parce qu'il est unique, et que nous ne pouvons pas affirmer que l'animal n'ait pas avalé quelque autre substance vénéneuse.

fut même obligé , par l'intensité des douleurs , de donner de l'opium tant en substance qu'en teinture. Ces secours furent sans effet : la malade sentait un feu dévorant qu'elle rapportait à la poitrine et à l'estomac ; ses extrémités étaient froides ; son pouls était presque nul ; enfin elle expira soixante heures après avoir pris le sel.

» L'ouverture du cadavre fut faite deux heures après la mort.

» Le ventricule était rouge , parsemé de taches noirâtres de la largeur d'une lentille ; vers le bas-fond de l'estomac , une de ces taches était de la grandeur d'un liard ; dans son centre il y avait un petit trou qui perçait le viscère ; le canal intestinal était intérieurement rougeâtre ; le foie était obstrué , et la matrice dans la plus parfaite vacuité.

» Nous apprimes que cette fille devant se purger , une de ses amies lui avait acheté , chez un droguiste , une once et demie de sel de nitre ( nitrate de potasse ) (1) ».

3°. M. *Laflize* rapporte le fait suivant. « Une dame qu'il venait de traiter d'une rougeur érysipélateuse à la jambe , ayant pris par son ordre pour se purger , le 27 avril 1787 , à six heures du matin , une once de nitrate de potasse tel qu'il sort de la salpêtrière , dissous dans un verre d'eau , avec addition de deux onces de sirop de pommes , lequel sel avait été vendu par un droguiste à la place du sel de Sedlitz ( sulfate de magnésic ) qui avait été prescrit , cette dame éprouva , un quart - d'heure après , les symptômes suivans : cardialgie , nausées , vomissemens

---

(1) *Journal de Médecine , de Chirurgie et de Pharmacie* , t. LXXIII , ann. 1787 , observation de M. Souville.

pénibles, évacuations par le bas, ensuite convulsions qui rendent la bouche contournée ; syncope, pouls très-faible, extrémités froides ; successivement pouls nul, voix éteinte, feu dévorant dans l'estomac, douleurs cruelles dans le ventre que rien ne peut calmer ; pressentiment d'une fin prochaine, respiration laborieuse ; mort à neuf heures du matin, trois heures après la fatale boisson.

» A l'ouverture du cadavre on trouva ce qui suit : estomac fortement distendu par un liquide ; la membrane externe de ce viscère était d'un rouge foncé, on y remarquait quelques taches brunes ; sa tunique veloutée était enflammée outre mesure, et se trouvait *détachée* dans plusieurs endroits ; l'humeur sanguinolente qui s'était écoulée des vaisseaux déchirés avait coloré en rouge le liquide contenu, qui équivalait à la mesure d'une pinte. Cette inflammation gaugréneuse commençait à l'orifice cardiaque et finissait au pylore ; le reste du corps était dans l'état naturel.

» On s'assura que la cause de la mort était entièrement due à l'action hypersthénique du nitre, par l'examen de ce sel qu'on envoya chercher immédiatement chez le même droguiste, et par l'analyse chimique du liquide contenu dans l'estomac, lequel produisit, par l'évaporation des cristaux, de véritable nitrate de potasse ».

4°. La femme d'un épicier d'Édimbourg, enceinte de deux mois, avala par méprise une poignée de sel de nitre. Aussitôt douleurs vives à l'estomac, nausées et vomissemens de quelques gorgées qui avaient le goût du nitre. Un demi-quart-d'heure après, tout le corps était enflé. On administra, dix minutes après, de l'ipécacuanha et une solution chargée de sel de Glauber. La femme avorta

au bout d'une demi-heure , et rendit par les selles une grande quantité de sang mêlé à des débris de la membrane muqueuse des intestins ; la gorge était excoriée, ce qui ne permettait pas à la malade d'avaler rien de piquant. Cinq jours après, les douleurs générales et les divers symptômes nerveux commencèrent à céder à l'emploi du lait , des mucilagineux et de l'opium. M. *Alexandre* , qui a rapporté cette observation, ne dit pas si la malade fut entièrement rétablie ( *Ancien Journal de Médecine* , t. LXXI ) (1).

838. Ces faits nous permettent de conclure ,

1°. Que le nitrate de potasse, introduit dans l'estomac des chiens et de l'homme, agit à la manière des poisons âcres ou corrosifs ;

2°. Qu'il peut déterminer la mort lorsqu'il n'est pas vomé et qu'il a été avalé à la dose de 2 ou 3 gros ;

3°. Qu'il paraît agir immédiatement sur le tissu muqueux du canal digestif, et par suite sur le système nerveux et à la manière des stupéfiants ;

(1) M. *Tourtelle* , médecin à Besançon, doute que le nitre soit un poison capable de donner la mort. Selon lui, le nitre n'agit qu'à la manière des autres sels neutres. A forte dose il occasionne cependant quelques accidens, tels qu'une sensation douloureuse à l'estomac, des vertiges, le froid des extrémités et quelquefois de tout le corps, des défaillances, etc.

Un homme affecté d'une hydropisie ascite prenait, depuis trois semaines, des tisanes apéritives avec le nitre à la dose d'un gros par pinte. Comme il s'impatientait de ne pas guérir, et qu'il avait entendu préconiser le nitre dans sa maladie, il en prit un jour deux onces environ dans deux verres d'eau. A

4°. Qu'il n'est pas absorbé lorsqu'on l'applique sur le tissu cellulaire, et par conséquent qu'il se borne, dans ce cas, à produire des effets locaux ;

5°. Que nous ne pouvons pas admettre l'opinion de M. *Tourtelle*, médecin à Besançon, qui croit que cette substance agit comme les autres sels neutres (*Voyez* la note de la page 105).

### *Histoire chimique du Nitrate de Potasse.*

839. Le nitrate de potasse est un sel d'une couleur blanche et d'une saveur fraîche et piquante. Il cristallise en longs prismes à six pans et demi-transparens, terminés par des sommets dièdres. Ses cristaux s'accolent souvent de manière à former des cannelures.

840. Il se dissout dans quatre fois son poids d'eau à 15 degrés ; l'eau bouillante en dissout quatre fois son poids.

841. Mis sur les charbons ardents il les fait brûler vivement (*Voy.* t. 1, part. II, pag. 99).

la vérité il fut un peu tourmenté de coliques de ventre ; mais il fut totalement guéri par d'abondantes évacuations par les selles et par les urines. Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'il n'éprouva aucun des accidens de l'empoisonnement, quoique son estomac fût si sensible qu'il ne pouvait pas garder une cuillerée de vin scillitique le plus faible.

M. *Tourtelle* attribue les accidens décrits par M. *Laflize* aux transports de l'humeur arthritique sur l'estomac de la malade qui fait le sujet de l'autre observation de M. *Laflize*. (*Journal de Médecine, Chirurgie et Pharmacie*, t. LXXXIII, réflexions par *Tourtelle*, p. 22 et suiv.)

842. L'acide sulfurique concentré, versé sur ce sel pulvérisé, le décompose à la température ordinaire, et en dégage des vapeurs d'acide nitrique blanches et peu abondantes.

843. Le muriate de platine occasionne, dans la solution concentrée de nitrate de potasse, un précipité jaune serin (§ 623, t. 1, part. II).

844. La chaux en poudre ne produit aucun phénomène sensible par son mélange avec ce sel.

845. Les hydro-sulfates ne le précipitent pas.

*Du Gaz muriatique oxigéné ( chlore ).*

846. Ce gaz, regardé aujourd'hui comme une substance simple par les chimistes les plus célèbres, est appelé *chlore* à raison de sa couleur jaune verdâtre. Il a une saveur désagréable et une odeur tellement suffoquante, qu'il est impossible de le respirer, même lorsqu'il est mêlé à l'air, sans éprouver un sentiment de strangulation et un resserrement dans la poitrine. Sa pesanteur spécifique est 2,470. Loin de rougir l'*infusum* de tournesol, comme les acides, il le détruit en le jaunissant.

847. Exposé à l'action du calorique, le chlore gazeux n'éprouve aucune altération lorsqu'il a été préalablement desséché; si on introduit dans un flacon plein d'eau un mélange fait avec parties égales de chlore et d'hydrogène gazeux, et qu'on l'enflamme à l'aide d'une bougie allumée, il y a sur-le-champ détonation et formation de gaz acide hydro-chlorique (muriatique) qui paraît sous la forme de vapeurs blanches.

848. Le phosphore solide, l'arsenic, l'étain et l'antimoine pulvérisés se combinent rapidement, et à la tem-

pérature ordinaire , avec le chlore lorsqu'on les plonge dans un flacon rempli de ce gaz. On obtient constamment des chlorures solides , et il y a dégagement de calorique et de lumière : ce dernier phénomène est dû au passage du chlore de l'état de gaz à l'état solide.

849. Le chlore se dissout dans l'eau et forme le chlore liquide. Mêlé avec le gaz hydro-sulfurique ( hydrogène sulfuré ) , il le décompose , s'empare de son hydrogène pour passer à l'état d'acide hydro-chlorique , et le soufre est mis à nu.

*Action du Chlore gazeux sur l'économie animale.*

M. *Nysten* , qui a publié en 1811 un très-beau travail sur l'injection des gaz dans les veines , les artères , la plèvre , etc. , a fait des expériences sur le chlore que nous avons répétées et qui nous ont paru très-exactes.

*Expérience 1<sup>re</sup>.* On a injecté dix à douze centimètres cubes de chlore gazeux , à la température de 9° R. , dans la veine jugulaire d'un chien de moyenne taille. Les effets de cette injection ont été bornés à quelques plaintes. Au bout de cinq minutes , nouvelle injection de quinze à vingt centimètres cubes du même gaz : au bout d'une minute , l'animal a poussé des plaintes , des cris de souffrance ; la respiration est devenue difficile et rare , et il est mort trois minutes après la dernière injection. A l'ouverture du corps , qui fut faite quatre minutes après la mort , on trouva le sang entièrement liquide et semblable au sang veineux dans l'oreillette et le ventricule pulmonaires , qui ne contenaient ni gaz ni caillots.

*Expérience 2<sup>e</sup>.* A huit heures quarante-cinq minutes , on a injecté dans la plèvre droite d'un chien du poids de six

kilogrammes soixante centimètres cubes de chlore gazeux, à la température de 13° R. Immédiatement après, agitation violente, éjection d'urine; l'animal tombe sur le côté, se roidit un instant et crie comme dans une extrême souffrance. Peu de temps après il marche; mais il continue à se plaindre. A midi il ne se plaignait plus; il était le plus souvent couché. A quatre heures quinze minutes tremblement des membres; nulle plainte. Le lendemain il était triste et restait couché. Le troisième jour on le fit périr. Les deux plèvres étaient recouvertes de fausses membranes, et contenaient chacune environ cent grammes de sérosité rougeâtre. Par le refroidissement il s'est formé dans le cœur des concrétions d'apparence gélatineuse, comme celles qu'on observe à la suite des maladies inflammatoires, et qui sont très-analogues à la couenne pleurétique.

On sait par un très-grand nombre d'expériences que les animaux ne tardent pas à périr lorsqu'on les plonge dans le chlore gazeux. M. *Nysten* dit à cet égard: « Ce gaz n'est pas absorbé quand on le respire pur; il ne paraît agir qu'en irritant localement les bronches, et son action est si énergique, que l'animal meurt avant de pouvoir être asphyxié par le sang noir. Ce qui prouve encore qu'il n'agit qu'en irritant, c'est que, quand on le respire étendu dans l'air et en trop petite quantité pour porter atteinte à la vie des poumons, il borne son action à déterminer une toux plus ou moins vive, et quelquefois, comme l'a remarqué *Fourcroy*, une phlegmasie de la membrane muqueuse des bronches » (*Recherches de Physiologie et de Chimie*, p. 144, ann. 1811).

*Action du Chlore liquide sur l'économie animale.*

*Expérience 1<sup>re</sup>.* A neuf heures on a introduit dans l'estomac d'un petit chien robuste 5 onces de dissolution de chlore moyennement concentrée, et on a lié l'œsophage. Dix minutes après, l'animal a commencé à faire des efforts violens pour vomir. A midi il était très-abattu et se plaignait considérablement. Il est mort dans la nuit. La membrane muqueuse de l'estomac était d'un rouge noir dans toute son étendue ; les autres organes paraissaient sains.

*Expérience 2<sup>e</sup>.* On a répété la même expérience avec 2 onces de la dissolution précédente que l'on a préalablement affaiblie avec 4 onces d'eau. L'animal est mort dans l'abattement, quatre jours après l'ingestion de la substance vénéneuse. La membrane muqueuse de l'estomac, peu rouge, offrait vers le grand cul-de-sac quelques petits ulcères bordés d'une aréole jaune ; l'intérieur du duodénum et d'une partie du jéjunum était tapissé d'une couche jaune assez épaisse, provenant sans doute de la décomposition de la bile par l'acide hydro-chlorique formé aux dépens du chlore et de l'hydrogène des tissus organiques.

*Expérience 3<sup>e</sup>.* L'eau de javel, dans laquelle entre le chlore, a exercé sur les animaux une action semblable à celle que nous venons de rapporter.

850. Ces faits prouvent que le chlore liquide agit d'une manière analogue à celle des acides minéraux dont nous avons déjà parlé, t. 1, part. II.

*Du Gaz acide nitreux.*

851. Le gaz acide nitreux est d'une couleur jaune orangée ; il a une odeur forte , très-désagréable ; sa saveur est âcre et caustique ; il rougit l'*infusum* de tournesol ; se dissout rapidement dans l'eau , et attaque le mercure. Son action sur les métaux et sur les substances organisées est en général plus vive que celle qu'exerce l'acide nitrique. Ces caractères sont suffisans pour distinguer ce gaz de tout autre produit naturel ou artificiel.

*Action du Gaz acide nitreux sur l'économie animale.*

## OBSERVATION.

1°. Un homme de quarante-cinq ans environ , d'une constitution assez forte , mais sujet à une oppression habituelle , faisait , depuis plusieurs années , le commerce d'*eau-forte*. Au mois de mai 1804 , la chaleur étant considérable et le thermomètre étant monté jusqu'à 26° , il fut réveillé un jour , à quatre heures du matin , par les hurlemens d'un gros chien de garde qu'il avait enfermé dans son magasin. Il y descend aussitôt accompagné d'un voisiu , ouvre la porte , et est frappé à l'instant de l'odeur du gaz acide nitreux qui se fait sentir (1). Le chien sort

---

(1) M. *Desgranges* , auteur de cette observation , et tous ceux qui l'ont copié , ont attribué cet empoisonnement au gaz nitreux ; mais il suffit de se rappeler que ce gaz ne peut pas rester un instant en contact avec l'air atmosphérique sans lui enlever de l'oxigène et le transformer en gaz acide nitreux , pour être convaincu que c'est le gaz acide qui a produit les accidens rapportés dans cette observation.

avec précipitation , ayant les pattes brûlées , court au premier ruisseau pour s'y désaltérer , joue avec quelques autres chiens sur la place voisine , et revient deux heures après périr à la porte de son maître , en vomissant des matières épaisses et de diverses couleurs. Celui-ci néanmoins pénètre dans son magasin pour en ouvrir les fenêtres ; mais à peine y est-il resté cinq minutes que , menacé de suffoquer , il est obligé d'en sortir ; il y rentre cependant un peu après , et en retire la caisse qui contenait ses cantines brisées. Vers six heures il va prendre du lait dans un café , puis il boit une demi-bouteille de vin ; et ayant fait une course dans la ville , il rentre chez lui avant huit heures , se plaignant d'une grande faiblesse , d'une chaleur sèche et âcre au gosier , d'une irritation dans l'estomac et la poitrine , et d'un sentiment de constriction à l'épigastre ; sa gêne habituelle de respirer n'avait pas augmenté proportionnellement. On lui conseilla de boire abondamment du lait. Son médecin , qui arriva peu après , approuva cette boisson , et prescrivit en outre des fomentations sur le ventre et de la moutarde aux bras. Ces deux moyens parurent être très - fatigans pour le malade et augmenter ses angoisses : il continua seulement le lait , et vers une heure après midi il dit qu'il souffrait moins. Il eut alors spontanément une selle jaunâtre , et deux autres encore dans l'espace d'une heure , toutes d'une couleur citrine ; l'urine était rare , et sur le soir le malade fut tourmenté d'envies fréquentes et vaines d'uriner. A quatre heures il commença à expectorer une matière jaunâtre et qui ranima l'espérance ; il reprit l'usage du lait qu'il avait discontinué depuis quelques heures , et il le fit alterner avec de l'orgeat ; il eut ensuite un peu de

toux , quelques nausées et un léger vomissement. On lui donna des lavemens qu'il rendait sur-le-champ, et qui cependant étaient teints en jaune. A neuf heures du soir, la figure du malade devint bleuâtre , la poitrine s'embarassa, il y eut un peu de râlement, on entendit quelques hoquets , de grandes douleurs se faisaient sentir à la région du diaphragme , il y eut aussi quelques mouvemens convulsifs et un léger délire. Vers le matin, l'anxiété augmenta, les angoisses devinrent inexprimables ; cependant le malade but encore du lait à cinq et à six heures, ayant toute sa connaissance. A sept heures il n'existait plus. Peu après la mort son ventre se gonfla et s'étendit d'une manière fort remarquable ; son visage devint pourpre , ses lèvres noires, et il s'écoula quelques gouttes de sang par le nez et par la bouche. L'ouverture du corps n'a pas été faite (1).

M. *Nysten*, qui a fait un grand nombre d'expériences sur le gaz nitreux , s'est convaincu qu'il déterminait la mort en très-peu de temps , et qu'il brunissait le sang. Le gaz acide nitreux dont nous faisons l'histoire, et qui est composé de gaz nitreux + d'oxygène, nous paraît agir, 1<sup>o</sup> en irritant fortement les bronches et les petits vaisseaux pulmonaires ; 2<sup>o</sup> en faisant subir au sang une altération analogue à celle du gaz nitreux.

852. L'acide nitreux liquide exerce sur nos tissus la même action que celle dont nous avons parlé à l'article *Acide nitrique* ( eau-forte ) , tom. I , part. II.

(1) *Dictionnaire des Sciences médicales*, t. II, p. 588.

*Du Gaz acide sulfureux.*

853. Le gaz acide sulfureux se dégage constamment lorsque le soufre brûle à l'air libre ou dans le gaz oxygène ; on le reconnaît aux propriétés suivantes : 1<sup>o</sup> il est incolore, 2<sup>o</sup> il a une odeur piquante qui est la même que celle du soufre qui brûle, 3<sup>o</sup> il rougit la teinture de tournesol, qu'il change ensuite en jaune paille ; 4<sup>o</sup> il est très-soluble dans l'eau.

854. D'après M. *Hallé*, il fait périr les cabiais qui le respirent en moins d'une minute et un quart. Ses effets dépendent de l'irritation qu'il exerce sur les poumons.

855. Après avoir exposé en détail les phénomènes produits par chacun des poisons de cette classe, nous allons indiquer d'une manière générale les symptômes et les lésions de tissu auxquels ils donnent lieu : par ce moyen nous pourrions établir des données générales sur leur mode d'action et sur le traitement qu'il faudra employer pour combattre leurs effets.

*Symptômes produits par les Poisons âcres.*

856. Peu de temps après l'administration de ces poisons, on éprouve une saveur âcre, piquante, plus ou moins amère, une chaleur brûlante et beaucoup de sécheresse dans la langue et dans toutes les autres parties de la bouche, une constriction plus ou moins douloureuse dans la gorge. Bientôt après on ressent des douleurs aiguës dans l'estomac et dans les entrailles, qui ne tardent pas à être suivies de nausées et d'évacuations abondantes par haut et par bas. Ces évacuations ont quelquefois lieu sans effort ; mais le plus souvent elles sont excessivement

pénibles , et les animaux s'efforcent à les provoquer lors même que leur canal digestif a été entièrement vidé. Le pouls et les battemens du cœur sont forts , fréquens et assez réguliers ; la respiration est un peu accélérée, et on n'aperçoit aucun changement notable dans la manière dont s'exécutent les sensations et les mouvemens. Quelques heures après , on observe des phénomènes qui annoncent une lésion du système nerveux. Presque toujours les animaux sont tourmentés par des vertiges , leur marche devient chancelante , leurs pupilles sont dilatées , ils tombent dans un état de grande insensibilité , la respiration et la circulation se ralentissent , et ils expirent sans pousser la moindre plainte. Quelquefois ils éprouvent des convulsions plus ou moins violentes , leurs membres se roidissent , ils poussent des cris plaintifs et périssent.

*Lésions de tissu produites par les Poisons acres.*

857. Lorsque les substances vénéneuses de cette classe ont été introduites dans l'estomac à assez forte dose pour faire périr les animaux , on découvre après la mort des altérations plus ou moins profondes , dont l'intensité dépend en général de la nature du poison ingéré , et de l'époque à laquelle les animaux ont succombé.

1°. Les diverses parties de la bouche , l'œsophage , l'estomac et le canal intestinal sont enflammés ; tantôt la membrane muqueuse seule offre , dans toute son étendue , une couleur rouge de feu ; tantôt cette couleur est d'un rouge cerise ou d'un rouge noir ; alors il n'est point rare de voir les tuniques musculuses et séreuses participer à cette inflammation , et l'on découvre une quantité plus ou moins considérable de taches noires semblables à des es-

carres, ou de zones longitudinales d'un rouge foncé, qui dépendent de l'extravasation du sang noir entre les tuniques ou dans le chorion de la membrane muqueuse. Quelquefois on trouve de petits ulcères près du pylore; mais le plus souvent l'inflammation se borne à l'arrière-bouche, à l'estomac et aux gros intestins : phénomène qui paraît tenir à ce que le poison a été plus long-temps en contact avec ces parties qu'avec les autres. Il est aisé d'apercevoir que les lésions dont nous venons de parler ont le plus grand rapport avec celles qui sont développées par les poisons corrosifs ( tom. 1 ). En effet, nous n'hésitons pas à avancer qu'il y a identité parfaite entre les altérations du canal digestif produites par les poisons de ces deux classes lorsqu'ils sont introduits dans l'estomac.

2°. Les poumons présentent assez ordinairement des lésions plus ou moins profondes; leur couleur est quelquefois violette; mais en général elle est d'un rouge plus foncé que dans l'état naturel. Leur tissu est plus serré, dense, gorgé de sang, et moins crépitant, du moins dans quelques-unes de leurs parties : il n'est point rare d'y rencontrer une sérosité sanguinolente. Ces phénomènes peuvent tenir aux efforts répétés et infructueux de vomissement : nous pensons cependant qu'ils sont souvent le résultat d'une action spéciale de la substance vénéneuse sur les poumons : l'ellébore nous paraît être principalement dans eas.

3°. Les ventricules et les oreillettes du cœur sont plus ou moins distendus par du sang différemment coloré, suivant l'époque à laquelle on ouvre les cadavres. Dans une multitude de circonstances, ce fluide se trouve coagulé une ou deux heures après la mort, et presque cons-

amment il est dans cet état au bout de quinze ou dix-huit heures. Ce fait d'anatomie pathologique, dont nous garantissons l'exactitude, est loin de confirmer l'opinion des auteurs qui ont avancé que dans l'empoisonnement par les substances végétales le sang restait fluide pendant long-temps. A la vérité, ils ont principalement voulu parler des substances narcotiques; mais nous verrons, en faisant l'histoire de ces poisons, que leur assertion est tout-à-fait dénuée de fondement.

4°. Le cerveau et les méninges n'offrent point de lésion notable dans l'empoisonnement par les substances âcres; néanmoins on remarque quelquefois un engorgement des vaisseaux veineux qui rampent à la surface externe de ce viscère.

5°. Les autres organes ne nous ont paru éprouver aucune altération sensible de la part des substances vénéneuses de cette classe.

858. Appliqués sur la surface cutanée ou le tissu cellulaire, ces poisons produisent des phénomènes locaux que nous avons déjà exposés (page 1<sup>re</sup> de ce volume); et lorsque la mort arrive, on découvre à l'intérieur les lésions précédemment énumérées, excepté que le canal digestif est rarement affecté.

859. Il résulte des considérations établies jusqu'à présent, 1° que, dans un cas d'empoisonnement, le médecin légiste sera souvent fort embarrassé pour déterminer, d'après la simple *lésion des organes intérieurs*, si le poison ingéré appartient à la classe des âcres ou à celle des corrosifs; 2° que, dans le cas où l'analyse chimique aura prouvé que l'empoisonnement n'a pas été produit par un des poisons corrosifs, et que tout porte à croire

qu'il appartient à la classe des *âcres*, il sera impossible de décider, par le seul *examen des lésions cadavériques*, quel est le poison qui les a déterminées, ces lésions étant à-peu-près les mêmes; 3<sup>o</sup> enfin que l'on pourra, eu ayant égard aux symptômes et surtout aux inflammations intenses développées par les substances âcres, ne point confondre l'empoisonnement qu'elles causent avec celui qui est produit par les narcotiques et même par les narcotico-âcres : poisons qui n'enflamment pas les tissus ou qui ne développent qu'une inflammation légère.

*Action générale des Substances âcres sur l'économie animale.*

860. Il paraît naturel de s'élever à des considérations générales sur le mode d'action des poisons renfermés dans une classe, lorsqu'on a fait leur histoire particulière dans des monographies, et que l'on a décrit les lésions et les symptômes généraux auxquels ils donnent lieu. Il est évident qu'il n'y a aucun inconvénient à suivre cette marche lorsque les individus qui composent la classe réunissent un très-grand nombre de caractères communs, et que leur action physiologique est à-peu-près identique. Les généralités sont même alors indispensables, par la facilité qu'elles offrent à faire retenir une multitude de faits importants. Mais la classe dont nous nous occupons se trouve-t-elle dans ce cas? Nous ne le croyons pas. Combien de substances n'y voit-on pas réunies, qui exercent évidemment un mode d'action différent! Quel rapport y a-t-il, par exemple, entre l'ellébore, le garon et l'iatropha curcas? Ces deux dernières substances n'agissent-elles pas en

déterminant une vive inflammation , tandis que la première , rapidement absorbée , porte une atteinte funeste au système nerveux , et ne produit qu'une inflammation légère ? Si nous avons réuni dans le même cadre des objets aussi disparates , c'est parce qu'ils se trouvent dans la classification proposée par *Vicat* , adoptée par *Fodéré* , et que nous avons suivie. Nous avons senti l'extrême difficulté qu'offrirait un nouvel arrangement fondé sur le mode d'action des poisons ; et ce n'est que lorsque nous aurons multiplié les expériences dans divers climats de l'Europe , que nous hasarderons de proposer un essai de classification. Ces considérations nous dispensent de donner à cet article toute l'étendue qu'il pourrait comporter : nous nous bornerons aux propositions suivantes :

1°. La majeure partie des poisons âcres détermine une vive irritation locale suivie de l'inflammation plus ou moins intense des parties sur lesquelles ils ont été appliqués , et la mort a lieu par l'irritation sympathique du système nerveux , sans que le poison ait été absorbé ; presque toujours les animaux meurent dans l'abattement et dans un état d'insensibilité générale. Dans ces cas , les phénomènes de l'empoisonnement se développent plus rapidement lorsque le poison est introduit dans l'estomac que lorsqu'il est appliqué sur le tissu cellulaire. Le garou , l'*iatropha curcas* , etc. , paraissent agir ainsi.

2°. Quelquefois , après avoir enflammé les tissus , la substance vénéneuse est lentement absorbée , portée dans le torrent de la circulation ; et ses effets dépendent et de l'action directe qu'elle exerce sur le système nerveux , et de l'irritation sympathique de ce même sys-

tème. Dans certaines circonstances , les poisons ainsi absorbés agissent sur le rectum : telles sont la coloquinte et la sabine : quelques-uns affectent aussi les poumons.

3°. Il existe un certain nombre de poisons âcres qui sont rapidement absorbés , transportés dans le torrent de la circulation , et qui déterminent peu de temps après des vomissemens répétés , des vertiges , et la plus parfaite stupéfaction : les racines d'ellébore noir et blanc sont dans ce cas : la mort arrive plus promptement quand ces poisons sont appliqués sur le tissu cellulaire que lorsqu'on les introduit dans l'estomac. Ce phénomène dépendrait-il de la digestion de l'ellébore dans ce viscère et de sa décomposition , ou plutôt de ce que l'absorption veineuse serait plus active lorsqu'on a fait une plaie à la cuisse , et que par conséquent on a incisé quelques petites veines ?..... Quoi qu'il en soit , ces poisons produisent une légère inflammation , et exercent une action sur les poumons.

4°. Enfin quelques-unes des substances vénéneuses de cette classe sont rapidement absorbées , et donnent lieu à des vertiges , des convulsions violentes , des plaintes , etc. , phénomènes qui paraissent tenir à-la-fois de l'excitation et de la stupéfaction , et qui dépendent d'une action immédiate sur le système nerveux. Elles déterminent en outre l'inflammation des tissus avec lesquels elles sont en contact : l'aconit est dans ce cas.

861. On remarquera sans doute dans les propositions qui précèdent que nous admettons l'absorption de quelques-uns des poisons de cette classe , tandis que nous attribuons les effets produits par les autres à une irritation sympathique du système nerveux. Nous croyons devoir

exposer les considérations qui nous font admettre ou rejeter l'absorption.

*A.* Il est évident que si la substance vénéneuse appliquée sur le tissu cellulaire n'exerce qu'une action locale peu intense, qu'elle détermine, peu de temps après son application, des vomissemens, des vertiges, des mouvemens convulsifs, et la mort, dans l'espace de quelques heures, on doit admettre qu'elle a été absorbée.

*B.* A plus forte raison affirmera-t-on, sans craindre de se tromper, que la substance vénéneuse a été absorbée dans le cas où son application sur le tissu cellulaire a été immédiatement ou presque immédiatement suivie de symptômes plus ou moins graves, terminés par la mort, et qu'à l'ouverture du cadavre on découvre des inflammations dans les poumons ou dans le canal digestif, ainsi que cela a lieu pour le tartre émétique, l'arsenic et le sublimé corrosif (1). Il paraît encore certain qu'elle a été absorbée, mais d'une manière lente, lorsqu'étant peu soluble dans l'eau, son application sur le tissu cellulaire n'est suivie d'aucun symptôme remarquable qu'au bout de vingt-quatre ou trente-six heures, que la mort tarde deux ou trois jours à survenir, et qu'elle n'a exercé qu'une action locale inflammatoire peu énergi-

(1) Mon ami et mon élève, M. le docteur Smith, vient de soutenir une excellente Dissertation inaugurale intitulée : *Essai sur le danger de l'application des caustiques*, dans laquelle il prouve que le sublimé corrosif est absorbé lorsqu'on l'applique sur le tissu cellulaire, et qu'il détermine constamment l'inflammation de l'estomac. (Voy. *Appendice*, à la fin de ce tome.)

que, qui ne peut pas être regardée comme cause de la mort.

C. Il est encore très-facile de conclure qu'elle n'a pas été absorbée lorsque son application sur le tissu cellulaire n'est suivie d'aucun symptôme général, et qu'elle s'est bornée à déterminer une escarre étendue. Ainsi on peut cautériser, à plusieurs reprises, un membre d'un chien avec l'acide sulfurique concentré, la potasse caustique, le nitrate d'argent, etc. : plusieurs jours s'écouleront sans que l'animal donne le moindre signe d'un dérangement dans les fonctions qu'exécutent les principaux organes, et ce n'est que lorsque la nature suscitera une inflammation pour se débarrasser de toutes les parties qui sont devenues étrangères, que l'animal pourra succomber à l'excès de la douleur.

D. Mais pourra-t-on conclure que la substance vénéneuse a été absorbée dans les cas où elle développe une inflammation très-intense du tissu cellulaire avec lequel elle a été mise en contact, que la mort a lieu du premier au deuxième jour, que l'animal n'a point vomé, que l'on ne découvre aucune lésion des organes principaux après la mort, et que cependant la substance est dissoute dans l'eau et placée à la partie interne de la cuisse, près des vaisseaux lymphatiques et d'une multitude de ramifications veineuses ? Telle est la question que nous cherchons à éclaircir, et qui embrasse une multitude de substances, par exemple, le nitre, l'euphorbe, l'iatropha curcas, etc. Nous pensons, 1<sup>o</sup> qu'il est inutile d'admettre l'absorption d'aucune de ces substances pour expliquer les phénomènes qu'elles produisent; 2<sup>o</sup> qu'il est probable qu'elle n'a pas lieu. La première de ces propositions paraîtra évi-

dente lorsqu'on se rappellera que l'application de ces substances détermine une inflammation intense accompagnée de vives douleurs, qui peut être comparée à une brûlure étendue. Or, nous savons que dans les affections de cette nature, la lésion sympathique du système nerveux a souvent occasionné, chez les animaux, une mort prompte, sans qu'il y ait eu absorption. Comment le système nerveux a-t-il été affecté?..... Voici les données qui tendent à faire croire qu'*aucune de ces substances n'est absorbée*. A la rigueur, nous ne pourrions acquérir la certitude qu'un poison a été absorbé qu'autant qu'il aurait été trouvé dans une partie quelconque des organes intérieurs; cependant on s'accorde à admettre l'absorption lorsqu'après une mort prompte on découvre des phénomènes inflammatoires, des escarres, dans l'endroit où le poison n'a pas été appliqué, comme, par exemple, dans le canal digestif; ou bien, lorsque peu de temps après son application sur le tissu cellulaire, les animaux sont pris de vomissemens, de vertiges, de convulsions, etc. Or, les poisons dont nous nous occupons ne déterminent aucun de ces effets. D'ailleurs, un très-grand nombre des substances qui sont évidemment absorbées agissent beaucoup plus rapidement lorsqu'on les applique sur le tissu cellulaire de la cuisse que lorsqu'on les introduit dans l'estomac: tels sont les racines d'ellébore blanc et noir, l'upas-ticuté, la noix vomique, la digitale pourprée, l'opium, etc. Ici, au contraire, la mort arrive constamment beaucoup plus tard lorsque le poison a été injecté dans le tissu cellulaire, ce qui semble prouver qu'elle dépend de l'irritation nerveuse, qui est beaucoup plus intense dans l'estomac que dans les membres.

862. On objectera peut-être que les substances vénéneuses dont nous nous occupons peuvent être absorbées et déterminer, indépendamment d'une vive irritation locale, des effets plus ou moins sensibles sur la texture des organes intérieurs; dans ce cas la mort reconnaîtrait plusieurs causes. Cette objection peut être valable; mais elle n'est appuyée sur aucun fait d'anatomie pathologique, et par conséquent nous ne pouvons pas l'admettre.

Il est encore possible que l'on nous accuse de vouloir expliquer presque toujours la mort par les lésions inappréciables du système nerveux. En effet, pourra-t-on nous dire (surtout après la lecture des monographies renfermées dans ce volume), le système nerveux est affecté dans une multitude de circonstances qui ne se ressemblent pas en apparence: qu'y a-t-il de commun entre les symptômes produits par le camphre, la coque du Levant, la noix vomique, l'upas-tieuté, et ceux qui sont développés par l'opium, l'ellébore, le laurier-cerise, ou mieux encore ceux que déterminent la scille, la digitale pourprée, l'euphorbe, la bryone, la gomme-gutte, les poisons corrosifs, etc., etc.? Les connaissances que nous avons sur les lésions infinies dont le système nerveux est susceptible sont si bornées, qu'il serait inutile de chercher à donner une solution satisfaisante de cette question; cependant il est parfaitement démontré qu'une multitude de causes diverses peuvent affecter ce système et développer des affections qui n'ont entre elles que très-peu de ressemblance. Parcourons le cadre des aliénations mentales si bien tracé par le célèbre *Pinel*, combien ne serons-nous pas frappés en examinant successivement un maniaque furibond et un idiot! et quel rapport découvri-

rons-nous encore entre ces affections et l'épilepsie, la paralysie, les fièvres ataxiques et une multitude de névroses, si ce n'est qu'il y a un dérangement dans la sensibilité et les phénomènes qui en dépendent ? Nous ferons voir cependant, par la suite, que certains poisons qui agissent sur le système nerveux en affectent spécialement et constamment certaines parties, telles que le cerveau, la moelle épinière, etc., etc.

*Traitement de l'empoisonnement par les Poisons âcres.*

863. Existe-t-il quelque antidote des poisons âcres ?

En admettant qu'un contre-poison est une substance capable de décomposer le poison dans l'estomac, et de former un nouveau composé qui soit sans action sur l'économie animale, nous pouvons affirmer que nous ne connaissons aucun corps qui jouisse de cette propriété par rapport aux poisons âcres. Ces poisons appartiennent, pour la plupart, au règne végétal : or, l'analyse des végétaux est trop peu avancée pour que nous puissions déterminer exactement quelle est la nature intime du principe vénéneux qu'ils renferment, et par conséquent quel doit être le réactif capable de les décomposer. Il serait absurde, dans l'état actuel de la science, de vouloir parvenir à la solution d'un pareil problème par la théorie ; il n'y aurait guère que le tâtonnement et le hasard qui pourraient nous conduire, à l'aide d'une multitude d'expériences, à faire une découverte de ce genre. Espérons que la chimie moderne, en perfectionnant l'analyse végétale, nous fournira des moyens propres à éclaircir ce sujet important.

864. Mais s'il n'existe pas de contre-poison des substan-

ces vénéneuses àeres , il est une foule de médicamens qui, administrés convenablement, peuvent calmer, diminuer et même faire disparaître les symptômes de l'empoisonnement. Quelle est donc la conduite que doit tenir le médecin appelé pour une maladie de ce genre ?

865. Si le poison avalé est du nombre de ceux qui agissent en déterminant une vive inflammation à laquelle succède une affection sympathique du système nerveux ( et presque tous les poisons de cette classe sont dans ce cas ), il faudra employer le traitement antiphlogistique, après avoir favorisé le vomissement à l'aide d'abondantes boissons mucilagineuses tièdes, et même au moyen de l'eau froide. On évitera avec beaucoup de soin d'administrer des émétiques, du vinaigre, et toutes les autres substances qui pourraient augmenter l'irritation des parties déjà affectées, comme nous l'avons observé dans une multitude d'expériences faites sur ce sujet. Dans le cas où les vomissemens seraient très-violens, on administrera quelques gouttes de laudanum liquide de Sydenham; enfin on se conformera entièrement aux données que nous avons établies précédemment en parlant des poisons corrosifs (*Voyez articles Sublimé corrosif et Arsenic, t. 1, part. 1*).

866. Si le poison est du nombre de ceux qui sont rapidement absorbés et qui portent leur action principale sur le système nerveux, on fera attention au mode de lésion de ce système. Ainsi, par exemple, l'empoisonnement produit par les racines d'ellébore qui déterminent une stupéfaction très-marquée, sera combattu par l'infusion de café et le camphre à petites doses souvent répétées; et si ces médicamens étaient rejetés peu de temps

après leur ingestion , on les emploiera en lavemens et en frictions : on n'oubliera pas cependant que ces poisons développent aussi une inflammation qu'il faudra combattre par les boissons adoucissantes. Enfin , dans les empoisonnemens de ce genre, on n'aura recours aux émétiques que dans le cas excessivement rare où la substance vénéneuse n'aurait point provoqué de vomissemens abondans.

867. Si, au lieu d'être stupéfié , le système nerveux est dans un grand état d'excitation , ce qui arrive très-rarement avec les poisons de cette classe , il faut avoir recours aux opiacés et aux divers médicamens qui peuvent diminuer cette excitation.

868. On peut donc réduire aux préceptes suivans tout ce qui a rapport au traitement qui nous occupe : 1<sup>o</sup> favoriser le vomissement par des boissons mucilagineuses abondantes , à moins que le poison ne provoque naturellement des évacuations suffisantes ; 2<sup>o</sup> apprécier la nature des phénomènes secondaires développés , et les combattre par des moyens appropriés qui varieront suivant le genre de la lésion.....

## CHAPITRE IV.

### CLASSE IV<sup>e</sup>. DES POISONS NARCOTIQUES.

869. On donne le nom de *poisons narcotiques* à ceux qui , étant rapidement absorbés , déterminent la stupeur , l'assoupissement , la paralysie ou l'apoplexie , et des mouvemens convulsifs.

*De l'Opium.*

870. L'opium est un suc gommo-résineux retiré, par incision, de la tête du pavot blanc ou pavot des jardins (*papaver somniferum*), et concrété. Il est pesant, compacte, homogène, pliant, d'un brun rougeâtre au-dehors, légèrement luisant, opaque, plastique, un peu susceptible d'adhérer aux doigts; sa cassure offre une teinte verdâtre ou noirâtre; son odeur est fortement virulente et nauséabonde; sa saveur âcre, amère et chaude. Il s'enflamme lorsqu'on l'approche d'une bougie allumée, et il brûle avec une vive clarté: son odeur alors n'est point narcotique. Il se dissout en partie dans l'eau, quelle que soit la température; l'eau chaude le ramollit et le réduit en une pâte molle, en sorte qu'on peut le débarrasser des matières qui lui sont étrangères en le passant avec expression. Le vinaigre, le sue de citron, le vin et l'alcool peuvent également opérer la dissolution d'une partie de l'opium. M. *Desrosne*, qui s'est occupé avec succès de l'analyse chimique de ce suc, a trouvé, 1<sup>o</sup> une substance cristallisable, 2<sup>o</sup> une matière extractive, 3<sup>o</sup> de la résine, 4<sup>o</sup> de l'huile, 5<sup>o</sup> un acide, 6<sup>o</sup> un peu de fécule, 7<sup>o</sup> du mucilage, 8<sup>o</sup> du gluten, 9<sup>o</sup> des débris de fibres végétales, et quelquefois un peu de sable et de petits cailloux.

*Action de l'Opium sur l'économie animale.*

*Expérience 1<sup>re</sup>.* A huit heures du matin, on a fait prendre à un petit chien robuste 3 gros d'opium brut. A dix heures, l'animal n'éprouvait aucun phénomène sensible. A midi et demi, ses extrémités postérieures étaient très-faibles et paralysées; il se tenait couché sur le ventre;

les muscles du tronc et de la face étaient le siège de mouvemens convulsifs violens , en sorte que l'animal faisait des grimaces , et était déplacé à chaque instant, quoiqu'il s'appuyât avec force sur ses quatre pattes. Sa physionomie portait l'empreinte de la stupeur ; les pupilles n'étaient pas plus dilatées que dans l'état naturel ; les organes de la vision et de l'odorat exerçaient librement leurs fonctions ; l'animal ne poussait aucune plainte , mais il paraissait très-abattu ; les battemens du cœur étaient lents et faibles. A six heures du soir , les secousses convulsives étaient plus fortes et plus fréquentes ; le train de derrière était complètement paralysé. Il est mort dans la nuit. On l'a ouvert le lendemain , et on a remarqué que la tête était légèrement renversée sur le dos , les pattes roides et éloignées les unes des autres. L'estomac contenait la presque totalité de l'opium , que l'on pouvait reconnaître à son odeur ; la membrane muqueuse de ce viscère était enduite d'une légère couche blanchâtre facile à détacher , et n'offrait aucune trace d'inflammation ; les poumons présentaient plusieurs plaques livides gorgées de sang , peu crépitantes.

Cette expérience , répétée sur d'autres chiens avec l'opium brut ou avec l'extrait aqueux , a fourni des résultats analogues. Quelquefois cependant les animaux ont vomi le poison après en avoir éprouvé des effets plus ou moins marqués , et quelques-uns d'entre eux ont été rétablis sans qu'on leur ait donné le moindre secours.

*Expérience n<sup>e</sup>.* A huit heures et demie du matin , on a introduit 2 gros d'extrait aqueux d'opium dans l'estomac d'un petit chien affaibli par une expérience faite quelques jours auparavant , et on a lié l'oesophage. Vingt minutes

après , les extrémités postérieures commençaient à faiblir, et l'animal poussait des cris plaintifs. A onze heures, il était en proie à des mouvemens convulsifs assez violens ; il offrait un tremblement dans la tête et une grande tendance à l'assoupissement : cependant il voyait et il entendait bien. A trois heures ses extrémités postérieures étaient complètement paralysées ; l'animal faisait de temps à autre de légers sauts semblables aux secousses qu'imprime aux grenouilles le fluide dégagé de l'appareil voltaïque. A six heures , il était couché sur le côté et dans un grand état de faiblesse. Il est mort à huit heures. On l'a ouvert le lendemain. Le canal digestif n'offrait aucune altération ; le sang contenu dans les ventricules du cœur était noir et coagulé ; les poumons présentaient des taches livides dont le tissu était dense et gorgé de sang.

Cette expérience , répétée plusieurs fois sur d'autres chiens , a fourni des résultats analogues. Lorsque la dose d'*extrait* ingérée a été de 3 à 4 gros , les animaux sont morts deux ou trois heures après avoir pris le poison. En général , les battemens du cœur sont devenus plus forts et plus fréquens. Il en est cependant quelques-uns chez lesquels la circulation a été ralentie.

*Expérience III<sup>e</sup>.* A sept heures quarante minutes , on a injecté dans le tissu cellulaire de la cuisse d'un petit chien un gros d'extrait aqueux d'opium dissous dans 2 gros et demi d'eau ; on a réuni les lambeaux de la plaie par quelques points de suture , et on s'est assuré que les battemens du cœur étaient au nombre de quatre-vingt-dix par minute. Cinq minutes après , l'animal commençait à se plaindre ; ses extrémités postérieures étaient faibles et comme paralysées ; le cœur offrait cent vingt pulsations

par minute. Au bout de quatre minutes, la paralysie des membres postérieurs était complète, la circulation plus accélérée, et les contractions du cœur plus fortes qu'auparavant. A huit heures cinq minutes, l'animal était en proie à de violens mouvemens convulsifs; il se-tenait couché sur le ventre, les extrémités postérieures écartées et allongées, les antérieures cramponnées sur le sol, et la tête renversée en arrière; le cœur battait cent quarante fois par minute. Ces phénomènes n'ont duré que quelques instans; mais on pouvait les déterminer à volonté par une légère secousse imprimée à l'animal. A huit heures treize minutes, les membres étaient roides et dans un grand état de débattement; la tête, lourde, offrait un tremblement très-remarquable; les muscles de la mâchoire inférieure étaient agités de mouvemens convulsifs; les plaintes persistaient, et il n'y avait aucun ralentissement dans la circulation. Ces symptômes ont augmenté, et l'animal est mort à huit heures vingt-cinq minutes: il avait conservé le libre usage des organes de la vision et de l'ouïe. On l'a ouvert sur-le-champ: le cadavre n'offrait aucune roideur; le cœur se contractait, il était un peu flasque; le sang contenu dans le ventricule gauche était fluide et d'un rouge peu vif; les poumons, d'une couleur rose, étaient un peu moins crépitans que dans l'état naturel.

*Expérience iv<sup>e</sup>.* A sept heures et demie, on a appliqué sur le tissu cellulaire de la cuisse d'un chien fort et de moyenne taille un demi-gros d'extrait aqueux d'opium mêlé à un gros d'eau. Sept minutes après, l'animal était couché sur le côté et avait une tendance marquée vers l'assoupissement; le pouls battait quatre-vingt-dix fois

par minute. A sept heures trois quarts, les extrémités postérieures étaient faibles ; l'animal était comme endormi, et se réveillait de temps en temps en sursaut ; il offrait quelques mouvemens convulsifs. A huit heures, la paralysie du train postérieur était complète. Vingt minutes après, le cœur battait cent trente fois par minute ; les contractions étaient fortes, inégales et intermittentes ; le tronc et la tête étaient le siège de convulsions violentes qui avaient lieu par secousses, et que l'on pouvait renouveler à volonté en touchant l'animal : alors il roidissait la tête et la renversait sur le dos ; ses extrémités antérieures étaient cramponnées sur le sol ; il ne poussait aucune plainte. A huit heures quarante-trois minutes, les battemens du cœur étaient au nombre de cent cinquante par minute. A neuf heures un quart, l'agitation était augmentée, principalement dans les pattes antérieures, que l'animal débattait par intervalles et avec force. A onze heures et demie, la tête était tremblante, les secousses assez vives pour que tout le corps fût soulevé. Ces symptômes ont augmenté progressivement, et l'animal est mort à une heure moins cinq minutes. On l'a ouvert le lendemain : les poumons étaient livides, gorgés de sang, deuses et un peu crépitans ; le sang contenu dans les ventricules du cœur était coagulé ; le canal digestif n'offrait aucune altération ; la plaie était peu enflammée.

*Expérience v<sup>e</sup>.* A dix heures et demie du matin, on a appliqué sur le tissu cellulaire de la cuisse d'un petit chien cinquante grains d'extrait aqueux d'opium, et on a réuni les lambeaux de la plaie par quelques points de suture. L'animal n'a pas tardé à éprouver les symptômes

décrits dans les expériences précédentes , et il est mort deux heures et demie après (1).

*Expérience vi<sup>e</sup>.* A une heure moins un quart , on a répété la même expérience avec un gros d'extrait de *pavots noirs*. A deux heures l'animal poussait des cris plaintifs ; ses extrémités postérieures commençaient à fléchir ; les pupilles étaient un peu dilatées , et il y avait une légère teudauce à l'assoupissement ; la respiration n'était ni laborieuse ni accélérée ; les contractions du cœur , ralenties , étaient au nombre de cinquante-six par minute ; la bouche était remplie de bave. Six minutes après , il a vomi , à deux reprises différentes , une assez grande quantité de matières liquides. A deux heures et demie , l'assoupissement avait augmenté et l'animal continuait à se plaindre. A quatre heures , les battemens du cœur n'étaient pas plus accélérés. A six heures et demie il marchait assez bien : il est mort cependant dans la nuit. La plaie était légèrement infiltrée de sang noirâtre ; elle était peu enflammée ; la membrane muqueuse de l'estomac était tapissée d'un mucus filant , épais , d'une couleur grisâtre ; les lobes inférieurs des poumons , gorgés d'un peu de sang , étaient rougeâtres ; le sang contenu dans les ventricules du cœur était noir et coagulé , et il n'y avait que quatre ou cinq heures que l'animal était mort.

*Expérience vii<sup>e</sup>.* On a injecté dans l'anüs d'un petit chien un gros d'extrait aqueux d'opium dissous dans une

(1) Il est essentiel de remarquer que 2. gros du même extrait , introduits dans l'estomac , ne font périr les chiens qu'au bout de dix , douze , dix-huit ou vingt-quatre heures , lors même qu'on a empêché le vomissement en liant l'œsophage.

once d'eau : la liqueur a été rejetée presque immédiatement après ; cependant , au bout de deux minutes , l'animal a vomé deux fois , et il avait de la tendance à l'assoupissement. Cinq minutes après , il avait de la peine à se soutenir sur les pattes de derrière , et paraissait plongé dans un profond sommeil. Le cœur n'offrait que cinquante-cinq pulsations par minute ; mais ses contractions étaient fortes et un peu irrégulières. Une demi-heure après l'injection , les muscles de la face , du cou et de la mâchoire inférieure étaient agités de légers mouvemens convulsifs ; les pattes postérieures étaient de temps à autre le siège de secousses assez violentes ; les pupilles étaient moyennement dilatées ; l'animal était peu sensible ; cependant lorsqu'on l'agitait brusquement il cherchait à se relever en s'appuyant sur les pattes de devant , et retombait aussitôt. Ces symptômes ont duré pendant quelques heures , puis se sont dissipés insensiblement , en sorte qu'au bout de deux jours , et sans l'aide d'aucun secours , l'animal était parfaitement rétabli.

La même expérience , répétée sur d'autres chiens , a donné les mêmes résultats. Assez souvent cependant le poison est rejeté quelques instans après , et les animaux n'éprouvent que des vomissemens et une légère paralysie des extrémités postérieures : ceci a surtout lieu lorsqu'on substitue à l'extrait aqueux d'opium une décoction de capsules de *pavot*.

*Quarin* avait déjà observé qu'un seul grain d'opium ou vingt gouttes de *laudanum* de Sydenham , donné dans un lavement , avait produit un malaise remarquable et un commencement de paralysie des membres abdominaux (*Animadversiones practice*, p. 234).

*Cotunni*, dans son ouvrage de *Ischiade nervosa*, § 42, dit qu'il croit que l'opium injecté en lavement peut avoir plus d'efficacité que de toutes les autres manières. Cette opinion est aujourd'hui partagée par un très-grand nombre de praticiens éclairés.

*Expérience VIII<sup>e</sup>.* On a injecté dans la veine jugulaire d'un gros chien 8 grains d'extrait aqueux d'opium dissous dans 3 gros d'eau. Sur-le-champ l'animal est tombé sur le côté et paraissait endormi; ses extrémités postérieures étaient paralysées, et il lui était impossible de se tenir debout; les battemens du cœur n'étaient pas plus fréquens qu'avant l'injection. Vingt minutes après, leur ralentissement était très-marqué; l'animal ne poussait aucun cri plaintif, et lorsqu'on le secouait il se réveillait et retomrait dans l'assoupissement quelques instans après. Le jour suivant il marchait assez librement et n'était presque plus assoupi. Il a constamment refusé les alimens, et il est mort huit jours après l'injection, sans avoir éprouvé d'autre symptôme que de l'abattement et une légère tendance à l'assoupissement. On l'a ouvert cinq heures après sa mort: le cœur était flasque et contenait du sang fluide et noirâtre. Les poumons, d'une couleur généralement rose, offraient dans chaque lobe huit ou neuf taches noires, au moins de la grosseur d'une lentille, d'une demi-ligne d'épaisseur, formées par une substance dense, semblable au tissu du foie, et nullement crépitante; les autres portions des poumons contenaient de l'air. On voyait dans le lobe inférieur du poumon gauche une plaque d'environ deux pouces de long et un demi-pouce de large, d'une couleur livide, et qui, étant incisée, laissait écouler une assez grande quantité de sérosité roussâtre. La portion supérieure de la pie-

mère correspondant aux extrémités antérieure et postérieure du lobe droit était fortement injectée en rouge dans une étendue circulaire dont le diamètre était d'environ quatre lignes; elle paraissait noire. Le ventricule droit contenait un peu de sérosité roussâtre, et les vaisseaux qui le parcourent intérieurement étaient d'un rouge vif et assez fortement injectés. Il n'y avait point de lésion dans l'hémisphère gauche.

La même expérience, répétée sur un autre chien robuste avec 5 grains d'extrait, a fourni des résultats un peu différens. Immédiatement après l'injection, la tête a été portée en avant, les membres sont devenus roides; enfin l'assoupissement, les convulsions et la paralysie des extrémités postérieures n'ont pas tardé à se manifester. Le lendemain, l'animal paraissait tranquille et conservait une tendance marquée à l'assoupissement; il a refusé les alimens, et il est mort cinq jours après. Le cerveau n'offrait *aucune lésion apparente*; les poumons étaient à-peu-près comme dans l'expérience précédente.

Dans d'autres circonstances, nous avons vu des chiens se rétablir parfaitement et sans aucun secours, après avoir éprouvé des symptômes analogues à ceux dont nous venons de parler, qui avaient été déterminés par l'injection de 3 ou 4 grains d'extrait aqueux dans la veine jugulaire.

#### OBSERVATIONS.

1°. Une demoiselle de vingt-deux ans s'empoisonna avec l'opium: voici les symptômes que l'on observa: immobilité et insensibilité parfaites, figure pâle, cadavéreuse; pupilles insensibles à la lumière, mâchoire inférieure

pendante et très-mobile, muscles des membres et du tronc dans le relâchement, déglutition nulle, respiration le plus souvent peu apparente, quelquefois un peu bruyante; pouls un peu fréquent, moins de chaleur à la peau que dans l'état naturel. La respiration de l'ammoniaque, les frictions stimulantes, les vésicans, les anti-spasmodiques à l'intérieur, les lavemens stimulans furent employés sans succès. La malade vomit quelques matières liquides et noirâtres; elle ne reprit connaissance que pour retomber un instant après dans l'assoupissement, et mourut environ dix-sept heures après avoir pris l'opium. On ne fit pas l'ouverture du cadavre. (*Bibliothèque médicale*, ann. 1806, août; observ. de M. *Vermandois*.)

2°. Une dame, après plusieurs accès de mélancolie pour lesquels on lui avait administré vainement plusieurs remèdes anti-spasmodiques, avala un matin un gros d'opium brut. Aussitôt propension à l'état comateux, somnolence, pouls d'abord petit, presque insensible, ensuite large, plein et lent; respiration pénible, stertoreuse, quelquefois interceptée, etc. Lorsqu'on imprimait de fortes secousses à la malade, on la retirait pour quelques minutes de sa léthargie, et on obtenait alors des renseignemens sur la manière dont elle avait procédé à son empoisonnement; mais bientôt on l'entendait se plaindre de ce qu'on l'avait réveillée, souhaiter une mort prompte, etc.; elle tournait vers les assistans des yeux ouverts, languissans et abattus. On eut beau lui administrer le tartre stibié, les boissons acidulées, lui faire des ustions aux deux jambes avec l'eau bouillante, la panser avec une pommade irritante de cantharides, etc., elle expira vers lès onze heures du soir. (*Nouveaux Éléments de*

*Thérapeutique* de M. *Alibert*, t. II, p. 61, 3<sup>e</sup> édition ; observ. de M. *Leroux*.)

3°. Une ancienne religieuse âgée de soixante-quatre-ans était affectée d'une gangrène sénile dans deux doigts de chaque main, survenue à la suite d'engelures. Cette malade rapportait que la sensibilité de ses doigts était tellement liée à celle de l'estomac, que lorsqu'elle endurait la faim, elle perdait la faculté de s'en servir comme organe du toucher. Elle souffrait cruellement, et l'opium seul lui procurait les douceurs du sommeil. On ne sait à quelle heure de la nuit elle prit un julep calmant qu'on lui avait confié la veille pour son usage; mais au point du jour elle traversa une des salles de l'hôpital Saint-Louis pour satisfaire quelques besoins. A peine fut-elle de retour dans son lit qu'elle tomba dans un assoupissement profond, la respiration s'intercepta, le visage pâlit; le pouls était rare, les paupières abaissées, les yeux immobiles, les pupilles resserrées; il y avait distorsion de la bouche, une sorte de râlement analogue à celui qui précède la mort. Le soir, mêmes symptômes; il y avait seulement une variation dans le pouls, tantôt plein et libre, tantôt petit et fréquent; les artères temporales battaient avec une sorte de frémissement. Je fis administrer deux lavemens avec la crème de tartre, parce que la déglutition était impossible. La malade passa la nuit dans le même état, et ne mourut que le lendemain à cinq heures du matin. A l'ouverture nous trouvâmes une concrétion fibreuse, filamentense et dense dans le ventricule droit, et jetant une branche de trois ou quatre pouces dans chaque artère pulmonaire. La liqueur opiacée était encore dans l'estomac. (*Idem*, p. 60.)

4°. Le 6 novembre dernier, M. Astley Cooper m'informa, sur les quatre heures de l'après-midi, qu'il venait de voir un jeune homme d'environ dix-huit ans qui, sur les dix heures du matin, avait pris environ 6 onces de laudanum qui étaient restées dans son estomac, et avaient amené des symptômes qui paraissaient menacer d'une mort prochaine. M. Cooper, qui ne le vit que cinq heures après l'accident, m'avertit qu'il lui avait fait prendre, à trois heures et demie, une dissolution d'un gros et demi de vitriol blanc ou sulfate de zinc, lequel avait produit quelques nausées, et lui avait fait vomir environ une once et demie de fluide qui exhalait une forte odeur d'opium. L'état léthargique avait graduellement augmenté; il était aussi tombé dans une insensibilité complète, et on avait appliqué des sinapismes sans aucun effet remarquable.

M. Cooper m'ayant invité à voir ce jeune homme pour prendre quelques moyens ultérieurs que les circonstances pourraient suggérer, je m'y transportai à quatre heures et quelques minutes. Je trouvai le malade sur le parquet, posé sur ses genoux, ayant le corps penché en avant et soutenu par deux de ses amis qui, comme je l'appris quelques instans après, étaient dans l'intention de le remettre dans son lit et de l'abandonner, n'espérant plus aucun succès des remèdes qu'on pourrait employer. Sa tête était penchée sur sa poitrine, ses yeux fermés, sa figure pâle, sa respiration lente et sonore comme dans l'état apoplectique; ses mains étaient froides, et le pouls marquait quatre-vingt-dix à quatre-vingt-seize pulsations par minute, mais d'une manière faible et irrégulière; tous ses muscles étaient dans un état extrême de relâche-

ment, et la chair de ses bras notamment était d'une mollesse extrême au toucher et sans élasticité.

Le vitriol bleu ou sulfate de cuivre fut le premier remède qui me vint à l'esprit pour produire le vomissement : environ un demi-gros de cette substance fut promptement dissous dans l'eau, et le malade étant brusquement relevé et fortement ébranlé, il ouvrit les yeux, et parut disposé à vouloir offrir quelque résistance aux tentatives qu'il nous voyait faire. Nous continuâmes cependant à verser dans sa gorge environ la moitié de la quantité de vitriol de cuivre, dose équivalente à 15 grains, qu'il avala avec une difficulté telle qu'on pouvait croire qu'il était au moment de rendre le dernier soupir. Immédiatement après, sa contenance, qui avait été pendant un instant animée, devint encore plus effrayante. Il y avait à peine une minute qu'il avait avalé la dose entière qu'il rejeta subitement, par en haut, une grande quantité d'un fluide brunâtre qui exhalait une forte odeur de laudanum, ce qui fut immédiatement suivi de deux vomissemens analogues, dont la totalité put être évaluée à environ deux pintes. On lui fit avaler de l'eau chaude, et on le transporta brusquement dans une autre chambre dans l'intention de s'opposer à l'état d'engourdissement dans lequel il était. Ses membres, qui, au premier abord, étaient entièrement privés de mouvement, revinrent un peu à leur état de contraction, car il commença à se soutenir sur les jambes par le secours des personnes qui l'entouraient. Il continua cependant à avoir les yeux fermés, à moins qu'il ne fût éveillé par un appel brusque et soudain; les pupilles étaient dilatées, la respiration apoplectique. Je recommandai fortement à ses amis, qui heureusement étaient très-actifs et très-in-

telligens, de le faire tenir le plus possible sur les jambes, et de le promener sans cesse autour de la chambre.

Quand je vins le voir, sur les neuf heures du soir, je le trouvai assez bien remis pour faire cet exercice avec l'aide d'un de ses amis. Sa contenance paraissait plus naturelle; mais il ne répondait encore que par monosyllabes quand il était pressé par des questions, et cela comme un homme dans un état d'ivresse extrême. Il avait vomi une ou deux fois dans l'après-midi, et me donna à entendre qu'il éprouvait un sentiment de froid dans le creux de l'estomac, une chaleur remarquable à la surface du corps, et un froid marqué aux extrémités. Malgré l'état d'amélioration que nous pûmes observer, le sommeil était toujours profond; il ronflait fortement, même lorsqu'on le promenait dans la chambre; et lorsqu'on l'éveillait subitement, il ouvrait les yeux et retombait souvent dans son assoupissement. M. Cooper vint aussi le voir dans la soirée, et nous nous accordâmes l'un et l'autre pour recommander qu'on le gardât continuellement dans le même état d'activité forcé pendant la nuit, et qu'on lui fit prendre des doses répétées d'assa-fœtida avec l'alcali volatil, le camphre, et même le muse si les autres stimulans ne paraissaient pas suffisamment actifs. Il fut de plus convenu qu'on appliquerait un vésicatoire sur la tête et des sinapismes aux pieds, et qu'on lui présenterait souvent du café et du thé, de même que du jus de citron, dont il avait pris de petites doses pendant la soirée avec un très-grand avantage. Nous recommandâmes aussi de ne pas le laisser, dans le courant de la nuit, plus d'une demi-heure sans le tirer de son assoupissement, afin de pouvoir lui faire prendre quelques médicamens ou quelques boissons nourrissantes.

Eu le voyant le lendemain matin , 7 novembre , j'appris qu'à minuit il avait été tellement mieux , que ses amis avaient pensé qu'il était inutile d'appliquer le vésicatoire : une petite quantité de julep camphré avec l'assa-fœtida étaient les seuls médicamens qu'il avait pris ; mais il avait très-fréquemment fait usage du thé , du café et du jus de citron qu'il prenait avec le plus grand plaisir. On l'avait aussi empêché de dormir , le gardant sans cesse dans une constante agitation jusqu'à six heures du matin , heure à laquelle on le fit aller à son lit.

Je le vis le matin entre neuf et dix heures ; je le trouvais toujours endormi ; mais en approchant de lui il s'éveilla subitement d'un air troublé d'abord ; mais revenant bientôt à lui , il dit ( et cela est exact ) qu'il croyait avoir dormi trois ou quatre heures. Il se plaignait d'une sensation douloureuse dans la gorge , comme si elle eût été excoriée ; il observa de plus qu'un lavement qui lui avait été donné était sorti peu à peu avec des matières , sans qu'il ait pu le sentir ou qu'il ait été capable de l'empêcher.

Le jour suivant , 8 novembre , il fut en état de se promener hors de la maison ; son appétit n'était pas encore revenu , sans avoir cependant d'aversion pour les alimens ; il se plaignait toujours de douleurs dans la gorge , et de plus à la base de la langue , douleurs qui paraissaient manifestement être l'effet des médicamens caustiques qui lui avaient été administrés. Il n'avait eu aucune évacuation depuis sa maladie , que celle produite par le lavement qu'on lui avait donné ; il était toujours pâle et abattu , se plaignant d'une sensation incommode au creux de l'estomac , n'allant cependant point jusqu'à la douleur : j'ordonnai une dose de rhubarbe et de calomélas. Peu de

temps après il fut parfaitement rétabli. (*Transactions médico-chirurgicales*, trad. de l'anglais, t. 1, pag. 89; observ. de M. *Marcet*.)

6°. De jeunes Cophites, dit *Réaumur*, qui buvaient quelquefois ensemble, voulant rabattre la vanité d'un d'entre eux qui se piquait d'être le plus fort buveur de tous, s'avisèrent de dissoudre, sans qu'il le sût, une drachme d'opium dans un verre de vin qu'il but; ils prétendaient par là l'endormir plus tôt et le faire paraître vaincu en peu de temps. Quelques heures après avoir pris cette boisson, le jeune homme fut en délire, extravagua, et tomba ensuite dans un profond assoupissement.

Le lendemain ses camarades, qui l'allèrent visiter pour jouir de leur fausse victoire, furent fort surpris de le trouver sans pouls; livide, la bouche fermée, en un mot mourant. On envoya chercher un prêtre qui était aussi médecin, et qui tourmenta le malade par les remèdes les plus violens, car il mourut bientôt après quinze heures de maladie. Le cadavre était couvert de tumeurs livides aux bras et aux cuisses, en forme de loupes grosses comme la tête d'un enfant de quatre mois (sang épanché par le relâchement des vaisseaux et du tissu cutané), et d'où sortait une odeur insupportable qui attira tous les chats du voisinage, empressés de sauter sur le corps et de le lécher avec une grande avidité (1).

7°. *Lassus* rapporte qu'une femme succomba après avoir pris 36 grains d'opium. A l'ouverture du cadavre, on trouva l'estomac enflammé sans érosion; les vaisseaux

---

(1) *Académie des Sciences*, vol. xxxviii, ann. 1755.

cérébraux étaient gorgés. (*Mémoire de l'Institut, Sciences physiques et mathématiques*, t. II, p. 107.)

8°. Un malade fut endormi et mourut pour avoir pris un lavement dans lequel on avait fait entrer 4 grains d'opium (1). Dans une autre circonstance, on a vu un emplâtre opiacé appliqué aux tempes rendre furieux et déterminer des spasmes dans la bouche (2).

871. M. *Nysten* a publié en 1808 un travail fort intéressant sur l'opium, que nous allons extraire. Cet extrait renferme les conclusions des faits qui précèdent, et d'un très-grand nombre d'expériences faites par ce physiologiste.

1°. L'extrait aqueux obtenu avec de l'eau froide, et qui n'a subi qu'une évaporation, est plus actif que les autres produits de l'opium, sans en excepter les extraits gommeux de *Cornet*, de *Baumé* et de *Rousseau*, préparés par des évaporations répétées, par longue digestion, ou par fermentation.

2°. La matière résineuse peu soluble produit les mêmes effets que l'extrait aqueux, mais à une dose beaucoup plus forte, et elle n'enflamme pas la membrane muqueuse de l'estomac. Si quelquefois cette membrane a été trouvée phlogosée à la suite des empoisonnements par l'opium, cette phlogose était due aux liqueurs spiritueuses dans lesquelles l'opium avait été pris, ou à quelque autre substance irritante administrée comme antidote (3).

(1) *GAUBIUS*, de *Meth. concin. form. Lugd.-Bat.*, 1762, p. 420.

(2) *MONRO*, in *Essais and Obser. phys., and lit.*, vol. III, p. 297.

(3) *Vicat* dit : « L'extrait résineux d'opium a fort peu

3°. Le sel essentiel cristallisable, appelé improprement *principe narcotique*, est encore moins actif que la résine. M. Nysten en a pris quatre grains, et n'a éprouvé qu'une légère disposition au sommeil.

4°. La pellicule qui se sépare pendant l'évaporation de l'extrait est moins énergique encore que le sel essentiel.

5°. L'eau distillée d'opium, fortement saturée de principe aromatique, peut déterminer l'ivresse et le sommeil lorsqu'elle a été prise à forte dose. M. Nysten en a avalé deux onces sans aucun effet sensible (1).

6°. Il suffit d'injecter 3 ou 4 grains d'extrait aqueux d'opium dans la carotide d'un chien pour le tuer dans l'espace de quelques minutes.

7°. Il en faut une dose un peu plus forte pour produire le même effet lorsqu'on l'injecte dans la veine crurale ou dans la veine jugulaire; la même chose arrive

d'activité, car 15 grains n'ont point fait de mal à un chien, et Charas en a avalé 6 grains sans éprouver autre chose que de la gaieté. (Ouvrage cité, p. 220, année 1776.)

(1) Nous avons injecté dans la veine jugulaire d'un petit chien 2 onces de ce liquide: l'animal n'a pas paru incommodé. Nous avons introduit dans l'estomac d'un autre chien 5 onces du même liquide obtenu par la distillation de 6 onces d'eau sur 2 onces d'opium: l'œsophage a été lié. Dix heures après, on n'avait remarqué aucun phénomène sensible. Le lendemain, l'animal était couché sur le côté, dans un état de grande insensibilité; les pupilles étaient dilatées, les membres relâchés; il faisait des efforts de vomissement, et il est mort une heure après.

à-peu-près lorsque l'injection a été faite dans la plèvre ou dans le péritoine.

8°. Les effets de l'opium sont beaucoup moins prompts et moins énergiques quant il est injecté dans le tissu cellulaire (1).

9°. Ils ont également lieu lorsque l'extrait aqueux est injecté dans la vessie; mais il en faudrait une grande quantité pour déterminer la mort.

10°. L'application de l'opium sur le cerveau n'est pas mortelle, quoique ce soit en agissant spécialement sur cet organe que l'opium, introduit à l'intérieur, donne lieu à des symptômes dangereux.

11°. L'opium ne détruit pas la contractilité des muscles avec lesquels il a été mis en contact, et les symptômes d'empoisonnement qui se manifestent dans ce cas dépendent de son absorption et de son action sur le cerveau. Un cœur plongé dans une dissolution d'opium continue à s'y contracter pendant très-long-temps.

12°. L'analogie que l'on a cru rencontrer entre les effets de l'opium et ceux du vin est inexacte : l'opium,

(1) Nous croyons devoir ajouter « *a.* Qu'ils le sont encore beaucoup moins lorsqu'il est introduit dans l'estomac; ce qui tient probablement, 1° à ce qu'il est en partie digéré et transformé en une substance moins nuisible; 2° à ce que l'absorption veineuse est moins active. *b.* Les effets de l'opium sont en général plus marqués lorsqu'on l'injecte en lavement, que dans le cas où il est introduit dans l'estomac, à moins que le lavement ne soit subitement rejeté. Quoiqu'il en soit, l'injection de ce médicament dans l'anus est constamment suivie de vomissemens prompts et répétés ».

soit à petite dose, soit à forte dose, porte constamment atteinte aux propriétés vitales, et c'est même de cette manière qu'il devient un puissant calmant; le vin, au contraire, ranime toujours ces propriétés; et lors même qu'il produit un effet débilitant, c'est parce qu'elles ont été portées à un trop haut degré d'énergie qu'elles tombent dans l'affaissement.

13°. Ce n'est pas en agissant sur les extrémités nerveuses de l'estomac que ce poison détermine la mort, ainsi que l'avait cru *With*; car les animaux auxquels on a pratiqué la section de la paire vague des deux côtés meurent au bout de deux ou trois heures, et après avoir éprouvé l'ivresse, la somnolence et les convulsions dont nous avons fait mention. (*Bulletin de la Société philomatique*, mai 1808, t. 1, p. 143.)

872. On a dû remarquer dans les propositions précédentes que M. *Nysten* se borne à dire, en parlant de la cause immédiate de la mort produite par l'opium, que *ce médicament est absorbé; qu'il agit sur le cerveau, et qu'il porte constamment atteinte aux propriétés vitales*. Mais quel est ce mode de lésion? l'opium agit-il en stupéfiant cet organe, ou bien commence-t-il par l'exciter pour déterminer ensuite la stupéfaction? En d'autres termes, ce médicament doit-il être rangé parmi les narcotiques, ou parmi les excitans du système nerveux? Cette question, agitée depuis long-temps par des physiologistes d'un très-grand mérite, est loin d'avoir été résolue d'une manière satisfaisante; c'est assez indiquer combien elle offre de difficultés: aussi ne prétendons-nous pas, en cherchant à l'éclaircir, l'approfondir entièrement.

1°. *Balthasar-Louis Tralles*, dans un traité intitulé

*Œsus opii salubris et noxius in morborum medela* (in-4<sup>o</sup>, ann. 1754), est le premier qui ait regardé l'opium comme un stimulant. *Brown* a partagé depuis cette opinion qu'il a consacrée par ces mots : *opium me hercle non sedat*. Enfin plusieurs médecins pensent encore aujourd'hui que ce médicament est un excitant; il accroît, disent-ils, les mouvemens du cœur, et par conséquent la circulation devient plus rapide, les artères battent avec plus de force, le pouls est dur et plein. D'ailleurs les Turcs, qui prennent l'opium pur et sous forme d'extrait, trouvent dans son usage l'oubli de leurs maux; mille images délicieuses, mille visions agréables se présentent à leur imagination; ils se livrent à des actions folles, extravagantes; de bruyans éclats de rire, des propos inusés les signalent; ils ont plus de penchant aux plaisirs de Vénus; toutes leurs passions, tous leurs désirs sont exaltés; une ardeur belliqueuse anime leur esprit; ils sont prêts à braver impitoyablement la mort, précieuse ressource que savent mettre en œuvre les officiers d'armées turques; souvent même ils s'abandonnent à de violens accès de fureur; ils tuent, égorgent ceux qui leur font résistance. Cet état dure quelques heures; alors l'abattement, la langueur succèdent: ils deviennent froids, mornes, tristes, stupides, et ont du penchant au sommeil. Écoutons l'illustre voyageur *Chardin*, lorsqu'il rend compte des effets d'une boisson préparée avec la coque et la graine de pavots. « Il y a, dit-il, la décoction de la coque et de la graine de pavots qu'on nomme *coquenar*, dont il y a des cabarets dans toutes les villes comme de café. C'est un grand divertissement de se trouver parmi ceux qui en prennent dans ces cabarets, et de les bien observer avant qu'ils

aient pris la dose, avant qu'elle opère, et lorsqu'elle opère. Quand ils entrent au cabaret ils sont mornes, défaits et languissans; peu après qu'ils ont pris deux ou trois tasses de ce breuvage ils sont hargneux et comme enragés; tout leur déplaît; ils rebitent tout et s'entrequerellent; mais, dans la suite de l'opération, ils font la paix, et chacun s'abandonnant à sa passion dominante, l'amoureux de naturel coute des douceurs à son idole; un autre, demi-endormi, rit sous cape; un autre fait le rodomont; un autre fait des contes ridicules; en un mot, on croirait alors se trouver dans un vrai hôpital de fous. Une espèce d'assoupissement et de stupidité suit cette gaité inégale et désordonnée; mais les Persans, bien loin de la traiter comme elle le mérite, l'appellent une extase, et soutiennent qu'il y a quelque chose de surnaturel et de divin en cet état-là. Dès que l'effet de la decoction diminue, chacun sort et se retire chez soi ».

2°. D'une autre part, des savans recommandables, à la tête desquels nous placerons M. le professeur *Barbier*, d'Amiens, pensent que tous les phénomènes produits par l'opium sont le résultat d'une influence essentiellement débilitante. Cet observateur dit : « Par suite de cette action débilitante, les capillaires eutanés tombent dans le relâchement et l'atonie, et perdent leur force contractive et impulsive; ce qui fait que ces vaisseaux se trouvent engorgés par un sang stagnant qui entrave dans son cours celui qui est lancé par le cœur, et qui est ainsi forcé de s'accumuler dans les artères. C'est aussi à la même cause, c'est-à-dire au séjour du sang dans les capillaires, qu'il faut rapporter la tuméfaction de la face et des yeux, la coloration de la peau, l'augmentation de la température

que l'on observe après l'ingestion de l'opium. Toutes les personnes qui meurent empoisonnées par l'opium sont dans un état d'érection très-prononcé; c'est un phénomène qu'on observe surtout chez les Turcs tués pendant un combat. C'est encore ici une érection purement passive, où les propriétés vitales n'entrent pour rien, où une cause physique agit seule. Si l'opium égaie et rend plus courageux les Orientaux, c'est parce qu'ils vivent sous un climat différent; qu'ils ont d'autres usages, d'autres mœurs; qu'ils usent par habitude de cette substance; enfin que le plus souvent ils ne prennent point l'opium pur, mais une préparation dans laquelle les ingrédients stimulans équilibrent au moins les stupéfians». (BARBIER, *Pharmacologie générale*, page 490, année 1810.)

3°. *Mayer*, professeur à Francfort sur l'Oder, dans un travail intitulé : *Considérations sur les effets de l'opium*, a envisagé l'action de cette substance sous un point de vue un peu différent. « A la dose d'un quart de grain ou d'un demi-grain, dit-il, l'opium cesse d'être excitant, et peut aussi s'employer comme un calmant direct et immédiat dans les hypersthénies, par exemple pour calmer les érections dans la blennorrhagie. Le même médicament exerce une stimulation spécifique sur les nerfs et sur le système de la circulation dont il relève l'énergie, tandis qu'il produit l'atonie des muscles et entrave ou suspend les fonctions des organes digestifs. Il suit de là que c'est à tort que l'on a voulu attribuer le calme produit par l'opium à un excitemment antérieur qui n'a lieu que lorsqu'il a été administré à haute dose, et qu'ainsi l'on ne peut comparer son effet à celui de la fa-

tigue et d'un excès de nourriture, qui n'amènent le calme que par une faiblesse indirecte ».

873. Telles sont les principales opinions émises jusqu'à ce jour sur les effets immédiats de l'opium. Nous pensons qu'elles peuvent être combattues avec succès à l'aide des expériences que nous avons faites, et qui nous portent à établir les faits suivans.

*A. L'opium, employé à forte dose, ne doit être rangé ni parmi les narcotiques ni parmi les excitans; il exerce un mode d'action particulier qui ne saurait être désigné exactement par aucune des dénominations actuellement en usage dans la matière médicale.*

En effet, tous les animaux soumis à l'influence d'une assez forte dose de ce poison sont plongés, peu de temps après, dans un état d'assoupissement marqué; leur tête devient lourde, ils éprouvent des vertiges, leurs extrémités postérieures faiblissent et ne tardent pas à être entièrement paralysées (phénomènes qui annoncent une action stupéfiante directe). Vingt-cinq, trente ou quarante minutes après, le pouls est plein, fort, souvent accéléré; des mouvemens convulsifs ont lieu: ces mouvemens, faibles d'abord, deviennent bientôt tellement intenses, que les animaux sont subitement relevés du sol, leur tête est fortement renversée sur le dos, leurs extrémités se roidissent par intervalles et sont agitées, ils poussent souvent des cris plaintifs (phénomènes qui annoncent une action stimulante). Cette excitation dure jusqu'au moment de la mort, qui arrive au bout de deux, trois ou quatre heures, et pendant tout le temps qu'elle a lieu les symptômes de stupéfaction, primitivement développés, persistent. Les animaux, loin d'être profondé-

ment endormis , peuvent être tirés de leur état d'assoupissement par un bruit léger , par le moindre contact , ou lorsqu'on approche de leurs yeux un objet quelconque ; souvent même lorsqu'on les secoue ils se roidissent fortement , presque comme s'ils eussent pris de la noix vomique (1). Qu'il y a loin de ces phénomènes à ceux que produisent l'ellébore et le camphre ! La première de ces substances , que nous regardons comme essentiellement *stupéfiante* , plonge les animaux , peu de temps après son application , dans un état d'assoupissement parfait ; la sensibilité et la motilité paraissent détruites , au point qu'on croirait la vie éteinte trois ou quatre heures avant que la mort n'arrive , si les phénomènes de la respiration ne nous éclairaient sur le véritable état des choses (*Voy.* pages 2 et 3 , article *Ellébore*). Le *camphre* , au contraire , détermine une excitation marquée du cerveau dès que son application a eu lieu ; l'inquiétude , l'agitation , les mouvemens convulsifs , les contorsions et les grimaces les plus horribles dans la face , tels sont les phénomènes primitifs qu'il développe , auxquels succèdent , quelque temps après , des symptômes de relâchement et d'atonie que l'on peut considérer comme étant la suite d'une excitation prolongée ; d'ailleurs , dans l'empoisonnement par cette substance , les animaux ont des intervalles lu-

---

(1) Les expériences dont nous parlons ont été faites en injectant 36 ou 40 grains d'extrait aqueux d'opium dans le tissu cellulaire. Nous croyons que cette manière d'opérer est la plus propre à éclairer sur le mode d'action des poisons qui sont absorbés , et qui pourraient subir quelque décomposition de la part des organes digestifs.

cides , et ils ne périssent ordinairement qu'à la fin du troisième ou du quatrième accès.

B. *L'opium, employé à petite dose, paraît borner son action au développement des symptômes que nous avons dit se déclarer d'abord, ceux qui annoncent la stupéfaction; quelquefois cependant il produit une excitation très-intense, effet qui dépend de l'idiosyncrasie.*

C. *Nous n'admettons pas qu'il y ait identité d'action entre l'opium et les liqueurs spiritueuses employées à forte dose.*

*De la Jusquiame noire (hyoseiamus niger).*

874. Cette plante appartient à la famille des solanées de J., et à la pentandrie monogynie de L.

*Caractères.* Calice en tube, à cinq lobes : corolle monopétale, en tube, à cinq lobes inégaux, peu ouverts, d'un jaune pâle vers ses bords, d'un pourpre noirâtre dans son milieu : cinq étamines : un style : fleurs presque sessiles, disposées sur les rameaux en longs épis : capsule oblongue, obtuse, ventrue à sa base, un peu comprimée, creusée d'un sillon sur chaque côté et s'ouvrant horizontalement vers le sommet ; les capsules qui succèdent aux fleurs sont toutes tournées du même côté sur chaque épi : embryon de la graine demi-circulaire, placé sur le bord du péricarpe. Tige haute de cinq décimètres, épaisse, cylindrique, ramense et couverte d'un duvet épais. Feuilles alternes, molles, étonneuses, fort amples, sinuées et découpées profondément en leur bord. Cette plante croît sur le bord des chemins et a une odeur désagréable.

*Action de la Jusquiame sur l'économie animale.*

*Expérience 1<sup>re</sup>.* On a fait avaler à un petit chien 2 gros de feuilles sèches de jusquiame parfaitement pulvérisée : l'animal n'a pas paru incommodé. On a donné à un autre chien 3 onces de racine fraîche de jusquiame noire coupée en petites rondelles et cueillie au mois d'avril : on a lié l'œsophage. Quarante heures après , l'animal n'avait éprouvé d'autre phénomène que de l'abattement ; il en était de même trois jours après l'opération.

*Expérience 11<sup>e</sup>.* Le même jour ( 22 avril ), on a fait prendre à un autre chien 8 onces de suc provenant de 3 livres de racine fraîche de jusquiame noire cueillie au mois d'avril, que l'on avait pilée avec 2 onces d'eau et une once de la racine contuse : on a lié l'œsophage. Trois heures après , l'animal était un peu assoupi. Au bout de deux heures , ses extrémités postérieures étaient faibles et fléchissaient facilement ; les pupilles étaient dilatées , et l'assoupissement un peu plus marqué ; du reste , l'animal n'éprouvait point de vertiges ni de mouvemens convulsifs ; il conservait le libre usage des sens et du mouvement. Le lendemain matin , ces symptômes paraissaient moindres ; mais il était légèrement abattu : cet état a continué toute la journée , et il est mort dans la nuit.

*Autopsie cadavérique* le lendemain. Nulle altération dans le canal digestif ; l'estomac contenait une grande portion de la racine ingérée ; les poumons offraient çà et là des plaques livides , plus denses que dans l'état naturel , peu crépitanes , gorgées de sang fluide et d'un liquide comme séreux.

*Expérience 111<sup>e</sup>.* Le 22 avril , on a pilé environ 6 livres

de feuilles et de tiges de jusquiame noire fraîche, et on a donné les 12 onces de suc qu'elles ont fourni à un petit chien robuste : l'œsophage a été lié. Vingt-quatre heures après, l'animal marchait librement et ne paraissait que légèrement assoupi.

*Expérience iv<sup>e</sup>.* Le 30 juin, à huit heures du matin, on a fait prendre à un petit chien robuste 2 onces de décoctum obtenu en faisant bouillir une once et demie de racine de jusquiame noire dans 3 onces d'eau : on a lié l'œsophage. Une demi-heure après, l'animal a fait des efforts pour vomir et s'est plaint. A dix heures, il était couché sur le côté, dans un état de grande insensibilité ; on l'a mis sur ses pattes, et il est tombé sur-le-champ comme une masse inerte ; il offrait par intervalles des mouvemens convulsifs dans les différentes parties du corps ; les organes des sens n'étaient plus impressionnables ; la respiration était profonde et lente : ces symptômes ont persisté, et il est mort à dix heures et demie. On l'a ouvert sur-le-champ : le cœur se contractait et était distendu par du sang fluide, d'une couleur rouge vermeille dans les cavités aortiques, et noirâtre dans le ventricule pulmonaire ; les poumons étaient roses et comme dans l'état naturel ; le canal digestif ne paraissait offrir aucune altération.

*Expérience v<sup>e</sup>.* On a introduit dans l'estomac d'un gros chien 2 gros d'extrait aqueux de jusquiame acheté chez un pharmacien : on a lié l'œsophage. L'animal est mort huit jours après, sans avoir éprouvé d'autres symptômes que l'abattement inséparable de l'opération.

*Expérience vi<sup>e</sup>.* On a répété la même expérience sur un petit chien avec 7 gros du même extrait. L'animal est

mort cinquante heures après, sans que l'on ait observé aucun phénomène remarquable. L'autopsie cadavérique n'a fait voir aucune lésion dans les tissus.

*Expérience vii<sup>e</sup>.* A six heures du matin, on a introduit dans l'estomac d'un petit chien 6 gros d'extrait aqueux de jusquiame acheté chez un autre pharmacien, et dissous dans 2 onces d'eau : on a lié l'œsophage. Dix minutes après, l'animal a fait des efforts pour vomir qu'il a souvent réitérés dans l'espace d'un quart-d'heure. A six heures vingt-cinq minutes, il a poussé quelques cris plaintifs; la respiration était profonde. A six heures trois quarts, nouvelles plaintes, intégrité parfaite des sens et des mouvements, respiration très-profonde et très-accélérée. Même état à sept heures. A huit heures et un quart on l'a trouvé mort.

*Ouverture du cadavre.* Le cœur ne se contractait plus et était très-chaud; il contenait, dans le ventricule gauche, plusieurs caillots d'un rouge vif; les cavités droites renfermaient des caillots noirâtres; les poumons et le canal digestif paraissaient sains.

*Expérience viii<sup>e</sup>.* On a fait une plaie au dos d'un petit chien; on a mis en contact avec le tissu cellulaire 3 gros d'extrait aqueux de jusquiame acheté chez le même pharmacien, et on a réuni les lambeaux. L'animal était mort quatre heures après. On en a fait l'autopsie cadavérique au bout de cinquante minutes : le cœur était très-chaud; il ne contenait plus de sang fluide; on voyait dans le ventricule droit quelques petits caillots noirâtres.

*Expérience ix<sup>e</sup>.* A huit heures six minutes, on a appliqué sur le tissu cellulaire de la cuisse d'un chien ro-

buste et de moyenne taille 2 gros d'extrait aqueux de jusquiame, préparé en faisant évaporer au bain-marie le suc de la racine fraîche de jusquiame noire en pleine végétation; on a ajouté 2 gros d'eau. A neuf heures moins dix minutes, l'animal éprouvait de l'inquiétude; il était agité et poussait des cris plaintifs; le pouls battait cent cinquante fois par minute. A neuf heures, vomissement. A onze heures et demie, décubitus sur le côté, plaintes continuelles. A midi, état de grande insensibilité, faiblesse des extrémités postérieures, légers mouvemens convulsifs. Mort à une heure.

*Ouverture du cadavre.* Les poumons étaient livides, denses et gorgés de sang; il n'y avait aucune altération dans le canal digestif ni dans le membre opéré.

*Expérience x<sup>e</sup>.* On a fait une plaie au dos d'un chien caniche très-fort; on a mis en contact avec le tissu cellulaire 4 gros d'extrait résineux de jusquiame acheté chez un pharmacien: on a réuni les lambeaux par quelques points de suture. Deux heures après, l'animal, qui n'avait offert aucun phénomène remarquable, commençait à éprouver des vertiges. Dix minutes après, sa marche était assez chancelante pour qu'il ne pût faire deux pas sans tomber; ses extrémités postérieures étaient très-faibles, et il conservait l'usage de ses sens; il était à-peu-près dans le même état une heure après. Le lendemain matin il paraissait rétabli; cependant il refusait les alimens. Quatre jours après l'opération, il se tenait couché sur le côté, avait de nouveau quelques vertiges, et ne voulait prendre aucun aliment. Il est mort dans la nuit.

*Autopsie cadavérique.* Les ventricules du cerveau ne

contenaient aucun liquide ; les vaisseaux veineux de la face externe de cet organe étaient gorgés et distendus ; les poumons , généralement d'un rouge foncé , offraient quelques taches noirâtres ; ils étaient un peu moins crépitans que dans l'état ordinaire ; la plaie était peu enflammée.

*Expérience XI<sup>e</sup>.* On a répété cette expérience sur un petit chien, et on n'a employé du même extrait, acheté chez un autre pharmacien, que 2 gros et un quart que l'on a appliqué sur le tissu cellulaire de la cuisse. L'animal est mort au bout de sept jours, sans avoir offert d'autre symptôme que de l'abattement et de l'inappétence. On n'a point trouvé de lésion à l'ouverture du cadavre.

*Expérience XII<sup>e</sup>.* A huit heures du matin, on a injecté dans la veine jugulaire d'un petit carlin fort 28 grains d'extrait aqueux de jusquiame acheté chez un pharmacien et dissous dans 4 gros d'eau. Tout-à-coup l'animal a éprouvé de légers vertiges ; il a marché en chancelant pendant quatre ou cinq minutes, puis s'est arrêté ; ses extrémités postérieures sont devenues de plus en plus faibles ; il était assoupi ; cependant il conservait l'usage de ses sens. Vingt minutes après, voyant qu'il était à-peu-près dans le même état, on a injecté dans l'autre veine jugulaire 10 grains du même poison dissous dans un gros d'eau. Sur-le-champ l'animal a paru complètement endormi ; ses extrémités postérieures étaient beaucoup plus faibles : il s'est couché sur le ventre, les quatre pattes écartées, la tête un peu relevée et inclinée du côté gauche, sans aucun mouvement convulsif ; on l'a secoué et remis debout ; il s'est réveillé, est resté pendant

quelques secondes , puis a repris sa première attitude. Le lendemain , il allait assez bien , et il a mangé un peu. Le jour suivant , il a été de nouveau pris de vertiges , et il est mort dans la nuit , environ soixante-huit heures après l'injection. Les poumons étaient un peu rouges , parsemés de quelques petites taches noirâtres ; le cerveau n'offrait rien de remarquable.

*Expérience xiii<sup>e</sup>.* On a injecté dans la veine jugulaire d'un petit chien 48 grains du même extrait dissous dans 6 gros d'eau. L'injection était à peine terminée , que l'animal a été assoupi ; il a eu quelques légers mouvemens convulsifs des extrémités , et il est mort. On n'a point fait l'ouverture du cadavre.

*Expérience xiv<sup>e</sup>.* On a injecté dans la veine jugulaire d'un petit chien 18 grains d'extrait résineux de jusquiame suspendus dans 2 gros d'eau. Au bout de dix minutes , l'animal a fait des efforts pour vomir et a rejeté des matières filantes mêlées de bile. Vingt minutes après l'injection , ses extrémités postérieures faiblissaient , sa tête était pesante , et il était assoupi sans éprouver aucun vertige. Un quart-d'heure après , l'assoupissement était plus marqué ; cependant on pouvait le réveiller facilement en faisant du bruit. Le lendemain il allait à merveille. On a injecté dans l'autre veine jugulaire 45 grains du même extrait , suspendus dans une demi-once d'eau. Sur-le-champ l'animal a écarté et roidi les pattes de derrière ; la tête s'est renversée sur le dos ; il y avait un tremblement marqué des muscles du tronc. Il est mort trois minutes après. On l'a ouvert sur-le-champ : le cœur ne battait plus ; le sang des deux ventricules était tout coagulé ; celui que renfermait la cavité aortique était rouge vermeil ; les pou-

mons étaient roses et peu gorgés de sang ; le canal digestif n'était le siège d'aucune altération sensible.

## OBSERVATIONS.

1°. *Baudouin* et *Laudet* mangèrent le 12, à neuf heures du matin, de jeunes pousses de jusquiame noire cuites dans de l'huile d'olive. Bientôt la terre parut fuir sous leurs pas ; leur aspect devint stupide ; leur langue se paralysa, et leurs membres s'engourdirent. M. Choquet, médecin de l'hôpital de Puerto-Real, près de Cadix, fut appelé le même jour, à deux heures de l'après-midi, et il les trouva ayant les yeux hagards, la pupille très-dilatée, le regard fixe et hébété, la respiration difficile, le pouls petit et intermittent ; il y avait en outre aphonie, trismus, ris sardonique, perte de sentiment, déterminations vicieuses des fonctions de l'intellect qui, jointes à de la somnolence, rendaient ces malades typhomanes ; les extrémités étaient froides, les membres abdominaux paralysés, les membres thoraciques agités par des mouvemens convulsifs : à tous ces symptômes alarmans se joignait encore la carphologie.

M. Choquet, après avoir vaincu le resserrement des mâchoires, fit prendre à chacun des malades la moitié d'une solution de 10 grains de tartrate de potasse antimonié dans 2 livres d'eau. *Laudet* vomit une assez grande quantité de liquide dans lequel il fut facile de distinguer les parties d'une plante altérée par sa coction. On continua l'usage de l'eau émétisée, et on administra des lavemens purgatifs, ce qui détermina, chez *Laudet*, des vomissemens et d'abondantes évacuations alvines. L'état de manie avec délire, mais sans fureur, dans lequel se trou-

vait *Baudouin* le rendait peu docile ; il prit beaucoup moins de solution émétique : aussi n'eut-il que de légères évacuations. On fit succéder à ces moyens l'administration du vinaigre de vin à grande dose , des frictions sèches sur toute l'habitude du corps et particulièrement sur le bas-ventre. A dix heures du soir , *Laudet* éprouvait déjà un mieux sensible : son délire avait cessé , la difficulté de respirer était moindre , il était éveillé , il avait recouvré une partie de sa chaleur naturelle , le sentiment et la parole ; les autres symptômes n'avaient éprouvé qu'un peu de diminution. La paralysie de *Baudouin* et sa somnolence avaient aussi un peu diminué ; mais il semblait que les autres symptômes s'étaient exaspérés , et sa folie étant extrême , il était assez difficile à contenir. M. Choquet fit continuer l'usage du vinaigre , les lavemens purgatifs et les frictions pendant la nuit du 12 au 13. Le 13 , à sept heures du matin , *Laudet* se servait avec facilité de ses membres ; il avait le pouls parfaitement développé et le ventre libre , jouissant de toutes ses facultés intellectuelles ; il ressentait seulement un peu de céphalalgie sus-orbitaire , résultat de la mauvaise disposition de ses organes digestifs : une diète sévère et l'usage d'une limonade végétale en triomphèrent bientôt. *Baudouin* , qui avait cherché à s'enfuir pendant la nuit , avait été arrêté par la garde de l'hôpital ; et comme il se le rappelait confusément , son délire portait essentiellement sur l'assassinat , la désertion , les baïonnettes et le conseil de guerre ; il avait le pouls très-acceléré , mais plus régulier et moins serré que pendant la journée du 12. Il conservait le regard fixe , l'air hagard , et le ventre était extrêmement dur et tendu. Attribuant la durée de ces accidens à ce que le malade n'avait eu que

de très-légères évacuations , on lui administra 60 grains de poudre purgative sous forme de bol : ce drastique , joint à la continuation des lavemens purgatifs , déterminâ plusieurs selles. Vers midi , le pouls s'était considérablement élevé , la respiration était devenue grande , et une sueur abondante , qui fut aussitôt suivie du relâchement du ventre , vint terminer cette utile sécrétion ; enfin , à quatre heures du soir , *Baudouin* était presque aussi bien que son camarade ; il avait également recouvré l'usage de ses facultés , la parole , le sentiment et le mouvement. Deux jours de régime et l'usage d'une limonade végétale ont suffi ensuite pour mettre ces deux militaires en état d'aller reprendre leur service (1).

2°. M. le docteur *Picard* dit : « Un clystère ordonné à une dame atteinte d'un ulcère à la matrice , avec la décoction de jusquiame noire , produisit , en très-pen de temps , les symptômes suivans : face extrêmement rouge , embarras de la langue , état d'engourdissement et perte du mouvement du bras droit , de la jambe et de la cuisse du même côté ; somnolence , respiration précipitée , beaucoup de difficulté dans les fonctions de l'entendement ; enfin presque tous les symptômes qui caractérisent une attaque d'apoplexie , excepté le stertor et la distorsion de la bouche. Ces symptômes furent combattus avec l'oxycrat , et la malade fut parfaitement rétablie » (2).

3°. *Wepfer* rapporte que plusieurs religieux firent col-

(1) Observation par M. *Choquet* , docteur en médecine , journal de *Leroux* et *Corvisart* , avril 1815 , p. 355.

(2) Traité de Médecine légale déjà cité , t. iv , pag. 25 , 2<sup>e</sup> édition.

lation avec des racines de chicorée sauvage parmi lesquelles on avait mêlé par mégarde deux racines de jusquiame. Quelques heures après avoir été couchés, les uns éprouvèrent des vertiges, les autres une ardeur à la langue, aux lèvres et au gosier; il y en eut qui ressentirent des douleurs vives à la région iliaque et à toutes les articulations; les facultés intellectuelles et l'organe de la vue furent pervertis chez quelques-uns; ils ne pouvaient plus lire correctement et sans ajouter des mots; ils se livrèrent à des actions folles, ridicules. Celui qui en avait mangé le plus, et qui auparavant voyait très-bien, ne distingua plus les objets qu'à l'aide de lunettes. Ils furent guéris par l'eau distillée de genièvre (1).

4°. Un homme et sa femme, trompés par la douceur des racines de jusquiame noire, en mangèrent. Ils éprouvèrent d'abord de la difficulté à avaler, puis ils devinrent phrénétiques et stupides : ces symptômes se dissipèrent d'eux-mêmes. *Lindern* a vu une pareille imprudence suivie de gestes extravagans, de délire, de sommeil avec gonflement, et enfin de la mort. (VICAT, ouvrage cité, p. 200.)

5°. *Boerhaave* éprouva un tremblement et de l'ivresse pour avoir préparé un emplâtre dans lequel entraient la jusquiame.

6°. *Potovillat* dit que neuf individus prirent du bouillon dans lequel on avait fait cuire des racines de jusquiame noire en place de panais. Quelques-uns d'entre eux perdirent la parole, et tous furent agités de mouvemens convul-

---

(1) WEPFER, *Cicutæ aquaticæ Historia et noxæ*, p. 230, ann. 1679.

sifs; ils éprouvèrent de la distorsion dans la bouche et dans les membres, le rire sardonique et une fureur horrible. Lorsqu'ils furent rétablis par les moyens appropriés, ils voyaient les objets doubles dans les premiers momens, puis ils leur paraissaient d'une couleur écarlate (1).

7°. *Grunwald* a vu le décoctum des feuilles de cette plante, administré en lavement, donner lieu à un délire furieux (2). Plusieurs praticiens ont remarqué des symptômes d'empoisonnement après l'administration d'un lavement préparé avec l'extrait de cette plante.

875. Il résulte des faits précédemment exposés,

1°. Que le suc et le décoctum de racine de jusquiame noire en pleine végétation déterminent des accidens graves lorsqu'on les introduit dans l'estomac; mais que leurs effets sont moindres si on les emploie au commencement du printemps;

2°. Que le suc des feuilles est moins actif;

3°. Que l'extrait aqueux préparé en faisant évaporer au bain-marie le suc de la plante fraîche en pleine végétation, jouit à-peu-près des mêmes propriétés vénéneuses que le suc, tandis qu'il est incomparablement moins actif lorsqu'il a été obtenu par décoction de la plante peu développée ou trop desséchée, ce qui explique pourquoi certains extraits de jusquiame que l'on trouve dans le commerce ne sont doués d'aucune vertu;

4°. Que ces préparations agissent à-peu-près de la même manière, soit lorsqu'on les applique sur le tissu

(1) *Philosophical Transactions*, vol. XL, p. 446.

(2) GRUNWALD, *Éphémér. des Cur. de la Nat.*, an 9, app., p. 179.

cellulaire , soit lorsqu'on les introduit dans l'estomac , soit enfin lorsqu'on les injecte dans les veines : dans ce dernier cas , il en faut une très-petite quantité pour produire la mort ;

5°. Qu'elles sont absorbées , portées dans le torrent de la circulation , et qu'elles exercent une action remarquable sur le système nerveux , que l'on peut comparer à une aliénation mentale , à laquelle succède une stupefaction marquée ;

6°. Qu'elles ne déterminent point l'inflammation des tissus de l'estomac ;

7°. Enfin qu'elles paraissent agir sur l'homme comme sur les chiens.

876. La jusquiame blanche (*hyosciamus albus*) est aussi très-vénéneuse.

#### OBSERVATIONS.

1°. Prise à la dose de 25 grains , elle a occasionné l'assoupissement , des convulsions , des soubresauts des tendons , et a rendu insensible ; dans un autre cas , son usage a détruit la faculté d'avaler , a aliéné l'esprit et éteint la voix : symptômes qui , à la vérité , n'ont pas été de durée (1).

2°. Le fait suivant a été communiqué à M. Fodéré , professeur de l'École de Médecine de Strasbourg , par M. le docteur Picard.

« Dans le mois d'avril 1792 , on porta par mégarde , à bord de la corvette française la *Sardine* , une grande quantité de jusquiame , que les matelots avaient cueillie dans

---

(1) HAMILTON , *Essais and Observations* , p. 245.

une des îles Sapienzi en Morée , où se trouvait le bâtiment. On en mit une partie dans la chaudière des matelots , et le reste dans celles de quelques maîtres de l'équipage. A quatre heures tout le monde dina. On ne tarda pas à éprouver des vertiges , des vomissemens , des convulsions , des coliques et des selles copieuses qui , frappant tout l'équipage , déterminèrent à tirer le canon et à faire tous les signaux d'usage pour rappeler les embarcations. M. Picard arriva à bord et aperçut le deuxième canonnier *Ribergue* faisant mille grimaces et des contorsions très-analogues à la *danse de Saint-Guy*. Il se fit apporter la plante dont on s'était servi , et reconnut la *jusquiame blanche*. Il soutint les évacuations par haut et par bas , et il usa ensuite de boissons vinaigrées. Ceux qui n'éprouvèrent pas d'évacuations furent quelque temps dans un état maladif , et eurent une convalescence très-longue ; les autres ne tardèrent pas à se rétablir. Il fallut cependant joindre les anti-spasmodiques les plus puissans aux remèdes évacuans pour que *Ribergue* recouvrât entièrement la santé ». ( *Médecine légale* déjà citée , t. iv , p. 23. )

§77. Jusquiame dorée ( *hyosciamus aureus* ). M. de *Voilemont* a fait prendre le décoctum de cette racine à des chiens. « Il leur survient , dit-il , un tremblement et une faiblesse dans les jambes ; les vieux chiens sont cinq à six jours sans vouloir boire ni manger , et meurent ensuite. Les jeunes , au contraire , boivent excessivement , ne mangent presque rien , et , au bout de huit à dix jours , sont bien portans ».

Les *hyosciamus physaloides* et *scopolia* sont également vénéneux.

*De l'Acide prussique.*

878. L'acide prussique, le plus concentré que l'on ait obtenu jusqu'à ce jour, est un liquide incolore, transparent et d'une odeur très-forte, analogue à celle des fleurs de pêcher ou d'amandes amères ; sa saveur, d'abord fraîche, devient âcre, irritante et excite la toux. Sa pesanteur spécifique à 7° est de 0,70583 ; il rougit à peine la teinture de tournesol ; exposé à l'action du calorique, il bout à 26°,5 ; il peut se congeler à 15° au-dessous de 0 ; la cristallisation de cet acide concentré peut même avoir lieu lorsqu'on en verse quelques gouttes sur du papier : dans ce cas, il se volatilise en partie, absorbe du calorique à la portion non volatilisée, qui par là se trouve congelée (1). Il s'enflamme à l'air par l'approche d'un corps en combustion ; il est peu soluble dans l'eau ; il est facilement dissous par l'alcool ; il précipite le nitrate d'argent en blanc. Uni à la potasse et au fer oxidé, il fournit un sel double de couleur citrine qui se dissout dans l'eau, et dont la dissolution précipite en bleu plus ou moins foncé les sels de fer au second et au troisième degré d'oxidation, en cramoisi un peu brunâtre les sels de cuivre au maximum, en couleur de sang les sels d'urane, et en vert pomme ceux de Nickel.

---

(1) Plusieurs de ces propriétés n'avaient pas été constatées par l'illustre chimiste *Scheele*, auteur de la découverte de cet acide. On les trouvera exposées dans un très-beau mémoire de *M. Gay-Lussac*, qui, le premier, est parvenu à priver l'acide prussique d'une très-grande quantité d'eau avec laquelle il était uni lorsqu'on le préparait par le procédé de *Scheele*. (Voyez *Annales de Chimie*, t. LXXVII, p. 128.)

*Action de l'Acide prussique sur l'économie animale (1).*

*Expérience 1<sup>re</sup>.* On fit avaler à une petite chienne deux gouttes d'acide prussique. Aussitôt après, la respiration devint accélérée, sa marche fut chancelante, elle tomba, urina abondamment, et vomit deux fois : peu de temps après elle fut rétablie. On lui en fit prendre 8 gouttes cinq heures après, et l'animal ne tarda pas à éprouver les symptômes suivans : toux, salivation, respiration accélérée, chancelante; faiblesse des extrémités postérieures, cris plaintifs, évacuation alvine, chute, opisthotonos, dilatation de la pupille, roideur tétanique, et en moins de cinq minutes paralysie des pattes postérieures d'abord, puis des antérieures; insensibilité générale, excepté dans la queue, qui était agitée de temps en temps; pouls accéléré, depuis soixante-douze jusqu'à cent cinquante pulsations; grande mobilité des yeux et des paupières, enfin assoupissement. Quinze minutes après, l'animal se releva, urina, eut un opisthotonos, et fut rétabli en une demi-heure. Le lendemain, on lui fit avaler de nouveau 16 gouttes du même poison. A l'instant, respiration accélérée, cris très-forts, convulsions, opisthotonos, puis emprostotonos; pattes thoraciques placées sur la tête, tétanos général, pupilles dilatées, oreilles froides, urine abondante, paralysie générale, langue pendante, yeux fixes, paupières mobiles. Cinq ou six minutes après, respiration difficile, trismus, soubresauts. Au bout d'une

---

(1) Ces expériences ont été faites avec l'acide prussique préparé d'après le procédé de Scheele, et par conséquent contenant beaucoup d'eau.

demi-heure , il se releva et parut souffrir du bas-ventre ; il était effrayé au moindre bruit, cherchait l'obscurité et tremblait. Une heure après il mangea avec voracité.

*Expérience II<sup>e</sup>.* Lorsqu'on administre 30 ou 40 gouttes d'acide prussique à des chiens ou à des chats, ils poussent des cris plus ou moins forts, sont agités de mouvemens convulsifs, et périssent six, douze ou quinze minutes après l'ingestion de la substance vénéneuse. A l'ouverture des cadavres on ne trouve aucune lésion du canal digestif ; le ventricule droit du cœur se contracte encore au bout de vingt ou vingt-cinq minutes, tandis que le gauche n'exerce plus aucun mouvement ; les veines contenues dans le thorax et dans l'abdomen, le foie, les reins, l'oreillette et le ventricule droits du cœur sont gorgés de sang ; tout le système artériel est vide ; les poumons sont plus ou moins tachés ; le cerveau paraît dans l'état naturel, quelquefois il est un peu plus mou, et les vaisseaux de sa base un peu plus gorgés ; les muscles sont pâles et irritables pendant quelque temps par le galvanisme.

*Expérience III<sup>e</sup>.* 27 gouttes de cet acide, injectées dans l'anus d'un petit chat, occasionnèrent quelques vomissemens et des convulsions : ce dernier symptôme fut plus intense lorsqu'on injecta 27 gouttes du même poison dans l'abdomen ; les vomissemens et les convulsions furent aussi déterminés par son injection dans la capsule synoviale du genou et dans le vagin.

*Expérience IV<sup>e</sup>.* L'acide prussique, mis en contact avec la dure-mère ou avec les nerfs du bras, ne développa aucun symptôme fâcheux ; il en fut de même de l'articulation tarsienne d'un chat fortement liée au-dessus du genou, et plongée pendant quelque temps dans cet acide.

*Expérience v<sup>e</sup>.* 20 gouttes d'acide prussique, introduites dans l'estomac d'un lapin, le firent périr en trois minutes. Ces animaux meurent encore plus promptement lorsqu'on injecte quelques gouttes du même poison dans la veine jugulaire. Après la mort, le cœur et les oreillettes étaient insensibles aux acides concentrés et aux piqûres; les muscles de la poitrine tremblaient lorsqu'on les coupait; l'estomac répandait l'odeur d'acide prussique; les intestins conservaient leur mouvement péristaltique; le sang était fluide.

*Expérience vi<sup>e</sup>.* Les moineaux périssent en une, deux, quatre ou cinq minutes, et au milieu de convulsions plus ou moins fortes, lorsqu'on leur injecte une goutte de cet acide dans le bec, ou qu'on l'introduit dans l'anus. Il suffit même de tenir l'animal un moment sur le goulot de la bouteille qui contient l'acide (1). Un canard fut tué promptement avec 15 gouttes (2).

*Expérience vii<sup>e</sup>.* Les grenouilles meurent une ou deux heures après avoir avalé 15, 18 ou 20 gouttes d'acide prussique: quelque temps après l'ingestion de ce poison, elles perdent insensiblement leurs forces, ferment les yeux, baissent la tête sur le carreau. Peu de temps avant la mort, elles se gonflent, étendent et remuent leurs phalanges, contractent les extrémités postérieures et de-

(1) SCHRADER, journal allemand, par MM. Yellen et Tromsdorff, deuxième extrait, XXI<sup>e</sup> vol., premier cahier, 1<sup>re</sup> lettre.

(2) COULLON, D. M. P., Dissertation inaugurale sur l'acide prussique, 20 août 1808. Cette thèse renferme un très-grand nombre de faits intéressans.

viennent insensibles. A l'autopsie cadavérique, on trouve beaucoup de sérosité rougeâtre dans l'abdomen, une assez grande quantité d'un fluide blanc, visqueux dans la bouche et dans l'estomac, un peu d'air dans les poumons; le cœur bat encore pendant plus de deux heures, et se contracte en le piquant pendant plus de quatre, malgré l'application réitérée d'acide prussique sur lui. Les contractions de cet organe cessent tout-à-fait au bout d'une demi-heure, lorsqu'on le sépare du tronc et qu'on le plonge, à trois reprises différentes, dans l'acide prussique (Coullon). Ce fait s'accorde avec les expériences du célèbre *Fontana* (1), dans lesquelles le cœur de plusieurs grenouilles cessa de se contracter lorsqu'on laissa tomber sur lui quelques gouttes de laurier-cerise.

Ces animaux périssent encore lorsqu'on applique l'acide prussique sur les yeux, ou qu'on l'injecte dans l'anus ou dans l'abdomen.

*Expérience VIII<sup>e</sup>.* On fit avaler à une carpe 24 gouttes d'acide prussique; la sensibilité s'éteignit insensiblement, et l'animal mourut au bout d'une heure. La bouche resta ouverte: le cœur se contractait immédiatement après la mort; mais les oreillettes ne donnaient aucun signe de mouvement. Un barbeau, placé dans de l'eau contenant quelques gouttes d'acide prussique, mourut en une heure et demie; il s'était agité beaucoup dans l'eau (Coullon).

*Expérience IX<sup>e</sup>.* Les limaçons, les hélices aquatiques et les limacées périssent par leur contact avec l'acide prussique; mais la mort arrive plus tard que chez d'autres

---

(1) Traité du Poison de la vipère.

animaux. Les sangsues, les lombrics terrestres, les crabes, les écrevisses, les cloportes, les scolopendres, les araignées, les poux, les puces, les mouches, les punaises de lits et des bois, les frelons, les abeilles, les guêpes, les fourmis, les grillons, les sauterelles, les vibrions, perdent également la vie au bout d'un temps variable lorsqu'on les met en contact avec cette substance vénéneuse, et offrent des symptômes plus ou moins analogues à ceux dont nous avons parlé (Coullon).

*Expérience x<sup>e</sup>.* M. le professeur *Emmert*, qui avait déjà publié en 1805 une excellente dissertation sur les effets de l'acide prussique, dit qu'un corbeau périt quelques secondes après qu'on lui eut injecté un demi-gros de cet acide dans la trachée-artère; il offrit tous les phénomènes de l'opisthotonos (1).

*Expérience xi<sup>e</sup>.* Le même physiologiste injecta dans la veine jugulaire d'un cheval de l'acide prussique tiède, et il remarqua que, peu de minutes après, la respiration était plus fréquente; il y avait des mouvemens convulsifs dans tous les muscles du corps, et la pupille se dilatait. L'animal mourut vingt-une minutes après l'injection. Le sang que l'on tira de l'animal après avoir fait l'injection se coagulait sans produire de couenne, tandis que celui que l'on avait retiré avant l'opération était couenneux; il y avait des bulles d'air dans le cœur.

*Expérience xii<sup>e</sup>.* M. *Robert* a exposé successivement des oiseaux, des lapins, des chats et des chiens à l'ouver-

(1) *Dissertatio inauguralis medica, de venenatis acidi borussici in animalia effectibus*, par C.-F. Emmert. *Tubingæ, martii 1805*, p. 12.

ture d'un matras de deux litres de capacité, contenant de l'air mêlé de gaz acide prussique : tous ces animaux sont morts au bout de deux, quatre, six, huit ou dix secondes, en ouvrant la gueule et en rendant une grande quantité de salive. Un chien très-fort soumis à une de ces expériences offrit, après la mort, les résultats suivans : cerveau sain, exhalant l'odeur d'acide prussique; langue molle, bleuâtre et hors de la gueule; mucosités sanguinolentes dans les ventricules du larynx; membrane muqueuse de la trachée-artère parsemée de stries rougeâtres; son système capillaire était injecté; poumons d'un rouge vif; cavités aortiques du cœur remplies de sang d'un rouge foncé; il en était de même de celui que l'aorte et ses principales divisions contenaient; le sang veineux avait l'aspect d'un liquide dans lequel on aurait fait dissoudre du foie; les poumons, le cœur et le sang exhalaient l'odeur d'acide prussique; il en était de même du foie et de la chair musculaire : nulle altération dans les organes de l'abdomen.

*Expérience XIII<sup>e</sup>.* M. Robert a fait aussi avaler à des chiens et à des chats de l'acide prussique dissous dans l'eau et dans l'alcool, et il a obtenu des résultats analogues à ceux dont nous avons parlé dans les expériences précédentes (1).

#### OBSERVATIONS.

1<sup>o</sup>. M. Coullon dit, page 39 : « J'ai avalé successivement 20, 30, 40, 50, 60, 80 et 86 gouttes d'acide prussique dans autant d'eau; je trouvai cette liqueur d'une

---

(1) *Annales de Chimie* du mois d'octobre 1814.

amertume insupportable. Je n'éprouvai rien aux premières doses; ce ne fut qu'aux dernières que j'observai ce qui suit : après les avoir prises , j'eus à l'instant, pendant quelques minutes , une sécrétion de salive plus abondante, et deux ou trois petites nausées; mon pouls, qui avant ce temps ne donnait que cinquante-sept à cinquante-huit pulsations par minute, en marqua très-sensiblement, au bout de dix minutes, soixante-dix-sept et soixante-dix-huit; mais dans une heure et demie il revint à son premier type. Je sentis, pendant quelques minutes, une pesanteur de tête et une légère céphalalgie qui semblait siéger sous le cuir chevelu du sinciput. Pendant plus de six heures, j'éprouvai une anxiété précordiale assez marquée, alternant avec une légère douleur pulsative dans cette partie, sans que la pression la rendit plus sensible ».

2°. Mon ami M. *Fuëter* m'a communiqué le fait suivant, qui depuis a été inséré dans les Annales de Chimie du mois d'octobre 1814. « M. B., professeur de chimie, oublié sur une table un flacon qui renfermait de Falcool chargé d'acide prussique; la domestique, séduite par l'odeur agréable du liquide, en avala un petit verre. Au bout de deux minutes, elle tombe morte comme si elle eût été frappée d'apoplexie. On ne fit pas l'ouverture du cadavre ».

3°. *Scharinger*, professeur à Vienne, prépara, il y a six ou sept mois, de l'acide prussique pur et concentré; il en répandit une certaine quantité sur son bras nu, et il mourut peu de temps après.

*Du Laurier-cerise* ( *prunus lauro-cerasus de L., et mieux cerasus lauro-cerasus* ).

879. Cet arbrisseau appartient au genre cerisier de la famille des rosacées de Jussieu.

Calice campaniforme, caduc, à cinq lobes : corolle à cinq pétales : fruit charnu, arrondi, glabre, un peu sillonné d'un côté : étamines en nombre indéterminé : fleurs en pyramide, d'un blanc peu éclatant : écorce lisse, d'un vert brun : feuilles persistantes, simples, entières, oblongues, fermes, luisantes, pétiolées, tantôt panachées en blanc, tantôt panachées de jaune, munies de deux glandes sur le dos ou sur leur face inférieure. Cet arbrisseau croit spontanément près de la mer Noire, aux environs de Trébisonde. On le cultive dans les jardins ; ses fleurs et ses feuilles ont le goût de l'amande amère.

*Action de l'Eau distillée du Laurier-cerise sur l'économie animale.*

L'eau distillée du laurier-cerise contient de l'acide prussique. *Schrader* a vu (mémoire cité) qu'en la versant dans un sel ferrugineux, on obtenait un précipité de prussiate de fer bleu par l'addition de quelques gouttes d'un alcali et d'un acide autre que le nitrique ou le nitro-muriatique. *Bohn, Bucholz, Roloff et Gehlen* y ont aussi reconnu la présence de cet acide.

*Madden* (1), *Mortimer* (2), *Browne-Langrish* (3),

(1) Lettre dans les Transactions philosoph., ann. 1751.

(2) *Idem.*

(3) *BROWNE-LANGRISH, Expériences de médecine sur les animaux.*

*Nicholls* (1), *Stenzélius*, *Heberden*, *Watson*, *Vater* (2), *Rattrai*, l'abbé *Rosier*, *Duhamel* (3) et *Fontana* (4), ont fait successivement des expériences sur les propriétés délétères de ce liquide ; nous en avons aussi tenté un très-grand nombre : voici les principaux résultats.

*Expérience 1<sup>re</sup>*. On a fait une plaie sur le dos d'un petit chien ; on a injecté dans le tissu cellulaire environ une once et demie d'eau distillée de laurier-cerise. Au bout d'une demi-heure, l'animal a vomé une assez grande quantité de matières alimentaires. Trois minutes après, il a rejeté par la bouche des matières verdâtres, glutineuses et écumeuses. Trente-cinq minutes après l'opération, il a fait plusieurs tours circulaires dans le laboratoire ; sa tête paraissait lourde ; ses extrémités ont faibli, les postérieures d'abord, puis les antérieures ; il pouvait à peine se soutenir. Cinq minutes ne s'étaient pas encore écoulées, qu'il est tombé sur le côté, a renversé la tête sur le dos, et ses pattes ont été agitées de légers mouvemens convulsifs : on pouvait le déplacer comme une masse inerte, et il lui était impossible de se tenir debout ; la respiration était gênée et accélérée ; il conservait l'usage de ses sens. Dix minutes après, il a poussé des cris plaintifs très-aigus. Ces symptômes ont persisté jusqu'à la mort, qui a eu lieu une heure et demie après l'application de la substance

(1) Voyez *OEuvres phys. et médic.* de Richard-Mead, article *Opium*.

(2) *Dissertatio de Lauro-cerasi*.

(3) *Traité des Arbres et des Arbustes*.

(4) *Traité du Poison de la vipère*.

vénéneuse. La sensibilité avait diminué par degrés dans les organes de la vue et de l'ouïe.

*Autopsie cadavérique.* Les vaisseaux de la surface supérieure du cerveau étaient noirs, très-distendus et gorgés de sang; il n'y avait point de liquide dans les ventricules de cet organe; les poumons étaient plus rouges que dans l'état naturel; le canal digestif n'offrait aucune altération sensible.

La même expérience, répétée sur un chien plus fort, a fourni les mêmes résultats.

*Expérience II<sup>e</sup>.* Fontana ouvrit la peau du bas-ventre à un gros lapin; il blessa légèrement les muscles, dans lesquels il introduisit environ deux ou trois cuillerées à café de cette eau. En moins de trois minutes l'animal tomba en convulsions, et peu après il mourut. (Ouvrage cité, p. 127.)

*Expérience III<sup>e</sup>.* On a injecté dans l'estomac d'un chien très-fort 4 onces de ce liquide, et on a lié l'œsophage. Au bout de trois minutes, vertiges, marche chancelante, faiblesse des extrémités postérieures, chute sur le côté avec renversement de la tête sur le dos, libre usage des sens; l'animal se relève subitement et ne tarde pas à retomber; un instant après il s'efforce à se tenir sur ses pattes, reste debout pendant deux minutes, marche ensuite, chancelle et tombe de nouveau; alors la respiration devient accélérée, la tête se penche en avant; les membres sont agités de légers mouvemens convulsifs; l'animal ne se débat pas; il est, au contraire, comme dans un état d'insensibilité; les sens n'exercent plus leurs fonctions. Quatre minutes après l'invasion de l'accès, il se couche sur le dos, écarte les pattes postérieures, qui sont très-allongées, et

respire avec un peu de difficulté; les battemens du cœur sont réguliers et peu fréquens, la langue rose, la tête dans la position naturelle; les mouvemens convulsifs continuent à être très-légers; l'agitation et le choc n'occasionnent aucune roideur tétanique; la queue est tremblotante. Dix-huit minutes après l'ingestion du poison, l'animal paraissait mort, il était immobile. Il expira dans cet état au bout de six minutes. On l'ouvrit sur-le-champ. Le sang contenu dans le ventricule gauche était rouge; il était fluide dans tous les vaisseaux et dans toutes les cavités; les poumons, roses, crépitans, n'étaient point gorgés; le canal digestif était sain; on voyait quelques alimens dans l'estomac; les ventricules du cerveau ne contenaient ni sérosité ni du sang; les vaisseaux intérieurs de cet organe étaient injectés.

*Madden* rapporte trois expériences dans lesquelles des chiens prirent le même poison, l'œsophage n'ayant pas été lié; et on observa les mêmes symptômes que ceux que nous venons de décrire: deux de ces animaux vomirent, et un d'entre eux fut rétabli après avoir eu des convulsions pendant dix minutes.

*Expérience IV<sup>e</sup>.* Injecté dans l'anus à la dose d'une ou deux onces, ce liquide développe les mêmes accidens, et la mort a lieu dix, douze ou quinze minutes après. *Madden* a cependant observé que, dans ce cas, il y avait des convulsions violentes, surtout dans les muscles du cou et de l'épine, tétanos des extrémités, et de l'écume à la bouche. *Mortimer*, secrétaire de la Société royale de Londres, rapporte que, dans quelques-unes des expériences faites avec ce poison, le rectum et le foie ont été trouvés enflammés, et le dernier de ces organes était presque li-

vide; les poumons, rétrécis, étaient rouges et enflammés. On a aussi trouvé quelquefois environ une cuillerée d'eau dans le péricarde.

*Expérience v<sup>e</sup>. Browne-Langrish* fit prendre à un cheval atteint d'une fistule une chopine d'eau distillée de feuilles de laurier-cerise : l'animal éprouva sur-le-champ les phénomènes décrits, et l'écoulement de la fistule fut supprimé. Le lendemain, on lui fit avaler la même dose du poison; mêmes accidens et sueur abondante au commencement. On suspendit les expériences pendant trois jours, et l'écoulement reparut. Le cinquième jour, on lui donna de nouveau trois chopines du liquide, et il mourut en quatre minutes et demie.

*Expérience vi<sup>e</sup>. Fontana* fit avaler à des anguilles de l'eau distillée de laurier-cerise; immédiatement après ces animaux se contractèrent, puis restèrent immobiles et insensibles à tout agent mécanique; le cœur battait encore un peu, et cessa de se contracter plus tôt que quand on leur coupe la tête; enfin elles moururent en peu de secondes (1).

*Expérience vii<sup>e</sup>.* On a injecté dans la veine jugulaire d'un fort chien 3 gros de ce liquide; l'injection était à peine terminée, que l'animal est tombé sur le côté; la tête s'est renversée sur le dos, et ses extrémités ont été agitées de légers mouvemens convulsifs; la bouche était écumeuse, la respiration gênée, accélérée; les organes des sens insensibles. Au bout de quatre minutes; il a cherché à se relever; mais il est retombé: alors la tête était dans sa position naturelle: tantôt l'animal la portait

---

(1) FONTANA, ouvrage cité, p. 128.

un peu en avant sur le thorax, tantôt il la renversait légèrement sur le dos; les muscles de la face et des paupières offraient par intervalles des mouvemens convulsifs peu intenses. Dix minutes après, la respiration était encore accélérée et gênée, la langue rouge, la conjonctive injectée; les organes des sens commençaient à recouvrer leur sensibilité. Au bout de cinq minutes, l'animal paraissait profondément assoupi: on l'a mis sur ses pattes; il les a fléchies en se couchant sur le ventre; sa tête tremblait considérablement; il la portait çà et là et cherchait à la relever un peu; mais elle était pesante et tombait; l'animal se couchait alors sur le côté; il n'y avait plus de convulsions dans les membres; les organes des sens avaient recouvré leur sensibilité. Vingt minutes après l'injection, la plupart de ces symptômes avaient diminué d'intensité; l'animal pouvait se tenir debout et marcher; sa démarche était cependant assez chancelante; le tremblement de tête avait disparu; la respiration s'exerçait comme dans l'état naturel; enfin un quart-d'heure après, il ne conservait qu'une légère tendance à l'assoupissement. Au bout de deux jours il a très-bien mangé. Le lendemain il était parfaitement rétabli.

*Expérience VIII<sup>e</sup>.* 3 gros et demi du même liquide ont été injectés dans la veine jugulaire d'un petit chien robuste: sur-le-champ l'animal a paru tellement stupéfié, qu'on le croyait mort; les battemens du cœur étaient rares, la respiration presque suspendue. Il a expiré deux minutes après. On l'a ouvert aussitôt: le sang contenu dans le ventricule gauche était fluide et d'un rouge moins vif que dans l'état naturel; les poumons étaient roses et crépitans.

Ces deux expériences, dont nous pouvons garantir l'exactitude, ne sont point d'accord avec celles du célèbre *Fontana*, qui dit n'avoir observé aucun effet délétère en injectant dans la jugulaire de deux lapins une bonne cuillerée à café de cette substance vénéneuse. (Ouvrage cité, p. 131.)

*Expérience ix<sup>e</sup>. Browne-Langrish* injecta 4 onces du même liquide dans l'abdomen d'un chien; l'animal éprouva les symptômes décrits ci-dessus, et mourut vingt-deux minutes après.

*Expérience x<sup>e</sup>. Fontana* mit à découvert le nerf sciatique d'un gros lapin; il le blessa avec une lancette, et couvrit tout le trajet blessé avec du coton humecté avec 15 gouttes d'eau distillée de laurier - cerise; il disposa ensuite les parties de manière à ce que la substance vénéneuse ne pût se communiquer aux parties voisines; la suture extérieure fut faite, et l'animal ne parut aucunement incommodé. (Page 129.)

#### OBSERVATIONS.

1<sup>o</sup>. « Une femme, faisant provision d'eau de laurier-cerise, en donna une bouteille à *Marthe Boyse*, sa domestique, qui la porta à *Anne Boyse*, sa mère, comme un bon cordial. Celle-ci en fit présent à *F. Eaton*, tenant boutique, laquelle en donna 2 onces pour régaler *Marie Whaley*, qui n'en but que les deux tiers, puis s'en alla: *F. Eaton* but le reste. La première, entrant dans une boutique, se plaignit d'un violent mal d'estomac: on la porta chez elle, et dès ce moment elle perdit la parole, et mourut en une heure et demie, sans vomissemens, convulsions, évacuations, ni changement exté-

rieur. *A. Boyse*, avertie de cet accident, ne voulut pas y croire; et, pour prouver que c'était un excellent cordial, elle en versa dans un verre trois cuillerées qu'elle but, et quelques minutes après en avala deux autres, tant elle était persuadée de sa vertu; mais elle mourut en très-peu de temps sans faire la moindre plainte et sans convulsions. *F. Eaton*, qui en avait peu pris, échappa à la mort par un émétique » (1).

2°. *Donellan* donna à un parent dont il devait hériter une médecine contenant de l'eau de laurier-cerise : le malheureux éprouva des convulsions, eut de l'écume à la bouche, un serrement des mâchoires et les yeux fixes. Il expira une heure après (2).

3°. *M. Fodéré* dit : « Tandis que je faisais mes cours à Turin, en 1784, la femme-de-chambre et un domestique d'une maison noble de cette ville dérobèrent par gourmandise, à leur maître, une bouteille d'eau distillée de laurier-cerise, qu'ils prirent pour une excellente liqueur qu'on tenait renfermée afin de la conserver. Craignant d'être surpris, ils se hâtèrent d'en avaler l'un après l'autre plusieurs gorgées; mais ils payèrent bientôt le prix de leur infidélité, car ils périrent presque sur-le-champ avec des convulsions. Leurs cadavres ayant été portés à l'Université, on trouva l'estomac légèrement enflammé, et le reste dans l'état sain » (3).

4°. En 1728, deux femmes ayant pris de ce liquide à

(1) *Transactions philosophiques*, année 1751, lettre de *Madden*.

(2) *London-Chronicle*, 1718, n° 5797.

(3) Médecine légale citée, t. IV, p. 27, 2<sup>e</sup> édit.

la dose, l'une de plus de 10 gros en une heure de temps, et l'autre de deux cuillerées à bouche, la première perdit l'usage de la parole, éprouva un sentiment pénible dans l'estomac, et expira sans vomissemens, sans déjections alvines et sans convulsions; la seconde fut s'asseoir sur une chaise, et mourut aussitôt après sans convulsions ni autre commotion apparente.

Un jeune homme mourut en peu de minutes pour avoir bu'une partie de l'eau distillée de laurier-cerise contenue dans une fiole : il éprouva une vive affection de l'estomac (1).

*De l'Huile de Laurier-cerise (2).*

*Expérience.* On a mêlé une drachme de cette huile avec 6 livres d'eau ordinaire; on a agité le tout, et on a fait prendre 2 onces du mélange à un chien : l'animal a été tellement paralysé, qu'il n'était plus irritable par aucun agent. Il est mort en une demi-minute (3).

*Duhamel* rapporte (*Traité des Arbres et Arbustes de la France*) qu'il pensa être suffoqué par l'odeur forte d'amandes amères qui s'échappa en faisant l'ouverture d'un chien tué par ce poison.

*Fontana* prépara une huile en distillant les feuilles du laurier-cerise dans des vaisseaux de verre sans addition d'eau. Il en fit prendre 2, 3 ou 4 gouttes à des lapins, à

(1) MURRAY, *Apparatus medic.*, t. III, p. 213.

(2) Cette huile a été préparée en cohobant et recohobant trois ou quatre fois l'eau distillée sur de nouvelles feuilles.

(3) NICHOLLS. *Voy. the Medical Works of Richard Mead, Laurel Water*, p. 159, ann. 1765.

des tortues de terre , à des pigeons et à des grenouilles , qui moururent peu de temps après , et qui offrirent des symptômes analogues à ceux dont nous avons parlé.

*De l'Extrait aqueux de Laurier-cerise.*

*Expérience 1<sup>re</sup>.* On a fait une plaie à la partie interne de la cuisse d'un chien; on a injecté dans le tissu cellulaire un gros de cet extrait. Dix jours après , l'animal vivait , et n'avait éprouvé d'autre symptôme que de l'inappétence.

*Expérience 11<sup>e</sup>.* On a répété l'expérience sur un petit chien avec 2 gros et demi du même extrait. Vingt-quatre heures après , l'animal n'avait rien éprouvé ; il marchait très-bien ; il était cependant un peu abattu. Il est mort quarante-huit heures après l'opération. Le cœur, les poumons et le canal digestif paraissaient sains ; la blessure était peu enflammée.

*Fontana* fit prendre environ 30 grains de cet extrait à un cochon d'Inde et à un lapin : ils n'en furent pas incommodés. 15 grains administrés à plusieurs pigeons furent aussi sans effet. ( Ouvrage cité , p. 155. )

*Action des Amandes amères sur l'économie animale.*

*Expérience 1<sup>re</sup>.* Un chat de deux mois avala un gros d'amandes amères pilées. Peu de temps après , il traînait les pattes postérieures , devint paralytique , et éprouva quatre accès d'épilepsie. Le soir , la respiration devint haletante , et il mourut. L'estomac était rouge à ses orifices et contenait du mucus ; le cœur et les oreillettes étaient remplis de sang fluide ; il y avait un épanchement de sang dans tout le côté droit.

*Expérience n<sup>o</sup>.* On fit prendre à des pigeons un peu moins d'un gros d'amandes amères pilées : ils marchèrent pendant quelques minutes ; mais bientôt leur jabot et leur cou se gonflèrent , leurs plumes se dressèrent , enfin ils tombèrent comme épileptiques ; leur tête se renversa sur le dos , ils restèrent immobiles et insensibles , et ne tardèrent pas à expirer. L'œsophage fut trouvé un peu enflammé , très-dilaté et plein de mucus ; le duodénum contenait un chyle visqueux et jaune ; le sang des vaisseaux sous-axillaires était liquide et vermeil ; le cervelet était gorgé de sang ; les poumons paraissaient sains. (WEPFER, de *Cicutâ aquaticâ*, p. 239 et 241.)

Ces expériences ont été répétées avec succès par M. Gérard , professeur à l'École centrale de la Lozère.

Les renards , les écureuils , les coqs , les poules , les cigognes , les canards , les serins , les fouines sont tués par ces amandes , d'après les faits rapportés par *Dioscoride* , *Fœnisius* , *Matthiœ* et *Tabernæmontanus* , *Vicat* , *M. Déyeux* , etc. , etc.

*Expérience III<sup>e</sup>.* A midi , on a introduit dans l'estomac d'un petit chien robuste 20 amandes amères , coupées chacune en trois morceaux : on a lié l'œsophage. Au bout d'une heure et demie , l'animal commençait à éprouver des vertiges et de la faiblesse dans les extrémités postérieures. Il est mort à six heures du soir. L'*autopsie cadavérique* a été faite une heure après. L'animal était encore chaud ; le cœur ne se contractait plus , et contenait une très-petite quantité de sang ; les poumons étaient grisâtres ; l'estomac , sain , renfermait tous les fragmens des amandes , et exhalait une forte odeur d'*acide prussique* , tandis qu'avant l'ingestion ces semences étaient inodores ;

le duodénum était tapissé d'une substance analogue, par sa texture et par sa couleur, à la matière jaune de la bile ; on n'observait aucune lésion dans le canal digestif.

*Expérience iv<sup>e</sup>.* On a fait avaler à un petit chien six amandes amères que l'on avait grossièrement pilées. Au bout d'une heure, il les a vomies et a été parfaitement rétabli. Le lendemain, on a répété l'expérience avec le même nombre d'amandes partagées chacune en deux portions, et on a lié l'œsophage. Quatre heures après, l'animal n'avait rien éprouvé. Il n'est mort qu'à la fin du quatrième jour, et dans un grand état d'abattement. On n'a point ouvert le cadavre.

*Expérience v<sup>e</sup>.* On a appliqué sur le tissu cellulaire de la cuisse d'un chien de moyenne taille six amandes amères grossièrement pulvérisées. Trente heures après, l'animal n'offrait aucun symptôme remarquable, et il n'est mort qu'à la fin du quatrième jour.

880. Tout porte à croire que les feuilles de pêcher, les fruits à noyau, les pepins de pomme et les divers corps contenant de l'acide prussique exercent, sur l'économie animale, une action délétère plus ou moins intense.

881. Il résulte de ces faits,

1<sup>o</sup>. Que l'acide prussique est nuisible aux différentes classes d'animaux, plus à ceux qui ont le sang chaud qu'aux autres ; les insectes cependant meurent en se rapprochant des animaux à sang chaud par la promptitude avec laquelle ils sont souvent saisis ; mais s'en éloignent par l'ordre inverse dans lequel les parties meurent ;

2<sup>o</sup>. Qu'il produit la mort avec d'autant plus de rapidité que la circulation est plus active, et que les organes de la respiration ont plus d'étendue ;

3°. Qu'il est plus pernicieux aux jeunes animaux qu'aux autres;

4°. Qu'il exerce son action quel que soit le tissu avec lequel on le met en contact, les nerfs et la dure-mère exceptés;

5°. Que l'intensité de cette action varie selon la partie sur laquelle il a été appliqué; ainsi, par exemple, il est très-délétère injecté dans la veine jugulaire ou dans la trachée-artère (*Emmert*); il l'est moins injecté dans le thorax; moins encore s'il est introduit dans l'estomac ou dans le rectum; son action est plus faible encore si on l'applique sur des blessures, et la mort arrive plus tôt dans le cas où la blessure a été faite aux membres antérieurs (*Emmert*);

6°. Que si la dose n'est pas assez forte pour procurer la mort, l'animal revient très-prompement à la vie, surtout si le poison a été mis en contact avec l'œil ou avec l'estomac;

7°. Que ses effets dépendent de son absorption et de son transport dans le torrent de la circulation;

8°. Que son action est ralentie, mais non suspendue, lorsqu'on le met en contact avec une partie qui ne communique plus avec le cerveau ou avec la moelle épinière;

9°. Qu'il paraît agir sur l'homme comme sur les animaux à sang chaud;

10°. Qu'il détruit l'irritabilité, et qu'il doit être rangé parmi les narcotiques;

11°. Qu'il ne produit aucune lésion inflammatoire susceptible d'être constatée après la mort; cependant que le système veineux paraît engorgé, tandis que l'artériel

est vide, les pupilles souvent dilatées, les poulmons tachés : altérations communes à un très-grand nombre de poisons stupéfiants.

882. Il est évident que l'eau distillée et l'huile de laurier-cerise, ainsi que les amandes amères, exercent un mode d'action analogue à celui de l'acide prussique.

L'extrait aqueux de laurier-cerise n'est point vénéneux ou ne l'est que très-peu ; ce qui dépend sans doute de ce que l'acide prussique s'est volatilisé lorsqu'on a fait évaporer le liquide jusqu'à consistance d'extrait.

*De la Laitue vireuse (lactuca virosa).*

883. Cette plante appartient à la syngénésie polygamie égale de L., à la famille des demi-flosculeuses de Tournefort, et à l'ordre des chicoracées de Jussieu.

*Caractères.* Fleurs composées, jaunâtres, disposées en petites grappes peu garnies : calice commun (involucre), oblong, imbriqué et formé d'écaillés droites et allongées, pointues, inégales, membraneuses sur les bords : demi-fleurons hermaphrodites, ayant des languettes dentées qui se recouvrent circulairement : réceptacle glabre, ponctué : semences oblongues, comprimées et couronnées chacune par une aigrette pédicellée, capillaire, molle et fugace : tige droite, blanchâtre, hérissée d'épines éparses, et garnie, vers sa partie supérieure, de rameaux alternes et grêles : feuilles inférieures oblongues, ovales, amplexicaules, oreillées à leur base, inégalement dentées, et épineuses en leur côte supérieure ; les supérieures sont sagittées et entières, ayant seulement quelques dents presque épineuses à leurs oreillettes. Toutes les parties de cette plante contiennent un suc laiteux.

visqueux , amer et d'une mauvaise odeur. On la trouve dans les champs , les haies et le bord des murs.

*Action de la Laitue vireuse sur l'économie animale.*

*Expérience 1<sup>re</sup>.* On a fait avaler à un chien robuste environ une livre et demie de feuilles fraîches de laitue vireuse : l'animal n'a pas paru incommodé.

*Expérience 2<sup>re</sup>.* On a appliqué sur le tissu cellulaire du dos d'un chien 2 gros d'extrait aqueux de laitue vireuse acheté chez un pharmacien. Cinq jours après , l'animal avait des vertiges tels qu'il lui était impossible de se tenir debout : il avait constamment refusé les alimens , mais il n'avait éprouvé aucun symptôme remarquable. Il est mort le même jour. On n'a point trouvé d'altération sensible dans les organes intérieurs.

*Expérience 3<sup>re</sup>.* On a répété la même expérience sur un petit chien. Au bout de deux jours , l'animal , qui n'avait été que légèrement assoupi , a eu des vertiges légers , et il est mort soixante-dix heures après l'opération. Les ventricules du cerveau ne contenaient point de liquide ; les vaisseaux veineux extérieurs de cet organe étaient distendus et injectés en noir ; les poumons offraient quelques plaques d'un rouge brun ; leur tissu était un peu plus dense que dans l'état naturel.

*Expérience 4<sup>re</sup>.* A sept heures et demie du matin , on a fait la même expérience sur un gros chien robuste avec 2 gros d'extrait de laitue vireuse préparé en évaporant au bain-marie le suc de la plante fraîche. L'animal n'a rien éprouvé dans la journée. A neuf heures et demie du soir , il se plaignait un peu. A onze heures , il commençait à avoir des vertiges. Le lendemain matin , à sept heures ,

on l'a trouvé mort. Il a été ouvert sur-le-champ. Les pattes étaient allongées, très-écartées, et dans un état de roideur marqué; le sang contenu dans les ventricules du cœur était noir et coagulé; les poumons et le canal digestif n'offraient point d'altération sensible; le membre opéré était à peine enflammé.

*Expérience v<sup>e</sup>.* A huit heures du matin, on a introduit dans l'estomac d'un petit chien 3 gros du même extrait dissous dans 2 onces d'eau, et on a lié l'œsophage. Le lendemain, à midi, on n'avait observé aucun phénomène remarquable. L'animal est mort le jour suivant, à six heures du matin. L'*autopsie cadavérique* n'a éclairé en aucune manière sur la cause de la mort.

*Expérience vi<sup>e</sup>.* On a injecté dans la veine jugulaire d'un chien de moyenne taille 36 grains du même extrait acheté chez un pharmacien, et dissous dans 4 gros d'eau. Au bout de deux minutes, l'animal a vomé quelques alimens à moitié digérés; il a parcouru rapidement le laboratoire, puis s'est arrêté; sa tête était pesante; il paraissait un peu assoupi, et ses extrémités postérieures commençaient à faiblir. Sept minutes après l'injection, il a eu des vertiges; sa marche était chancelante; et, au bout de deux minutes, il est tombé sur les pattes de derrière; quelques instans après, il s'est couché sur le côté; il voyait, il entendait bien; sa respiration était un peu gênée et accélérée. Il est resté six minutes dans cet état; alors on l'a secoué; il a fait sept ou huit pas sans chanceler, et il est retombé; la tête s'est renversée sur le dos, ses pattes ont été agitées de légers mouvemens convulsifs, il a poussé quelques cris plaintifs, a fait d'infructueux efforts de vomissement, et a expiré au bout de trois

minutes. On l'a ouvert sur-le-champ. Le sang contenu dans le cœur était fluide , sans altération dans sa couleur ; les poumons , crépitans , roses , ne contenaient qu'une petite quantité de sang.

*Expérience vii<sup>e</sup>.* On a injecté dans la veine jugulaire d'un petit chien robuste 48 grains du même extrait dissous dans 3 gros d'eau. Sur-le-champ l'animal a été assoupi , a rendu quelques excréments jaunâtres , est tombé sur le côté , et a expiré trois minutes après sans offrir le moindre mouvement convulsif. *L'autopsie cadavérique* a été faite dans le même instant. Le cœur ne battait plus ; le sang contenu dans le ventricule gauche était rouge et fluide ; presque tout celui que renfermait la cavité droite était coagulé et noir ; les poumons , roses , crépitans , surnageaient l'eau.

On lit dans *Vicat* : « La laitue vireuse enivre ceux qui en mangent ou qui respirent la vapeur qui s'en élève lorsqu'on la fait cuire. En un mot, on en peut retirer un opium aussi actif que celui que fournit le pavot ». (Ouvrage cité , p. 209.) Il est aisé de voir que l'assertion de cet auteur est inexacte, en comparant le peu d'activité de l'extrait de cette plante avec les propriétés énergiques de l'opium , et surtout de son extrait.

884. Les faits que nous venons de rapporter nous portent à croire ,

1<sup>o</sup>. Que l'extrait de laitue vireuse , préparé en évaporant le suc de la plante à une douce chaleur , est plus actif que celui qui a été préparé par décoction ;

2<sup>o</sup>. Qu'il est absorbé et porté dans le torrent de la circulation , et que son action est plus intense et plus rapide lorsqu'il est injecté dans la veine jugulaire que dans

le cas où il est appliqué sur le tissu cellulaire de la cuisse; ce dernier mode d'application est suivi d'effets plus marqués que lors de l'injection de l'extrait dans l'estomac;

3°. Qu'il agit sur le système nerveux à la manière des narcotiques.

### *Des Solanum.*

885. Les expériences faites par M. *Dunal* prouvent évidemment que le *solanum dulcamara* peut être administré à forte dose sans inconvénient. Il a fait prendre à des chiens jusqu'à 4 onces de son extrait aqueux sans qu'ils aient éprouvé le moindre accident. Il en a été de même d'un de ces animaux à qui on administra 180 baies mûres de *solanum dulcamara*. Un coq qui en avala 50 ne parut point incommodé. Desirant connaître l'influence de l'état de maturité de ces fruits, on fit prendre à un chien 100 baies de douce-amère avant leur maturité : elles ne développèrent aucun symptôme. M. *Fages*, docteur de Montpellier, a employé l'extrait aqueux de douce-amère, à très-forte dose, sur un homme atteint de dartres. Au quarante-septième jour du traitement, le malade prenait par jour, en une seule dose, 10 gros d'extrait aqueux de douce-amère. Dans une autre circonstance, ce médicament fut porté impunément à la dose de 32 gros, que l'on divisait en deux prises (1).

La morelle (*solanum nigrum*) a aussi fixé l'attention de M. *Dunal* ; il a fait prendre à des cochons de mer, à des chiens et à des coqs, depuis 30 jusqu'à 100 baies de

---

(1) *Histoire naturelle, médicale et économique des Solanum*, par M. *Dunal*, 1815, pag. 70, 75 et 99.

*solanum nigrum* et de *solanum villosum*, sans qu'ils aient paru éprouver la moindre incommodité. Il a mangé lui-même à plusieurs reprises une assez grande quantité de ces baies sans aucun inconvénient. M. *Dunal* pense, d'après ces faits, que les histoires d'empoisonnement par les morelles, consignées dans les ouvrages de *Gmelin*, de M. *Alibert*, et dans les *Éphémérides des Curieux de la nature*, appartiennent plutôt aux fruits de l'*atropa belladona*, qui était rangée parmi les *solanum* par les botanistes antérieurs à *Tournefort*. Il est évident que l'observation rapportée par *Wepfer* ( *de Solano furioso*, p. 222, livre cité ) appartient également à la *belladona*.

886. Nous avons fait quelques expériences dans le dessein de déterminer quelle était l'action de l'extrait aqueux de morelle préparé en faisant évaporer au bain-marie le suc de la plante fraîche.

*Expérience 1<sup>re</sup>*. A sept heures du matin, on a introduit dans l'estomac d'un petit chien très-fort 7 gros et demi de cet extrait dissous dans 3 onces et demie d'eau, et on a lié l'œsophage. A quatre heures, l'animal ne paraissait avoir éprouvé aucune incommodité. Le lendemain, à huit heures du matin, il était légèrement abattu. A cinq heures du soir, il ne présentait aucun phénomène remarquable. Le jour suivant, à six heures du matin, il était insensible et immobile. Il a expiré un quart-d'heure après. On l'a ouvert à sept heures et demie. Les membres étaient flasques, le cœur ne contenait point de sang, les poumons offraient çà et là des plaques d'un rouge foncé, moins crépitantes que les autres parties, qui étaient d'une couleur rose; il n'y avait aucune altération dans le canal digestif.

*Expérience 11<sup>e</sup>.* On a recommencé la même expérience avec 6 gros d'extrait sur un petit chien. L'animal est mort au bout de quarante-huit heures, et a offert les mêmes symptômes et les mêmes lésions cadavériques.

*Expérience 11<sup>e</sup>.* A huit heures du matin, on a appliqué sur le tissu cellulaire de la cuisse d'un petit carlin, 2 gros du même extrait dissous dans un gros et demi d'eau. L'animal est mort quarante-six heures après, et il n'avait présenté aucun phénomène remarquable pendant les quarante premières heures; alors il est tombé dans un état de grande insensibilité. A l'ouverture du cadavre, on a observé un léger engorgement dans les poumons; les autres organes étaient sains; la plaie était très-peu enflammée.

887. Ces faits nous portent à croire,

- 1<sup>o</sup>. Que l'extrait de morelle est peu vénéneux;
- 2<sup>o</sup>. Qu'il est lentement absorbé, et qu'il détruit la sensibilité et la mobilité.

M. *Dunal* a cependant remarqué que le suc des *solanum nigrum, villosum, nodiflorum, miniatum*, appliqué sur les yeux, occasionnait une légère dilatation de la pupille, et rendait l'organe insensible à l'impression d'une vive lumière (p. 88). Ces effets ont duré pendant deux, trois, quatre ou cinq heures, et ils ont été constamment moindres que ceux que l'on obtient en frictionnant ces mêmes parties avec le suc de *belladonna*.

*Solanum fuscatum (melangena fructu rotundo, cum spinis violaceis de Tournefort)*. On a fait avaler à un chien la pulpe et les graines de 15 baies de cette espèce: la respiration n'a point tardé à être difficile; les muscles de l'abdomen se contractaient et se relâchaient avec in-

tensité ; les lèvres étaient tremblotantes , la bouche écumeuse ; l'animal faisait des efforts infructueux de vomissement ; la chaleur du corps était très-augmentée , et il se jetait tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Une heure et demie après, il était plus calme et avait vomi une grande quantité du poison : il ne tarda pas à être parfaitement rétabli ( DUNAL , p. 104. ) (1).

*Taxus baccata* ( if ). On a émis des opinions diverses sur les propriétés de cette plante. *Rai*, *Berkley*, *Matthiolo*, *Bauchin*, *Jules-César*, etc., affirment qu'elle est vénéneuse ; *Lobel*, *Camérarius*, *Haller*, etc., pensent différemment. *Bulliard* dit : « J'ai avalé plusieurs fois des baies d'if, à l'exemple des enfans qui donnent à ce fruit le nom de *morviaux* ; je me suis tenu long-temps, et dans les grandes chaleurs, dans des lieux plantés d'ifs nouvellement taillés, je n'en ai jamais éprouvé la moindre incommodité ». ( Ouvrage cité, page 157. ) Nous croyons qu'elle doit être rangée parmi les narcotiques, et que les opinions diverses des auteurs à ce sujet dépen-

---

(1) Le beau Mémoire de M. *Dunal* est terminé par le paragraphe suivant : « Les faits que nous avons rapportés sont en opposition avec l'opinion générale, qui est que tous les *solanum* sont des poisons. Les causes de cette opinion sont, 1° qu'on a quelquefois confondu des plantes très-différentes, en attribuant aux unes les propriétés des autres ; 2° qu'on n'a pas considéré que les propriétés des plantes devaient être examinées d'organe à organe ; 3° qu'on a cru, sans examen, aux préceptes trop généraux de Linnée : *Plantæ quæ genere conveniunt etiam virtute conveniunt ; quæ ordinè naturali continentur etiam virtute propiùs accedunt* ».

dent de ce que l'on a examiné des ifs de divers âges , et exposés dans des lieux différens.

Nous avons injecté dans la veine jugulaire d'un gros chien robuste 40 grains d'extrait aqueux préparé avec les feuilles de cette plante et dissous dans une demi-once d'eau. Deux minutes après , l'animal a éprouvé des vertiges ; sa tête paraissait lourde ; ses extrémités postérieures commençaient à fléchir. Cinq minutes après , il était assoupi et sur le point de tomber lorsqu'il a été réveillé subitement. Ces symptômes ont diminué , et le lendemain l'animal paraissait rétabli. On a recommencé la même *expérience* sur un chien de moyenne taille , moins fort que le précédent. Il a éprouvé les mêmes symptômes et il est mort dans la nuit : on n'a pu découvrir aucune altération cadavérique.

*Actæa spicata.* Linnæus dit que les baies de cette plante ont excité un délire furieux suivi de la mort. Colden rapporte que l'ingestion de ces fruits et d'une teinture préparée avec la racine de cette plante, a été suivie de beaucoup de malaise et de sueurs froides , sans qu'il y ait eu cependant d'autres accidens (1). Le Monnier affirme que son extrait a tué des poules. Nous avons souvent fait prendre à des chiens de 4 à 6 onces de decoctum d'*actæa spicata* cueilli dans le mois de mai, et nous n'avons observé aucun phénomène sensible.

*Physalis somnifera.* Plenck range la racine de cette plante parmi les narcotiques, et il dit qu'elle a moins de propriétés délétères que l'opium.

*Azalea pontica.* Gmelin rapporte que le miel recueilli

---

(1) COLDEN , *Act. Upsal* , ann. 1743 , p. 152.

dans les fleurs de cette plante occasionna à dix mille soldats grecs des vomissemens, la dysenterie, de l'ivresse, et ils devinrent furieux.

*Eryum ervilia* ( ers ). *Binninger* a remarqué que le pain dans lequel entrait la semence de cette plante avait tellement affaibli les membres abdominaux des individus qui en avaient mangé, qu'ils étaient obligés de s'appuyer sur deux crosses lorsqu'ils marchaient (1). *Valisneri* a vu des paralysies incurables causées par cette nourriture (2). Les chevaux et les poules éprouvent des phénomènes analogues de la part de cette semence.

*Lathyrus cicera*. Les semences de cette légumineuse jouissent à-peu-près des mêmes propriétés vénéneuses que celles de l'ers, d'après *Divernoi*.

*Plenck* range aussi le *peganum harmela* parmi les narcotiques.

*Paris quadrifolia*. On croit que cette plante occasionne le vomissement et des spasmes. *Gesner* en avala un gros dans du vin et du vinaigre; il eut des sueurs copieuses, et il éprouva de la sécheresse dans le gosier (GESNERUS, 1 epist. méd., fol. 53.)

Le *safran* est regardé par quelques médecins comme un poison narcotique. Nous avons fait des expériences qui prouvent qu'il n'est point délétère pour les chiens, ou du moins qu'il ne l'est qu'à un degré très-faible : 1°. On a introduit dans l'estomac d'un petit chien 3 gros de safran que l'on avait fait infuser dans une once d'eau pendant douze heures; l'*infusum* a aussi été ingéré, et on a

(1) *Observ. et Curat. med.*, cent. v, obs. LXX, p. 571.

(2) *Galera di Minerva*, t. IV, p. 220.

lié l'œsophage. Cinq jours après, l'animal n'avait éprouvé aucun symptôme remarquable ; il était un peu abattu. Il est mort le jour suivant, et il a été impossible de découvrir la moindre altération eadavérique. 2°. On a appliqué sur le tissu cellulaire de la partie interne de la cuisse d'un petit chien faible, un gros de safran mêlé avec 2 gros d'eau. L'animal est mort à la fin du quatrième jour, et il n'avait présenté d'autre phénomène que de l'abattement. L'ouverture du cadavre n'a point éclairé sur la cause de la mort.

#### *Du Gaz azote.*

888. Le gaz azote est incolore, inodore, transparent ; il éteint les corps en combustion ; sa pesanteur spécifique est de 0,96913 ; il ne rougit point l'*infusum* de tournesol ; il est insoluble dans l'eau et ne trouble point l'eau de chaux.

#### *Action du Gaz azote sur l'économie animale.*

*Expérience 1<sup>re</sup>.* Les cobais, plongés dans ce gaz, sont asphyxiés au bout de cinq minutes. Ils périssent en trois minutes et demie si on commence par vider l'air qui se trouve dans leurs poumons, comme l'a prouvé M. Nysten. Au moment de l'immersion dans une atmosphère d'azote pur ou presque pur, l'animal éprouve de la gêne dans la respiration, qui devient grande, élevée et plus rapide que de coutume ; il s'affaiblit progressivement, mais sans aucune lésion des fonctions nerveuses (M. Dupuytren). Après la mort, le système artériel se trouve rempli de sang noir. Cette asphyxie n'a lieu que par défaut d'oxygène, puisqu'on rappelle facilement à la vie les jeunes animaux en les exposant à l'air.

*Expérience 11<sup>e</sup>.* M. *Nysten* a injecté dans la veine jugulaire de plusieurs chiens depuis 20 jusqu'à 150 centimètres cubes de gaz azote, et il a observé les symptômes suivans : cris douloureux, roideur convulsive des membres et du tronc, agitation, pouls rare et à peine sensible, respiration ralentie, et la mort. M. *Nysten* conclut de ces expériences que le gaz azote, injecté dans le système nerveux, exerce une action sédative sur la force vitale du cœur, action qui est indépendante d'une autre entièrement mécanique qu'il a sur ce même organe.

*Expérience 111<sup>e</sup>.* Le même physiologiste a injecté dans la plèvre d'un chien 150 centimètres cubes de ce gaz, qui a été absorbé et n'a produit aucun effet nuisible.

M. *Dupuytren* a prouvé que ce gaz est une des causes du plomb ou asphyxie des fosses d'aisance.

#### *Du Protoxide d'Azote (oxidule d'azote).*

889. Ce gaz est invisible et inodore; il a une saveur douccâtre; sa pesanteur spécifique est de 1,3693. Il est soluble dans l'eau. Lorsqu'on le met en contact avec une bougie qui présente quelques points en ignition, celle-ci se rallume et brûle avec éclat : dans ce cas le gaz est décomposé et l'azote est mis à nu.

890. Les effets de ce gaz sur l'économie animale n'ont pas été les mêmes chez les différens individus qui l'ont respiré. M. *H. Davy* éprouva d'abord des vertiges, des picotemens à l'estomac; vers la fin de l'expérience la force musculaire augmenta, et il se déclara une sorte de délire gai qui finit par des éclats de rire. M. *Proust* ressentit seulement des étourdissemens et un malaise inexprimable. Les essais tentés à Toulouse par une société d'amateurs

confirment les résultats obtenus par M. *Davy* ; cependant quelques personnes , loin d'éprouver de la gaieté , ressentirent une grande dilatation , accompagnée de chaleur de poitrine ; leurs veines se gonflèrent , le pouls devint accéléré , les objets paraissaient tourner autour d'eux. M. *Psaff* , en rendant compte des expériences faites récemment à Kiel , dit : « Une des personnes qui ont respiré ce gaz a été enivrée très-vite et mise dans une extase très-extraordinaire et très-agréable ». Nous nous sommes soumis aussi à une épreuve de ce genre ; le protoxide d'azote sur lequel nous opérions était parfaitement pur , et nous avons été bientôt obligés de suspendre l'expérience : des vertiges , un malaise inexprimable , une vive chaleur dans la poitrine : tels sont les symptômes que nous avons éprouvés , et qui ont amené une syncope qui a duré six minutes. M. *Nysten* a conclu d'une multitude d'expériences faites en injectant ce gaz dans les veines , 1<sup>o</sup> qu'il se dissout avec la plus grande promptitude dans le sang veineux des animaux où il est injecté ; 2<sup>o</sup> qu'injecté par quantité de 30 à 40 centimètres cubes , il ne donne lieu d'abord à aucun effet primitif notable ; mais que si on multiplie les injections , surtout si on augmente les doses , il finit par produire sur le système nerveux des phénomènes analogues à ceux qu'il détermine lorsqu'on le respire en grande quantité , et que ces phénomènes peuvent être suivis de la mort , qui commence alors par le cerveau ; 3<sup>o</sup> que , malgré la solubilité du gaz oxidule d'azote , si on en injecte à-la-fois une très-grande quantité , par exemple , 200 à 300 centimètres cubes , il détermine sur-le-champ la distension du cœur pulmonaire et la mort , qui , dans ce cas , commence par le cœur ; 4<sup>o</sup> qu'injecté en quantité

considérable, mais insuffisante pour produire des phénomènes nerveux mortels, et avec les précautions nécessaires pour ne pas donner lieu à la distension du cœur, il peut occasionner du chancellement dans la marche; mais que cet effet cesse promptement, et qu'il n'est suivi d'aucun accident consécutif grave; 5<sup>o</sup> qu'il n'occasionne aucun changement apparent dans le sang artériel. (Ouvrage cité, page 77.)

*Symptômes produits par les Poisons narcotiques.*

891. Les symptômes développés par les poisons de cette classe sont à-peu-près les mêmes, soit que la substance vénéneuse ait été appliquée sur le tissu cellulaire, soit qu'elle ait été introduite dans l'estomac ou injectée dans les veines, caractères qui les distinguent de la majeure partie de ceux dont nous avons parlé dans les trois classes précédentes.

892. Ces symptômes peuvent être réduits aux suivans : stupeur, engourdissement, pesanteur de tête, envies de dormir, légères d'abord, puis insurmontables; vertiges, sorte d'ivresse, délire furieux ou gai, quelquefois *douleur*; mouvemens convulsifs légers ou forts dans toutes les parties du corps; paralysie des extrémités postérieures, dilatation de la pupille, sensibilité diminuée des organes des sens, état comme apoplectique, pouls fréquent ou rare, plein et fort, principalement dans la première période de la maladie; respiration presque comme dans l'état naturel, quelquefois cependant un peu accélérée; nausées, vomissement, surtout lorsque le poison a été appliqué sur le tissu cellulaire ou qu'il a été injecté en lavement; les symptômes nerveux acquièrent plus d'intensité,

et les animaux succombent. La mort est très-prompte dans le cas où le poison a été injecté dans les veines ; elle l'est moins lorsqu'il a été appliqué sur le tissu cellulaire ; enfin elle arrive plus tard lorsqu'il a été introduit dans l'estomac.

*Lésions de tissu développées par les Poisons narcotiques.*

1°. On ne découvre aucune altération cadavérique dans le canal digestif des individus qui ont avalé une des substances vénéneuses de cette classe ; et si l'on trouve dans les auteurs des faits contraires à cette assertion , cela dépend de ce que l'on a administré des substances irritantes capables de produire une inflammation.

2°. Appliquées sur le tissu cellulaire ou sur le derme , elles produisent une légère irritation analogue à celle qu'occasionnerait tout autre corps étranger.

3°. Les poumons offrent souvent des lésions semblables à celles dont nous avons parlé en faisant l'histoire des substances âcres (p. 116), et il est assez remarquable que plusieurs des animaux atteints de cette lésion organique n'éprouvent, pendant la vie , aucun phénomène morbide qui puisse la faire soupçonner : la respiration n'est ni accélérée ni gênée. Ce fait nous paraît devoir être rapproché d'un autre que l'on observe quelquefois chez l'homme ; savoir , *qu'il y a des pneumonies chroniques et même aiguës sans toux , ni expectoration , ni fièvre ; les malades ne se plaignent même pas de respirer avec beaucoup de difficulté* (1).

---

(1) Le diagnostic de ces maladies ne saurait être établi d'une manière sûre sans le concours des deux signes suivans : 1° im-

4°. Le sang contenu dans les ventricules du cœur et dans les veines est souvent coagulé peu de temps après la mort ; assertion qui est entièrement opposée à ce qu'ont avancé plusieurs médecins légistes.

5°. Le cerveau et les méninges offrent souvent des engorgemens dans les vaisseaux veineux qui rampent à leur surface ou qui se distribuent dans leur tissu. Les lésions des autres organes nous ont paru inappréciables.

### *Traitement de l'empoisonnement par les Narcotiques.*

893. Les moyens proposés jusqu'à ce jour comme antidotes des poisons narcotiques sont : 1° le vinaigre et les acides végétaux, 2° l'*infusum* et le *decoctum* de café, 3° la dissolution de chlore dans l'eau (acide muriatique oxigéné liquide), 4° le camphre, 5° l'eau et les boissons émollientes, 6° la saignée. Nous allons rapporter les expériences que nous avons faites pour constater l'efficacité de ces moyens, principalement dans l'empoisonnement par l'opium. Nous parlerons ensuite de la marche que le médecin doit suivre dans un cas de cette nature.

#### 1°. *Du Vinaigre et des Acides végétaux.*

894. Doit-on, dans l'état actuel des sciences médicales, s'obstiner à admettre un fait qui n'est pas appuyé

possibilité de faire des inspirations profondes ; 2° son mal de la poitrine. Isolés, ces signes seraient de peu de valeur ; combinés, ils suffisent pour prononcer sur l'existence de l'affection. Combien de fois n'avons-nous pas vu notre ami et notre maître M. le docteur *Récamiér*, dont les connaissances médicales sont si vastes, reconnaître par ce moyen des affections des poulmons qui avaient échappé à la sagacité d'autres praticiens ;

sur des expériences rigoureuses , par cela seul que quelques hommes célèbres l'ont avancé , et qu'il a été généralement adopté ? Quels que soient les égards dus aux savans illustres qui s'occupent avec succès et sans relâche du perfectionnement des connaissances humaines , nous pensons qu'il est important de ne pas embrasser leurs opinions lorsqu'elles sont l'expression de faits inexacts , et qu'elles tendent à ralentir plutôt qu'à accélérer les progrès des sciences médicales. Aussi n'hésitons-nous pas à nous élever contre une doctrine professée encore de nos jours par les plus grands maîtres de l'art , savoir : *que le vinaigre et les acides végétaux sont des contre-poisons de l'opium*. En effet , le vinaigre et les autres acides végétaux ne pourraient être l'antidote de l'opium qu'autant qu'ils le décomposeraient rapidement dans l'estomac , et le transformeraient en une substance dont les effets ne seraient pas nuisibles sur l'économie animale ; or , nous pouvons affirmer , d'après un très-grand nombre de faits recueillis avec soin , *que ces acides aggravent les symptômes de l'empoisonnement par l'opium toutes les fois qu'ils ne sont pas vomis*. Voici les preuves de cette proposition.

*Expérience 1<sup>re</sup>*. On a fait prendre à un jeune chat 3 gros de vinaigre contenant de l'opium en solution et mêlés avec 6 gros d'eau. Dix minutes après , l'animal était assoupi. Au bout de dix autres minutes , il était insensible et couché sur le côté ; ses muscles offraient des mouvemens convulsifs continuels , et tellement violens , que toutes les parties de l'animal étaient dans une agitation extrême : ces secousses persistaient encore trois heures après ; mais l'animal jouissait d'une légère sensibilité. Il

est mort cinq heures et demie après l'injection du liquide. On l'a ouvert le lendemain. Les muscles étaient rigides et contractés, le cœur contenait une assez grande quantité de sang coagulé.

*Expérience II<sup>e</sup>.* On a mêlé 2 gros d'opium brut concassé avec une once et demie de vinaigre distillé; quarante-huit heures après, cet acide avait dissous une assez grande partie du poison; il était d'une couleur rouge. On a ajouté 2 onces d'eau, et on a introduit le mélange dans l'estomac d'un chien gros et robuste: l'œsophage a été lié. L'animal est mort cinq heures après; il avait offert les symptômes suivans: assoupissement, paralysie du train postérieur, tremblement de tête, et secousses convulsives. On l'a ouvert le lendemain. La membrane muqueuse de l'estomac se détachait facilement, mais elle n'était pas enflammée; les poumons étaient livides, gorgés de sang.

*Expérience III<sup>e</sup>.* Desirant connaître si les effets délétères observés dans l'expérience précédente dépendaient de la portion d'opium dissoute par le vinaigre ou du marc, on a donné à un autre animal robuste le liquide acétique obtenu en mettant 2 gros d'opium brut en contact, pendant quarante-huit heures, avec une once et demie de vinaigre: ce liquide a été filtré et étendu dans 2 onces d'eau. Vingt-cinq minutes après, l'animal était sous l'influence du poison, et il est mort au bout de cinq heures. Le canal digestif n'offrait aucune trace d'inflammation.

*Expérience IV<sup>e</sup>.* A neuf heures du matin, on a introduit dans l'estomac d'un petit chien robuste 2 gros d'extrait aqueux d'opium parfaitement mêlés avec 2 onces de vinaigre distillé et 3 onces d'eau: on a lié l'œsophage.

Dix minutes après, l'animal a fait des efforts pour vomir. A neuf heures et demie, il était assoupi. A neuf heures cinquante minutes, les pattes postérieures étaient très-faibles, et l'animal ne pouvait marcher sans les fléchir considérablement. On a détaché la ligature de l'œsophage, et on a introduit de nouveau dans l'estomac 2 onces de vinaigre mêlés avec 4 onces d'eau. A dix heures un quart, il ne pouvait plus lever les pattes de derrière, marchait difficilement en les trainant, et offrait des mouvemens convulsifs. A onze heures, ces mouvemens étaient très-violens, et avaient lieu par secousses analogues à celles qu'offrent les grenouilles exposées à l'action de la pile voltaïque; ses membres étaient roides, étendus, et dans un grand état de débattement. On lui a fait prendre de nouveau une once de vinaigre mêlé avec 2 onces d'eau. Il a fait des contorsions horribles, s'est débattu, et a expiré un quart-d'heure après. La membrane muqueuse de l'estomac était légèrement enflammé.

*Expérience v<sup>e</sup>.* A midi, on a détaché et percé d'un trou l'œsophage d'un gros chien robuste; on a introduit dans son estomac un cornet de papier contenant 2 gros d'opium brut aussi divisé que possible. Vingt minutes après, on lui a fait prendre 3 onces de vinaigre mêlés à une égale quantité d'eau, et on a lié l'œsophage. A deux heures, l'animal ne paraissait pas sous l'influence du poison. On a détaché la ligature, et on a introduit de nouveau dans l'estomac 8 onces de vinaigre et 4 onces d'eau. A cinq heures, il était couché sur le ventre, et ne pouvait pas se tenir un instant debout; son corps, agité par des mouvemens convulsifs violens, faisait des sauts en tous sens; ses extrémités, roides et écartées, se débattaient presque

continuellement. Ces symptômes ont continué jusqu'à huit heures, et l'animal est mort. On l'a ouvert le lendemain. L'estomac contenait une très-grande quantité de vinaigre et un peu d'opium; sa membrane muqueuse, d'un rouge noir, se détachait facilement et était ulcérée dans plusieurs points; la tunique sous-jacente, d'une couleur foncée, était parsemée de stries noirâtres; les poumons étaient gorgés de sang fluide.

895. Pour peu que l'on compare les effets que produisent l'opium et son extrait administrés seuls, à ceux qu'ils occasionnent lorsqu'ils sont associés au vinaigre, on sera forcé de conclure, 1<sup>o</sup> que, dans le premier cas, les phénomènes de l'empoisonnement tardent plus à se manifester; 2<sup>o</sup> qu'ils sont en général beaucoup moins violens; 3<sup>o</sup> que la mort arrive constamment plus tard; 4<sup>o</sup> qu'ils ne sont presque jamais suivis de l'inflammation de l'estomac, tandis que le vinaigre la détermine toujours lorsqu'il est un peu concentré.

896. Il est donc évident que l'emploi de cet acide sera suivi des accidens les plus graves si les animaux auxquels on l'administre n'ont pas vomi le poison qui avait été introduit dans l'estomac. Il n'en est pas de même lorsque la substance vénéneuse a été expulsée par le vomissement: dans ce cas, l'eau vinaigrée et les autres acides végétaux jouissent de la propriété de *diminuer les symptômes de l'empoisonnement, et même de les faire cesser entièrement*. Voici des expériences à l'appui de cette proposition importante.

*Expérience 1<sup>re</sup>.* A huit heures du matin, on a appliqué sur le tissu cellulaire de la cuisse d'un chien de moyenne taille 33 grains d'extrait aqueux d'opium dis-

sous dans un gros et demi d'eau. A huit heures et demie, l'animal était assoupi et en proie à des convulsions violentes; ses extrémités postérieures étaient presque complètement paralysées. On a introduit dans son estomac, à l'aide d'une sonde de gomme élastique et d'une seringue, 6 onces d'eau vinaigrée. Cinq minutes après, les convulsions n'étaient pas diminuées. A onze heures, il était à-peu-près dans le même état. On a injecté de nouveau dans son estomac 4 onces d'eau vinaigrée. A midi et demi, l'animal paraissait mieux, il commençait à pouvoir se soutenir sur ses extrémités postérieures. On lui a donné 5 onces d'eau vinaigrée; à deux heures et demie, il n'avait plus de mouvement convulsif, et il pouvait se tenir debout. On lui a administré de nouveau 4 onces d'eau vinaigrée; à cinq heures moins un quart, l'animal était sensiblement mieux (4 onces d'eau vinaigrée); à sept heures du soir, il marchait librement. On lui a fait prendre une nouvelle dose du même liquide; à dix heures et demie il n'éprouvait aucun vertige et paraissait presque rétabli. (4 onces d'eau vinaigrée.) Le lendemain matin, à sept heures, il était couché sur le côté, et avait une légère propension au sommeil. On lui a donné 6 onces d'eau vinaigrée, et les effets de l'opium ont cessé complètement. Le jour suivant il a pris des alimens, et il se portait à merveille dix jours après. On s'était assuré, par des expériences multipliées, que 20 grains du même extrait, placés dans le tissu cellulaire, occasionnaient constamment la mort des animaux de même taille en six, douze, quinze ou dix-huit heures.

*Expérience 11<sup>c</sup>.* A sept heures et demie du matin, on a introduit dans l'estomac d'un petit chien 8 onces d'eau

vinaigrée; on a lié l'œsophage. Immédiatement après, on a injecté dans le tissu cellulaire de la enisse 30 grains d'extrait aqueux d'opium dissous dans 2 gros d'eau. A huit heures moins cinq minutes, les extrémités postérieures étaient un peu faibles; l'animal était assoupi et poussait de légères plaintes. A neuf heures, on a détaché la ligature de l'œsophage, et on a injecté dans l'estomac 4 onces d'eau vinaigrée. A onze heures, les symptômes de l'empoisonnement n'étaient pas plus intenses. ( 2 onces d'eau vinaigrée. ) A une heure, la faiblesse des extrémités persistait; l'animal ne pouvait pas se tenir long-temps debout; cependant il pouvait marcher. A deux heures dix minutes, sa démarche était plus facile. ( 2 onces d'eau vinaigrée. ) A six heures, il allait sensiblement mieux. On lui a fait prendre une nouvelle dose de médicament; mais comme on a cessé de le soigner, il est mort à quatre heures du matin.

897. Il est certain que dans cette expérience l'eau vinaigrée a empêché les symptômes de l'empoisonnement d'être portés au degré où ils l'auraient été si elle n'eût pas été administrée : il n'est pas non plus douteux qu'on n'eût fini par les faire disparaître entièrement si l'animal n'eût pas été aussi faible, et surtout si l'on avait continué à lui administrer ce médicament pendant la nuit. Nous pourrions rapporter un très-grand nombre de faits analogues qui prouvent que lorsque l'eau vinaigrée est employée à plusieurs reprises dans les premières vingt-quatre heures de l'empoisonnement, les symptômes diminuent d'intensité, quelque graves qu'ils aient été d'abord. Nous prouverons plus tard que les bons effets de cette boisson ne dépendent pas de l'eau qu'elle contient.

*Expérience III<sup>e</sup>.* A huit heures moins cinq minutes , on a introduit dans l'estomac d'un petit chien robuste 6 onces d'eau acidulée avec de l'acide *tartarique* : on a lié l'œsophage ; immédiatement après , on a injecté dans le tissu cellulaire de la cuisse 30 grains d'extrait aqueux d'opium. A huit heures un quart, les extrémités postérieures étaient un peu faibles. A neuf heures, l'animal était assoupi ; la faiblesse du train postérieur avait augmenté : on a détaché la ligature de l'œsophage , et on a injecté dans l'estomac 4 onces d'eau tartarique. A onze heures , même état. ( 4 onces du même médicament. ) A deux heures , l'animal pouvait déjà marcher ; l'assoupissement était moindre. On lui a donné une nouvelle dose du même médicament. A six heures du soir , le mieux se soutenait. ( 4 onces d'eau tartarique. ) On a cessé de le soigner , et il est mort à quatre heures du matin.

*Expérience IV<sup>e</sup>.* Un autre animal a été soumis à la même expérience , avec cette différence que la dose d'extrait injectée dans le tissu cellulaire était de 48 grains , et que l'œsophage n'avait pas été détaché. L'animal est mort vingt-deux heures après l'opération. On lui avait fait prendre de l'eau tartarique à neuf reprises différentes , et l'on avait remarqué une diminution dans les symptômes. Il a succombé dans la matinée , parce qu'on avait cessé de lui administrer le médicament pendant la nuit. Il est certain que , sans l'emploi de l'eau acidulée , il serait mort quatre ou cinq heures après l'injection.

*Expérience V<sup>e</sup>.* A huit heures du matin , on a injecté dans le tissu cellulaire de la cuisse d'un petit chien robuste 40 grains d'extrait aqueux d'opium dissous dans 2 gros d'eau. A neuf heures , l'animal était sous l'in-

fluence du poison ; on a introduit dans l'estomac 6 onces de *limonade* ordinaire : on a lié l'œsophage. A onze heures et demie , l'animal était en proie à des mouvemens convulsifs assez forts ; le train postérieur était paralysé. ( 3 onces de *limonade*. ) A deux heures , il était profondément endormi. On lui a fait prendre de nouveau 4 onces de *limonade* ; on lui en a donné une nouvelle dose à six heures. A huit heures et demie , l'assoupissement était moins profond , l'animal pouvait se soutenir sur ses extrémités postérieures. ( 4 onces de *limonade*. ) On a cessé de lui administrer ce médicament pendant la nuit , et il est mort à cinq heures du matin.

2°. *De l'Infusum et du Decoctum de Café.*

*Expérience 1<sup>re</sup>.* A neuf heures du matin , on a introduit dans l'estomac d'un petit chien robuste 2 gros d'extrait aqueux d'opium dissous dans 3 onces d'une forte infusion de café à la température de 40° : on a lié l'œsophage (1). A onze heures , l'animal était à peine sous l'influence du poison ; ses extrémités postérieures commençaient à faiblir. On a détaché la ligature de l'œsophage , et on a injecté de nouveau dans l'estomac 3 onces de la même infusion. A une heure , les pupilles étaient dilatées , l'animal marchait encore librement , et n'avait aucune tendance à l'assoupissement. On lui a fait prendre 8 onces du même médicament : aussitôt après , il a fait quelques efforts pour vomir , qui dépendaient probablement de la grande quantité de liquide contenue dans l'estomac. A

---

(1) L'infusion que nous avons employée dans toutes nos expériences a été préparée en versant 18 à 20 onces d'eau bouillante sur 7 à 8 onces d'excellent café réduit en poudre fine.

trois heures , il était très-agité; ses yeux sortaient des orbites , le corps était roide , et le train postérieur complètement paralysé; de temps à autre l'animal cherchait à se relever , il se mouvait en tout sens en traînant les pattes de derrière , puis s'arrêtait tout-à-coup , cramponnait ses extrémités antérieures sur le sol , renversait la tête sur le dos , et paraissait souffrir beaucoup. Depuis le commencement de l'expérience , il avait conservé la faculté de voir et d'entendre. On lui a administré 6 onces de la même infusion : les symptômes ont persisté , et il a expiré à quatre heures vingt minutes.

*Expérience 11<sup>e</sup>.* A sept heures du matin , on a injecté dans le tissu cellulaire de la cuisse d'un chien de moyenne taille 34 grains d'extrait aqueux d'opium dissous dans un gros d'eau. A huit heures moins un quart , les extrémités postérieures étaient complètement paralysées ; l'animal avait une grande tendance à l'assoupissement , et il offrait de temps à autre des secousses convulsives violentes. On lui a fait prendre 4 onces d'une forte infusion de café à la température de 40°. A neuf heures , les symptômes persistaient ; on lui a administré une nouvelle dose de ce médicament , et on a continué à lui en donner toutes les deux heures jusqu'à dix heures du soir. A midi , les symptômes commençaient déjà à diminuer. A quatre heures , l'animal n'avait plus de mouvemens convulsifs et marchait librement. A sept heures du soir il paraissait très-éveillé , il courait dans le laboratoire comme s'il n'eût point éprouvé le moindre accident; il en était de même le lendemain matin. On l'a négligé dans la journée ; les symptômes se sont manifestés de nouveau , et il est mort vers huit heures du soir.

*Expérience III<sup>e</sup>.* A huit heures et demie du matin , on a répété la même expérience sur un petit chien auquel on n'a injecté que 20 grains d'extrait aqueux d'opium. Trois quarts-d'heure après , l'animal offrait tous les signes de l'empoisonnement. On lui a fait prendre 4 onces d'infusion de café ; à dix heures et demie , il n'éprouvait aucun soulagement. On lui a donné une nouvelle dose du même médicament ; à midi , les symptômes paraissaient un peu diminués. ( 4 onces d'infusion de café. ) A trois heures , les extrémités postérieures étaient très-faibles , et la tête offrait un tremblement très-marké. A cinq heures , il n'y avait plus de mouvemens convulsifs. ( 4 onces d'infusion de café. ) A huit heures , l'animal pouvait se tenir debout et marchait assez facilement ; le tremblement de tête était entièrement dissipé. On a cessé de le soigner , et il est mort dans la nuit.

*Expérience IV<sup>e</sup>.* A neuf heures du matin , on a injecté dans le tissu cellulaire d'un petit chien robuste 40 grains d'extrait aqueux d'opium. A neuf heures un quart , les extrémités postérieures étaient faibles. On a introduit dans l'estomac 4 onces d'infusion de café. A dix heures , l'animal étant à-peu-près dans le même état , on lui a fait prendre une nouvelle dose du même médicament. A onze heures et demie , il offrait des secousses convulsives violentes , et il se tenait couché sur le côté. A trois heures , les symptômes de l'empoisonnement avaient diminué. ( 3 onces d'infusion de café. ) A six heures un quart , les mouvemens convulsifs s'étaient dissipés , l'animal marchait librement ; les extrémités postérieures étaient cependant un peu faibles. Il n'est pas douteux que si l'on eût continué les mêmes moyens , on aurait pu rétablir la santé

de cet animal. On ne lui a donné aucun secours pendant la nuit, et il est mort le lendemain, à sept heures du matin.

### Decoctum de café.

*Expérience 1<sup>re</sup>.* A dix heures du matin, on a introduit dans l'estomac d'un gros chien 2 gros d'opium brut concassé et mêlés avec 10 onces d'une forte décoction de café : on a lié l'œsophage. A quatre heures, les extrémités postérieures étaient faibles, et l'animal n'avait qu'une très-légère tendance au sommeil. Il est mort le lendemain, à quatre heures du matin. Les vaisseaux qui rampent sur la surface externe du cerveau étaient légèrement injectés; il n'y avait point de sérosité dans les ventricules; les poumons offraient plusieurs plaques d'un tissu dense et d'une couleur livide; le canal digestif était sain.

*Expérience 2<sup>e</sup>.* A trois heures de l'après-midi, on a fait avaler à un chien robuste et de moyenne taille 3 onces de café que l'on avait fait bouillir pendant une demi-heure dans 12 onces d'eau; on a détaché l'œsophage, et on a introduit dans l'estomac 2 gros d'opium brut concassé, mêlés avec le decoctum provenant des 3 onces de café : on a lié l'œsophage. Trois heures après, les symptômes de l'empoisonnement se sont déclarés, et l'animal est mort le lendemain, à une heure de l'après-midi.

*Expérience 3<sup>e</sup>.* A deux heures, on a fait avaler à un chien de moyenne taille un gros 23 grains d'opium brut et un gros d'extrait aqueux de la même substance. Quarante minutes après, l'animal était assoupi, et ses extrémités postérieures faiblissaient. On a injecté dans l'estomac, à l'aide d'une sonde de gomme élastique, 8 onces.

d'une forte décoction de café. Quelques instans après, il a eu une selle composée de matières solides. A quatre heures et demie, les symptômes de l'empoisonnement n'étant pas diminués, on lui a fait prendre de nouveau 12 onces de la même décoction et 6 onces de poudre de café; l'animal est mort dans la nuit. Le canal digestif n'offrait aucune trace d'inflammation.

*Expérience 14<sup>e</sup>.* A neuf heures moins un quart, on a injecté dans le tissu cellulaire de la cuisse d'un petit carlin 24 grains d'extrait aqueux d'opium dissous dans un gros d'eau. A neuf heures et demie, l'animal offrait tous les signes de l'empoisonnement. On lui a fait prendre 3 onces d'une forte décoction de café. A onze heures moins un quart, il se plaignait beaucoup, et était tellement agité de mouvemens convulsifs, qu'il a été impossible de lui injecter une nouvelle dose du médicament dans l'estomac. On lui a administré un lavement avec 6 onces de décoction de café; les symptômes ont acquis plus d'intensité, et l'animal est mort à midi et demi.

898. Il résulte de ces expériences,

1<sup>o</sup>. Que l'on ne doit point regarder l'infusion et la décoction de café comme des contre-poisons de l'opium, parce qu'elles n'ont point la propriété de le décomposer dans l'estomac, ou du moins parce qu'elles ne le transforment pas en une substance qui soit sans action nuisible sur l'économie animale;

2<sup>o</sup>. Que ni l'une ni l'autre de ces deux préparations de café, introduites avec l'opium dans l'estomac, n'augmentent l'action délétère de ce poison, comme cela a lieu pour le vinaigre, et par conséquent qu'il n'y a aucun danger à les employer dans le cas où l'individu ne

pourrait pas vomir, tandis qu'il y en aurait beaucoup à employer le vinaigre dans les mêmes circonstances;

3°. Que l'infusion de café bien préparée, administrée à plusieurs reprises, diminue rapidement les accidens de l'empoisonnement par l'opium, et peut même les faire cesser complètement.

3°. *Du Chlore dissous dans l'eau ( acide muriatique oxigéné liquide ).*

899. On a annoncé dans quelques ouvrages de matière médicale que le chlore diminuait l'action de l'opium sur l'économie animale. En supposant ce fait vrai, nous avons cru pouvoir l'expliquer par la facilité avec laquelle ce corps s'empare de l'hydrogène de certaines substances végétales et animales, et les décompose. Il était possible que le résultat d'une pareille décomposition fût une matière incapable d'exercer une action nuisible sur l'économie animale : dans ce cas, le chlore aurait été un *contre-poison de l'opium*, et, par la même raison, il l'aurait été probablement d'un très-grand nombre d'autres substances vénéneuses appartenant au règne végétal. Ces considérations nous ont paru assez importantes pour fixer toute notre attention, et nous avons tenté les expériences suivantes.

*Expérience 1<sup>re</sup>.* On a introduit dans l'estomac d'un chien robuste 2 gros d'extrait aqueux d'opium suspendus dans 10 onces d'eau contenant du chlore ( ce chlore liquide n'était pas assez concentré pour décolorer l'encre ) : on a lié l'oesophage. Au bout de trois quarts-d'heure, l'animal était sous l'influence du poison, et il a expiré cinq heures après. Le canal digestif n'offrait aucune trace

d'inflammation, ce qui prouve que la dissolution du chlore était très-faible, puisque nous avons vu, page 110 de ce volume, qu'elle enflammait les tissus de l'estomac lorsqu'elle était moyennement concentrée.

*Expérience II<sup>e</sup>.* A neuf heures du matin, on a fait prendre à deux chiens 2 gros d'opium brut enveloppés dans deux cornets de papier, et on a lié l'œsophage. A une heure, leurs extrémités postérieures étaient paralysées. On a détaché la ligature de l'œsophage, et on a introduit dans l'estomac 4 onces de chlore dissous dans l'eau. A deux heures, les symptômes, loin de diminuer, étaient plus intenses. (*Même dose de chlore.*) A cinq heures du soir, on leur avait déjà administré deux nouvelles doses de ce médicament. Les animaux sont morts dans la nuit. La membrane muqueuse de l'estomac était fortement enflammée.

*Expérience III<sup>e</sup>.* A neuf heures et demie, on a introduit dans l'estomac d'un fort chien un mélange de 2 gros d'extrait aqueux d'opium et de 4 onces d'une dissolution aqueuse de chlore moyennement concentrée : on a lié l'œsophage. L'animal n'a pas tardé à faire des efforts pour vomir, il a éprouvé tous les symptômes de l'empoisonnement par l'opium ; et il est mort au bout de six heures. La membrane muqueuse de l'estomac était d'un rouge vif dans toute son étendue ; la tunique musculuse sous-jacente était d'une couleur rosée ; l'intérieur du rectum offrait une inflammation assez marquée ; les poumons présentaient çà et là des plaques livides.

Ces expériences, répétées sur plusieurs animaux, ont constamment offert les mêmes résultats. Il est évident qu'au degré de concentration où le chlore pourrait dé-

composer l'opium dans l'estomac, il devrait être considéré lui-même comme un poison âcre, et que l'on ne saurait par conséquent l'employer comme *antidote* de cette substance vénéneuse. L'expérience 1<sup>re</sup> prouve aussi que, lorsqu'il est très-étendu et mêlé à l'opium dans l'estomac, il n'empêche pas les accidens de se développer. Nous avons voulu savoir quels seraient les effets de la dissolution de chlore sur la maladie produite par l'opium lorsque ce poison ne se trouve plus dans l'estomac.

*Expérience 1v<sup>e</sup>.* A neuf heures moins un quart, on a injecté dans le tissu cellulaire de la cuisse d'un petit chien robuste 36 grains d'extrait aqueux d'opium dissous dans un gros d'eau. A neuf heures six minutes, l'animal offrait tous les signes de l'empoisonnement par l'opium. On lui a administré 4 onces d'eau contenant un peu de chlore. A dix heures et demie, son état ne paraissait pas changé. On lui a fait prendre de nouveau une dose du même médicament : à une heure un quart, il avait eu plusieurs selles et il allait un peu mieux. (4 onces d'eau contenant du chlore.) A trois heures, l'animal était tranquille, les extrémités postérieures étaient moins faibles. (*Nouvelle dose du médicament.*) A cinq heures, il pouvait se soutenir ; à sept heures il marchait assez librement. (4 onces d'eau légèrement chlorée.) On ne lui a donné aucun secours pendant la nuit. Le lendemain, à sept heures du matin, il marchait en chancelant un peu et paraissait abattu : on lui a fait prendre de nouveau 4 onces du même médicament ; mais il est mort cinq heures après.

Cette expérience, répétée deux fois, a fourni les mêmes résultats ; d'où il suit qu'une faible dissolution de chlore

peut diminuer les effets produits par l'opium, et pourrait probablement les faire cesser entièrement si son administration n'était pas interrompue. Cependant, comme ce médicament ne présente pas d'avantages marqués sur le vinaigre, et que sa préparation est assez compliquée, on doit lui préférer cet acide végétal, que les besoins journaliers rendent excessivement commun.

#### 4°. Du Camphre.

900. Le camphre a été prôné par quelques médecins comme contre-poison de l'opium. Nous avons voulu connaître jusqu'à quel point cette assertion était fondée.

*Expérience 1<sup>re</sup>.* On a introduit dans l'estomac d'un petit chien robuste un mélange fait avec 2 gros d'opium et autant de camphre concassés. Douze heures après, l'animal était sous l'influence de l'opium, ses extrémités étaient légèrement paralysées. Il est mort trente-six heures après l'ingestion du mélange. Le canal digestif répandait une forte odeur de camphre; la membrane muqueuse de l'estomac était de couleur naturelle; mais elle offrait près du pylore *deux ulcères* larges chacun comme une pièce de vingt sous, à bords relevés, noirâtres (1).

*Expérience 11<sup>e</sup>.* On a introduit dans l'estomac d'un chien robuste et de moyenne taille un mélange fait avec 2 gros d'extrait aqueux d'opium et autant de camphre dissous dans 2 onces d'huile d'olive: on a lié l'œsophage.

---

(1) Nous verrons plus tard que cette altération cadavérique est due aux fragmens du camphre.

Au bout d'une demi-heure , l'animal a été en proie à un accès convulsif horrible déterminé par le camphre ; et il a expiré un quart-d'heure après.

Dans d'autres expériences , on a varié les doses de ces deux substances , et on a remarqué que la mort avait constamment lieu lorsqu'elles étaient administrées à assez forte dose , et que les phénomènes qui la précédaient dépendaient tantôt du camphre , tantôt de l'opium , suivant que l'un ou l'autre de ces poisons était en grand excès par rapport à l'autre.

901. Ces faits suffisent pour affirmer que le camphre ne décompose point l'opium et ne l'empêche pas d'agir comme poison , et par conséquent qu'il n'est pas son *antidote*. Nous verrons cependant , à la fin de cet article , que le médecin peut employer avec succès de petites doses de ce médicament pour combattre les symptômes développés par une grande quantité d'opium.

##### 5°. De l'Eau et des Boissons mucilagineuses.

902. Nous avons établi que l'eau acidulée par les acides végétaux pouvait être d'une grande utilité dans l'empoisonnement par les narcotiques , et spécialement par l'opium. Ne pourrait-on pas imaginer que les bons effets de cette boisson dépendent de la grande quantité d'eau qui entre dans sa composition ? Le désir d'éclaircir cette question nous a engagés à faire des expériences dont les résultats devaient d'autant plus exciter notre curiosité , que M. *Porta* , médecin italien , vient d'annoncer positivement , dans un des derniers cahiers du Journal de M. *Leroux* , qu'au moyen de l'eau froide administrée en boisson

et en lavement, et appliquée en fomentation sur le bas-ventre, il a obtenu la guérison d'une dame que l'on avait empoisonnée par mégarde avec le décoctum de 3 onces d'opium.

*Expérience 1<sup>re</sup>.* A huit heures, on a introduit dans l'estomac d'un chien de moyenne taille un gros et demi d'extrait aqueux d'opium dissous dans 8 onces d'eau à la température ordinaire : on a lié l'œsophage. A huit heures et demie, l'animal commençait à être sous l'influence du poison. ( 6 onces d'eau. ) A neuf heures, les symptômes de l'empoisonnement étaient beaucoup plus intenses. On a administré de nouveau la même quantité d'eau. Il est mort à dix heures. Il est certain que la même quantité d'extrait dissoute dans une ou 2 onces d'eau n'aurait déterminé la mort qu'au bout de dix, douze, dix-huit heures. ( Voyez pag. 130 et suiv. )

*Expérience 11<sup>e</sup>.* A sept heures trois quarts, on a introduit dans l'estomac d'un petit chien faible, à l'aide d'une sonde de gomme élastique, 8 onces d'eau à la température ordinaire. Immédiatement après, on a injecté dans le tissu cellulaire de la partie interne de la cuisse 33 grains d'extrait aqueux d'opium dissous dans un gros et demi d'eau. L'animal a vomi au bout de cinq minutes ; aussitôt après on a injecté dans l'estomac 6 onces d'eau à la température ordinaire. A neuf heures, les symptômes étaient alarmans : on a fait une nouvelle injection du même liquide. Il a expiré à neuf heures et demie.

*Expérience 111<sup>e</sup>.* Le lendemain, à la même heure, on a recommencé l'expérience sur un chien robuste et de moyenne taille, avec la même dose d'extrait aqueux d'opium. A midi et demi, on avait déjà introduit dans

l'estomac 30 onces d'eau que l'on avait divisées en cinq parties; l'animal n'en était pas moins sous l'influence du poison. Les symptômes, loin de diminuer, avaient acquis de l'intensité, et il a expiré à trois heures, au milieu des convulsions les plus horribles.

*Expérience 14<sup>e</sup>.* On a substitué à l'eau ordinaire de l'eau liquide à zéro, et on en a administré en boisson et en lavement : l'animal est mort dès la seconde prise, cinq quarts-d'heure après l'application extérieure de 33 grains d'extrait aqueux. Cet animal était petit et robuste.

*Expérience 15<sup>e</sup>.* On a obtenu les mêmes résultats en employant les décoctions mucilagineuses au lieu d'eau ordinaire.

Ces expériences prouvent évidemment,

1<sup>o</sup>. Que les bons effets des boissons acidulées ne dépendent pas de l'eau qu'elles renferment ;

2<sup>o</sup>. Que ce liquide ingéré dans l'estomac avec l'opium facilite son absorption en le dissolvant, et par conséquent qu'il faut éviter d'en faire avaler beaucoup aux malades empoisonnés avec cette substance (1).

(1) La faculté qu'a l'eau de dissoudre rapidement l'extrait aqueux d'opium contenu dans l'estomac, nous permet de répondre à une observation qui pourrait nous être faite ; savoir : *Si les expériences tentées en introduisant le vinaigre du commerce dans l'estomac des chiens qui ont pris de l'extrait d'opium hâte la mort, en est-il de même lorsqu'on administre simplement de l'eau vinaigrée (vinaigre très-étendu), et que le poison n'a pas été expulsé par le vomissement ?* Nous pensons, d'après un très-grand nombre de faits,

6°. *De la Saignée.*

903. La saignée a été préconisée par des médecins célèbres pour guérir la maladie produite par l'opium. *Tissot* dit : « S'il arrivait que, par imprudence, par méprise, par ignorance ou par mauvais dessein, on eût pris trop d'opium ou de quelque autre préparation dans laquelle il entre, comme thériaque, mithridat, diascordium, *laudanum liquide*, etc., il faudrait sur-le-champ faire une saignée, traiter le malade tout comme s'il avait une apoplexie sanguine, faire respirer beaucoup de vinaigre, et faire boire beaucoup de vinaigre dans de l'eau ». (*AVIS au Peuple*, t. II, § 535, p. 230, 7<sup>e</sup> édit.) Plusieurs praticiens ont remarqué que l'opium agissait avec moins d'énergie lorsqu'il était administré à des personnes qui avaient perdu une grande quantité de sang. Ces considérations nous ont engagés à faire les expériences suivantes.

*Expérience 1<sup>re</sup>.* A huit heures trois quarts, on a appliqué sur le tissu cellulaire de la partie interne de la cuisse d'un chien robuste et de moyenne taille 33 grains d'extrait aqueux d'opium dissous dans un gros et demi d'eau. Une demi-heure après, l'animal était sous l'influence du poison : on a ouvert une des veines des extrémités postérieures, et on en a tiré 3 onces de sang. A dix heures et demie, l'animal était sensiblement mieux :

---

qu'il est encore dangereux d'employer l'eau vinaigrée ; car cette boisson acidulée dissout mieux l'opium que ne le ferait l'eau seule, et par conséquent l'absorption est plus énergique.

on lui a fait une nouvelle saignée. Un quart-d'heure après, il marchait librement dans le laboratoire. A une heure on l'a saigné de nouveau. Le lendemain il paraissait rétabli.

*Expérience 11<sup>e</sup>.* A huit heures trois quarts, on a recommencé l'expérience sur un chien fort. A neuf heures un quart, il était assoupi, et les extrémités postérieures paraissaient complètement paralysées : on a ouvert une des veines de l'extrémité postérieure, et on en a tiré 2 onces de sang. Vingt minutes après, mouvemens convulsifs. A dix heures, on l'a saigné de nouveau ; mais il a été impossible de faire sortir plus d'une once de sang. A onze heures et demie, l'animal était dans un état fâcheux ; on a cherché inutilement à le saigner, et il a expiré à une heure.

*Expérience 111<sup>e</sup>.* La saignée des extrémités antérieures et postérieures a été pratiquée sur quatre autres animaux empoisonnés par la même dose d'extrait aqueux d'opium que l'on avait appliqué sur le tissu cellulaire de la partie interne de la cuisse. Deux d'entre eux sont morts à-peu-près comme s'ils n'eussent pas été saignés. Les deux autres vivaient encore deux jours après, et ne présentaient presque plus de symptôme d'empoisonnement. Ils sont morts le troisième jour parce qu'ils ont été négligés.

*Expérience 1v<sup>e</sup>.* A sept heures du matin, on a ouvert la veine jugulaire droite d'un petit chien robuste, et on en a tiré 14 onces de sang. Immédiatement après, on a appliqué sur le tissu cellulaire de l'extrémité postérieure 33 grains d'extrait aqueux d'opium dissous dans 2 gros d'eau. A huit heures un quart, l'animal était sous l'influence du poison ; mais les symptômes n'étaient pas aussi

intenses que chez un autre animal beaucoup plus fort qui n'avait pas été saigné , et auquel la même dose d'extrait avait été appliquée à huit heures moins dix minutes. A neuf heures , secousses convulsives comparables aux mouvemens qu'imprime aux grenouilles le fluide électrique dégagé de la pile de Volta. Cependant cet animal pouvait se soutenir quelque temps debout , tandis que chez l'autre , les extrémités postérieures étaient entièrement paralysées. A neuf heures et demie , on a tiré de nouveau 3 onces de sang de la veine jugulaire. A onze heures , décubitus sur le côté , impossibilité de se tenir debout , tremblement continu. (*Nouvelle saignée de 2 onces.*) Immédiatement après , respiration lente , laborieuse ; les autres symptômes ont acquis plus d'intensité , et l'animal est mort à midi et demi. Il est évident que cet animal a vécu au moins autant que s'il n'eût pas été saigné.

*Expérience v<sup>e</sup>.* A sept heures du matin , on a appliqué sur le tissu cellulaire de la partie interne de l'extrémité postérieure d'un petit chien fort , 30 grains d'extrait aqueux d'opium dissous dans 2 gros d'eau. Une demi-heure après , l'animal était sous l'influence du poison : on a tiré 4 onces de sang de la veine jugulaire. A six heures du soir , on avait répété la même saignée cinq fois. A neuf heures il allait bien. Le lendemain matin , on lui a administré deux bouillons , et il a été entièrement rétabli.

*Expérience vi<sup>e</sup>.* A huit heures , on a recommencé la même expérience sur un chien de moyenne taille. Une demi-heure après , il était sous l'influence du poison : on a pratiqué une saignée de 4 onces à la jugulaire. A neuf

heures moins un quart , mouvemens convulsifs. A dix heures et demie , les symptômes paraissaient un peu diminués. (*Nouvelle saignée de 3 onces.*) A midi , mieux marqué. A deux heures , même état. L'animal a cessé d'être soigné , et il est mort à cinq heures.

Dans deux autres circonstances , les chiens soumis à cette épreuve sont morts à-peu-près à l'époque à laquelle ils l'auraient été s'ils n'ensent pas été saignés (1).

904. Il résulte de ces considérations ,

1°. Que la saignée n'a jamais aggravé les symptômes de l'empoisonnement par l'opium , ni accéléré le moment de la mort ;

2°. Qu'elle a paru utile dans quelques circonstances , et même qu'elle a suffi pour rétablir les animaux qui auraient péri si on ne l'eût pas pratiquée ;

3°. Qu'elle nous semble devoir être faite chez les individus pléthoriques et robustes soumis à l'influence de l'opium ;

4°. Enfin qu'il est préférable d'ouvrir la jugulaire à toute autre veine.

905. L'examen détaillé que nous venons de faire de la valeur de chacun des moyens proposés pour combattre l'empoisonnement qui nous occupe , nous permet de tracer la marche que doit suivre le médecin appelé pour un cas de ce genre.

1°. *Il favorisera l'expulsion de l'opium par le vomis-*

(1) Ces expériences ont été répétées sous mes yeux par le docteur Rousseau , mon ami et mon élève , qui en a fait le sujet d'une Dissertation inaugurale soutenue à la Faculté de Médecine de Paris , dans le mois d'août 1815.

sement , en faisant avaler des émétiques forts , capables de réveiller la contractilité de l'estomac : tels sont le tartrate de potasse antimonié , à la dose de 5 ou 6 grains ; le sulfate de zinc , à la dose de 15 à 18 grains , ou le sulfate de cuivre , à la dose de 3 ou 4 grains : ce dernier sel , administré à plus forte dose , pourrait occasionner la mort en déterminant l'inflammation de quelques portions du canal digestif , comme nous l'avons observé dans plusieurs expériences faites à ce sujet. Si ces moyens étaient insuffisans pour provoquer le vomissement , et que l'on eût la certitude que l'individu a pris une forte dose d'opium , ne pourrait-on pas injecter dans les veines un ou 2 grains d'émétique dissous dans une ou 2 onces d'eau ? Ce moyen déterminerait probablement le vomissement et l'expulsion de l'opium , qui , sans cela , aurait été absorbé et serait devenu funeste.

2°. *On évitera de faire dissoudre ces émétiques dans une grande quantité d'eau , ou de remplir l'estomac de liquides mucilagineux , acides , et même aqueux , dans le dessein de faire rejeter l'opium.* En effet , ces fluides ne déterminent pas toujours le vomissement , et ils ont le grand inconvénient de dissoudre le poison et d'en faciliter l'absorption.

3°. *On pratiquera une saignée à la jugulaire immédiatement après l'expulsion de la substance vénéneuse , que l'on répétera suivant le tempérament du malade.*

4°. *Alors on administrera alternativement de l'eau acidulée avec du vinaigre , du citron , de l'acide tartarique , et une forte infusion de café chaud ; on donnera ces boissons à petite dose que l'on renouvellera souvent , par exemple , de dix en dix minutes. Nous sommes cou-*

vaineus qu'il serait dangereux d'administrer les acidules avant l'expulsion du poison.

5°. On pourra employer, de douze en douze heures, des lavemens de camphre. On aura soin de bassiner le lit du malade, et on lui brossera rudement les bras et les jambes.

6°. S'il y avait déjà long-temps que l'individu eût pris l'opium, et que l'on soupçonnât qu'il se trouve dans les grès intestins, on aurait recours aux lavemens purgatifs.

906. Les préceptes que nous venons d'établir diffèrent de ceux que l'on trouve dans Bulliard et dans quelques autres ouvrages, où l'on a fait mention de la manière de guérir l'empoisonnement par l'opium; cependant nous avons la certitude que les moyens que nous proposons sont salutaires : nous les avons souvent mis en usage chez des animaux empoisonnés avec une dose d'opium tellement forte, qu'ils auraient dû succomber au bout de deux ou trois heures, et nous avons réussi à les guérir. A la vérité, nos expériences ont été faites sur des chiens, et l'on pourrait nous objecter que les résultats pourraient être différens chez l'homme. Cette objection nous paraît peu fondée; car l'opium est absorbé et détermine les *mêmes effets* sur l'homme que sur les chiens : donc les moyens propres à les combattre ne peuvent point différer. D'ailleurs, nous nous sommes convaincus qu'on a singulièrement exagéré la différence qu'il doit y avoir entre ces deux espèces d'animaux par rapport au mode d'action que les substances vénéneuses exercent. Nous osons affirmer, après avoir fait plus de deux mille expériences sur les chiens, et les avoir comparées à ce que l'on observe

chez l'homme, que cette différence est nulle par rapport à la nature des symptômes que les poisons développent, et à la manière dont ils doivent être combattus; qu'elle existe seulement dans les doses nécessaires pour porter la maladie au même degré, dans l'influence du moral, et dans la force relative des animaux, circonstances qui ne peuvent influer que sur l'intensité des symptômes et sur la durée de la maladie.

907. L'empoisonnement par la jusquiame, la morelle, et les autres poisons narcotiques de cette classe, excepté l'acide prussique, doit être combattu comme nous venons de le dire en parlant de l'opium.

908. *Acide prussique.* M. Coullon, qui a fait des recherches sur les médicamens proposés pour guérir l'empoisonnement par cet acide, s'est assuré, 1<sup>o</sup> que l'huile d'olive ne s'oppose pas aux effets développés par l'acide prussique; 2<sup>o</sup> qu'il en est de même du lait; 3<sup>o</sup> que l'ammoniac est d'un faible secours dans cet empoisonnement; 4<sup>o</sup> que la même chose a lieu pour la thériaque; 5<sup>o</sup> enfin que le chlore (acide muriatique oxygéné) est un faible moyen.

M. le Professeur Emmert, dont les connaissances médicales sont si étendues, a fait de nombreuses recherches sur les antidotes de l'acide prussique, et il a bien voulu nous communiquer les résultats de ses travaux, qu'il n'a pas encore publiés. « Je n'ai pu découvrir encore, dit-il, aucun antidote de l'acide prussique. La *potasse caustique* ne s'oppose en aucune manière à ses effets ni à ceux de l'eau de laurier-cerise ou des amandes amères, phénomène d'autant plus extraordinaire que ces deux derniers liquides perdent leurs propriétés véné-

neuses lorsqu'ils sont traités par le muriate de fer et la potasse : or, il y a du fer dans la potasse caustique. *Fontana* avait déjà observé que la pierre à cautère ( potasse à la chaux ), combinée avec l'huile de laurier-cerise, n'empêchait pas celle-ci d'agir, soit qu'on l'administrât à l'intérieur, soit qu'elle fût appliquée extérieurement. Parmi tous les médicamens que j'ai employés, l'*huile de térébenthine* paraît être celui qui agit le plus puissamment pour combattre les effets de ces poisons. Les mêmes considérations peuvent être appliquées à l'*huile et à l'écorce du prunus padus*, dont l'action sur l'économie animale est la même que celle de l'acide prussique ».

909. Il résulte de ces faits, que le médecin appelé pour un empoisonnement de ce genre se hâtera d'administrer un émétique fort, après quoi il fera usage de l'huile de térébenthine et de tous les excitans capables de réveiller la sensibilité et la contractilité.

## CHAPITRE V.

### CLASSE V<sup>e</sup>. DES POISONS NARCOTICO-ÂGRES.

910. On a donné le nom de poisons *narcotico-âgres* à ceux qui sont doués d'une saveur âcre et nauséabonde, et qui agissent à-la-fois comme narcotiques et rubéfians. Nous ferons voir plus tard combien la dénomination de *narcotico-âcre* convient peu à la majeure partie des substances vénéneuses de cette classe; car, 1<sup>o</sup> leurs effets narcotiques sont presque toujours le résultat d'une vive excitation qu'ils ont déterminée d'abord; 2<sup>o</sup> quelques-uns d'entre eux ne produisent aucune rubéfaction sur les tissus sur lesquels ils sont appliqués.

*De la Belladonna.*

911. *L'atropa belladonna* est une plante de la famille des solanées , rangée par Linnée dans la pentandrie monogynie.

Calice monophylle , en cloche , persistant , à demi-divisé en cinq découpures pointues : corolle campanulée , deux fois plus longue que le calice , monopétale , d'un rouge sale ou ferrugineux , à limbe ventru et partagé en cinq lobes presque inégaux : cinq étamines , dont les filamens sont filiformes : un style un peu incliné , terminé par un stigmate en tête : un ovaire supérieur , ovoïde qui , lors de la maturité , se présente sous la forme d'une baie presque ronde , entourée à sa base par le calice , d'une couleur noire , et divisée intérieurement en deux loges , chaque loge renfermant plusieurs semences ovales ou réuiformes , attachées à un placenta charnu , ou simplement nichées dans la pulpe ; les placentas adhèrent à la cloison par le moyen d'une lame membraneuse ; l'embryon des graines est presque circulaire , situé vers le milieu du périsperme : fleurs axillaires , portées sur de courts pédoncules : tige haute de six à neuf décimètres , velue et très-rameuse : feuilles ovales , très-entières , souvent géminées et d'inégale grandeur. Cette plante croît dans les grands fossés et sur le bord des bois montueux.

*Action de la Belladonna sur l'économie animale.*

*Expérience 1<sup>re</sup>.* On a fait avaler à un petit chien 30 baies mûres de belladonna : l'animal n'a rien éprouvé.

*Expérience 2<sup>e</sup>.* A huit heures du matin , on a introduit dans l'estomac d'un chien robuste et de moyenne

taille une demi-once d'extrait aqueux de *belladonna*, préparé en faisant évaporer au bain-marie le suc frais de la plante et dissous dans une once et demie d'eau : on a lié l'oesophage. A huit heures et demie, efforts de vomissement, agitation marquée. A neuf heures cinq minutes, nouveaux efforts de vomissemens, cris plaintifs, commencement de faiblesse des extrémités postérieures. A dix heures et demie, cris aigus continuels, extrémités postérieures plus faibles. Ces symptômes ont augmenté d'intensité, et l'animal est mort à midi moins un quart. On l'a ouvert le lendemain. Le lobe inférieur du poulmon droit était dense, d'une couleur livide et peu crépitant ; les autres offraient la teinte rose qui leur est naturelle ; le cœur contenait du sang coagulé ; la membrane muqueuse de l'estomac était d'une couleur rouge dans toute son étendue, mais elle n'était pas très-enflammée.

*Expérience III<sup>e</sup>.* On introduisit dans l'estomac d'un jeune chat 20 grains d'extrait aqueux de *belladonna* dissous dans deux onces d'eau. Peu de temps après, l'animal rejeta par le vomissement environ le tiers du liquide ingéré. Au bout de trente-cinq minutes, sa marche était chancelante. Un quart-d'heure après, il ne pouvait plus faire un pas sans tomber ; les pupilles étaient dilatées ; il se coucha sur le côté, et lorsqu'on le faisait marcher il paraissait complètement ivre ; mais il conservait de la sensibilité. Cinq heures après l'ingestion du poison, il était parfaitement rétabli. (Expérience communiquée par M. Brodie.)

*Expérience IV<sup>e</sup>.* A une heure et demie, on a fait avaler à un carlin robuste 4 gros du même extrait dissous dans 5 gros d'eau distillée et préparé chez un pharma-

rien : on a lié l'œsophage. A trois heures, l'animal n'avait offert aucun symptôme remarquable. A six heures, il poussait des plaintes vives et presque continuelles, il était inquiet, sa démarche était lente; mais il n'éprouvait point de vertiges. Le lendemain matin, à dix heures, ses pupilles étaient excessivement dilatées, il continuait à se plaindre, et restait tranquille, à moins qu'on ne le forçât à marcher; alors il faisait quelques pas sans vaciller; la tête paraissait lourde et était inclinée sur la poitrine. A six heures du soir, il était assoupi, chancelait beaucoup en marchant, et ressemblait aux individus ivres de vin; il poussait des cris plaintifs. Il est mort le même jour à neuf heures du soir. La membrane muqueuse de l'estomac était à peine rouge; mais elle offrait à-peu-près dans le centre quatre petits ulcères; le canal intestinal était sain; il y avait, au bord des lobes inférieurs des poumons, plusieurs taches noirâtres; les ventricules du cerveau ne contenaient point de sérosité; les vaisseaux veineux qui se distribuent à la surface externe de ce viscère étaient gorgés de sang; la pie-mère était un peu injectée.

*Expérience v<sup>e</sup>.* A huit heures du matin, on a fait une plaie à la partie interne de la cuisse d'un chien de moyenne taille; on a mis en contact avec le tissu cellulaire 2 gros de cet extrait préparé chez le même pharmacien: on a réuni les lambeaux par quelques points de suture. Au bout de douze minutes, les pupilles étaient déjà très-dilatées; l'animal paraissait un peu agité, et tournait continuellement en décrivant un petit cercle assez régulier; les battemens du cœur étaient très-fréquens. A neuf heures, sa tête était lourde, il y avait ten-

dance à l'assoupissement; les pattes postérieures paraissaient un peu plus faibles, les autres symptômes persistaient; il en était de même à deux heures. A huit heures du soir, il ne paraissait pas plus malade. Le lendemain matin on l'a trouvé mort. La blessure était assez enflammée, sans escarre; le membre opéré était très-infiltré, le canal digestif sain; l'estomac contenait des alimens à moitié digérés ( l'animal n'avait pas vomé ); les ventricules du cœur renfermaient un peu de sang en partie fluide, en partie coagulé; les poumons, d'un rouge foncé, offraient çà et là des taches noirâtres; leur tissu était un peu gorgé de sang noir; cependant il était assez crépissant.

*Expérience vi<sup>e</sup>.* On a recommencé la même expérience à six heures du soir, et l'on a employé 2 gros du même extrait légèrement humecté : l'animal est mort dans la nuit. Le jour suivant, à cinq heures du matin, on a soumis à la même expérience un petit chien robuste, et l'on a employé 2 gros de cet extrait dissous dans un gros d'eau distillée. Vingt minutes après, l'animal a paru souffrir; il allait çà et là en poussant des plaintes continuelles; les battemens du cœur étaient réguliers, forts et fréquens; ses pupilles étaient dilatées. A six heures et demie, il continuait à se plaindre et à s'agiter; sa tête paraissait lourde. A neuf heures, il était très-mal; ses extrémités postérieures faiblissaient, il avait de la peine à se soutenir, sa démarche était vacillante, les eris étaient plus aigus, la dilatation des pupilles portée à un point extrême, la respiration gênée et un peu accélérée, les battemens du cœur comme auparavant; les sens étaient moins impressionnables. Il est mort à onze heures. On l'a ouvert à midi. Les pattes étaient allongées et roides; le

cœur contenait dans ses cavités des caillots de sang noirâtre (l'animal était encore assez chaud); les poumons paraissaient un peu moins crépitans que dans l'état naturel; il n'y avait, dans les ventricules du cerveau, qu'un atome de sérosité; les vaisseaux de cet organe n'étaient que légèrement injectés; le canal digestif paraissait sain; l'infiltration du membre opéré était très-marquée, et il y avait eu beaucoup de sang extravasé et coagulé.

*Expérience vii<sup>e</sup>.* On a injecté dans la veine jugulaire d'un petit chien 30 grains du même extrait aqueux dissous dans 6 gros d'eau. Trois minutes après, l'animal commençait à avoir une tendance à l'assoupissement. Au bout de deux minutes, il a vomé quelques matières glai-reuses, et il éprouvait de légers vertiges; ses extrémités postérieures étaient faibles, la pupille droite très-dilatée. Il était parfaitement rétabli six heures après l'injection.

D'autres chiens sont morts lorsqu'on a injecté dans la veine jugulaire 40 ou 45 grains d'extrait aqueux de *belladonna*.

*Expérience viii<sup>e</sup>.* Nous avons répété les expériences précédentes avec les mêmes quantités d'extrait de *belladonna* acheté chez d'autres pharmaciens, et nous avons obtenu des effets peu marqués, ce qui dépend sans doute de la manière dont les extraits ont été préparés.

#### OBSERVATIONS.

1<sup>o</sup>. Un enfant de quatre ans, d'une constitution faible, mais d'ailleurs bien portant, mangea le 27 octobre, à onze heures, une assez grande quantité de baies de *belladonna*. Il fut pris aussitôt d'inappétence, de nausées,

de vomissemens, d'ivresse, d'un léger délire, et d'une soif inextinguible. Le médecin qu'on appela jugea qu'il y avait empoisonnement. Il était cinq heures du soir lorsqu'il vit l'enfant pour la première fois, et déjà l'on observait la tuméfaction et la rougeur de la face et des lèvres, l'écartement des paupières, la dilatation de la pupille, l'insensibilité des yeux, l'état convulsif de la mâchoire et des muscles de la face et des extrémités, le délire, etc., etc.; le pouls était très-faible, la respiration irrégulière. Le médecin ordonna un demi-gros d'ipécacuanha et de sucre en poudre, mêlés et divisés en onze prises : on en donnait une toutes les demi-heures. Il se déclara des vomissemens qui entraînent, en plusieurs portions, quatre baies de *belladonna* et beaucoup de suc gastrique coloré par le suc de la plante. A onze heures du soir, le docteur *Munniks* fut appelé avec son père et le professeur *Fellingue*. Le malade avait pris, outre l'ipécacuanha, une tisane composée avec le miel, l'eau et le vinaigre; il était très-assoupi, quoique agité par des mouvemens convulsifs; on voyait quelques taches livides sur l'habitude du corps; les sueurs étaient copieuses. L'enfant vomit encore en leur présence, et rendit une baie de *belladonna*. On fit envelopper les jambes et les pieds avec des cataplasmes composés avec de la farine de seigle et le vinaigre, et l'on prescrivit une mixture composée d'eau, de vinaigre, d'oximel simple et d'esprit de nitre dulcifié, à prendre par demi-once toutes les heures. Le 28 octobre, augmentation des mouvemens convulsifs, de la rougeur de la face et des sueurs; la pupille reste dilatée, et il y a en outre rigidité dans l'épine du dos, tuméfaction de l'abdomen très-sensible au tact, constipa-

tion, pouls petit. On prescrivit une potion purgative avec les tamarins, le sené et l'oximel simple. Le soir, on donna un lavement huileux; la constipation cessa, et tous les symptômes parurent moindres. Le 29 au matin, le mieux se soutenait: on continua la mixture avec le vinaigre et l'oximel. Dans l'après-midi, le délire revint avec la tuméfaction de l'abdomen et la constipation; il se déclara aussi des aphtes: on réitéra la potion purgative. Le soir, il y eut de la fièvre, de l'agitation avec assoupissement; le malade se plaignit en outre de douleurs de dents: on réitéra la potion avec le vinaigre et l'oximel; le calme se rétablit au point que, le 30, la constipation avait cessé, que l'appétit était revenu, et qu'enfin le malade entra en convalescence. Du 31 octobre au 4 novembre, guérison parfaite par la continuation des mêmes moyens (1).

2°. Des enfans mangèrent, dans un jardin, du fruit de *belladonna*. Bientôt après ils eurent une fièvre ardente, avec des convulsions et des battemens de cœur très-forts; ils perdirent connaissance, et leur esprit fut complètement aliéné. Un d'entre eux, âgé de quatre ans, mourut le lendemain: l'estomac renfermait des grains de *belladonna* écrasés et des pepins; il offrait trois plaies; le cœur était livide, et le péricarde sans sérosité (2).

3°. Voici les symptômes éprouvés par plus de cent cinquante militaires empoisonnés avec les baies de *belladonna* qu'ils cueillirent à Pirna près de Dresde. « Dilata-

(1) *Journal général de Médecine*, t. xxiv, p. 224.

(2) *Histoire de l'Académie des Sciences*, année 1705, article *Botanique*.

tion et immobilité de la pupille, insensibilité presque absolue de l'œil à la présence des corps extérieurs, ou du moins vision confuse; injection de la conjonctive par un sang bleuâtre; proéminence de l'œil, qui s'est montré chez plusieurs comme hébété, et chez d'autres ardent et furieux; sécheresse des lèvres, de la langue, du palais et de la gorge; déglutition difficile ou même impossible; nausées non suivies de vomissement; sentiment de faiblesse, lipothymie, syncope, difficulté ou impossibilité de se tenir debout, flexion fréquente du tronc en avant, mouvement continuel des mains et des doigts, délire gai avec sourire niais, aphonie, ou sons confus poussés péniblement; probablement besoins faux d'aller à la selle; rétablissement insensible de la santé et de la raison, sans souvenir de l'état précédent. (*Journal de Sédillot, décembre 1813, pag. 364, observ. de M. E. Gaultier de Claubry.*)

4°. *Wepfer* rapporte l'observation d'un enfant de dix ans, qui éprouva des symptômes analogues à ceux qui font le sujet des observations précédentes, après avoir mangé des baies de *belladonna*. (Ouvrage cité, p. 227.)

5°. Un enfant mange quatre baies mûres de *belladonna*; un autre en mange six. Une heure après, l'un et l'autre font des extravagances qui étonnent la mère; leurs pupilles se dilatent, leur regard n'est plus le même, ils éprouvent un délire gai accompagné de fièvre. Le médecin appelé les trouve dans un état de grande agitation, parlant à tort et à travers, courant, sautant, riant sardoniquement, le visage pourpre et le pouls précipité. Il administre à chacun d'eux un demi-grain de tartre émétique et un gros de sel de Glauber dans 4 ou 5 onces

d'eau ; ils évacuent abondamment pendant sept ou huit heures , et les accidens disparaissent (1).

6°. *Mappi* dit que le vin de *belladonna* occasionna une gangrène universelle qui fut suivie de la mort. (*Plant. alsat.* , p. 36.)

912. Les faits précédemment exposés nous permettent de conclure ,

1°. Que la *belladonna* et son extrait jouissent de propriétés vénéneuses très-énergiques ;

2°. Qu'ils exercent une action locale peu intense ; mais qu'ils sont absorbés , portés dans le torrent de la circulation , et qu'ils agissent sur le système nerveux , et particulièrement sur le cerveau ;

3°. Qu'ils déterminent des symptômes communs à quelques autres poisons , qui sont insuffisans pour caractériser cet empoisonnement , malgré ce qui a été avancé par plusieurs auteurs ;

4°. Que les extraits du commerce varient singulièrement par rapport à leur énergie , suivant la manière dont ils ont été préparés , et que les plus actifs sont ceux qui ont été obtenus en faisant évaporer , à une très-douce chaleur , le suc de la plante fraîche ;

5°. Que leur action est beaucoup plus intense lorsqu'ils ont été injectés dans les veines que lorsqu'ils ont été appliqués sur le tissu cellulaire , et , à plus forte raison , que dans le cas où ils ont été introduits dans l'estomac ;

6°. Que ces préparations paraissent agir sur l'homme comme sur les chiens.

(1) *Gazette de Santé* , 11 thermidor an 15 , p. 308.

*Du Datura Stramonium.*

913. Le *datura stramonium* est une plante de la famille des solanées, rangée par Linnæus dans la pentandrie monogynie.

Calice grand, tubuleux, ventru, à cinq angles et à cinq divisions, persistant à sa base : corolle fort grande, monopétale, en forme d'entonnoir, d'une couleur blanche ou violette, à tube insensiblement dilaté, plus long que le calice, à limbe à cinq plis et à cinq dents acuminées : cinq étamines : un style à stigmate épais et à deux lames : ovaire supérieur, arrondi, creusé de quatre sillons ; le fruit est une capsule à quatre valves, arrondie, hérissée de pointes courbes, droites et épaisses ; quadriloculaire inférieurement, biloculaire supérieurement, et contenant un très-grand nombre de semences réniformes dont l'embryon est presque circulaire et placé dans le milieu du péricarpe : tige haute de neuf à douze décimètres, ronde, creuse et très-branchue : feuilles pétiolées, glabres, larges, anguleuses et pointues. Cette plante aime les terrains gras et humides ; on la trouve sur le bord des chemins et dans les lieux cultivés.

*Action du Datura Stramonium sur l'économie animale.*

*Expérience 1<sup>re</sup>.* A neuf heures et demie du matin, on a introduit dans l'estomac d'un carlin robuste et de moyenne taille, une demi-once d'extrait aqueux de *datura stramonium* préparé chez un pharmacien et dissous dans 6 gros d'eau distillée : on a lié l'œsophage. Au bout de six minutes, l'animal a fait des efforts pour vomir et a été très-agité ; il courait dans le laboratoire, et cher-

chait à s'évader en poussant des cris plaintifs. Une heure après, il s'était déjà efforcé douze ou quinze fois à vomir; ses extrémités postérieures faiblissaient un peu, mais il conservait encore la faculté de marcher librement; sa respiration était accélérée par intervalles; les battemens du cœur étaient forts et fréquens, et il continuait à se plaindre. A dix heures trois quarts, il était un peu assoupi; la faiblesse des pattes postérieures augmentait, et il conservait l'usage des sens. A onze heures, les extrémités postérieures ont fléchi, il est tombé sur le côté; mais il s'est relevé aussitôt; sa marche était déjà un peu vacillante. A quatre heures et demie, continuation des plaintes, vertiges excessivement marqués. Il est mort dans la nuit.

*Autopsie cadavérique.* L'estomac contenait environ 6 onces d'un fluide sanguinolent; la membrane muqueuse, d'un rouge vif dans toute son étendue, offrait sur les plis qu'elle forme près du pylore un très-grand nombre de bandes noires, longitudinales, larges d'environ une ligne, et qui n'étaient autre chose que du sang extravasé entre cette tunique et la membrane sous-jacente; celle-ci était d'un rouge cerise dans les endroits correspondans à ces bandes; le rectum, sans altération, était tapissé d'une matière noire, filante; les poumons d'un rouge foncé dans plusieurs parties, et gorgés de sang noir et fluide; les ventricules du cerveau ne contenaient point de liquide; les vaisseaux veineux extérieurs de cet organe étaient injectés et distendus.

*Expérience II<sup>e</sup>.* A huit heures du matin, on a pratiqué une incision à la partie interne de la cuisse d'un petit chien robuste; on a mis en contact avec le tissu

cellulaire 2 gros d'extrait aqueux de *datura stramonium* presque solide, et on a réuni les lambeaux par quelques points de suture. A cinq heures du soir, l'animal n'avait offert aucun phénomène remarquable. Le lendemain matin on l'a trouvé mort. La blessure était peu enflammée; les poumons présentaient des taches d'un rouge livide, gorgées de sang noir liquide; les ventricules du cœur renfermaient aussi du sang fluide et noir; le canal digestif était sain; le cadavre était roide, contracté et très-froid.

*Expérience III<sup>e</sup>.* On a répété la même expérience à six heures du soir, et l'on a employé 2 gros d'extrait légèrement humectés : l'animal est mort dans la nuit. Le jour suivant, à cinq heures du matin, on a soumis à la même expérience un petit carlin assez robuste. Les 2 gros d'extrait étaient récemment préparés et délayés dans un gros et demi d'eau distillée. Une demi-heure après l'opération, l'animal a poussé des cris plaintifs, il s'est agité et a parcouru plusieurs fois le laboratoire; ses pupilles étaient dilatées. A six heures et demie, il était dans le même état; les battemens du cœur étaient forts, fréquens et assez réguliers; il conservait le libre usage des sens et du mouvement. A neuf heures, il poussait encore des cris aigus; ses extrémités postérieures étaient très-faibles; aussi sa démarche était-elle lente et très-incertaine; sa tête, lourde, était inclinée et touchait presque le sol; la dilatation des pupilles était portée aussi loin que possible; cependant il voyait et entendait bien; les battemens du cœur continuaient à être forts et fréquens. Un quart-d'heure après, les vertiges avaient augmenté et les cris persistaient; l'animal n'avait point évacué. Il est mort à onze heures trois quarts. On l'a ouvert à midi dix

minutes. Les membres étaient flexibles ; le cœur contenait un très-grand nombre de caillots noirâtres (le cadavre était cependant très-chaud) ; les poumons n'offraient point d'altération sensible ; il en était de même du canal digestif ; les ventricules du cerveau étaient vides, et il n'y avait point d'engorgement dans les vaisseaux de cet organe ; le membre opéré était un peu enflammé.

*Expérience iv<sup>e</sup>.* On a injecté dans la veine jugulaire d'un chien très-fort 15 grains du même extrait dissous dans 4 gros d'eau. Au bout de deux heures, l'animal a poussé quelques plaintes et a vomi deux fois des matières bilieuses. Il s'est échappé dans la nuit, et on l'a vu vivant, deux jours après, sur les toits des maisons voisines du laboratoire.

*Expérience v<sup>e</sup>.* On a répété la même expérience sur un petit chien robuste avec 30 grains d'extrait. Dans le même instant, l'animal a roidi ses pattes, a poussé des cris plaintifs ; sa tête s'est renversée sur le dos, et il est tombé sans connaissance. Il est mort au bout de quatre minutes. On l'a ouvert sur-le-champ. Les ventricules du cœur ne se contractaient plus ; les oreillettes offraient des battemens très-distincts ; le sang contenu dans ces organes était fluide ; celui que renfermait la cavité aortique était d'un rouge vermeil ; les poumons n'étaient que légèrement recroquevillés.

#### OBSERVATIONS.

1<sup>o</sup>. *Swaine* rapporte que le décoctum préparé avec trois capsules de stramonium et du lait détermina la paralysie de tout le corps, et le malade devint furieux ; il resta dans cet état pendant sept heures, puis il revint

et dormit tranquillement pendant la nuit. (SWAINE, *Essays and Observat. physiol., and litter*, vol. II, p. 247.)

2°. Un homme ayant bu de la décoction du fruit, devint triste, perdit la voix; son pouls disparut, ses membres se paralysèrent, après quoi il entra en fureur. Un autre ayant bu du lait cuit avec le même fruit, éprouva des vertiges, devint insensible, tint des propos insensés, eut un pouls d'abord petit et vite, ensuite à peine sensible; ses jambes se paralysèrent, et il finit par être furieux. (VICAT, ouvrage cité, p. 248.)

3°. En rassemblant tout ce qui a été écrit des effets de cette plante sur l'homme par *Haller, Krause, Storck, Sprægel, Plehwe* et *Triller*, on peut dire qu'elle a occasionné l'ivresse, le délire, la perte des sens, l'assoupissement, une sorte de rage et de fureur, une perte de mémoire, tantôt passagère, tantôt continuelle; des convulsions, la paralysie des membres, des sueurs froides, une soif excessive, et des tremblemens. *Haller* a fait l'ouverture du cadavre d'une femme qui avait pris la graine de cette plante croyant prendre celle de *nielle*. La substance corticale du cerveau était pleine de sang; il y avait des grumeaux durs dans les cavités du crâne.

Les *datura metela*, *tatula* et *ferox* sont aussi vénéneux. *Gmelin* dit que de la bière empoisonnée par les semences du *datura ferox* a donné lieu à un délire qui a duré pendant vingt-quatre heures.

914. Les conclusions que nous pouvons tirer de ces expériences sont entièrement analogues à celles que nous avons exposées à la fin de l'article sur la *belladonna*, plante qui appartient également à la famille des solanées;

le *datura* paraît cependant exciter plus fortement le cerveau, et déterminer une action générale plus intense.

### *Du Tabac.*

915. Le tabac (*nicotiana tabacum*) est une plante de la famille des solanées, rangée par Linnæus dans la pentandrie monogynie.

*Caractères.* Calice d'une seule pièce, en godet, découpé en cinq segmens aigus et légèrement velu : corolle monopétale, en entonnoir, d'une couleur rose purpurine ou ferrugineuse, à tube deux fois plus long que le calice, à limbe plane, ouvert en godet, et à cinq divisions égales, courtes et pointues : cinq étamines rapprochées du stigmate avant la fécondation, formant comme une espèce de couronne, mais qui s'éloigne lorsque cet organe a été fécondé : capsule ovoïde, conique, creusée de quatre stries, à deux loges, s'ouvrant au sommet en quatre parties, et contenant un grand nombre de semences très-fines : l'embryon des graines est courbé, placé dans l'axe du périsperme : fleurs en panicule à l'extrémité des rameaux : tige de quatre à cinq pieds, cylindrique, forte, grosse comme le pouce, légèrement velue et pleine de moelle : feuilles grandes, ovales, lancéolées, sessiles, et même prolongées sur la tige de l'un et l'autre côté de leur insertion ; leur sommet est aigu, leurs bords légèrement ondes, leur surface velue et à nervures très-apparentes, leur couleur un peu jaunâtre ou d'un vert pâle. La racine est fibreuse, rameuse, blanche et d'un goût fort âcre.

*Action du Tabac sur l'économie animale.*

*Expérience 1<sup>re</sup>.* A huit heures du matin, on a introduit dans l'estomac d'un chien robuste et de moyenne taille, 5 gros et demi de *tabac râpé* et on a lié l'œsophage; quelques minutes après, l'animal a fait des efforts pour vomir. A deux heures un quart, il marchait avec beaucoup de lenteur, éprouvait de légers vertiges et offrait un tremblement continu dans les extrémités postérieures; les organes des sens paraissaient jouir de toutes leurs facultés; la respiration était un peu accélérée. A quatre heures dix minutes, il était couché sur le côté et ne pouvait plus se soutenir sur ses pattes; cependant il faisait de temps à autre des efforts infructueux pour se relever; sa tête était lourde et offrait un tremblement continu; sa physionomie portait l'empreinte de la stupeur; les muscles des vertèbres cervicales étaient agités de légers mouvemens convulsifs; les membres étaient flasques; les organes des sens paraissaient moins impressionnables que dans l'état naturel. La respiration était excessivement profonde, gênée et accélérée; les battemens du cœur étaient fréquens et un peu forts. Il est mort à cinq heures: on l'a ouvert le lendemain. Les poumons étaient livides dans toute leur étendue; leur tissu était plus dense que dans l'état naturel, et ils s'enfonçaient un peu dans l'eau; le cœur renfermait quelques caillots de sang noir; l'estomac contenait une grande partie du tabac ingéré; il n'offrait que quelques points rougeâtres; le reste du canal digestif était sain; le cadavre était flasque.

*Expérience 11<sup>e</sup>.* A deux heures, on a introduit dans

L'estomac d'un chien de moyenne taille une once de *tabac râpé* et on a lié l'œsophage. Quelques minutes après, l'animal a fait des efforts pour vomir. A quatre heures, il n'éprouvait aucun symptôme remarquable ; il est mort dans la nuit. La membrane muqueuse de l'estomac était d'un rouge vif dans toute son étendue ; les autres portions du canal digestif paraissaient saines. Les poumons étaient livides, gorgés de sang, beaucoup plus denses que dans l'état naturel et offraient un très-grand nombre de taches noires. La majeure partie du tabac se trouvait dans l'estomac.

*Expérience III<sup>e</sup>.* A huit heures un quart, on a appliqué sur le tissu cellulaire de la partie interne de la cuisse d'un chien de moyenne taille, 2 gros de tabac râpé et 2 gros d'eau. Dix minutes après, l'animal a vomi. A huit heures et demie, il faisait des efforts infructueux de vomissement, et il commençait à éprouver de très-légers vertiges ; ses extrémités postérieures offraient un tremblement assez marqué ; sa physionomie paraissait étonnée. A neuf heures moins un quart, le tremblement était devenu général, le train postérieur était un peu faible, la démarche très-vaillante. Cinq minutes après, l'animal s'est couché sur le ventre ; ses extrémités postérieures étaient relevées, les antérieures fléchies, et il cherchait à se redresser en faisant des mouvemens en tout sens et en frappant le sol avec la tête ; il continuait à trembler. Quelques instans après, il s'est couché sur le côté et il était dans un grand état de relâchement. A neuf heures vingt minutes, ses membres étaient agités par intervalles de mouvemens convulsifs assez forts ; les organes des sens étaient impressionnables comme avant l'expérience ; la

respiration n'était point gênée. Il est mort à neuf heures quarante minutes.

*Expérience iv<sup>e</sup>.* A deux heures , on a appliqué sur le tissu cellulaire de la partie interne de la cuisse d'un carlin robuste, 16 grains de tabac râpé et 2 gros d'eau. Dix minutes après , l'animal a vomé deux fois. A six heures, il commençait à éprouver de légers vertiges et un tremblement dans les extrémités postérieures : il est mort dans la nuit. Les poumons étaient d'une couleur rouge foncée et présentaient çà et là des taches livides ; leur tissu était un peu plus dense que dans l'état naturel ; il n'y avait aucune altération dans le canal digestif ; le membre sur lequel on avait opéré était peu enflammé.

*Expérience v<sup>e</sup>.* Desirant connaître si la partie active du tabac râpé réside dans la portion soluble dans l'eau ou dans celle qui y est insoluble , on a recommencé l'expérience précédente avec quatre gros de cette poudre que l'on avait traitée à huit reprises différentes par une grande quantité d'eau bouillante , afin de l'épuiser complètement. Avant de réunir les lambeaux de la plaie par la suture, on y a introduit quatre gros d'eau. Quarante-huit heures après , l'animal n'avait éprouvé aucun symptôme remarquable ; il est mort à la fin du troisième jour ; on ne lui avait point donné d'alimens et il était faible.

*Expérience vi<sup>e</sup>.* On a fait bouillir pendant une heure une once de feuilles sèches de tabac avec six onces d'eau ; le liquide a été filtré et réduit à trois onces et demie au moyen de l'évaporation ; on l'a introduit dans l'estomac d'un chien robuste de moyenne taille et on a lié l'œsophage. Trois minutes après , l'animal a fait des efforts pour vomir qu'il a renouvelés plusieurs fois pendant la

première heure ; il a expiré trois heures après l'ingestion du liquide dans l'estomac, et il avait éprouvé les symptômes rapportés dans l'expérience troisième. On l'a ouvert le lendemain. L'estomac était légèrement enflammé ; le canal intestinal ne paraissait pas altéré ; les poumons offraient un très-grand nombre de plaques d'une couleur livide et très-larges ; leur tissu était plus dense que dans l'état naturel et gorgé de sang.

*Expérience vii<sup>e</sup>.* L'*infusum* de tabac, préparé avec 5 onces d'eau et une demi-once de feuilles sèches, n'a déterminé aucun accident chez un chien robuste et de moyenne taille.

*Expérience viii<sup>e</sup>.* M. Brodie injecta dans l'intestin rectum de plusieurs chiens et d'un chat, depuis une jusqu'à 4 onces de forte infusion de tabac : ces animaux devinrent insensibles, immobiles, et périrent tous en moins de dix minutes ; les battemens du cœur n'étaient plus sensibles une minute avant la mort ; l'un d'eux seulement vomit. On ouvrit les cadavres immédiatement après la mort : le cœur était très-distendu et ne se contractait plus ; dans un cas seulement, après avoir incisé le péricarde, les oreillettes et les ventricules, irrités par l'instrument, commencèrent à se contracter avec force, et la circulation put être prolongée pendant une demi-heure au moyen de l'insufflation de l'air dans les poumons.

*Expérience ix<sup>e</sup>.* Huit onces de décoctum de tabac ont été administrées sous forme de lavement à un chien fort. Ce décoctum avait été préparé en faisant bouillir une once de tabac à fumer dans 9 onces d'eau. Trois minutes après, l'animal a rejeté le liquide et a vomit. Pendant la première demi-heure, il n'a point cessé de faire des ef-

forts violens et infructueux pour vomir ; du reste il n'a éprouvé aucune autre incommodité. Le lendemain, sa santé paraissait rétablie. Il est certain que cet animal aurait succombé s'il eût gardé le lavement plus longtemps.

*Expérience x<sup>e</sup>.* M. Brodie appliqua sur la langue d'un jeune chat une goutte d'*huile empyreumatique de tabac* (1). Sur-le-champ tous les muscles éprouvèrent des convulsions violentes et la respiration fut accélérée. Cinq minutes après, l'animal devint insensible, se coucha sur le côté et offrit de temps en temps de légers mouvemens convulsifs. Un quart-d'heure après, il paraissait rétabli. On recommença l'expérience, et l'animal mourut au bout de deux minutes. On ouvrit sur-le-champ le thorax : le cœur se contractait régulièrement et avec force ; le sang était d'une couleur foncée. On introduisit un tube dans la trachée-artère afin d'insuffler de l'air dans les poumons : les contractions du cœur furent plus fortes et plus fréquentes, et ne diminuèrent point pendant six minutes que l'insufflation fut continuée ; la langue et le cerveau n'offraient aucune altération.

*Expérience 11<sup>e</sup>.* On injecta dans l'intestin rectum d'un chien une goutte de la même huile tenue en suspension à la faveur d'un mucilage dans une once et demie d'eau. Deux minutes après, l'animal devint faible et fit de vains efforts pour vomir. Vingt-cinq minutes après, il paraissait rétabli. On renouvela l'injection : il éprouva sur-le-

---

(1) Cette huile avait été obtenue en distillant les feuilles de tabac à la température d'environ 80° R., et en la séparant de l'eau sur laquelle elle se trouve après la distillation.

champ les symptômes rapportés dans l'expérience x<sup>e</sup>, et mourut au bout de deux minutes et demie.

Mon ami M. Macartney, savant professeur à l'école de Dublin, a bien voulu me communiquer, pendant son séjour à Paris, les expériences suivantes, qu'il fit il y a quelque temps.

*Expérience XII<sup>e</sup>.* On enleva la partie supérieure du crâne et une portion des membranes du cerveau d'un lapin. Lorsque le sang cessa de couler, on appliqua sur la surface de l'encéphale quelques gouttes d'huile empyreumatique de tabac. Demi-heure après, l'animal n'avait éprouvé aucun symptôme remarquable : alors on le fit périr en mettant sur la langue deux gouttes de la même huile.

*Expérience XIII<sup>e</sup>.* On introduisit dans les hémisphères du cerveau d'un autre lapin, environ un demi-scrupule de ce poison, qui n'avait produit aucun effet trente minutes après. L'animal fut tué sur-le-champ par l'application de trois gouttes de la même huile sur la langue.

Dans d'autres expériences, les animaux éprouvèrent des convulsions et moururent en peu de temps lorsque l'huile fut portée jusqu'au pont de Varole; mais ces accidens dépendaient d'un effet mécanique, car ils avaient également lieu lorsqu'on introduisait seul l'instrument à l'aide duquel l'huile empyreumatique avait été portée d'abord.

*Expérience XIV<sup>e</sup>.* Le nerf sciatique d'un lapin fut isolé des parties environnantes, et touché à plusieurs reprises avec ce poison; il n'en résulta aucun accident. Dans une autre expérience, ce nerf fut isolé, coupé transversalement, et chacune des extrémités plongée dans un petit vase de plomb contenant une certaine quantité de cette

huile empyreumatique. Une heure après, l'animal n'avait éprouvé aucune incommodité, tandis qu'il fut tué sur-le-champ par l'application d'une ou deux gouttes du poison sur la langue.

Les mêmes résultats furent obtenus avec l'huile essentielle d'amaudes amères. M. Macartney fit ces expériences à l'appui d'un très-grand nombre d'autres qu'il se propose de publier, et qui prouvent que la sensibilité des nerfs réside dans les extrémités des branches, et que le cerveau, qui est l'organe de la perception, ne jouit, dans l'état habituel de santé, d'aucune sensibilité.

*Expérience xv<sup>e</sup>.* A midi, on a appliqué sur le tissu cellulaire de la partie interne de la cuisse d'un petit chien un gros d'extrait aqueux de *nicotiana rustica*. Six minutes après, l'animal a poussé des plaintes et a vomé des matières jaunâtres. A midi vingt minutes, nouveau vomissement, continuation des plaintes. Au bout de deux minutes, efforts infructueux pour vomir. A une heure, les battemens du cœur étaient aussi accélérés qu'avant l'application du poison. Le lendemain, à trois heures de l'après-midi, il a refusé les alimens; tous ses muscles étaient affectés d'un léger tremblement; il était un peu abattu. Il est mort dans la nuit. La membrane muqueuse de l'estomac était de couleur à-peu-près naturelle; mais elle offrait, près du pylore, deux taches noires de la grosseur d'une forte tête d'épingle, dont le centre était ulcéré; les poutons présentaient plusieurs taches livides contenant, dans leur intérieur, du sang noirâtre.

*Expérience xvi<sup>e</sup>.* On a répété la même expérience avec un gros 6 grains du même extrait. Au bout de quinze minutes, l'animal a vomé plusieurs fois, et il s'est plaint.

Trente-six minutes après l'application de la substance vénéneuse , il a éprouvé des vertiges très-considérables ; il a été plongé dans un état d'insensibilité générale , et il est mort dix-huit heures après l'opération. Il a été impossible de découvrir la moindre trace d'altération dans le canal digestif , les poumons et le cerveau.

## OBSERVATIONS.

1°. Une femme appliqua sur la tête de trois de ses enfans qui avaient la teigne , un liniment préparé avec de la poudre de tabac et du beurre : peu après ils éprouvèrent des vertiges , des vomissemens violens et des défaillances ; ils eurent des sueurs copieuses. Pendant vingt-quatre heures ils marchèrent comme s'ils eussent été ivres. (*Ephémér. des Cur. de la Nat.* , dec. II , an 4 , p. 46.)

2°. Le décoctum des feuilles appliqué sur des parties affectées de la gale , occasionna des vomissemens violens et des convulsions. (*VANDERMOND* , *Recueil périodique* , t. VII , p. 67.)

3°. On lit dans les Ephémérides des Curieux de la Nature , qu'un individu tomba dans un état de somnolence et mourut apoplectique pour avoir pris par le nez une trop grande quantité de poudre de tabac.

4°. Le célèbre Santeuil éprouva des vomissemens et des douleurs atroces au milieu desquels il expira , pour avoir bu un verre de vin dans lequel on avait mis du tabac d'Espagne.

916. Les faits que nous venons d'exposer nous portent à croire ,

1°. Que les feuilles de tabac , entières ou réduites en

poudre, telles qu'on les emploie journellement dans le commerce, sont douées de propriétés vénéneuses énergiques ;

2°. Que leur partie active paraît résider dans la portion soluble dans l'eau, qui est absorbée et portée dans le torrent de la circulation ;

3°. Que leurs effets délétères paraissent dépendre d'une action spéciale sur le système nerveux, et qu'elles déterminent presque constamment un tremblement général, qui s'observe rarement lorsqu'on emploie d'autres poisons ;

4°. Que leur action est beaucoup plus énergique lorsqu'on injecte la portion soluble dans l'anus, que lorsqu'on l'applique sur le tissu cellulaire, et à plus forte raison que dans le cas où on l'introduit dans l'estomac ;

5°. Qu'indépendamment des phénomènes dont nous venons de parler, elles exercent une action locale capable de produire une inflammation plus ou moins intense ;

6°. Qu'elles paraissent agir sur l'homme comme sur les chiens ;

7°. Que l'*huile empyreumatique* n'agit pas directement sur le cerveau ni sur le tronc des nerfs, mais qu'elle porte son action sur le système nerveux d'une manière qu'il n'est pas encore facile de déterminer ;

8°. Que l'extrait de *nicotiana rustica* agit de la même manière que le tabac, mais qu'il est moins actif.

M. *Brodie* avait été tenté d'admettre que l'infusion de tabac, injectée dans le rectum, agissait d'abord sur le cœur : cependant l'expérience suivante l'a fait renoncer à cette opinion.

Après avoir enlevé la tête à un chien, il entretint la respiration par l'insufflation, et il introduisit dans l'estomac et dans les intestins 9 onces d'infusion de tabac. Au moment de l'injection, le corps de l'animal resta immobile sur la table, et le cœur battait régulièrement cent fois par minute. Dix minutes après, le pouls donnait cent quarante pulsations; le mouvement péristaltique des intestins était augmenté, et les muscles volontaires de toutes les parties du corps offraient des mouvemens spasmodiques très-forts; les articulations des extrémités étaient alternativement fléchies et étendus; les muscles de l'épine, de l'abdomen et de la queue étaient tantôt relâchés, tantôt contractés, de manière que le corps tournait sur l'un et sur l'autre côté. L'aorte abdominale fut comprimée pendant plus d'une minute, en sorte que la circulation fut arrêtée dans les membres inférieurs, ce qui n'occasionna aucune diminution dans les contractions musculaires. Une demi-heure après l'injection de l'infusum, on cessa l'insufflation; le cœur continua à transmettre du sang d'une couleur foncée, et les contractions musculaires diminuèrent d'intensité et de fréquence. On pratiqua une ligature aux vaisseaux qui sont à la base du cœur, afin de suspendre la circulation; cependant les contractions musculaires continuèrent, quoique moins fortes et moins fréquentes qu'auparavant; enfin elles cessèrent après quelques minutes.

Si les contractions des muscles volontaires, dit M. *Brodie*, dépendaient de l'action du sang mêlé avec l'infusion de tabac, il est raisonnable de supposer qu'elles auraient dû diminuer par la compression de l'aorte, et que sa ligature aurait dû les faire cesser.

M. Brodie pense en conséquence que l'infusion de tabac agit sur le cœur au moyen du système nerveux.

*De la Digitale pourprée.*

1791. La digitale pourprée (*digitalis purpurea*, L.) est une plante de la famille des personées de Tournefort, de la didynamie angiospermie de Linnée, et que Jussieu a rangée dans les scrophulaires.

*Description.* Calice persistant, profondément découpé en cinq segmens parfois inégaux; les folioles calicinales sont ovales, aiguës: corolle monopétale, à tube renflé, ouvert, rétréci à sa base: limbe court, portant quatre divisions obtuses, inégales; la supérieure souvent échan-crée; les parois inférieures du ventre parsemées de taches rouges, cœilletées, et de poils grêles et soyeux: quatre étamines, dont deux plus courtes: style simple ou bifurqué: une capsule ovoïde, séparée en deux loges par une double cloison, contenant dans chaque loge des semences nombreuses, petites, angulétisées, attachées à un placenta pyramidal: tige de deux à trois pieds, s'élevant parfois jusqu'à six, droite ou légèrement inclinée, ordinairement simple, velue, garnie de fleurs purpurines qui pendent en cloche d'un seul côté, disposées en un long épi terminal, et auxquelles succèdent des capsules ovoïdes, pointues, à raies, renfermant une infinité de petites semences; cette tige est creuse, cylindrique et d'un vert rougeâtre: feuilles alternes, pétiolées ou rétrécies à leur base, ovalaires, pointues, dentées en scie ou plutôt festonnées, rugueuses, d'un vert foncé en-dessus, blanchâtres et lanugineuses en-dessous, très-analogues à celles du bouillon blanc, mais moins cotonneuses: racine

brunâtre , fusiforme , jetant çà et là de nombreux rameaux.

La digitale pourprée est une plante bisannuelle qui se trouve sur les montagnes , le long des haies , dans les bois élevés , et dans les terrains arides et sablonneux : aussi les environs de Paris en sont-ils abondamment pourvus. *Bodard* dit qu'elle semble affectionner d'une manière spéciale le département de la Mayenne.

*Analyse de la Digitale pourprée.*

918. Six gros de poudre de feuilles de digitale pourprée bien desséchée ont fourni à M. *Bidault de Villiers*, 1<sup>o</sup> 2 gros 60 grains d'extrait aqueux; 2<sup>o</sup> 12 grains d'extrait spiritueux; 3<sup>o</sup> précipité particulier, 8 grains, et 2 gros 60 grains de poudre inerte qui a donné, par l'action des réactifs, 6 grains de carbonate de chaux, 2 grains d'oxide rouge de fer, 3 grains de sable quartzeux, 2 grains de phosphate de chaux, un grain de sulfate de potasse, des traces de sulfate, de muriate de chaux et d'alcali carbonaté, un grain de charbon (1).

*Action de la Digitale pourprée sur l'économie animale.*

919. Les propriétés délétères de la digitale et de la plupart de ses préparations sont mises hors de doute par des expériences faites sur les animaux et par de nombreuses observations médicales. On voit dans la dissertation de *Schiemann* ( *de Digitali purpureâ*, Gottingæ, 1786 ) que

---

(1) *Essai sur les Propriétés médicinales de la Digitale pourprée*, par le docteur *Bidault de Villiers*, 3<sup>e</sup> édit., page 61, Paris, 1812.

des chiens sont morts pour avoir pris de l'extrait ou de l'infusion de feuilles de digitale : des inquiétudes, de la tristesse, la petitesse et la lenteur du pouls, des déjections involontaires et des convulsions, tels sont les principaux symptômes auxquels ces animaux furent en proie avant d'expirer.

926. Sur quels organes la digitale exerce-t-elle son action meurtrière ?

*Expérience 1<sup>re</sup>.* On a fait avaler à un fort chien un gros et demi de poudre de digitale. Le lendemain, l'animal n'avait éprouvé aucun phénomène remarquable.

*Expérience 2<sup>e</sup>.* À onze heures, on a introduit dans l'estomac d'un chien fort et de moyenne taille 6 gros de la même poudre, et on a lié l'œsophage. Au bout de deux heures, l'animal a fait des efforts pour vomir ; sa bouche était écumeuse. À trois heures, il éprouvait des vertiges, poussait des cris plaintifs, se couchait sur le côté, roidissait ses pattes, et renversait un peu la tête en arrière. À six heures, il pouvait encore marcher ; mais il chancelait comme les personnes ivrés de vin ; les battemens du cœur étaient comme avant l'opération. Ces symptômes ont augmenté d'intensité ; l'animal s'est plaint, et a expiré dans la nuit. L'estomac contenait presque toute la poudre ingérée ; la membrane muqueuse était parsemée, dans presque toute son étendue, de taches d'un rouge vif, évidemment inflammatoires ; le rectum offrait une altération analogue, mais à un degré moindre.

*Expérience 3<sup>e</sup>.* À une heure, on a pratiqué une incision à la partie interne de la cuisse d'un petit chien ; on a saupoudré la plaie avec 3 gros de poudre de digitale, et on a réuni les lambeaux par quelques points de

suture. A deux heures, l'animal n'avait rien éprouvé. A quatre heures il avait vomé, et sa bouche était pleine d'écume. A neuf heures et demie du soir, il a éprouvé des vertiges considérables, et il est mort une heure après. L'autopsie cadavérique, faite le lendemain, n'a fait voir aucune lésion remarquable.

*Expérience iv<sup>e</sup>.* A dix heures et demie du soir, on a introduit dans l'estomac d'un carlin robuste et à jeun 2 gros d'extrait aqueux de digitale, et on a lié l'œsophage. Le lendemain, à six heures du matin, l'animal paraissait abattu; sa démarche était libre; il n'éprouvait point de vertiges; le cœur offrait de cent vingt à cent vingt-cinq pulsations par minute; ces pulsations étaient fortes, égales et nullement intermittentes. A dix heures, l'abattement était augmenté, les battemens du cœur persistaient à être aussi fréquens. A une heure, légers vertiges, difficulté à rester long-temps debout, accablement manifeste, même état de la circulation. On le trouva mort deux heures après. On en fit l'ouverture lorsque tous les organes étaient encore chauds: le cœur ne battait plus; il renfermait du sang fluide et d'un rouge foncé; les poumons, crépitans, étaient d'une couleur rougeâtre et contenaient un peu de sang; l'estomac renfermait une assez grande quantité d'un fluide brunâtre, visqueux; la membrane muqueuse était d'un rouge vif dans presque toute son étendue, et principalement près du duodénum; l'intérieur du rectum offrait quelques taches rouges.

*Expérience v<sup>e</sup>.* A une heure, on a introduit dans l'estomac d'un petit chien robuste 2 gros d'extrait aqueux de digitale pourprée dissous dans 3 gros d'eau, et on a lié l'œsophage. Au bout de vingt minutes, l'animal a fait

des efforts pour vomir , et il a eu des déjections alvines assez abondantes ; les battemens du cœur , loin d'être plus lents qu'avant l'ingestion de la substance vénéneuse , étaient un peu plus fréquens et nullement intermittens. A deux heures et demie , il a eu de nouvelles déjections alvines colorées en brun par l'extrait. Seize minutes après , nouvelle selle liquide , violens efforts de vomissement , battemens du cœur réguliers et aussi fréquens. A trois heures , nouveaux efforts pour vomir , une selle liquide ; les mouvemens sont libres. A huit heures , il n'y avait pas de changement dans les contractions du cœur ; la démarche de l'animal était sûre ; il avait eu plusieurs fois des envies de vomir. A deux heures du matin , il a poussé quelques cris plaintifs , et l'on croit qu'il n'a pas tardé à mourir.

*Autopsie cadavérique.* L'estomac était distendu par des gaz ; il contenait un peu de matière liquide verdâtre ; il n'y avait aucune lésion dans le canal digestif ; les poumons étaient presque dans l'état naturel ; les ventricules du cerveau ne contenaient point de sérosité ; les vaisseaux extérieurs de cet organe n'étaient point gorgés.

*Expérience vi<sup>e</sup>.* A onze heures , on a fait une plaie sur le dos d'un petit chien , et on a mis en contact avec le tissu cellulaire un gros du même extrait : on a réuni les lambeaux par quelques points de suture. Trois quarts-d'heure après l'animal a vomi. A midi quarante minutes , il ne paraissait pas malade ; les battemens du cœur étaient un peu plus accélérés qu'avant l'application du poison ; ils étaient inégaux , intermittens. A une heure dix minutes , ils étaient moins forts et presque insensibles. Un quart-d'heure après , l'animal se tenait bien sur ses quatre

pattes, marchait librement, et il aurait été impossible de prévoir l'attaque qui suivit immédiatement. Tout-à-coup il éprouve des vertiges considérables, il pousse des cris plaintifs, marche avec rapidité latéralement et de droite à gauche, tombe lorsqu'il est arrivé près du mur du laboratoire, agite ses pattes d'une manière convulsive, renverse la tête sur le dos, et continue à se plaindre dans cet état pendant deux minutes; alors survient un état de relâchement et d'insensibilité qui dure quatre minutes, après lesquelles l'animal expire. La mort fut précédée d'un tremblement général de tous les muscles.

*Autopsie cadavérique* faite sur-le-champ. Le cœur ne battait plus; le sang contenu dans les ventricules était *fluide* et d'un rouge un peu foncé dans la cavité aortique; les poumons, peu denses, étaient crépitans, roses; il n'y avait point d'altération dans le canal digestif.

*Expérience VII<sup>e</sup>.* On a répété la même expérience avec 2 gros d'extrait aqueux de digitale dissous dans 2 gros d'eau: l'animal n'avait rien éprouvé au bout d'une heure et un quart. Il a expiré quatre heures après l'opération, et il avait offert les mêmes symptômes que celui qui fait le sujet de l'expérience VI<sup>e</sup>. L'autopsie cadavérique a été faite quarante minutes après. Le cœur conservait encore beaucoup de chaleur, ne battait plus, et renfermait une assez grande quantité de sang *fluide*; il n'y avait aucune altération dans le canal digestif.

Plusieurs autres animaux de la même espèce ont été soumis à des expériences de ce genre, et nous avons constamment observé les symptômes et les phénomènes

cadavériques que nous avons rapportés dans les deux expériences précédentes.

*Expérience VIII<sup>e</sup>.* On a injecté dans la veine jugulaire d'un chien très-fort un gros d'extrait aqueux de digitale pourprée dissous dans une demi-once d'eau. Deux minutes après, les battemens du cœur étaient diminués de dix par minute. Au bout de deux minutes, l'animal a commencé à faire des efforts violens pour vomir, et il les a continués pendant trois minutes. Sept minutes après l'injection, il avait l'air étonné, conservait le libre usage de ses sens, éprouvait de légers vertiges, et marchait la tête basse; les pulsations étaient plus accélérées qu'avant l'opération. Une minute après, il est tombé sur le côté en commençant par faire la culbute en arrière; la tête s'est renversée sur le dos; les extrémités ont été agitées de quelques mouvemens convulsifs, et les organes des sens sont devenus insensibles. A cet état, qui a duré deux minutes, a succédé une diminution considérable dans la violence des symptômes, et il ne subsistait plus qu'un tremblement général des muscles du tronc. Il a expiré au bout de trois minutes. On l'a ouvert sur-le-champ. Le cœur ne contenait que du sang fluide, d'un rouge vermeil dans le ventricule gauche, et noirâtre dans le ventricule droit; les poumons étaient sains.

*Expérience IX<sup>e</sup>.* On a injecté dans la veine jugulaire d'un petit chien un demi-gros du même extrait dissous dans une demi-once d'eau. Le lendemain, l'animal n'avait rien éprouvé de remarquable; il a cependant refusé les alimens. Cinq jours après l'opération, il marchait bien; il n'avait point eu de vertiges; mais il n'avait voulu prendre aucun aliment. Il est mort dans la nuit du jour

suisant. Il n'y avait aucune lésion sensible dans le cerveau ; les vaisseaux cérébraux contenaient à peine du sang ; les lobes du poumon droit, d'une couleur violacée et d'un tissu dense, comme hépatisé, étaient gorgés de sang noir ; le poumon gauche offrait çà et là des taches analogues, par leur couleur et par leur texture, à celles que nous avions remarquées sur la partie droite de cet organe ; l'estomac était tapissé de bile jaune ; les membranes du canal digestif ne présentaient aucune altération.

*Expérience x<sup>e</sup>.* A deux heures 20 minutes, on a introduit dans l'estomac d'un petit chien 2 gros d'extrait résineux préparé en traitant la poudre de la digitale pourprée par l'alcool, et on a lié l'œsophage. A deux heures trente-huit minutes, l'animal a eu des nausées et a fait des efforts pour vomir ; les battemens du cœur, irréguliers, inégaux, étaient plus lents et plus intermittens qu'avant l'opération. Six minutes après, il continuait à faire des efforts de vomissement ; le cœur ne battait plus que cinquante-quatre fois par minute, tandis qu'il y avait quatre-vingt-dix pulsations avant l'ingestion de la substance vénéneuse. A trois heures vingt minutes, nouveaux efforts de vomissement ; nul changement dans les battemens du cœur. A cinq heures, l'animal marchait librement ; il n'y avait point d'accélération dans le pouls ; les envies de vomir persistaient toujours. On m'a rapporté qu'il était mort à sept heures et demie du même jour. L'autopsie cadavérique, faite le lendemain, n'a rien fait voir dans les poumons ni dans le canal digestif.

*Expérience xi<sup>e</sup>.* A dix heures quarante minutes, on a

recommencé la même expérience sur un petit chien robuste, dont le cœur offrait de quatre-vingt-dix à quatre-vingt-quatorze pulsations par minute. A une heure et demie, la circulation était évidemment troublée ; les battemens du cœur , aussi fréquens qu'avant l'opération , étaient inégaux , tantôt forts , tantôt faibles , et ils offraient des intermittences très-marquées. A deux heures un quart , l'animal était couché sur le côté et conservait l'usage de ses sens ; cependant il éprouvait de légers vertiges , et il ne pouvait marcher sans chanceler ; sa respiration n'était pas gênée ; il n'y avait aucun changement dans les battemens du cœur. A trois heures un quart , on l'a mis sur ses pattes : sur-le-champ il a fléchi les postérieures , a baissé la tête presque jusqu'au sol , l'a redressée aussitôt après , et a cherché à marcher en avant en suivant une ligne droite. A peine avait-il fait deux pas , qu'il a fléchi les extrémités antérieures et est tombé sur le ventre. Ces mouvemens alternatifs dans les pattes postérieures , dans les antérieures et dans la tête se sont renouvelés trois fois de suite. Enfin , à trois heures dix-sept minutes , l'animal a expiré dans un état de grande insensibilité et d'immobilité. On l'a ouvert sur-le-champ. Les membres n'offraient aucune roideur ; les pupilles étaient excessivement dilatées ; le cœur ne battait plus ; le sang contenu dans le ventricule gauche était d'un rouge vif et fluide ; le ventricule droit était presque vide ; les gros vaisseaux du thorax , lésés en ouvrant cette cavité , ont permis au sang de s'épancher , et on a trouvé , au côté droit des vertèbres dorsales , un gros *caillot* noirâtre et très-chaud ; les poumons étaient crépitans , et ne contenaient qu'une petite quantité de sang.

*Expérience XII<sup>e</sup>.* On a fait une plaie sur le dos d'un petit chien ; on a mis en contact avec le tissu cellulaire 2 gros d'extrait résineux de digitale , et on a réuni les lambeaux par quelques points de suture. Au bout de vingt minutes, l'animal a vomé des matières alimentaires , et il a fait plusieurs fois des efforts pendant les cinq minutes qui ont suivi ; il n'y avait aucun changement dans les battemens du cœur. Quarante-trois minutes après l'application du poison , les pupilles étaient très-dilatées et la marche un peu chancelante ; il a eu une selle liquide très-abondante. Quatre minutes après , les vertiges s'étaient tellement accrus , qu'il a fléchi ses pattes de derrière , est tombé subitement sur le côté , a poussé quelques cris légers , et paraissait mort. Dans cet état , il a rejeté une petite quantité d'urine ; il offrait un tremblement général des muscles de l'abdomen et quelques soubresauts des tendons de l'extrémité antérieure droite ; les organes des sens n'exerçaient plus leurs fonctions. Il a expiré deux minutes après. On l'a ouvert sur-le-champ. Le cœur ne battait plus ; le sang contenu dans le ventricule gauche était fluide et d'un rouge vif ; celui du ventricule droit était tout *coagulé* et noir ; les poumons , d'une couleur rose , paraissaient être dans l'état naturel ; le canal digestif n'offrait aucune altération.

*Expérience XIII<sup>e</sup>.* A deux heures et demie , on a répété la même expérience sur un carlin de moyenne taille. A trois heures vingt minutes , vomissement de matières alimentaires ; point de ralentissement dans la circulation. Deux minutes après , nouveaux vomissemens suivis d'efforts infructueux et souvent réitérés. A trois heures et demie , diminution de quinze pulsations par minute dans

les mouvemens du cœur, inégalité, intermittence marquées. Dix minutes après, accélération dans la circulation; pulsations plus fréquentes qu'avant l'application du poison; respiration un peu gênée. Trois quarts-d'heure après, vertiges, chute et autres symptômes analogues à ceux de l'expérience précédente. Mort à quatre heures vingt-sept minutes.

*Autopsie cadavérique faite sur-le-champ* : cœur ne se contractant plus; sang contenu dans le ventricule droit entièrement coagulé.

*Expérience xiv<sup>e</sup>*. A onze heures, on a mis en contact avec le tissu cellulaire du dos d'un petit chien robuste un gros du même extrait, et on a réuni les lambeaux de la plaie par quelques points de suture. A midi un quart il a vomi, et il est mort à midi et demi, sans qu'on ait pu l'observer. On l'a ouvert dix minutes après. Il n'y avait plus de mouvement dans le cœur; le sang renfermé dans le ventricule droit, en partie fluide, offrait quelques caillots assez volumineux et noirâtres; celui du ventricule gauche était fluide et d'un rouge un peu moins vif qu'il ne l'est ordinairement; les poumons étaient roses, peu crépitans.

*Expérience xv<sup>e</sup>*. On a injecté dans la veine jugulaire d'un petit chien 18 grains d'extrait résineux de digitale suspendus dans une demi-once d'eau. Sur-le-champ l'animal a éprouvé des vertiges; il a fait quelques pas, est tombé, s'est relevé, et a continué à marcher en chancelant. Une minute après l'injection, les battemens du cœur étaient un peu ralentis; mais, quelques instans après, ils sont devenus aussi fréquens qu'avant l'opération. Au bout de cinq minutes, ils conservaient leur fré-

quence, et la démarche était plus chancelante. Deux minutes après, on ne sentait plus de pulsations; l'animal est tombé sur le côté, la tête s'est renversée sur le dos, et il a éprouvé des mouvemens convulsifs dans les pattes. Cet état a duré pendant quatre minutes, après lesquelles l'animal a poussé quelques cris plaintifs; tous ses muscles tremblotaient, et il a expiré. On l'a ouvert dans le même instant. Le cœur ne battait plus; le sang des deux ventricules était *fluide*; celui que contenait la cavité aortique était rouge; les poumons, crépitans, étaient ridés et ne renfermaient presque pas de sang; la langue et les gencives étaient pâles.

*Expérience xvi<sup>e</sup>.* On a injecté dans la veine jugulaire d'un petit chien 10 grains du même extrait suspendus dans 3 gros et demi d'eau. Quatre minutes après, l'animal a vomi, a eu une selle liquide, a éprouvé des vertiges qui sont devenus de plus en plus forts, au point que deux minutes après il est tombé sur le côté, a poussé quelques cris plaintifs, et a écarté ses pattes en les agitant d'une manière convulsive; sa bouche était béante et sa tête renversée sur le dos. Il a expiré huit minutes après l'injection. On n'avait remarqué aucun changement dans les battemens du cœur. L'autopsie cadavérique a été faite sur-le-champ. Le cœur ne se contractait plus; le sang était *fluide*, et d'un rouge un peu foncé dans le ventricule gauche; les poumons ne présentaient pas d'altération sensible.

*Expérience xvii<sup>e</sup>.* A huit heures et demie, on a introduit dans l'estomac d'un petit chien une once de teinture de digitale pourprée préparée avec de l'eau-de-vie à 24° et de la poudre de cette plante; on a lié l'œsophage. Au

bout de cinq minutes , l'animal était dans un état de stupeur remarquable ; il avait des vertiges , et ne pouvait faire deux pas sans tomber ; les battemens du cœur n'étaient pas ralentis. A neuf heures , il se tenait couché sur le côté ; il se plaignait de temps en temps ; la stupeur avait augmenté ; les battemens du cœur étaient fréquens , irréguliers , inégaux ; ses inspirations étaient rares , mais excessivement profondes ; les yeux peu sensibles à la lumière , les pupilles un peu dilatées , et il n'avait eu aucune envie de vomir. A une heure et demie , tremblement convulsif des muscles des extrémités , même état de stupeur , impossibilité de se tenir debout , plaintes par intervalles , battemens du cœur fréquens. A dix heures du soir , même état. Il est mort le lendemain , à quatre heures du matin. La membrane muqueuse de l'estomac offrait plusieurs plaques d'un rouge foncé ; près du pyllore , on voyait quelques bandes longitudinales d'un rouge noirâtre , dont la couleur dépendait d'une certaine quantité de sang extravasé entre cette membrane et la tunique sous-jacente ; celle-ci n'offrait point d'altération ; le duodénum présentait une lésion analogue à celle de l'estomac ; il y avait vers la fin du colon , dans l'espace de quatre travers de doigt et à sa partie interne , une rougeur très - intense qui s'étendait jusqu'à la membrane musculieuse sous-jacente ; le reste du canal intestinal paraissait peu altéré.

*Expérience XVIII<sup>e</sup>.* On a versé 6 onces d'eau-de-vie à 24° sur 10 gros de poudre de digitale pourprée. Au bout de quatre jours de digestion , on a filtré et on a fait évaporer le liquide en ajoutant de l'eau à mesure que l'alcool se réduisait en vapeurs. A 10 heures , on a intro-

duit dans l'estomac d'un petit chien 4 onces du liquide résultant , qui était complètement débarrassé de la partie spiritueuse : on a lié l'œsophage. Douze minutes après , l'animal a fait des efforts pour vomir ; sa démarche commençait à être vacillante ; les battemens du cœur étaient comme avant l'opération , les paupières pesantes comme lorsqu'on est un peu assoupi. A trois heures , la stupéfaction était portée un peu plus loin. Il est mort dans la nuit. La membrane muqueuse de l'estomac offrait , dans les deux tiers qui avoisinent le pylore , quelques petites taches d'un rouge assez vif , séparées par des intervalles non altérés ; les poumons et le canal intestinal ne présentaient pas de lésion sensible (1).

M. *Brodie* , pendant mon séjour à Londres , a bien voulu me communiquer le fait suivant , qui a le plus grand rapport avec ceux que nous venons de faire connaître. Il injecta dans l'estomac d'un jeune chien une demi-once de teinture de digitale dont l'alcool avait été préalablement évaporé , comme il a été indiqué dans l'expérience précédente. Une demi-heure après , voyant que cette dose était sans action , il introduisit de nouveau dans l'estomac 2 gros de la même liqueur. Au bout de dix minutes , le pouls était tombé de cent cinquante à cent vingt pulsations par minute , et l'animal éprouvait un tremblement analogue à celui que l'on remarque dans l'accès des fièvres intermittentes. Ce frisson dura

---

(1) Il est évident que la plupart des symptômes et des lésions mentionnés dans l'expérience xvii<sup>e</sup> tenaient à l'eau-de-vie dans laquelle la digitale était dissoute ( Voyez article *Alcool* ).

pendant vingt minutes , après lesquelles le pouls donna de nouveau cent cinquante pulsations par minute. Bientôt après , il vomit beaucoup et eut des déjections alvines qui se renouvelèrent plusieurs fois pendant les deux heures qui suivirent l'ingestion du poison. Le lendemain, l'animal était parfaitement rétabli.

## OBSERVATIONS.

1°. M. *Bidault de Villiers* dit : « J'ai mâché une forte pincée de poudre de feuilles de digitale que j'avais desséchées moi-même avec soin et que je conservais depuis quelque temps. Elle m'a d'abord offert une saveur nauséabonde et herbacée ; ensuite je l'ai trouvée fortement amère , et cette amertume m'a fait rendre une assez grande quantité de salive , dont l'excrétion a persisté quelque temps après que j'ai eu rejeté cette poudre que j'avais triturée sans mélange dans ma bouche. Ce n'est que lorsque la sensation d'amertume a été totalement dissipée , que j'ai cru m'apercevoir d'un sentiment léger d'âcreté dans le gosier. Elle m'a causé aussi une espèce d'envie de vomir , ou plutôt un faible soulèvement de cœur , et de la sécheresse dans la bouche » (1).

2°. Un individu faible et atteint d'anasarque et d'hydrothorax avala par mégarde quatre ou cinq fois autant de digitale qu'on lui en avait ordonné. Il eut des nausées qui augmentèrent si fort le lendemain matin , qu'il rejetait un peu de bile toutes les cinq ou dix minutes , après avoir fait les plus violens efforts pour vomir. Le docteur *Beddoès* , rapporteur de ce fait , effrayé de ce qu'il avait

---

(1) Ouvrage déjà cité , p. 45.

déjà vu mourir un homme très-robuste qui avait pris la même infusion, fit administrer 3 grains d'opium en deux doses, à une heure d'intervalle l'une de l'autre, après lesquelles il ordonna toutes les heures 15 gouttes de teinture thébaïque dans du vin de Porto, à prendre jusqu'à ce qu'il s'endormit. Le lendemain matin, les vomissemens étaient moins fréquens; ils ne se manifestaient que de demi-heure en demi-heure, et quelquefois au bout d'une heure; le malade dormait entre chaque accès, et se réveillait toujours avec des nausées. On prescrivit 60 gouttes de teinture d'opium en lavement, 24 grains de poudre d'ipécacuanha composée à prendre en trois doses et sous la forme pilulaire, enfin de l'extrait de ciguë dans les intervalles de deux heures qui devaient séparer chaque dose. Le soir, on donna de nouveau un lavement. Il transpira abondamment pendant la nuit, et s'éveilla toujours avec des nausées; les vomissemens, moins fréquens, étaient quelquefois accompagnés de hoquets. Le jour suivant, il ne vomit plus de bile, et il paraissait être sous l'influence de l'opium. Le lendemain, il but de l'eau panée sans inconvénient, et il n'eut point de malaise; l'appétit revint, et il buvait presque une demi-bouteille de vin par jour. On lui administra pendant huit jours du quinquina en substance avec des aromatiques; le gonflement des pieds, qui s'était déclaré depuis quelques jours, surtout vers le soir, disparut, et l'individu fut parfaitement rétabli (1).

3°. M. *Sanders*, auteur d'un excellent traité sur la digitale, dit : « En santé, chaque petite dose de digitale

---

(1) TH. BEDDES, *Medical facts and Observations*, vol. v.

augmente la force et la fréquence du pouls , produit même la fièvre inflammatoire si on l'augmente ou si on en continue l'usage. En maladie , les effets primitifs sont également les mêmes ; mais on observe de plus son influence sur l'affection , sur l'état contre nature ; elle vivifie , pour ainsi dire , les surfaces ulcérées , saignantes , blafardes ; facilite l'absorption des fluides épanchés ou prévient leur épanchement , fortifie les mouvemens volontaires , active la digestion , augmente les évacuations par la peau et les organes urinaires , rend le pouls insensiblement fébrile , l'élève de soixante-dix à quatre-vingt-dix pulsations en peu de temps , même de cent vingt à cent trente ou de cent trente à cent cinquante , si le médecin ne sait pas s'arrêter ; enfin la digitale donne au moral ce caractère particulier qui tient au retour des forces. Voilà les bons effets. Mais l'abus , l'imprudencce dans son emploi entraînent le dérangement des fonctions de l'estomac , les vomissemens , les vertiges , l'insomnie , la chaleur , des battemens violens des vaisseaux de la tête , des douleurs dans différentes parties du corps ; etc. Quoiqu'on renonce à la digitale , les symptômes fébriles n'en continuent pas moins pendant quatre ou cinq jours avec la même intensité. En général cependant , au bout de vingt-quatre heures , et souvent plus tôt , le pouls tombe de cent vingt à cent dix et à cent pulsations irrégulières. Quant à leur force et à leur fréquence , il baisse encore davantage ; il y a tristesse , nausées , oppression précordiale , vomissemens qui ne soulagent pas le malade , salivation , diarrhée , sécrétion abondante d'une urine limpide , moiteur gluante de la peau , sueur même abondante , figure pâle , expression du désespoir. Encore deux , trois ou quatre

heures, et les symptômes violens diminuent; le pouls, loin de s'élever immédiatement après le calme, descend au contraire en peu de jours jusqu'à cinquante, quarante, trente pulsations, et même plus bas. Ce développement des forces du système sanguin, et la diminution consécutive, varient selon la quantité du remède, la susceptibilité de l'individu, le tempérament plus ou moins disposé à la fièvre inflammatoire; selon que le malade est actuellement affecté d'une inflammation locale, que des parties saines ou ulcérées tendent à une suppuration louable : alors l'action de la digitale et celle de la maladie se compliquent; elles ont plus de violence » (1).

921. Les faits qui précèdent nous permettent de conclure,

1°. Que la poudre de digitale, ses extraits aqueux et résineux, et sa teinture doivent être regardés comme des poisons énergiques à une certaine dose;

2°. Que l'extrait résineux est doué de propriétés vénéneuses plus actives que l'extrait aqueux, et que la poudre est moins forte que ce dernier;

3°. Que l'action des extraits est vive et rapide lorsqu'on les injecte dans la veine jugulaire; qu'elle l'est moins quand on les applique sur le tissu cellulaire, et beaucoup moins encore lorsqu'on les introduit dans l'estomac et qu'on empêche le vomissement;

(1) *An Inquiry concerning Digitalis or fox glove Edinburg*, 1808, ou *Essai sur la Digitale pourprée*, par Sanders, traduit par F.-G. Murat. *Paris*, 1812, p. 61. Les faits consignés dans cet opuscule sont d'autant plus précieux qu'ils ont été recueillis sur l'homme.

4°. Que toutes ces préparations commencent par agir comme émétiques ;

5°. Que leurs effets sur les organes de la circulation varient suivant la nature et la disposition des individus : tantôt on ne peut observer aucun changement dans la manière dont cette fonction s'opère, tantôt les battemens du cœur sont ralentis ; assez souvent ils sont accélérés , forts, inégaux , intermittens ;

6°. Que l'extrait résineux paraît agir spécialement sur le cœur ou sur le sang, puisque ce fluide se trouve constamment coagulé immédiatement après la mort, lorsque l'extrait a été appliqué sur le tissu cellulaire ou introduit dans l'estomac ;

7°. Qu'indépendamment de ces phénomènes, la digitale et ses préparations agissent sur le cerveau après avoir été absorbées, et produisent une sorte de stupéfaction instantanée qui ne tarde pas à être suivie de la mort ;

8°. Que la poudre de ce végétal détermine une irritation locale capable de développer une inflammation assez intense ;

9°. Que toutes les observations s'accordent pour faire croire que la digitale agit sur l'homme comme sur les chiens (1).

(1) Nous prévoyons une objection qui pourra nous être faite par plusieurs praticiens ; savoir, *que la digitale ralentit les mouvemens du cœur chez l'homme*. Nous ne pouvons pas admettre cette assertion dans toute son étendue. En effet, 1° nous avons pris tous les jours, pendant un mois, depuis 4 jusqu'à 20 grains de ce végétal réduit en poudre ; nous n'a-

*Du Mouron des champs ( Anagallis arvensis ).*

*Action de l'Extrait de Mouron sur l'économie animale.*

*Expérience 1<sup>re</sup>.* A huit heures du matin , on a introduit dans l'estomac d'un chien robuste et de moyenne taille, 3 gros d'extrait de mouron préparé en faisant évaporer au bain-marie le suc de la plante fraîche , et dissous dans une once et demie d'eau. A midi et demi, l'animal a eu une selle. A six heures du soir, il était abattu. A onze heures , la sensibilité paraissait diminuée. Le lendemain matin , à six heures , il était couché sur le côté et paraissait mort ; on pouvait le déplacer comme une masse inerte. Il a expiré une demi-heure après. La membrane muqueuse de l'estomac était légèrement enflammée ; l'intérieur du rectum était d'un rouge vif ; les ventricules du cœur étaient distendus par du sang noir coagulé ; les poumons offraient plusieurs taches livides ; leur tissu était plus dense que dans l'état naturel.

*Expérience 11<sup>e</sup>.* A huit heures du matin , on a appli-

---

vons jamais observé la moindre diminution dans les battemens du cœur , ce qui se trouve parfaitement d'accord avec un nombre infini d'observations rapportées par M. *Sanders*. 2<sup>o</sup> Combien de fois n'a-t-on pas vu dans les hôpitaux l'administration de cette poudre ou de sa teinture augmenter la fièvre, déterminer une grande chaleur dans la poitrine et un crachement de sang ! Ainsi nous pensons que ce végétal est loin de pouvoir être rangé parmi ceux qui diminuent constamment les mouvemens du cœur, et cet objet nous paraît digne de fixer de nouveau l'attention des praticiens.

qué sur le tissu cellulaire de la partie interne de la cuisse d'un petit chien robuste 2 gros du même extrait mêlés à une égale quantité d'eau. L'animal a offert les mêmes symptômes que celui qui fait l'objet de l'expérience précédente, et il est mort à sept heures du soir. Le canal digestif était sain; le membre sur lequel on avait opéré offrait une légère inflammation; les poumons et le cœur étaient comme dans l'expérience précédente.

M. *Gronier* a fait prendre à des chevaux d'assez fortes doses du décoctum de cette plante, et il a presque constamment observé un tremblement des muscles du train postérieur, de ceux de la gorge, et un flux abondant d'urine. Après la mort, la membrane muqueuse de l'estomac s'est trouvée enflammée (1).

*De l'Aristoloché ( aristolochia clematitis ).*

922. Cette plante, rangée par Linnée dans la gynandrie hexandrie, appartient à la famille des aristoloches de Jussieu.

Périspère (calice) tubuleux, irrégulier, ventru à sa base, élargi à son orifice, et dont le bord est prolongé en forme de languette d'un côté : ovaire inférieur, ovale, oblong, anguleux, surmonté d'un style très-court que termine un stigmate concave, à six divisions, sous lequel on voit six anthères presque sessiles, faisant corps avec le pistil. Le fruit est une capsule ovale, à six angles, à six loges, s'ouvrant par la base, et renfermant un grand nombre de semences aplaties : fleurs d'un jaune pâle, pé-

---

(1) Compte rendu des travaux de la Société de Médecine de Lyon, ann. 1810, pag. 17.

doncées et ramassées trois à cinq ensemble dans les aiselles des feuilles : tige haute de quatre ou six pieds , assez forte , simple , feuillée et anguleuse : feuilles alternes , pétiolées , en cœur , glabres , offrant à leur surface inférieure plusieurs nervures ramifiées et réticulées. Cette plante a une saveur âcre et amère ; elle croît sur les bords des rivières , dans les lieux argileux et dans les décombres.

*Action de l'Aristoloché clématite sur l'économie animale.*

*Expérience 1<sup>re</sup>.* A sept heures du matin , on a introduit dans l'estomac d'un petit carlin robuste 5 gros de racine fraîche d'aristoloché concassée , et on a lié l'œsophage. Le lendemain soir , l'animal n'avait paru éprouver qu'un léger abattement. Le jour suivant , à six heures du matin , il avait des vertiges et ne pouvait marcher sans tomber après avoir fait quelques pas ; il s'efforçait à vomir , et il a eu une selle solide. Un quart-d'heure après , il était couché sur le côté , peu sensible aux impressions extérieures ; ses pattes , allongées , écartées les unes des autres , roides , étaient par intervalles dans un état d'agitation ; la tête s'est renversée un peu sur le dos. A dix heures et demie , ces symptômes persistaient , la respiration était profonde. Il est mort à une heure. On n'a découvert aucune altération cadavérique , excepté dans le rectum , qui offrait quelques taches roses.

*Expérience 2<sup>e</sup>.* A huit heures du matin , on a recommencé la même expérience sur un chien à-peu-près de la même taille : on n'a observé aucun phénomène particulier dans le courant de la journée. Le lendemain , à sept heures du matin , l'animal offrait de temps en temps

de légers mouvemens convulsifs dans les oreilles ; ses extrémités postérieures étaient très-faibles ; il avait beaucoup de peine à se tenir un instant debout ; la tête paraissait lourde ; les inspirations étaient profondes. Il est mort trois heures après. L'estomac contenait une grande partie de la poudre ingérée ; ses tuniques n'étaient point altérées ; on voyait çà et là , dans les gros intestins , quelques taches livides ; les poumons , d'une belle couleur rose , étaient un peu moins crépitans que dans l'état naturel.

*Expérience III<sup>e</sup>.* On a fait bouillir 10 onces d'eau avec sept onces de racine d'aristoloche élématite coupée en fragmens. Le liquide a été réduit à 7 onces ; alors on l'a introduit dans l'estomac d'un chien robuste et de petite taille , et on a lié l'œsophage. Une heure après , l'animal a fait des efforts de vomissement qu'il a renouvelés souvent pendant les quatre heures qui ont suivi ; il a poussé des cris plaintifs , et il est tombé dans l'abattement. Le lendemain , à sept heures du matin (vingt-quatre heures après l'opération) , l'abattement avait augmenté ; l'animal était couché sur le ventre : cependant il conservait le libre usage des sens et du mouvement. Le jour suivant , à huit heures du matin , on l'a trouvé mort. On en a fait l'ouverture. Le cadavre était encore chaud ; le sang contenu dans le cœur était brunâtre et en partie coagulé ; l'estomac et le rectum étaient peu enflammés ; les autres organes paraissaient sains.

Le sue de la racine d'*aristolochia anguicida* , administré aux serpens à la dose de quelques gouttes , occasionne des vertiges , et les fait périr dans des convulsions. (MURRAY, *Apparatus medicaminum*, t. 1, pag. 516, *Gottingæ*, ann. 1793.)

923. Il résulte de ces faits ,

- 1°. Que l'aristoloche clématite exerce une action stupéfiante sur le système nerveux ;
- 2°. Qu'elle produit une légère inflammation des tissus sur lesquels on l'applique.

*De la grande Ciguë (Conium maculatum, L., ou cicuta major de Lamk.)*

924. Cette plante appartient à la famille des ombellifères de Jussieu, et à la pentandrie digynie de Linnée.

*Caractères.* Fleurs blanches, formant des ombelles très-ouvertes et nombreuses : involucre ou collerette générale à trois ou cinq folioles réfléchies et membraneuses vers leur base : involucelle ou collerette partielle à trois folioles disposées du côté extérieur de l'ombelle, et ne débordant point les rayons. Chaque fleur offre cinq pétales en cœur, inégaux, disposés en rose et penchés en dedans ; un petit calice entier ; cinq étamines ; un ovaire inférieur portant deux styles minces, plus longs que les pétales et persistans : fruit ovale, globuleux ; chaque côte est bossue, relevée de côtes tuberculeuses, dont trois dorsales et deux latérales : tige cylindrique, haute de trois à cinq pieds, épaisse, fistuleuse, rameuse, feuillée, et chargée inférieurement de taches d'un pourpre brun ou noirâtres : feuilles grandes, un peu molles, trois fois ailées, dont les folioles sont lancéolées, dentées, pointues, un peu luisantes, et d'un vert noirâtre : racine fusiforme, large d'un pied, grosse comme le doigt, jaunâtre en dehors, blanchâtre à l'intérieur, d'une odeur forte et d'une saveur douceâtre. Cette plante, frottée entre les

doigts , répand une odeur fétide ; on la trouve sur le bord des haies et dans les terrains un peu humides.

*Action de la grande Ciguë sur l'économie animale.*

*Expérience 1<sup>re</sup>.* On a fait avaler à un petit chien robuste un gros et demi de poudre de eiguë. Quatre heures après , l'animal a eu une selle. Le lendemain il se portait à merveille.

*Expérience 2<sup>e</sup>.* On a introduit dans l'estomac d'un petit chien une demi-once de la même poudre , et on a lié l'œsophage. L'animal est mort au commencement du sixième jour , sans avoir éprouvé de symptôme remarquable. A l'ouverture du cadavre , on a trouvé les organes sans altération marquée : nul doute que cet animal n'ait succombé à l'opération.

Cette expérience a été répétée à midi sur un chien de moyenne taille , avec une once de la même poudre. Sept heures après , l'animal ne paraissait pas malade. Le lendemain , à midi , il marchait librement et ne poussait aucune plainte. Il ne paraissait pas plus mal le jour suivant , à une heure. Le lendemain , il pouvait marcher librement ; mais il commençait à se plaindre , et se tenait ordinairement couché sur le côté ; les pupilles n'étaient pas plus dilatées que dans l'état naturel ; les inspirations étaient profondes et rares ; il voyait et il entendait bien. Il est mort dans la nuit. On l'a ouvert le lendemain , à sept heures du matin. Le sang contenu dans le cœur était encore fluide ; les poumons étaient sains ; l'estomac renfermait presque toute la poudre ingérée ; on n'observait aucune trace d'inflammation dans le canal digestif ,

excepté dans l'intérieur du rectum, qui présentait quelques taches rougeâtres.

*Expérience III<sup>e</sup>.* On a fait prendre le 22 avril, à une heure, une once et demie de racine fraîche de *conium maculatum* à un petit chien : on a lié l'œsophage. Quarante-huit heures après, il n'avait rien éprouvé. Le lendemain 23, on a introduit dans l'estomac d'un carlin une once de cette même racine contuse et 8 onces de suc provenant de trois livres de racine parfaitement pilée avec 2 onces d'eau : l'œsophage a été lié. Vingt-quatre heures après, l'animal n'avait offert aucun symptôme remarquable. Le 25 avril, à midi, ces deux animaux étaient seulement un peu abattus.

*Expérience IV<sup>e</sup>.* Le même jour, on a trituré environ quatre livres de feuilles et de tiges de grande ciguë fraîche, et on a donné à un petit chien robuste les 14 onces de suc qu'elles ont fourni : l'œsophage a été lié. Un quart-d'heure après, l'animal a fait des efforts pour vomir ; il a éprouvé des vertiges et un léger tremblement des extrémités postérieures. Trois heures après on l'a trouvé mort. On l'a ouvert le lendemain. Presque tout le suc était encore dans l'estomac ; la membrane muqueuse de ce viscère était d'un rouge vif dans toute son étendue ; les autres parties du canal digestif paraissaient saines ; les poumons étaient gorgés de sang encore liquide ; ils offraient çà et là des plaques livides, denses, peu crépitantes ; le sang contenu dans les ventricules du cœur était en partie fluide, en partie coagulé.

*Expérience V<sup>e</sup>.* Le 31 mai, à sept heures du matin, on a introduit dans l'estomac d'un jeune chien de moyenne taille environ 8 onces de suc provenant de 2 livres de

feuilles de grande ciguë , et on a lié l'œsophage. Dix minutes après , l'animal a fait des efforts pour vomir. A dix heures , il a poussé quelques cris plaintifs ; les muscles des extrémités offraient de temps à autre de légères contractions ; sa démarche était assez libre. A midi et demi , on l'a trouvé mort. On l'a ouvert sur-le-champ. Le cadavre était encore chaud ; le sang contenu dans le ventricule droit du cœur était noir et entièrement coagulé ; celui de l'autre ventricule était fluide et d'une couleur foncée ; les poumons étaient comme dans l'expérience précédente ; l'estomac renfermait presque tout le suc ingéré ; ses tuniques ne paraissaient pas altérées ; l'intérieur du rectum , recouvert par une portion du suc , offrait plusieurs taches rougeâtres.

*Expérience vi<sup>e</sup>.* On a fait avaler à un petit chien 2 gros d'extrait aqueux de grande ciguë acheté chez un pharmacien. Le lendemain, l'animal se portait à merveille, et n'avait rien éprouvé.

*Expérience vii<sup>e</sup>.* La même expérience a été répétée , à sept heures du matin , sur un petit chien faible , avec une once du même extrait dissous dans 3 onces d'eau : l'œsophage a été lié. Dix minutes après , l'animal a fait des efforts pour vomir , qu'il a renouvelés cinq fois dans les douze minutes suivantes. A huit heures , il a eu une selle solide ; du reste il n'a rien éprouvé dans la journée. Le lendemain , à dix heures du matin , il était un peu affaibli ; cependant il conservait la faculté d'entendre et de marcher. Il est mort à cinq heures du soir , c'est-à-dire , *trente-quatre heures après l'ingestion de l'extrait.* On l'a ouvert le lendemain. Le cœur renfermait du sang noir et coagulé ; les poumons offraient plusieurs taches livides ;

l'intérieur de l'estomac et du rectum était légèrement enflammé.

*Expérience VIII<sup>e</sup>.* Afin que l'on puisse mieux juger la différence qui existe entre cet extrait et celui d'une autre pharmacie, nous allons rapporter le fait suivant. A huit heures du matin, on a introduit dans l'estomac d'un petit chien très-robuste 7 gros et demi d'extrait aqueux de ciguë préparé dans une autre pharmacie et dissous dans 3 onces d'eau : l'œsophage a été lié. Au bout de cinq minutes, l'animal eut une selle solide. A huit heures dix minutes, il fit des efforts pour vomir, qu'il renouvela douze minutes après. A huit heures vingt-cinq minutes, il éprouvait déjà des vertiges marqués; sa tête était très-lourde; il eut une nouvelle selle liquide. A huit heures et demie, il tomba tout-à-coup sur le côté, et il paraissait mort; les organes des sens et du mouvement n'exerçaient plus leurs fonctions; l'animal pouvait être déplacé comme une masse inerte, et il lui était impossible de se soutenir un instant debout; de temps à autre cependant il offrait des mouvemens convulsifs dans la mâchoire inférieure; la respiration s'exécutait d'une manière presque insensible. A huit heures trente-six minutes, les mouvemens des mâchoires étaient diminués, et ils avaient complètement cessé cinq minutes après, l'animal mourut dans le même instant, c'est-à-dire *quarante-une minutes après l'ingestion de l'extrait*. On l'ouvrit sur-le-champ. Le cœur se contractait avec force; le sang contenu dans le ventricule gauche était fluide et d'un rouge vif; les poumons offraient la couleur rose qui leur est naturelle; il n'y avait aucuné altération dans le canal digestif.

*Expérience IX<sup>e</sup>.* On a appliqué sur le tissu cellulaire

du dos d'un petit chien un gros 40 grains d'extrait de ciguë acheté chez le même pharmacien qui avait fourni celui dont on se servit dans l'expérience vi<sup>e</sup>. Sept jours après, l'animal n'avait offert aucun symptôme remarquable ; il avait constamment mangé avec appétit.

*Expérience x<sup>e</sup>.* A sept heures du matin, on a fait une incision à la partie interne de la cuisse d'un petit chien robuste ; on a introduit dans la plaie 3 gros du même extrait, et on a réuni les lambeaux par quelques points de suture. Le surlendemain, à midi, l'animal ne paraissait avoir éprouvé aucune incommodité. Il est mort cinq jours après l'opération, et il n'a offert aucun symptôme remarquable. Nulle altération dans le canal digestif ; poumons livides, offrant des taches multipliées, noirâtres et gorgées de sang ; plaie un peu enflammée ; peu ou point d'infiltration dans le membre.

*Expérience xi<sup>e</sup>.* A huit heures un quart, on a appliqué sur le tissu cellulaire de la partie interne de l'extrémité postérieure d'un petit chien robuste un gros 60 grains d'extrait aqueux de ciguë préparé en évaporant au bain-marie le suc de la plante fraîche, et mêlés avec 2 gros d'eau. L'animal n'a pas tardé à éprouver les symptômes rapportés dans l'expérience viii<sup>e</sup>. A neuf heures et demie, il était couché sur le côté ; la respiration s'exerçait lentement ; les muscles des extrémités étaient agités de légers mouvemens convulsifs ; ils offraient un tremblement général. L'animal est mort au bout de cinq minutes, c'est-à-dire une heure vingt minutes après l'application de l'extrait sur le tissu cellulaire. On l'a ouvert le lendemain. Le membre sur lequel on avait opéré était peu enflammé ; le canal digestif ne présentait aucune altération ; le sang con-

tenu dans les ventricules du cœur était en partie fluide, en partie coagulé; les poumons offraient plusieurs plaques livides; leur tissu était dense, gorgé de sang, peu crépitant.

*Expérience XII<sup>e</sup>.* On a injecté dans la veine jugulaire d'un petit chien robuste 28 grains d'extrait aqueux de ciguë dissous dans 4 gros d'eau, et semblable à celui des expériences VI<sup>e</sup>, IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup>. Sur-le-champ, l'animal a éprouvé des vertiges considérables; il est tombé sur le côté; ses extrémités ont été agitées de mouvemens convulsifs; les organes des sens sont devenus insensibles, et la tête s'est renversée sur le dos. Il est mort au bout de deux minutes. On l'a ouvert un instant après. Le sang contenu dans le cœur était fluide, et d'un rouge peu vif dans le ventricule gauche; les poumons un peu ridés et moins crépitans que dans l'état naturel.

Un autre animal, placé dans les mêmes circonstances, a fourni des résultats analogues (1).

*Expérience XIII<sup>e</sup>.* On a injecté dans la veine jugulaire d'un petit chien 12 grains du même extrait dissous dans 2 gros d'eau. Quatre minutes après, l'animal paraissait un peu assoupi; sa respiration était accélérée, et il ne cherchait pas à marcher. Ces symptômes se sont dissipés, et le lendemain l'animal était parfaitement rétabli.

*Expérience XIV<sup>e</sup>.* On a appliqué sur le tissu cellulaire du dos d'un petit chien 2 gros d'extrait *résineux* de grande

---

(1) Trente-deux grains du même extrait, injectés dans la veine jugulaire d'un chien *très-fort*, n'ont occasionné aucun symptôme. Deux jours après, on en a injecté autant dans la veine de l'autre côté: l'animal n'a rien éprouvé.

ciguë préparé avec la poudre sèche. Six jours après, l'animal n'avait rien éprouvé et paraissait se bien porter.

*Expérience xv<sup>e</sup>.* La même expérience, répétée sur un autre chien, avec cette différence que la plaie avait été pratiquée à la partie interne de la cuisse, offrit le même résultat. Trois jours après, l'animal était bien portant et s'échappa.

*Expérience xvi<sup>e</sup>.* Deux gros du même extrait furent appliqués sur le tissu cellulaire du dos d'un petit chien. Six jours après, l'animal, qui avait constamment refusé les alimens, expira dans l'abattement, sans avoir éprouvé de vertiges. A l'ouverture du cadavre on ne put découvrir aucune lésion.

*Expérience xvii<sup>e</sup>.* On a injecté dans la veine jugulaire d'un petit chien robuste 12 grains d'extrait résineux de ciguë suspendus dans 2 gros et demi d'eau. Sur-le-champ, l'animal a poussé des cris plaintifs; il a eu des vertiges considérables, est tombé sur le côté; la tête s'est fortement renversée sur le dos; les pattes, roides et écartées les unes des autres, ont été agitées d'une manière convulsive. Ces symptômes ont duré près de trois minutes: alors insensibilité des organes des sens, dilatation des pupilles, calme général, état comateux très-marqué; tremblement de toutes les parties du corps. Il est mort six minutes après l'injection. On l'a ouvert sur-le-champ. Le cœur était tremblotant, le sang renfermé dans le ventricule gauche d'un rouge vermeil et en partie coagulé, le ventricule droit presque vide, les pounions comme dans l'état naturel.

## OBSERVATIONS.

« Étant en garnison à Torrequemada en Espagne, je fus appelé, à sept heures du soir le 2 mars 1812, pour aller voir un grenadier qu'on disait mourant. Je trouvai le malade profondément assoupi, sans connaissance, respirant avec une difficulté extrême, et couché par terre sur un peu de paille dans une petite chambre étroite, basse, bien fermée et remplie de monde et de fumée. Son pouls était petit, dur, et ralenti jusqu'à trente battemens par minute; les extrémités étaient froides; la face bleuâtre, regorgeant de sang comme celle d'un homme étranglé. Le malade fut placé à l'air frais. On m'apprit qu'il avait mangé, avec plusieurs de ses camarades, une soupe dans laquelle on avait mis de la cignë, et depuis le sonper, tous étaient comme ivres et sentaient des maux de tête et de gorge; que ce grenadier, qui, pour l'ordinaire, avait bon appétit, en avait mangé une plus grande quantité que les autres, et qu'immédiatement après avoir soupé il s'était déshabillé, couché et endormi pendant que les autres restaient encore à table pour causer ensemble; qu'une heure et demie après, lorsqu'eux-mêmes avaient commencé à se trouver indisposés, ils avaient remarqué que celui-ci gémissait et respirait péniblement, ce qui les avait décidés à me faire appeler. J'hésitai un moment si je devais commencer par lui faire avaler, en grande quantité, du vinaigre chaud pour neutraliser, par cet antidote, les effets du narcotique, ou par lui ouvrir la veine jugulaire pour remédier promptement à la congestion manifeste du sang vers la tête, ou enfin par évacuer le poison par la voie la plus courte; cependant je me dé-

cidai pour l'administration d'un vomitif. Je lui fis avaler 12 grains de tartre émétique dissous dans l'eau chaude , et je lui fis respirer du vinaigre. On appliqua sur la tête des fomentations froides , et on fit des frictions sèches et chaudes sur les extrémités pour y rappeler la circulation et diminuer la congestion cérébrale. Une demi-heure après avoir pris l'émétique, le malade commença à faire de vains efforts pour vomir , et bientôt son état , qui avait donné quelque espérance , s'empira visiblement : néanmoins il parlait encore et se plaignait d'avoir très-froid ; mais bientôt il perdit de nouveau l'usage de la parole et la connaissance , et ne manifesta plus que par des palpitations continuelles de la poitrine et de la région épigastrique l'extrême angoisse dont il était tourmenté. Alors , sans attendre plus long-temps l'effet du vomitif , j'ordonnai de lui faire avaler du vinaigre chaud , et de le froter sans cesse en attendant que j'aie été chercher une lancette pour lui ouvrir la jugulaire ; mais j'arrivai trop tard , car le malade avait cessé de vivre peu de momens avant mon retour , trois heures après le souper fatal.

*Autopsie cadaverique.* L'estomac était à moitié rempli d'une bouillie crue ; il y avait autour du pylore quelques points rouges ; le foie était très-volumineux ; il n'y avait aucune altération dans les intestins ; la veine cave et le cœur étaient vides de sang ; la cavité pectorale était étroite ; le lobe gauche des poulmons était sain , mais le lobe droit était entièrement détruit par une suppuration précédente. (Cet homme, âgé de trente-cinq ans, était robuste ; il éprouvait de temps en temps une toux sèche, et sa respiration était pénible.) A l'ouverture du crâne, il s'écoula une assez grande quantité de sang pour remplir deux fois

un pot de chambre ordinaire ; les vaisseaux du cerveau étaient extrêmement gorgés de sang ». ( Observation de M. Haaf, chirurgien aide-major ; *Journal de Médecine de M. Leroux*, t. xxiii, p. 107, février. )

2°. « Un homme était atteint d'un vaste ulcère cancéreux qui avait déjà détruit le voile du palais et carié une partie de la voûte palatine. Un léger délire et quelques syncopes obligèrent bientôt à suspendre l'extrait de *conium maculatum*, qui fut donné ensuite avec avantage à une dose plus modérée. Cet extrait avait été préparé à Puerto-Real en Andalousie, d'après la méthode de Storck. On n'en avait cependant porté la dose que très-insensiblement jusqu'à 16 décigrammes ; ce qui prouve que dans les pays méridionaux, quelques végétaux jouissent de vertus plus énergiques que dans le Nord ». ( CHOQUET, *idem*, avril 1813, p. 359. )

3°. *Agasson* parle d'un homme qui avait pris de la grande eignë, et chez lequel toutes les parties supérieures du corps étaient en convulsion, tandis que les membres inférieurs étaient paralysés. On a quelquefois remarqué chez d'autres individus un délire furieux.

4°. « Un vigneron italien qui cultivait des vignes dans son pays, y trouva une plante de cette herbe qu'il prit pour de la pastenade ; il en mangea la racine à son souper avec sa femme ; ils s'allèrent coucher après ce repas. Au milieu de la nuit, ils se réveillèrent entièrement fous, et se mirent à courir çà et là sans lumière par toute la maison, dans des transports de fureur et de rage ; ils se heurtèrent si rudement contre le mur, qu'ils en furent tout meurtris, et que le visage surtout et les paupières en parurent tout enflés et ensanglantés. On leur ad-

ministra les secours convenables , et ils furent rétablis ».

(VICAT, ouvrage cité ; p. 274.)

925. Il résulte des faits qui précèdent ,

1°. Que les feuilles fraîches de ciguë fournissent , à une certaine époque , un sue qui jouit de propriétés vénéneuses énergiques , et que celui que l'on obtient avec les racines cueillies en même temps est peu actif ;

2°. Que l'extrait aqueux préparé *en évaporant au bain-marie la grande ciguë fraîche* conserve la majeure partie des propriétés de la plante , tandis qu'il est peu actif et quelquefois même inerte lorsqu'il a été obtenu en faisant bouillir dans de l'eau la poudre sèche , et en évaporant le décoctum à une température élevée (1) ;

3°. Que ces diverses préparations déterminent des effets plus rapides et plus marqués lorsqu'on les injecte dans la veine jugulaire que dans le cas où on les applique sur le tissu cellulaire , et , à plus forte raison , que lorsqu'on les introduit dans l'estomac ;

4°. Qu'elles sont absorbées , portées dans le torrent de la circulation , et qu'elles agissent sur le système nerveux , et principalement sur le cerveau ;

(1) Il y a dans le commerce une multitude d'extraits de ciguë qui peuvent être regardés , par rapport à leurs propriétés , comme les intermédiaires de ceux dont nous parlons ici : quelques-uns ont peu de vertus médicinales , d'autres en ont plus ; il y en a qui sont inertes. Nous étions un jour chez un pharmacien qui nous avait fourni plusieurs fois de l'extrait de ciguë que nous avons administré à des chiens , à la dose de 10 gros , sans produire aucun accident grave. Nous cherchions à lui prouver que le médicament était mal préparé , et

5°. Qu'indépendamment de cette action, elles exercent une irritation locale capable de déterminer une inflammation plus ou moins intense.

*De la Ciguë aquatique (Cicutaria aquatica de Lamk., ou eicuta virosa de Lin.).*

926. Cette plante appartient à la famille des ombellifères de Jussieu, et à la pentandrie digynie de Linnée.

*Caractères.* Fleurs blanches, presque régulières et disposées en ombelles lâches : collerette générale nulle ou à une seule foliole : collerette partielle (involucelle) composée de plusieurs folioles qui débordent les ombelles partielles ; chaque fleur offre un calice entier ; les pétales sont ovales, entiers, courbés au sommet, presque égaux ; le fruit est ovoïde, sillonné ; chaque graine est convexe en dehors et munie de cinq petites côtes : tige haute de 3-8 décimètres, cylindrique, fistuleuse et rameuse : feuilles grandes, deux ou trois fois ailées et composées de folioles lancéolées, un peu étroites, pointues

pour le convaincre entièrement, nous avalâmes, en présence de plusieurs personnes qui se trouvaient chez lui, un gros de cet extrait (72 grains) dissous dans 2 gros d'eau : nous ne ressentîmes aucun effet, tandis que 20 ou 30 grains d'extrait bien préparé auraient pu nous être funeste. Que l'on juge maintenant quel avantage pourra retirer d'un pareil extrait un individu qui en prend *un ou deux grains* par jour, et même trente ou quarante, dans l'espoir de se débarrasser d'un engorgement squirrheux ou de toute autre maladie !.....

et dentées en scie. Cette plante croît sur le bord des étangs et des fossés aquatiques.

*Action de la Ciguë aquatique sur l'économie animale.*

*Expérience 1<sup>re</sup>.* *Wepfer* rapporte qu'une demi-heure après avoir fait avaler à un jeune chien plus d'une once de racine de ciguë aquatique coupée en très-petits morceaux, l'animal saliva, vomit, eut beaucoup d'écume à la bouche, et fut en proie à des mouvemens convulsifs très-violens; tantôt il offrait un emprostotonos, tantôt un opisthotonos; il ne pouvait pas rester en place; il chancelait en marchant et tombait sur le côté. Cet état dura deux heures. L'animal recouvra les forces; on lui donna une nouvelle portion de racine; il saliva aussitôt après, eut une déjection alvine et ne vomit point; il perdit l'appétit, eut de temps en temps des mouvemens convulsifs, et lorsqu'il se levait, il tombait aussitôt sur le côté. Il vécut jusqu'au troisième jour. La mort fut précédée de beaucoup de tourmens et d'une grande agitation. L'estomac, resserré et plissé, ne contenait que les racines entières et telles qu'elles avaient été ingérées; la membrane interne, plus rouge que dans l'état naturel, offrait, vers le fond où se trouvaient les petits morceaux de racines, des taches d'un rouge livide; la membrane séreuse correspondante à ces taches en offrait d'analogues, mais plus larges; les intestins, tout-à-fait vides, étaient contractés et comme desséchés; le rectum était tapissé d'une muosité verdâtre; la vessie était petite, vide et plissée; les ventricules du cœur contenaient une grande quantité de sang noir concret.

Cette expérience ayant été répétée par le même auteur

sur des chiens, des loups, des aigles, soit avec les racines, soit avec le suc de ciguë, a fourni des résultats analogues. En général, on a remarqué que la démarche était vacillante peu de temps après l'ingestion de la substance vénéneuse, que les animaux étaient abattus ou agités et que leur tête tremblait; quelque temps après, ils éprouvaient de la soif, une éructation fréquente; ils salivaient, rendaient une écume verdâtre, symptômes qui ne tardaient pas à être suivis de vomissemens, de diarrhée, d'énurésie et de convulsions plus ou moins violentes. Parmi les animaux soumis à ces expériences, il y en a un très-petit nombre qui n'ont éprouvé aucun accident. Ceux qui succombaient offraient le canal digestif enflammé, corrodé et quelquefois gangrené; les cavités du cœur étaient remplies d'un sang tantôt fluide, tantôt concret; les poumons, souvent infiltrés et gorgés de sang, paraissaient enflammés; il en était de même du foie; les ventricules du cerveau semblaient contenir un peu de sérosité; les vaisseaux du cerveau étaient distendus par du sang noir (1).

## OBSERVATIONS.

1°. *Mæder*, âgé de six ans, accompagné d'un enfant de huit ans et de six petites filles, mangea de la racine de ciguë aquatique qu'il prit pour du panais. Peu de temps après, il éprouva des anxiétés précordiales, proféra quelques mots, se coucha par terre et urina avec beaucoup de force; bientôt après il fut en proie à des mou-

---

(1) WEPFER, *Cicutæ aquaticæ Historia et noxæ*, pages 155-176, année 1679.

venemens convulsifs horribles, perdit l'usage des sens et serra fortement la bouche; il grinçait les dents, tournait les yeux d'une manière surprenante et rendait du sang par les oreilles; il avait souvent le hoquet; il cherchait à vomir sans pouvoir ouvrir la bouche; il éprouvait de vives douleurs dans les articulations; sa tête était souvent portée en arrière, et tout le dos tellement arqué qu'un petit enfant aurait pu se glisser sans danger en-dessous dans l'espace formé par le dos et la litière. Les convulsions ayant cessé, il implora les secours de sa mère : quelque moyen que l'on mit en usage, il fut impossible de l'exciter; les forces diminuèrent, et il expira environ une demi-heure après l'invasion des symptômes. L'abdomen et la face se tuméfièrent après la mort; on apercevait un peu de lividité près des yeux; il s'écoula de la bouche une très-grande quantité d'écume verte qui reparaisait à mesure qu'on l'enlevait. Parmi les autres enfans qui avaient également mangé des racines de cette plante, les six petites filles éprouvèrent des accidens et guérirent; mais l'enfant de huit ans, qui en avait pris une assez grande quantité, périt.

2°. En consultant les autres observations données par *Wepfer* dans les *Miscellanea curiosa*, celles de *Schwencke*, *Niedlinus*, etc., on verra que l'on a observé les symptômes suivans : « Éblouissemens, obscurcissement de la vue, vertiges, céphalalgie quelquefois aiguë et déchirante, démarche vacillante, agitation, anxiétés précordiales, cardialgie, sécheresse de la gorge, soif ardente, éructation, vomissemens de matières ver-

---

(1) *WEPFER*, ouvrage cité, pag. 5-9.

dâtres avec fragmens de racines , respiration fréquente , entre-coupée ; serrement tétanique des mâchoires , lipothymies quelquefois suivies d'un état léthargique , avec refroidissement des extrémités ; d'autres fois un délire furieux ou des attaques d'épilepsie plus ou moins rapprochées , surtout chez les enfans et les jeunes filles , et souvent alors elles se sont terminées par la mort. Dans une ou deux circonstances seulement , on a observé un gonflement de la face avec saillie des yeux. Les accidens les plus graves du système nerveux se sont toujours manifestés d'autant plus rapidement que la quantité de la racine avalée avait été plus considérable , à moins cependant qu'une partie n'eût été promptement rejetée par les vomissemens. » ( GUERSENT , *Dictionnaire des Sciences médicales* , article *Ciguë* . )

927. Il résulte des faits qui précèdent

Que la ciguë vireuse ou aquatique exerce sur l'homme et sur les chiens une action analogue à celle de la grande ciguë , mais plus énergique.

#### *De la petite Ciguë (Æthusa cynapium).*

928. Cette plante appartient à la famille des ombellifères de Jussieu , et à la pentandrie digynie de Linnée.

*Caractères.* Fleurs blanches , formant des ombelles planes très-garnies et dépourvues de collerette générale : collerettes partielles disposées d'un seul côté de l'ombelle et déjetées en bas. Chaque fleur a un calice entier ; les pétales sont inégaux , courbés en cœur ; le fruit est ovoïde ou oblong , strié ou sillonné : tige haute de cinq décimètres , rameuse , glabre et cannelée ; ses feuilles

sont toutes deux ou trois fois ailées , et leurs folioles sont pointues et pinnatifides ou profondément découpées.

On a souvent confondu cette plante avec le persil. Voici les caractères qui peuvent servir à les distinguer : 1°. Les feuilles de la petite cigüe sont d'un vert noirâtre en dessus et luisantes ; 2°. elles n'ont point d'odeur lorsqu'on les flaire sans les broyer ; mais elles répandent une odeur nauséuse quand on les froisse dans les doigts : le persil , au contraire , offre une odeur agréable ; 3°. sa racine est plus petite que celle du persil , et périt chaque année en automne. Cette plante est commune dans les lieux cultivés.

*Action de la petite Ciguë sur l'économie animale.*

*Expérience.* Le 10 juin , à huit heures du matin , on a introduit dans l'estomac d'un chien robuste , de moyenne taille , environ 7 onces de suc obtenu avec les feuilles de cette plante , et on a lié l'œsophage. Vingt minutes après , l'animal a eu quelques nausées. A huit heures et demie , il ne paraissait pas très-mal. Tout-à-coup il écarte ses extrémités et se couche sur le ventre. Quelques minutes après , il cherche à se relever ; tous ses efforts sont vains ; les muscles des membres , principalement les postérieurs , refusent d'obéir ; on soulève l'animal et il retombe dans le même instant. Les organes des sens exerceent leurs fonctions ; les pupilles sont à peine dilatées ; les battemens du cœur sont lents et forts. Cet état dure un quart-d'heure ; alors les extrémités sont agitées de mouvemens convulsifs ; l'animal peut être placé indistinctement sur l'un ou l'autre côté ; les organes des sens s'affaiblissent ; l'œsophage et le gosier sont le siège de contractions spas-

modiques. Cet état de stupeur augmente, et l'animal expire à neuf heures. On l'ouvre sur-le-champ : le cœur se contracte et renferme du sang fluide et noirâtre, même dans le ventricule gauche; les poumons sont un peu moins crépitans que dans l'état naturel; l'estomac se trouve rempli par le suc ingéré; il n'y a aucune altération dans le canal digestif.

## OBSERVATIONS.

1°. Un garçon de six ans ayant mangé à quatre heures du soir de cette herbe, qu'il croyait être du persil, commença aussitôt après à pousser des cris d'angoisses et à se plaindre de crampes d'estomac. Pendant qu'on l'apportait de la campagne chez son père, tout son corps s'enfla excessivement et prit une teinte livide; sa respiration devint de moment à autre plus difficile et plus courte. Il mourut vers minuit. Un autre enfant de quatre ans qui s'était empoisonné de la même manière, fut assez heureux pour revomir cette herbe; cela n'empêcha cependant pas qu'il ne fût hors de lui-même, qu'il ne tint des propos extravagans, et que, dans son délire, il ne crût voir une quantité de chiens et de chats; et quoique le médecin n'arrivât que le lendemain, il fut encore assez temps pour le sauver. (VICAT, ouvrage cité, page 255).

2°. *Rivière* rapporte qu'un individu périt après avoir pris une certaine quantité de cette plante. A l'ouverture du cadavre on trouva la langue noire, une sérosité brunâtre dans l'estomac; le foie était dur et d'une couleur jaune, la rate livide; le corps n'était point emphysémateux.

3°. En examinant attentivement les symptômes obser-

vés par plusieurs praticiens dans les empoisonnemens de ce genre , on peut les réduire aux suivans : chaleur dans la gorge , soif , vomissemens ; quelquefois diarrhée , respiration courte , suspicieuse ; pouls petit , fréquent ; céphalalgie , vertiges , engourdissemens dans les membres , délire.

*De la Rue ( Ruta graveolens ).*

*Expérience 1<sup>re</sup>.* Le 4 juin , à huit heures du matin , on a introduit dans l'estomac d'un jeune chien de moyenne taille 6 onces de sue obtenu en triturant deux livres de feuilles de rue fraîche avec une once d'eau ; on a lié l'oesophage. L'animal a eu une selle dans la journée. Le lendemain il n'éprouvait aucun symptôme remarquable. Il est mort dans la nuit. La membrane muqueuse de l'estomac était légèrement enflammée ; les autres portions du canal digestif étaient saines ; les poumons n'offraient aucune altération.

*Expérience 2<sup>e</sup>.* On a introduit dans l'estomac d'un petit chien environ huit onces d'eau distillée de rue préparée avec la plante sèche ; on a lié l'oesophage. L'animal n'a éprouvé d'autre symptôme que l'abattement , et il est mort cinq jours après l'opération. On n'a pas fait l'ouverture du cadavre.

*Expérience 3<sup>e</sup>.* Environ 8 onces d'eau distillée de rue préparée avec une grande quantité de plante fraîche , ont été introduites dans l'estomac d'un petit chien : l'animal n'a éprouvé aucun accident. Six jours après , il est mort abattu , probablement des suites de la ligature de l'oesophage.

*Expérience 4<sup>e</sup>.* On a injecté dans la veine jugulaire

d'un petit chien maigre 12 gros d'eau distillée de rue préparée avec la plante fraîche. Le lendemain matin, l'animal n'avait présenté aucun symptôme remarquable. Alors on a découvert la veine jugulaire de l'autre côté, et on y a injecté 3 gros du même liquide mêlés avec 18 grains d'huile essentielle provenant de la distillation au bain-marie d'environ 8 livres de plante fraîche. Deux minutes après l'injection, l'animal a vomi des matières jaunâtres et a éprouvé des vertiges; il chancelait comme les individus ivres de vin. Au bout de vingt minutes, ses extrémités postérieures paraissaient un peu faibles. Six heures après, tous les symptômes étaient diminués, et le lendemain soir, l'animal était parfaitement rétabli.

*Expérience v<sup>e</sup>.* On a injecté dans l'estomac d'un petit chien assez robuste 3 gros et demi d'extrait aqueux de rue préparé avec la plante sèche; on a lié l'œsophage. L'animal est mort à la fin du quatrième jour, et il n'avait offert d'autre symptôme que l'abatement inséparable de l'opération. La membrane muqueuse de l'estomac présentait deux ulcères de la grandeur de petites lentilles; il y avait çà et là près du pylore des portions noirâtres formées par du sang noir extravasé.

*Bulliard* dit : « A une dose un peu trop forte, la rue cause une grande agitation, de la fièvre accompagnée de bâillemens, d'une sécheresse considérable à la bouche, et d'un grand mal de gorge. Si on la manie long-temps la peau s'enflamme et les mains enflent. » ( Ouvrage cité, pag. 150 ).

929. Il résulte de ces faits,

1<sup>o</sup>. Que la rue exerce une irritation locale capable de

déterminer une inflammation plus ou moins vive qui en général nous a paru peu intense ;

2<sup>o</sup>. Que son huile essentielle, introduite dans les veines, agit comme les narcotiques, et qu'il est probable qu'elle exerce le même mode d'action lorsqu'on l'introduit dans l'estomac ; mais qu'elle est peu énergique.

*Du Laurier-rose ( Nerium oleander ).*

930. Cet arbrisseau appartient à la pentandrie monogynie de Linnée, et à la famille des apocynées de Jussieu.

Calice persistant, très-petit, à cinq divisions linéaires et aiguës : corolle monopétale, en entonnoir ; son tube se dilate insensiblement ; son limbe est grand, ouvert et découpé profondément en cinq divisions obtuses et obliques, garnies à leur base intérieure d'appendices pétales, colorés, dentés, découpés en deux ou plusieurs lobes, saillans hors du tube et formant une couronne frangée : cinq étamines insérées au tube, dont les antères sont droites, rapprochées, terminées par un filet coloré ou des houppes soyeuses roulées en spirale les unes sur les autres : un style simple, à peine visible ; son stigmate tronqué, porté sur un rebord annulaire : ovaire supérieur et oblong ; le fruit est composé de deux follicules coniques terminés en pointe, dans lesquels se trouvent des semences aigrettées, qui se recouvrent les unes et les autres comme les écailles de poissons : fleurs terminales et en bouquets lâches, roses ou blanches. Arbrisseau de huit à dix pieds, dont la tige est droite, l'écorce pourpre, verte ou grisâtre ; les rameaux longs, grêles et redressés : feuilles à courts pétioles, opposées, souvent ter-

nées, lancéolées, un peu étroites (elles ont près de quatre pouces de longueur sur neuf lignes de largeur au milieu), entières, pointues, glabres, roides, d'un vert foncé, et chargées d'une forte nervure en-dessous. La racine est ligneuse et jaunâtre; elle pousse plusieurs tiges droites et lisses. Toute la plante a une saveur amère très-âcre.

*Action du Laurier-rose sur l'économie animale.*

*Expérience 1<sup>re</sup>.* A une heure et demie, on a pratiqué une incision sur le dos d'un gros chien; on a appliqué sur le tissu cellulaire un gros 50 grains d'extrait aqueux de laurier-rose humecté avec quelques gouttes d'eau. Au bout de dix minutes, l'animal a vomi trois fois des matières fluides, jaunâtres. Trois minutes après, il a eu deux selles et a vomi de nouveau. Ces vomissemens se sont renouvelés plusieurs fois pendant les six minutes qui ont suivi: alors plaintes légères, vertiges, accélération dans les battemens du cœur, faiblesse des extrémités postérieures, tête penchée en avant comme si elle était difficile à soutenir; légères contractions convulsives de la patte antérieure droite. Une minute après, l'animal s'est laissé tomber sans effort sur le côté; sa tête s'est renversée en arrière, et il est devenu insensible à la lumière et au bruit; ses pupilles étaient très-dilatées; l'extrémité antérieure droite offrait de temps en temps quelques légers mouvemens convulsifs. Il est mort dans cet état huit minutes après. On l'a ouvert sur-le-champ: le cœur ne battait plus; il y avait dans le ventricule gauche une petite quantité de sang d'une couleur rouge foncée, en partie coagulé; celui qui était renfermé dans l'autre ventricule était en partie fluide, en partie coagulé; les poumons,

d'une couleur rose , étaient un peu moins crépitans que dans l'état ordinaire ; les ventricules du cerveau ne contenaient point de sérosité ; les vaisseaux extérieurs de cet organe offraient une couleur livide, et étaient distendus par une assez grande quantité de sang veineux. Il n'y avait aucune altération dans le canal digestif ni dans le membre opéré.

*Expérience 11<sup>e</sup>.* A une heure un quart, on a recommencé l'expérience avec 48 grains du même extrait. Au bout de huit minutes, l'animal a vomé des matières alimentaires mêlées de bile. Deux minutes après, il a vomé de nouveau ; il a eu deux selles liquides et il a éprouvé de légers vertiges. Vingt-six minutes après l'opération, il a fait de violens et infructueux efforts pour vomir ; sa marche était chancelante, ses extrémités postérieures faibles, et il est tombé sur le côté en renversant fortement la tête sur le tronc et en arrière ; les muscles de la mâchoire inférieure, agités par des mouvemens convulsifs, rapprochaient et éloignaient alternativement cet os du maxillaire supérieur ; les extrémités antérieures droites offraient un tremblement continuel, et les pattes postérieures de légères secousses convulsives ; les organes des sens étaient insensibles aux impressions extérieures. Cet état a duré huit minutes, et l'animal est mort. On l'a ouvert sur-le-champ : le sang contenu dans les cavités du cœur était fluide, et d'un rouge un peu foncé dans le ventricule gauche. Les poumons et l'estomac n'offraient aucune altération.

*Expérience 111<sup>e</sup>.* A midi, on a introduit dans l'estomac d'un petit chien robuste et à jeun 2 gros d'extrait aqueux de laurier-rose dissous dans 2 gros et demi d'eau distillée, et on a lié l'œsophage. Douze minutes après, l'ani-

mal a eu des nausées, a fait des efforts pour vomir, et a éprouvé de légers vertiges; les battemens du cœur n'étaient pas plus fréquens qu'avant l'opération. A midi seize minutes, la stupéfaction avait tellement augmenté, qu'il paraissait mort: on l'a relevé et il est tombé de suite sur le côté comme une masse inerte; il était insensible à toutes les impressions extérieures. Trois minutes après, il a renversé un peu la tête sur le dos; les pattes antérieures, principalement la droite, ont été agitées de légers mouvemens convulsifs, et il a expiré vingt-deux minutes après l'ingestion de la substance vénéneuse. On l'a ouvert sur-le-champ: le cœur ne se contractait plus; le sang qu'il contenait était fluide et d'un rouge peu foncé dans le ventricule gauche; les poumons, un peu moins crépitans que dans l'état ordinaire, étaient roses et très-peu gorgés de sang; l'estomac renfermait une certaine quantité du poison employé; le canal digestif n'offrait aucune altération sensible.

*Expérience IV<sup>e</sup>.* On a injecté dans la veine jugulaire d'un petit chien vingt-quatre grains d'extrait aqueux de laurier-rose dissous dans 4 gros d'eau. Sur-le-champ l'animal a éprouvé des vertiges très-marqués, et il lui était impossible de marcher. Au bout d'une minute, il a vomi des matières liquides, d'une couleur jaunâtre, et il offrait un tremblement continuel dans le train postérieur; il était couché sur le côté, les pattes écartées et allongées, et la tête un peu renversée en arrière; il poussait quelques cris plaintifs; ses pupilles étaient excessivement dilatées, ses yeux saillans, et il ne pouvait entendre ni voir; de temps en temps il faisait des mouvemens avec la tête comme s'il eût cherché à se relever; mais il retombait

aussitôt. Ces symptômes ont duré sept minutes, et il a expiré un instant après, dans un état de grande insensibilité et d'immobilité. On l'a ouvert sur-le-champ : le cœur ne se contractait plus, et ne contenait que du sang fluide ; celui qui occupe le ventricule gauche était d'un rouge noirâtre. Les poumons ne paraissaient point altérés.

*Expérience v<sup>e</sup>.* On a injecté dans la veine jugulaire d'un petit chien robuste 36 grains du même extrait dissous dans 4 gros d'eau. Sur-le-champ les muscles des extrémités ont été violemment contractés, les pattes écartées, et la tête s'est renversée en arrière. Trois minutes après, la roideur a cessé, la tête penchait un peu sur le thorax, et l'animal paraissait complètement stupéfié. Il a vécu cinq minutes dans cet état, et la mort a été précédée d'un tremblement général de tous les muscles. On l'a ouvert sur-le-champ : le cœur était immobile, le sang, d'une couleur rouge dans le ventricule gauche, était fluide dans l'une et l'autre cavité de cet organe : on remarquait cependant dans le ventricule droit quelques légers caillots noirâtres et comme filamenteux. Les poumons, crépitans, roses, offraient plusieurs points noirâtres.

*Expérience vi<sup>e</sup>.* On a injecté dans la veine jugulaire d'un chien très-fort un gros de la même substance vénéneuse dissoute dans 5 gros d'eau. Sur-le-champ l'animal a poussé des cris aigus, s'est agité considérablement, a éprouvé des vertiges, et est tombé sur le côté : alors il a roidi et agité fortement ses pattes ; la tête s'est renversée en arrière et il a cessé de se plaindre. Cet état a duré deux minutes, après lesquelles il est devenu immobile et comme insensible : il a fait deux inspirations pro-

fondes, et il est mort quatre minutes après l'injection. On l'a ouvert sur-le-champ : le cœur ne se contractait plus ; le sang, assez abondant et fluide dans les deux ventricules, était d'un rouge foncé dans la partie aortique ; les poumons étaient roses, et leur tissu un peu plus dur que dans l'état naturel ; les vaisseaux pulmonaires vides.

*Expérience VII<sup>e</sup>.* A huit heures du matin on a introduit dans l'estomac d'un chien robuste 10 onces d'eau distillée de laurier-rose préparée avec 16 onces de la poudre de ce végétal : on a lié l'œsophage. Le lendemain, à cinq heures du soir, l'animal n'avait offert aucun phénomène remarquable. Le jour suivant, à six heures du soir, il éprouvait des vertiges. Le lendemain matin, à dix heures, il était couché sur le côté, dans un état de grande insensibilité, et il offrait quelques légers mouvemens convulsifs : il est mort trois heures après. Les ventricules du cerveau contenaient une petite quantité de sérosité roussâtre ; les vaisseaux veineux qui se distribuent à la surface externe de cet organe étaient distendus par du sang noir ; les poumons, crépitans, étaient un peu plus rouges que dans l'état naturel.

*Expérience VIII<sup>e</sup>.* On a injecté dans la veine jugulaire d'un petit chien robuste 6 gros de la même eau distillée de laurier-rose. Le lendemain, l'animal se portait à merveille ; il n'avait éprouvé aucun symptôme remarquable ; on lui a donné des alimens. Le jour suivant, on a introduit dans son estomac dix onces du même liquide et on a lié l'œsophage ; il est mort au bout de cinquante heures, après avoir eu des vertiges et quelques mouvemens convulsifs.

La même expérience, répétée sur un autre animal, a fourni des résultats analogues.

*Expérience ix<sup>e</sup>.* A midi, on a pratiqué une incision à la partie interne de la cuisse d'un petit chien ; on a saupoudré la plaie avec 4 gros de poudre de laurier-rose que l'on a légèrement humectée, et on a réuni les lambeaux par quelques points de suture. Vingt minutes après, l'animal a vomi des matières bilieuses très-jaunes : ces vomissemens se sont renouvelés au bout de quatre minutes. A une heure et demie il a été en proie aux symptômes rapportés dans l'expérience iii<sup>e</sup>, page 303, et il est mort dix minutes après. L'autopsie cadavérique n'a fait voir, le lendemain, aucune lésion sensible.

*Expérience x<sup>e</sup>.* A onze heures, on a introduit dans l'estomac d'un petit chien très-robuste 4 gros de la même poudre et on a lié l'œsophage. A midi et demi, l'animal faisait des efforts pour vomir, sa démarche était libre et il conservait l'usage de ses sens. A une heure trois quarts, il a éprouvé des vertiges et les autres symptômes qui ont suivi l'administration de l'extrait (*Voyez* expér. précédentes), et il est mort viugt minutes après. On l'a ouvert à trois heures : le sang contenu dans les ventricules du cœur était fluide, les poumons roses et crépitans ; l'estomac contenait presque toute la poudre ingérée, reconnaissable à ses propriétés physiques. Il n'y avait aucune altération dans le canal digestif.

#### OBSERVATIONS.

1<sup>o</sup>. *Libautius* dit qu'un individu mourut pour s'être renfermé dans une chambre à coucher où il y avait des fleurs de cette plante. Une autre personne, qui mangea

un rôti pour lequel on s'était servi d'une broche faite avec le bois de cet arbuste, éprouva beaucoup d'agitation, devint folle, eut une syncope et mourut. (LIBAUTIUS, *Comment. de Venenis*; SCHENKIUS, *de Venenis*.)

2°. M. Gronier a administré 3 gros de poudre de laurier-rose à une ânesse très-faible; l'animal a paru très-excité. Un cheval vigoureux qui avait pris le même poison est tombé dans l'abattement; il a été assoupi et a expiré quatre-vingts minutes après. (Mémoire lu à la Société de Médecine de Lyon en 1810.) Les moutons périssent en très-peu de temps lorsqu'ils avalent de l'eau dans laquelle on a fait macérer les feuilles du laurier-rose.

931. Il résulte des faits qui précèdent,

1°. Que l'extrait aqueux de cette plante, appliqué sur le tissu cellulaire ou introduit dans l'estomac, est un poison très-actif, et qu'il agit encore avec beaucoup plus de rapidité et d'énergie lorsqu'il est injecté dans les veines;

2°. Que la poudre jouit aussi de propriétés vénéneuses, mais à un degré inférieur;

3°. Que l'eau distillée est encore moins active que la poudre; que ces diverses préparations sont absorbées et agissent sur le système nerveux, et spécialement sur le cerveau, à la manière des stupéfiants;

4°. Qu'elles déterminent presque constamment le vomissement;

5°. Qu'indépendamment de ces phénomènes, elles exercent une légère irritation locale.

*De l'Upas-tieuté.*

932. L'upas-tieuté rapporté de Java par M. *Leschenault*, n'est autre chose que le suc extractif d'un végétal sarmenteux de la famille ou du genre des strychnos (petit groupe rangé par M. de Jussieu à côté des apocynées). Le mot *upas* signifie poison végétal, et les naturels du Java en emploient deux espèces pour rendre mortelles les blessures de leurs flèches : la première est l'*upas-tieuté*, qui est produite par une liane ; la seconde se nomme *upas antiar*, et est produite par un grand arbre. Ces deux espèces ont été confondues à tort par des écrivains sous les noms de *boa* ou de *bohon upas*.

*Action de l'Upas-tieuté sur l'économie animale.*

*Expérience 1<sup>re</sup>.* (1) Lorsqu'on couvre d'upas-tieuté des morceaux de bois du volume et de la forme d'un tuyau de plume ordinaire, qu'on laisse dessécher l'extrait à leur surface, et qu'on les enfonce dans les muscles de la cuisse d'un chien, on remarque qu'au bout de deux ou trois minutes l'animal éprouve un malaise général et cherche les coins de l'appartement ; presque aussitôt après tous les muscles du corps se contractent, la colonne vertébrale

---

(1) Mon ami le docteur *Magendie*, qui a déjà enrichi la physiologie de plusieurs travaux importants, à lu, en 1809, un très-beau mémoire à l'Institut, dans lequel il a parlé, le premier, des effets de cette substance sur l'économie animale. Les expériences qui en font l'objet ont été faites par lui et par M. *Delille*, botaniste distingué et membre de l'Institut d'Égypte : je les ai répétées depuis, et les ai trouvées fort exactes.

se redresse et les pattes antérieures quittent un moment le sol. Cette contraction n'est qu'instantanée; l'animal est calme pendant quelques secondes; alors une nouvelle contraction générale a lieu; elle est plus marquée que la première et se prolonge davantage; le redressement de la colonne vertébrale est plus sensible, la respiration accélérée. Ces accidens cessent subitement, la respiration se ralentit et l'animal paraît comme étonné. A ce calme, qui ne dure guère qu'une minute, succède de nouveau une forte contraction générale; les pattes antérieures, roides et rapprochées, se dirigent en arrière, la respiration est très-accelérée, la colonne vertébrale redressée, et la tête fortement portée en haut et renversée sur le cou. Le thorax n'étant plus soutenu, l'animal, menacé d'une chute, marche rapidement sur ses extrémités postérieures, pendant qu'une contraction plus intense se manifeste; les muscles de l'épine soulèvent la poitrine et la tête, les pattes postérieures deviennent roides et immobiles; l'animal tombe d'abord sur la mâchoire inférieure et bientôt sur le côté. Alors il présente un tétanos complet avec immobilité du thorax et cessation de la respiration; la langue et les gencives, d'une couleur violette, ne tardent pas à annoncer l'asphyxie. Cet état continue environ une minute, puis le tétanos disparaît subitement et l'asphyxie peu à peu, à mesure que la respiration se rétablit. Pendant ces accès, l'animal conserve l'usage de ses sens et du cerveau; ce n'est que lorsque l'asphyxie est portée au plus haut point que l'action de ces organes commence à s'affaiblir. Au bout d'une minute, nouvelle contraction générale, tellement intense que le plancher éprouve un tremblement marqué. Cette secousse peut être comparée

à celle qui a lieu lorsqu'on dirige un courant galvanique sur la moelle épinière d'un animal récemment tué ; elle est accompagnée d'asphyxie , et un peu avant de disparaître on remarque des mouvemens convulsifs dans la face. Le contact d'une partie quelconque du corps détermine facilement cette roideur tétanique générale ; l'animal meurt cinq , six , sept ou huit minutes après le premier accès. L'état des organes intérieurs prouve qu'il a succombé à une asphyxie , l'examen de la blessure fait voir que la substance vénéneuse s'est introduite dans les muscles , et toutes les parties avec lesquelles elle a été en contact sont colorées en jaune brunâtre. Les chevaux et les lapins donnent les mêmes résultats , si ce n'est que les attaques tétaniques sont plus nombreuses chez ceux qui sont vigoureux et adultes.

*Expérience II<sup>e</sup>.* On a amputé la cuisse droite d'un chien en laissant les traces de la veine et de l'artère crurales près du bassin ; on a détaché ces vaisseaux de toutes les parties environnantes qui ont été coupées ; les vaisseaux incisés ont été liés , le fémur a été scié , en sorte que la circulation ne se faisait dans la cuisse que par une veine et une artère ; on a placé des linges et de la sciure de bois entre les surfaces coupées , afin de les empêcher de communiquer. On a enfoncé dans le membre isolé , près du jarret , une pointe de bois garnie de trois grains d'upas ; l'animal a eu un accès de tétanos au bout de dix minutes ; cet accès s'est renouvelé , et il est mort quinze minutes après l'invasion des accidens.

*Expérience III<sup>e</sup>.* Une petite quantité d'upas fut dissoute dans l'eau et injectée dans le péritoine d'un chien. Vingt secondes après l'injection , l'animal offrit tous les

symptômes que nous venons d'exposer , et il expira à la fin de la troisième attaque.

*Expérience iv<sup>e</sup>.* 40 gouttes d'upas dissous dans l'eau , injectées dans la plèvre d'un cheval bai hors d'âge , occasionnèrent presque sur-le-champ le tétanos et l'asphyxie , et l'animal mourut dès la deuxième attaque.

*Expérience v<sup>e</sup>.* Une anse d'intestin grêle fut tirée hors de l'abdomen ; on plaça deux ligatures à huit centimètres de distance l'une de l'autre , et on fit une petite ouverture à l'intestin , près de l'une des deux ligatures ; alors on injecta dans sa cavité 8 gouttes d'upas étendues de 2 grammes d'eau ; on fit une troisième ligature pour empêcher que la dissolution ne s'échappât , et on réduisit l'intestin ; les bords de la plaie faite aux parois abdominales furent réunis par un point de suture. Les attaques ne commencèrent qu'au bout de six minutes , et l'animal ne succomba qu'à la quinzième.

Injecté dans le gros intestin , la vessie , le vagin , l'upas produisit toujours la mort avec les signes d'une absorption lente et faible.

*Expérience vi<sup>e</sup>.* On a fait la même opération sur un autre chien , de manière à ne conserver qu'une seule veine , et qu'un seul rameau artériel se rendant des branches mésentériques à l'anse d'intestin isolée ; tous les autres vaisseaux distribuant le sang et recevant le chyme , les filets nerveux et la portion du mésentère correspondante à la même anse d'intestin , ont été liés , d'une part vers la courbure de l'anse , et de l'autre près du centre du mésentère , et tout ce qui était compris entre les ligatures a été coupé. On a injecté cinq gouttes d'upas deux gros d'eau par une petite ouverture faite à l'anse de

l'intestin ; on a pratiqué une ligature au-dessus de l'ouverture pour empêcher l'éjection du liquide. Il n'y a point eu de contact du poison avec le péritoine ; l'intestin a été remplacé, et la suture pratiquée aux parois de l'abdomen. Onze minutes après, l'accès de tétanos s'est déclaré, et l'animal est mort.

*Expérience vii<sup>e</sup>.* Après avoir incisé les parois abdominales, on tira au dehors l'extrémité droite de l'estomac ; on plaça une ligature à un centimètre à gauche du pylore, et on fit, près de la ligature, une légère incision à l'estomac : alors on injecta dans ce viscère environ 2 grains d'upas dissous dans l'eau. Une seconde ligature s'opposa à l'issue du liquide injecté, et la plaie extérieure fut réunie par un point de suture. L'accès tétanique ne se manifesta qu'au bout d'une heure (1).

*Expérience viii<sup>e</sup>.* On injecta dans la veine jugulaire d'un cheval vigoureux 8 gouttes de la dissolution d'upas ; sur-le-champ l'animal fut en proie à un accès de tétanos qui le fit périr en moins de trois minutes. 12 gouttes du même poison furent injectées dans l'artère crurale d'un chien ; les effets sur la moelle de l'épine ne furent sensibles que sept minutes après l'injection.

*Expérience ix<sup>e</sup>.* On injecta dans l'artère carotide un peu d'upas ; dans le même instant les fonctions intellectuelles furent perverties ; la tête se plaça entre les pattes antérieures ; l'animal se roulait en boule. Ces effets ne tardèrent pas à se calmer, et l'animal fut alors en proie

---

(1) En faisant l'autopsie cadavérique des animaux qui font le sujet de toutes ces expériences, on n'a jamais pu découvrir la moindre irritation locale.

à tous les symptômes qui résultent de l'action de l'upas sur la moelle épinière.

*Expérience x<sup>e</sup>.* On introduisit de l'upas dans la cuisse d'un chien adulte et vigoureux, et on coupa la moelle de l'épine entre l'occipital et la première vertèbre cervicale, dans le moment où l'animal éprouvait une forte contraction tétanique. Non-seulement l'accès ne cessa point, mais il se manifesta quatre nouvelles attaques dans les quinze minutes qui suivirent (1).

*Expérience xi<sup>e</sup>.* On a coupé la moelle épinière derrière l'occipital, on a injecté 8 gouttes d'upas mêlées à 4 grammes d'eau dans la plèvre du côté gauche. Les accidens se sont manifestés avec la même intensité et avec la même promptitude que si la section n'eût pas été faite : ils ont continué aussi long-temps que la circulation s'est effectuée.

*Expérience xii<sup>e</sup>.* 8 gouttes d'upas étendues d'eau ont été injectées dans la plèvre d'un chien fort ; dans le même instant une tige de baleine a été enfoncée dans toute la longueur du canal vertébral : toute la moelle épinière a suivi la baleine lorsqu'on l'a retirée du canal des vertèbres. Dix minutes après la destruction de la moelle, la circulation était encore très-sensible, et il ne s'était manifesté aucune contraction.

(1) Il est bien constaté que la circulation s'observe encore pendant quinze, vingt, vingt-cinq minutes chez les animaux auxquels on pratique la section de la moelle, pourvu qu'ils soient jeunes et vigoureux : elle cesse, au contraire, presque à l'instant s'ils sont affaiblis par l'âge, le défaut de nourriture ou toute autre cause.

*Expérience XIII<sup>e</sup>.* La même quantité d'upas fut injectée dans le péritoine d'un chien ; aussitôt que le tétanos se déclara , on enfonça la tige de baleine dans le canal vertébral, en commençant par la première vertèbre du col ; le tétanos cessa dans les pattes antérieures lorsque la baleine parvint à la région dorsale ; il continuait, au contraire, dans les extrémités postérieures, qui cessèrent de se contracter quand la tige arriva à l'extrémité caudale du canal vertébral.

*Expérience XIV<sup>e</sup>.* On a injecté 8 gouttes d'upas étendu d'eau dans la portion cervicale du canal vertébral : immédiatement après, il s'est manifesté dans les pattes antérieures une roideur qui a persisté plus de six minutes avec des redoublemens très-forts ; les pattes postérieures sont restées flexibles et comme dans l'état naturel ; vers la fin de la sixième minute elles ont participé à la roideur générale ; à la dixième minute, les extrémités antérieures n'étaient plus roides ; les postérieures l'étaient encore, mais elles se relâchèrent bientôt.

*Expérience XV<sup>e</sup>.* On a énervé un chien barbet très-vigoureux ; ensuite on a coupé transversalement le canal vertébral et la moelle épinière vers la région lombaire ; 6 gouttes d'upas ont été injectées dans la partie du canal qui répond aux lombes et au bassin. Sur-le-champ les membres postérieurs ont manifesté de la roideur et ont présenté pendant dix minutes les effets de l'upas : ce n'est qu'à la onzième minute que l'on a aperçu quelques faibles contractions dans les membres antérieurs.

*Expérience XVI<sup>e</sup>.* On a porté l'upas sur la portion lombaire de la moelle : les membres postérieurs seuls ont éprouvé le tétanos. Quelques minutes après, le poison a

été porté sur la région cervicale du canal , et dans le même instant les membres pectoraux sont entrés en contraction.

*Expérience xvii<sup>e</sup>.* On a détaché la partie supérieure du nerf sciatique dans l'étendue d'un pouce environ ; on l'a soulevée avec une plaque de plomb passée en-dessous ; on a versé quelques gouttes d'upas sur le nerf , puis on l'a ouvert longitudinalement et on a insinué les gouttes dans son tissu. Il ne s'est manifesté d'autre accident que celui de la douleur dans le nerf blessé , et la guérison s'est opérée ensuite.

#### *De la Noix vomique.*

933. La noix vomique est la graine du *strychnos nux vomica*, que Linnéc range dans la pentandrie monogynie, et qui se trouve à la suite de la famille des apocynées de Jussieu. L'arbre qui produit ces graines croît à Ceylan, à la côte de Coromandel et au Malabar ; il acquiert une très-grande hauteur, et sa circonférence est quelquefois d'environ douze pieds (1). Il affecte les terrains sablonneux.

La noix vomique est ronde, large d'environ un pouce,

(1) Fleurs en corymbe, peu nombreuses, petites, répandant une odeur désagréable : calice à cinq divisions caduques : corolle en tube, limbe ouvert, cinq divisions, d'une couleur verdâtre : quatre ou cinq étamines, dont les filets sont d'un vert pâle et les anthères d'une forme oblongue : style unique, qui s'élève au-dessus des étamines et porte un stigmate peu épais : baie unique ou multiple, ronde, sans duvet, d'abord d'une couleur verte, puis d'un jaune doré, et de la grosseur

aplatie, épaisse de deux ou trois lignes. Il y a vers le centre de ses deux faces une espèce d'ombilic. Des soies d'une couleur cendrée, ou fauve, ou cornée, ou noirâtre, très-courtes, très-serrées, et fixées obliquement sur une pellicule très-mince et amère qui enveloppe le périsperme, recouvrent toute la surface de cette semence. La disposition de ces soies est telle qu'elles sont toutes dirigées du centre à la circonférence, où celles d'une des deux faces semblent s'entre-croiser avec celles de l'autre. Sur la circonférence de la graine, on remarque un point un peu plus saillant : c'est celui où doit sortir la plantule. Le périsperme est d'un jaune brun ou d'un blanc tirant sur le vert, et dur; il présente dans son intérieur, quand on l'ouvre, une grande cavité qui doit servir à loger l'embryon pendant son premier développement. Les parois de cette cavité se touchent, et sont par-tout de l'épaisseur d'environ une ligne.

Le *strychnos colubrina* fournit aussi la noix vomique.

*Analyse de la Noix vomique*<sup>201</sup> par M. Chevreul.

Malate acidule de chaux, gomme, matière végétanimale, matière amère, huile fixe, matière colorante, jaune et probablement amidon, qu'on n'a pu extraire

d'une orange, à une seule loge contenant la graine : racines épaisses, amères, et recouvertes d'une écorce jaunâtre : écorce d'une couleur cendrée, noirâtre et noueuse, qui rougit ensuite, et est d'une saveur amère : feuilles larges et entières, opposées, implantées obliquement; leur disque, aplati, oblong, plus large au milieu, offre cinq nervures et une couleur d'un vert plus sombre à sa face inférieure.

directement à cause de son état de dessiccation ; sels terreux et alcalins , les poils ligneux , et la cire , qui paraît préserver le péricarpe de l'humidité.

*Action de la Noix vomique sur l'économie animale.*

*Expérience 1<sup>re</sup>.* On a fait avaler à un chien de moyenne taille un peu moins d'un demi-gros de noix vomique mêlée à du miel. Trois quarts-d'heure après , l'animal a eu des mouvemens convulsifs dans les membres postérieurs , qui étaient écartés l'un de l'autre et portés en avant , en sorte que le chien reposait sur les talons. Tout-à-coup il s'est levé , a roidi fortement ses membres et les a écartés ; il a fait quelques bonds tout d'une pièce , le cou et le rachis dans une roideur tétanique et courbés en arrière , la queue ramenée sous le ventre ; il est retombé ensuite sur les pattes en touchant la terre seulement avec l'extrémité des doigts. Peu de temps après , chute sur le côté , tremblemens , queue redressée , enfin relâchement de tous les muscles. L'animal a eu une seconde attaque qui a débuté par des mouvemens convulsifs de la face , la mobilité des paupières , tandis que les yeux , immobiles par la contraction tétanique de leurs muscles , faisaient saillie hors des orbites. Bientôt après , roideur tétanique générale. On pouvait le soulever tout d'une pièce ; tremblement général ; la langue sortait de la bouche ; elle était violette , ainsi que les lèvres ; la respiration suspendue par la contraction tétanique des muscles du thorax ; relâchement général. Dans les attaques qui ont précédé la mort , la respiration s'est exercée pendant le paroxysme , et alors la langue et les lèvres ont repris leur couleur naturelle. Il a expiré à la quinzième

attaque, vingt-huit minutes après l'invasion des accidens, et il a toujours conservé l'usage de ses sens. On pouvait augmenter l'intensité des symptômes et même déterminer les attaques par le toucher, la menace ou le bruit; mais ce moyen n'excitait pas les mouvemens convulsifs de la face. Quelques instans avant la mort, la respiration est devenue un peu bruyante, comme si l'animal eût eu le râle.

*Autopsie cadavérique.* Il n'y avait aucune trace d'inflammation dans le canal digestif, ni dans l'appareil respiratoire, ni dans le cerveau; les sinus cérébraux paraissaient un peu plus gorgés que dans l'état naturel; presque toute la noix vomique était contenue dans l'estomac; le cœur renfermait du sang noirâtre et un peu coagulé, surtout dans l'oreillette droite.

Cette expérience, répétée avec un demi-gros sur un autre chien, a fourni des résultats analogues, si ce n'est que l'animal, qui était plus faible, n'a été affecté qu'une heure après l'ingestion de la noix vomique, et qu'il a vécu une heure à dater du moment de l'invasion: en général aussi les symptômes ont été plus prononcés.

Un autre petit chien, qui a avalé 12 grains de noix vomique en morceaux, a éprouvé des accidens analogues aux précédens, une demi-heure après l'ingestion, et il est mort au bout de vingt-cinq minutes.

*Bonet* a décrit avec détail des expériences faites sur des jeunes chiens, dont les résultats ont beaucoup de rapport avec ceux que nous venons d'exposer. (*Theophilii Boneti Sepulchretum*, tom. III, pag. 497. *Lugduni*, 1700.)

*Expérience n<sup>o</sup>.* On a fait prendre à une grenouille de

moyenne taille environ 3 grains de noix vomique râpée et mêlée à du miel. Un quart-d'heure après, la respiration a été accélérée et le ventre gonflé; le tronc s'est redressé pendant que les yeux s'enfonçaient; les pattes étaient dans l'état naturel, et l'animal faisait entendre un léger bruit. Il est resté tranquille pendant quelques minutes, puis il a eu trois autres accès séparés par un même intervalle de repos, et marqués par les mêmes phénomènes, mais plus prononcés. *Cinquième accès.* Mouvements convulsifs et roideur considérable des membres et du tronc; on pouvait tourner l'animal tout d'une pièce. La durée du mouvement de flexion était très-courte relativement à celui d'extension: le toucher, l'agitation, l'ébranlement du sol déterminaient ces effets. Il a été impossible de s'assurer de l'état de la vue, à cause des mouvemens continuels des paupières. La roideur a diminué d'intensité; l'action des membres thoraciques s'est éteinte lorsque les doigts exerçaient encore des mouvemens.

*Autopsie cadavérique.* La bouche et l'œsophage étaient remplis de mucosités épaisses; la majeure partie des bols ingérés était arrêtée à l'orifice œsophagien de l'estomac; il y en avait aussi une petite quantité dans ce viscère; les portions de l'œsophage et de l'estomac sur lesquelles le poison était appliqué offraient une couleur rouge; la membrane qui enveloppe le cervelet et la première partie de la moelle de l'épine présentait des vaisseaux veineux un peu plus engorgés que dans l'état naturel (1).

---

(1) Ces expériences ont été faites par M. le docteur *Desportes*. (Voyez Dissertation inaugurale soutenue à la Faculté

*Expérience III<sup>e</sup>.* M. *Lesant*, pharmacien à Nantes, a fait prendre à des chiens et à des chats de différente force de l'extrait aqueux de noix vomique, depuis la dose d'un grain jusqu'à 4; les animaux ont constamment péri en moins de dix minutes lorsque le poison leur a été administré en solution aqueuse, et au bout de trois ou quatre heures seulement lorsqu'il l'ont pris sous forme pilulaire et enveloppé dans de la viande. Un chien très-fort, après avoir pris 4 grains de cet extrait dans de la viande, et après avoir éprouvé des convulsions horribles pendant une heure, put être rappelé à la vie. On lui fit prendre une grande quantité d'huile et de vinaigre. M. *Lesant*, qui a bien voulu me communiquer cette note, pense que l'animal n'a pas dû son rétablissement à ces liquides.

*Expérience IV<sup>e</sup>.* On a injecté dans la plèvre d'un chien 12 grains d'extrait aqueux de noix vomique. Au bout d'une minute, l'animal a eu un accès de tétanos; la section de la moelle épinière au-dessous de l'occipital n'a pas fait cesser les attaques; il en a encore eu deux avant de mourir.

*Expérience V<sup>e</sup>.* 6 grains du même extrait séché à l'ex-

de Médecine de Paris, l'an 1808.) Elles se trouvent d'accord avec celles que MM. *Magendie* et *Delile* ont faites depuis sur le même sujet, et que j'ai répétées avec le plus grand soin. *Wepfer*, dans son ouvrage sur la ciguë aquatique, rend compte, page 154 et suivantes, des résultats qu'il a obtenus en faisant prendre la noix vomique à des chiens et à des chats; il compare les symptômes à des attaques d'épilepsie, et il affirme qu'il y a suspension de la vision, de l'ouïe et du tact.

trémité d'un petit morceau de bois aigu, ont été enfoncés dans les muscles de la cuisse d'un chien. Le tétanos s'est déclaré au bout d'une demi-heure; l'animal a eu plus de vingt accès, et est mort quarante minutes après l'opération (1).

*Expérience vi<sup>e</sup>.* On a enduit un petit morceau de bois avec un grain et demi d'extrait résineux de noix vomique, et on a piqué la cuisse d'un chien; le tétanos s'est déclaré au bout de sept minutes, et l'animal est mort cinq minutes après l'accès.

*Expérience vii<sup>e</sup>.* Un autre chien et des lapins blessés avec le même poison, sont morts très-promptement de tétanos et d'asphyxie.

*Expérience viii<sup>e</sup>.* On a injecté dans la plèvre d'un jeune chien une once d'une décoction préparée avec 10 gros de noix vomique et 24 onces d'eau réduites à environ 8 onces : l'injection était à peine terminée que tous les symptômes décrits ci-dessus se sont manifestés, et l'animal est mort en moins d'une minute. La plèvre n'offrait aucune trace d'inflammation.

*Expérience ix<sup>e</sup>.* 2 onces de la même décoction ont été injectées dans le péricône d'un chien de moyenne taille. Au bout d'une minute, invasion des accidens; l'animal a eu deux accès moins violens que celui de l'expérience

(1) MM. *Magendie* et *Delile*, à qui nous avons emprunté ces faits, ainsi que les deux suivans, ont remarqué que l'extrait aqueux de noix vomique n'était pas nuisible lorsqu'on l'introduisait liquide dans des blessures, et qu'il n'agissait que lorsqu'on le foulait entre les muscles.

précédente, et il est mort une minute après. Le péritoine et les autres organes étaient sains.

*Expérience x<sup>e</sup>.* On a injecté dans la veine jugulaire d'un gros chien un peu plus d'une demi-once de la même décoction. Quelques instans après, l'animal a eu des mouvemens convulsifs, et, par intervalles, une rigidité semblable à celle du tétanos; l'artère crurale était fort tendue, ses battemens très-lents. L'animal n'a pas tardé à mourir. Il n'y avait pas d'altération dans les vaisseaux.

*Expérience xi<sup>e</sup>.* On a injecté dans le tissu cellulaire du dos d'un gros chien à-peu-près trois onces du même liquide. Au bout de cinq minutes, l'animal a commencé à écarter les membres postérieurs l'un de l'autre; leurs mouvemens sont devenus roides et difficiles, la queue a été ramenée sous le ventre; il avait l'air inquiet. Peu de temps après, invasion de la rigidité semblable à celle du tétanos, accompagnée des symptômes nerveux précédemment exposés. Il est mort à la fin du second accès. Le tissu cellulaire, infiltré par le liquide injecté, n'a offert aucune rougeur.

*Expérience xii<sup>e</sup>.* On fit prendre à un petit chien un bol fait avec de la mie de pain et 2 grains du principe amer de la noix vomique uni à un peu d'huile et de sucre. Au bout de sept minutes, l'animal contracte tous les muscles extérieurs, fait un saut en avant que l'on peut comparer à la détente d'un ressort, et tombe sur le côté, la tête fortement renversée en arrière, la queue relevée, les pattes étendues; la respiration est suspendue, et par conséquent la langue et les lèvres sont colorées en violet; tremblement général; les organes des sens

exercer leurs fonctions ; émission d'urine. A cet état a succédé un relâchement de peu de durée pendant lequel la poitrine s'est un peu élevée et abaissée. Bientôt après, invasion du second et dernier accès avec les mêmes accidens , mais plus faibles. Vers la fin de cet accès il y a eu quelques mouvemens convulsifs des lèvres et un relâchement général ; l'animal a fait une ou deux inspirations profondes et est mort. Les deux accès n'ont duré qu'une minute,

*Autopsie cadavérique.* La langue et les lèvres légèrement teintes en violet ; point de lésion dans le canal digestif ; la vessie remplie d'urine ; les cavités gauches du cœur , les deux veines caves et les jugulaires fortement gorgées de sang noir.

*Expérience XIII<sup>e</sup>.* 18-grains du même principe amer furent dissous dans une demi-once d'eau et injectés dans la vessie d'un chien de moyenne taille ; une ligature fut appliquée au pénis pour empêcher la sortie du liquide. 10 minutes après , l'animal fut en proie à un accès tétanique très-fort. Cet accès se renouvela plusieurs fois , et l'animal expira vingt minutes après l'injection. Le cerveau , le prolongement rachidien et les membranes qui les enveloppent étaient sains ; la vessie et le canal digestif n'offraient aucune altération ; les bassinets des veines n'étaient pas enflammés ; les cavités du cœur et les veines caves étaient gorgées de sang.

*Expérience XIV<sup>e</sup>.* On fit avaler à un petit chien 2 grains de l'huile de noix vomique (obtenue par l'alcool) enveloppés dans de la mie de pain. Au bout de deux heures et un quart, il y eut écartement des jambes et roideur des mouvemens par intervalle ; trois heures après , on

le trouva mort. Il n'y avait aucune altération dans les organes.

*Expérience xv<sup>e</sup>.* On donna trois noix vomiques à une chèvre d'un an ; une partie fut broyée par l'animal, ce qui excita beaucoup de salivation ; il eut souvent envie d'uriner et plusieurs bâillemens convulsifs. Le lendemain, l'animal étant rétabli, on lui fit prendre 6 gros de la même noix et il ne survint aucun accident. Il mangea depuis, à plusieurs reprises, des boulettes préparées avec ce poison et n'en fut point incommodé. On le tua quatre jours après la première ingestion, et on trouva dans l'estomac quelques morceaux de noix vomique intacts.

*Expérience xvi<sup>e</sup>.* M. Desportes donne les détails suivans sur l'action de la noix vomique sur une poule : « Du 4 au 22 mai, on fit prendre, tous les jours, à une poule noire, d'un an, bien portante, et dont la crête et les caroncules étaient vivement colorées en rouge, de la noix vomique en petits morceaux. On commença par un grain, et on ajouta successivement chaque jour, à la dose de la veille, les quantités suivantes : 1<sup>o</sup>. les quatre premiers jours, un grain ; 2<sup>o</sup>. les quatre jours suivans, 4 grains ; 3<sup>o</sup>. les quatre jours qui vinrent ensuite, la quantité de 8 grains ; 4<sup>o</sup>. pendant les quatre autres jours, celle de 12 grains ; 5<sup>o</sup>. enfin, 16 grains dans les quatre derniers. Au reste, voici les jours et les quantités correspondantes : 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23 mai ; 1, 2, 3, 4, 8, 12, 16, 20, 28, 36, 44, 52, 64, 76, 88, 100, 116, 132, 148, 164 grains. Ainsi elle a pris en tout 1114 grains de noix vomique en substance, c'est-à-dire, quatre - vingt - douze fois la dose nécessaire pour tuer

un chien. On lui a toujours soigneusement donné à manger.

» Maintenant tels sont les effets produits : du 4 au 16 mai, nul changement apparent dans son état; du 16 au 18, diminution de l'appétit; la poule frappe avec son bec deux ou trois fois à côté du grain avant de parvenir à le saisir; excréments d'un vert foncé. Le 19, elle ne mange plus, rouge de la crête moins vif. Le 20 et le 21, mêmes symptômes; de plus, diminution et lenteur des mouvemens, roideur des membres. Le 22, soif vive, mouvemens très-difficiles, roideur légère des membres, impossibilité de se tenir sur les pattes, sorte d'assoupissement, dont on la tire facilement et pendant lequel les plumes sont un peu hérissées; diarrhée; on sent le jabot fort distendu par la substance qu'on a fait prendre. Le 23, mêmes symptômes, mais plus marqués. Ce jour-là, prévoyant que l'extrême distension du jabot ne me permettrait pas de donner le lendemain une dose nouvelle, et d'ailleurs étant pressé par le temps, je me décidai, environ trois heures après qu'elle eut avalé les 164 grains de noix vomique, à lui faire prendre un peu moins d'une demi-once d'eau, tenant en dissolution environ 4 grains du principe amer uni au sucre et à un peu d'huile. A peine une minute était écoulée, que la poule, qui était accouée, s'est levée tout-à-coup les ailes étendues, la queue faisant la roue, toutes les plumes hérissées, les pattes dans une forte distension, les ongles seuls touchant au sol; les yeux fixes, le bec ouvert; elle tombe presque aussitôt sur le dos; tremblement général, les ailes pliées et serrées contre le corps, mouvemens continuels d'extension et de flexion des jambes, le cou

ramené sur le dos avec une roideur tétanique, les paupières s'ouvrant et se fermant alternativement, ce qui était assez fréquent pour que je n'aie pu m'assurer si elle voyait. Trois cris, mais faibles; le bec tantôt ouvert, tantôt fermé. La respiration d'abord suspendue, avec coloration livide de la crête et des caroncules. Enfin, relâchement général et fort court avec une respiration précipitée. Retour des convulsions avec une respiration toujours précipitée, décroissement successifs de ces accidens; la mort quelques minutes après l'invasion.

» *Examen du cadavre.* Le cerveau, la trachée, les poumons, le cœur et les vaisseaux n'ont rien offert de particulier, ainsi que l'oesophage. Le jabot était très-distendu et rempli de morceaux de noix nullement altérés, de quelques grains de blé et d'un peu de liquide; toute cette masse avait une odeur d'aigre. L'estomac membraneux et le gésier contenaient des morceaux de noix vomique fortement altérés, les autres ne commençant qu'à l'être par l'action digestive de ces organes. L'intestin contenait une matière chymeuse, les deux cœcum et le colon une matière verdâtre. La membrane muqueuse de toutes ces parties n'offrait, ainsi que celle de l'*oviductus*, aucune trace d'inflammation. Nulle altération dans la couleur de la bile. Il y avait un peu d'amaigrissement.

» On sépara soigneusement tout l'appareil digestif du corps, et on donna ce dernier à un jeune chien épagneul de quatre mois, qui n'a pas paru en être malade; il conserva, au contraire, toute sa gaité et le désir de jouer. Le troisième jour au soir, une personne lui jeta les intestins, et il mourut dans la nuit. On l'ouvrit le

lendemain , et on trouva , dans l'estomac , toutes ces parties presque entières. Il paraît qu'il les avait avalées sans presque les déchirer : on trouva quelques fragmens de noix. État de vacuité du reste du tube alimentaire du chien , excepté dans sa dernière portion ».

## OBSERVATIONS.

1°. *Hoffmann* rapporte qu'une jeune fille de dix ans, atteinte d'une fièvre quarte opiniâtre, prit en deux fois 15 grains de noix vomique. Elle mourut promptement après avoir éprouvé des anxiétés extrêmes et avoir fait des efforts de vomissement. (*Med. system.* , tom. IV , cap. VIII. )

Mon élève *M. Bell*, jeune médecin anglais, m'a affirmé qu'un accident analogue avait eu lieu récemment en Angleterre.

2°. Un individu avala le matin un scrupule de noix vomique pulvérisée, et but ensuite quelques verres d'eau froide pour diminuer l'amertume occasionnée par cette substance. Une demi-heure après, il paraissait ivre; ses membres, et principalement les genoux, étaient roides et tendus; sa démarche était chancelante et il craignait à chaque instant de tomber. Il prit des alimens, et les accidens disparurent sans qu'il y eût eu ni vomissemens ni selles. (*Veckoskrift for Lakare.* )

Le même auteur rapporte qu'une femme eut des mouvemens convulsifs et une cardialgie de longue durée, après avoir pris de la noix vomique.

3°. L'administration de la noix vomique et de la racine de gentiane à une femme affectée d'une fièvre intermit-

tente, fut suivie de convulsions dangereuses, de froid, et de stupeur de presque toutes les parties. (SCUTTER, *Diss.*, § 11.)

### *De la Fève de Saint-Ignace.*

934. Cette graine paraît appartenir encore au genre *strychnos*, du moins l'arbre qui produit les fruits qui la contiennent offre dans les fleurs et les feuilles les mêmes parties et la même disposition que le *strychnos nux vomica*. Quelques botanistes font un genre à part qu'ils nomment *ignatia*, et dont l'espèce *amara* fournirait la fève dont nous nous occupons. Quoiqu'il en soit, cette graine est irrégulière, plus ou moins anguleuse, dure, ceruée et très-amère.

### *Action de la Fève de Saint-Ignace sur l'économie animale.*

*Expérience 1<sup>re</sup>.* On a fait avaler à un chien de moyenne taille un demi-gros de fève de Saint-Ignace râpée et mêlée à du beurre. Au bout de cinq minutes, il a commencé à haleter. Quinze minutes après, il s'est redressé de temps en temps d'une manière convulsive. Il y avait à peine une demi-heure que le poison avait été ingéré, que l'animal s'est porté rapidement en avant, et est tombé dans une attaque de tétanos, d'abord sur le poitrail, puis sur le côté; les membres et le cou étaient tendus, la bouche violette; il conservait l'exercice de ses facultés intellectuelles; il y eut émission d'urine; enfin il eut dix attaques, dont plusieurs avaient été provoquées par le bruit ou l'atouchement, et il mourut asphyxié au bout de vingt minutes.

Un autre chien , qui n'avait pris que 10 grains de ce poison , périt à la quatrième attaque , trois heures après son ingestion.

Six grains de cette graine ont suffi pour faire périr un chien en une demi-heure : cet animal avait bu de l'eau après avoir avalé le poison.

*Expérience 11<sup>e</sup>.* L'extrait de fève de Saint-Ignace , injecté dans les veines , dans la plèvre , dans le péritoine , ou appliqué à l'extérieur , agit comme l'upas ou comme l'extrait de noix vomique.

#### OBSERVATIONS.

*Camelli* rapporte , dans les Transactions philosophiques de Londres , t. XXI , pag. 88 , ann. 1699 , qu'un homme dyspeptique , atteint de vomissemens et de diarrhée , prit un scrupule de fève de Saint-Ignace qui lui occasionna des démangeaisons et des pincemens convulsifs terribles ; il ne pouvait pas se tenir debout ; ses mâchoires étaient serrées ; les muscles de la face exécutaient des mouvemens comparables , jusqu'à un certain point , à ceux que l'on fait en riant.

935. Nous ne faisons pas mention du *strychnos potatorum* , ni d'une autre espèce de *strychnos* connue sous le nom de *pomme de Fontac* , parce que le suc et les graines de ces plantes n'ont pas de propriétés vénéneuses , d'après les expériences de MM. *Magendie* et *Delile*. ( Dissertation inaugurale de M. *Delile* , soutenue à la Faculté de Médecine de Paris , le 6 juillet 1803. )

*Conclusions sur les effets des Strychnos.*

1°. L'upas-tieuté, la noix vomique et la fève de Saint-Ignace sont des poisons énergiques pour un très-grand nombre d'animaux et pour l'homme ;

2°. Ils doivent être regardés comme des excitans de la moelle épinière, sur laquelle ils portent leur action en déterminant le tétanos, l'immobilité du thorax, et par conséquent l'asphyxie, à laquelle les animaux succombent ;

3°. Quelle que soit la surface du corps avec laquelle ils aient été mis en contact d'une manière convenable, ils sont absorbés, portés dans le torrent de la circulation, et l'absorption paraît s'opérer par l'intermède des veines, comme M. *Magendie* l'a observé le premier ; (*Voyez son beau Mémoire sur l'Absorption.*)

4°. Leur action est très-prompte lorsqu'on les injecte dans la plèvre, le péritoine ou la veine jugulaire ; elle l'est moins lorsqu'on les applique à l'extérieur ou lorsqu'on les injecte dans les artères éloignées du cœur ; leurs effets tardent encore plus à se manifester lorsqu'on les applique sur les surfaces muqueuses ;

5°. Leur action est nulle dans le cas où l'on enlève la moelle épinière à l'aide d'une tige de baleine ;

6°. Les extraits aqueux de noix vomique et de fève de Saint-Ignace sont plus énergiques que les poudres de ces graines ; mais ils le sont moins que leurs extraits résineux ;

7°. Aucun de ces poisons ne produit l'inflammation des tissus sur lesquels on l'applique.

*De l'Angustura pseudo-ferruginæa.*

936. On trouve abondamment, dans le commerce, une écorce particulière que les droguistes désignent sous le nom d'*angusture fine*, et qui en diffère essentiellement. Nous pensons qu'il est d'autant plus important de faire connaître ses caractères, qu'elle doit être rangée parmi les poisons les plus énergiques du règne végétal, tandis que l'*angusture vraie* peut être prise à forte dose sans inconvénient. M. *Planche*, pharmacien et chimiste distingué de cette capitale, qui a fait un très-beau travail sur l'histoire naturelle de ces écorces, a présenté à MM. de *Jussieu* et *Bonpland* l'espèce dont il s'agit ici, et ils ont déclaré qu'ils ignoraient à quel végétal elle pouvait appartenir (1). Le savant voyageur M. de *Humboldt*, qui a bien voulu me communiquer quelques particularités sur les poisons de l'Amérique, m'a dit qu'il ne croyait pas que l'écorce de l'*angustura pseudo-ferruginæa* appartint à un arbre du même genre que l'*angusture vraie*, qu'il a appelée *bomplandia trifoliata*.

*Caractères de l'écorce.* Les écorces de cette espèce sont en général roulées sur elles-mêmes, de couleur grise jaunâtre à l'intérieur. Quelques-unes ont l'épiderme parsemé d'excroissances blanchâtres; d'autres sont enduites d'une matière qui a l'apparence de la rouille de fer et qui en possède quelques propriétés; d'autres écorces sont

(1) Notice chimique sur les angustures du commerce, lue à la Société de Médecine de Paris, le 2 juin 1807, par L.-A. Planché.

plus ou moins lisses , quelquefois très-rugueuses et parsemées de taches de couleurs variées : ces dernières sont, en général, plus épaisses et plus volumineuses que les autres , et quoiqu'elles diffèrent en apparence , elles jouissent des mêmes propriétés chimiques; elles sont seulement un peu moins ferrugineuses. La poudre de cette fausse angusture est d'une couleur grise , semblable à celle de l'ipécaeuania , et d'une odeur analogue à cette racine. Elle est tellement amère , que beaucoup de personnes ne peuvent pas la déguster sans éprouver de nausées.

937. Si l'on fait macérer cette poudre avec l'eau dans les mêmes proportions et pendant le même temps que l'angusture vraie , on en obtient une liqueur qui , étant filtrée , a une couleur jaune paille que le contact de l'air n'altère pas sensiblement , d'une odeur fade , d'une amertume comparable à celle de l'écorce pulvérisée , précipitant en gris noir foncé par le sulfate de fer , et formant , avec le nitrate d'argent , un précipité blanc , lequel , au bout de cinq ou six minutes , passe au noir en totalité. Le sulfate de cuivre y forme un précipité moins coloré et moins abondant qu'avec l'angusture vraie ; elle n'est point troublée par la solution de colle.

938. L'eau aiguisée d'acide muriatique et agitée avec la poudre de cette fausse angusture prend une belle couleur d'un vert clair , si l'on y verse un prussiate alcalin , et , peu de temps après , il se dépose du bleu de Prusse. Il est bon de remarquer qu'on obtient à l'instant même du très-beau bleu de Prusse si l'on traite par l'acide muriatique la poussière jaune qui recouvre l'écorce ; ce qui prouve évidemment que cette matière est de nature ferrugineuse :

ce singulier phénomène ne s'observe pas avec la véritable écorce d'angusture.

939. La décoction d'angusture ferrugineuse est plus colorée que son eau de macération; transparente tant qu'elle est chaude, elle se trouble par le refroidissement, à la manière des quinquinas. Les sels métalliques précédemment cités agissent de la même manière, à quelques nuances près qui sont inappréciables, sur l'eau de macération et sur la décoction de la fausse angusture ferrugineuse. (PLANCHE, page 7.)

*Action de l'Angustura pseudo-ferruginæa sur l'économie animale.*

*Expérience 1<sup>re</sup>.* On a fait avaler à un chien de moyenne taille 8 grains d'écorce d'*angustura ferruginæa* réduite en poudre fine. Au bout de sept minutes, les muscles des extrémités étaient affectés d'un mouvement convulsif; les yeux, hagards, répandaient beaucoup de larmes; l'animal marchait vers les coins du laboratoire, en rapprochant les pattes les unes des autres; il haletait continuellement. Douze minutes après l'ingestion du poison, l'agitation avait augmenté; la tête se redressait de temps en temps sur la colonne vertébrale; il a fléchi les pattes postérieures; la tête et le tronc se sont renversés en arrière; il a fait douze ou quinze pas en avant, et dans un état d'égarément tel qu'il a été frapper avec sa face un tonneau, et il est tombé de suite sur le côté: alors ses yeux étaient saillans et immobiles, la conjonctive rouge, tous les muscles du tronc et des extrémités fortement contractés, les oreilles renversées en arrière, les organes des sens insensibles aux impressions extérieures; les muscles de la

face n'étaient agités d'aucun mouvement convulsif, et la respiration ne s'exerçait plus. Cette attaque a duré cinq minutes; mais les organes des sens n'ont conservé leur insensibilité que pendant la première minute, car au milieu et vers la fin de l'accès, l'approche d'un bâton suffisait pour augmenter l'état de roideur et tous les autres symptômes. A la fin de cette attaque, l'animal a cherché à se relever; la bouche était très-ouverte et la respiration très-haletante. Dix minutes après, nouvel accès qui a duré quatre minutes. Enfin il a expiré cinq quarts-d'heure après l'introduction de la substance vénéneuse dans l'estomac, à la suite d'une troisième attaque. On l'a ouvert vingt minutes après. Le cœur ne battait plus; le sang contenu dans ses cavités était noirâtre, en partie fluide et en partie coagulé; les poumons, gorgés de sang de la même couleur, étaient un peu moins crépitans que dans l'état naturel; l'estomac contenait beaucoup d'alimens, car il n'y avait point eu de vomissement; le canal digestif était sain.

*Expérience n<sup>o</sup>.* A huit heures trois quarts, on a fait avaler à un chien de moyenne taille 3 grains et demi de la même poudre. Un quart-d'heure après, on lui a fait boire une grande quantité d'eau. A neuf heures six minutes, l'animal éprouvait un tremblement dans les pattes: on l'a touché, et sur-le-champ il a eu une attaque tétanique qui n'a duré qu'une minute; il s'est relevé, et ne paraissait pas malade. A neuf heures onze minutes, on l'a heurté de nouveau: il est tombé sur-le-champ dans un état de roideur remarquable, qui n'a cessé qu'au bout de deux minutes; il a fait de nouveau des efforts pour se relever, et s'est promené rapidement dans le labora-

toire; il s'est arrêté tout-à-coup en appuyant fortement les pattes sur le sol : alors il avait le tronc excessivement arqué, et la tête touchait la terre. A une heure, il n'avait pas eu de nouvel accès, et paraissait ne plus être sous l'influence du poison. On lui a fait prendre 6 grains de la même poudre. Cinq minutes après, il a eu une attaque qui a duré deux minutes, et il est mort. Dans les différens accès auxquels cet animal a été en proie, la queue a été recourbée tantôt en bas, tantôt en haut. On l'a ouvert sur-le-champ. Le sang contenu dans les ventricules du cœur était noir et fluide; les poumons fort peu altérés; l'estomac renfermait la poudre d'angusture disséminée dans quelques alimens; il n'y avait aucune lésion dans le canal digestif.

*Expérience III<sup>e</sup>.* On a saupoudré une plaie faite à la partie interne de la cuisse d'un gros chien avec 9 grains de la même poudre. Le surlendemain, l'animal n'ayant rien éprouvé, on a appliqué sur le tissu cellulaire de la cuisse de l'autre côté 36 grains du même poison. Au bout de sept heures, l'animal a commencé à en ressentir les effets; il a eu une attaque tétanique semblable à celle que nous venons de décrire dans l'expérience I<sup>re</sup>. Cette attaque a duré dix minutes, et il a expiré.

*Autopsie cadavérique* faite le lendemain. Les organes intérieurs n'offraient aucune altération; la première plaie était rouge, infiltrée, sans apparence d'escarre.

*Expérience IV<sup>e</sup>.* On a fait avaler à un petit chien robuste 2 grains et demi d'extrait aqueux d'*angustura ferruginæa*, qui n'ont rien produit au bout d'une heure; alors on lui en a fait prendre 6 grains. Quelques instans après, l'animal a éprouvé un tremblement général, et

s'est assis sur les pattes de derrière ; son corps est devenu arqué ; il est tombé sur le côté ; ses muscles étaient excessivement roides ; il n'y avait point d'agitation dans les pattes ; les pupilles étaient dilatées , les organes des sens insensibles aux impressions extérieures , et les paupières dans un état de grande mobilité. Vers la fin de l'accès , qui a duré deux minutes et demie , il a recouvré l'usage de ses sens ; il s'est relevé et s'est promené dans le laboratoire. Quatre minutes après , on a cherché à l'effrayer : sur-le-champ il est retombé , la tête s'est renversée sur le dos , la respiration a été suspendue. Au bout d'une minute , il a ouvert la bouche et a haleté considérablement. Il a eu une troisième attaque deux minutes après , pendant laquelle les organes des sens paraissaient insensibles. La fin de cet accès a été marquée par des inspirations profondes et par des mouvemens convulsifs des muscles de la face. Il est mort trois minutes après. On l'a ouvert sur-le-champ. Les cavités du cœur ne se contractaient plus ; le sang qu'elles contenaient était noir et fluide ; les poumons , peu crépitans , offraient un peu plus de densité dans leur tissu ; le canal digestif était sain.

*Expérience v<sup>e</sup>.* On a mis en contact avec le tissu cellulaire d'un petit chien 4 grains du même extrait. Au bout de 20 minutes , l'animal a éprouvé un tremblement général ; sa marche est devenue incertaine , ses yeux hagards , et trois minutes après il a été en proie à un violent accès. Il en a éprouvé quatre pendant les trois heures qu'il a vécu. On ne l'a point ouvert.

*Expérience vi<sup>e</sup>.* 36 grains du même extrait ont été appliqués sur le tissu cellulaire de la partie interne de la cuisse d'un petit chien. Cinq minutes après , tremblement

des pattes postérieures , et au bout d'une minute , attaque très-forte dans laquelle les extrémités étaient agitées et roides ; les muscles de la face , des paupières et des mâchoires convulsés ; le corps n'était pas très-arqué , les organes des sens libres , les pupilles un peu dilatées , la respiration presque suspendue. Cet accès a duré près de cinq minutes ; les membres se sont relâchés ; l'animal a fait trois inspirations profondes , et est mort onze minutes après l'opération. On l'a ouvert sur-le-champ. Le cœur ne battait plus ; le sang était fluide et noir dans toutes les cavités de cet organe ; les poumons , un peu plus denses qu'à l'ordinaire , étaient gorgés de sang noirâtre.

*Expérience vii<sup>e</sup>.* On a injecté dans la veine jugulaire d'un chien 3 grains et demi d'extrait aqueux d'angusture dissous dans une demi-once d'eau. L'animal a éprouvé sur-le-champ les symptômes ci-dessus indiqués , et il a expiré cinq minutes après l'injection. On l'a ouvert dans le même instant , et on a trouvé que le cœur était distendu par une très-grande quantité de sang coagulé.

*Expérience viii<sup>e</sup>.* A sept heures du matin , on a fait avaler à un carlin robuste un grain et demi de la *matière jaune amère* séparée de cette espèce d'angusture. Cinq minutes après , l'animal a éprouvé tous les symptômes qui caractérisent les accès dont nous avons parlé , et il est mort au bout de quinze minutes , à la fin de la deuxième attaque. Cette matière amère avait été préparée par M. *Planche* , qui avait employé le procédé suivant :

« On a épuisé , par plusieurs macérations successives dans l'alcool à 38° , de l'écorce d'angusture ferrugineuse. La liqueur , filtrée , a été distillée dans une cornue de verre ; on a retiré , par la distillation , les sept huitièmes d'alcool

pur. Le résidu, desséché au bain-marie, a été traité par de l'eau distillée bouillante : c'est la portion dissoute par ce liquide, et rapprochée en consistance d'extrait, qui constitue la matière jaune amère. Pour bien observer sa couleur, il faut l'étendre en lames minces. Cette matière est très-soluble dans l'eau froide; elle est d'une amertume épouvantable; il est possible qu'elle ne soit autre chose qu'une combinaison du principe amer avec la matière jaune, car on peut séparer, en fort petite quantité à la vérité, au moyen de l'éther sulfurique, un peu de matière jaune sans amertume sensible, mais seulement styptique. Au surplus, le principe amer dans cet extrait s'y trouve le plus rapproché possible ».

940. Les faits qui précèdent nous permettent de conclure,

1<sup>o</sup>. Que la poudre d'*angustura pseudo-ferruginæa* et ses diverses préparations agissent comme la noix vomique et les autres strychnos (1);

---

(1) Il y a plusieurs praticiens qui pensent que la noix vomique, l'upas, la fève de Saint-Ignace et la fausse angusture agissent sur le cerveau aussi-bien que sur la moelle épinière. Ils citent à l'appui de leur opinion des cas où l'administration de la noix vomique a été suivie de délire et de la perte des facultés intellectuelles. On se rappelle que nous avons déjà dit que telle était l'opinion de Wepfer. Nous avons souvent remarqué que les animaux soumis à l'action de l'une ou de l'autre de ces quatre substances perdaient l'usage des sens; mais ce n'était qu'un effet momentané, et toujours lorsque l'accès était très-violent. En conséquence, nous croyons que leur principale action a lieu sur la colonne vertébrale.

2°. Que la matière jaune amère paraît être la partie la plus active.

M. le professeur *Emmert*, dont les connaissances médicales sont si étendues, a bien voulu me communiquer les résultats d'un travail important qu'il a fait à Berne, sur l'écorce d'une espèce d'angusture à laquelle *Rambach* a donné le premier, en 1804, le nom d'*angustura virosa*. Cette écorce paraît être la même que celle dont nous venons de faire l'histoire.

Voici les principaux résultats obtenus par M. *Emmert*: 1°. *L'angustura virosa* est un poison violent pour l'homme, les mammifères en général, les oiseaux, les poissons et les reptiles, lorsqu'elle est appliquée sur les membranes muqueuses, les blessures, la plèvre, le péritoine, et sur toutes les parties qui contiennent beaucoup de vaisseaux sanguins; elle est, au contraire, inerte ou peu active quand on la met en contact avec les nerfs, les tendons ou l'épiderme non lésé. 2°. On peut faire cesser complètement les effets de ce poison lorsqu'on empêche la circulation dans la partie sur laquelle il a été appliqué; les phénomènes de l'empoisonnement se manifestent, au contraire, lors même que l'on a coupé les nerfs du membre sur lequel il a été placé. 3°. Le vinaigre, l'huile de térébenthine et le café ne s'opposent pas aux effets de *l'angustura*; le café les accélère plutôt; l'huile de térébenthine semble les diminuer un peu. 4°. Après la mort, les muscles involontaires conservent encore leur irritabilité, lorsque les muscles volontaires n'en donnent plus aucun signe. 5°. « Un enfant mourut après avoir pris par mégarde le *decoctum* de cette écorce; il conserva l'usage des facultés intellectuelles, et il pria avec ins-

tance qu'on ne le touchât pas, car il éprouvait des crampes terribles après chaque attouchement ; il eut une transpiration abondante, mais ne vomit pas ». ( Lettre de M. *Emmert*, du mois de janvier. )

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE DU TOME SECONDE.

---

---

# TABLE

Des Matières contenues dans la première partie du  
tome second.

---

P <small>RÉFACE.</small>	Page v
<i>Rapport de l'Institut, par MM. Percy, Pinel et Vau-</i> <i>quelin, Membres de la Classe des Sciences physiques</i> <i>et mathématiques.</i>	ix
CHAPITRE III, CLASSE III <sup>e</sup> . <i>Des Poisons acres.</i>	I
<i>De l'Ellébore blanc.</i>	Ibid.
<i>Action de l'Ellébore blanc sur l'économie animale.</i>	2
Observation.	6
<i>De l'Ellébore noir.</i>	7
<i>Action de la racine d'Ellébore noir sur l'économie ani-</i> <i>male.</i>	8
<i>De la Bryone.</i>	13
<i>Action de la racine de Bryone sur l'économie animale.</i>	14
<i>De l'Elatérium.</i>	15
<i>Action de l'Elatérium sur l'économie animale.</i>	16
<i>De la Coloquinte.</i>	18
<i>Action de la Coloquinte sur l'économie animale.</i>	Ibid.
Observations.	22
<i>De la Gomme-gutte.</i>	24
<i>Action de la Gomme-gutte sur l'économie animale.</i>	25
<i>Du Garou.</i>	28
<i>Action du Garou sur l'économie animale.</i>	29
<i>Du Ricin.</i>	32

<i>Action du fruit du Ricin sur l'économie animale.</i>	Page 32
<i>De l'Euphorbe.</i>	35
<i>Action de l'Euphorbe sur l'économie animale.</i>	36
<i>De la Sabine.</i>	41
<i>Action des feuilles de Sabine sur l'économie animale.</i>	42
<i>Du Rhus radicans et du Toxicodendron.</i>	43
<i>Action du Rhus radicans sur l'économie animale.</i>	45
Observations.	47
<i>De l'Anémone pulsatile.</i>	49
<i>Action de l'Anémone pulsatile sur l'économie animale.</i>	Ibid.
Observations.	52
<i>De l'Aconit.</i>	53
<i>Action de l'Aconit napel sur l'économie animale.</i>	54
Observations.	64
<i>De la Chélidoine.</i>	68
<i>Action de la Chélidoine sur l'économie animale.</i>	Ibid.
<i>De la Staphysaigre.</i>	70
<i>Action de la Staphysaigre sur l'économie animale.</i>	Ibid.
<i>Du Narcisse des prés.</i>	72
<i>Action du Narcisse des prés sur l'économie animale.</i>	73
<i>De l'Ænanthe crocata.</i>	75
Observations.	76
<i>De la Gratiolle.</i>	79.
<i>Action de la Gratiolle sur l'économie animale.</i>	80
<i>Du Jatropha curcas (pignon d'Inde).</i>	83
<i>Action du Jatropha curcas sur l'économie animale.</i>	84
<i>De la Scille.</i>	86
<i>Action de la Scille sur l'économie animale.</i>	Ibid.
<i>Du Sédum acre (joubarbe des toits).</i>	89

<i>Action du Sédum acre sur l'économie animale.</i>	Page 89
<i>De la Renoncule des prés.</i>	90
<i>Action de la Renoncule des prés sur l'économie animale.</i>	91
<i>Du Rhododendron chrysanthum.</i>	94
<i>Du Fritillaria imperialis.</i>	Ibid.
<i>Du Pedicularis palustris.</i>	Ibid.
<i>Du Cyclamen europæum.</i>	Ibid.
<i>Du Plumbago europæa.</i>	95
<i>Des Semences de Sévaille.</i>	Ibid.
<i>Du Colchicum autumnale.</i>	Ibid.
<i>Du Convolvulus scammonæa.</i>	96
<i>Du Cerbera ahoväi.</i>	Ibid.
<i>Du Cynanchum erectum.</i>	Ibid.
<i>Du Lobelia syphilitica.</i>	Ibid.
<i>Des Apocynum.</i>	Ibid.
<i>De l'Asclepias gigantæa.</i>	97
<i>De l'Hydrocotyle vulgaris.</i>	Ibid.
<i>Des Clématites.</i>	Ibid.
<i>Du Pastinaca sativa andosa.</i>	Ibid.
<i>Des Scelanthus.</i>	Ibid.
<i>Du Phytolacca decandra.</i>	Ibid.
<i>Du Croton tiglium.</i>	Ibid.
<i>Des Arum.</i>	Ibid.
<i>Du Calla palustris.</i>	98
<i>Du Nitrate de potasse.</i>	Ibid.
Observations.	102
<i>Histoire chimique du Nitrate de Potasse.</i>	106
<i>Du Gaz muriatique oxigéné ( chlore ).</i>	107
<i>Action du Chlore gazeux sur l'économie animale.</i>	108
<i>Action du Chlore liquide sur l'économie animale.</i>	110

<i>Du Gaz acide nitreux.</i>	Page 111
<i>Action du Gaz acide nitreux sur l'économie animale.</i>	Ibid.
Observation.	Ibid.
<i>Du Gaz acide sulfureux.</i>	114
<i>Symptômes produits par les Poisons âcres.</i>	Ibid.
<i>Lésions de tissu produites par les Poisons âcres.</i>	115
<i>Action générale des Substances âcres sur l'économie animale.</i>	118
<i>Traitement de l'empoisonnement par les Poisons âcres.</i>	125
CHAPITRE IV. CLASSE IV <sup>e</sup> . <i>Des Poisons narcotiques.</i>	
	127
<i>De l'Opium.</i>	128
<i>Action de l'Opium sur l'économie animale.</i>	Ibid.
Observations.	136
<i>De la Jusquiame noire.</i>	153
<i>Action de la Jusquiame sur l'économie animale.</i>	154
Observations.	160
<i>De la Jusquiame blanche.</i>	165
Observations.	Ibid.
<i>De l'Acide prussique.</i>	167
<i>Action de l'Acide prussique sur l'économie animale.</i>	168
Observations.	173
<i>Du Laurier-cerise.</i>	175
<i>Action de l'Eau distillée du Laurier-cerise sur l'économie animale.</i>	Ibid.
Observations.	181
<i>De l'Huile de Laurier-cerise.</i>	183
<i>De l'Extrait aqueux de Laurier-cerise.</i>	184
<i>Action des Amandes amères sur l'économie animale.</i>	Ibid.

<i>De la Laitue vireuse.</i>	Page 188
<i>Action de la Laitue vireuse sur l'économie animale.</i>	189
<i>Des Solanum.</i>	192
<i>Du Taxus baccata.</i>	195
<i>De l'Actæa spicata.</i>	196
<i>Du Physalis somnifera.</i>	Ibid.
<i>De l'Azalea pontica.</i>	Ibid.
<i>De l'Ervum ervilia.</i>	197
<i>Du Lathyrus cicera.</i>	Ibid.
<i>Du Peganum harmela.</i>	Ibid.
<i>Du Paris quadrifolia.</i>	Ibid.
<i>Du Safran.</i>	Ibid.
<i>Du Gaz azote.</i>	198
<i>Action du Gaz azote sur l'économie animale.</i>	Ibid.
<i>Du Protoxide d'azote (oxidule d'azote).</i>	199
<i>Symptômes produits par les Poisons narcotiques.</i>	201
<i>Lésions de tissu développées par les Poisons narcotiques.</i>	202
<i>Traitement de l'empoisonnement par les Narcotiques.</i>	203
1°. <i>Du Vinaigre et des Acides végétaux.</i>	Ibid.
2°. <i>De l'Infusum et du Decoctum de Café.</i>	211
<i>Du Decoctum de Café.</i>	214
3°. <i>Du Chlore dissous dans l'eau (acide muriatique     oxigéné liquide).</i>	216
4°. <i>Du Camphre.</i>	219
5°. <i>De l'Eau et des Boissons mucilagineuses.</i>	220
6°. <i>De la Saignée.</i>	223
CHAPITRE V. CLASSE V <sup>c</sup> . <i>Des Poisons narcotico-acres.</i>	230

<i>De la Belladonna.</i>	Page 231
<i>Action de la Belladonna sur l'économie animale.</i>	Ibid.
Observations.	235
<i>Du Datura Stramonium.</i>	240
<i>Action du Datura Stramonium sur l'économie animale.</i>	Ibid.
Observations.	243
<i>Du Tabac.</i>	245
<i>Action du Tabac sur l'économie animale.</i>	246
Observations.	253
<i>De la Digitale pourprée.</i>	256
<i>Analyse de la Digitale pourprée.</i>	257
<i>Action de la Digitale pourprée sur l'économie animale.</i>	Ibid.
Observations.	270
<i>Du Mouron des champs.</i>	275
<i>Action de l'Extrait de Mouron sur l'économie animale.</i>	Ibid.
<i>De l'Aristoloché.</i>	276
<i>Action de l'Aristoloché clématite sur l'économie animale.</i>	277
<i>De la grande Ciguë.</i>	279
<i>Action de la grande Ciguë sur l'économie animale.</i>	280
Observations.	287
<i>De la Ciguë aquatique.</i>	291
<i>Action de la Ciguë aquatique sur l'économie animale.</i>	292
Observations.	293
<i>De la petite Ciguë.</i>	295
<i>Action de la petite Ciguë sur l'économie animale.</i>	296
Observations.	297

<i>De la Rue.</i>	Page 298
<i>Du Laurier-rose.</i>	300
<i>Action du Laurier-rose sur l'économie animale.</i>	301
Observations.	306
<i>De l'Upas-tieuté.</i>	308
<i>Action de l'Upas-tieuté sur l'économie animale.</i>	Ibid.
<i>De la Noix vomique.</i>	315
<i>Analyse de la Noix vomique.</i>	316
<i>Action de la Noix vomique sur l'économie animale.</i>	317
Observations.	327
<i>De la Fève de Saint-Ignace.</i>	328
<i>Action de la Fève de Saint-Ignace sur l'économie animale.</i>	Ibid.
Observations.	329
<i>Conclusions sur les effets des Strychnos.</i>	330
<i>De l'Angustura pseudo-ferruginæa.</i>	331
<i>Action de l'Angustura pseudo-ferruginæa sur l'économie animale.</i>	333

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry should be clearly documented and verified. The second section details the various methods used to collect and analyze data, highlighting the need for consistency and precision. The third part of the report focuses on the results of the experiments, showing a clear trend in the data that supports the initial hypothesis. Finally, the conclusion summarizes the findings and suggests areas for further research.

5

TRAITÉ  
DES POISONS.

T. II. — P. II.

STUART

THE HISTORY OF

1785

# TRAITÉ DES POISONS

TIRÉS

DES RÉGNES MINÉRAL, VÉGÉTAL ET ANIMAL,

OU

## TOXICOLOGIE GÉNÉRALE,

Considérée sous les rapports de la Physiologie, de la  
Pathologie et de la Médecine légale;

PAR M. P. ORFILA,

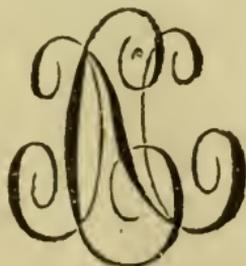
Naturaliste pensionnaire d'Espagne, Docteur en Médecine de  
la Faculté de Paris, Membre correspondant de l'Institut de  
France, dans la Section de Médecine et de Chirurgie; Pro-  
fesseur de Chimie, de Physique et de Médecine légale;

Précédé du Rapport fait à la Classe des Sciences physiques et mathématiques  
de l'Institut de France.

---

*Unicum signum certum dati veneni est notitia botanica inventi veneni vegetabilis  
et criterium chemicum dati veneni mineralis. PLANCK, Toxicologia.*

TOME SECOND — II<sup>e</sup> PARTIE.



A PARIS,

Chez CROCHARD, Libraire, rue de l'École-de-Médecine, n<sup>o</sup>. 3.

---

1815.

DE L'IMPRIMERIE DE FEUGUERAY,  
rue Pierre-Sarrazin, n° 11.

---

# TOXICOLOGIE

## GÉNÉRALE.

---

SUITE DE LA CLASSE V<sup>e</sup>,

ET DES POISONS NARCOTICO-ACRES.

*De l'Upas-antiar.*

941. L'ANTIAR est un arbre d'un genre nouveau, et l'upas qu'il fournit est le suc qui découle de l'arbre. Ce suc est laiteux, amer et un peu jaune. Il ne fait point de mal en touchant légèrement la langue ou en tombant sur la peau. Introduit dans les blessures, il fait périr d'un genre de mort très-douloureux les hommes et les animaux. Il sert aux Indiens à la guerre. MM. *Magendie* et *Delile* ont lu, le 28 août 1809, un mémoire à l'Institut, dans lequel ils exposent les effets de ce poison subtil. Nous allons rapporter les expériences qu'ils ont faites et que nous avons répétées.

*Action de l'Upas-antiar sur l'économie animale.*

*Expérience 1<sup>re</sup>.* Lorsqu'on verse 6 ou 8 gouttes de suc liquide d'antiar dans une incision faite avec un scalpel à la cuisse d'un chien ou d'un chat, près de l'aîne, ou que l'on y introduit un petit morceau de bois enduit d'un grain et même d'un demi-grain d'antiar desséché, l'animal ne paraît pas souffrir pendant huit ou dix minutes :

alors il vomit, à deux ou trois reprises différentes, des matières jaunâtres, comme bilieuses; il a quelquefois plusieurs selles; il change peu de place, se couche et se relève de temps en temps; les vomissemens, qui avaient cessé, recommencent cinq ou six minutes après; la respiration est bruyante et s'interrompt par des hoquets et par des sanglots; les muscles de l'abdomen et du thorax se contractent; une écume jaune et visqueuse recouvre le bord des mâchoires; tout-à-coup l'animal jette plusieurs cris, sa tête se renverse, il tombe sur le côté, roidit les membres, les agite d'une manière irrégulière; les muscles de la face sont tirillés; l'animal fait des sauts irréguliers et heurte quelquefois les objets qui l'entourent; la respiration se fait par secousses; il se produit une sorte de râle qui cesse presque aussitôt avec la vie. En ouvrant les cadavres immédiatement après la mort, on voit que le cœur contient du sang artériel vermeil; il n'y a aucune lésion dans le cerveau; la blessure conserve la couleur et l'amertume du poison.

*Expérience II<sup>e</sup>.* Lorsqu'on fait avaler à des chiens 4 grains d'antiar, on remarque que ces animaux commencent à vomir au bout d'une heure; les vomissemens durent pendant trois ou quatre heures, avec de longs intervalles de repos; il y a plusieurs déjections alvines, et la mort arrive au bout de huit, dix ou douze heures.

*Expérience III<sup>e</sup>.* On peut verser sur le nerf sciatique, isolé des parties environnantes, plus de 20 gouttes d'antiar pendant une heure, sans que l'animal éprouve le moindre accident.

*Expérience IV<sup>e</sup>.* Si l'on injecte ce suc dans la veine jugulaire des chiens et des chevaux, ces animaux succom-

bent peu de minutes après , et les symptômes qui précèdent la mort sont les mêmes que ceux dont nous avons parlé à l'expérience 1<sup>re</sup>. La mort tarde un peu plus à arriver si l'injection de l'antiar a été faite dans la plèvre ou dans une des veines du méésentère ; mais on remarque toujours des vomissemens , des purgations , des cris et des convulsions.

*Expérience v<sup>e</sup>.* Lorsqu'on injecte dans une des carotides d'un chien quelques gouttes d'antiar étendues d'eau, l'animal crie dans le même instant ; il n'éprouve point de vomissement ; sa tête se contourne , l'occiput se renverse sur le plancher , le col et le tronc sont courbés en S, les pattes se roidissent et sont agitées par intervalles. La mort a lieu en moins de cinq minutes. L'injection de l'antiar dans la pulpe cérébrale produit les mêmes effets que l'injection dans la carotide.

942. Il résulte de ces faits ,

1<sup>o</sup>. Que l'antiar est très-vénéneux lorsqu'il est injecté dans la carotide , la pulpe cérébrale ou la veine jugulaire ; qu'il l'est moins lorsqu'il est injecté dans la plèvre , moins encore quand il est appliqué sur le tissu cellulaire , et beaucoup moins lorsqu'il est introduit dans l'estomac ;

2<sup>o</sup>. Qu'il est absorbé , porté dans le torrent de la circulation , et qu'il agit sur le cerveau et sur la moelle épinière ; ce qui est prouvé par la perte de l'usage des sens , par les cris aigus , par le renversement ou la torsion qu'éprouve la tête , et par le tiraillement des muscles de la face ;

3<sup>o</sup>. Qu'il agit aussi comme émétique.

M. *Brodie* pense que l'upas-antiar agit sur le cœur , qu'il

rend insensible à l'action du sang. Il fonde cette assertion sur ce que , peu de temps après l'application de l'upas , les contractions du cœur sont irrégulières, intermittentes, puis deviennent faibles , et cessent immédiatement après la mort : alors cet organe se trouve distendu par une grande quantité de sang. (*Philosophical Transactions* , p. 196 , ann. 1811. )

M. *Emmert* a fait aussi les mêmes observations sur l'état du cœur des animaux empoisonnés par l'antiar.

#### *Du Ticunas ou Poison américain.*

943. *De La Condamine* nous apprend , dans la relation abrégée d'un voyage fait dans l'intérieur de l'Amérique méridionale « Que le ticunas est un extrait, fait par le moyen du feu , des suc de diverses plantes , et particulièrement de certaines lianes. On assure qu'il entre plus de trente sortes d'herbes ou de racines dans ce venin. Les Indiens le composent toujours de la même manière , et suivent à la lettre le procédé qu'ils ont reçu de leurs ancêtres , aussi scrupuleusement que les pharmaciens , parmi nous , procèdent à la composition solennelle de la thériaque » (1).

944. Ce poison se dissout très-bien dans l'eau , dans les acides minéraux et végétaux ; il ne fait point d'effervescence avec les acides ni avec les alcalis ; il ne change le suc de raves ni en rouge ni en vert ; il se dessèche sans se crevasser.

---

(1) Mémoires de l'Académie des Sciences , ann. 1745, p. 490.

*Action du Ticunas sur l'économie animale.*

945. Il résulte des expériences faites par *Fontana* sur ce poison ,

1°. Que son odeur à sec est entièrement innocente ;

2°. Qu'il en est de même des vapeurs qu'il répand lorsqu'on le met sur des charbons ardents, soit qu'on les flaire, soit qu'on les respire, et qu'il est par conséquent faux, comme l'a annoncé *La Condamine*, que des femmes condamnées à mort aient été tuées par ces vapeurs ;

3°. Qu'il n'exerce aucune action lorsqu'on l'applique sur les yeux ;

4°. Qu'il est vénéneux quand il est pris intérieurement ; mais qu'il en faut une quantité sensible pour tuer même un petit animal ;

5°. Qu'étant appliqué sur la peau à peine égratignée, il peut donner la mort, quoique non pas toujours ni dans toutes les circonstances ; les animaux plus gros résistent plus facilement à l'action de ce poison, et lorsque les animaux même les plus faibles n'en meurent pas, ils se trouvent en peu de temps aussi sains qu'auparavant ;

6°. Qu'il faut environ un centième de grain de ticunas pour tuer un petit animal, et qu'il est nécessaire que le poison se dissolve pour qu'il donne la mort ou pour qu'il occasionne quelque dérangement sensible dans l'économie animale ;

7°. Que les blessures empoisonnées des muscles sont plus meurtrières que celles de la peau, des oreilles et des crêtes des poules ;

8°. Que les flèches enduites de ticunas desséché sont

plus dangereuses et plus meurtrières que le poison dissous dans l'eau et simplement appliqué à la partie blessée ;

9°. Que le poison des flèches est plus actif si on les trempe auparavant dans l'eau chaude ; leur activité croît encore si on les trempe dans le poison bouilli dans l'eau à consistance de julep. Les symptômes que ce poison produit le plus ordinairement sont des convulsions, des faiblesses, la perte totale des forces et du mouvement, la diminution ou l'abolition du sentiment ; souvent on observe que l'animal, qui était d'abord très-vif, se trouve un moment après privé de mouvement et de sentiment, et sur le point de mourir. S'il ne meurt pas, en peu de minutes il se trouve aussi bien qu'auparavant, et ne paraît avoir souffert aucun mal, quoiqu'il soit resté dans un état de léthargie, quelquefois pendant plusieurs heures, sans donner de signe de vie certain ou manifeste.

10°. Qu'il faut un temps déterminé pour que le poison américain se communique à l'animal ; que ce temps est beaucoup plus considérable que celui qu'exige le venin de la vipère (voyez *Venin de la vipère*) pour se communiquer ; que les effets du poison américain sur les animaux sont plus vagues et plus variés ; et enfin qu'on peut guérir de l'un et de l'autre en coupant les parties, quand on peut les emporter sans danger de mort, pourvu que l'amputation soit faite à temps ;

11°. Qu'il tue dans l'instant lorsqu'il est introduit dans la veine jugulaire ; mais qu'il ne coagule pas le sang comme le fait le venin de la vipère ;

12°. Qu'il ne produit aucun changement sensible sur l'économie de l'animal vivant lorsqu'il est appliqué sur les nerfs entiers, coupés ou blessés, pourvu qu'ils aient

été isolés des muscles et des autres parties environnantes ;

13°. Que les muscles des animaux tués par ce poison sont plus pâles qu'auparavant ; que les vaisseaux veineux situés auprès du cœur sont plus gonflés, et le sang un peu plus obscur ; que le cœur, les oreillettes et les viscères du bas-ventre n'offrent aucune altération ; que les poumons offrent de grandes taches livides ; et que, dans quelques circonstances, ils paraissent putréfiés ;

14°. Qu'il attaque le principe de l'irritabilité des muscles, quoiqu'il ne touche pas à l'irritabilité du cœur ;

15°. Qu'il n'est point vénéneux pour les couleuvres et les vipères. (*Traité sur le Venin de la Vipère*, par Fontana, t. II, p. 83-124. Florence, 1781.)

#### *Du Woorara.*

946. Le woorara est un poison avec lequel les Indiens de la Guyane arment les pointes de leurs flèches : il ne paraît pas différer beaucoup du *ticunas*. D'après *Bancroft*, il appartiendrait à une espèce de liane.

#### *Action du Woorara sur l'économie animale.*

*Expérience 1<sup>re</sup>.* On appliqua sur une plaie faite au côté d'un cochon d'Inde une petite quantité de woorara en poudre. Dix minutes après, l'animal ne pouvait plus marcher ; il devint complètement immobile, excepté qu'il offrait de légers mouvemens convulsifs. Peu après il fut plongé dans un état de grande insensibilité ; la respiration était gênée, et cessa entièrement quatorze minutes après l'application de la substance vénéneuse. On ouvrit le thorax : le cœur battait soixante-dix fois par minute, et

contenait du sang d'une couleur foncée ; les contractions eurent lieu pendant plusieurs minutes ; le cerveau et la blessure ne parurent pas affectés.

Deux grains de woorara appliqués de la même manière occasionnèrent les mêmes symptômes au bout de vingt-cinq minutes, et l'animal mourut treize minutes après. Son action était plus prompte et se manifestait au bout de cinq ou six minutes lorsqu'on en appliquait une grande quantité, ou lorsqu'il y avait une légère hémorrhagie des vaisseaux sur lesquels on opérait.

*Expérience II<sup>e</sup>.* On introduisit un peu de woorara dans une blessure faite à un jeune chat. Il en fut affecté en peu de minutes, et tomba dans un état d'assoupissement et de demi-sensibilité ; il y resta pendant cinq quart-d'heures, lorsqu'on eut renouvelé l'application du poison. Quatre minutes après cette répétition, la respiration cessa entièrement, et il parut mort ; mais le cœur donnait encore environ cent quatre pulsations par minute. On le plaça dans une température de 85°, therm. de Fahr... ; ses poumons furent enflés artificiellement à-peu-près quatre fois par minute ; l'action du cœur continua régulièrement ; la respiration artificielle fut arrêtée quatre minutes ; on vit les pupilles se dilater ou se contracter lorsqu'on diminuait ou qu'on augmentait la lumière ; la salive coulait de sa gueule ; quelques larmes parurent sous ses paupières ; mais il resta insensible et sans mouvement. Après soixante-quatre minutes, il y eut de légères contractions involontaires des muscles et une apparence d'efforts pour respirer : ces mouvemens continuèrent et devinrent plus fréquens. Une autre heure après, il donna, pour la première fois, des signes de sensibilité quand il était excité, et respira spon-

tanément vingt-deux fois dans une minute. La respiration artificielle ayant été discontinuée, il resta quarante minutes dans un profond sommeil, puis s'éveilla tout-à-coup et se mit à marcher. Le jour suivant il parut un peu indisposé; mais il s'est rétabli peu à peu, et a fini par recouvrer sa pleine santé.

*Expérience III<sup>e</sup>.* On appliqua un peu de woorara sur une blessure faite à un lapin : il parut mort quatre minutes après; mais le cœur ne cessa pas de battre. On le plaça dans une température de 90° F. (32, 22, therm. centigr.), et on pratiqua la respiration artificielle. Les battemens du cœur furent portés à environ cent cinquante par minute. Pendant plus de trois heures, le pouls fut fort et régulier; il s'affaiblit ensuite, devint irrégulier, et une heure après la circulation avait entièrement cessé. Pendant tout ce temps-là, il n'y eut aucune apparence de retour de la sensibilité.

*Expérience IV<sup>e</sup>.* On coupa les nerfs spinaux avant l'endroit où ils se réunissent pour former le plexus axillaire; on appliqua alors sur deux plaies faites à la partie antérieure du bras une certaine quantité de woorara, qui produisit les mêmes effets que si la communication nerveuse n'eût pas été interceptée.

*Expérience V<sup>e</sup>.* On lia le conduit thoracique d'un chien un peu avant qu'il n'aboutisse dans les veines; le woorara fut appliqué sur une plaie des extrémités postérieures, et détermina tous les symptômes de l'empoisonnement. On s'assura, par l'ouverture du cadavre, que la circulation avait été entièrement interrompue dans le conduit thoracique.

*Expérience VI<sup>e</sup>.* On appliqua le woorara sur l'extré-

mité inférieure, et on lia fortement le membre en haut afin d'empêcher toute communication par le moyen des vaisseaux sanguins. L'animal ne ressentit aucun des effets propres au poison et ne mourut pas. (*Philosoph. Transact.*, ann. 1811, pag. 194 et suiv.; mémoire de M. Brodie, et ann. 1812.)

947. M. *Brodie* conclut de ces faits ,  
 1°. Que le woorara est absorbé par les veines ;  
 2°. Qu'il détruit les fonctions du cerveau , et par conséquent que la respiration cesse peu de temps après.

### *Du Camphre.*

#### *Propriétés physiques et chimiques du Camphre.*

948. Le camphre est une substance végétale, considérée comme un des nombreux produits immédiats des végétaux. Les chimistes sont déjà parvenus à le reconnaître dans plusieurs lauriers, dans beaucoup de labiées, et dans quelques ombellifères. Parmi les lauriers, l'espèce désignée sous le nom de *laurus-camphora* L., est celle qui en contient davantage. Ce végétal est très-abondant en Chine et au Japon; on peut en extraire le camphre en faisant bouillir avec de l'eau les racines et le bois divisés en petits fragmens; le camphre alors ne tarde pas à se volatiliser, et vient s'attacher à de petits morceaux de paille de riz, préalablement disposés dans l'intérieur d'un chapiteau de terre dont on surmonte les pots de fer dans lesquels l'ébullition a lieu.

Le camphre ainsi obtenu, est sous la forme de petits grains de couleur grisâtre que l'on purifie en Hollande, en Angleterre, à Berlin et à Paris: à cet effet, on com-

mence par lui enlever, à l'aide d'un tamis, les substances étrangères les plus grossières, puis on le mêle avec un seizième environ de chaux éteinte, ou de carbonate de chaux, et on le sublime à une douce chaleur dans des matras de verre aplatis au col et à la base.

Lorsqu'il s'agit de retirer le camphre des labiées, on commence par séparer les huiles essentielles avec lesquelles il est uni, et on les abandonne à l'évaporation spontanée; par ce moyen les huiles se volatilisent, et le camphre reste. M. *Proust*, qui, le premier, a fait connaître ce moyen, a extrait un seizième de camphre de l'huile essentielle de romarin, un neuvième de celle de marjolaine, un septième de celle de sauge, et plus d'un quart de celle de lavande. (*Ann. de Chimie*, t. iv, p. 179.)

Il existe encore un autre végétal qui, d'après M. *Correa de Serra*, a les plus grands rapports avec le *shorea robusta*, dont on peut extraire du camphre, que les Orientaux estiment beaucoup plus que celui du *laurus-camphora*. L'arbre qui le fournit croît à Sumatra. Il suffit, pour avoir ce principe immédiat, de faire une incision, et de laver le produit qui en découle: par ce moyen on le débarrasse des matières étrangères.

Ainsi purifié, le camphre est une substance solide, d'une couleur blanche, transparente, et plus légère que l'eau; sa pesanteur spécifique est de 0,9887; sa consistance est grasse; il est ductile, granuleux et d'une saveur amère, chaude et piquante; son odeur est très-vive et assez désagréable; il cristallise ordinairement en pyramides à six faces ou en lames carrées. Exposé à l'action du calorique dans des vaisseaux fermés, le camphre se volatilise avec la plus grande facilité; il est même volatil

à la température ordinaire, comme on peut s'en convaincre en examinant les cristaux formés à la partie supérieure des bœaux dans lesquels il est ordinairement renfermé.

Lorsqu'on le chauffe à l'air, il brûle avec une flamme blanche, à la manière des substances très-hydrogénées; il répand une vapeur abondante et se décompose. On peut faire cette expérience en plaçant un petit fragment de camphre sur l'eau, et en approchant un corps en combustion.

L'eau ne peut dissoudre qu'un 1152<sup>e</sup> de son poids de camphre; mais il est miscible à ce liquide à l'aide d'un corps mucilagineux.

L'alcool et l'eau-de-vie ordinaire en dissolvent une assez grande quantité; ces dissolutions sont décomposées par l'eau, et laissent précipiter du camphre d'une couleur blanche. Le produit se dissout dans une nouvelle quantité d'alcool.

L'acide acétique dissout abondamment le camphre; on peut même dire qu'il est son meilleur dissolvant.

L'acide nitrique dissout également ce principe immédiat, et la liqueur se sépare en deux portions: l'une, supérieure, ayant l'aspect huileux, contient beaucoup de camphre et de l'acide nitrique très-concentré; l'autre, inférieure, peu camphrée, renferme de l'acide nitrique très-faible. On voit donc que le camphre jouit jusqu'à un certain point de la propriété de séparer de l'acide nitrique une grande quantité d'eau, agissant par là d'une manière analogue aux bases salifiables. Quoi qu'il en soit, le mélange qui résulte de l'action de ces deux substances, distillé plusieurs fois, fournit une certaine quan-

tité d'acide camphorique dont la formation suppose la décomposition d'une partie de l'acide nitrique. En effet, l'oxigène se porte sur l'hydrogène et le carbone du camphre, et il se dégage du gaz nitreux.

L'huile d'olives peut dissoudre une très-grande quantité de camphre, pourvu qu'on élève un peu la température du mélange.

*Action délétère du Camphre.*

949. Le camphre, introduit dans l'estomac des chiens à la dose de deux ou trois gros, occasionne des symptômes graves, suivis presque toujours de la mort; ses effets délétères sont encore plus énergiques lorsqu'on l'injecte dans les veines.

Quel est le mode d'action de cette substance vénéneuse ?

*Expérience 1<sup>re</sup>.* On a fait prendre à un chien de petite stature deux gros de camphre triturés avec deux jaunes d'œuf. Au bout de six minutes, l'animal a paru agité; il a parcouru rapidement le laboratoire; s'est arrêté tout-à-coup en s'appuyant fortement sur les pattes antérieures, et en agitant les muscles de la face d'une manière convulsive. Un instant après, les convulsions sont devenues générales; il est tombé sur le côté ayant la tête fortement renversée en arrière et ses extrémités dans une agitation extrême; les yeux saillans, et pour ainsi dire hors de l'orbite, offraient une injection marquée de la conjonctive, et n'étaient point sensibles aux impressions extérieures; l'animal n'entendait point, et avait entièrement perdu l'usage de ses facultés intellectuelles; la bouche était remplie d'une écume épaisse; la

langue et les gencives étaient un peu livides, la respiration gênée et accélérée. A la fin de cette attaque, qui a duré quatre minutes, l'animal a vomi une petite quantité de matières molles et liquides, composées en partie de la substance ingérée; il s'est aussitôt relevé et n'a plus souffert depuis (1).

*Expérience 11<sup>e</sup>.* On a donné à un chien de moyenne taille 3 gros de camphre dissous dans une once et demie d'huile d'olive; on a fait la ligature de l'oesophage afin d'empêcher le vomissement. Après quelques minutes, l'animal a paru inquiet; sa marche était chancelante, et les muscles de la tête offraient quelques mouvemens convulsifs. Ces symptômes ont été immédiatement suivis d'un accès général qui a duré près d'une minute et demie, et dans lequel l'animal se tenait couché sur le côté; il avait la tête à-peu-près dans la position ordinaire, et tous les muscles dans une grande agitation; les organes des sens étaient insensibles aux objets environnans; les yeux étaient saillans, et la respiration comme suspendue. Après la cessation de ces accidens, il est resté vingt minutes sans paraître éprouver aucune action notable de la part du poison; il marchait librement et semblait avoir recouvré l'usage des sens. Un instant après, il a commencé à avoir de la difficulté à marcher; sa tête était ramenée en arrière comme par secousses, et les membres antérieurs

---

(1) J'ai répété avec le docteur *Courraut*, mon ami et mon élève, la majeure partie des expériences physiologiques concernant le camphre et la coque du Levant, et il en a fait l'objet d'une dissertation inaugurale qu'il a soutenue à Paris, dans le mois de janvier 1815, n° 5.

s'affaiblissaient ; tantôt , faisant quelques pas en arrière , il s'arrêtait tout-à-coup pour s'appuyer sur les pattes postérieures ; tantôt il tournait en décrivant un cercle d'un assez grand diamètre. Cet état a duré dix minutes : alors a commencé une attaque des plus violentes : tout-à-coup l'animal est tombé en arrière en renversant la tête sur la colonne vertébrale , comme pour faire la culbute ; les muscles de tout le corps , principalement ceux des extrémités et ceux de la mâchoire inférieure , étaient agités très-violemment ; des cris horribles annonçaient la douleur à laquelle il était en proie ; l'insensibilité des organes des sens était complète ; la bouche était remplie d'écume , la langue et les gencives un peu livides ; la respiration , très-laborieuse , était accompagnée de l'exhalation d'une grande quantité de vapeur d'une odeur camphrée. L'animal a succombé dans cet état sept minutes après le commencement du dernier accès. On l'a ouvert sur-le-champ , et on a trouvé le sang du ventricule gauche d'un rouge foncé , les poumons affaissés , d'un tissu plus serré qu'à l'ordinaire , et visiblement injectés.

Cette expérience , répétée sur plusieurs autres chiens auxquels on n'a fait prendre que 2 gros de camphre , a offert les mêmes résultats.

*Expérience III<sup>e</sup>.* A onze heures du matin , on a introduit dans l'estomac d'un petit chien très-faible 3 gros de camphre dissous dans 4 onces d'huile , et on a lié l'œsophage. A une heure et demie , l'animal a eu une attaque convulsive qui a duré cinq minutes. A midi et demi , nouvelle attaque. A deux heures un quart , mouvemens convulsifs continus dans les diverses parties du corps , et principalement dans les muscles des mâchoires ;

bouche presque constamment ouverte. A cinq heures , même état ; l'animal n'avait pas cessé un instant de tenir la bouche ouverte , comme s'il eût cherché à introduire une plus grande quantité d'air. A six heures il était expirant : il est mort une heure après. On l'a ouvert le lendemain : l'estomac contenait environ 2 onces d'un fluide brunâtre et filant ; la membrane muqueuse, enflammée, offrait plusieurs bandes longitudinales d'un rouge vif, et d'autres circulaires, d'un rouge noirâtre ; il n'y avait point d'ulcération. Le cerveau n'était le siège d'aucune altération remarquable.

On a obtenu un résultat analogue en donnant à un autre chien 2 gros de camphre dissous dans 3 onces d'huile.

*Expérience iv<sup>e</sup>.* Lorsqu'on injecte dans la veine jugulaire d'un chien 15 ou 20 grains de camphre dissous dans 3 ou 4 gros d'huile d'olives, on remarque que l'injection est à peine terminée que l'animal éprouve déjà tous les phénomènes que nous venons de décrire dans les expériences précédentes, et il meurt dans l'espace de quatre, six, huit minutes, suivant sa force.

*Expérience v<sup>e</sup>.* A deux heures, on a injecté dans la veine jugulaire d'un petit chien très-robuste, 6 grains de camphre dissous dans 3 gros d'huile d'olives. A six heures du soir, l'animal, qui n'avait encore rien éprouvé, avait des vertiges ; ses extrémités postérieures étaient faibles, sa respiration un peu gênée, les battemens du cœur comme avant l'opération. Il est mort le lendemain à quatre heures du matin. Le canal digestif paraissait sain ; les poumons contenaient de l'air et étaient infiltrés de sérosité.

*Expérience vi<sup>e</sup>.* On a appliqué sur le tissu <sup>50</sup>cellulaire du dos d'un chien robuste 6 gros de camphre dissous

dans la plus petite quantité d'huile possible. Cinq jours après, l'animal n'avait rien éprouvé et mangeait avec appétit.

*Expérience VII<sup>e</sup>.* La même expérience a été répétée sur un chien de moyenne taille avec la même dose de camphre et d'huile, que l'on a mise en contact avec le tissu cellulaire de la partie interne de la cuisse. Au bout de dix heures l'animal n'avait éprouvé aucun phénomène sensible. Vingt-quatre heures après l'application, il était sous l'influence du poison et s'est agité; les membres offraient des mouvemens convulsifs, et il est mort deux jours après. La cuisse opérée n'offrait aucune altération marquée; la vessie était remplie d'urine; les autres organes paraissaient sains.

Cette expérience, répétée, a offert les mêmes résultats.

*Expérience VIII<sup>e</sup>.* On a détaché et percé d'un trou l'œsophage d'un petit chien assez robuste; on a introduit dans son estomac une demi-once de camphre divisée en plusieurs fragmens, que l'on a enveloppés dans un cornet de papier; l'œsophage a été lié, afin d'empêcher le vomissement. L'animal est mort deux jours après, sans avoir été agité de mouvemens convulsifs, et sans avoir poussé la moindre plainte; il avait seulement été plongé dans un grand état d'abattement. A l'ouverture du cadavre, on a remarqué que l'estomac contenait quelques morceaux de camphre nageant dans un fluide noirâtre, filant, qui tapissait l'intérieur de ce viscère; la membrane muqueuse, de couleur naturelle, offrait, près du pylore, quatre ulcères longitudinaux, recouverts par une matière noire que l'on pouvait détacher facilement. Les bords de ces ulcères étaient relevés et assez saillans.

D'autres chiens sur lesquels cette expérience a été répétée, et auxquels on n'a fait prendre que 3 gros de camphre en fragmens, ont offert les mêmes phénomènes, excepté que la mort n'est arrivée quelquefois qu'à la fin du quatrième ou du sixième jour.

*Expérience ix<sup>e</sup>.* Une demi-once de camphre en fragmens, et dont moitié environ se trouvait plus divisée, fut introduite dans l'estomac d'un gros chien auquel on lia l'œsophage. Quatre heures après l'opération, l'animal éprouva tous les symptômes nerveux que nous avons décrits dans l'expérience i<sup>re</sup>, avec cette différence que l'attaque, quoique violente, paraissait se terminer à chaque instant, et qu'elle se renouvelait aussitôt. Sa durée fut de six minutes. Depuis cet accès, le chien fut plongé dans un abattement extrême, et il ne succomba que six jours après. On en fit l'ouverture, et on remarqua que la face interne de l'estomac était parsemée d'ulcères.

*Expérience x<sup>e</sup>.* On a voulu savoir quelle était l'action du camphre artificiel préparé selon la méthode de *Kind*, en faisant passer un courant de gaz acide muriatique à travers l'huile de térébenthine. Pour cela, on a fait prendre à un chien robuste une demi-once de cette substance dissoute dans une once et demie d'huile d'olives, et elle n'a produit sur l'animal aucun des effets du camphre. Le chien était abattu, et il n'est mort que le septième jour. Par l'inspection de son estomac, on a remarqué près du pylore plusieurs ulcères de figure ovale, mais dont l'aspect différait entièrement de celui qu'offrait, dans l'expérience iv<sup>e</sup>, la lésion produite par le camphre naturel.

950. On peut conclure de tout ce qui précède,

1°. Que lorsqu'on introduit dans l'estomac d'un chien 3 ou 4 gros de camphre divisés par une huile, le camphre ne tarde pas à être absorbé, porté dans le torrent de la circulation, et qu'il agit en excitant énergiquement le cerveau et tout le système nerveux, et en produisant la mort en très-peu de temps, au milieu des convulsions les plus horribles.

2°. Que lorsqu'il est directement mêlé au sang, au moyen de son injection dans les veines, il produit les mêmes phénomènes, mais d'une manière beaucoup plus rapide.

3°. Qu'il détermine les mêmes accidens, mais d'une manière beaucoup plus lente, lorsqu'il est appliqué sur le tissu cellulaire de la partie interne de la cuisse (1).

4°. Que, dans presque tous les cas, les animaux succombent à l'asphyxie qui est la suite de la cessation de la respiration, ou du moins de la gêne avec laquelle cette fonction s'exerce pendant les violentes secousses convulsives.

5°. Que l'analogie qui existe entre l'action du camphre et celle des diverses espèces de *strychnos* décrites par MM. *Magendie*, *Delisle* et *Desportes*, n'est pas assez

(1) En pratiquant des frictions à la partie interne de la cuisse avec de l'huile camphrée, on observe, chez l'homme, une action directe sur les reins et sur la vessie. Il y a quelques années, plusieurs praticiens de Brest employèrent ce moyen avec succès pour modérer l'irritation produite sur le dernier de ces organes par des vésicatoires. M. *Chrestien* rapporte aussi une observation de ce genre. Il est à présumer que le camphre est absorbé dans ces circonstances.

grande pour que nous considérions leurs effets comme identiques , les *strychnos* affectant spécialement la moelle épinière, tandis que le camphre agit sur tout le système nerveux , et principalement sur le cerveau.

6°. Que le camphre en fragmens n'est point digéré , et qu'il exerce une action locale capable de produire l'ulcération de la membrane muqueuse de l'estomac , et par conséquent la mort.

7°. Que si le camphre en fragmens produit des effets nerveux , cela tient à une division plus grande de quelques-unes de ses parties.

8°. Enfin que le camphre artificiel à la dose d'une demi-once , lors même qu'il a été divisé par une huile , ne donne lieu à aucune lésion du système nerveux , et borne son action à produire quelques petits ulcères dans la membrane muqueuse de l'estomac.

951. Pour terminer l'histoire des propriétés délétères du camphre , nous allons rapporter quelques observations qui tendent à prouver que cette substance agit sur l'homme comme sur les chiens.

#### OBSERVATIONS.

1°. M....., d'une complexion plutôt maigre que grasse , ayant la peau blanche et colorée en rouge sur les joues , d'une constitution rarement altérée par les maladies , mais sujet à de légères affections nerveuses , avait depuis quelques jours une constriction du sphincter de l'anüs qui lui causait par intervalles de vives douleurs. Pendant cet espace de temps , il eut recours à des lavemens mucilagineux , mais sans en éprouver aucun soulagement. On lui prescrivit d'ajouter au lavement un demi-gros de

camphre : il n'en prit que 18 grains : la douleur fut entièrement suspendue pendant environ une heure. Le lendemain on lui administra un demi-gros de camphre en lavement ; quelques minutes après, il sentit un goût de camphre à la gorge ; au bout d'un quart-d'heure, n'ayant pas rendu le lavement, il éprouva un sentiment d'inquiétude et de malaise général. Comme cet état pénible allait en augmentant, il sauta en bas de son lit, et il fut surpris de se trouver plus léger que de coutume ; il lui semblait qu'il tenait à peine à la terre et qu'il l'effleurait pour ainsi dire en marchant. Il descendit pour chercher du secours ; sa marche était incertaine et chancelante ; il se promenait en gesticulant et en demandant avec instance un verre de vin. Sa face était pâle, ses yeux hagards, ses traits altérés ; il éprouvait un froid léger dans toute l'étendue de la peau, avec un sentiment d'engourdissement au cuir chevelu, mais surtout à la nuque ; la peau était fraîche et humide dans quelques parties, le pouls faible et serré ; il lui semblait qu'il avait une disposition à la défaillance ; son esprit était particulièrement affecté ; c'était un état de vive inquiétude, et cependant il ne se croyait pas en danger. Il était ému et versait des larmes qu'il s'étonnait de répandre, parce qu'il sentait qu'elles étaient sans motif, et qu'il ne pouvait les arrêter parce qu'elles étaient involontaires. Cet état continua environ une demi-heure, en diminuant graduellement. Le vin qu'il prit contribua beaucoup à le rétablir. Il exhalait par la bouche une forte odeur de camphre qui subsista pendant toute la journée ; la constriction douloureuse ne se fit pas sentir pendant tout ce temps ; elle ne se renouvela que vingt-quatre heures

après, et céda ensuite complètement à 12 grains de camphre administrés en deux doses de la même manière. (Observation communiquée par M. *Edwards*.)

2°. Un homme sujet à une affection hypochondriaque des plus vives, et qui lui causait des accidens spasmodiques très-fréquens, avala par méprise, en une seule fois, 2 scrupules de camphre dissous dans l'huile d'olives : les effets de cette imprudence furent le vertige, le froid des extrémités, une grande anxiété, une sueur froide de la tête, un délire léger accompagné de somnolence ; le pouls était petit et languissant. A ces symptômes succédèrent bientôt une grande chaleur, un pouls plus accéléré, des urines rouges ; mais le malade fut bientôt dédommagé de cet accident, puisqu'il fut totalement délivré de ses spasmes. (Rapport d'après *Hoffmann* par M. *Hallé*, dans un mémoire inséré parmi ceux de la Société royale de Médecine, page 66.)

#### *De la Coque du Levant.*

952. La coque du Levant est le fruit d'un arbrisseau qui croît naturellement dans le sable, au milieu des rochers, sur les côtes du Malabar, de l'île de Ceylan, et dans d'autres parties des Indes orientales. On la trouve surtout à l'ombre des grands arbres, dont elle embrasse le tronc en s'élevant jusqu'à leurs plus hautes branches.

Ce fruit est noirâtre, du volume d'un gros pois. Le péricarpe ligneux est couvert de rugosités, et il renferme une amande d'une saveur amère, très-persistante, blanchâtre, fragile, arrondie, quelquefois oblongue et un peu réniforme, partagée en deux parties ou lobes par une cloison sinucuse, contournée et comme ligneuse.

Dans ces derniers temps, M. *Boullay*, habile pharmacien de Paris et chimiste distingué, a cherché à déterminer, d'après l'invitation de M. le professeur *Chaussier*, la nature des principes qui entrent dans la composition des fruits du *menispermum cocculus*. Il résulte de l'analyse qu'il en a donnée, que la semence de ce fruit, isolée du péricarpe ligneux dans lequel elle est renfermée, contient : 1° moitié de son poids environ d'une huile fixe concrète céracée ; 2° une substance végétalo-animale albumineuse ; 3° une matière colorante particulière ; 4° 0,2 d'un principe amer nouveau, cristallisable et vénéneux, auquel M. *Boullay* a donné le nom de *picrotoxine* ; 5° 0,5 de partie fibreuse ; 6° de l'acide malique probablement à l'état de malate acidule de chaux et de potasse ; 7° du sulfate de potasse ; 8° du muriate de potasse ; 9° du phosphate calcaire ; 10° un peu de fer et de silice. (*Analyse chimique de la Coque du Levant*, Paris, 1812.)

953. Les effets délétères produits par cette semence sur les poissons, les oiseaux de Paradis, les chèvres et les vaches sauvages, les crocodiles, etc., ont engagé quelques médecins à faire des expériences sur les animaux vivans, dans le dessein de reconnaître son mode d'action.

M. *Goupil*, médecin à Nemours, a communiqué à la Société de Médecine quelques faits intéressans sur ce sujet. Voici les conclusions qu'il a cru pouvoir tirer de son travail :

1°. La coque du Levant est non-seulement un poison pour les poissons, mais aussi pour différens quadrupèdes carnivores, et très-probablement pour l'homme.

2°. Ce poison peut être rangé dans la classe des poisons végétaux irritans.

3°. L'enveloppe ligneuse de la coque du Levant n'a qu'une propriété éméétique, même chez les poissons, et à telle dose qu'elle soit administrée.

4°. C'est dans l'espèce d'amande renfermée dans cette enveloppe que réside la partie vénéneuse.

5°. La partie vénéneuse de cette substance n'est pas sensiblement altérée par les sucs digestifs et l'action vitale des organes de la digestion.

6°. Elle passe, au contraire, dans le système absorbant avec toutes ses propriétés; la chair des poissons qui en ont mangé irrite l'estomac et les entrailles des animaux auxquels on la donne, à-peu-près comme la coque du Levant elle-même.

7°. Tous les poissons qui en ont mangé ne meurent pas dans un temps égal. Gardons, meüniers, brèmes, perches, tanches, barbeaux, tel est à-peu-près l'ordre dans lequel ces poissons paraissent résister: le gardon est tué le plus facilement; le barbeau est le dernier à mourir.

De tous les poissons, le barbeau est celui dont la chair produit le plus souvent des accidens chez les animaux qui la mangent, probablement par la raison que ce poisson mettant un temps plus long à mourir, le poison est plus long-temps soumis à l'action des sucs digestifs, et il s'en trouve une grande quantité d'absorbée. (Bulletin de la Société de l'École de Médecine, novembre 1807.)

M. *Boulay*, dans sa dissertation sur la coque du Levant, dit qu'un grain de picrotoxine, mêlé à un gramme de mie de pain, a suffi pour faire mourir une forte grenouille à laquelle on l'a fait avaler; tandis que l'huile concrète, la substance végeto-animale, la partie colorante

et l'eau distillée sur cette semence n'ont produit aucun mauvais effet sur les mêmes animaux auxquels il en fit prendre des quantités beaucoup plus considérables.

M. *Boulay* a conclu de ces expériences que la picrotoxine est la seule matière à laquelle la coque du Levant doit sa propriété délétère.

En comparant les effets de la picrotoxine à ceux de la coque du Levant, nous avons cherché à déterminer le mode d'action de ces deux substances.

*Expérience 1<sup>re</sup>.* Lorsqu'on fait avaler à des chiens robustes 3 ou 4 gros de coque du Levant pulvérisés autant que possible, et qu'on lie l'œsophage immédiatement après l'ingestion de la substance vénéneuse, on remarque que ces animaux ne tardent pas à faire des efforts répétés pour vomir. Au bout de vingt, vingt-cinq, trente minutes, leur marche et leur attitude sont chancelantes; leurs yeux deviennent saillans et hagards; leurs muscles sont agités d'un tremblement d'abord léger, mais qui augmente par degrés; bientôt après, leurs traits sont altérés par des mouvemens convulsifs des diverses parties musculaires de la face; des contorsions et des grimaces horribles annoncent une attaque nerveuse générale; tout-à-coup ils font quelques pas en arrière, roidissent les pattes antérieures, s'arrêtent, et ce n'est qu'avec peine qu'ils évitent de tomber en se reposant sur les extrémités postérieures. Leur tête ne tarde pas à éprouver une violente secousse, comparable à celle qui résulterait d'une forte décharge électrique sur les grenouilles; quelquefois ces commotions sont assez vives pour que cette partie soit renversée sur le tronc, et pour produire une culbute en arrière, dans laquelle la tête frappe d'abord le sol avec véhémence, et le

corps roule en tous sens. Ces effets cessent pendant une ou deux minutes ; les animaux se lèvent, essaient de faire quelques pas en avant ; mais ils sont bientôt attaqués de nouveau ; l'intensité et la fréquence de ces accès augmentant de plus en plus, on ne tarde pas à apercevoir les convulsions les plus effrayantes : couchés ordinairement sur le côté, ils agissent leurs pattes avec une force et une rapidité extrêmes ; la tête et la queue sont plus ou moins renversées sur la partie postérieure de la colonne vertébrale ; les organes des sens n'exercent plus leurs fonctions, et on peut déplacer ces animaux, les heurter, crier autour d'eux sans qu'ils donnent le moindre signe de connaissance ; leur bouche devient écumeuse, la langue et les gencives sont plus ou moins livides, la conjonctive injectée, leur respiration accélérée et laborieuse ; quelquefois, dans cette contraction générale, ils ont une émission involontaire d'urine et d'excréments. Cet état dure deux ou trois minutes ; les animaux paraissent calmes pendant quelques instans, et ne tardent pas à retomber dans un nouvel accès ; enfin ils finissent par succomber après une ou deux attaques. Ordinairement la mort a lieu une demi-heure ou une heure après l'ingestion du poison.

A l'ouverture de leur corps, on ne remarque aucune lésion dans l'étendue du canal digestif ; le ventricule gauche du cœur renferme un sang d'un rouge brun, et les poumons sont peu crépitans, d'un tissu plus serré qu'à l'ordinaire, et d'une couleur foncée par plaques.

*Expérience 11<sup>e</sup>.* Si au lieu de lier l'œsophage après avoir introduit la coque du Levant dans leur estomac, on leur laisse la faculté de vomir, ils la rejettent presque en entier, et échappent quelquefois à la mort, quoiqu'ils aient

éprouvé assez souvent deux ou trois attaques semblables à celle dont nous venons de parler.

*Expérience III<sup>e</sup>.* On a appliqué sur le tissu cellulaire de la partie interne de la cuisse d'un petit chien un gros 48 grains de coque du Levant finement pulvérisée et mêlée avec une once d'eau. Au bout de dix minutes, l'animal a eu une attaque convulsive analogue à celle dont nous avons parlé (expérience I<sup>re</sup>), et il est mort quarante minutes après l'application de la substance vénéneuse. On l'a ouvert sur-le-champ. Le cœur ne se contractait plus; il contenait du sang fluide et noirâtre; les poumons paraissaient ridés et gorgés; les autres organes n'offraient aucune altération.

*Expérience IV<sup>e</sup>.* Lorsqu'on se borne à écraser grossièrement le fruit du *menispermum cocculus*, et qu'on en introduit 4 ou 5 gros dans l'estomac des chiens de petite taille, on n'observe aucun des symptômes nerveux que nous avons fait connaître, lors même que l'on a pratiqué la ligature de l'œsophage pour s'opposer au vomissement: dans ce dernier cas seulement, les animaux ne succombent qu'après avoir été plongés dans un grand état d'abattement pendant quatre, cinq, six ou huit jours. A l'ouverture du cadavre, on retrouve dans l'estomac tous les fragmens de la coque, et les tissus n'offrent aucune altération.

*Expérience V<sup>e</sup>.* On a fait manger à un petit carlin très-robuste 12 grains de picrotoxine non purifiée. Au bout d'une demi-heure, l'animal, qui n'avait encore rien éprouvé, a vomé une petite quantité de matière jaune liquide, et il a été en proie à une attaque des plus violentes. Les muscles de la face ont d'abord été agités de légers mouvemens con-

vulsifs qui bientôt sont devenus très-intenses, en sorte que l'animal faisait des grimaces horribles; sa marche était chancelante et toujours en arrière; les pattes antérieures, fortement appuyées sur le sol, l'empêchaient de tomber lorsqu'il venait à s'arrêter. Cet état a duré trois minutes; alors il est tombé sur le côté; les convulsions sont devenues générales et cruelles; la tête et la queue, fortement renversées sur la partie postérieure de la colonne vertébrale, formaient un arc avec le tronc; les pattes antérieures exerçaient des mouvemens fréquens et analogues à ceux qu'exécutent ordinairement les chiens qui nagent. Les yeux, rouges et saillans, étaient momentanément fermés par l'agitation des paupières; l'animal ne donnait aucun signe de sensibilité à l'approche des corps propres à l'exciter; la langue, d'une couleur livide, plongeait dans une grande quantité d'écume blanche et très-épaisse. L'attaque a duré douze minutes, et s'est terminée par un trismus qui avait été précédé du craquement des mâchoires. Pendant les huit minutes qui ont suivi cet accès, l'animal n'a offert d'autres phénomènes qu'un état d'insensibilité générale et une gêne extrême de la respiration. Il a succombé cinquante-trois minutes après l'ingestion de la substance vénéneuse. L'autopsie cadavérique n'a offert aucune lésion du canal digestif.

*Expérience vi<sup>e</sup>.* On a fait manger à un autre chien très-fort 4 grains et demi de picrotoxine parfaitement pure. Au bout d'un quart-d'heure, l'animal a vomé une petite quantité de matière jaunâtre et liquide; les vomissemens se sont renouvelés cinq fois dans l'espace d'une heure, sans qu'il soit survenu aucun accident nerveux. Le lendemain, l'animal était bien portant.

*Expérience VII<sup>e</sup>.* On a injecté dans la veine jugulaire d'un petit chien assez robuste un grain et demi de picrotoxine pure, dissoute dans une demi-once d'eau. Au bout d'une minute, l'animal a éprouvé de légers mouvemens convulsifs dans la face; les yeux étaient hagards, et il est aussitôt tombé sur le côté: alors l'attaque est devenue générale, excessivement forte, et en tout semblable à celle que nous avons décrite dans l'expérience v<sup>e</sup>; elle n'a cessé qu'au bout de huit minutes, après quoi l'animal est resté tranquille, et il a expiré vingt minutes après l'injection. Par l'ouverture du cadavre, on a vu que le sang du ventricule gauche était d'un rouge brun; les poumons ridés, peu crépitans, et d'une couleur foncée par plaques.

Les mêmes phénomènes ont eu lieu en injectant dans la veine jugulaire un gros d'eau mère de picrotoxine.

954. Il résulte de ces expériences,

1<sup>o</sup>. Que la coque du Levant pulvérisée est un poison énergique pour les chiens;

2<sup>o</sup>. Qu'elle agit, comme le camphre, sur le système nerveux, et principalement sur le cerveau;

3<sup>o</sup>. Qu'on ne doit pas la considérer comme un poison âcre, irritant, ainsi que l'avait cru M. Goupil;

4<sup>o</sup>. Que la partie active de ce poison est la picrotoxine;

5<sup>o</sup>. Que lorsqu'on l'introduit peu divisée, elle borne ses effets à produire des nausées et quelques vomissemens;

6<sup>o</sup>. Enfin que le vomissement paraît être le meilleur moyen de s'opposer aux accidens qu'elle développe lorsqu'elle est encore dans l'estomac.

## DES CHAMPIGNONS VÉNÉNEUX.

*De l'Agaric.*

*Caractères du genre.* Chapeau ordinairement pédonculé, doublé en dessous ; feuilletts qui ne sont presque jamais anastomosés les uns avec les autres, et entre lesquels se trouvent les gongyles.

*Agarics à volva incomplète.*

*De la Fausse-Oronge* (*agaricus muscarius L.* ; *agaricus pseudo auruntiacus de Bulliard*).

Son chapeau atteint quatorze à dix-huit centimètres de diamètre ; il est d'abord convexe, et ensuite presque horizontal, d'une belle couleur écarlate, plus foncée au centre, un peu rayé vers le bord, et taché de peaux blanches qui sont des débris de la volva ; cette volva ne le recouvre pas entièrement à sa naissance, et forme quelques écailles le long du pédicule ; celui-ci est épais à sa base, puis cylindrique, plein, blanc, long de huit à douze centimètres ; les lames sont blanches, inégales, recouvertes, dans leur jeunesse, d'une membrane qui se rabat sur le pédicule et forme son collier.

*Action de la Fausse-Oronge sur l'économie animale.*

*Expérience.* On fit prendre à un chien de moyenne taille trois de ces champignons mêlés avec de la pâtée. Trois heures après, l'animal, qui n'avait point été incommodé, éprouva des tremblemens et de la faiblesse dans les extrémités. Cet état dura environ quatre heures, pen-

dant lesquelles il se plaignait parfois ; enfin il tomba dans la stupeur ; sa respiration était lente et profonde , et il poussait de temps en temps des cris plaintifs ; tantôt il se roulait par terre ; tantôt il tournait comme autour de lui et avec des frissonnemens subits qui ressemblaient à des secousses électriques. Cet état dura huit à neuf heures sans que l'animal eût la moindre évacuation. On lui fit avaler du vinaigre, qui, loin de diminuer les symptômes, les aggrava. Onze ou douze heures après l'apparition des premiers accidens, on lui donna 3 grains de tartrate de potasse antimonié dans deux cuillerées d'eau, ce qui ne le fit point évacuer. Au bout de deux heures, on lui administra un peu d'huile d'olive, et il vomit, cinq heures après, une partie des champignons ; il vomit de nouveau des morceaux de champignons mêlés de mucus blanchâtre, et il fut complètement guéri en peu de jours, au moyen d'une certaine quantité de lait.

## OBSERVATIONS.

1°. M. *Paulet*, qui fit cette expérience, rapporte plusieurs cas d'empoisonnement par la fausse-oronge. Les malades éprouvèrent des nausées, des vomissemens, des défaillances, des anxiétés, un état de stupeur et d'anéantissement, et un sentiment d'astriiction à la gorge. Ils n'eurent ni coliques ni douleurs vives. On leur administra plusieurs grains d'émétique et de l'eau chaude ; ils évacuèrent par haut et par bas, rendirent les champignons avec des matières sanguinolentes, et furent lentement rétablis par les adoucissans : quelques-uns éprouvèrent des douleurs abdominales, et furent traités par les fomentations émollientes et par les opiacés.

2°. Plusieurs soldats français mangèrent , à deux lieues de Polosck en Russie , des champignons que l'on croit être des fausses-oronges : quatre d'entre eux , fortement constitués , se crurent à l'abri des accidens , parce que la plupart de leurs camarades étaient déjà en proie à des accidens plus ou moins graves ; ils refusèrent constamment de prendre l'émétique. Le soir , les symptômes suivans se manifestèrent : anxiété , suffocation , soif ardente , tranchées excessivement intenses , pouls petit et irrégulier , sueurs froides générales , altération de la physionomie , teinte violacée du bout et des ailes du nez ainsi que des lèvres , tremblement général , météorisme de l'abdomen , déjections de matières fécales très-fétides. Ces accidens augmentèrent d'intensité ; on les porta à l'hôpital. Le froid et la couleur livide des extrémités , un délire mortel et les douleurs les plus vives les accompagnèrent jusqu'au dernier moment : l'un succomba quelques heures après son entrée à l'hôpital ; les trois autres eurent le même sort et périrent dans la nuit.

*Autopsie cadavérique.* Le premier présenta les phénomènes suivans : évacuation de matières écumeuses noirâtres , verdâtres ; abdomen météorisé ; l'estomac et les intestins étaient distendus par des gaz très-fétides ; leur surface interne offrait des marques d'inflammation et des points gangréneux ; dans plusieurs endroits , la membrane muqueuse de l'intestin grêle était détruite ; l'estomac contenait un peu de liquide noirâtre. Le deuxième était à-peu-près dans le même état , à cette différence près , que l'intérieur de l'estomac offrait une sorte de congestion inflammatoire près l'orifice pylorique ; le foie était prodigieusement gonflé , la vésicule du fiel remplie d'une bile épaisse

et foncée en couleur. Le troisième et le quatrième présentaient les mêmes altérations que le premier, mais bien plus marquées; on apercevait de larges taches gangreneuses tant dans l'estomac que dans les intestins, où la putréfaction paraissait déjà fort avancée ». (Dissertation inaugurale de M. *Vadrot*. Paris, 1814, p. 26.)

3°. *Losel* rapporte que six hommes moururent après avoir mangé de cet agaric. (*Flora pruss.*, page 88, année 1703.)

4°. Les habitans du Kamschatka préparent, avec l'*agaricus muscarius* et l'*epilobium angustifolium*, une boisson très-enivrante qui excite quelquefois des délires mortels, accompagnés de désespoir. Les domestiques qui boivent l'urine des individus enivrés se ressentent aussi des effets de ce champignon funeste. (*KRASCHEMINCKOW*, *Histoire naturelle du Kamtschatka*, p. 209.)

### *Agaric à volva complète.*

*De l'Agaric bulbeux (Agaricus bulbosus de Bulliard).*

Il s'élève jusqu'à quinze à dix-huit centimètres; dans sa jeunesse, il est entièrement recouvert par une volva qui se fend, persiste à la base du pédicule, et laisse souvent des plaques adhérentes au chapeau; le pédicule est cylindrique, renflé à sa base, souvent courbé dans sa vieillesse; le chapeau est plus ou moins convexe, mais ne devient jamais concave; les lames sont nombreuses, inégales, blanches, et n'atteignent qu'à deux millimètres du pédicule; elles sont recouvertes, dans leur jeunesse, par une membrane qui se détache du bord du chapeau et reste adhérente au haut du pédicule, sous forme de collier en-

tier et rabattu. La plante entière est d'un blanc jaunâtre sale, et devient brune en vieillissant; son chapeau est quelquefois visqueux.

*De l'Agaric printanier ( Agaricus bulbosus vernus de Bulliard ).*

NOTA. Ce champignon et le précédent répondent à quelques variétés de l'*orange-ciguë* décrite par *Paulet*.

*Caractères.* Dans sa jeunesse, il est entièrement recouvert par sa volva qui se fend à son sommet et laisse sortir le champignon; le pédicule est cylindrique, épais et garni de sa volva à sa base, plein, long de cinq à sept centimètres. Le chapeau est d'abord convexe, puis concave, à cause que les bords se relèvent en vieillissant. Les lames sont inégales et recouvertes, dans leur jeunesse, par une membrane qui s'étend du pédicule au bord du chapeau; cette membrane se détache et reste au haut du pédicule sous forme de collet entier. Cette plante est blanche, quelquefois un peu jaunâtre au sommet.

*Action de l'Orange-ciguë sur l'économie animale.*

*Expérience 1<sup>re</sup>.* On fit avaler à un fort chien de la pâtée contenant 3 gros d'*orange-ciguë verte* divisée. Au bout de cinq heures, l'animal mangea comme à l'ordinaire, et n'avait éprouvé aucune incommodité. Dix heures après l'ingestion, il fit des efforts pour vomir; ses extrémités faiblirent; il se coucha, s'assoupit, et mourut bientôt dans des mouvemens convulsifs. L'estomac et le canal intestinal étaient tapissés d'un mucus épais et jaunâtre; les rides de l'estomac et l'intérieur du duodénum offraient quelques taches livides; la vésicule du fiel était verte.

*Expérience 11<sup>e</sup>.* On administra à un chien deux des champignons de l'*orange-ciguë jaunâtre* hachés et mêlés avec de la pâtée. Au bout de onze heures, l'animal, qui n'avait offert aucun phénomène remarquable, vomit. Quelques heures après, il rendit des excréments blancs et trembla. Il ne tarda pas à se coucher et à éprouver des mouvemens convulsifs : cet état dura plusieurs heures, et fut accompagné du hoquet ; des douleurs poignantes, de temps à autre, faisaient frissonner l'animal ; enfin tous les symptômes de l'apoplexie se déclarèrent, et il continuait à avoir, par intervalles, des mouvemens convulsifs. On lui fit prendre du vinaigre à plusieurs reprises, ce qui le réveillait un peu ; mais il retombait bientôt après. Il expira trente heures après l'introduction du poison. Le canal digestif ne renfermait aucun atome de champignon ; l'intérieur de l'estomac était tacheté de points rougeâtres ; les membranes muqueuse et musculuse des intestins étaient détruites ; il ne restait que la tunique séreuse, qui offrait, dans toute son étendue, des taches d'un rouge livide, que l'on pouvait apercevoir à l'extérieur.

*Expérience 111<sup>e</sup>.* Une demi-once de suc d'*orange-ciguë jaunâtre*, étendu d'un peu d'eau, fut donnée à un gros chien. Il fit presque aussitôt de violens efforts pour vomir, et il en rendit une partie. Il éprouva un véritable *cholera* et des convulsions avec un abattement de forces considérable, et il mourut vingt-quatre heures après l'ingestion de la substance vénéneuse. L'intérieur de l'estomac offrit ~~as~~ <sup>ainsi</sup> quelques points rouges.

*Expérience 11<sup>e</sup>.* On fit prendre à plusieurs chiens le liquide provenant de la distillation du même suc. Ils n'éprouvèrent aucun symptôme ; mais le résidu de la distil'a-

tion , administré même à petite dose , fit périr tous les chiens qui en avalèrent : la mort n'eut lieu que vingt-quatre heures après l'ingestion , et elle fut précédée des symptômes ci-dessus décrits. Les animaux n'éprouvèrent aucun accident pendant les dix premières heures. La tunique interne de l'estomac était parsemée de petits points rouges ; tout le canal digestif était tapissé d'une matière épaisse , visqueuse et jaunâtre.

*Expérience v<sup>e</sup>.* L'extrait aqueux de cette plante produisit la mort en moins de vingt-quatre heures. Il en fut de même d'un morceau de ces champignons que l'on avait fait dessécher au four. L'eau dans laquelle avaient macéré , pendant plusieurs heures , quelques-uns de ces champignons , administrée à un chien , lui occasionna un dévoiement sanguinolent et de vives douleurs. L'animal cependant fut rétabli. D'autres animaux périrent après avoir avalé les portions de champignon ainsi traitées par l'eau.

*Expérience vi<sup>e</sup>.* L'ingestion dans l'estomac d'une once et demie d'alcool , que l'on avait fait digérer pendant plusieurs heures sur un de ces champignons bien desséché au four , et dont le poids était de 40 grains , occasionna la mort. Le résidu ne jouissait plus de propriétés vénéneuses , puisqu'il fut administré à plusieurs animaux sans inconvénient. ( PAULET , *Traité des Champignons.* )

#### OBSERVATIONS.

1<sup>o</sup>. Guibert , sa femme , sa fille , deux garçons étrangers et une domestique mangent à dîner de l'*orange-tout-à-fait jaunâtre* préparée avec une étuvée de carpe. A trois heures après minuit , madame Guibert , qui n'avait mangé que de ce plat , est réveillée par un rêve effrayant et par des

nausées ; elle vomit sans douleur une partie du dîner , et elle est plongée dans un assoupissement que les efforts de vomissement seuls font cesser. On lui donne l'émétique ; elle évacue et se trouve soulagée. Elle fut parfaitement rétablie environ trois semaines après.

Un des garçons et la fille , qui ne furent pas émétisés , moururent après avoir éprouvé les mêmes accidens ; l'autre garçon et la domestique , secourus à temps , furent rétablis au bout de trois semaines.

Guibert éprouva naturellement un véritable *cholera morbus* accompagné de crampes très-douloureuses , surtout aux pieds , avec rétraction des membres. Il fut sauvé. Aucun de ces individus n'éprouva de fièvre : tous , excepté Guibert , furent plongés dans un état de stupeur continuelle.

2°. Des symptômes analogues se manifestèrent chez deux individus de Surène et deux autres de Melun , qui mangèrent le même champignon. Trois d'entre eux , qui ne furent point secourus , périrent. La Gazette de Santé du 18 juillet 1777 fait mention d'un empoisonnement de cinq personnes par l'*orange-ciguë jaunâtre*.

3°. Benoît , sa femme et leur enfant mangent , à six heures du soir , de l'*orange-ciguë blanche* cueillie et apprêtée le même jour. Le lendemain , nausées , anxiétés , défaillances fréquentes ; le père et l'enfant vomissent abondamment après avoir pris une forte dose d'émétique , du lait et de la thériaque. L'enfant meurt le deuxième jour , le père expire quelques instans après. Peu de temps avant la mort , il était dans un état d'anxiété et de stupeur remarquables , le ventre tendu , les extrémités froides , le pouls petit et intermittent ; il avait des défaillances fréquentes

et il était de couleur livide. La mère, qui n'avait point pris d'émétique parce qu'elle était atteinte d'une hémorragie utérine, avait cependant déjà beaucoup vomie au deuxième jour; elle était faible, pâle, et dans un grand état d'anxiété; son pouls, peu fébrile, était faible. On lui prescrivit une médecine ordinaire aromatisée avec l'eau de fleurs d'orange. Trois heures après, elle avait évacué des champignons entiers et d'autres qui étaient comme dissous dans des mucosités jaunâtres; elle allait mieux. On lui fit prendre un lait d'amandes douces avec quelques gouttes d'éther sulfurique et de l'eau de fleurs d'orange, ce qui la calma beaucoup. Le surlendemain elle fut encore purgée, et avec succès; l'hémorragie, qui s'était arrêtée, revint, et la malade éprouvait de temps en temps de l'oppression et des faiblesses. On lui administra des restaurans et d'autres anti-spasmodiques; mais elle ne se rétablit qu'avec peine, et, cinq ou six mois après, elle était encore très-pâle et avait des maux de tête et d'estomac. Elle succomba à une autre maladie qu'elle eut long-temps après.

*De l'Orange-souris (Agaricus conicus de Picco).*

955. Ce champignon a été décrit ainsi par *Micheli*:  
*Fungus à volva erumpens, pileolo leviter fastigiato, de-*  
*super murini coloris, inferne ex albo rufescente, pedi-*  
*culo albo cylindrico.*

Champignon élancé, de forme conique, de couleur gris de souris et comme satiné en-dessus, avec des feuillettes blanchâtres et une tige blanche, un peu tortueuse, qui s'élève à la hauteur de quatre à cinq pouces, portant un chapiteau qui peut en avoir un et demi d'étendue, et dont la substance intérieure étant coupée, semble résul-

ter de petits grains gris qui , à quelque distance , la font paraître de couleur cendrée. Ses feuillettes , entremêlés de petites portions de feuillettes , sont d'un blanc lavé d'une légère teinte jaune. La tige , d'un blanc sale , est pleine d'une substance très-blanche , et porte à sa base les débris d'une enveloppe mince qui couvrait le champignon.

*Action de l'Oronge-souris sur l'économie animale.*

OBSERVATIONS.

1<sup>o</sup>. Une femme de Stupinis , son mari , trois garçons et une fille mangent le 6 octobre , à leur dîner , deux livres de ce champignon cuit avec du beurre. Vers deux heures après minuit , un des enfans , âgé de sept ans , se plaint de douleurs aiguës dans le bas-ventre : on lui administre de la thériaque. La mère , qui avait beaucoup mangé du ragoût , éprouve , un moment après , une forte cardialgie , de la suffocation , et fait de violens efforts pour vomir. Il en est de même de l'enfant aîné. Le père se trouve également attaqué avant le jour ; le second fils sur les neuf heures , et la fille , qui en avait mangé très-peu , ne commence à se plaindre que vers le soir.

Le 7 octobre , l'enfant , âgé de sept ans , était comme stupide , souffrait beaucoup du ventre , et ne pouvait prendre que de l'eau fraîche ; l'abdomen se météorise ; l'enfant pousse par intervalles des cris plaintifs , aigus , quoique plongé dans un état léthargique. Vers le midi , il éprouve des mouvemens convulsifs ; les extrémités se roidissent , le pouls devient très-petit , et il meurt attaqué d'un spasme cynique. Son corps fut couvert de taches violettes. L'estomac et les intestins étaient distendus par un

gaz fétide , corrodés dans leur surface interne ; on voyait près du pylore des taches livides ; le colon contenait des vers vivans , et un reste de champignons mêlé à un fluide jaunâtre ; le foie était très-volumineux , pâle et sans consistance.

La mère , qui se plaignait d'anxiété suffocante , de cardialgie avec vomissement de matières verdâtres et sanguinolentes , devint jaune par-tout le corps et ne pouvait pas respirer. Le bas-ventre était dans une constriction spasmodique , le nombril enfoncé ; la plus légère compression augmentait la rétraction des jambes. Elle ne prit que de la thériaque , et mourut dix-huit heures après l'invasion du mal , dans une léthargie profonde et des sueurs froides. Il sortit des narines un sang ichoreux et de l'écume par la bouche ; les viscères de l'abdomen offraient des altérations analogues à celles du sujet précédent.

L'enfant de dix ans , qui n'avait mangé que beaucoup de raisin dans la journée , était stupide le soir ; il éprouva les accidens ci-dessus mentionnés , et mourut dans les convulsions. Le foie était très-volumineux. A l'ouverture de l'estomac , il s'exhala une odeur tellement infecte , qu'on renonça à l'examen des autres viscères.

La fille eut des défaillances , des vomissemens et des douleurs tensives à l'estomac ; elle refusa de prendre un vomitif ; le pouls devint fréquent , petit et irrégulier ; le hoquet se déclara par intervalles ; il y avait cardialgie forte et brûlante , anxiété , un sentiment d'étranglement et une soif extrême. On la saigna : le sang était noir et livide , et elle parut soulagée. Elle ne tarda pas cependant à éprouver de la suffocation et de la difficulté d'avaler ; elle eut du délire et un épistaxis. On lui fit prendre de

la manne qui procura des évacuations. Le troisième jour , elle expira dans un état léthargique et au milieu d'affreuses angoisses , de frissons , de sueurs froides , de convulsions et du délire. On reconnut les mêmes altérations de tissu que chez la mère et l'enfant de sept ans ; la vésicule du fiel était complètement vide , et la partie du foie voisine de l'estomac molle et livide , tandis qu'elle était blanche supérieurement et antérieurement.

L'aîné des enfans éprouva des coliques nerveuses avec rétraction des jambes , de la cardialgie , des vomissemens fréquens , des palpitations de cœur et un sentiment d'étranglement. L'émétique , administré à deux reprises , procura des évacuations abondantes. On lui donna ensuite une décoction blanche , et d'heure en heure on lui fit prendre dix gouttes de liqueur minérale d'Hoffmann dans deux onces d'eau thériaicale , ce qui parut le soulager un peu ; cependant les coliques revenaient de temps en temps ; il éprouvait de la céphalalgie , une sorte de pesanteur d'estomac , du délire et des anxiétés qui l'obligeaient de changer souvent de place ; la fièvre se déclara ; les yeux étaient enflammés. On le saigna , et il fut soulagé. La saignée fut répétée le soir , et on administra un lavement : ces moyens firent cesser des tranchées dont il se plaignait , et la fièvre fut moins forte. Le lendemain , la langue était chargée : on lui ordonna trois onces de manne qui procurèrent des évacuations salutaires. Il était faible , avait une tension douloureuse à l'estomac , eut quelques crachats teints de sang , et des aigreurs que la maguésie dissipa. On diminua successivement la dose de liqueur d'Hoffmann , et l'enfant fut rétabli.

Le père , âgé de soixante ans , évacué par l'émétique ,

eut une dysenterie copieuse qui ne cessa qu'au troisième jour. Il resta près de cinq jours sans parler, les yeux fixes et larmoyans, le pouls petit, tardif et languissant. Il se rétablit peu à peu; il digérait facilement, et avait souvent des évacuations sanguinolentes: il en était de même de son fils aîné. L'un et l'autre furent traités par le quinquina et par le sirop balsamique. Un an après, ils se resentaient encore des maux qu'ils avaient soufferts. (*Mémoires de la Société royale de Médecine*, ann. 1780 et 1781; observation de M. *Picco*, p. 355.)

### *Agarics sans volva.*

A feuillets inégaux; pédicule central; sue laiteux, ordinairement blanc, quelquefois jaune ou rouge.

*De l'Agaric meurtrier* (*Agaricus necator de Bulliard*, vulgairement appelé *Morton*).

Il est d'un rouge tirant sur le jaune; sa chair est ferme; dès qu'on l'entame il en sort une liqueur laiteuse, âcre et caustique; le pédicule est cylindrique, plein, nu, épais, long de huit à dix centimètres au plus: son chapeau est d'abord convexe, puis plane, puis concave dans le centre; souvent il grandit plus d'un côté que de l'autre; quelquefois il est marqué de zones concentriques; il ne dépasse pas sept à huit centimètres de diamètre; sa surface est couverte de peluchures plus foncées qui lui donnent un aspect velu et disparaissent avec l'âge; les feuillets sont inégaux; le petit nombre de ceux qui sont entiers forme un bourrelet à leur insertion au pédicule. Il croît dans les bois à la fin de l'été.

*Bulliard* dit qu'il ne faut qu'une très-petite quantité

de ce champignon pour produire les plus funestes accidens. On croit que le suc donne des coliques terribles.

*De l'Agaric âcre ( Agaricus acris de Bulliard ).*

Il est blanc, à l'exception des feuillets, qui, selon leur âge, sont quelquefois jaunâtres ou rougeâtres; le pédicule est nu, plein, cylindrique, charnu, long de deux à trois centimètres, et presque aussi épais; le chapeau, d'abord convexe et irrégulier, devient ensuite plane, puis concave, avec les bords sinueux et onduleux; ce chapeau est charnu, large de huit à dix centimètres environ; il n'offre aucune trace de zones concentriques; les feuillets sont nombreux, inégaux, souvent bifurqués, un peu décurrens sur le pédoneule.

*De l'Agaric caustique ( Agaricus pyrogalus de Bulliard ).*

Son pédicule est cylindrique, nu, plein, d'une couleur jaune livide et terreuse, long de trois à quatre centimètres, épais de huit à dix millimètres; son chapeau est d'abord convexe, puis presque plane, un peu déprimé au centre, de la même couleur que le pédoneule, souvent marqué de zones concentriques noirâtres; il atteint seize centimètres de diamètre; ses feuillets sont nombreux, un peu rougeâtres, inégaux, adhérens un peu au pédicule. Toute la plante émet, lorsqu'on la blesse, une liqueur laiteuse, douce dans sa jeunesse, et qui devient ensuite âcre et caustique.

*De l'Agaric styptique ( Agaricus stypticus de Bulliard ).*

Sa couleur générale est celle de la cannelle plus ou moins foncée; sa chair est mollasse et se déchire diffici-

lement ; sa superficie est sèche ; le pédicule est nu , plein , continu avec le chapeau , un peu comprimé , et va en s'épanouissant à son sommet ; il est long de dix à quinze millimètres ; le chapeau hémisphérique , avec les deux extrémités un peu prolongées et arrondies , et les bords roulés en dessous ; son grand diamètre est de trois centimètres au plus ; les feuilletts sont étroits , tous entiers , susceptibles d'être détachés de la chair , et remarquables par la manière dont ils se terminent tous à une ligne circulaire qu'aucun d'eux ne dépasse.

*Paulet* dit que cet agaric , donné aux animaux , les incommode beaucoup et les purge , mais ne les tue pas.

Les *Agarics poivré* et *laiteux* (*agaricus piperatus* et *agaricus lactifluus* ) sont également vénéneux.

*Histoire de quelques autres Champignons vénéneux.*

*De l'Oronge croix de Malte.*

« Petit champignon bulbeux , à bourse , à tige droite et colletée , qui s'élève à la hauteur de trois ou quatre pouces , de couleur de chair pâle , à-peu-près comme celle de veau , et dont le chapiteau est découpé en cinq à six portions égales , représentant en quelque sorte une croix de Malte. Sa substance ressemble plutôt à celle d'une véritable chair animale qu'à la pulpe d'un champignon , n'étant recouverte d'aucune peau , comme sont presque toutes les autres. Cette substance est fraîche , un peu humide , de la même couleur en dehors qu'en dedans , a un parfum de champignon ou de mousseron extrêmement exalté. Le centre du chapiteau est marqué par un bouton arrondi , un peu relevé et régulièrement circonscrit ; ses

lobes ont environ deux lignes d'épaisseur ; ses feuillets , presque tous de longueur égale , et de la même couleur que celle du dessus du chapiteau , s'insèrent circulairement et en rayonnant à une espèce de bourrelet sans toucher à la tige. Cette tige , d'abord pleine d'une substance moelleuse , finit par se vider en grande partie et devient fistuleuse. Le collet et la bourse sont d'un beau blanc ». (PAULET, t. II, p. 316.)

M. *Paulet* mangea environ la moitié d'un de ces champignons ; il ne tarda pas à éprouver une grande faiblesse et à perdre connaissance. Demi-heure après , on lui administra beaucoup de vinaigre et il reprit l'usage de ses sens : il avala de l'émétique sur-le-champ et il vomit le champignon ; cependant il eut pendant plusieurs jours du dévoiement , des faiblesses d'estomac et des coliques assez vives.

*De l'OEil de corneille* ( *Fungus minimus totus niger umbilicatus de Vaillant* ).

« Chair blanche , un peu teinte de la couleur du dehors ; ses feuillets sont d'un noir de jayet dont ils ont le luisant , pressés et tendres , d'environ deux lignes de hauteur , ayant dans leurs intervalles de petites portions de feuillets placés du côté des bords du chapiteau , et se réunissant autour de la tige sans y adhérer. Cette tige est droite , cylindrique , fistuleuse par l'épuisement de sa moelle , et d'environ trois lignes de diamètre. Se trouve dans le Nivernois ». (PAULET, t. II, p. 196.)

« Un jeune vigneron n'ayant que son pain avec un peu de beurre pour son goûter , s'avisait de faire cuire ce champignon avec ce beurre , et le mangea. Quelques heures après il se plaignit d'un gonflement d'estomac et d'une douleur d'entrailles des plus vives. On lui donna une ample boisson d'eau tiède avec des lavemens émolliens qui ne le soulagèrent pas. Au milieu de la nuit il fut trouvé la bouche fermée , les yeux étincelans , un regard affreux , et dans un état de spasme et d'immobilité semblable à une catalepsie. On le saigna du pied et on lui fit prendre 6 gouttes de *lilium* de Paracelse , ce qui le fit revenir un peu ; mais il fut très-mal toute la nuit. Le lendemain il fut abondamment évacué par bas à l'aide d'une forte dose de tartre stibié uni au tartrate de potasse (*sel végétal*) ; mais à trois heures après midi il cracha le sang à pleine bouche , et vomit un instant après un morceau de champignon noir et tel qu'il avait été pris. A cinq heures il en rendit un autre. Les accidens se calmèrent ; cependant le malade éprouva une fièvre qui paraissait être putride et qui dura quatorze jours ». (Lettre de M. *Varnier* à M. *Paulet*. Ouvrage cité, p. 197, t. II.)

*De la Tête de Méduse* (*Amanita fasciculosa pileis rufis fuscis de Dillen*).

« Il croît en touffe au pied des chênes , quelquefois au nombre d'une trentaine réunis par leur base , d'abord de couleur d'un jaune salé , ensuite d'un roux plus clair. Il s'élève à la hauteur de quatre à six pouces , et porte des chapiteaux qui n'ont pas plus d'un pouce et demi d'éten-

duc. Ces têtes ou chapiteaux, d'abord empreints comme de croûtes brunes, surtout au centre, ont leurs feuillets couverts en naissant d'un voile blanc, épais, ferme, qui leur donne une forme globuleuse, et qui se déchire ensuite pour se convertir en collet : ces têtes finissent par prendre la forme d'un chapeau. Les feuillets, d'abord aussi blancs que le voile, sont entremêlés de petites portions de feuillets et adhèrent fortement sur la tige, où ils se terminent par des nervures fines en se confondant avec sa substance, et finissent par prendre une légère teinte rousse, ainsi que le voile. Les tiges, un peu renflées du bas, sont cylindriques et de quatre à cinq lignes de diamètre, teintes de la couleur du dessus du chapiteau et pleines d'une substance filandreuse ». (PAULET, p. 304, t. II.)

A six heures du soir, on a fait prendre à un chien de moyenne taille une certaine quantité de ce champignon : l'animal s'est plaint toute la nuit, et il est mort douze heures après l'ingestion de la substance vénéneuse. L'œsophage était tapissé d'un mucus blanc et glaireux, l'estomac ridé, phlogosé ; il en était de même du canal intestinal, dont les membranes épaissies d'une demi-ligne environ, étaient pleines d'une liqueur brune de même couleur que celle des champignons.

#### *Du Blanc d'ivoire.*

« Petit champignon d'un blanc luisant et comme d'ivoire, à surface sèche, très-agréable à la vue, qu'on trouve en automne, surtout dans le parc de Saint-Maur. Ses feuillets, de longueur inégale et bien rayonnés, finissent pour la plupart comme par des nervures implantées

sur la tige. Cette tige , qui est pleine , et qui peut avoir deux pouces de hauteur sur trois lignes de diamètre , n'est ni droite ni cylindrique ; elle est un peu aplatie et sillonnée du haut. Le chapiteau se creuse au milieu , et ses bords sont languetés agréablement ». (PAULET, p. 153, t. II.)

Un de ces champignons , administré à un chien , a déterminé au bout de trois heures des évacuations abondantes par haut et par bas ; l'animal a refusé les alimens et a paru souffrir considérablement.

*Du Laiteux pointu rougissant* ( Fungus parvus piperatus lacteum succum fundens de Micheli ).

Chapiteau dont le centre est élevé en pointe aiguë. Cette pointe s'efface enfin pour faire place à une cavité , ce qui arrive en général à tous les champignons âcres et laiteux. Celui-ci est blanc ; mais sa chair , qui est d'abord blanche , rougit par le contact de l'air , ainsi que le suc qu'il répand quand on le coupe , et qui , de blanc qu'il est , devient bientôt d'un beau rouge carmin : ce suc est âcre et brûlant. Ses feuilletts , qui sont blancs et taillés en biseau , sont de longueur inégale. Sa tige , qui est une continuité de la substance du chapiteau , est cylindrique et pleine d'une substance moelleuse.

M. Picco ayant donné de ce champignon haché avec de la viande à un chien , l'animal périt de gangrène au bout de douze heures.

*De l'OEil de l'olivier* ( Fungus perniciosus intense aureus de Micheli ).

Il croît en touffe au pied de l'olivier. La couleur du dessus de son chapiteau est d'un jaune foncé et devient

olivâtre ; ses feuilletts sont d'un jaune sale ou foncé. Toute la plante prend à-peu-près la forme d'un fouet, et a comme des lobes en forme d'oreille. La couleur de sa substance participe de la couleur jaune qui domine ; sa chair n'est pas ferme et cassante, mais un peu molle ; sa surface est sèche, douce au toucher et comme veloutée ; ses feuilletts sont hauts, un peu écartés les uns des autres et de longueur inégale. Elle n'a point d'odeur ni de saveur désagréables.

Un dessinateur et sa mère ayant mangé à Florence de ce champignon fricassé, éprouvèrent deux heures après de vives coliques et furent très-mal. On les traita avec succès par de l'huile et de la thériaque.

*L'oreille du chêne vert* paraît aussi devoir être considérée comme suspecte.

*De l'Entonnoir creux et vénéneux* ( *Fungus infundibulum referens albus de Buxbaum* ).

Les animaux qui mangent de ce champignon sont incommodés d'une manière sensible, ne tardent pas à le rejeter par le vomissement, et en sont très-abattus.

*Du Grand-Moutardier.*

On a fait prendre à un chien un de ces champignons ; deux heures après, l'animal l'a rejeté par le vomissement.

Une autre espèce de ce genre, que l'on désigne sous le nom de *térébenthine*, a produit les mêmes phénomènes sur un autre chien.

956. Nous allons maintenant rapporter des observations d'empoisonnement occasionné par l'ingestion d'un mélange de deux ou trois espèces de champignons vénéneux.

## OBSERVATIONS.

1<sup>o</sup>. « Un cultivateur va le dimanche se promener dans un bois voisin de sa demeure , accompagné de sa femme , enceinte de près de trois mois et de ses trois enfans âgés , l'un de cinq ans et demi , l'autre de quatre , le troisième de deux ans : ils aperçoivent des champignons de différentes espèces ; ils les cueillent sans choix , et de retour au logis , on les apprête et on les mange. Dès la nuit suivante , la femme ressent des malaises et une douleur gravative à la région épigastrique ; tous , pendant la journée du lundi , éprouvèrent un sentiment de suffocation et de cardialgie , et des nausées fréquentes qui , chez le père , furent ce même jour suivies de vomissement. Le mardi , symptômes plus graves , nouveaux accidens , nausées continuelles , vomissement de matières bilieuses , respiration plus gênée , douleurs dans toute la capacité abdominale , mais plus sensible à l'épigastre ; ténesme , difficulté d'uriner. Deux des enfans périssent ce même soir , et le troisième le lendemain. Du mercredi au vendredi soir , le mal ne cesse de s'aggraver chez le père et la mère ; douleurs insupportables à l'estomac , vers les hypochondres , les lombes et la région de la vessie ; météorisme du bas-ventre , difficulté plus grande d'uriner , ténesme plus douloureux , déjections glaireuses , sanguinolentes , par haut et par bas ; céphalalgie , langue sèche , soif inextinguible , angoisses , mouvemens convulsifs des extrémités ; chez le père , hémorragie nasale.

Le vendredi soir , gonflement œdémateux des articulations des pieds et des mains chez la femme seulement ; chez le mari , frissons précurseurs de la gangrène des intestins.

Le samedi, épiphénomènes suivans : chez le mari, gerçures, aphtes, plrlogose à la langue et dans l'arrière-bouche, hoquet, syncopes, dépression et intermittence du pouls, délire, suppression de l'excrétion alvine et de l'urine, froid glacial des extrémités, sueur froide universelle, mort. Le samedi, chez la femme, déjà aussi mouvemens convulsifs des extrémités. Des boissons adoucissantes et anti-spasmodiques abondantes et une potion huileuse et calmante lui font rendre, dès la journée même, plusieurs morceaux informes de champignons. Le soir, le vomissement est moins fréquent, l'urine commence à couler, une selle gluante et fétide a lieu, les mouvemens convulsifs des extrémités cessent dans le cours de la nuit. Le dimanche au matin, les coliques sont moins fortes, le météorisme est diminué. Quatre jours après, les accidens ont presque cessé; il reste une grande débilité, de l'enflure aux extrémités inférieures seulement, tremblement de toutes les extrémités, douleur fixe au-dessus de l'orbite droite. La convalescence a été longue; cependant, trois mois après, la femme avait repris de l'embonpoint et sentait très-distinctement les mouvemens de son enfant » (1).

2°. La femme d'un médecin goûta par distraction un morceau de champignon sec; elle le mâcha, le rejeta aussitôt et rinça sa bouche. Une demi-heure après, elle éprouva des malaises, des frissons, des nausées, des envies de vomir, des efforts inutiles de vomissement, et une sensation très-douloureuse à l'estomac. Quelque temps après, vomissemens continuels, pâleur, sueurs froides, yeux presque mourans, pouls extrêmement abattu et pe-

---

(1) *Journal général de Médecine*, t. xxv, pag. 241.

tit. (*Journal général de Médecine*, t. xxvi, page 265.)

3°. M. Dufour, médecin à Montargis, cueillit dans la forêt voisine des champignons frais et sains, connus sous les noms vulgaires de *cepe*, de *columelle* et d'*orange*; ils furent dépouillés de leur peau et de leur pied, coupés par tranches et cuits dans leur jus avec du beurre et des fines herbes, sous un four de campagne : on les servit au repas. La domestique, âgée de vingt ans, qui en avait mangé le plus, ne tarda pas à se plaindre d'étourdissemens, de vertiges et d'un léger soulèvement d'estomac; sa face était rouge et enflammée, l'œil saillant et vif, le pouls large, ondulant et plein. La fille aînée de M. Dufour, âgée de douze ans, éprouva les mêmes accidens sans nausées. Un petit enfant de dix-huit mois, qui n'avait mangé que du pain trempé de jus, dormit tranquillement pendant seize heures contre son ordinaire, et ne présenta pas d'autre phénomène remarquable. L'autre enfant, âgé de onze ans, se plaignit plus tard d'étourdissemens et d'ivresse : les parens ne ressentaient aucune incommodité, quoiqu'ils eussent mangé du même mets. M. Dufour administra et fit prendre à tous les malades de l'émétique en lavage, et il chercha à exciter sympathiquement les évacuations en faisant vomir tous les individus dans un vaste seau de faïence. On fit usage ensuite d'une potion anti-spasmodique fortement éthérée, et la guérison fut complète le soir. Il paraît que ces accidens étaient dus à deux *fausses oranges* que l'on avait confondues avec la vraie, et que l'on avait fait entrer dans la composition du mets (1).

4°. Le même médecin fut prié de visiter un enfant de

---

(1) *Gazette de Santé*, du 21 août 1812.

neuf à dix ans , malade depuis quatre jours , que l'on avait rapporté mourant de la forêt de Montargis , et que l'on croyait empoisonné par des champignons. Voici quel était son état : pâleur de la mort , sueur gluante et froide comme la glace ; œil entr'ouvert , ne laissant voir que la cornée opaque ; la pupille immobile et insensible à l'éclat de la lumière ; roideur de tout le corps , ou plutôt tétanos universel droit ; les muscles abdominaux dans toute leur tonicité spasmodique ; le ventre aplati et dur comme une planche ; trismus ou spasme invincible des mâchoires ; le pouls était perdu , les mouvemens du cœur à peine perceptibles : on aurait cru l'enfant mort si les extrémités et le thorax n'eussent été agités de quelques mouvemens convulsifs. M. Dufour cassa deux dents incisives d'un coup de ciseau , et administra , au moyen d'une petite cuiller d'étain pliée en gouttière , un mélange fait avec parties égales d'éther sulfurique et de sirop de fleurs d'orange ; le corps fut enveloppé de feuilles de tanaïsie , de morelle , de douce-amère et de jusquiame ; on fit des frictions sur le ventre avec un mélange d'huile de camomille , de camphre , d'alcool et d'ammoniaque. On chercha tous les moyens possibles de réchauffer le malade. La déglutition , d'abord difficile , ne tarda pas à avoir lieu librement ; l'enfant ouvrit les yeux , puis la bouche , et fut rétabli dans le cours de quelques heures , et après avoir avalé une once d'éther et autant de sirop. On ne tarda pas à se convaincre qu'il y avait parmi les champignons du bois l'*amanita viridis* de Persoon , l'*hypophyllum virosum* de Paulet , l'*orange-ciguë* et plusieurs autres espèces vénéneuses (1).

---

(1) *Gazette de Santé*, 1<sup>er</sup> novembre 1812.

5°. *Lemonnier* fit l'ouverture du corps d'une jeune personne empoisonnée par des champignons. Il trouva la portion de l'estomac contiguë au pylorë enflammée, le duodénum gorgé de sang ; sa membrane interne était légèrement tachée, et présentait çà et là de petites excoriations ; sa partie inférieure était rétrécie. (ALIBERT, ouvrage cité, t. 1, pag. 462, 3<sup>e</sup> édit.).

957. Après avoir ainsi exposé les faits qui concernent l'empoisonnement par les différentes espèces de champignons, nous pouvons donner une description générale des symptômes auxquels ils donnent le plus souvent lieu. On a fait à ce sujet un excellent rapport à la Société de Médecine de Bordeaux.

« Les douleurs d'estomac, dit la commission de la compagnie, les tranchées, les nausées, les évacuations par haut et par bas sont les premiers symptômes dont les malades sont atteints. Bientôt la chaleur des entrailles, les langueurs, les douleurs deviennent presque continues et atroces ; les crampes, les convulsions, tantôt générales tantôt partielles, une soif inextinguible s'ensuivent ; le pouls est petit, dur, serré, très-fréquent. Lorsque les accidens, après avoir duré un certain temps, ne diminuent pas par l'effet des secours administrés, les vertiges, un délire sourd, l'assoupissement s'emparent de quelques sujets, et ne sont interrompus que par les douleurs et les convulsions. Chez d'autres, il n'y a point d'assoupissement ; les douleurs et les convulsions épuisent les forces ; les défaillances et les sueurs froides ont lieu ; la mort vient terminer cette série de souffrances, après avoir été prévue et annoncée par le malade lui-même, qui n'a pas perdu un seul instant l'usage des sens.

» Les champignons vénéneux ne manifestent leur pernicieuse action qu'un certain temps après qu'ils ont été mangés; ce n'est, le plus souvent, que cinq ou sept heures après. Il s'en écoule quelquefois douze ou seize, plus rarement vingt-quatre, sans qu'on éprouve aucun symptôme. Les altérations graves de presque tous les viscères prouvent que ce venin, ayant acquis toute son énergie par le moyen de la digestion, se répand dans toute l'économie animale, y excite l'irritation la plus violente, et une inflammation qui dégénère promptement en gangrène; ce qui a lieu surtout avec plus d'intensité dans les voies digestives qui ont reçu immédiatement le poison et qui en conservent les restes dissous pendant plus longtemps (1) ».

958. En rassemblant les phénomènes cadavériques des divers cas d'empoisonnement par les champignons, on peut les réduire aux suivans : « Taches violettes très-étendues et nombreuses sur les tégumens, ventre très-volumineux, conjonctive comme injectée, pupille contractée, estomac et intestins phlogosés et parsemés de taches gangreneuses, sphacèle dans quelques portions de ce viscère, contractions très-fortes de l'estomac et des intestins, au point que, dans ceux-ci, les membranes épaissies avaient entièrement oblitéré le canal; œsophage phlogosé et gangrené dans l'un des sujets; dans un autre, iléum invaginé de haut en bas, dans l'étendue de trois pouces : un seul individu avait les intestins gorgés de matières fécales. On n'a trouvé dans aucun des vestiges de champignons : il avaient été complètement digérés ou évacués.

---

(1) Rapport du 26 juin 1809.

Les poumons étaient enflammés et gorgés d'un sang noir ; le même engorgement avait lieu dans presque toutes les veines des visères abdominaux, dans le foie, dans la rate, dans le mésentère ; taches d'inflammation et taches gangreneuses sur les membranes du cerveau, dans ses ventricules, sur la plèvre, les poumons, le diaphragme, le mésentère, la vessie, la matrice, et même sur le fœtus d'une femme enecinte : le sang était très-fluide chez cette femme ; il était presque coagulé dans d'autres individus ; la flexibilité extrême des membres n'a pas été constante (1) ».

959. Les faits qui précèdent nous permettent de conclure que les champignons agissent de différente manière, suivant l'espèce à laquelle ils appartiennent.

*Zeviani* dit, dans une dissertation sur les champignons vénéneux : *Il solo veleno dei funghi contiene il se la malizia di tutti, e vari molteplici effetti produce secondo che è in maggior copia ingollato, ed in maggior copia dentro le vene s' intrude.*

#### *Indices qui doivent faire suspecter les Champignons.*

960. Tous ceux qui croissent dans des lieux humides et marécageux, à l'ombre, e'est-à-dire dans les forêts épaisses, où l'influence des rayons solaires n'a presque point d'accès, doivent être rejetés eomme de très-mauvaise qualité : la substance de ces champignons est plus molle, moins serrée, plus poreuse, et contient beaucoup d'humidité. Ils ont généralement un aspect hideux, et présentent une surface humide plus ou moins sale. *Paulet* ob-

---

(1) Rapport cité, pag. 10.

serve que l'existence d'une couche glaireuse qui recouvre la surface de certaines espèces n'est point un indice de qualité suspecte ; mais alors on ne doit les regarder comme bons que quand ils réunissent à cet état toutes les qualités de ceux qui sont comestibles ; car tous les champignons à surface humide , qui sont lourds ou qui changent de couleur lorsqu'on les coupe , ou dont l'odeur vireuse est forte , ou qui ont une couleur éclatante , ou bien plusieurs très-distinctes , surtout s'ils sortent d'une enveloppe et s'ils se trouvent à l'ombre , doivent être rejetés comme de mauvaise qualité. Il en est de même de ceux que les insectes ont mordu et qu'ils ont ensuite abandonnés. On doit aussi regarder comme pernicieux les champignons à tiges bulbeuses et molles , ou qui ont des fragmens de peau collés à leur surface. Il faut aussi rejeter tous ceux qui croissent rapidement et qui se corrompent très-vite. On a cru pendant long-temps que les champignons desséchés perdaient leurs qualités délétères : ce fait , qui peut être vrai pour quelques-unes des espèces énumérées , ne l'est pas pour toutes , car l'agaric poivré conserve son âcreté : d'ailleurs , nous avons vu que l'épouse d'un médecin fut empoisonnée pour avoir mangé un morceau de champignon sec.

*Action de l'Alcool sur l'économie animale.*

*Expérience 1<sup>re</sup>.* On introduisit dans l'estomac d'un chat 2 drachmes d'alcool. Immédiatement après , l'animal s'agitait avec violence , puis se coucha sur le côté dans un état de grande insensibilité et d'immobilité ; la respiration devint laborieuse et stertoreuse , et les battemens du cœur furent accélérés. Cet état dura huit minutes ; alors

la respiration s'exécuta plus facilement ; l'animal se releva et put marcher.

*Expérience II<sup>e</sup>.* On injecta une once et demie du même liquide dans l'estomac d'un très-gros lapin. Les mêmes symptômes se déclarèrent et ne se dissipèrent qu'au bout de quarante minutes.

*Expérience III<sup>e</sup>.* La même expérience fut répétée sur un lapin beaucoup plus jeune avec 7 drachmes du même liquide. Au bout de deux minutes, l'animal était évidemment sous l'influence du poison, et trois minutes après il se coucha sur le côté dans un état de grande insensibilité et d'immobilité ; les pupilles étaient très-dilatées ; de temps à autre les membres étaient agités de légers mouvemens convulsifs ; la respiration s'exerçait d'une manière pénible, et cessa entièrement une heure quinze minutes après l'ingestion de l'alcool. Au bout de deux minutes, l'animal paraissait mort. On ouvrit le thorax, et on vit que le cœur se contractait avec assez de force et de fréquence, et qu'il contenait du sang d'une couleur foncée. On introduisit un tube dans la trachée-artère, et on insuffla de l'air : par ce moyen on pouvait conserver aux battemens du cœur leur type naturel, comme chez un animal auquel on a enlevé la tête.

*Expérience IV<sup>e</sup>.* On injecta dans l'estomac d'un lapin 2 onces du même liquide. L'injection était à peine terminée, que l'animal devint insensible. On remarqua en outre les symptômes dont nous avons parlé dans l'expérience précédente, et la mort eut lieu vingt-sept minutes après l'introduction de la substance vénéneuse ; en examinant le thorax, on vit que le cœur se contractait. (BRODIE, *Philosoph. Transact.*, ann 1811, p. 178, 1<sup>re</sup> part.)

*Expérience v<sup>e</sup>.* A huit heures et demie du matin , nous avons introduit dans l'estomac d'un petit chien robuste 6 gros d'alcool à 40° : l'œsophage a été lié. Immédiatement après , l'animal a paru agité ; il a parcouru le laboratoire en différens sens , et n'a pas cessé de marcher librement pendant dix minutes ; il avait un air égaré. A huit heures trois quarts , il a commencé à éprouver des vertiges. A neuf heures dix minutes , il s'est couché sur le côté et ne pouvait plus se tenir debout. Jusqu'à ce moment , il avait marché en différens sens et était tombé plusieurs fois , mais s'était relevé aussitôt ; ses extrémités n'avaient point été paralysées. A neuf heures vingt-cinq minutes , il a poussé des cris plaintifs et a fait des efforts infructueux pour lever la tête ; les membres étaient flasques , la pupille resserrée ; il voyait et entendait bien ; ses muscles n'étaient agités par aucun mouvement convulsif. Dix minutes après , les plaintes étaient aiguës. A neuf heures quarante minutes , il a cherché à se mettre sur les pattes ; mais il est retombé aussitôt en frappant le sol avec sa tête : quelques instans après , il a fait de nouveaux efforts , s'est relevé , a marché pendant quelques secondes , et est retombé en poussant des cris aigus. A onze heures , il était couché sur le côté et continuait à souffrir ; point de mouvement convulsif. Il est mort à onze heures et demie. On l'a ouvert à deux heures. Le sang contenu dans le cœur était noir et coagulé ; les poumons n'offraient aucune altération ; la membrane muqueuse de l'estomac était d'une couleur rouge cerise dans toute son étendue , et offrait un très-grand nombre de bandes longitudinales d'un rouge noirâtre , formées par du sang extravasé entre les deux tuniques.

*Expérience vi<sup>e</sup>.* Lorsqu'on injecte dans le tissu cellulaire de la cuisse d'un chien de moyenne taille 8 à 10 gros d'alcool à 40°, on remarque que l'animal est agité ; pendant trente ou quarante minutes, il marche en tous sens avec un air égaré, et n'éprouve point de vertiges ; alors les extrémités postérieures deviennent faibles ; sa démarche commence à être chancelante ; il vomit, à deux ou trois reprises différentes, des matières bilieuses jaunâtres. Quinze ou vingt minutes après, les vertiges sont plus intenses ; l'animal marche comme un furieux, tombe, se relève et continue à parcourir le laboratoire. Bientôt après il éprouve beaucoup de difficulté à se mettre sur les pattes ; il les agite comme s'il nageait. Ces efforts ne tardent pas à être vains : alors il se couche sur le côté, dans un état de grande insensibilité ; les membres sont flasques et n'offrent aucun mouvement convulsif ; l'animal ne se plaint pas, à moins qu'on ne le secoue ; les inspirations sont profondes ; la pupille est comme dans l'état naturel. Ces symptômes persistent pendant deux ou trois heures, et l'animal succombe. En l'ouvrant immédiatement après, on ne découvre point de lésion dans la blessure ; l'alcool se trouve complètement absorbé ; le cœur et les veines du membre opéré renferment du sang noir coagulé ; on n'observe plus la moindre contraction dans ces organes ; les poumons et le canal digestif n'offrent aucune altération.

Si la quantité d'alcool appliquée sur le tissu cellulaire est moindre, les animaux éprouvent les symptômes d'excitation dont nous avons parlé ; ils sont en proie à de légers vertiges, et ils ne tardent pas à se rétablir.

*Expérience vii<sup>e</sup>.* Nous avons prouvé, page 210 du

tome 1<sup>er</sup>, partie II, que l'alcool détermine une mort subite lorsqu'il est injecté dans la veine jugulaire, et qu'il agit principalement en coagulant le sang.

961. Rapprochons de ces faits les phénomènes que produisent les liqueurs alcooliques chez l'homme lorsqu'elles sont prises à assez grande dose pour déterminer l'ivresse. M. *Garnier*, mon élève, qui a soutenu une excellente dissertation inaugurale sur cet objet, distingue dans l'ivresse trois degrés différens.

Le premier degré s'annonce par la rougeur du visage; les yeux s'animent, le front se déride, la figure s'épanouit et respire une aimable gaieté; l'esprit est plus libre, plus vif; les idées sont plus faciles, les soucis disparaissent; les bons mots, les doux épanchemens de l'amitié, de tendres aveux les remplacent; on parle beaucoup; on est indiscret; les propos sont un peu diffus, et déjà l'on commence à bégayer.

Le second degré de l'ivresse est caractérisé par une joie bruyante, turbulente, par des éclats de rire immodérés, des discours insensés, des chants obscènes, des actions brutales, en rapport avec l'idiosyncrasie des individus; par une démarche vacillante, incertaine, analogue à celle des enfans; par des pleurs stériles, le trouble des sens, la vue double, des yeux hagards, sombres, et des tintemens d'oreille; la langue, embarrassée, articule avec peine les sons; il y a quelquefois écume à la bouche; le jugement devient faux, la raison disparaît, rien ne règle plus nos penchans et nos appétits grossiers; quelquefois un délire furieux succède; le pouls est plus développé, le battement des artères carotides plus sensible; la face est rouge, vultueuse; les veines du cou sont gonflées, la res-

piration précipitée; l'haleine est vineuse; il y a des rapports aigres, des envies de vomir, des vertiges, des chutes imminentes, puis complètes; la somnolence et l'état de vertige croissent; la face devient pâle, cadavéreuse; les traits sont affaissés; des vomissemens abondans de matières aigres, quelquefois l'excrétion involontaire de l'urine et des matières fécales se manifestent, ainsi qu'une céphalalgie violente, la perte totale des sens; enfin un sommeil profond qui dure plusieurs heures, et pendant lequel la transpiration est très-abondante et anéantit la terminaison de cet état pénible. Les fonctions reviennent peu à peu à leur état primitif; la tête est encore douloureuse et pesante; la langue est chargée, la bouche pâteuse; il y a soif, et il reste du dégoût pour les alimens et des lassitudes dans tout le corps.

Le troisième degré de l'ivresse est un état vraiment apoplectique: on observe l'abolition des sens, de l'entendement; la face est livide ou pâle, la respiration stertoreuse; l'individu ne peut plus se soutenir; la bouche est écumense, le coma se déclare, et le sentiment est plus ou moins complètement perdu. Cet état peut durer pendant trois ou quatre jours, et se terminer par la mort. *Morgagni* fait mention d'un homme dans l'âge mûr qui resta ivre avec aphonie pendant trois jours, et mourut le quatrième sans éprouver de convulsions (1).

962. Les faits qui précèdent nous permettent de conclure;

1°. Que l'alcool exerce sur les chiens, les chats et les lapins la même action que sur l'homme;

---

(1) *Liber 1, epist. anat. med. xix, art. 55.*

2°. Qu'il agit avec moins d'énergie lorsqu'il est injecté dans le tissu cellulaire que dans le cas où il est introduit dans l'estomac ; mais qu'il est encore beaucoup plus actif quand on l'injecte dans la veine jugulaire ;

3°. Qu'il commence par déterminer une vive excitation du cerveau, à laquelle succèdent le coma et l'insensibilité ;

4°. Que ses premiers effets sont le résultat de l'action qu'il exerce sur les extrémités nerveuses, et qui se propage jusqu'au cerveau : il est cependant absorbé par la suite ;

5°. Qu'il n'y a point identité, comme on l'a prétendu, entre son action et celle de l'opium. En effet, *A.* l'opium agit après avoir été absorbé : aussi est-il beaucoup plus actif lorsqu'on l'injecte dans le tissu cellulaire de la cuisse que quand il est introduit dans l'estomac ; parce que, dans le premier cas, l'absorption est plus énergique ; l'alcool, au contraire, agissant sur les extrémités nerveuses, doit déterminer des phénomènes plus rapides et plus intenses dans l'estomac que lorsqu'il est appliqué sur la cuisse. *B.* L'alcool occasionne constamment sur l'homme et sur les chiens une excitation dont la durée varie, et qui est suivie d'un état comateux et d'une grande insensibilité ; l'opium, au contraire, commence par donner lieu à un assoupissement toujours accompagné de la paralysie des extrémités postérieures, et qui est bientôt suivi des phénomènes convulsifs les plus horribles, en sorte que les animaux finissent par être dans un véritable état d'excitation. *C.* L'opium n'enflamme pas les tissus de l'estomac ; l'alcool, au contraire, y produit une vive phlogose.

On pourra se convaincre de la différence qui existe entre ces deux poisons en injectant , dans le tissu cellulaire de la partie interne de la cuisse de deux chiens à-peu-près de même force , 33 ou 36 grains d'extrait aqueux d'opium dissous dans 2 ou 3 gros d'eau , et 10 ou 12 gros d'alcool à 40° : ces doses détermineront la mort à-peu-près au bout de quatre ou cinq heures.

963. M. *Brodie* pense aussi que l'alcool n'est pas absorbé, et qu'il agit sympathiquement sur le cerveau par le moyen des nerfs de l'estomac. Voici les faits sur lesquels il appuie cette assertion : 1°. Les animaux qui succombent après avoir pris de l'alcool offrent une inflammation marquée de l'estomac ; cependant le cerveau ne s'est jamais trouvé enflammé. 2°. Les effets développés par cette liqueur sont si instantanés , qu'il paraît impossible que l'absorption ait eu le temps de s'effectuer. 3°. Une personne ivre se rétablit souvent par le vomissement. 4°. Lorsqu'on introduit dans l'estomac de l'alcool uni à la teinture de rhubarbe , et que l'on examine l'urine après la mort , on n'y découvre pas la teinture ; tandis que , lorsque celle-ci est absorbée et transportée dans le torrent de la circulation , on peut la retrouver dans l'urine en y ajoutant un peu de potasse , comme l'ont prouvé MM. *Home* et *Brande*.

M. *Brodie* compare l'action qu'exerce l'alcool sur le cerveau à celle que détermine la commotion ou la *pression* de cet organe. En effet , ces moyens mécaniques déterminent la perte du mouvement , l'insensibilité , la dilatation des pupilles ; la respiration devient pénible et stertoreuse , cesse , et l'individu meurt. (Mémoire cité , page 182.)

*De l'Éther sulfurique.*

*Expérience 1<sup>re</sup>.* A huit heures du matin, on a introduit dans l'estomac d'un petit chien robuste une demi-once d'éther sulfurique, et on a lié l'œsophage. Deux minutes après, l'animal a fait des efforts pour vomir, qu'il a renouvelés quelques instans après. Au bout de cinq minutes, il a éprouvé des vertiges qui n'ont pas tardé à devenir très-intenses. A huit heures dix minutes, il ne pouvait plus se tenir debout; tous les muscles semblaient avoir perdu leur contractilité; il n'offrait aucun mouvement convulsif, et les organes des sens jouissaient de toutes leurs facultés; de temps à autre, il appuyait la tête sur le sol et faisait des efforts infructueux pour se relever; la respiration était gênée et accélérée. A huit heures seize minutes, il a poussé des cris plaintifs, et a cherché de nouveau à vomir. Quelques instans après, il a cessé de se plaindre, et est tombé dans une grande insensibilité; ses membres étaient très-flasques. A huit heures quarante-cinq minutes, il s'est plaint de nouveau et paraissait beaucoup moins assoupi; il s'est contourné en différens sens pour se relever, et ce n'est qu'au bout de cinq minutes qu'il y est parvenu; ses extrémités postérieures n'étaient point paralysées, mais il était tourmenté de vertiges qui rendaient sa démarche chancelante; la respiration continuait à être gênée et accélérée. A neuf heures, il est tombé de nouveau, et il a été plongé dans un état de grande insensibilité. Il est mort à onze heures. On l'a ouvert à midi et demi. L'estomac contenait une petite quantité d'un fluide visqueux, brunâtre; sa membrane muqueuse offrait, dans toute son étendue, une couleur

rouge noirâtre; elle était fortement enflammée; les autres tuniques de ce viscère étaient d'un rouge vif; la membrane interne du duodénum était un peu enflammée; le reste du canal digestif était sain; le cœur renfermait du sang noir en partie fluide, en partie coagulé; les poumons étaient gorgés de sang fluide.

*Expérience n<sup>e</sup>.* A huit heures du matin, on a injecté dans le tissu cellulaire de la partie interne de la cuisse d'un petit chien faible 3 gros et demi d'éther sulfurique. A neuf heures, l'animal n'avait présenté aucun phénomène remarquable. A huit heures du soir, il a poussé des cris plaintifs, qu'il a souvent renouvelés pendant la nuit; sa démarche était chancelante. Le lendemain, il était un peu abattu. Cet état a continué jusqu'à la fin du quatrième jour, où il a expiré.

#### *Du Gaz acide carbonique.*

964. Le gaz acide carbonique est invisible, doué d'une saveur légèrement aigrelette et d'une odeur piquante; sa pesanteur spécifique est de 1,5196; il éteint les corps en combustion, rougit l'*infusum* de tournesol, se dissout dans l'eau, et précipite en blanc les eaux de chaux, de baryte et de strontiane. Il se trouve dans l'atmosphère et dans certaines grottes des pays volcaniques; il se dégage des fours à chaux et des cuves en fermentation.

#### *Action du Gaz acide carbonique sur l'économie animale.*

965. Les expériences faites par M. Hallé prouvent que les animaux sont asphyxiés par ce gaz en deux minutes.

« Dans le mois d'avril 1806, une famille de sept indi-

vidus fut asphyxiée à Marseille, hors la barrière Saint-Victor, par la *vapeur d'un four à chaux* qu'on faisait brûler clandestinement dans la cour de la maison, vapeur qui s'était introduite par la porte et les fenêtres. De ces sept individus, cinq périrent et deux furent sauvés: tous cherchèrent à fuir la mort en désertant la maison; et comme c'était pendant la nuit que l'accident était arrivé, on en trouva sur l'escalier et sur le seuil de la porte, une lampe à la main, dans l'attitude de fuir; mais le gaz délétère leur en avait ôté la force et les moyens ». (FODÉRÉ, *Médecine légale*, t. IV, p. 37.) Le même auteur dit avoir vu des eaux chargées de gaz acide carbonique déterminer des vertiges et l'obscurcissement de la vue.

Les altérations cadavériques produites par ce gaz sont les mêmes que celles développées par le gaz oxide de carbone, excepté que le sang est moins noir.

M. *Nysten* a prouvé, 1° qu'il peut être injecté en assez grande quantité dans le système veineux sans arrêter la circulation; qu'il n'agit pas primitivement sur le cerveau, et que lorsqu'on en injecte beaucoup plus que le sang ne peut en dissoudre, il détermine la distension de cet organe et la mort; 2° que lorsqu'il est injecté avec précaution, il n'occasionne qu'une faiblesse musculaire qui cesse au bout de quelques jours; 3° qu'il peut être injecté à plus forte dose sans déterminer aucune lésion pulmonaire; 4° qu'il brunit le sang artériel, mais moins que ne le fait le gaz oxide de carbone; 5° qu'il peut être injecté en petite quantité dans l'artère carotide sans déterminer aucun symptôme notable; qu'injecté en plus grande quantité, il détermine l'apoplexie, qui paraît entièrement due à la distension outre mesure du système capillaire de la pulpe

cérébrale ; 6° qu'il ne doit pas être regardé comme délétère par lui-même.

*Des Gaz qui se dégagent pendant la combustion du charbon.*

966. On peut considérer ces gaz comme formés de beaucoup de gaz oxide de carbone et d'un peu de gaz hydrogène carboné. Il est évident qu'ils ne peuvent contenir que des atomes de gaz acide carbonique ; car celui-ci est décomposé par le charbon rouge, et transformé en gaz oxide de carbone.

*Caractères du gaz oxide de carbone.* Il est invisible, transparent, élastique, insipide, sans action sur l'*infusum* de tournesol, et plus léger que l'air ; sa pesanteur spécifique est de 0,96783. Lorsqu'on approche une bougie allumée de l'ouverture d'une cloche remplie de ce gaz et exposée à l'air atmosphérique, il en absorbe l'oxigène, brûle avec une flamme bleue, et se change en gaz acide carbonique : aussi l'eau de chaux, versée dans la cloche après la combustion, est-elle troublée, et il se précipite du carbonate de chaux. Mêlé à parties égales de *chlore gazeux* et exposé au soleil, il se transforme en un produit gazeux découvert par M. *John Davy*, dont la pesanteur spécifique est de 3,4269, et qui rougit fortement l'*infusum* de tournesol. Le gaz oxide de carbone n'est pas sensiblement soluble dans l'eau. Il est formé de 43 parties de carbone et de 57 parties d'oxigène.

967. Il résulte des expériences faites par M. *Nysten* sur les chiens, 1° que le gaz oxide de carbone produit par son action mécanique, lorsqu'on l'injecte dans le système veineux, beaucoup plus de trouble, toutes choses égales,

dans la circulation et la respiration que l'acide carbonique; que les douleurs qu'il occasionne semblent disproportionnées à celles que déterminerait un corps dont l'action ne dépendrait que de son état gazeux, tel que l'air atmosphérique: ce qui porte à croire qu'il a une influence particulière sur le système nerveux; 2° qu'il agit spécialement, quand on le respire, en portant obstacle aux phénomènes chimiques de la respiration, et qu'il ne doit pas être regardé comme délétère par lui-même; 3° qu'il brunit beaucoup le sang artériel; 4° qu'après la cessation des accidens qui résultent de son action mécanique, il laisse dans les fonctions de la vie animale un trouble qui paraît dangereux, mais qui se dissipe promptement; 5° qu'il peut être injecté à assez forte dose sans occasionner aucune lésion pulmonaire.

Les expériences de M. *Nysten* sur le gaz hydrogène carboné prouvent, 1° que lorsqu'il est injecté dans les veines en quantité suffisante pour déterminer la distension du cœur, il produit la mort d'une manière purement mécanique; 2° qu'il ne détermine aucune lésion pulmonaire; 3° qu'il brunit un peu le sang artériel; 4° que lorsqu'il est respiré, il occasionne la mort en empêchant les phénomènes chimiques de la respiration, et par conséquent qu'il n'est point délétère par lui-même.

968. Après avoir examiné isolément les gaz qui se dégagent pendant la combustion du charbon, nous pouvons faire connaître les principaux phénomènes observés chez les individus asphyxiés par la vapeur de ce corps combustible. Les symptômes généraux de cet empoisonnement sont une grande pesanteur de tête, des tintemens d'oreilles intolérables, le trouble de la vue, une grande propension au som-

meil, la diminution des forces et la chute; quelquefois un plaisir inexprimable qui porte à rester exposé à l'influence de la vapeur meurtrière (1); d'autres fois de violentes douleurs de tête, une grande gêne dans la respiration, qui devient stertoreuse; de violentes palpitations de cœur, qui sont bientôt suivies de la suspension de la respiration, de la circulation, des mouvemens volontaires et des fonctions des organes des sens, d'un coma profond, et de l'état de mort apparente, dans lequel les membres sont quelquefois flexibles, d'autres fois roides et contournés; la chaleur est la même qu'avant l'accident, et se conserve long-temps dans cet état; la face est quelquefois rouge et livide, les vaisseaux sanguins sont très-gonflés; d'autres fois elle est pâle et très-plombée; quelquefois aussi les sphincters se trouvent relâchés, d'où résulte la sortie involontaire des excréments et de l'urine. Le tempérament de l'individu asphyxié influe beaucoup sur le développement de tel ou de tel autre symptôme.

969. Les cadavres des individus qui ont succombé à cet empoisonnement conservent long-temps la chaleur; les

(1) M. Favre dit, dans une brochure intitulée : *Instructions sur les moyens à employer pour rappeler à la vie les personnes asphyxiées*, imprimée à Bruxelles en 1806 : « M. Terrade a vu un homme qui avait été asphyxié par la vapeur du charbon en laquetant des bouteilles dans sa cave, et qu'il a rappelé à la vie. Cet individu lui a assuré qu'il avait senti ses forces diminuer par gradation; que le plaisir qu'il a éprouvé l'avait en quelque façon forcé de rester exposé à l'action des gaz délétères résultans de la combustion du charbon, et qu'enfin il s'était endormi ». Page 111.

lèvres sont vermeilles et les membres très-flexibles; les vaisseaux veineux, principalement ceux du poumon et du cerveau, sont gorgés de sang fluide noir et très-coulant; le système artériel est presque vide; le visage est gonflé et plus rouge qu'à l'ordinaire; le reste du corps est aussi un peu tuméfié, et présente souvent des taches violettes; les yeux sont vifs et luisans; les membranes sont rougeâtres, et offrent quelquefois de petites ecchymoses; les poumons sont comme emphysémateux, les muscles ramollis, l'estomac et les intestins rougeâtres, la langue tuméfiée; l'épiglotte est toujours relevée.

*Du Seigle ergoté ( Secale cornutum ).*

970. Les épis de certaines graminées offrent quelquefois une production végétale en forme d'éperon ou de corne qui porte le nom d'*ergot*, et que l'on voit le plus communément sur le seigle.

« L'ergot, dit M. *Tessier*, est un grain ordinairement courbe et allongé; il déborde de beaucoup la bèle qui lui tient lieu de calice. Ses deux extrémités, moins épaisses que la partie moyenne, sont tantôt obtuses, tantôt pointues. Rarement il est arrondi dans toute sa longueur; le plus souvent on y remarque trois angles mousses et des lignes longitudinales qui se portent d'un bout à l'autre. On aperçoit dans plusieurs grains d'ergot de petites cavités qu'on croirait formées par des piqûres d'insectes. La couleur de l'ergot n'est point noire, mais violette, avec différens degrés d'intensité. On remarque sur la plupart des grains dont il s'agit quelques traces blanchâtres à l'une des extrémités: c'est par où l'ergot était adhérent à la bèle. L'écorce violette de ces grains recouvre une substance

d'un blanc terne et d'une consistance ferme, dont elle ne se sépare pas même après une longue ébullition. Les grains ergotés se rompent facilement, et se cassent net en faisant un petit bruit comme une amande sèche. Dans l'état de grain, l'ergot n'a une odeur désagréable que quand il est frais et réuni en quantité; mais s'il est réduit en poudre, cette odeur est plus sensible et plus développée: il imprime alors sur la langue une saveur légèrement mordicante et tirant sur celle du blé corrompu. L'ergot ne saurait être confondu ni avec le charbon ni avec la carie ». M. Tessier pense que cette maladie du seigle dépend de la maigreur, de l'humidité du sol, et probablement de l'influence des pluies abondantes. (*Mémoire sur les Observations faites en Sologne par M. Tessier, en 1777.*) Réad croit que l'ergot provient de ce que le grain de seigle a été piqué, dès les premiers momens de son développement, par un papillon qui y a déposé une liqueur capable d'exciter une fermentation (1).

*Action du Seigle ergoté sur l'économie animale.*

971. On a remarqué que plusieurs individus qui avaient mangé une petite quantité de seigle ergoté éprouvaient des symptômes nerveux, tandis que ceux qui en avaient fait usage pendant long-temps, ou qui en avaient mangé beaucoup à-la-fois, étaient en proie à une affection gangreneuse. On a donné à ces deux maladies les noms d'*ergotisme convulsif* et d'*ergotisme gangreneux*.

*Ergotisme convulsif.* Il est généralement connu que

---

(1) RÉAD, *Traité du Seigle ergoté*, in-12. Strasbourg, 1771.

l'usage du seigle ergoté a donné lieu à des épidémies qui ont dévasté quelques cantons de la Silésie, de la Prusse, de la Bohême, de la Hesse, de la Lusace, de la Saxe et de la Suède. Plusieurs auteurs recommandables ayant donné la description des symptômes les plus généralement observés dans ces épidémies, nous allons extraire ce qu'il importe d'en connaître. *J.-A. Siring*, qui a décrit les effets que produisit ce poison; en 1736, dans le pays de Wurtemberg en Bohême, dit : « La maladie commence par une sensation incommode aux pieds, une sorte de titillation ou de fourmillement; bientôt il se déclare une vive cardialgie; les mains et la tête ne tardent pas à être affectées. Les doigts sont en outre saisis d'une contraction tellement forte, que l'homme le plus robuste peut à peine la maîtriser, et que les articulations paraissent comme luxées. Les malades poussent des cris aigus, et sont dévorés par un feu qui leur brûle les pieds et les mains. Après les douleurs, la tête est lourde, le malade éprouve des vertiges, et les yeux se couvrent d'un nuage épais, au point que quelques individus deviennent aveugles ou voient les objets doubles; les facultés intellectuelles sont perverties; la manie, la mélancolie ou le coma se déclarent, les vertiges augmentent et les malades paraissent ivres. Le mal est accompagné d'opisthotonos; la bouche contient une écume presque sanguinolente, ou jaune, ou verdâtre; la langue est souvent déchirée par la violence des convulsions; elle se tuméfie quelquefois au point d'intercepter la voix et de donner lieu à une sécrétion abondante de salive. Presque tous ceux qui ont éprouvé des accidens épileptiques succombent; ceux qui, après le fourmillement des membres, deviennent froids et roides, ont beaucoup moins

de distension dans les mains et les pieds. Ces symptômes sont suivis de faim canine, et il est rare que les malades aient de l'aversion pour les alimens. Sur cinq cents individus atteints de cette maladie, un seul eut des bubons au cou, lesquels rendirent un pus jaune, et il fut en proie à des douleurs atroces et brûlantes. Un autre eut les pieds couverts de taches semblables aux piqûres de puces, qui ne se dissipèrent qu'au bout de huit semaines. La face de plusieurs d'entre eux fut couverte de cette éruption. Le pouls était comme dans l'état de santé. La roideur des membres succéda aux spasmes. Cette maladie durait deux, quatre, huit, quelquefois même douze semaines, avec des intervalles de repos. Sur cinq cents personnes, trois cents enfans périrent ». (*Saty. medicor. Siles. specim. III.*)

*Ergotisme gangreneux.* Salerne donna à un petit cochon mâle déjà coupé, de l'orge dans lequel il y avait un tiers d'ergot. Au bout de quinze jours, les jambes de l'animal devinrent rouges, rendirent une humeur verdâtre et fétide; le dessous du ventre et le dos étaient d'une couleur noire; les excrétiions étaient comme dans l'état naturel. On continua cette nourriture pendant quinze autres jours: alors on lui donna du son pur bouilli et chaud. L'animal parut d'abord un peu mieux; mais il ne tarda pas à se plaindre; il se soutenait avec peine, et mourut en conservant son appétit. Le mésentère, le jéjunum et l'iléum étaient enflammés; le bord tranchant du foie présentait deux taches livides; il y avait sous la gorge et aux jambes quelques boutons noirs et entr'ouverts qui rendaient une humeur roussâtre; il n'y avait point de gangrène aux pieds. D'autres expériences faites par le même auteur,

par Réad et par Tessier, ont offert des résultats analogues : les animaux sont morts avec des signes de gangrène dans la queue, les oreilles, les pieds, etc., et on a trouvé des taches gangreneuses au foie et aux intestins.

L'homme a aussi été atteint de cette affection. Plusieurs auteurs ont donné des détails sur des épidémies gangreneuses qui reconnaissent pour cause le seigle ergoté, et on a constamment observé les mêmes symptômes que ceux que nous avons dit avoir été remarqués sur les animaux.

*Ivraie (Lolium temulentum)*. 1°. Seeger fit prendre à un chien 3 onces de bouillie faite avec la farine d'ivraie et de l'eau. Cinq heures après, l'animal eut des tremblemens très-violens qui durèrent trois heures; il ne pouvait plus marcher; ses yeux étaient fixes, sa respiration gênée. Neuf heures après l'ingestion du liquide, il était profondément assoupi et insensible : cependant le lendemain il fut rétabli. D'autres animaux soumis à la même expérience ont éprouvé des vomissemens violens, des convulsions; la sueur et l'urine ont été augmentées.

2°. Deux paysans, leurs femmes et une autre vieille femme mangèrent ensemble cinq livres de pain d'avoine mêlée d'ivraie. Deux heures après, ils se plaignirent tous d'une pesanteur de tête accompagnée d'une douleur qui paraissait fixée principalement au front. Ils eurent des vertiges et un tintement d'oreilles tel qu'ils croyaient entendre un bruit continu de tambour et de timbales; la langue offrait un tremblement très-fort; ils ne pouvaient pas avaler ni prononcer un mot entier; la respiration était gênée, l'estomac douloureux. Ils rejetèrent un peu d'eau claire après avoir fait plusieurs fois des efforts

inutiles pour vomir. Ils n'avaient point d'appétit. Ils avaient fréquemment de fortes envies d'uriner, sans cependant en ressentir de douleur marquée ou d'autre incommodité ; tout leur corps était tremblant, couvert de sueur froide et accablé de lassitude. Ils tombèrent, quelques heures après, dans un état d'assoupissement. (SEEGER, Dissertat. latine sur l'Ivraie, *Tubingæ*, 1710.) Suivant cet auteur, un des signes les plus certains de l'empoisonnement par l'ivraie est le tremblement général de tout le corps.

*Froment.* Il arrive quelquefois que la partie farineuse du froment se convertit en une poussière noire qui donne au pain de mauvaises qualités. M. Fodéré dit avoir vu, en 1808, des coliques et des diarrhées qui dépendaient de cette cause. Les grains rouillés peuvent aussi donner lieu à des incommodités.

*Hippomane mancinella* (Mancenillier). 1<sup>o</sup>. Un soldat du Piémont, fait prisonnier au siège de Belgrade, fut conduit esclave en Turquie. Il aperçut un jour par terre, en se promenant du côté de la mer, plusieurs fruits qu'il prit pour des pommes d'apis; il en mangea environ deux douzaines, retourna chez lui après en avoir rempli ses poches, et continua toujours à en manger. Une heure après, son ventre se tuméfia considérablement, et il ressentit une ardeur extrême dans les intestins. Il ne pouvait plus se tenir debout. Ces symptômes furent en augmentant. Les lèvres étaient ulcérées par le suc laiteux du fruit, et il avait des sueurs froides. On lui fit prendre abondamment une décoction aqueuse de feuilles d'un *ricinus* (*avellana purgatrix*) : il vomit et fut purgé pendant quatre heures. Ces symptômes fâcheux diminuèrent.

rent peu à peu. On lui administra du riz ; et il fut calmé au point que, vingt-quatre heures après, il ne souffrait plus, et le volume du ventre était singulièrement diminué (1).

2°. Le même auteur ajoute que les sauvages empoisonnent leurs flèches avec le suc du maneenillier, qui rend leurs blessures mortelles; que la pluie qui lave les feuilles et les branches fait lever des ampoules comme l'huile bouillante; que l'ombre de l'arbre fait gonfler ceux qui s'y reposent (ce fait est contesté par *Jacquin*). Il dit qu'une femme enceinte fut assez folle pour manger trois de ces fruits, qui lui firent très-peu de mal; cela fut regardé comme un miracle et une preuve des effets surprenans de l'imagination sur les femmes enceintes.

3°. Les missionnaires qui ont écrit sur l'histoire naturelle de l'Amérique disent que la vapeur maligne qui s'exhale du maneenillier lorsqu'on le coupe fait périr les ouvriers qui veulent le travailler. *M. Castera* fut témoin qu'un nègre eut les mains et le visage enflés et brûlés pour en avoir fendu une petite branche. (FODÉRÉ, t. IV, pag. 38.)

*Mercurialis perennis* (Mercuriale des montagnes). Cette plante est nuisible aux moutons et à l'homme. Elle a occasionné chez plusieurs personnes qui en avaient mangé des vomissemens violens, une diarrhée excessive, une chaleur brûlante à la tête, un sommeil profond, et des convulsions qui, dans un exemple, ont été suivies de près de la mort. (VICAT, ouvrage cité, p. 215.) *Hans*

---

(1) *Philosophical Transactions singular observat., etc., by Peyssonnel, ann. 1758, p. 772.*

*Sloane* dit qu'elle a une malignité narcotique et funeste. *Bomare* pense qu'elle produit des effets analogues à ceux du *palma-christi*.

*Chærophyllum sylvestre* (Cerfeuil sauvage). On dit que la racine de cette plante, cueillie en hiver, a occasionné le délire, un assoupissement très-profond, de l'engourdissement, de l'étranglement, qui n'ont cependant pas été suivis de la mort. On assure aussi que les semences et la racine du *chærophyllum bulbosum* ont excité des vertiges et des douleurs de tête. *Plenck* dit qu'il en a mangé souvent sans aucun inconvénient. (Ouvrage cité, p. 126.) Le *chærophyllum temulentum* paraît aussi déterminer l'ivresse.

*Sium latifolium*. *Beyersten* assure que la racine de cette plante, cueillie au mois d'août, a occasionné des délires furieux à des enfans et à des bestiaux. Quelques-uns d'entre eux sont même morts. Elle ne paraît pas nuisible lorsqu'on la mange avant le milieu de l'été. Les feuilles ne sont point malfaisantes, d'après *Gmelin*.

*Coriaria myrtifolia*. *Sauvages* rapporte qu'un enfant de dix ans et un laboureur de quarante ans périrent au milieu des convulsions les plus horribles une demi-heure après avoir mangé des baies de cette plante. (*Histoire de l'Académie royale des Sciences*, 1739, p. 473.)

#### *Des effets des Plantes odorantes sur l'économie animale.*

972. Parmi les plantes dont nous avons parlé jusqu'ici, il en est un très-grand nombre dont les fleurs principalement répandent une odeur qui paraît dépendre de la volatilisation d'une huile essentielle qui a occasionné souvent des accidens funestes. Nous ne croyons pas devoir

regarder cette odeur comme un poison absolu, c'est-à-dire comme capable d'empoisonner tous les individus placés dans toutes les circonstances possibles, mais seulement comme un poison relatif, dont les effets dépendent de la plus ou moins grande susceptibilité nerveuse et de l'idiosyncrasie. Combien de personnes ne voit-on pas qui couchent impunément dans des chambres étroites et fermées, où il y a plusieurs pots remplis de fleurs odorantes, tandis que d'autres ne pourraient pas y rester quelques minutes sans éprouver des symptômes plus ou moins fâcheux! Nous allons rapporter succinctement les principaux accidens occasionnés par l'émanation de ces plantes odoriférantes.

1°. Madame N\*\*\*, âgée de quarante-six ans, d'une forte constitution, ne peut se trouver dans aucun lieu où l'on prépare une décoction de graine de lin sans éprouver, quelques instans après, une tuméfaction considérable à la face, suivie de la perte des facultés intellectuelles et de syncope. Nous avons été témoins de ce fait surprenant, et nous l'avons vu se renouveler chez cette dame par l'administration de lavemens préparés avec la même graine. La tuméfaction du visage ne se dissipe qu'au bout de vingt-quatre heures.

2°. M. Vincent, célèbre peintre de cette capitale, ne peut rester dans un appartement où se trouvent des roses sans être promptement attaqué de céphalalgie violente suivie de syncope. *Marrigues* s'exprime ainsi dans le Journal de Physique (année 1780) : « J'ai connu un chirurgien qui ne pouvait flairer les roses sans éprouver dans le moment un étouffement singulier, qui se dissipait aussitôt que les roses étaient écartées de lui; et une

demoiselle qui perdait la voix lorsqu'on lui mettait sous le nez un bouquet de fleurs odorantes». *Ledelius* parle d'un marchand à qui l'odeur des roses causait une ophthalmie (1).

3°. M. *Valtain* rapporte qu'un officier éprouva des convulsions et perdit connaissance pour avoir laissé dans sa chambre une certaine quantité de fleurs d'œillet qu'il aimait beaucoup. On fit aussitôt enlever la corbeille remplie de ces fleurs, on ouvrit les fenêtres. Au bout d'une demi-heure, les convulsions cessèrent, et le malade reprit l'usage de la parole. Depuis cette époque, l'officier ne put jamais, pendant douze ans, sentir l'odeur d'œillet sans tomber en syncope (2).

4°. *Valmont de Bomare* dit que les parties subtiles et odorantes de la bétoune fleurie sont si vives, que l'on assure que les jardiniers qui arrachent cette plante deviennent ivres et chancelans comme s'ils avaient bu du vin (3).

5°. *Boyle* affirme que lorsqu'on se repose à l'ombre d'un noyer ou d'un sureau, on ne tarde pas à s'endormir, et on éprouve une céphalalgie intense (4).

6°. Mademoiselle J. D., âgée de vingt-quatre ans, était assise à sa croisée et se plaignait d'un violent mal de tête. Tout-à-coup ses muscles extenseurs se contractèrent; elle devint roide, et tomba à la renverse en jetant un cri. On lui prodigua des secours qui la firent revenir bientôt.

(1) *Ephem. Nat. Cur.*, dec. 11, an 2, obs. xc.

(2) Prix de l'Académie, *Hygiène chirurgicale*, pag. 26.

(3) *Dictionnaire d'Histoire Naturelle*.

(4) *BOYLE, De Nat. determ. effluv.*, in-4°, p. 38.

M. *Barthélemy*, auteur de cette observation, ayant appris que depuis quelque temps la malade renfermait dans sa chambre des roses, des lis, des œillets, des chèvrefeuilles, la fit renoncer à cet usage, et elle ne se trouva plus incommodée; seulement une fois encore elle éprouva de légères crispations pour avoir gardé à sa ceinture un bouquet de chèvrefeuille; mais l'éloignement du bouquet les fit disparaître de suite. (Dissertation inaugurale soutenue à Paris en 1812, n° 158.)

8°. *Sennert* et *Boyle* ont vu des effets purgatifs produits par l'odeur que répandent l'ellébore noir et la coloquinte que l'on pile (1). L'ellébore blanc a occasionné des vomissemens à ceux qui l'arrachent (2).

9°. L'empereur *Henri IV*, un prince de Savoie, le pape *Clément VII* et quelques autres personnages ont été empoisonnés, au rapport de l'histoire, par des gants parfumés, ou par des vapeurs qui s'exhalaient de certaines torches (3).

973. Nous pourrions encore rapporter un très-grand nombre d'observations analogues aux précédentes; il nous suffira de dire qu'en général on a remarqué les symptômes suivans : engourdissemens, palpitations, syncope, convulsions, céphalalgie, aphonie, plusieurs autres névroses, enfin l'asphyxie.

(1) *Encycloped.*, l. c, pag. 402.

(2) *Amenitates academicæ*, pag. 200.

(3) *AMBROISE PARÉ*, liv. XXI, chap. x.

*Symptômes produits par les Poisons narcotico-âcres.*

974. La majeure partie des substances vénéneuses de cette classe détermine une série de symptômes remarquables, qui sont les mêmes soit qu'elles aient été introduites dans les voies digestives, soit qu'on les ait appliquées sur le tissu cellulaire, ou qu'on les ait injectées dans les veines. Ce caractère, que nous trouvons rarement dans les poisons des trois premières classes, existe, comme nous l'avons déjà dit, pour ceux de la quatrième. (*Voyez* t. II, part. I, page 201.)

975. Ces symptômes peuvent être réduits aux suivans : agitation, douleur, cris aigus, quelquefois stupeur, insensibilité, mouvemens convulsifs des muscles de la face, des mâchoires et des extrémités ; tête souvent renversée sur le dos, vertiges, chute, quelquefois roideur extrême des membres, accompagnée d'une contraction générale des muscles du thorax, qui détermine l'immobilité de ses parois ; yeux rouges, saillans, hors des orbites, insensibles aux impressions extérieures ; pupilles souvent dilatées ; organe de l'ouïe peu ou point impressionnable ; bouche écumeuse ; langue et gencives livides ; nausées, vomissemens, déjections alvines ; pouls fort, fréquent, régulier ou petit, lent et irrégulier ; enfin la mort, qui est très-prompte dans le cas où le poison a été injecté dans les veines ; elle arrive plus tard lorsqu'il a été appliqué sur le tissu cellulaire, et plus encore, en général, quand il a été introduit dans l'estomac. Nous sommes loin de prétendre que tous ces symptômes soient déterminés par la même substance vénéneuse ; nous disons seulement

qu'on peut les observer en administrant différens poisons de cette classe.

*Lésions de tissu développées par les poisons narcotico-âcres.*

1°. Plusieurs de ces poisons exercent une irritation locale capable d'exciter une vive inflammation, qui peut se terminer quelquefois par la gangrène. Il y en a dont l'action locale est beaucoup moins vive; enfin quelques-uns restent long-temps en contact avec les tissus organiques sans produire la moindre rubéfaction.

2°. Les poumons, le sang, le cerveau, les méninges et les autres organes offrent, en général, les altérations dont nous avons parlé à l'article *Narcotiques* ( tome II , part. I , page 202 ).

*Action générale des Poisons narcotico-âcres sur l'économie animale.*

976. 1°. Quelques-uns de ces poisons sont rapidement absorbés, portés dans le torrent de la circulation, et agissent en *excitant* la moelle épinière; les animaux qui en ressentent les effets jouissent à-peu-près de toutes leurs facultés intellectuelles; mais la contraction des muscles est telle que le thorax devient immobile, l'asphyxie se manifeste, et détermine la mort sans que l'on découvre la moindre trace de rougeur dans le canal digestif: l'upas-tienté, la fève de Saint-Ignace, la noix vomique, l'*angustura pseudo ferruginæa* sont dans ce cas. Il est aisé de sentir combien est vicieuse la dénomination de *poisons narcotico-âcres* sous laquelle ces substances sont désignées.

2°. Il y a de ces poisons qui sont également absorbés

et qui déterminent une vive excitation du cerveau et de tout le système nerveux, à laquelle succède le narcotisme : alors il y a perte des facultés intellectuelles, et les animaux succombent à l'asphyxie, déterminée aussi par l'immobilité du thorax. Il est rare que l'on découvre une inflammation dans les tissus du canal digestif : le camphre, la coque du Levant, la picrotoxine et l'upas-antiar sont dans ce cas. Certes, la dénomination de *narcotico-dères* ne convient pas plus à ces poisons qu'aux précédens.

3°. Quelques-uns des poisons de cette classe sont absorbés, agissent sur le cerveau ou sur quelques autres parties du système nerveux, déterminent des phénomènes d'excitation et de narcotisme auxquels les animaux succombent. Ils produisent en outre une irritation locale plus ou moins intense, qui ne doit pas être regardée comme la principale cause de la mort : la *belladonna*, le tabac, le *datura stramonium*, les diverses espèces de *ci-guë*, etc., sont dans ce cas.

4°. Enfin il paraît qu'un petit nombre de ces poisons détruit instantanément la vie en agissant sur les extrémités nerveuses ; du moins il est difficile de concevoir que l'absorption ait pu se faire en si peu de temps : tels sont l'huile d'amandes amères, l'huile empyreumatique de tabac, l'alcool, etc.

*Traitement de l'Empoisonnement par les poisons narcotico-âcres.*

977. Les nombreuses expériences que nous avons faites jusqu'à présent pour découvrir un antidote aux divers poisons de cette classe ont été infructueuses, et nous croyons

pouvoir affirmer que , dans l'état actuel de la science , on ne connaît aucune substance qui ait la faculté de décomposer ces poisons et de les transformer en un corps incapable d'exercer une action nuisible lorsqu'ils ne sont pas vomis. Aussi sommes-nous réduits à exposer les moyens propres à diminuer ou à faire disparaître les accidens auxquels ils ont donné lieu.

978. Les effets produits par la *belladonna* , le *datura stramonium* , le *tabac* , la *digitale pourprée* , le *mourou des champs* , l'*aristolochia clematitis* , les différentes espèces de *ciguë* , le *laurier-rose* et la *rue* , nous semblent devoir être combattus d'après les préceptes suivans :

1°. Si le poison a été avalé depuis peu de temps , et qu'il n'ait pas occasionné des vomissemens abondans , on administrera un évacuant composé de 2 ou 3 grains de tartrate de potasse antimonié , et de 20 ou 24 grains d'ipécacuanha , dissous dans une petite quantité d'eau ; par ce moyen on en favorisera promptement l'expulsion , et l'on ne craindra pas de hâter son absorption , vu que la quantité de liquide dans lequel l'émétique a été dissous n'est pas considérable. On pourra aider l'effet du vomitif en titillant le gosier avec les barbes d'une plume.

2°. S'il y a déjà quelque temps que le poison ait été ingéré , et qu'il soit permis de soupçonner qu'il se trouve dans le canal intestinal , on fera prendre un éméto-cathartique composé de 2 ou 3 grains d'émétique et d'une once ou d'une once et demie de sulfate de soude ( sel de Glauber ). On donnera aussi des lavemens purgatifs.

3°. Si à l'aide de ces moyens on parvient à faire rejeter la substance vénéneuse , et que le malade offre les symptômes d'une congestion cérébrale , on n'hésitera pas à

pratiquer une saignée qui sera faite de préférence à la veine jugulaire, et qu'on renouvellera suivant le tempérament de l'individu et l'avantage qu'elle aura procuré. Ce moyen ne nous a jamais paru nuisible, et souvent nous en avons retiré de bons effets. On devrait également y avoir recours dans le cas où l'administration des évacuans n'aurait été suivie d'aucun effet, et qu'il y aurait congestion cérébrale.

4°. On fera ensuite usage des boissons acidulées, et principalement de l'eau vinaigrée, que l'on donnera à petites doses souvent renouvelées. Ce médicament nous a paru surtout utile lorsqu'il était affaibli et administré immédiatement après l'expulsion de la substance vénéneuse. En effet, s'il était un peu concentré, il ajouterait à l'irritation que déterminent tous ces poisons, et augmenterait l'inflammation des tissus du canal digestif. C'est probablement par la même raison qu'il nous a semblé peu efficace vingt, vingt-cinq ou trente heures après l'empoisonnement, lorsque déjà les phénomènes inflammatoires s'étaient manifestés. Nous sommes convaincus que l'emploi des boissons acidulées est en général nuisible avant l'expulsion du poison, 1° parce qu'elles ne favorisent pas le vomissement; 2° parce qu'elles dissolvent les parties actives et facilitent leur absorption. (*Voyez les détails des expériences faites avec l'opium, p. 207, 208 et suivantes.*)

5°. Si à l'aide de ces médicamens on était parvenu à faire cesser les symptômes nerveux, il faudrait s'occuper sans délai de combattre l'inflammation, qui est presque toujours la suite de l'administration de ces substances vénéneuses. A cet effet, on remplacerait les boissons

acidulées par des infusions ou des décoctions adoucissantes, comme l'*infusum* de fleurs de mauve, de violette, ou l'eau de gomme : l'application de quelques sangsues sur l'abdomen pourrait aussi être utile.

Il est rare que les substances vénéneuses dont nous parlons aient été appliquées à l'extérieur. Si cela arrivait, il faudrait suivre les mêmes préceptes, à l'administration des évacuans près ; on devrait en outre pratiquer une ligature au-dessus de la partie empoisonnée et cauteriser la plaie, afin de s'opposer à l'absorption du poison et à son transport dans le torrent de la circulation.

979. *Lupas-ticuté*, la noix vomique, la fève de Saint-Ignace, l'*angustura pseudo-ferruginea*, le *ticunas*, le *woorara*, l'*upas-antiar*, le *camphre* et la coque du Levant, produisant des effets différens de ceux que développent les poisons précédens, exigent, pour être combattus, des moyens particuliers. MM. Magendie et Delile ont prouvé que le sel marin (muriate de soude, *chlorure de sodium*), dont se servent les Indiens qui ont été blessés par l'*upas*, n'était pas le contre-poison de cette substance vénéneuse, soit qu'elle ait été introduite dans l'estomac, soit qu'on l'ait appliquée à l'extérieur. Les moyens qui leur ont le mieux réussi pour annuler ses effets, ainsi que ceux de la noix vomique et de la fève de Saint-Ignace, consistent à faire rejeter le poison le plus promptement possible, à l'aide des émétiques et du chatouillement du gosier, et à s'opposer ensuite à l'asphyxie, qui est la principale cause de la mort, en pratiquant la trachéotomie et en insufflant de l'air dans les poumons. La mort a été retardée chez plusieurs animaux soumis à ce mode de traitement, et elle n'a eu lieu que lorsqu'on a

cessé l'insufflation de l'air. Dans les cas où ces poisons ont été appliqués sur des blessures faites aux membres, ils les ont empêchés de devenir mortelles, en retirant aussitôt l'instrument qui a pénétré, en cautérisant la plaie jusqu'au fond, et en pratiquant une ligature au-dessus de l'endroit blessé. L'efficacité de ces préceptes est confirmée par un fait généralement connu, savoir, qu'une hémorragie dans le membre opéré empêche l'empoisonnement, parce qu'elle s'oppose au mélange du sang avec la substance délétère. Nous avons reconnu l'utilité de ces moyens dans les expériences que nous avons tentées sur l'*angustura*, le *camphre* et la *coque du Levant*. Un émétique, administré quinze ou vingt minutes après l'ingestion de ces poisons, a procuré des évacuations abondantes; les attaques ont été moins fortes qu'à l'ordinaire, et il a suffi de prolonger l'insufflation pendant une heure ou une heure et demie pour *empêcher les animaux de mourir*. Dans quelques circonstances, nous n'avons fait usage du vomitif qu'à la fin de la première ou de la seconde attaque, et il nous a fallu prolonger l'insufflation pendant trois ou quatre heures pour obtenir les mêmes résultats. Quelquefois même les animaux seraient morts sans l'emploi d'une *potion* et de *lavemens purgatifs*. Il est à remarquer que l'eau éthérée et l'huile de térébenthine nous ont paru exercer une influence salutaire pour rétablir entièrement la santé des animaux empoisonnés par l'une ou l'autre de ces substances vénéneuses. Nous ne pouvons quitter ce sujet sans faire sentir l'importance que l'on doit attacher à l'insufflation de l'air dans les poumons: ce moyen exige beaucoup de patience de la part du médecin; car il n'est efficace que lorsqu'il est employé pendant plusieurs

heures. Nous garantissons avoir sauvé par ce moyen quatorze animaux sur vingt; et il n'est point douteux qu'ils auraient succombé asphyxiés si on ne l'eût pas mis en usage.

*Champignons.* Nous avons tenté les expériences suivantes pour constater la valeur du vinaigre, du sel commun, de l'éther, de l'émétique et de l'alcali volatil dans l'empoisonnement par les champignons.

Le *vinaigre*. 1°. Cet acide végétal a la faculté de dissoudre la partie active de la fausse-oronge et de l'oronge-ciguë jaunâtre, en sorte que l'on peut avaler impunément l'un ou l'autre de ces champignons coupés par morceaux et épuisés par cet acide; mais la liqueur est excessivement vénéneuse. Ce résultat est conforme à ceux qu'avait obtenus M. *Paulet*. 2°. Ces champignons, introduits dans l'estomac avec du vinaigre, et à une dose capable de produire la mort, la déterminent plus tôt qu'ils ne le feraient si le vinaigre n'eût pas été administré, pourvu que le poison n'ait pas été vomé; ce qui dépend sans doute de la faculté qu'a l'acide de dissoudre les parties vénéneuses dont l'absorption doit être plus facile. 3°. L'eau vinaigrée nous a paru utile dans cet empoisonnement, lorsque le champignon vénéneux a été expulsé par les évacuans.

Le *sel commun* (muriate de soude) dissous dans l'eau jouit, comme le vinaigre, de la propriété de dissoudre les parties actives de ces champignons, et offre par conséquent les mêmes avantages et les mêmes inconvéniens que cet acide végétal.

L'*éther sulfurique*, dont on a fait un usage si fréquent dans ces derniers temps pour combattre l'empoisonnement qui nous occupe, n'est pas sans danger lorsqu'il est administré avant l'expulsion de ces champignons, car

il a aussi la faculté de se charger du principe vénéneux, comme l'avait déjà observé M. *Paulet*; mais il nous a paru d'une très-grande utilité après l'emploi des évacuans. En effet, nous avons rétabli la santé de plusieurs chiens qui avaient pris une assez forte dose de fausse-oronge pour périr, en leur faisant avaler alternativement, après avoir évacué le poison, de l'éther et de l'eau éthérée, ou de la liqueur minérale anodine d'Hoffmann.

L'émétique et les éméto-cathartiques nous semblent devoir jouer le principal rôle dans le traitement qui nous occupe; car la mort a presque toujours lieu lorsque ces champignons ne sont pas évacués.

M. *Paulet* a prouvé que l'*alkali volatil* ( ammoniacque ) est plutôt nuisible que salutaire, et que l'huile, la thériaque, le beurre et le lait ne sont d'aucune utilité dans cette espèce d'empoisonnement. ( *Traité des Champignons*, par M. *Paulet*, t. II, année 1793. Paris. )

980. Après avoir parlé en particulier de chacun des moyens proposés pour guérir la maladie produite par les champignons vénéneux, nous devons établir les préceptes d'après lesquels l'homme de l'art pourra combattre avec succès les accidens qu'ils développent. 1°. Il favorisera l'évacuation du poison à l'aide de l'émétique, et mieux encore des éméto-cathartiques, des potions, et des lavemens purgatifs. En effet, assez souvent les purgatifs doivent être préférés aux émétiques, parce que l'action de ces champignons est lente et ne se manifeste que dix ou douze heures après leur ingestion, c'est-à-dire quand ils se trouvent déjà dans le canal intestinal. Ainsi on fera avaler au malade 3 ou 4 grains de tartrate de potasse-antimonié unis à 24 grains d'ipécacuanha et à 6 ou 8 gros.

de sulfate de soude dissous dans l'eau ; on administrera en outre une potion faite avec de l'huile de ricin et le sirop de fleurs de pêcher , et on fera prendre des lavemens préparés avec la casse , le séné et du sulfate de magnésie. Lorsque les champignons auront été évacués , on emploiera quelques cuillerées d'une potion fortement éthérée ; et on aura recours aux mucilagineux , si le malade se plaint de douleurs et d'irritation dans le bas-ventre. Il arrive quelquefois , dans cette espèce d'empoisonnement , que le tartrate de potasse antimonié seul ne détermine aucune évacuation. « Feu madame la princesse de Conti , dit M. *Paulet* , lors d'un voyage de la cour à Fontainebleau , en automne , ayant aperçu dans la forêt plusieurs champignons vénéneux , les fit cueillir , les prenant pour des orouges , et obligea son cuisinier de les servir à dîner , malgré tout ce qu'on put lui dire. Elle avait à sa table , entr'autres personnes , M. l'évêque de Langres , et en mangea plus que tout le monde. Deux heures après le dîner , elle éprouva des envies de vomir avec des défaillances et des auxiétés , resta quelque temps sans connaissance et dans un état de stupeur et d'auéantissement qui fit craindre pour sa vie. 27 grains de tartre émétique donnés dans la journée n'avaient encore produit aucun effet , lorsque le suc de raifort , et surtout un lavement préparé avec une forte décoction de tabac , procurèrent une évacuation complète par haut et par bas (1) , qui lui fit rendre des champignons tels qu'elle les avait

---

(1) Nous avons prouvé que la décoction de tabac , injectée dans le rectum des chiens , déterminait constamment des vomissemens.

pris. Elle rendit le sang par les selles , et on craignit un moment un état inflammatoire dans les entrailles , à raison de l'irritation excessive que les remèdes avaient produite. Elle fut très-long-temps à se remettre, et le lait contribua beaucoup à son rétablissement ». 2°. Il serait imprudent d'administrer des purgatifs irritans si l'inflammation du bas-ventre avait déjà fait des progrès rapides : ainsi, s'il y avait beaucoup de fièvre jointe à une tension douloureuse de l'abdomen , à la cardialgie , à la sécheresse de la langue , accompagnée d'une soif extrême et de chaleur brûlante à la peau , dans la bouche et dans la gorge , il faudrait avoir recours à la saignée et aux autres moyēns antiphlogistiques. *I'orestus* parle d'une jeune personne qui avait été empoisonnée par les champignons , et qu'il guérit au moyen de la saignée pratiquée au sixième jour de la maladie. 3°. Lorsque tous ces symptômes seront dissipés , on emploiera les fortifiens , tels que le vin blanc , le quinquina , etc.

*Alcool et autres liqueurs spiritueuses.* L'ivresse qui n'a pas été portée très-loin se guérit d'elle-même au bout de sept à huit heures. Dans le cas où elle persisterait plus long-temps , et que l'individu serait plongé dans un coma profond , il faudrait avoir recours à l'émétique , et ensuite aux boissons acidulées. La saignée pourrait être pratiquée si le malade était jeune , robuste , et d'un tempérament sanguin bien prononcé. On emploierait aussi les lavemens irritans , et les lotions de vinaigre sur toute la surface du corps.

*Asphyxie par la vapeur du charbon et par le gaz acide carbonique.* 1°. On commencera par déshabiller la personne asphyxiée et par l'exposer au grand air , en la

couchant sur le dos, la tête et la poitrine un peu plus élevées que le reste du corps, pour faciliter la respiration.

2°. On fera sur le visage et la poitrine des aspersions d'eau vinaigrée froide; au bout de trois ou quatre minutes on essuiera ces parties avec des serviettes chaudes et on mettra le malade dans un lit bien chaud où il restera deux ou trois minutes, après quoi on recommencera les aspersions. Cette pratique est nécessaire, car le corps finirait par être insensible à l'action de l'eau froide.

3°. A l'aide d'un tuyau on insufflera dans les poumons par la bouche, ou encore mieux par l'une des narines, de l'air atmosphérique, en comprimant l'autre narine avec les doigts pour empêcher l'air d'en sortir; et, afin de faciliter le jeu de la respiration, on placera à différentes reprises, sur l'abdomen, des serviettes trempées dans des liquides très-froids que l'on y laissera seulement deux ou trois minutes et que l'on remplacera par des linges très-chauds. Si ces moyens étaient inefficaces, on pourrait faire une ouverture à la trachée-artère et y introduire un petit tuyau dans lequel on soufflerait avec la bouche ou avec un petit soufflet.

4°. On fera avaler de l'eau froide légèrement acidulée avec le vinaigre.

5°. On fera des frictions sur toutes les parties du corps avec une serviette chauffée ou avec un linge trempé dans de l'eau-de-vie camphrée, l'eau de Cologne, de lavande, ou tout autre liquide stimulant; on irritera la plante des pieds et tout le trajet de la colonne vertébrale avec une forte brosse de crin.

5°. On promènera sous le nez des alumettes bien soufrées que l'on allumera, afin d'irriter la membrane pituitaire, ou bien on fera flairer de l'alcali volatil ou de l'eau de la reine de Hongrie.

6°. On administrera des la-

vemens d'eau vinaigrée, et puis d'autres faits avec du sel commun, le séné et le sulfate de magnésie. 7°. Après avoir fait les frictions générales, lorsque le corps sera chaud, on pourra avoir recours à la saignée de la jugulaire, aux ventouses et au moxa. 8°. On évitera d'employer les émétiques et les fumigations de tabac. 9°. Enfin, lorsque l'asphyxié sera entièrement rappelé à la vie, on le couchera dans un lit chaud où l'air ait un libre accès, et on lui donnera du vin chaud et quelques cuillerées d'une potion stimulante.

*Seigle ergoté.* Réad est l'auteur qui nous paraît avoir donné les meilleurs préceptes pour guérir l'ergotisme. « Si le peu d'activité de l'ergot pris en petite dose, dit-il, ne cause qu'une fièvre accompagnée de symptômes convulsifs, de mouvemens spasmodiques et d'embarras dans la tête, ces phénomènes exigent le traitement qui leur est particulier, avec cette seule différence que l'usage des boissons acides doit être continué aux différentes époques de leur durée. Dans le cas où les douleurs fixes, l'engourdissement et le froid qui leur succèdent annoncent l'approche de la gangrène sèche, le traitement suivant est le plus propre à la prévenir et à en arrêter les progrès, à rendre enfin ses suites moins terribles.

» L'état du pouls doit seul décider de la nécessité de la saignée, secours dont on doit toujours user très-sobrement. Les vomitifs, donnés dans le commencement de la maladie, opèrent des effets salutaires; mais ils ne sont indiqués que lorsqu'on peut s'assurer que les nausées ne dépendent point seulement de l'irritation du ventricule, et que l'amertume de la bouche annonce une congestion d'humeurs saburrales dans les premières voies. L'ipécacuanha

en infusion , à la dose d'un gros , aiguisée d'un grain ou deux de tartre stibié , remplit cette indication sans trouble notable. Le lendemain du vomitif on purgera le malade avec un minoratif , s'il n'y a point de fièvre ou si elle est légère : dans le cas opposé , les lavemens purgatifs prendront la place des potions. On donnera pour boisson ordinaire une infusion de fleurs de sureau , de guimauve et de bouillon blanc , à laquelle on ajoutera quatre cuillerées de vinaigre , autant de miel , et un grain de tartre stibié , pour une pinte de liquide. On pourra substituer à cette boisson une limonade légère et peu sucrée , aiguisée également avec le tartre stibié.

» Dès que les malades se plaindront de l'engourdissement et du froid aux membres , on appliquera sur les parties affectées des linges trempés dans une décoction de plantes aromatiques ; mais avant l'application de ces linges on frottera les parties avec la main ou quelque étoffe de laine ; on mettra de larges emplâtres vésicatoires sur les endroits voisins des membres engourdis. On fera aussitôt commencer au malade l'usage de la décoction suivante. Prenez 4 onces de bon quinquina en poudre grossière , une demi-once de sel ammoniac ; faites bouillir le tout dans une potée d'eau de fontaine ; ajoutez-y sur la fin deux pincées de fleurs de camomille. Le malade prendra toutes les trois heures 4 onces de cette boisson. Si l'engourdissement et le froid continuent après l'application des aromatiques , l'action des vésicatoires et l'usage de la décoction que l'on vient d'indiquer , on se servira de cette dernière pour fomentier les parties menacées de gangrène.

» Lorsque les membres affectés se mortifient , Réad

recommande de les fomentier avec la préparation suivante. Prenez 4 onces d'alun calciné, 3 onces de vitriol romain, une once de sel commun ; faites bouillir le tout dans deux livres d'eau , jusqu'à réduction de moitié. Si nonobstant tous ces moyens le sphacèle se prononce, et que l'amputation du membre devienne nécessaire, on doit attendre que la nature ait marqué elle-même le temps et le lieu d'élection de cette opération par une ligne de séparation entre le vif et le mort. » (Ouvrage cité.)

*Fleurs odorantes.* On commencera par éloigner les fleurs qui entourent le malade ; ensuite on traitera la maladie qu'elles auront fait naître. L'asphyxie sera combattue par les moyens que nous venons d'indiquer ; les céphalalgies, les syncopes, les névralgies exigeront l'emploi des toniques et des anti-spasmodiques.

## CHAPITRE VI.

### CLASSE VI<sup>e</sup>. DES POISONS SEPTIQUES OU PUTRÉFIANS.

981. On a donné le nom de *poisons septiques* à ceux qui déterminent une faiblesse générale, la dissolution des humeurs, des syncopes, et qui n'altèrent point en général les facultés intellectuelles.

#### *Du Gaz acide hydro-sulfurique (Hydrogène sulfuré).*

982. *Caractères.* Ce gaz est incolore, transparent, doué d'une odeur excessivement fétide, analogue à celle des œufs pourris ; *il rougit l'infusum de tournesol* ; lorsqu'on l'enflamme à l'air, il brûle avec une flamme bleuâtre, et dépose sur les parois internes de la cloche qui

le contenait une certaine quantité de soufre d'une couleur jaune; mêlé au *chlore* (gaz muriatique oxigéné) il se décompose sur-le-champ, cède son hydrogène, qui se transforme en acide hydro-chlorique, et le *soufre* est mis à nu; il est soluble dans l'eau, et précipite en jaune clair l'acide arsénieux, en noir les sels de cuivre, de plomb et de bismuth. Ces divers précipités sont des *sulfures* d'arsenic, de cuivre, de plomb et de bismuth; d'où il résulte que l'hydrogène de l'acide hydro-sulfurique se porte sur l'oxigène de ces oxides métalliques pour former de l'eau; tandis que le soufre et le métal résultans se combinent et donnent naissance à un sulfure insoluble. Ces propriétés sont plus que suffisantes pour distinguer le gaz acide hydro-sulfurique de tous les autres corps.

*Action du Gaz acide hydro-sulfurique sur l'économie animale.*

983. On sait depuis long-temps que les animaux périssent peu de secondes après qu'on les a plongés dans le gaz acide hydro-sulfurique, que l'on regarde par cela même comme un des corps les plus délétères. M. *Chaussier* a fait à cet égard une série d'expériences curieuses qu'il a insérées dans un beau mémoire publié en 1802 (1); M. *Nysten* a entrepris depuis de nouvelles recherches fort intéressantes sur ce même objet, que l'on doit regarder comme le complément du travail de M. *Chaussier* (2). Nous avons soigneusement répété les expériences de ces

(1) Journal de Sédillot, octobre 1802, page 19.

(2) Ouvrage cité, page 126.

deux physiologistes , et nous les avons trouvées fort exactes : c'est donc d'après leurs écrits que nous allons rédiger eet extrait.

*Expérience 1<sup>re</sup>.* Un animal quelconque périt dans l'espace de quelques secondes si on le plonge dans une atmosphère de gaz acide hydro-sulfurique ; il tarde un peu plus à mourir lorsque ee gaz est mêlé à une très-grande quantité d'air atmosphérique. D'après MM. *Thénard* et *Dupuytren* , il suffit que l'air en contienne  $\frac{1}{1500}$  pour tuer un oiseau en très-peu de temps ; celui qui en contient  $\frac{1}{800}$  donne la mort à un chien de moyenne taille , et un cheval finit par succomber dans un air où on en a ajouté  $\frac{1}{250}$ . Après la mort , on observe que les cavités nasales et bronchiques sont tapissées d'une mucosité visqueuse , brunâtre ; le sang est épais et noir ; les poumons , le foie , la rate , les reins , le cerveau , et en général tous les organes qui reçoivent beaucoup de vaisseaux sanguins , ont une teinte brunâtre ou noirâtre ; les muscles ne jouissent presque plus de leur contractilité et sont également noirâtres ; la consistance est diminuée dans toutes les parties molles , qui se déchirent facilement , répandent une odeur fétide et passent promptement à la putréfaction.

*Expérience 11<sup>e</sup>.* On injecta dans la veine jugulaire d'un carlin dont le pouls battait cent deux fois par minute , dix centimètres cubes de gaz acide hydro-sulfurique. Quelques secondes après , l'animal parut très-agité et poussa des cris aigus ; mais il ne tarda pas à se calmer : le pouls était très-faible et ne battait que soixante-huit fois par minute. Huit minutes après l'injection , l'animal avait repris des forces , et le pouls battait soixante-dix-huit fois

par minute. Alors on fit une nouvelle injection de vingt centimètres cubes de gaz : immédiatement après, cris, mouvemens convulsifs, renversement du torse en arrière, insensibilité du pouls, mort. On ouvrit le cadavre dans le même instant : le système sanguin ne contenait point de gaz ; le cœur était gorgé de sang noir ; les poumons offraient une belle couleur rose.

*Expérience III<sup>e</sup>.* A neuf heures cinquante-deux minutes, dix centimètres cubes de gaz ont été injectés dans la veine jugulaire d'un chien de moyenne taille dont le pouls battait cent six fois par minute. Aussitôt après, l'animal a été agité, a fait quelques grandes inspirations ; son pouls ne battait que quatre-vingts fois par minute. A neuf heures cinquante-cinq minutes, la respiration était naturelle et l'animal calme. On a injecté de nouveau la même dose de gaz : la respiration a été haute et très-fréquente ; il y a eu des mouvemens convulsifs ; le pouls battait soixante-douze fois par minute : ces symptômes n'ont point tardé à se calmer. A dix heures deux minutes, nouvelle injection de la même quantité de gaz : sur-le-champ l'animal s'est agité, a poussé des cris ; les membres se sont allongés, la respiration était suspendue, et il paraissait mort. Au bout de quelques minutes, la respiration s'est rétablie ; elle était d'abord grande et rare. A dix heures sept minutes, elle s'exerçait comme dans l'état naturel. L'animal a été détaché ; il est resté couché sur le côté, dans une grande prostration ; ses membres étaient très-flasques et son pouls battait soixante-dix fois par minute. Trois minutes après, il paraissait moins accablé ; il s'appuyait sur les extrémités antérieures ; sa tête chancelait par intervalles ; il a pu marcher quelques

momens après ; mais sa progression était vacillante. A dix heures cinquante-cinq minutes , il était debout et paraissait stupéfié sans donner le moindre signe de souffrance ; le pouls était faible et battait quatre-vingt-dix fois par minute. Le lendemain, il était rétabli. Une des artères crurales a été ouverte et il en est sorti du sang vermeil. (*Nysten.*)

*Expérience iv<sup>e</sup>.* On a injecté dans la plèvre droite d'un chien de moyenne taille quarante centimètres cubes de gaz acide hydro-sulfurique. Dans le même instant, le tronc s'est renversé en arrière, les membres sont devenus roides ; il y a eu éjection d'urine et de matières fécales, et l'animal est mort. On l'a ouvert peu de temps après : la plèvre sur laquelle on avait opéré était d'une couleur verdâtre ; le cœur, qui ne fut ouvert qu'au bout de vingt-quatre heures, contenait du sang noir coagulé, sans concretion d'apparence gélatineuse. Il n'y avait point de gaz dans le système sanguin.

*Expérience v<sup>e</sup>.* La même expérience, répétée sur un autre chien avec vingt centimètres cubes de gaz, offrit d'abord des phénomènes analogues. Au bout d'une minute, il n'y avait plus de mouvement respiratoire ; les muscles locomoteurs étaient agités de légers mouvemens convulsifs ; le pouls était fréquent et fort, mais devint bientôt insensible. A cet état succéda un relâchement général. Deux ou trois minutes après, l'animal fait une inspiration profonde, le pouls redevient sensible et la respiration se rétablit ; mais la vie animale parut éteinte pendant un quart-d'heure ; il ne pouvait pas faire deux pas sans chanceler et tomber. Demi-heure après l'injection, les fonctions cérébrales ne présentaient plus aucu-

signe de lésion grave ; l'animal offrait un tremblement général et de l'écume à la gueule. Une heure cinq minutes après l'injection , sa démarche était encore chancelante. Le lendemain , il était entièrement rétabli.

*Expérience vi<sup>e</sup>.* Lorsqu'on injecte dans le tissu cellulaire sous-cutané des lapins et des grenouilles du gaz acide hydro-sulfurique ou de l'eau hydro-sulfurique , la mort arrive au bout de quelques secondes. Les chiens périssent aussi en très-peu de temps , au milieu des convulsions et après avoir poussé des cris aigus. Les organes intérieurs n'offrent point de lésion remarquable , mais les vaisseaux disséminés dans la portion du tissu cellulaire dans laquelle l'injection a été faite , sont gorgés d'un sang noir visqueux , ou d'une teinte verdâtre ; les muscles les plus superficiels participent à cette teinte.

*Expérience vii<sup>e</sup>.* Les lapins , les canards et les jeunes cabiais périssent en quelques minutes lorsqu'on plonge tout leur corps , excepté la tête , dans des vessies contenant du gaz acide hydro-sulfurique. Un lapin a succombé quoique la cuisse seule plongeât dans la vessie. La mort est plus prompte lorsqu'on déplume ces animaux. En ouvrant leurs cadavres , on a trouvé les vaisseaux sous-cutanés remplis d'un sang brunâtre , visqueux , le tissu cellulaire mollassé , la peau se déchirant avec facilité ; mais les autres parties conservaient leur couleur et leur consistance naturelles. Un chien a été soumis à une expérience de ce genre , en n'exposant à l'action du gaz qu'une patte de derrière que l'on avait tondue. L'animal n'avait rien éprouvé au bout d'une heure ; ce qui dépend sans doute de ce que l'absorption est nulle ou extrêmement faible à la surface du derme de ces animaux.

*Expérience VIII<sup>e</sup>.* Injectés dans les gros intestins des lapins et des chevaux, le gaz acide hydro-sulfurique et l'eau hydro-sulfurique font périr ces animaux en moins d'une minute, et on trouve les vaisseaux abdominaux remplis de sang noir, épais; le gros intestin d'une couleur brunâtre, le foie, la rate et les reins plus foncés que dans l'état naturel; il n'y a aucune altération dans les viscères du thorax et de la tête. On observe des effets analogues lorsque ces poisons ont été injectés dans l'estomac. Après la mort, le sang est fluide et d'une couleur brune foncée dans les artères; la membrane muqueuse de l'estomac est molle, se déchire avec la plus grande facilité, et offre une couleur noirâtre. Les autres viscères paraissent sains.

## OBSERVATIONS.

MM. *Dupuytren* et *Thénard* ont prouvé que l'asphyxie des fosses d'aisance, sur laquelle M. *Hallé* a fait un très-beau travail en 1784, dépend quelquefois du gaz acide hydro-sulfurique ou de l'hydro-sulfate d'ammoniaque. Voici les résultats des observations recueillies sur l'homme par M. *Dupuytren*: Quelquefois les individus sont fortement asphyxiés et la mort arrive en très-peu de temps; mais dans d'autres circonstances, les symptômes de l'asphyxie sont moins intenses; alors on peut transporter les malades dans l'atmosphère; et on remarque qu'après avoir resté quelque temps dans un état de mort apparente, ils font de grandes inspirations; peu à peu la respiration se rétablit et persiste à être laborieuse, les mouvemens du cœur deviennent sensibles; cependant le pouls est faible et petit; les appareils digestif et loco-

teurs ont perdu de leur contractilité, les fonctions cérébrales sont suspendues, et si le malade recouvre la santé, il tarde beaucoup à reprendre des forces.

En résumant les symptômes observés jusqu'à présent sur l'homme et sur les animaux soumis à l'influence du gaz acide hydro-sulfurique, on peut les réduire aux suivans : cris aigus, convulsions, contraction violente des muscles de l'abdomen, angoisses; pouls inégal, intermittent, convulsif; respiration tantôt accélérée, tantôt suspendue, souvent accompagnée de battemens des flancs; perte de l'éclat des yeux, et sentiment de froid dans les oreilles. (*Chaussier.*)

984. Les faits qui précèdent nous portent à conclure :

1°. Que le gaz acide hydro-sulfurique et l'eau hydro-sulfurique sont des poisons énergiques pour tous les animaux; que le gaz est très-actif lorsqu'il est respiré, qu'il l'est moins lorsqu'on l'introduit dans la plèvre ou dans la veine jugulaire, qu'il l'est encore moins quand il est injecté dans le tissu cellulaire, dans l'estomac ou dans les intestins; enfin que son action est moins rapide lorsqu'on l'applique sur la surface de la peau, et, comme *M. Nysten* l'a observé dans ce cas, son action est d'autant plus énergique que les animaux sont d'un plus petit volume; en sorte que l'homme peut sans inconvénient se soumettre à l'usage des bains sulfureux, dans lesquels ce gaz se dégage, pourvu qu'il n'y reste pas trop longtemps, et que le gaz n'entre pas dans les poumons;

2°. Qu'il est entièrement absorbé sans éprouver la moindre décomposition; que, porté dans le torrent de la circulation, il détermine une faiblesse générale, une altération prolongée dans la texture des organes, et prin-

cipalement dans le système nerveux, et probablement dans la composition du sang ;

3°. Que cependant il peut être injecté à petite dose dans le système veineux des animaux sans déterminer de symptôme funeste ;

4°. Qu'il ne tue pas en opérant la distension du cœur pulmonaire, puisqu'il est très-soluble dans le sang ;

5°. Qu'il paraît agir sur l'homme comme sur les animaux.

*Traitement de l'Asphyxie produite par le gaz acide hydro-sulfurique.*

985. On devra commencer par mettre en usage tous les moyens que nous avons conseillés en parlant de l'asphyxie par le charbon (*voyez page 92*) ; on pourra ensuite administrer quelques cuillerées d'huile d'olive, afin d'exciter le vomissement ; du moins cette pratique a souvent été suivie de succès chez les individus asphyxiés dans les fosses d'aisance. S'il s'agissait de désinfecter un lieu où ce gaz se trouverait abondant, il faudrait avoir recours au chlore, qui jouit de la faculté de le décomposer (*voyez p. 97 de cette partie*). M. *Dupuytrén* a fait cesser par ce moyen l'asphyxie chez plusieurs animaux qui avaient inspiré du gaz acide hydro-sulfurique.

*Action de quelques matières putréfiées sur l'économie animale.*

*Expérience 1<sup>re</sup>.* A huit heures du matin, on a appliqué sur le tissu cellulaire de la partie interne de la cuisse d'un chien robuste et de moyenne taille, demi-once de sang de chien pourri. L'animal n'a éprouvé aucun symptôme remar-

quable dans le courant de la journée. Le lendemain, à cinq heures du matin, il a vomé après avoir fait plusieurs fois des efforts infructueux ; il était abattu et couché sur le côté ; il faisait de temps à autre des inspirations profondes ; on l'a relevé, il a marché sans chanceler, mais lentement, et n'a pas tardé à se coucher de nouveau ; l'abattement a été en augmentant et il est mort à dix heures et demie. On l'a ouvert trois heures après : le membre sur lequel on avait opéré, et tout le côté correspondant jusqu'à la troisième côte sternale, étaient très-enflammés et d'un rouge livide ; le canal digestif paraissait sain ; les poumons contenaient une assez grande quantité de sang noir fluide ; il y avait dans les ventricules du cœur quelques caillots noirâtres.

*Expérience II<sup>e</sup>.* La même expérience a été répétée sur un autre chien moins fort, qui est mort dix-huit heures après l'application du sang, et qui a offert les mêmes résultats à l'ouverture du cadavre.

*Expérience III<sup>e</sup>.* On a injecté dans le tissu cellulaire de la partie interne de la cuisse de deux gros chiens environ 6 gros de bile de bœuf pourrie. Au bout de quinze heures ces animaux ont fait des efforts de vomissement et ont rejeté des matières alimentaires ; ils ont poussé des cris plaintifs et sont tombés dans l'abattement. Six heures après, on les a trouvés morts. Il a été impossible de découvrir la moindre altération dans les organes intérieurs ; tout le côté correspondant au membre sur lequel on avait opéré était en suppuration et d'une couleur rouge clair, tandis que l'autre côté était sain.

*Expérience IV<sup>e</sup>.* Deux chiens ont été opérés de la même manière, et on leur a appliqué sur le tissu cellu-

laire environ une once d'une portion d'estomac complètement pourri, mais n'ayant subi qu'un ramollissement. Ils n'ont éprouvé aucun accident; l'appétit n'a point été perdu, et la plaie a été guérie au bout de quelques jours.

*Expérience v<sup>e</sup>.* On a substitué à ces matières une portion d'encéphale tellement pourrie qu'elle était sous la forme de bouillie épaisse. L'animal, qui était robuste, est mort dans l'abattement dix-huit heures après. L'inflammation de la plaie était peu étendue, mais la suppuration était assez abondante.

M. le professeur *Fodéré* range avec raison les alimens corrompus parmi les poisons. « Les vomissemens, dit-il, les renvois punais et la syncope qui se manifestent aussitôt que nous avons ces horribles mets dans l'estomac, nous avertissent très-vite des dangers que nous courons et des remèdes qu'il convient d'y apporter. » Il rapporte, en outre, qu'au siège de Mantoue, plusieurs des personnes qui furent obligées de se nourrir de chair de cheval à demi-pourrie eurent la gangrène sèche des extrémités, et le scorbut.

986. Les faits que nous venons de rapporter ne nous paraissent pas assez nombreux pour affirmer si les divers accidens et la mort occasionnés par les matières putréfiées dépendent de l'irritation locale qu'elles déterminent, ou de leur transport dans le torrent de la circulation. Notre dessein est de faire sur cet objet un ouvrage dans lequel nous nous proposons d'examiner, 1<sup>o</sup> *quelle est l'altération chimique qu'éprouvent les fluides animaux après la mort des individus*; 2<sup>o</sup> *leur action sur l'économie animale ou le genre de maladies locales et générales auxquelles ils donnent lieu lorsqu'ils ont été putréfiés*; 3<sup>o</sup> *les*

*décompositions que les fluides animaux subissent dans certaines maladies du vivant de l'individu ( décompositions qui nous paraissent incontestables , malgré l'opinion des médecins solidistes ), et les affections qu'ils développent par leur contact avec les tissus animés.*

*Des Animaux venimeux.*

987. On donne le nom d'*animaux venimeux* 1<sup>o</sup> à ceux qui renferment un réservoir à venin et dont la morsure, même légère, fait naître des symptômes graves suivis quelquefois de la mort; 2<sup>o</sup> à ceux dans lesquels on n'a point découvert ce réservoir et qui occasionnent les accidens les plus terribles après qu'on les a mangés; 3<sup>o</sup> à ceux dont les liquides ont été tellement pervertis par des maladies antécédentes, que leur contact détermine des effets aussi funestes. On a aussi qualifié du nom de *venimeux* des animaux, dans l'état de santé, qui ne contiennent aucun réservoir à venin, et dont la piqure occasionne les symptômes que déterminerait un corps aigu quelconque. Nous allons nous entretenir successivement de ces différentes sections.

*Des Animaux venimeux dont la morsure ou la piqure est accompagnée d'accidens plus ou moins graves (1).*

*De la Vipère* ( *Vipera berus*, *coluber berus*, *anguis cinerea*, *macula dorsi fusca*, *longitudinali*, *dentata* Linnæus ).

988. Le genre vipère, tel qu'il a été adopté par Latreille et Daudin, comprend tous les serpens dont la tête est triangulaire, aplatie, large postérieurement, terminée en forme de museau, à bords saillans, et qui ont des *crochets à venin*.

*Caractères spécifiques.* Sa longueur est, pour l'ordinaire, de deux pieds, quelquefois, mais rarement, de vingt-huit à trente pouces; sa grosseur est d'environ un pouce; sa couleur varie du gris cendré ou verdâtre au gris le plus foncé; elle est toujours plus intense sur le dos que sur les flancs, où elle est constamment parsemée de taches brunes symétriquement espacées. Elle offre sur le dos une bande noire dentelée en zig-zag, qui s'étend depuis la nuque jusqu'à l'extrémité de la queue: cette bande est quelquefois interrompue; mais le plus souvent elle est continue ou entière. Le ventre et le dessous de la

---

(1) Ces animaux pourraient être sous-divisés en deux sections, 1<sup>o</sup> ceux qui lancent un liquide venimeux contenu dans un réservoir quelconque, comme les vipères, les crotales; 2<sup>o</sup> ceux qui sont dépourvus de ce liquide, et qui n'agissent que mécaniquement. L'anatomie comparée ne nous a pas encore éclairés assez sur cet objet pour que nous fassions usage de cette division.

queue sont garnis de plaques transversales, d'une couleur d'acier poli ; le nombre de ces plaques est ordinairement de cent quarante-six sous le ventre, où elles sont simples ; et de trente-neuf sous la queue, où elles sont plus petites et doubles, ou disposées sur deux rangs. La tête de la vipère est plus large postérieurement, plus plate et moins longue que celle des couleuvres ; le bout du museau est comme tronqué, et forme un rebord saillant, retroussé comme le boudoir des cochons, recouvert d'écaillés plus larges que celle du dos, tachetées de blanc et de noir. Sur le sommet de la tête, on voit deux lignes noires qui vont en s'écartant d'avant en arrière, de manière à représenter la lettre V : ces lignes sont séparées par une tache brune en forme de fer de lance. La queue, plus courte que celle des couleuvres, est un peu obtuse, et plus grosse dans les mâles que chez les femelles. Les yeux sont vifs, étincelans ; son regard est audacieux, surtout lorsqu'elle est irritée. Sa langue est grise et bifurquée, et lorsqu'elle est animée, elle l'agite avec impétuosité, en sorte qu'elle paraît comme un dard enflammé. Ces caractères sont plus que suffisans pour distinguer la vipère des couleuvres et de l'orvet.

Les principales variétés de la vipère commune sont : 1<sup>o</sup> celle dont la bande en zig-zag est formée de taches arrondies sur le dos et de taches transversales sur la queue ; 2<sup>o</sup> la vipère commune roussâtre, ayant le cou très-mince et la tête bigarrée ; 3<sup>o</sup> la vipère commune, avec une tache blanche entourée d'un trait arqué brun sur l'occiput ; 4<sup>o</sup> celle qui offre sur le sommet de la tête une tache divisée en plusieurs parties ; 5<sup>o</sup> la *vipère-aspic*, dont la bande anguleuse et noire du dos est souvent interrom-

que par la couleur brune ou rousse du fond , avec les taches des flancs plus marquées.

La vipère commune ne se trouve qu'en Europe. On la rencontre en Italie , en Espagne , en Allemagne , dans les îles britanniques , dans le plateau de la Sibérie , dans les environs de Paris et de Fontainebleau , etc.

989. La vipère renferme le venin dans une vésicule située aux deux côtés de la tête , au-dessous du muscle de la mâchoire supérieure ; celle-ci présente deux dents mobiles , très-aiguës vers la pointe , cannelées suivant leur longueur. Lorsque l'animal veut mordre , il presse la vésicule au moyen du muscle ; le venin sort , arrive à la base de la dent , traverse la gaine qui l'enveloppe , et entre dans sa cavité par un trou qui se trouve à cette base : alors il coule le long de la rainure des dents , et sort par le trou qui est près de leur pointe pour pénétrer dans la blessure.

*Propriétés physiques et chimiques du Venin de la Vipère.*

990. Il n'est ni acide ni alcalin , car il ne rougit point la teinture de tournesol , et il ne verdit point le sirop de violette. Il n'est ni âcre ni brûlant ; il ne produit sur la langue qu'une sensation analogue à celle de la graisse fraîche des animaux ; il a une légère odeur semblable à celle de la graisse de vipère , mais beaucoup moins nauséabonde ; il ne fait pas effervescence avec les acides ; mis dans l'eau il en occupe le fond ; si on le mêle à ce liquide , il le trouble et le blanchit légèrement. Il ne brûle pas lorsqu'on l'expose à la flamme d'une chandelle ou sur des charbons ardents. Lorsqu'il est frais , il est un peu visqueux ; et lorsqu'il est desséché , il s'attache comme de la poix. Il paraît être de nature gommeuse.

*Action du Venin de la Vipère sur l'économie animale.*

991. Le célèbre *Fontana*, qui a fait près de six mille expériences sur la morsure et le venin de la vipère, a cru pouvoir établir les faits suivans.

1°. Le venin de la vipère n'est pas un poison pour tous les animaux ; les *sangsues* ne périssent pas, lors même qu'on l'introduit dans leurs blessures ; la même chose a lieu pour les *limaces*, l'*escargot*, l'*aspic*, la *couleuvre*, les *orvets* ; les *anguilles*, la *vipère* elle-même, les petits *lézards*, et tous les animaux à sang chaud en meurent ; la mort n'arrive que très-difficilement chez la *tortue*, quelle que soit la partie qui ait été mordue.

2°. Le venin de la vipère n'est constamment mortel que pour de très-petits animaux ; il est d'autant plus dangereux pour les gros, que la vipère a une plus grande quantité de venin en réserve ; qu'elle mord plus souvent et en plus d'endroits différens, et probablement que le temps est plus chaud. Un centième de grain de venin introduit dans un muscle suffit pour tuer un moineau. Il en faut six fois davantage pour faire périr un pigeon ; et en ayant égard à la grandeur et au poids, *Fontana* calcule qu'il en faudrait environ 3 grains pour tuer un homme, et 12 pour faire mourir un bœuf. Or, comme une vipère n'offre dans ses vésicules qu'environ 2 grains de venin, qu'elle n'épuise même qu'après plusieurs morsures, il résulte que l'homme peut recevoir la morsure de cinq à six vipères sans en mourir (1).

---

(1) M. *Bosc* rapporte un fait curieux dont il a été témoin pendant son séjour en Amérique. « Deux chevaux furent :

3°. Le venin de deux vipères, injecté dans la veine jugulaire de plusieurs gros lapins, détermine la mort en moins de deux minutes, au milieu de cris et de fortes convulsions. Le sang des ventricules du cœur est coagulé. *Fontana* ajoute encore que les intestins, le ventricule, le mésentère et les muscles du bas-ventre sont enflammés.

4°. Le venin de la vipère, appliqué par morsure, produit les symptômes suivans : sentiment de douleur aiguë dans la partie blessée, qui se répand dans tout le membre et même jusqu'aux organes internes, avec tuméfaction, et rougeur qui passe ensuite au livide et gagne peu à peu les parties voisines ; synopes considérables, pouls fréquent, petit, concentré, irrégulier ; difficulté de respirer, sueurs froides et abondantes, trouble de la vision et des facultés intellectuelles, soulèvement d'estomac, vomissemens bilieux et convulsifs, suivis presque toujours d'une jaunisse universelle ; quelquefois douleurs dans la région ombilicale. Le sang qui s'écoule d'abord par la plaie est souvent noirâtre ; quelque temps après il en sort de la sanie, et la

---

mordus dans une enceinte, le même jour, par une vipère noire, l'un à la jambe de derrière et l'autre à la langue : ce dernier mourut en moins d'une heure, et l'autre en fut quitte pour une enflure de quelques jours et une faiblesse de quelques semaines. La perte du premier fut causée par une vive inflammation, qui avait fermé la glotte et causé l'asphyxie. La morsure de la vipère ne serait-elle pas beaucoup plus dangereuse et même mortelle lorsque les parties mordues sont peu éloignées du cœur ? ». (*Dictionn. d'Hist. Natur.*, article *Vipère.*)

gangrène se déclare lorsque la maladie doit se terminer par la mort. Les climats, les saisons, le tempérament, etc., influent singulièrement sur la nature et la marche plus ou moins rapide des symptômes occasionnés par la morsure de ces animaux. Les accidens sont beaucoup plus à redouter dans l'Amérique méridionale, et pendant l'été, qu'en Europe, comme M. Bosc l'a observé. Chez les personnes faibles, timides, dont l'estomac est plein, les symptômes se manifestent avec beaucoup plus de rapidité et sont plus graves que chez les individus robustes et difficiles à effrayer.

5°. Le venin de la vipère, appliqué sur la peau légèrement écorchée des chapous d'Inde et des lapins, n'est pas mortel.

6°. Il ne produit qu'une légère maladie de la peau chez les cochons d'Inde, et une maladie un peu plus grave chez les lapins.

7°. Cette maladie est circonscrite dans la partie de la peau qui a été touchée par le venin.

8°. Lorsque la vipère mord, dans toute son étendue, la peau de ces animaux, ils périssent en peu de temps.

9°. Le venin paraît ne pas être mortel s'il ne pénètre que dans le tissu cellulaire.

10°. Il est tout-à-fait innocent s'il est simplement appliqué sur les fibres musculaires.

11°. Les animaux mordus ou blessés par une dent vénéimeuse de vipère, à la poitrine, au ventre, aux intestins et au foie, périssent en un espace de temps plus ou moins court.

12°. On observe le contraire si le venin est appliqué sur les oreilles, le péricrâne, le périoste, la dure-mère,

le cerveau, la moelle des os, la cornée transparente, la langue, les lèvres, le palais et l'estomac; il arrive même assez souvent que plusieurs des animaux soumis à ces expériences n'offrent aucun phénomène sensible.

13°. Le venin de la vipère, appliqué sur les nerfs; ne produit aucun effet, et il n'accélère point la mort de l'animal; il est aussi innocent pour les nerfs que l'eau pure ou la simple gomme arabique.

14°. Il ne produit aucun changement sensible sur les parties qui viennent d'être détachées d'un animal, et qui par conséquent palpitent encore.

15°. L'action de ce venin n'est pas instantanée; il faut un certain temps avant que les effets deviennent sensibles soit dans la partie mordue, soit dans les autres organes: ce temps varie dans les divers animaux selon leur constitution, leur grosseur, etc. D'après *Fontana*, on peut l'évaluer, pour un certain nombre d'animaux, de quinze à vingt secondes.

16°. Les accidens qu'il développe dépendent de son absorption, de son transport dans le torrent de la circulation, et de l'action qu'il exerce sur le sang, qu'il coagule en partie, et sur l'irritabilité nerveuse, qu'il détruit en portant dans les fluides un principe de putréfaction.

17°. Il conserve encore son énergie dans une tête de vipère qui a été coupée depuis long-temps, ou simplement lorsqu'on l'a laissé dans la cavité de la dent qui a été séparée de l'alvéole. Des animaux sont morts pour avoir été piqués par la dent seule. Desséché depuis plusieurs mois dans un endroit découvert, il perd sa propriété, et ne laisse aucune impression sur la langue.

18°. Les animaux meurent plus promptement s'ils sont mordus un égal nombre de fois dans deux parties que s'ils ne le sont que dans une seule.

19°. La partie qui a reçu seule autant de morsures que les autres ensemble est sujette à une maladie externe beaucoup plus considérable.

Nous pouvons ajouter à ces observations les résultats d'un travail fait par M. Paulet, sur la vipère dite de *Fontainebleau*, qui est aussi une vipère *berus*, malgré l'opinion de ce médecin, qui la regarde comme une espèce particulière. Ce travail prouve, contre l'assertion de *Fontana*, que la morsure de la vipère commune peut devenir mortelle pour l'homme. (*Observations sur la Vipère de Fontainebleau*, publiées en 1805.)

1°. Le venin qu'elle renferme, inoculé par une plaie ou par la piquûre qu'elle fait, est en général mortel pour les hommes et pour les animaux, principalement pour ceux qui sont faibles et susceptibles de s'effrayer facilement. Un enfant âgé de sept ans et demi fut mordu au-dessous de la malléole interne du pied droit, et mourut dix-sept heures après. Un autre enfant de deux ans expira trois jours après avoir été mordu à la joue. Un cheval, affaibli par des maladies précédentes, périt également d'une morsure à la joue, au bout de dix-huit heures.

2°. Les symptômes les plus ordinaires de l'action de ce venin sont : une tumeur ferme d'abord et pâle, ensuite rougeâtre, prenant un caractère gangreneux, et faisant des progrès plus ou moins rapides du côté du cœur ; cette tumeur est bientôt suivie de syncope, de vomissemens, de mouvemens convulsifs et de la mort : l'intensité de ces symptômes est en raison inverse de la grandeur de l'ani-

mal piqué, ou de l'éloignement de la plaie au cœur et de la lenteur des pulsations des artères.

Voici une observation de morsure par cette vipère.

*Laurino*, grenadier de la garde impériale, est vivement mordu à la deuxième phalange du doigt index de la main gauche. Il éprouve à l'instant une douleur excessivement vive; la partie mordue s'enfle presque immédiatement après. On fait une forte ligature au haut de la première phalange, près de son articulation avec le métacarpe. La partie inférieure se tuméfie considérablement. *M. Paullet*, qui voit ce grenadier une heure après, trouve la peau du doigt mordu dans un état de tension extrême, et plus pâle que celle des environs. Il fait huit ou dix scarifications sur toute l'étendue du doigt tuméfié. Le malade, qui n'avait éprouvé ni syncopes, ni vomissemens, ni d'autres douleurs que celle qu'avait produit la morsure, eut une faiblesse semblable à celle qu'aurait pu causer une forte saignée. La partie déliée fut dégorgée entièrement. On lui fit prendre un gros de thériaque dans un verre de vin, et la partie fut pansée avec des compresses d'eau-de-vie camphrée. On lui administra l'*infusum* de fleurs de tilleul. Le lendemain, la partie mordue était en bon état; mais quelqu'un y fit appliquer de l'alcali volatil, qui détermina une vive douleur et une tuméfaction qui se communiqua de la main jusqu'au haut du bras: on revint aux compresses imbibées d'eau-de-vie camphrée; la sueur ne tarda pas à s'établir, et le malade fut entièrement guéri au bout de dix-sept jours.

*De la Vipère naja* (Coluber naja de Linnée, Chiuta nagoo des Indiens, Cobra de Capello) (1).

*Expérience 1<sup>re</sup>.* Dans le mois de juin 1787, un chien fut mordu à la partie interne de la cuisse par le *comboo nagoo* (variété de cette espèce de serpent). L'animal poussa aussitôt des cris très-plaintifs; il se coucha deux ou trois minutes après, et continua à se plaindre et à aboyer. Au bout de vingt minutes, il se leva; mais il se soutenait avec la plus grande difficulté et ne pouvait pas marcher; son organisation paraissait profondément atteinte: il ne tarda pas à se coucher de nouveau, fut agité, quelques instans après, de mouvemens convulsifs, et mourut vingt-sept minutes et demie après avoir été mordu.

*Expérience 11<sup>e</sup>.* Dans le mois de juillet de la même année, un gros chien robuste fut mordu à la partie interne de la cuisse par une autre variété de la vipère *naja*. Deux minutes après, la cuisse était tirée en haut, symptôme qui prouve en général que l'animal est sous l'influence du poison. Il continua cependant à marcher pendant une heure en s'appuyant sur ses trois autres membres, sans manifester d'autre symptôme: alors il s'étendit par terre, parut très-inquiet, eut une selle, mais ne poussa point de cris. Peu de temps après, il fut agité de mouvemens convulsifs violens à la tête et à la gorge; ses extrémités postérieures se

---

(1) Tout ce que nous allons dire de ce serpent et des quatre qui suivent, est extrait de l'admirable ouvrage de Russel, intitulé: *An account of indian Serpents collected on the coast of Coromandel, by Patrick Russel*. London, 1796, 2 vol. in-fol.

paralysèrent , et il faisait des efforts infructueux pour se relever. Cet état dura jusqu'au moment de la mort, qui eut lieu deux heures après la morsure.

*Expérience III<sup>e</sup>.* Immédiatement après , on fit mordre par le même reptile, et à-peu-près sur le même point, une chienne noire. Voyant qu'elle n'offrait aucun symptôme remarquable , au bout d'une heure et demie , on la fit mordre sur l'autre cuisse par un *cobra* qui n'avait point mordu depuis plusieurs jours. La piqure fut faite avec fureur : nonobstant cela aucun symptôme ne s'était manifesté deux heures après. Pendant l'heure qui suivit , l'animal fut en proie à tous les accidens précédemment rapportés , et mourut cinq heures après la seconde morsure.

*Expérience IV<sup>e</sup>.* Le 20 juillet de la même année, un gros chien robuste fut mordu au même endroit par le *scinta nagoo* , variété de la vipère *naja*. Bientôt après , il fut sous l'influence du venin , et , au bout d'une demi-heure , il était assez mal. Les symptômes acquirent plus d'intensité pendant la deuxième heure ; la respiration était laborieuse , surtout lorsqu'il était couché sur le côté. Tout-à-coup il se leva et poussa des cris horribles ; il offrait un tremblement général. Peu de temps après, il tomba dans la stupeur. Cet état dura environ une heure. Quatre heures après la morsure , il paraissait rétabli.

*Expérience V<sup>e</sup>.* Le même reptile , après avoir mordu un autre chien , piqua un poulet à la cuisse que l'on avait préalablement frottée avec de l'huile. Au bout d'un quart-d'heure , l'animal commença à être abattu , et ne se mouvait qu'avec difficulté. Ces symptômes augmentèrent , et il expira une heure vingt minutes après la morsure. Il n'eut point de convulsions.

Un autre poulet fut mordu sans que l'on eût appliqué de l'huile. Voyant, au bout de quatre heures, qu'il n'offrait aucun symptôme remarquable, on le fit mordre une seconde fois. Il survécut deux heures à la blessure, et mourut aussi sans convulsions. On ne tarda pas à se convaincre, par plusieurs autres expériences, que l'application de l'huile sur la partie mordue n'empêchait pas les effets du venin.

*Expérience vi<sup>e</sup>.* Dans le mois de novembre, un gros chien fut mordu à la cuisse par le *male nagoo*, variété de la vipère *naja*. L'animal éprouva les symptômes décrits ci-dessus, et expira cinquante-six minutes après.

Un chien très-fort, mordu à deux reprises par le même reptile, se coucha sur le côté, éprouva un tremblement dans les muscles de la cuisse, et fut parfaitement rétabli au bout de huit heures.

La morsure de l'*avege nagoo*, autre variété de cette espèce, développa les mêmes symptômes sur un chien robuste, qui périt trois heures après.

*Expérience vii<sup>e</sup>.* Un chien très-fort fut mordu à la cuisse par un *cobra de Capello*, qui avait perdu les deux dents les plus longues. Immédiatement après, l'animal se plaignit beaucoup; cependant la cuisse n'était pas tirée en haut, et il n'y avait aucun symptôme apparent un quart-d'heure après. Dans ce moment il s'échappa, fit une longue course, et on ne put l'amener qu'au bout d'une heure et demie; il était très-fatigué et très-échauffé: il refusa de l'eau un quart-d'heure après; mais il mangea du pain trempé dans ce liquide. Au bout de quinze minutes, il vomit, aboya, et parut inquiet. Les vomissemens se renouvelèrent au bout de dix minutes, et l'animal devint furieux; il se

débatit pour s'échapper, cherchait à briser le poteau auquel il était attaché, et aboyait continuellement. Il se coucha après le second vomissement, et paraissait éprouver une grande agitation dans le ventre et dans l'estomac ; les muscles de la face étaient agités de mouvemens convulsifs ; ses extrémités n'étaient point paralysées, et il pouvait marcher. Vers la fin de la troisième heure, il était tellement furieux, qu'il fallut lui lier les pattes. Depuis ce moment, l'agitation et les hurlemens diminuèrent ; mais les mouvemens convulsifs augmentèrent dans la face. Cet état dura à-peu-près une heure, et il expira. La partie mordue était presque noire dans l'étendue d'environ un écu de trois livres.

Cette expérience offre deux phénomènes remarquables ; savoir : la non apparition des symptômes locaux avant la course, et le retard dans l'apparition de ces symptômes, qui ne se manifestèrent que deux heures après la morsure.

*Expérience VIII<sup>e</sup>.* Plusieurs poulets furent mordus par le *cobra de Capello*. On mit de l'huile de vitriol (acide sulfurique) sur la blessure : ils périrent beaucoup plus vite que ceux qui avaient été mordus en même temps, et sur la blessure desquels on n'avait point appliqué ce caustique.

*Expérience IX<sup>e</sup>.* Un cochon fut mordu à la partie interne de la cuisse par un *cobra de Capello* que l'on tenait enfermé depuis six semaines, et auquel on n'avait donné que du lait tous les sept jours. Il n'y eut point d'effet sensible pendant les dix premières minutes : alors l'animal se coucha et parut affecté ; il ne poussait aucune plainte. Dix minutes après ; sa respiration était laborieuse,

et il se tenait couché sur le côté. Il resta dans cette position pendant un quart-d'heure : alors il fut saisi de convulsions , et il expira environ une heure après avoir été mordu.

*Expérience x<sup>e</sup>.* Un *cobra de Capello* , connu à Ganjam sous le nom de *satanag* , mordit une autre variété de *cobra* qui ne parut ressentir aucun effet de cette morsure : à la vérité , on n'apercevait point la marque des dents.

Le *coodum nagoo* fit une morsure au ventre d'un autre reptile connu sous le nom de *coultiab*. La blessure saigna , et il n'y eut pas d'autre phénomène apparent. Le *tartutta* , mordu immédiatement après par le même reptile , au même endroit , périt au bout de deux heures.

*Expérience xi<sup>e</sup>.* Plusieurs poulets et plusieurs pigeons furent mordus impunément par le *cobra de Capello* , auquel on avait enlevé les dents ; mais lorsqu'on se procura le poison de ce reptile , et qu'on l'appliqua sur ces mêmes poulets , soit par incision , soit par piqûre , ils périrent après avoir éprouvé tous les symptômes de l'empoisonnement.

*Expérience xii<sup>e</sup>.* On fit une incision à la partie interne de la cuisse d'un chien ; on introduisit dans la plaie , à l'aide du tranchant d'un scalpel et d'un peu de charpie , une certaine quantité du venin du *cobra de Capello* : l'animal fut assujéti de manière à ne pas pouvoir lécher la plaie. Il ne parut pas en ressentir d'effet marqué ; mais comme il perdit beaucoup de sang par la blessure , on pouvait présumer que l'expérience n'avait pas été bien faite.

*Expérience xiii<sup>e</sup>.* On fit plusieurs plaies à la partie interne de la cuisse d'un fort chien , et on appliqua sur

chacune d'elle du venin frais du *comboo nagoo*, variété de cette espèce; l'autre cuisse fut piquée à plusieurs reprises par des épingles envenimées avec le même poison. Ces piqûres étaient profondes et pénétraient les muscles. Il ne se développa aucun symptôme.

La même expérience fut répétée avec ce venin épaissi à l'air. Elle fournit des résultats analogues.

*Expérience xiv<sup>e</sup>.* On appliqua plusieurs fois du même venin sur la cuisse de quelques poulets, soit en pratiquant des incisions, soit en les piquant. Il n'en résulta aucun symptôme fâcheux, tandis que ces animaux périrent en peu de minutes lorsqu'on les fit mordre par le serpent. Un pigeon périt sept heures après avoir été piqué aux muscles de la cuisse par une lancette envenimée.

#### OBSERVATIONS.

1<sup>o</sup>. Dans le mois de janvier 1788, une femme du Malabar fut mordue au bas de la jambe par un *cobra de Capello*. M. Duffin la vit dix heures après. Elle avait perdu la faculté de voir et de sentir; la déglutition était tellement difficile, qu'il aurait été impossible d'introduire la moindre chose dans l'estomac; il n'y avait point de spasme dans les autres parties du corps; mais depuis l'accident, tous les systèmes avaient été plongés dans un état de torpeur qui allait en augmentant. On parvint à lui faire avaler avec peine une pilule de *Tanjore* (voyez, pour la composition de ces pilules, article *Traitement*); on aggrandit la plaie, et on y appliqua de l'onguent mercuriel. Trois heures après, on administra une seconde pilule qui, comme la première, ne produisit aucun effet; enfin on en donna une troisième quelques heures après, qui dé-

termina des évacuations alvines et une légère moiteur à la peau. Dix-huit heures après la morsure , la malade recouvra le sentiment et la faculté de voir et d'avalcr. Pendant les trois jours qui suivirent , on donna une pilule tous les matins , qui occasionna des nausées et augmenta la transpiration. La malade resta faible pendant huit ou dix jours , et se rétablit ensuite.

2°. Un Indien fut mordu à la cheville du pied par un gros *cobra de Capello*. Au bout d'un quart-d'heure , ses mâchoires étaient serrées l'une contre l'autre , et il paraissait mort ; la partie mordue offrait quatre piqûres très-larges sur lesquelles on appliqua de l'*eau de Luce*. Aussitôt l'individu donna des signes de sensibilité et tira le membre en haut. On fit chauffer deux bouteilles de vin de Madère qu'on le força à avaler en séparant les mâchoires et en introduisant un entonnoir dans la bouche. Presque tout le liquide était dans l'estomac. Une demi-heure après , on continua à appliquer extérieurement de l'*eau de Luce* pendant trois heures. L'individu était tellement insensible qu'on l'aurait cru mort s'il n'eût pas respiré de temps en temps. Cet état dura quarante heures , après lesquelles il parut recouvrer le sentiment. Ce ne fut que douze heures après qu'il commença à parler , et il resta quelques jours faible et languoureux. Le vin de Madère paraît avoir été ici , comme dans beaucoup d'autres circonstances analogues , un remède héroïque , à moins qu'on n'attribue la guérison de la maladie à l'*eau de Luce (Russel)*.

3°. Au commencement du mois de juin 1788 , après le coucher du soleil , un homme de quarante ans fut mordu à la partie charnue qui se trouve entre le pouce et l'index

par un *cobra de Capello*. Il éprouva sur-le-champ une vive douleur aiguë dans la partie mordue, qui s'étendit bientôt jusqu'au haut du bras ; il eut des nausées, mais ne vomit pas. En moins d'une heure, la main et le poignet furent considérablement enflés, l'épaule du même côté était douloureuse, la tête pesante, et il avait beaucoup de tendance à l'assoupissement, en sorte qu'il passa plusieurs heures sans pouvoir juger son état ; mais on apprit que tantôt il était très-inquiet sans se plaindre, tantôt il souffrait et retombait dans l'assoupissement. Les symptômes augmentèrent d'intensité vers minuit ; il eut des mouvemens convulsifs à la gorge ; sa respiration devint pénible ; il ne pouvait plus parler ni voir, quoique ses yeux fussent ouverts. On avait appliqué sur le bras un cataplasme composé de plusieurs herbes, et donné intérieurement un antidote secret. A deux heures du matin, il allait beaucoup mieux ; il avait recouvré l'usage des sens ; son bras était excessivement tuméfié. Dans le courant de la journée, les symptômes avaient singulièrement diminué. On lui fit prendre quelques doses de quinquina : le dos et la paume de la main ainsi que le poignet furent gangrenés ; les tendons étaient à nu, et il en résulta un large ulcère qui fut guéri par les remèdes ordinaires. Le malade avait recouvré la santé dix jours après ; mais il ne put se servir de la main qu'au bout de plusieurs mois.

*De la Vipère élégante de Daudin (Coluber russelianus, Katuka rekula pada des Indiens).*

*Expérience 1<sup>re</sup>.* Le 17 octobre 1787, un poulet fut mordu à l'aile par ce reptile. Il eut sur-le-champ des

convulsions , et expira trente-huit secondes après. L'ouverture du cadavre ne fit voir aucune altération.

*Expérience II<sup>e</sup>.* Immédiatement après , on fit mordre par le même animal la cuisse d'un chien robuste. Cinq minutes s'étaient à peine écoulées , qu'il parut stupéfié ; le membre était tiré en haut , et il le remuait souvent comme s'il eût été douloureux. Il resta cependant debout , et mangea du pain qu'on lui offrit ; il eut une selle. Dix minutes après la morsure , la cuisse commença à se paralyser , et elle n'exerçait plus de mouvemens cinq minutes après ; l'animal se coucha , poussa des cris horribles , lécha souvent la blessure , et fit par intervalles de vains efforts pour se relever. Au bout de quatre minutes , il recommença à aboyer , et se plaignit souvent ; la respiration devint pénible , et les mâchoires étaient fortement serrées l'une contre l'autre : il éprouva alors alternativement les symptômes de l'agonie et de la stupeur , et mourut vingt-six minutes après l'opération. Après la mort , il s'écoula du sang de la bouche et du nez. Les parties voisines de l'endroit mordu étaient très-enflamées.

*Expérience III<sup>e</sup>.* La partie interne de la cuisse antérieure d'un lapin fut dépouillée de la peau et mordue par le même reptile ( qui avait déjà mordu quatre autres animaux ). Sur-le-champ la cuisse fut tirée en haut ; cependant l'animal chercha à marcher. Trente-cinq minutes après , il eut des convulsions , perdit la faculté de se tenir debout , et fut affecté , par intervalles , d'un tremblement universel. Il mourut une heure après la morsure.

Le même reptile mordit le même jour , pour la sixième fois , un poulet , qui périt au bout de six minutes.

*Expérience IV<sup>e</sup>.* Le 13 mars 1788 , un gros chien fut

mordu par un *rekulapoda* qui était enfermé depuis douze jours sans manger. Une des dents toucha accidentellement le scrotum et en tira du sang ; l'autre fut légèrement appliquée sur la cuisse. Il ne se manifesta aucun symptôme pendant la première heure : alors le scrotum et les parties génitales se tuméfièrent considérablement ; mais la cuisse n'était pas tirée en haut. Durant la troisième heure, l'animal fut plongé dans un état comateux ; il ne pouvait pas se tenir sur les pattes , et le membre blessé était paralysé. Les symptômes acquirent de l'intensité ; l'animal était couché , dans un état de grande insensibilité ; sa respiration était pénible ; mais il ne poussait aucun cri. Huit heures après , il respirait avec la plus grande difficulté. Cet état de langueur dura encore deux heures , après lesquelles il mourut sans convulsions. Les parties blessées étaient considérablement enflées.

*Expérience ve.* Un cheval fut mordu sur les parties latérales du nez par un *katuka rekula*. La morsure du côté droit était plus profonde que celle du côté gauche. Un quart-d'heure après , la partie droite était légèrement tuméfiée et décolorée ; il s'écoulait des narines une grande quantité de matière fluide. Dix minutes après , la face et la gorge étaient très-enflées. On offrit du foin à l'animal , qui le rejeta par l'impossibilité dans laquelle il était de mâcher et d'avalier. Quarante minutes après la morsure , la lèvre inférieure fut agitée de mouvemens convulsifs qui durèrent jusqu'à la nuit ; les yeux étaient chassieux , et le nez continuait à fournir une grande quantité d'humour. Pendant la deuxième heure , le cheval parut plus affecté ; la tuméfaction augmentait , principalement à la gorge et à la lèvre inférieure : il refusa les alimens ; mais

la respiration n'était pas aussi pénible qu'elle aurait semblé devoir l'être par la suppression de l'écoulement qui avait eu lieu par les narines. L'enflure augmenta pendant la nuit. Le lendemain matin, l'animal était dans le même état, sans pouvoir boire ni manger. On appliqua des émolliens qui diminuèrent la tuméfaction, et il put manger le soir. Le troisième jour, le mieux se soutenait, et il était parfaitement rétabli deux jours après.

*Expérience vi<sup>c</sup>.* On fit une incision à la partie interne de la cuisse d'un chien qui avait été impunément mordu, deux heures auparavant, par le *katuka rekula poda*. On introduisit dans la blessure de la charpie imbibée du venin du même reptile. L'animal n'éprouva aucun phénomène remarquable; la plaie était parfaitement guérie quelques jours après: le venin du serpent conservait cependant sa force, puisqu'il détermina, dans l'espace d'une minute et un quart, la mort d'un poulet qu'il avait mordu immédiatement après que l'incision fut faite sur la cuisse du chien.

*Expérience vii<sup>c</sup>.* On introduisit dans les muscles des deux cuisses d'un chien robuste un crochet cannelé, imitant la dent du serpent, et contenant une goutte et demie du venin de deux individus de l'espèce *katuka rekula poda*. Le chien parut perdre l'usage des membres; il fut abattu, se plaignit et se coucha: les environs des blessures se tuméfièrent; mais le lendemain il était rétabli.

*Expérience viii<sup>c</sup>.* On appliqua près de l'aîne d'un chien faible de la charpie imbibée du venin d'un de ces reptiles. L'opération fut faite comme lorsqu'on pratique celle du séton. Peu de temps après, les membres furent

légèrement affectés ; mais l'animal était parfaitement rétabli au bout de quelques heures.

On répéta l'expérience en délayant le venin dans un peu de *rum* : les effets furent les mêmes.

*Expérience ix<sup>e</sup>.* Le poison de ce reptile fut mis en contact avec les cuisses, le cou et la poitrine de plusieurs poulets, tantôt en faisant une incision, tantôt en les piquant, tantôt en appliquant de la charpie imbibée de venin. On en mit aussi en contact avec la poitrine et les cuisses de plusieurs pigeons : aucun de ces animaux n'éprouva de symptômes fâcheux ; mais les poulets périrent quelquefois lorsqu'on piqua à deux ou trois reprises, avec un crochet cannelé contenant du venin frais, les différentes parties charnues des muscles pectoraux. On s'assura, par des expériences réitérées, que la diversité des effets de ce venin ne dépendait point de l'épaississement qu'il éprouvait au contact de l'air. L'auteur de ces expériences avait cru, pendant quelque temps, qu'il ne s'était développé aucun symptôme chez quelques-uns de ces animaux, parce qu'ils avaient perdu du sang, et que le poison pouvait avoir été expulsé ; mais d'autres données le firent renoncer à cette opinion ; en sorte qu'il ne cherche pas à expliquer la cause de la différence des résultats qu'il a obtenus.

*Expérience x<sup>e</sup>.* On piqua à plusieurs reprises, avec une lancette imprégnée du même venin, les muscles biceps de plusieurs poulets. Ils périrent au bout de trois ou quatre minutes.

992. Il résulte de ces expériences,

1<sup>o</sup>. Que le venin du *katuka rekula poda*, qui est excessivement dangereux pour les chiens lorsqu'il est appli-

qué par morsure , ne l'est presque pas dans le cas où on l'introduit par une incision ;

2°. Que les poulets et les pigeons , qui meurent constamment après la morsure d'un de ces serpens , survivent quelquefois à l'insertion de leur venin dans une incision , et n'en ressentent même que de très-légers effets ; mais qu'ils peuvent aussi périr à la suite de cette application artificielle , sans qu'on puisse , jusqu'à présent , assigner la cause de cette différence.

*Du Coluber graminæus de Shaw (Rodroo pam des Indiens ).*

*Expérience 1<sup>re</sup>.* Le 14 octobre 1788 , on fit mordre , par ce reptile , la cuisse d'un poulet : sur - le - champ , elle fut tirée en haut et l'animal eut une selle. Deux minutes après il se coucha : on le mit sur les pattes , et il ne put pas se soutenir. Cinq minutes après la morsure , il fut agité de mouvemens qui devinrent très-forts , principalement dans la tête et dans le cou , et auxquels succédèrent , au bout de deux minutes , tous les symptômes de la stupeur. La mort eut lieu huit minutes après le commencement de l'opération. On disséqua la peau qui recouvrait la partie mordue , et on remarqua une ligne noire d'environ un pouce de long qui s'étendait vers l'aîne , et qui , ayant été incisée , fournit du sang noirâtre.

*Expérience 2<sup>e</sup>.* Le même jour , un cochon fut mordu à la patte antérieure par ce reptile : les poils n'avaient point été enlevés. Sept minutes après , l'animal était sensiblement abattu , et il tomba dans la stupeur un quart-d'heure après la morsure. Cet état dura jusqu'à la fin de la deuxième heure ; l'animal ne pouvait pas se relever , et

il poussait des cris plaintifs lorsqu'on le mettait debout. Les symptômes parurent augmenter pendant la troisième heure ; il se plaignait de temps à autre , et ne tardait pas à retomber dans la stupeur. Ces accidens commencèrent à diminuer deux heures après, et l'animal chercha à marcher. Il était parfaitement rétabli sept heures après la morsure.

*Expérience III<sup>e</sup>.* Un autre poulet fut mordu par le même reptile une demi-heure après la morsure du cochon. Il eut de légères convulsions , et mourut au bout de trente-trois minutes.

*Expérience IV<sup>e</sup>.* Le 20 octobre, on fit mordre un chien à la cuisse par le même reptile. Seize minutes après, il eut un tremblement de tête et des extrémités antérieures. On le mit debout, et il fit quelques pas sans chanceler. Cinq minutes après, le tremblement augmenta, et la cuisse était contractée. Cinquante-cinq minutes après la morsure, le tremblement était général, et l'animal étendait le cou ; sa bouche était tournée en haut, et exécutait des mouvemens de bâillement comme s'il eût fait des efforts pour respirer ; mais il ne poussait aucun cri plaintif. Pendant la deuxième heure, il fut couché sur le côté, dans un état de torpeur ; mais il tordait ses membres par intervalles, et il avait de temps à autre des soubresauts des tendons. Ces symptômes diminuèrent après la troisième heure, et il ne tarda pas à être rétabli. Deux jours après, on le fit mordre de nouveau aux deux cuisses par le même reptile, qui avait mordu, dans l'intervalle, trois poulets. L'animal éprouva les mêmes symptômes, et fut rétabli au bout de trois heures. On imagina que le venin avait dû perdre de sa force après tant de morsures.

Pour s'en assurer, on fit mordre un poulet qui ne périt pas, quoiqu'il eût été pendant deux heures sous l'influence du poison.

993. Ces faits tendraient à prouver que le venin de ce reptile n'est pas aussi délétère que ceux du *cobra de Capello* et du *katuka rekula poda*.

994. Il existe encore un très-grand nombre d'espèces du même genre *vipera*, qui sont vénéneuses : nous allons en faire l'énumération.

La *vipera cherssea* de Linnée (æsping de Suède). Elle habite les contrées septentrionales de l'Europe. Linnée rapporte qu'une femme fut mordue par ce reptile, et périt en très-peu de temps. (*Amœnit. acad.*, vol. vi, pag. 214.) La vipère de Rédi; la vipère noire (*coluber præster* de Linnée); la vipère cléopâtre (*haje*), ammodyte, scythe, céraste; la vipère ocellée de Latreille et Daudin; la vipère libéline, fer-de-lance, à tête triangulaire, hébraïque, *atropos*, *dipsas*, *severa*, *stolata*, coralline, atroce (que les Portugais appellent *cobra de Capello*); la vipère blanche (*nivea*), brésilienne, lobéris tigrée, lactée et hæmachate.

*Du Gédi paragoodoo des Indiens (Boa de Russel).*

*Expérience 1<sup>re</sup>.* Dans le mois d'août 1788, un gros chien robuste fut mordu à la cuisse, près de l'aîne, par un de ces serpens, qui y fut tenu pendant plus de vingt secondes : mais la peau seule paraissait avoir été entamée; il n'y avait à l'endroit de la blessure qu'un peu de sang et un peu de venin. Le chien poussa des cris au moment de la blessure, mais il marcha librement un instant après. Au

bout de dix minutes , il urina ; le membre blessé était un peu tiré en haut ; cependant l'animal pouvait se tenir sur ses pattes. Cinq minutes après , il se coucha et aboya ; le mouvement de la cuisse était sensiblement affaibli , quoique l'animal pût encore se tenir debout. Vingt-cinq minutes après la piqure , les extrémités postérieures étaient paralysées. Dans le courant de la deuxième heure , la maladie fit des progrès ; l'animal vomit plus d'une fois , devint plus engourdi , se coucha sur le côté et haleta. Il mourut à la fin de la deuxième heure , et il n'eut presque pas de convulsions. La partie mordue fut examinée quatre heures après : elle était à peine tuméfiée et décolorée ; ce qui ne s'observe guère dans la morsure des autres reptiles venimeux.

*Expérience II<sup>e</sup>.* Un poulet fut mordu à l'aile par ce serpent. Peu de temps après , il tomba dans la stupeur ; cependant il pouvait marcher et rester debout. Au bout de dix minutes , il lui était impossible de se soutenir. Cinq minutes étaient à peine écoulées qu'il se coucha et paraissait endormi. Pendant quelques minutes il fit , à plusieurs reprises , de vains efforts pour se relever en portant la tête tantôt d'un côté , tantôt d'un autre. Peu de temps après , il eut de légères convulsions et expira demi-heure après avoir été piqué. La partie blessée n'était pas décolorée ; mais la crête et les côtés de la bouche étaient d'un rouge foncé ; le bec et quelques-uns des doigts offraient une couleur livide.

*Expérience III<sup>e</sup>.* Une petite chienne fut mordue à l'aîne par ce reptile. Au bout d'un quart-d'heure , on n'avait observé qu'une légère faiblesse dans les membres. Cinquante minutes après , l'animal se coucha sur le côté

et paraissait plus mal; ses extrémités postérieures, principalement celle qui avait été mordue, étaient paralysées. Une heure après la piqûre, il vomit, eut des convulsions pendant dix minutes, et expira.

*Du Bungarum pamak des Indiens et Sackeene du Bengal  
(Boa de Russel).*

*Expérience.* On fit mordre un poulet par ce reptile. L'animal ne tarda pas à se coucher, eut deux selles, et ne pouvait plus se tenir debout; il fit des efforts infructueux pour se relever pendant les dix premières minutes, et éprouva un tremblement de tête. Cinq minutes après, il semblait être sur le point d'expirer; les convulsions ne tardèrent pas à se déclarer, et il mourut vingt-six minutes après la morsure. Il est probable que cet animal serait mort plus tôt si le serpent qui le mordit eût été en pleine vigueur.

#### OBSERVATIONS.

*Russel* rapporte encore des observations dans lesquelles des individus sont morts à la suite de morsures de serpens dont il n'indique pas le nom.

1°. Un homme de cinquante ans fut mordu par un de ces animaux au petit orteil du pied droit. Il ne ressentit d'abord qu'une douleur analogue à celle qu'aurait déterminée une grosse fourmi, et il fut se coucher. Dix-huit heures après, on le trouva presque roide, et il dit que la mort lui paraissait inévitable; il ne souffrait guère, mais il était stupéfié; il perdit la faculté de voir, et il expira deux heures après.

2°. Le même serpent mordit à-peu-près en même temps

la partie interne du poignet gauche d'un soldat. Celui-ci éprouva peu de douleur, mais tomba dans l'assoupissement et fut s'endormir. On le réveilla dix-huit heures après; il avait un obscurcissement dans la vue, et on lui conseilla de marcher. En examinant le poignet, trois heures après, on aperçut deux petites piqûres à la distance d'un huitième de pouce l'une de l'autre. Deux heures après, il n'y voyait plus, ne pouvait pas se tenir debout, et se plaignait principalement qu'on l'empêchât de dormir. Il fut se coucher, et périt une heure et demie après, sans avoir eu de convulsions. Les cadavres de ces deux individus commencèrent à se putréfier quatre heures après la mort. Les Indiens appellent *min naig paum* le serpent qui a produit ces accidens.

3°. Un jeune domestique, intimidé par une circonstance antécédente, fut mordu par un serpent. Il se plaignit vivement, et fut dans l'impossibilité de rendre raison, quelques instans après, de ce qui lui était arrivé: il expira au bout de dix minutes.

Voici les conclusions tirées par l'illustre voyageur *Russel* des faits qui précèdent :

1°. Les divers reptiles mentionnés sont tous venimeux, mais à des degrés différens.

2°. Les symptômes qu'ils développent chez les différens animaux sont à-peu-près semblables, paraissent à-peu-près dans le même ordre, mais avec plus ou moins de rapidité: en général, leur invasion a lieu depuis la troisième jusqu'à la dixième minute; rarement elle tarde plus d'une demi-heure.

3°. Lorsque le reptile est pris depuis peu, sa morsure est plus délétère que dans le cas où on l'a gardé long-

temps ; cependant il ne perd pas entièrement ses qualités vénéneuses , lors même qu'on l'a tenu enfermé sans lui donner de la nourriture. Dans ce cas , s'il n'a plus la force de tuer les quadrupèdes un peu robustes , il conserve la faculté de faire périr les poulets , les pigeons , etc. , à la vérité , avec moins d'énergie que s'il était récemment pris.

4°. Lorsqu'on fait faire plusieurs morsures au même reptile dans la même journée , la première est la plus délétère , toutes choses égales d'ailleurs.

5°. Le poison de ces reptiles ne tue pas toujours les animaux ; il y en a même qui se rétablissent après avoir été en proie à des symptômes funestes. En général , le danger qu'ils courent est en raison de l'intensité et de la prompte manifestation de ces symptômes.

6°. Le moment où la mort arrive varie considérablement. Les chiens ne périssent jamais aussi promptement que les oiseaux : cette différence ne paraît pas dépendre de la grosseur des animaux.

7°. Il est beaucoup moins sûr de développer les symptômes d'empoisonnement en appliquant le venin sur une partie incisée , qu'en la faisant mordre par le serpent ; mais , dans le cas où ils se manifestent , ils sont identiques , et aussi funestes pour les petits animaux.

#### *Des Serpens à sonnettes.*

995. Ces serpens forment un genre connu sous le nom de *crotalus* , dans lequel on a rangé huit espèces , savoir : le *crotalus boiquira* , le crotale à queue noire , le *crotalus durissus* , le crotale à losange , le *crotalus dryinas* , le crotale sans taches , le crotale camard et le crotale millet.

*Caractères du genre.* La mâchoire supérieure offre un et quelquefois deux énormes crochets, ou dents plus fortes, longues souvent de six lignes et plus, creuses dans la plus grande partie de leur longueur, et renfermées dans une sorte de poche ou de gaine membraneuse, d'où elles sortent lorsque l'animal les redresse. C'est là, sous la peau qui recouvre les mâchoires, que sont placées les vésicules du poison. Il s'insinue dans le crochet, et sort par une fente longitudinale qu'on voit en dedans, un peu au-dessous de la pointe. Plaques ou bandes transversales dessous le corps et dessous la queue, qui est terminée par une ou plusieurs pièces creuses, mobiles, d'une consistance écailleuse et sonore. (*Bosc.*)

On sait combien l'histoire des serpens à sonnettes abonde en récits fabuleux que nous ne croyons pas devoir rappeler à nos lecteurs : notre objet n'est point de reproduire ici tout ce qui a été écrit de merveilleux sur l'instinct, les mœurs, et les autres particularités concernant ces reptiles ; ces détails sont du ressort de l'histoire naturelle et de la physiologie : nous nous bornerons donc à prouver que la morsure de ces serpens est extrêmement dangereuse, et nous ferons connaître les principaux accidens qu'elle détermine.

## OBSERVATION.

*Thomas Soper*, âgé de vingt-six ans, d'une faible constitution, fut mordu le 17 octobre, à deux heures et demie, deux fois de suite à la première phalange du pouce, et deux fois sur le côté de la seconde jointure de l'index, par un serpent à sonnettes de quatre à cinq pieds de long. On lui administra, peu de temps,

après, une dose de jalap, et on fit appliquer quelques drogues sur les blessures; la main se tuméfia, et le malade, effrayé, entra à l'hôpital Saint-Georges à trois heures. Le poignet de sa chemise avait été défait, et l'enflure s'étendait jusqu'à la moitié de l'avant-bras; la peau du dos de la main était très-tendue et très-douloureuse. A quatre heures, la tuméfaction avait gagné jusqu'au coude; et, à quatre heures et demie, la moitié du bras était déjà enflée; la douleur s'étendait jusqu'à l'aisselle. M. Brodie, qui visita d'abord le malade, trouva que la peau était froide; le pouls battait cent fois par minute; les réponses étaient incohérentes, et il avait des envies de vomir. On lui administra 40 gouttes d'ammoniaque liquide pure et 30 gouttes d'éther sulfurique dans une once d'une mixture camphrée; le malade vomit aussitôt cette potion; on appliqua sur les blessures de l'ammoniaque pure, et sur le bras et l'avant-bras des compresses imbibées avec de l'alcool camphré. A cinq heures, il prit 2 gros d'esprit d'ammoniaque composé, 30 gouttes d'éther et une once et demie de mixture camphrée: cette potion ne fut point vomie. A six heures, le pouls était plus fort; il était très-faible à sept heures et demie (30 gouttes d'éther et la même quantité d'ammoniaque dans de l'eau). Cette dose fut renouvelée à huit heures et demie. A neuf heures, il sentait qu'il était très-abattu; la peau était froide, le pouls, faible, ne battait que quatre-vingts fois par minute. On donna de nouveau jusqu'à 50 gouttes des mêmes médicamens, et on les renouvela. A dix heures un quart, la douleur du bras était très-aiguë, le pouls plus fort; mais le malade tombait en défaillance tous les quarts-d'heure. Dans cet état, le pouls devenait impercep-

tible ; mais dans les intervalles son esprit n'était pas extrêmement abattu. Il eut deux selles dans la soirée. M. *Everard Home* le vit pour la première fois à onze heures et demie. La main , le poignet , l'avant-bras , le bras , l'épaule et l'aisselle étaient excessivement tuméfiés ; le bras était presque froid , et il était impossible d'apercevoir les pulsations dans aucune de ses parties , sans excepter même celles de l'artère axillaire : les blessures du pouce étaient peu apparentes ; celles de l'index étaient très-visibles ; la peau était très-froide. On chercha à le tranquilliser sur son état , et il dit qu'il espérait se rétablir. Le 18 , à une heure du matin , il parla d'une manière confuse ; son pouls battait cent fois par minute ; les défaillances étaient fréquentes. On administrait le même médicament toutes les heures. A huit heures du matin , son pouls était très-faible et battait cent trente-deux fois par minute ; l'enflure n'avait point gagné le cou ; mais il y avait une plénitude le long du côté ; le sang était extravasé sous la peau jusqu'à la région lombaire , ce qui donnait au côté droit du dos une couleur bigarrée ; la totalité du bras et de la main était froide et douloureuse par la pression ; la peau était très-tendue ; il y avait des ampoules à la partie interne du bras , au-dessous de l'aisselle et près du coude ; au-dessus de chaque ampoule , la peau offrait une tache rouge de la grandeur d'un écu de six francs ; elle avait généralement repris sa chaleur ; le malade était très-faible et abattu ; ses lèvres tremblaient , et les défaillances se reproduisaient à-peu-près comme dans la soirée précédente. La dernière dose du médicament avait été vomie : mais il gardait du vin chaud qu'on lui avait donné à midi. Il eut des mouvemens convulsifs dans les

membres ; la peau de tout le bras paraissait livide , analogue à celle des cadavres qui commencent à se putréfier ; il y avait de la fluctuation au-dessous de la peau de la partie externe du poignet et de l'avant-bras , ce qui détermina à faire une piqûre avec la lancette ; il s'écoula une petite quantité d'un fluide séreux. On continua les mêmes médicamens jusqu'à onze heures du soir ; mais voyant qu'ils étaient souvent vomis , on ordonna 2 grains d'opium toutes les quatre heures. Le pouls était à peine perceptible au poignet ; les défaillances n'étaient pas moins fréquentes ; les ampoules et les taches avaient augmenté de volume.

19 octobre. A neuf heures du matin , son pouls était à peine sensible , les extrémités froides , les ampoules plus grandes , et le volume du bras était diminué. Il était assoupi , ce qui dépendait probablement de l'opium. Il n'avait pris pendant la nuit que de l'eau-de-vie. A trois heures de l'après-midi , il était plus abattu , il parlait tout bas ; les ampoules étaient encore plus grandes , les défaillances moins fréquentes ; le volume du bras était diminué , et il avait recouvré le sentiment dans les doigts. A onze heures du soir , son pouls battait cent trente fois par minute et était petit. On suspendit l'opium et on le fit évacuer au moyen d'un lavement. On ordonna en outre , pour boisson , une mixture camphrée , de l'eau-de-vie et du vin.

20 octobre. Il avait été assoupi par intervalles pendant la nuit ; ses facultés intellectuelles étaient dans un meilleur état et ses extrémités plus chaudes. A neuf heures , il déjeûna avec du café ; quelque temps après , il mangea du poisson qu'il vomit. Alors il ne prit par intervalles

que de l'eau-de-vie et du café à la dose d'une demi-once à-la-fois , parce qu'il les rejetait lorsqu'on lui en faisait prendre davantage.

21 *octobre*. Il dormit de temps à autre pendant la nuit ; mais il eut du délire ; son pouls battait cent vingt fois par minute ; son estomac ne pouvait supporter que l'eau-de-vie et la gelée. Le volume du bras était sensiblement diminué ; mais la peau était extrêmement tendue.

22 *octobre*. Il avait dormi presque toute la nuit ; son pouls battait quatre-vingt-dix-huit fois par minute. Il mangea du veau à dîner , et prit de l'eau-de-vie ; son pouls devint fort et plein le soir : on substitua du vin à l'eau-de-vie. Le côté droit du dos était enflammé et douloureux vers la région lombaire , et il avait une couleur bigarrée à raison du sang extravasé sous la peau.

23 *octobre*. Le pouls continuait à être plein et le bras très-douloureux , quoique son volume fût diminué : les ampoules avaient crevé , et la peau fut pansée avec de l'onguent blanc ; on procura des évacuations à l'aide d'une boisson. Il prit du veau et du *porter* à dîner ; on suspendit le vin. Le soir, on lui ordonna une préparation saline avec du vin antimonié.

Le lendemain , il n'y avait point de changement.

25 *octobre*. La fréquence du pouls était augmentée : on le fit évacuer.

26 *octobre*. Le bras était plus enflé et plus enflammé.

27 *octobre*. Cet état inflammatoire avait augmenté ; la langue était chargée et le pouls très-fréquent. Il essaya de se lever ; mais il ne put y parvenir , à cause du poids du bras et de la douleur. On appliqua sur le bras de l'esprit-de-vin et de l'acétate d'ammoniaque.

28 octobre. L'escarre avait commencé à se séparer de la partie interne du bras au-dessous de l'aisselle, et le dévoiement avait déjà lieu. On lui ordonna une mixture calcaire et du laudanum. Il eut du frisson pendant la nuit.

29 octobre. Le dévoiement avait diminué; son pouls était faible et battait cent fois par minute. Il s'était formé un large abcès à la partie externe du coude; on l'ouvrit, et il s'en écoula une chopine d'une matière d'un rouge brun, dans laquelle flottaient des escarres de tissu cellulaire. La partie inférieure du bras devint plus petite; mais la supérieure continuait à être tendue: on appliqua un cataplasme sur la plaie. La partie inférieure du bras et de l'avant-bras fut couverte avec des bandettes circulaires de cérat. On lui ordonna le quinquina, et on lui permit l'usage du vin et du *porter*.

30 octobre. La rougeur et la tuméfaction de la partie supérieure du bras étaient diminuées; le pouls battait cent fois par minute. Le malade avait été évacué de nouveau. On suspendit le quinquina; on lui fit prendre la mixture calcaire, le laudanum, et un lavement opiacé.

31 octobre. Le pouls battait cent vingt fois par minute; la suppuration de l'abcès avait diminué; le malade continuait à évacuer, et il eut du frisson la nuit.

1<sup>er</sup> novembre. Le pouls battait cent vingt fois par minute; la voix était faible; il n'avait point d'appétit, et il avait du délire de temps à autre. L'ulcère était très-étendu. Il but deux pintes de *porter* dans le courant de la journée.

2 novembre. Son pouls était très-faible, son visage abattu, sa langue brune; l'ulcération avait de deux à trois

pouces d'étendue ; la peau voisine de l'aisselle était gangrenée ; il vomissait tout excepté le *porter*. Le délire avait continué pendant la nuit.

Il mourut le 4 novembre , à quatre heures et demie de l'après-midi. On fit l'ouverture du cadavre seize heures après. Il n'y avait aucune lésion apparente à l'extérieur , excepté dans le bras mordu ; la peau était blanche et les muscles contractés. Les blessures faites à la base du pouce étaient cicatrisées , mais la piqûre du poignet était encore ouverte ; la peau était gangrenée dans une grande partie du bras et de l'avant-bras ; elle était encore adhérente aux muscles fléchisseurs de l'avant-bras au moyen d'une portion de tissu cellulaire d'une couleur foncée. Dans les autres parties du bras , de l'avant-bras , de l'aisselle , elle était séparée des muscles par un liquide d'une couleur foncée , d'une odeur fétide , dans lequel nageaient des esearres formées par le tissu cellulaire ; les muscles étaient comme dans l'état naturel , excepté près de l'abcès ; les poumons ne paraissaient pas altérés ; la surface du péricarde correspondante au sternum était sèche ; il y avait dans la cavité formée par cette membrane une demi-once d'un fluide séreux mêlé à quelques bulles d'air ; le sang contenu dans les ventricules du cœur était coagulé ; la portion cardiaque de l'estomac était un peu distendue par un fluide ; celle qui correspond au pylore était très-contractée ; les vaisseaux de la membrane muqueuse de ce viscère étaient très-dilatés par du sang. Les intestins n'offraient aucune altération : la vésicule du fiel renfermait beaucoup de bile qui ne paraissait pas altérée. Les vaisseaux lactés et le conduit thoracique étaient vides et dans l'état naturel ; les vaisseaux de la pie-mère et du

cerveau étaient gorgés de sang ; les ventricules de cet organe contenaient plus de sérosité que dans l'état naturel ; il y avait aussi un épanchement dans les cellules qui réunissent la pie-mère à l'arachnoïde. Cette altération du cerveau et de ses membranes se rencontre souvent dans les maladies aiguës dont l'issue a été funeste (1).

M. *Everard Home*, qui a rassemblé plusieurs faits relatifs aux morsures des divers serpens venimeux, pense 1<sup>o</sup> que lorsque le venin est très-actif, l'irritation locale est tellement subite et violente, et ses effets sur l'économie animale tellement intenses, que les animaux meurent en très-peu de temps : alors on ne trouve d'altération que dans les parties mordues ; le tissu cellulaire est entièrement détruit et les muscles très-enflammés ; 2<sup>o</sup> que lorsque le venin est moins intense, son action n'est pas toujours funeste ; cependant il y a un léger délire, et beaucoup de douleur dans la partie mordue. Environ une demi-heure après, il se déclare une enflure qui dépend de l'effusion de la sérosité dans le tissu cellulaire, qui augmente avec plus ou moins de rapidité pendant environ douze heures, et qui s'étend dans le voisinage des parties affectées ; le sang cesse de couler dans les plus petits vaisseaux des parties tuméfiées ; la peau qui les recouvre se refroidit ; l'action du cœur est tellement faible, que le pouls est à peine sensible ; l'estomac tellement irritable, qu'il ne peut presque rien garder. Environ soixante

---

(1) *Philosophical Transact. for the year, 1810, part. 1, pag. 75. Read, december 21, 1809, by Everard Home, Esq.*

heures après , ces symptômes ont acquis plus d'intensité ; l'inflammation et la suppuration se manifestent dans les parties lésées ; et quand l'abcès est très-considérable , le malade expire. Lorsque la morsure a été faite au doigt , cette partie se gangrène quelquefois de suite. Si la mort a lieu dans une de ces circonstances , les vaisseaux absorbans et leurs glandes n'éprouvent point de changemens analogues à ceux que les *virus* déterminent , et il n'y a d'altération que dans les parties qui ont quelque rapport avec l'abcès. En général , les symptômes qui se développent dans ces cas marchent plus rapidement que ceux qui dépendent d'un *virus*. Cette considération , jointe à la gravité des accidens qui ont lieu d'abord chez les personnes qui se rétablissent après avoir été mordues , a fait croire que leur guérison devait être attribuée aux médicamens employés : c'est ainsi , par exemple , que l'*eau de Luce* est regardée dans les Indes orientales comme un spécifique contre la morsure du *cobra de Capello*. 3°. Que cette opinion ne paraît avoir aucun fondement ; car la mort arrive toutes les fois que le poison est très-actif , et toutes les fois qu'il détermine une lésion locale très-étendue ; tandis que le rétablissement a lieu dans toutes les blessures légères. Les effets du venin sur la constitution sont tellement instantanés , et l'irritabilité de l'estomac tellement grande , que l'on ne peut administrer des médicamens que jusqu'à ce qu'ils se soient pleinement développés , et alors il y a peu de chances de succès (1).

---

(1) *Philosophical Transactions for the year 1810*, by Everard Home, part. 1, pag. 75.

*Des Insectes.**Du Scorpion.*

996. La piqûre du scorpion produit sur l'homme des accidens qui varient en raison de la grosseur de l'animal, et du climat auquel il appartient : en général elle est beaucoup plus dangereuse dans les pays méridionaux que dans les autres.

1°. *Bontius* dit que le grand scorpion des Indes jette dans la démence ceux qui en sont piqués.

2°. *Mallet de la Brosnière* a vu à Tunis deux personnes qui, ayant été piquées par un gros scorpion, éprouvèrent des symptômes graves qui ne cédèrent qu'à l'emploi de l'alcali volatil. (*Société royale de Médecine*, tom. II, pag. 315.)

3°. Un homme adulte, de Montpellier, fut piqué par un scorpion au bas de la cuisse gauche. Il fut d'abord moins sensible à cette piqûre qu'à celle d'une abeille. Le lendemain, il éprouva une grande tension avec sensibilité jusqu'au milieu de la cuisse, accompagnée d'une rougeur érysipélateuse. Le lieu de la piqûre était d'un rouge plus foncé, tirant sur le noir, de quatre à cinq lignes de diamètre, et sans forme régulière. Il n'y eut point effusion de sang ; les symptômes persistèrent six à sept jours et se dissipèrent d'eux-mêmes, sans qu'on eût recours à d'autre application qu'à celle de la salive. La tache brune persista environ quinze jours. (*Notice des Insectes de la France réputés venimeux*, par Amoureux, 1789, p. 199.)

4°. Le célèbre *Maupertuis*, qui a fait un très-grand nombre d'expériences sur cet objet, a prouvé que la pi-

qûre des scorpions du Languedoc peut être mortelle , mais que cela arrive très-rarement. Parmi un très-grand nombre de chiens , de poulets piqués par ces insectes , il ne mourut qu'un seul chien qui avait reçu sous le ventre trois ou quatre coups de l'aiguillon d'un scorpion irrité. Il devint très-enflé une heure après avoir été piqué ; il chancela , rendit tout ce qu'il avait dans les premières voies , tomba en convulsion , mordit la terre , se traîna sur ses pattes , et expira au bout de cinq heures. (*Académie des Sciences*, année 1731.)

5°. *Matthiolo* dit que les scorpions sont venimeux dans l'Etrurie , qu'ils le sont moins dans le reste de l'Italie , et point du tout dans la terre de Trente.

M. *Amoreux* , qui a fait un très-beau travail sur les insectes venimeux , après avoir rassemblé diverses observations de piquêre par les scorpions , croit que l'on peut réduire aux symptômes suivans ceux qu'ils occasionnent le plus souvent : une marque rouge qui s'agrandit un peu et noircit légèrement vers le milieu , et qui est ordinairement suivie de douleurs , d'inflammation plus ou moins considérable , d'enflure et quelquefois de pustules ; quelques personnes éprouvent de la fièvre , des frissons et de l'engourdissement : on a aussi remarqué le vomissement , le hoquet , des douleurs par tout le corps et le tremblement.

#### *Des Araignées.*

997. Si l'on devait ajouter foi aux écrits de *Turner* , *Lister* , *Scaliger* , *Flacourt* , *Brogiani* et autres , les araignées seraient placées parmi les animaux les plus venimeux ; d'un autre côté , *Hoffmann* , *Bon* , *Robert* , *Boyle*

prétendent qu'elles n'ont rien de nuisible et qu'on peut les avaler impunément. M. *Amoreux* assure que la piqure des grosses araignées de France est peu apparente ; qu'il se forme autour de la partie piquée une enflure de couleur livide, quelquefois avec phlyctènes, qui semble annoncer un venin septique ; il pense que les autres symptômes graves décrits par les auteurs sont infiniment exagérés.

*De la Tarentule.*

998. Cet insecte a été l'objet d'une multitude de récits fabuleux, enfantés par l'ignorance et la superstition. Cependant des auteurs estimables, parmi lesquels nous citerons *Baglivi*, ont écrit longuement sur les effets qu'il produit. On trouve, dans quelques-uns d'eux, que la morsure de la tarentule peut donner une fièvre lente dont on ne guérit qu'en dansant au-delà de ses forces, au son d'un tambour ou d'un autre instrument sonore : aussi a-t-on vu des malheureux tout chamarrés de fleurs et de rubans comme des victimes, parcourir les places dans la plus forte chaleur du jour, danser nu-tête, la face tournée du côté du soleil, jusqu'à ce que la perte totale de leurs forces les plongeât dans un assoupissement profond : alors leurs parens les portaient sur un grabat, et la musique continuait encore long-temps après qu'ils avaient cessé de l'entendre. D'autres auteurs prétendent avoir vu tous les symptômes de la fièvre ataxique se développer après la morsure de cet insecte.

M. *Serrao*, premier médecin du roi de Naples, a détrompé le public trop long-temps abusé par les prestiges du merveilleux. Un homme se laissa mordre par la ta-

rentule , en présence du comte polonais de Boreh : il n'en résulta qu'un peu de tuméfaction dans la main et dans les doigts , et une démangeaison assez forte (*Amoureux*). M. *Pulli* a assuré que le tarentisme est fréquemment une maladie simulée : tel est le fait de cette femme fanatisée par un ecclésiastique superstitieux , et qu'on ne parvint à guérir qu'à force de menaces et de mauvais traitemens. (ALIBERT, *Éléments de Thérapeutique*, t. II, pag. 506, 3<sup>e</sup> édit.)

*Épiphane Ferdinand* avouait en 1621 que , depuis vingt ans qu'il exerçait la médecine à Naples , il n'avait vu mourir personne de la piqûre de la tarentule ; mais il soutenait que le tarentisme n'était pas une maladie feinte.

L'opinion des médecins éclairés est que la piqûre de la tarentule ne produit aucun phénomène extraordinaire , et que ses effets sont plutôt locaux que généraux. Cependant il serait à souhaiter qu'on fît un travail suivi à cet égard.

#### *De l'Abeille et du Bourdon.*

999. Tout le monde connaît les dangers de la piqûre de certaines abeilles. Voici quelques faits qui peuvent servir à faire connaître les symptômes auxquels elle donne lieu :

1<sup>o</sup>. Un villageois d'environ trente ans est piqué par une abeille un peu au-dessus du soucil ; il tombe aussitôt par terre et meurt quelques instans après. Sa face était enflammée , et il eut après la mort une hémorragie fort abondante par le nez (1).

---

(1) Observation de M. Desbrest, *Journal de Médecine*, août 1765, p. 155.

2°. *Zacutus* a vu la piqure d'une abeille être suivie de la gangrène de la partie.

3°. M. *Amoureux* dit : « Une piqure d'abeille n'est rien dans le foud ; mais si ces insectes assaillent en troupe un homme ou un animal , ils peuvent le charger de plaies et le faire périr , tant par la quantité de venin qu'ils introduisent dans son corps , qu'en le dilacérant. » (1)

4°. *Swammerdam* et *Ludovic* goûtèrent un peu du liquide venimeux contenu dans la vésicule de l'abeille , et ils éprouvèrent sur la peau et sur la langue la même sensation qu'avec l'eau forte (acide nitrique).

En général , la piqure de l'abeille est suivie d'une vive douleur et d'une tuméfaction érysipélatense , fort dure dans son milieu , qui blanchit et persiste autant que l'aiguillon reste dans la plaie.

*Bourdon*. M. *Amoureux* dit que cet insecte est quelquefois plus à craindre que l'abeille. En 1679 , plusieurs individus furent piqués en Pologne par de gros bourdons , et il se manifesta chez eux une tumeur inflammatoire qui faisait des progrès rapides et qu'on ne pouvait arrêter qu'en faisant des scarifications profondes.

#### *De la Guêpe et du Frelon.*

1000. La piqure des guêpes peut aussi devenir funeste.

1°. Un jardinier de Naney ayant porté à sa bouche une pomme dans laquelle une guêpe était logée , il en fut piqué au palais , près du voile , ce qui lui causa une inflammation subite et un gonflement douloureux qui ,

---

(1) Ouvrage cité , p. 248.

ayant intercepté l'usage de la respiration, fit périr ce pauvre malheureux dans l'espace de quelques heures (1).

2°. *Lanzonus* parle d'une femme qui fut piquée à la joue par une guêpe, et qui eut un ulcère pendant trois mois (2).

3°. Un agronome anglais, dit M. *Chaumeton*, a eu la satisfaction de sauver la vie à un de ses amis piqué à l'œsophage par une guêpe qu'il n'avait pas vue dans un verre de bière. Il lui fit avaler, à plusieurs reprises, du sel commun (muriate de soude) délayé dans le moins d'eau possible, de manière à former une espèce de bouillie : les symptômes alarmans qui s'étaient manifestés à l'instant de la piqûre se calmèrent presque tout-à-coup, et cédèrent comme par enchantement (3).

4°. M. *Amoureux* croit que la piqûre des guêpes et des frelons ne diffère pas essentiellement de celle des abeilles et des bourdons. Celles des guêpes, dit-il, sont plus cuisantes, et celles des frelons terribles. Elles sont plus ou moins mauvaises, selon la partie affectée, selon que le venin est plus ou moins abondant, selon que les insectes sont en fureur ou animés par la chaleur de la saison et du climat, lorsqu'enfin ils se sont reposés sur des plantes vénéneuses, sur des cadavres d'animaux morts de maladies pestilentiellles, et pendant des constitutions contagieuses. (Ouvrage cité, p. 250).

5°. L'illustre *Réaumur*, dans un très-beau mémoire sur les guêpes (*Académie des Sciences*, année 1719.),

(1) *Gazette de Santé*, n° 45, p. 185, ann. 1776.

(2) Observation 188, t. II, oper.

(3) *Dictionnaire des Sciences médicales*, article *Abeille*.

assure « que quand on se laisse piquer paisiblement , jamais l'aiguillon ne demeure dans la plaie. Il est flexible ; il ne perce pas un trou bien droit ; la plaie est courbée ou en zig-zag. Si on oblige la mouche à se retirer brusquement , les frottemens sont assez forts pour retenir l'aiguillon , qui est en quelque sorte accroché ; ils l'arrachent : au lieu que si l'on ne presse pas la mouche , elle le dégage peu à peu. Les piqûres des guêpes-frelons sont plus sensibles que celles des guêpes plus petites. »

1001. Nous pourrions encore parler d'autres insectes dont la piqûre occasionne des accidens analogues à ceux que nous venons de décrire ; mais nous nous bornerons à en faire l'énumération : le cousin , le taon , la mouche à scie , l'ichneumon , la tique , les œstres , la scolopendre , etc. , etc.

*Des Animaux qui produisent des accidens graves par leur ingestion.*

1002. Cette section comprend spécialement certaines espèces de poissons et les moules. On trouve dans le journal d'Edimbourg un mémoire du docteur Chisholm sur le venin des poissons , dont nous allons extraire les principaux résultats (1).

*Clupé cailleux-tassart* (*Clupæa trhyssa de L.* , *Yellow bild des Anglais* ).

1003. Un nègre des états de Grand-Mogol mangea de ce poisson : à peine l'eut-il avalé qu'il éprouva des convul-

---

(1) *Edinburg Medical and Surgical Journal* 1 octobre 1808 , t. IV.

sions horribles et mourut une demi-heure après. L'œsophage et l'estomac étaient très-enflammés.

Dans le eas où l'action de ce poisson est moins violente, il détermine une démangeaison par-tout le corps, des coliques terribles, une contraction et une chaleur poignante à l'œsophage, des nausées, une grande chaleur à la peau, l'accélération du pouls, des vertiges, la perte de la vue, des sueurs froides, l'insensibilité et la mort. L'action de ce poisson est tellement rapide que l'on a souvent vu à *St.-Eustache* des individus qui expiraient pendant qu'ils en mangeaient encore. Il paraît cependant que sa qualité vénéneuse dépend beaucoup du climat, puisqu'on le mange impunément à Puerto-Rico.

*Coracinus fuscus major* (Gray snapper *des Anglais*).

1004. Ce poisson affecte principalement les intestins, et détermine un *cholera-morbus* accompagné de douleurs effroyables; il produit aussi une démangeaison à la surface du corps, dont il détermine quelquefois, mais très-rarement, la dénudation, et l'épiderme tombe comme dans quelques espèces de lèpre. Ses effets durent très-long-temps, et il en résulte une maladie chronique caractérisée par la faiblesse et la paralysie des membres abdominaux, l'obscurcissement de la vue et la dureté de l'ouïe.

Plusieurs individus mangèrent de ce poisson en 1786, et éprouvèrent les symptômes ci-dessus mentionnés; un d'entre eux offrit des phénomènes remarquables. Cet homme avait, depuis deux ans, un ulcère à la jambe qui avait résisté à tous les moyens curatifs que l'on avait mis en usage: au moment où il mangea le poisson dont nous faisons l'histoire, on était décidé à pratiquer l'amputa-

tion du membre, opération que l'on jugeait indispensable pour la conservation de l'individu. Peu d'instans après avoir avalé ce poisson, il éprouva les symptômes dont nous avons parlé; mais, au bout de deux jours, la suppuration fut plus abondante, le pus plus épais et d'une meilleure couleur; toute la surface de la peau se couvrit de taches qui creusaient et desquelles s'écoulait abondamment une substance d'une couleur blanche, épaisse et comme caillée. Cette sécrétion ne cessa qu'au bout de six semaines; alors l'ulcère marcha vers la guérison, et l'individu fut entièrement rétabli quelques semaines après, sans que l'on eût employé d'autres moyens.

Le *Sparus pargos* de Forster (*Porgée* des Anglais) produit des effets analogues à ceux du *coracinus*; mais ils sont beaucoup moindres dans les Indes occidentales.

*Daurade ou Dofin* (*Coryphæna cæruleo varie splendens*, cauda bifurca; *Coryphæna hyppurus* de *Lacépède*, *Dolphin des Anglais*).

1005. M. *Chisholm* dit que ce poisson occasionna chez un individu de l'île de Grenade un violent mal de tête, des nausées, une éruption de taches larges, d'une couleur vermeille, une démangeaison insupportable, et un resserrement de la poitrine: ces symptômes cédèrent à un simple traitement.

*Congre* (*Muræna major subolivacea*, *Conger-eel des Anglais*).

1006. Dans le mois d'avril 1791, plusieurs individus de l'île de Grenade mangèrent ce poisson. La nuit suivante, ils éprouvèrent des tranchées, le *cholera-morbus*, une sen-

sation particulière dans les membres abdominaux que l'on pourrait désigner sous le nom de *tiraillemens convulsifs*. Un enfant qui en avait aussi mangé éprouva des défaillances. Les nègres souffrirent plus que les blancs : ils éprouvèrent tous un goût cuivreux et une sensation dans l'œsophage, comme s'il eût été excoïré. Ces symptômes persistèrent pendant quinze jours chez les nègres, et se terminèrent par la paralysie des extrémités inférieures. Un de ces individus eut une paralysie générale de tout un côté. Chez l'enfant, il se manifesta une éruption très-étendue dans le cuir chevelu, qui répandait une odeur fort désagréable. Ils furent tous rétablis après avoir souffert pendant plusieurs mois.

*Scombre* ( *Seomber maximus*, King fish *des Anglais* ).

1007. Ce poisson, principalement la variété désignée sous le nom de *bastard king fish*, a déterminé quelquefois le *cholera-morbus* et une éruption de couleur rouge.

#### *Des Moules.*

1008. Il est parfaitement constaté que plusieurs individus ont éprouvé des accidens graves après avoir mangé des moules : ces accidens ont quelquefois été suivis de la mort. Cette vérité sera mise hors de doute par les faits suivans.

#### OBSERVATIONS.

1<sup>o</sup>. Mademoiselle \*\*\*, âgée de seize ans, fort bien constituée, ne se trouvant point alors à une époque critique, mangea cinq à six moules que l'on venait de faire cuire et qui n'étaient pas encore apprêtées. Elle éprouva, immé-

diatement après, un étouffement très-violent qui allait en augmentant : la face se gonfla, tout le corps se couvrit de plaques blanchâtres très-volumineuses et très-saillantes ; la malade éprouva des angoisses, transpira un peu, et eut un larmolement pénible. On lui administra quelques tasses d'eau suerée, et quelque temps après on lui fit prendre, par euillerées, 2 gros d'éther dans 2 onces d'eau de menthe. Les premières doses de ce mélange étaient à peine avalées, que les pustules s'affaissèrent et les autres accidens disparurent. Quelques tasses d'une infusion de feuilles d'oranger firent cesser aisément la fatigue et l'agitation qui avaient été la suite de cette indisposition. Un léger rhume dont cette demoiselle était affectée avant cet accident, s'est trouvé entièrement dissipé. Le père de cette jeune personne n'éprouva aucune incommodité après avoir mangé une grande quantité de ces moules.

M. de *Montègre*, à qui nous avons emprunté cette observation, annonce qu'un événement semblable a eu lieu récemment dans son voisinage (1).

2°. Le docteur *Charlet* rapporte le fait suivant. « Madame G., âgée de quarante ans, d'un tempérament sanguin lymphatique, jouissait d'une parfaite santé. Elle mangea des moules à son dîner. Deux heures après, étant au spectacle, elle prit quelques portions d'orange, et éprouva aussitôt des frissons irréguliers, une douleur à l'épigastre, avec oppression et difficulté de respirer, inquiétudes générales ; la face devint rouge et gonflée ; l'étouffement fut en augmentant, au point que la malade ne pouvait se

---

(1) *Gazette de Santé*, 1<sup>er</sup> mars 1812, p. 51.

coucher à son retour chez elle. A ces symptômes se joignirent des démangeaisons très-vives et un enchiiffrement subit et intense. M. Charlet prescrivit des sinapismes aux jambes et une fumigation tiède dans laquelle on mit, à plusieurs reprises, 3 gros d'éther sulfurique, dont on dirigea les vapeurs dans la bouche et dans les fosses nasales au moyen d'un entonnoir. Bientôt la face pâlit, et les autres accidens se calmèrent. Au bout d'un quart-d'heure, la malade s'endormit, et ne ressentit qu'un peu de fatigue les deux jours suivans. (*Gazette de Santé* du 21 mars 1813.)

On pourra encore voir, dans le cahier du 11 avril 1813 du même journal, deux exemples de cet empoisonnement, dont un a été guéri par M. Demangeon, et l'autre par un pharmacien.

3°. « Le 18 septembre dernier, madame \*\*\*, âgée de trente ans, d'une santé délicate, mais alors bien portante, mangea à son diner, avec d'autres alimens, environ dix moules, faisant partie d'un plat de ce coquillage accommodé à la sauce de poulet. Environ une heure après le repas, elle éprouva une gêne de la respiration, léger mal de tête, étternuemens fréquens, expectoration, et excrétion abondante du mucus des narines, et en apparence tous les symptômes d'un violent rhume qui aurait marché avec une rapidité extrême. Bientôt tous les symptômes croissant, la poitrine se remplit, et la respiration devint stertoreuse : alors les paupières supérieures seules commencent à se tuméfier, une démangeaison très-vive se fait ressentir par tout le corps, et il se manifeste sur quelques parties, et notamment aux épaules, une éruption vésiculeuse semblable à celle que produit la piqure des orties. La gêne

de la respiration n'en allait pas moins en augmentant, et la tuméfaction des paupières supérieures croissait à vue d'œil. Au bout de dix minutes, l'éruption disparaît et des spasmes convulsifs s'emparent de la poitrine, au point de rendre la suffocation imminente. Il est remarquable que l'empêchement de la respiration avait surtout lieu dans le mouvement d'expiration qui se faisait convulsivement et avec des douleurs atroces. Les angoisses, toujours croissantes, étaient telles, une heure après l'invasion des accidens, que la malade, près d'expirer, s'accrochait avec violence à tout ce qui l'entourait pour chercher quelques secours. M. le docteur Dulong administra une très-forte dose d'éther. A l'instant même tous les symptômes se calmèrent comme par enchantement; la tuméfaction des paupières supérieures, qui avait persisté, alla en augmentant jusqu'au soir, au point d'empêcher la vision. Les paupières inférieures ne se tuméfièrent que le lendemain, et, trois ou quatre jours après, la malade n'offrait qu'un état notable d'amaigrissement » (1).

Il n'y a eu ni vomissement ni indigestion chez la personne qui fait le sujet de cette observation; elle n'était point à l'époque de ses évacuations menstruelles.

4°. M. le professeur *Fodéré* dit, dans son ouvrage sur la Médecine légale, avoir fait l'ouverture du cadavre d'un homme qui mourut deux jours après avoir mangé des moules, et qui avait éprouvé des nausées, des vomissemens et le ténisme; son pouls avait été petit, serré et précipité; l'estomac et les intestins étaient légèrement phlogosés; il y avait aussi plusieurs lésions dans d'autres organes;

---

(1) *Gazette de Santé*, 1<sup>er</sup> octobre 1812.

mais elles dépendaient de maladies antécédentes (1).

5°. Deux enfans, l'un âgé de neuf ans, l'autre de quatorze, mangèrent, le 1<sup>er</sup> juillet 1814, des moules corrompues. Le jour suivant, ils vomirent. Le lendemain, ils éprouvèrent beaucoup de difficulté à respirer, des tranchées, une soif intense; l'abdomen et la face se tuméfièrent; la peau se couvrit d'une éruption comme urticaire, accompagnée d'une démangeaison insupportable; ils continuaient à vomir des matières fluides, d'un vert obscur. Le plus jeune d'entre eux eut du délire, et fut plongé dans un état comateux; des contorsions convulsives se manifestèrent dans tout le corps, et durèrent jusqu'au jour suivant, qu'il expira. Le 4 juillet, l'aîné offrait des symptômes fâcheux: son visage était d'un pâle cendré, les pupilles très dilatées, la respiration difficile; il avait une soif inextinguible, des nausées et des tranchées; les extrémités étaient froides, le pouls fréquent et petit; il y avait des soubresauts des tendons. On administra vainement des évacuans: il périt quelques heures après. Il n'y avait presque point eu de déjections alvines chez ces deux individus (2).

6°. Le capitaine Vancouver, dans son voyage à la côte d'Amérique, dit avoir vu un de ses matelots périr dans un état d'assoupissement après avoir mangé des moules. Deux autres individus de l'équipage, qui avaient mangé du même mets, se rétablirent après plusieurs jours, à

(1) Tome IV, page 85.

(2) *An account of two cases of death from eating mussels, by George man Burrows.* London, 1815.

l'aide d'une grande quantité d'eau chaude , qui excita le vomissement (1).

1009. Quelle est la cause des accidens produits par les moules et par les autres poissons venimeux ? On a émis plusieurs opinions à ce sujet.

1°. On a prétendu qu'ils dépendaient d'une altération morbide de ces mollusques , et , dans ce cas , on a fait résider le venin tantôt dans toutes les parties de l'animal , tantôt dans un de ses organes. M. *Burrows* , dans son excellent mémoire sur les poissons venimeux (ouvrage cité) , a rassemblé une multitude de faits curieux qui attestent , d'après les autorités de *Quieros* , *Forster* , *Thomas* , *Clarke* , *Chisholm* , *Quarrier* , etc. , qu'on a mangé , sans aucun inconvénient , certains poissons frais qui ne paraissaient pas malades ; mais que le lendemain ces mêmes poissons étaient très-vénéneux , quoiqu'ils eussent été salés. Il pense , en conséquence , que leurs effets délétères doivent être attribués à une altération particulière des fluides sécrétés et des fonctions de ces animaux ; altération qui les dispose singulièrement à une prompte putréfaction. Leur venin , ajoute-t-il , est plus actif après l'anéantissement des forces vitales. Il combat d'ailleurs avec succès l'opinion de ceux qui font résider le venin dans une seule partie de l'animal , comme la peau , l'estomac , le canal intestinal , la vésicule du fiel et le foie.

2°. On a cru que les propriétés vénéneuses de ces mollusques et des poissons venimeux tenaient essentiellement aux substances dont ils se nourrissent. Ainsi on a tour-à-tour accusé la pomme du mancenillier (*hippomane*

---

(1) *VANCOUVER'S, Voyage of discovery* , vol. II , p. 286.

*mancinella*), des plantes marines narcotiques, telles que la *corallina opuntia*, des crabes, de petites étoiles marines, le frai que ces animaux renferment à certaines époques, la couperose verte (sulfate de fer), les préparations de cuivre, celles de baryte, etc., etc. *James Clarke, Chisholm, Beunie* ont principalement soutenu ces opinions. *M. Burrows* dit avec raison que les premières de ces hypothèses sont dénuées de fondement; qu'il n'y a aucun fait à leur appui; et il se borne, en conséquence, à examiner la valeur de celles qui font résider les propriétés délétères dans une substance minérale. 1°. Le sulfate de fer, dit-il, est trop peu nuisible pour qu'on puisse le regarder comme la cause des accidens développés par ces animaux. 2°. Quant aux préparations cuivreuses, comment concevoir leur introduction dans le corps de ces mollusques? Sans doute après leur dissolution dans l'eau. Or, les analyses de l'eau de la mer, faites dans différens lieux, n'y ont jamais démontré un atome de ce métal. D'ailleurs, ces animaux ne seraient-ils pas tués après l'ingestion d'une préparation cuivreuse (1)? Et combien de fois n'a-t-on pas vu du poisson pêché dans l'Océan produire les mêmes accidens que celui qui avait été pêché dans des eaux basses, près de la terre, où l'on ne pouvait point découvrir un atome de cuivre!

3°. On a aussi pensé que les effets des moules dépendent d'une disposition particulière de l'estomac (idiosyn-

---

(1) On est loin d'entendre que les animaux qui s'attachent au cuivre qui recouvre extérieurement les vaisseaux, et qui contient du vert-de-gris, ne soient nuisibles par la quantité de poison qui est appliqué à leur surface.

crasie) : telle est l'opinion de plusieurs savans recommandables.

Notre ami le docteur *Edwards*, médecin d'un talent très-distingué, possède sur cet objet un certain nombre d'observations remarquables qu'il a bien voulu nous communiquer, et qui nous paraissent devoir fixer notre attention.

1°. Un individu qui jouissait d'ailleurs d'une bonne santé, et qui avait eu des indigestions chaque fois qu'il avait mangé des gougeons, mangea d'un pâté dans lequel il y avait des boulettes faites principalement de chair de gougeon : il les trouva excellentes sans savoir ce qu'il avait mangé; mais deux ou trois heures après, il éprouva du malaise à l'estomac, des nausées suivies de vomissemens, et quelques autres accidens. La constance des effets nuisibles de cet aliment l'obligea d'y renoncer. Cette aversion particulière de l'estomac sans que le goût y participe peut naître inopinément pour un aliment dont on a constamment fait usage auparavant sans aucune espèce d'inconvénient.

2°. Madame S. avait toujours mangé de la truite sans aucune espèce d'incommodité; rien n'avait sensiblement affecté sa santé, lorsqu'elle fut atteinte d'une forte indigestion suivie de vomissement, après avoir mangé de ce poisson à dîner. Elle ne pouvait l'attribuer qu'à l'état accidentel de son estomac, qui ne pouvait ce jour-là supporter un aliment aussi sain; mais, depuis cette époque, la plus petite quantité a constamment suffi pour produire une indigestion accompagnée de nausées et de vomissement. Ne songeant pas à l'affinité qu'il y a entre ce poisson et le saumon, elle croyait pouvoir en manger comme

auparavant ; mais elle en éprouva les mêmes effets que de la truite.

3°. Un jeune homme qui s'était un peu affaibli par la débauche, soupçonnant que sa mère, qui était veuve, avait le projet de se remarier, en était vivement affecté. Un jour qu'il dînait avec la personne qui était devenue secrètement son beau-père, et qui était l'objet de sa haine, il éprouve une forte émotion pendant tout le temps du repas. Il avait mangé des moules qui, dans d'autres occasions, ne lui avaient jamais fait de mal, mais qui, dans cette circonstance, lui occasionnèrent du malaise à l'estomac, et quelque temps après il eut une forte attaque d'une affection nerveuse qui présentait l'apparence de l'épilepsie : il roidissait ses membres, se tordait les bras ; sa bouche écumait et ses yeux étaient fixes. Cet état dura pendant plusieurs heures ; il se renouvela huit ou dix fois dans l'espace de quelques semaines, sans cependant s'étendre plus loin ni avoir aucune suite fâcheuse.

4°. Parmi les personnes qui ont été incommodées pour avoir mangé des moules, plusieurs l'ont été à différentes reprises ; tantôt elles ont pris cet aliment avec impunité, tantôt elles ont souffert beaucoup pour en avoir fait usage : ce qui correspond parfaitement aux effets que produisent quelquefois d'autres alimens. M. *Edwards* a connu des individus qui aimaient tant les moules qu'ils ne voulaient pas y renoncer, quoiqu'ils en eussent été souvent incommodés : ce n'est qu'un mauvais quart-d'heure à passer, disaient-ils. Il y en avait un qui passait pour avoir eu trois ou quatre maladies de ce genre, et qui ne s'y exposait pas moins, comptant toujours sur les occasions où il en mangeait sans inconvénient.

5°. Une dame ne saurait guère manger une seule moule sans présenter les symptômes qu'on qualifie d'empoisonnement. Une autre a une disposition habituelle de l'estomac qui répugne absolument à l'oseille et aux petites raves, disposition que partage sa fille; et les moules ne leur sont pas contraires. Une autre dame ne peut manger des fraises sans éprouver une violente indigestion. Il en est de même d'une de ses sœurs lorsqu'elle mange des harengs. Enfin, une autre sœur ne peut pas manger des moules sans qu'elles ne lui causent les symptômes de gonflement, et d'éruptions cutanées qui en résultent souvent.

« Si, jusqu'à ce jour, dit M. *Edwards*, il a été impossible de prouver que les moules contiennent un venin nuisible à tous les individus en général, et que, d'une autre part, ces alimens ne produisent que des effets communs à plusieurs fruits et à des poissons, il est plus rationnel de les faire dépendre d'une disposition particulière de l'estomac, disposition qui peut se développer tout-à-coup, persister, ou cesser au bout de quelque temps.

*Des Animaux venimeux dont les liquides ont été dépravés par des maladies antécédentes.*

1010. On sait depuis long-temps que les chevaux, les bœufs, les moutons, les chiens et même l'homme, contractent, dans certaines circonstances, des maladies dans lesquelles la salive, le sang et d'autres humeurs sont altérés, et capables d'occasionner, par leur contact avec des animaux vivans, des affections funestes, suivies quelquefois de la mort: de ce nombre sont les pustules, les ulcères malins, la gangrène, la rage, etc.

*Pustule maligne ( bouton malin , puce maligne ).*

1011. MM. *Énaux* et *Chaussier* ont rassemblé un très-grand nombre de faits qui prouvent que cette maladie a pour cause un *virus* septique développé chez des animaux malades et transmis à l'homme. Ils les ont consignés dans un très-bel ouvrage imprimé à Dijon en 1785, et qui a pour titre : *Méthode de traiter les morsures des animaux enragés,*

1°. Un berger saigna un de ses moutons qui venait de mourir subitement; il l'emporta sur ses épaules; mais le sang pénétra sa chemise et frotta sur les reins. Deux jours après, il se développa dans cet endroit une *pustule maligne*.

2°. Une personne fut atteinte d'une *pustule maligne* au doigt après avoir préparé un lièvre. D'autres individus en ont été affectés soit pour avoir introduit la main dans le fondement d'une vache attaquée du *feu*, soit pour avoir écorché des loups morts, soit enfin pour avoir porté des médicamens dans le gosier d'un bœuf malade (*Énaux et Chaussier*).

3°. Une femme porta ses doigts sur sa joue après avoir touché la sérosité âcre qui s'exhalait d'une pustule dont son mari était atteint. Au bout de deux heures, elle eut une tumeur à la joue qui fit des progrès rapides (*Thomassin*).

4°. Toute espèce d'insecte, en suçant le sang d'un animal mort dans un état charbonneux, peut transmettre ainsi le virus à l'homme (1).

---

(1) La pustule maligne n'est pas toujours contagieuse :

5°. MM. *Énaux* et *Chaussier* font mention d'un homme qui reçut une goutte de pus sur la lèvre inférieure, en ouvrant un abcès à un de ses bœufs, et qui se contenta d'essuyer légèrement la partie. Le soir même, il y survint un gonflement, de la douleur, de la dureté; enfin il se manifesta un *ulcère* malin, à bords calleux, renversés, qui ne fut guéri que par une opération.

6°. Un garçon chargé de dépouiller un bœuf que l'on avait tué dans une auberge du Gatinais, parce qu'il était malade, porta le couteau dans sa bouche. Bientôt après sa langue se tuméfia; il éprouva un serrement de poitrine; son corps se couvrit de pustules, et il mourut le quatrième jour d'une gangrène générale. L'aubergiste, qui fut piqué au milieu de la main par un os de ce même animal, souffrit beaucoup; la gangrène s'empara du bras, et il expira le septième jour. La servante reçut sur la joue droite quelques gouttes de sang du même bœuf, qui déterminèrent une inflammation suivie de gangrène (*Duhamel*).

7°. Une femme introduisit des médicamens dans le gosier d'un bœuf, et appliqua sur-le-champ sa main mouillée de bave sur le sein d'une jeune fille, qui se plaignit, au bout de quelques heures, d'une démangeaison cui-

M. *Bayle* l'a vue régner épidémiquement dans deux villages, Vernet et Coulombroux (département des Basses-Alpes), et les individus qui en étaient affectés ne la communiquaient point à ceux avec lesquels ils couchaient: il n'y avait point eu d'épizootie; aucun animal n'était mort du charbon, et on n'avait fait usage d'aucune viande suspecte. (Dissertation inaugurale soutenue à Paris en 1800.)

sante au sein. Il se manifesta un frisson, un saisissement général, une fièvre intense, et des phlyctènes qui conduisirent la jeune personne au tombeau en très-peu de jours (*Énaux* et *Chaussier*, d'après *Chaignebrun*).

8°. Un homme ayant naturellement le visage couvert de boutons, fit l'ouverture d'un bœuf mort du charbon, et porta les mains teintes de sang sur sa figure. Il se déclara bientôt un érysipèle charbonneux, qui fut suivi de frissons, de maux de cœur, de la syncope et de la mort (*Chabert*).

9°. Les piqûres faites avec la pointe d'un scalpel sur les jeunes-gens qui se livrent aux dissections, et qui sont d'une constitution faible, déterminent quelquefois des accidens graves, tels que l'engorgement des glandes de l'aisselle, un gonflement œdémateux, la fièvre putride, et la mort.

1012. Ces observations, et un très-grand nombre d'autres que nous pourrions rapporter, prouvent que les individus les plus exposés à contracter cette maladie sont les bouchers, les tanneurs, les fermiers, les vétérinaires, les bergers, et en général les ouvriers qui manient les laines et les peaux des animaux morts de quelque maladie suspecte.

### *Symptômes de la Pustule maligne contagieuse.*

*Variété proéminente.* Voici la description qui en a été donnée par *Énaux* et *Chaussier*.

*Première période.* Démangeaison incommode, mais légère, sans rougeur, ni chaleur, ni tension à la peau; picotement vif, mais passager; peu à peu l'épiderme se détache et forme une vésicule séreuse, qui d'abord n'excède

pas la grosseur d'un grain de millet , mais qui croît peu à peu et devient brunâtre ; la démangeaison revient de temps en temps , le malade gratte , et rompt la vésicule qui recouvre le foyer du mal ; il s'échappe une ou deux gouttes d'une sérosité roussâtre ; la démangeaison cesse pendant quelques heures.

*Deuxième période.* Formation d'une petite tumeur mobile , dure , circonscrite , aplatie , ayant ordinairement la forme et le volume d'une petite lentille : la couleur de la peau n'est point encore altérée ; seulement , dans le centre et sous la vésicule première , elle est ordinairement citrônée , livide et grenue ; les démangeaisons deviennent plus vives et plus fréquentes ; il s'y joint un sentiment de chaleur , d'érosion et de cuisson : alors le tissu de la peau s'engorge , sa surface paraît tendue et luisante ; le corps muqueux se gonfle , et forme autour du point central une sorte d'aréole ou cercle plus ou moins large et saillant , tantôt pâle , tantôt rougeâtre ou livide , tantôt orangé ou nuancé de différentes couleurs , avec de petites phlyctènes isolées d'abord , mais qui se réunissent par la suite , et sont pleines d'une sérosité roussâtre. Le tubercule central qui forme la tumeur primitive change de couleur ; il devient brunâtre , très-dur et insensible : c'est un point gangreneux qui prend tout-à-coup un nouvel accroissement.

*Troisième période.* Le mal ne se borne pas à l'épaisseur de la peau ; mais il pénètre peu à peu dans le tissu cellulaire : le centre de la tumeur devient plus dur , plus profond et entièrement noir ; l'escarre s'étend peu à peu ; l'aréole vésiculaire , qui toujours la borde , annonce et précède les progrès de la mortification. Cette aréole s'avance ,

s'élargit par degrés ; quelquefois elle s'élève et forme autour du noyau primitif une sorte de bourrelet qui le fait paraître enfoncé , et qui forme une seconde tumeur compacte , mais moins dure et encore sensible. Il survient en même temps un gonflement considérable qui s'étend souvent fort au loin , qui n'est ni inflammatoire ni œdémateux , mais qui tient du météorisme et de l'érysipèle : c'est une sorte d'enflure élastique et rénitente , qui fait éprouver un sentiment d'étranglement et de stupeur dans la partie : la gangrène fait en même temps des progrès dans le tissu cellulaire. Si le traitement est méthodique et que le sujet soit fort et robuste , cette troisième période dure quatre à cinq jours. D'abord le mal s'arrête , l'enflure perd peu à peu cet état de tension et d'emphysème qui caractérisait l'éréthisme et l'irritation ; l'aréole vésiculaire prend une couleur plus animée ; on y reconnaît le caractère de l'inflammation vraie ; le malade y sent une chaleur douce , des pulsations réitérées ; la gangrène se borne en donnant lieu , après la chute de l'escarre , à une suppuration abondante ; mais dans les sujets faibles , cacochymes , la maladie fait des progrès rapides , et l'infection devient générale.

*Quatrième période.* Après avoir attaqué successivement le corps muqueux , la peau et le tissu cellulaire , l'altération devient générale , le pouls se concentre , il est plus ou moins fréquent et inégal ; la peau est sèche , la langue aride et brunâtre ; la chaleur paraît modérée , et cependant le malade sent un feu intérieur qui le dévore ; souvent il demande à boire , et rien ne calme sa soif ; il est toujours dans un état d'aceablement ; il éprouve des faiblesses , des cardialgies , des anxiétés continuelles ; quelquefois il

se plaint de douleurs aiguës ; d'autres fois la respiration est courte et entre-coupée ; l'urine est rare , épaisse et briquetée ; rarement on voit survenir des diarrhées , des sueurs colliquatives , des hémorragies. Si le mal parvient à son dernier terme , le malade tombe dans un délire obscur ; tous les accidens locaux augmentent d'intensité ; l'enflure devient énorme , et il périt dans un état gangreneux , en répandant l'odeur la plus fétide. ( Ouvrage cité , p. 184-192. )

*Variété déprimée* décrite par M. Davy la Chevré. Elle commence par une démangeaison assez forte qui dure plusieurs jours. Le deuxième jour , il se forme un point noir semblable à la morsure de la puce. Dès le lendemain phlyctènes circonscrites et régulières , douleur , chaleur et sentiment d'engourdissement dans la partie du membre située au-dessous de l'éruption ; faiblesses , nausées , pouls concentré. Les phlyctènes se rompent , il en sort une sérosité roussâtre. On voit dessous une portion de peau qui est noire , comme charbonnée , et qui adhère peu aux parties sous-jacentes : il y a peu de gonflement ; cependant il existe quelquefois. Le cinquième jour , angoisses et lipothymies fréquemment répétées. Le sixième , délire taciturne , tuméfaction locale , état gangreneux très-prononcé ; enfin la mort arrive. Cette variété est plus dangereuse que la préminente (1).

---

(1) Dissertation inaugurale de M. Davy la Chevré , soutenue à Paris le 7 janvier 1807 , p. 12.

*De la Rage.*

1013. L'opinion la plus généralement admise aujourd'hui est que la rage est une maladie nerveuse terrible qui peut se développer spontanément chez l'homme et chez les animaux, mais *qui peut aussi être communiquée par la morsure d'un animal enragé dont la salive est très-dépravée*. C'est principalement sous ce dernier rapport qu'elle mérite d'occuper une place dans cet ouvrage. Dans ces derniers temps, M. Girard (de Lyon) a cherché à prouver que la rage n'était jamais communiquée, que la salive n'était pas la cause des phénomènes qui la caractérisent, mais qu'ils dépendaient d'une irritation locale. Nous ne croyons pas devoir admettre cette hypothèse, parce qu'elle n'est appuyée d'aucun fait décisif : en conséquence nous continuerons à regarder cette maladie comme susceptible d'être transmise par inoculation.

*Rage spontanée.* Les chevaux, les mulets, les ânes, les bœufs, les cochons, et plus souvent encore les renards, les loups, les chats et les chiens, deviennent enragés sans avoir été mordus ; l'homme est aussi dans ce cas, quoique rarement : enfin on assure avoir vu des coqs et des canards affectés spontanément de cette cruelle maladie, qu'ils ont transmise à d'autres animaux. Les ruminans ne paraissent pas pouvoir contracter la rage autrement que par inoculation. *Sauvages* parle, dans sa Nosologie, d'une jeune fille qui devint enragée et périt au bout de trois jours, pour avoir été vivement pressée par un jeune homme au moment où elle avait ses règles. On lit dans *Félix Plater* l'histoire d'une demoiselle qui

mourut enragée à la suite d'un grand effroi qu'elle éprouva en se voyant abandonnée la nuit par ses compagnes, lorsqu'elle était occupée à laver du linge sous un pont. *Doppert* rapporte, dans les *Annales de Breslau*, que plusieurs enfans furent attaqués de la rage sans avoir été mordus par aucun animal enragé. On fait mention, dans les *Transactions philosophiques de Londres*, d'un homme qui sortant du jeu, désespéré d'avoir tout perdu, se mordit au poignet et mourut de rage. Combien d'autres observations de ce genre ne pourrions-nous pas rapporter en consultant les mémoires de *Trécourt*, *Saliius Diversus*, *Lecat*, *Köhler*, *Lavirotte*, *Laurent*, etc., consignés dans différens recueils périodiques !

*Causes de la rage spontanée.* En général, cette maladie est plus fréquente dans les étés brûlans et les hivers rigoureux, lorsque les animaux ne trouvent plus de liquides pour se désaltérer (1). La mauvaise nourriture, la faim, les fatigues extrêmes aux ardeurs du soleil, la présence des vers dans l'estomac, les passions vives, la frayeur, le chagrin, la colère, le désespoir, et plusieurs maladies antécédentes, sont regardés comme causes déterminantes. Nous sommes loin de croire que tous les animaux soumis à l'influence de ces causes deviennent enragés; l'expérience dément formellement cette assertion. Trois chiens ont été renfermés dans une des salles

---

(1) Il paraît cependant qu'elle est plus commune dans les pays froids que dans les pays chauds. *Volney* dit, dans ses *Voyages*, qu'elle est inconnue en Égypte et dans la Syrie; il en est de même au cap de Bonne-Espérance, d'après *Barrow*. (*Voyez son voyage dans l'intérieur de l'Afrique.*)

de l'école vétérinaire d'Alfort : l'un deux a été nourri avec des viandes salées ; on ne lui a donné aucune boisson, et il a vécu quarante-un jours : un autre n'a pris que de l'eau, et il est mort trente-trois jours après ; enfin le troisième est resté vingt-cinq jours sans boire ni manger, et il a expiré. Aucun de ces animaux n'a éprouvé les symptômes de la rage (1).

Les symptômes de la rage spontanée ne diffèrent pas essentiellement de ceux dont nous parlerons bientôt en faisant l'histoire de la rage communiquée. Ils se développent cependant aussitôt que la cause existe, tandis que dans l'autre variété ils tardent un ou deux mois, et même plus, à se déclarer.

*Rage communiquée.* La rage est ordinairement communiquée par la morsure d'un animal qui en est affecté. Elle peut cependant se déclarer par la simple action de lécher, ou par l'application de la salive sur les lèvres, sur des plaies, des ulcères, ou des parties revêtues de membranes muqueuses. Nous pourrions rapporter un très-grand nombre d'observations à l'appui de cette proposition : nous nous bornerons à faire connaître les suivantes.

#### OBSERVATIONS.

1°. Surlu, âgé de vingt-quatre ans, fut mordu le 10 mai 1813, sur le boulevard de la Salpêtrière, par un chien enragé qui, pendant deux jours, fit dans Paris tant de ravages, que plus de soixante personnes en furent mordues : quinze d'entre elles au moins furent cautérisées à l'Hôtel-Dieu avec le fer chauffé à blanc ; trois s'y

---

(1) Dissertation sur la rage, par M. Bleyrier, soutenue à Paris le 13 mars 1815.

trouvaient encore , attendant la cicatrisation de leurs plaies , au moment où Surly y fut conduit. Le malheureux dont nous parlons avait reçu trois petites blessures au talon droit , que M. Murat , chirurgien adjoint de la Salpêtrière , cautérisa avec le beurre d'antimoine une heure après l'accident. Surly , rassuré par cette opération des dangers que sans elle il aurait eu à courir , vaqua sans inquiétude à ses travaux ordinaires , se livra même à tous les excès de débauche pendant un mois , temps après lequel la cicatrisation de ses plaies fut achevée. Tout-à-coup ce jeune homme perd sa gaiété naturelle ; tous ses mouvemens sont brusques , rapides ; il s'assied , se relève précipitamment et sans aucun motif ; il pleure quelquefois et témoigne à ses parens la crainte qu'il a de devenir enragé. Le lendemain , il a de la répugnance pour les boissons , et s'il en porte à sa bouche elles sont subitement rejetées. Le troisième jour de l'invasion , tous les symptômes de la rage se déclarent ; ce n'est plus qu'en tremblant que ses parens cherchent à le tranquilliser : ils profitent d'un moment de calme pour le faire monter en voiture et le conduire dans un hôpital. Ce malade , en sortant de la maison paternelle , a la douleur d'entendre dire que sa mort est inévitable : cette idée le fait frémir et le rend à toutes ses fureurs. Il arrive à l'Hôtel-Dieu le 18 juin 1813 , à la fin du troisième jour de l'invasion de la maladie. L'agitation de ce malheureux , que l'on calmait cependant par des questions qui pouvaient l'intéresser , la vivacité de ses regards , jointe à l'inquiétude qui régnait dans toute sa personne , l'écume qui sortait de sa bouche et qu'il crachait sans cesse , le sentiment de constriction , de douleur à l'arrière-gorge , et l'horreur

qu'il avait pour les liquides, furent les symptômes auxquels on reconnut la rage.

M. le professeur *Dupuytren*, convaincu de l'impossibilité d'entraver la marche de cette maladie par la morsure de la vipère, par les préparations d'oxide métallique, par la saignée, les bains, etc.; convaincu également de l'inefficacité de l'opium en lavemens, fût-il même donné à une dose effrayante, ne pouvant l'administrer par haut à cause de l'horreur des liquides, résolut de l'introduire immédiatement dans le système veineux. En conséquence il fit faire une solution d'extrait gommeux d'opium dans de l'eau distillée, en chargea la seringue d'Anel, et, après les précautions d'usage, injecta dans la veine saphène à-peu-près deux grains d'extrait d'opium muqueux. Le malade, un instant après, parut plus calme; ce qui suggéra à M. *Dupuytren* l'idée de doubler la dose de l'injection vers les huit heures du soir: il choisit alors la veine céphalique, et introduisit dans la circulation quatre grains d'opium. Ce malade resta pendant trois heures dans le calme le plus parfait; mais à cette époque il s'agite et change fréquemment de position; il se dresse, s'agenouille sur son lit, en explore les environs avec une étonnante rapidité; tantôt il pousse des cris horribles, tantôt il gémit de la maladie cruelle à laquelle il est en proie; sans cesse il regrette de n'avoir pu faire ses derniers adieux à sa famille, surtout à son père. Alors il ne fut plus possible d'occuper son imagination: il passa le reste de la nuit dans une agitation extrême. Le lendemain, quatrième jour de l'invasion de la maladie, M. *Dupuytren*, fut le voir sur les cinq heures du matin, et le trouva dans un tel abattement, qu'il pensa qu'il ne de-

vait pas exister encore deux heures. La religieuse même, croyant qu'il était mort, l'avait couvert de son drap. Cependant, vers les huit heures, ce malade revient à lui-même, et s'occupe encore de son père. Bientôt il s'agite, crache continuellement, recommande qu'on ferme les croisées, qu'on ne dirige pas sur lui de courant d'air et qu'on n'agite pas les rideaux de son lit. On maîtrise son imagination par des questions qui l'intéressent; il y répond très-bien, et quelquefois même avec gaiété. Il permet qu'on renouvelle les injections, sous la condition qu'on ira chercher son père. On promet de faire ce qu'il désire, et une once d'eau distillée, tenant en solution 6 à 8 grains d'extrait muqueux d'opium, est introduite dans la circulation. On abandonne le malade à lui-même. Une demi-heure après, M. *Dupuytren* retourne le voir, et le trouve dans l'état où il l'avait déjà vu la veille, et le jour même, la bouche entr'ouverte et remplie d'une salive écumeuse, les yeux fixes, la tête portée légèrement en arrière, sans aucun mouvement tétanique; la respiration courte, le pouls à peine sensible; enfin il expire quelques instans après.

Le 19 juin 1813, pendant l'espace de temps qui s'écoula entre la dernière injection et la mort de ce malade, MM. *Magendie* et *Breschet* prirent de la salive, la transportèrent à vingt pas du lit du malade à l'aide d'un morceau de linge, et en inoculèrent à deux chiens bien portans. L'un d'eux devint enragé le 27 juillet, et en mordit deux autres dont l'un était en pleine rage le 26 août (1).

---

(1) Dissertation sur la Rage, par M. *Charles Busnout*,

2°. *Cælius Aurelianus*. dit qu'une couturière devint enragée pour avoir raccommoqué un vêtement qui avait été déchiré par un animal enragé. Elle avait passé le fil à sa bouche et pressé avec ses dents les coutures.

3°. *Palmarius* rapporte qu'un paysan enragé appela ses enfans, les embrassa et leur communiqua la rage, dont ils périrent le septième jour. Le même auteur assure avoir vu des bœufs, des chevaux et des moutons

---

soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 12 février 1814.

M. *Girard*, qui n'admet pas l'existence de la rage communiquée, a fait les objections suivantes : 1°. En supposant que le chien qui a mordu Surlu fût enragé, le venin aurait dû être détruit par la cautérisation des trois petites plaies faites au talon. 2°. Les accidens développés par le venin rabieux se font sentir d'abord à la partie mordue : or, Surlu ne paraît y avoir éprouvé aucun symptôme remarquable, puisqu'il n'en est pas fait mention dans l'observation. 3°. Les symptômes auxquels cet individu a été en proie ne peuvent être d'aucune valeur pour établir qu'il était enragé, car ils sont communs à plusieurs affections nerveuses internes ou externes. 4°. Comment affirmer que les chiens auxquels MM. *Magen-die* et *Breschet* ont inoculé de la salive de Surlu étaient enragés, puisqu'on ne fait point connaître tout ce qui est relatif à ces chiens depuis l'instant de leur morsure jusqu'à la fin de ces expériences, et qu'on ne s'éclaire point de l'autopsie cadavérique ?

Il est aisé de sentir combien ces objections sont loin de prouver que la rage n'a pas été communiquée à l'individu qui fait le sujet de cette observation et aux animaux auxquels on inocula de la salive.

contracter la rage pour avoir mangé de la litière sur laquelle étaient morts des cochons enragés.

4<sup>o</sup>. MM. *Énaux* et *Chaussier* ont vu un homme attaqué de cette maladie pour avoir reçu sur la lèvre de la bave d'un chien enragé.

*Symptômes de la rage communiquée.* MM. *Énaux* et *Chaussier* ont décrit avec le plus grand soin les symptômes de cette maladie horrible, que plusieurs auteurs ont copiés depuis sans indiquer la source. « Comme la plaie est le foyer du venin, c'est toujours par elle que commencent les accidens. Si elle est fermée, la cicatrice devient rouge, bleuâtre, se tend, se rouvre quelquefois, et laisse suinter une sérosité roussâtre; si elle est encore ouverte, les bords se renversent, les chairs se gonflent, prennent une couleur plus rouge qu'elles ne devraient l'avoir, et suintent un pus séreux et roussâtre; le sommeil est inquiet, agité, troublé par des soubresauts et des rêves affreux; le malade est accablé, pesant, plongé dans une mélancolie profonde dont il ne connaît pas la cause et dont rien ne peut le distraire; de temps en temps il éprouve une chaleur, un frémissement qui de la plaie s'étend, monte, gagne tout le corps, et semble se terminer à la poitrine et à la gorge; souvent le pouls est petit, dur et serré. Cet état est le premier degré de la maladie et dure quatre à cinq jours. Dans le deuxième, tous les accidens augmentent, le pouls devient fréquent et indique une fièvre irrégulière et nerveuse qui détruit le principe de la vie; le malade éprouve un resserrement douloureux à la poitrine, à la gorge; la respiration devient difficile, entre-coupée par des sanglots involontaires et des soupis profonds; de temps en temps il survient des convulsions

que la cause la plus légère entretient et renouvelle ; tantôt la raison s'égaré , le malade devient furieux , méconnaît ceux qui l'environnent et cherche à les mordre (1) ; tout l'agace et l'irrite ; les couleurs vives , l'éclat de la lumière , des sons aigus , quelquefois même la simple agitation de l'air renouvelle ses fureurs ; dévoré par une chaleur interne , tourmenté par une soif considérable , il n'ose boire ; l'aspect de l'eau , son idée même le fait frissonner ; l'œil est hagard , fixe , brillant et paraît enflammé ; la voix est rauque , la bouche pleine d'une salive écumeuse et gluante ; tout annonce la fureur et caractérise la rage. Tantôt , conservant son jugement , doux et paisible , plongé dans une mélancolie profonde , il connaît son malheur , prévoit ses accès , en avertit ses amis ; mais presque toujours l'aspect de l'eau lui cause une secrète horreur que la raison ne peut surmonter ( circonstance qui a fait donner à cette maladie le nom d'*hydrophobie* , c'est-à-dire , horreur de l'eau ). Des angoisses , des vomissemens aggravent ces maux ; le pouls devient inégal , intermittent ; une sueur froide se répand sur tout le corps , et la mort vient terminer cette scène d'horreur. Cet état dure au plus trois ou quatre jours. » (*Méthode de traiter les morsures des animaux venimeux* , p. 28.)

Cette maladie se déclare en général avant le neuvième jour chez les bœufs et les chiens , quelquefois plus tard :

---

(1) Ce signe est loin d'exister toujours chez les hommes atteints de la rage : nous avons vu huit individus enragés chez lesquels il manquait. M. *Dupuytren* pense qu'il est dans la nature et l'essence du chien , et non dans celle de l'homme , de mordre.

chez l'homme, l'invasion n'a lieu qu'au bout de trente ou quarante jours, quoiqu'il y ait des exemples d'une invasion plus prompte, et d'autres dans lesquels les accidens ne se sont manifestés qu'après plusieurs mois.

*Lésions de tissu observées après la mort des animaux enragés.*

1014. On est étonné en lisant les auteurs qui ont traité de la rage, des variétés qu'ont offertes les cadavres des animaux qui ont succombé à cette maladie. Tantôt on n'a découvert aucune lésion sensible : nous avons vu quatre cas de ce genre, et M. le professeur *Dupuytren* rend compte, dans ses leçons, de dix ouvertures dont les résultats ont été analogues. Tantôt la membrane muqueuse d'une ou de plusieurs parties du canal digestif s'est trouvée enflammée et même gangrénée.

MM. *Dupuytren*, *Magendie* et *Breschet*, qui ont fait des expériences sur les chiens enragés, ont souvent observé, après leur mort, une inflammation dans la tunique interne de l'estomac. Quelquefois on a rencontré dans les intestins une assez grande quantité de vers pour faire penser à quelques auteurs qu'ils étaient la cause de la rage, et par conséquent que celle-ci n'était pas une maladie particulière. Dans d'autres circonstances, les membranes du cerveau et de la moelle épinière se sont trouvées phlogosées, le cerveau desséché avec ou sans épanchement. On a vu aussi les poumons adhérer à leurs enveloppes, gorgés de sang noir, épais, ou arides et desséchés, le cœur pâle et vide de sang.

Ce court exposé suffit pour faire sentir combien cette partie de la science présente de vague et d'incertitude.

*Traitement de l'empoisonnement par les animaux venimeux.*

*Serpens venimeux.* On a beaucoup exagéré le nombre des médicamens que l'on a cru pouvoir regarder comme spécifiques de la morsure des serpens venimeux. Parmi ceux qui ont été proposés comme tels, il en est quelques-uns qui méritent de fixer notre attention, soit parce qu'ils paraissent jouer un rôle important dans le traitement qui nous occupe, soit parce qu'ils ont été vantés par des savans d'un mérite distingué. Quoi de plus merveilleux, par exemple, que le succès que les nègres ont obtenu depuis long-temps du *guaco*, plante qui croît dans plusieurs contrées de l'Amérique, et dont les Indiens se servent pour se défendre contre la morsure des nombreux serpens qui infestent leur pays, au point de le rendre inhabitable. Voici à ce sujet quelques particularités qui ne seront point lues sans intérêt.

1°. *Du guaco.* MM. de Humboldt et Bonpland ont donné les premiers une bonne description de cette plante (*Plantes équinoxiales*, t. II, p. 84, tab. 105), sous le nom de *mikania guaco*.

Le *guaco* croît naturellement dans les plaines très-rondes de la vallée du *Rio de la Magdalena*, du *Rio Cauca*, du *Choco*, de *Barbacoas* (royaume de Nouvelle-Grenade). Ces voyageurs l'ont cependant vu aussi dans la région tempérée, à *Tuffagafuga*, à 940 toises de hauteur, où le thermomètre centigrade se soutient de 17 à 22°. Entre les tropiques, on peut cultiver le *guaco* à des hauteurs de 1400 toises, où la température baisse la nuit jusqu'à 5° centigrades. On a souvent confondu à tort, dans

des ouvrages récents , le *mikania guaco* avec l'*ayapana* du Brésil ( *eupatorium ayapana* de Ventenat , *Jardin de la Malmaison* , p. 3 ).

*Don Pedro Fermin de Vargas* , magistrat du village de *Zipaquira* , fit un voyage à *Mariquita* , en l'an 1788 , pour s'assurer des effets surprenans du *guaco* contre la morsure des serpens de l'Amérique. La relation qu'il fit à ce sujet fut imprimée dans un de nos journaux , dont nous allons extraire les principaux résultats (1).

Le 29 mai au soir , on fit apporter par un nègre un serpent venimeux appelé dans le pays *taya-equiz*. Le lendemain , *Vargas* , persuadé par l'assurance avec laquelle le nègre racontait les effets du *guaco* pour empêcher les serpens venimeux de mordre , desira se soumettre lui-même à l'expérience. Il prit une ou deux cuillerées du suc de cette plante : on lui pratiqua six incisions , une à chaque pied entre les doigts , une autre entre l'index et le pouce de chaque main , enfin deux sur les parties latérales de la poitrine ; il se fit inoculer un peu de ce suc dans les blessures , comme cela se fait avec le vaccin : à mesure qu'il sortait du sang de ces incisions , on y faisait tomber quelques gouttes du même suc et on frottait la plaie avec la feuille de *guaco*. Alors il prit entre ses mains , et à trois reprises différentes , le serpent venimeux , qui parut un peu inquiet , mais qui ne donna aucune apparence d'avoir envie de mordre. Plusieurs personnes qui avaient été témoins de ce fait voulurent aussi se soumettre à l'expérience , et les résul-

---

(1) *Semanario de Agricultura y Artes dirigido a los parcos* , t. IV , p. 597. Madrid , 1798.

tats furent les mêmes, excepté chez *Don Francisco Matiz*, qui fut mordu à la main droite, parce que le reptile se trouva irrité en raison des mouvemens forcés qu'on lui faisait exécuter. Les spectateurs étaient tous dans la consternation, lorsque le nègre essuya le sang qui s'écoulait, frotta la partie mordue avec les feuilles du *guaco*, et affirma qu'il n'arriverait rien de fâcheux. En effet, Matiz déjeûna comme à l'ordinaire et put vaquer à ses affaires.

Les nègres sont dans l'habitude, après l'inoeulation dont nous venons de parler, de continuer l'usage de cette plante tous les mois pendant trois ou quatre jours, afin de ne courir aucun risque en prenant les reptiles venimeux. *Vargas* pense que cette pratique est inutile, et qu'il suffit de se frotter les mains avec la feuille de ce végétal un peu avant de saisir les animaux; car il croit que l'odeur désagréable qu'il exhale suffit pour tourmenter et assoupir ces reptiles. Nous sommes redevables à l'amitié dont *M. de Humboldt* nous honore de quelques particularités sur ce sujet. « J'ai observé, dit ce savant célèbre, qu'en liant un serpent très-venimeux (*coluber corallinus* de L.) sur une table, et qu'en approchant du serpent une perche, il ne détourne la tête que lorsque l'extrémité de la perche est trempée dans le suc du *guaco*. Cette expérience me fait croire que l'inoeulation du *guaco* donne une odeur à la peau, et que le serpent craint de mordre à cause de cette modification particulière de la perspiration eutanée. Je doute qu'il suffise, pour ne pas être mordu, de porter avec soi des feuilles de *guaco*. Les indigènes nous ont assurés qu'il fallait être inoculé. Lorsque la morsure est faite, on place des feuilles de *guaco* mâchées et mêlées à de la salive sur la plaie,

et on prend en même temps le suc de la plante intérieurement. A Tuffagafuga , un cheval dont le pied était entièrement enflé par la morsure d'un serpent , refuse d'abord de manger du *guaco* , qui a une saveur amère et une odeur désagréable ; bientôt , comme si l'animal eût eu la conscience qu'il allait guérir , il en mangea avec appétit. La jambe ne tarda pas à désenfler ».

Il serait à souhaiter que le gouvernement espagnol nommât une commission composée de quelques membres éclairés , qui s'occupât de multiplier et de varier les expériences propres à fixer nos idées sur un des résultats les plus extraordinaires que l'on ait jamais obtenus.

2°. L'*arsénite de potasse* et l'*acide arsénieux* ont été aussi employés avec le plus grand succès contre la morsure des serpens venimeux. On lit dans le deuxième volume des *Transactions médico-chirurgicales de Londres* plusieurs observations à l'appui de ce fait.

*A. Jacob Course* , soldat au régiment d'Yorck , fut mordu à la main gauche par un serpent que l'on jugea être le *coluber carinatus* de L. Le doigt du milieu était tellement déchiré , qu'il parut nécessaire de l'amputer sur-le-champ dans sa jonction avec l'os du métacarpe. Dix minutes après la blessure , cet homme était dans la stupeur et l'insensibilité. Sa main , son bras et sa poitrine du côté blessé étaient très-enflés , de couleur pourpre noire et livide ; il vomissait et semblait avoir pris une forte dose de poison ; le pouls était vif et dur : il s'aperçut à peine de l'opération. La blessure ayant été pansée , le malade mis au lit , on ordonna un lavement purgatif et la potion suivante :

Liqueur arsenicale, . . . . deux gros (1).

Teinture d'opium, . . . . dix gouttes.

Eau de menthe poivrée, une once et demie.

On ajoutait à cette potion une demi-once de jus de limon, et on la faisait avaler durant l'effervescence légère que ce mélange produisit. L'estomac ne la rejeta point, et elle fut répétée à chaque demi-heure pendant quatre heures successives. Cependant les parties souffrantes étaient fréquemment fomentées et frottées avec le liniment suivant :

Huile de térébenthine, }  
Ammoniaque liquide, } demi-once.

Huile d'olives, . . . . . une once et demie.

Le lavement purgatif fut répété deux fois avant que le malade commençât à être purgé. La potion arsenicale fut alors discontinuée. Il avait déjà recouvré le sentiment, et peu à peu reprenait graduellement toutes ses facultés. Il prit alors quelque nourriture et dormit pendant plusieurs heures. Le lendemain, il était très-faible et très-fatigué. On continua les fomentations et le liniment. L'enflure disparaissait peu à peu et la peau reprenait sa teinte naturelle. L'on n'eut besoin, pour le ramener à la santé parfaite, que d'entretenir pendant quelques jours la liberté du ventre, et de panser convenablement la blessure.

*B. Dover*, soldat nègre du 3<sup>e</sup> régiment américain, fut mordu à la main gauche par le même serpent. Peu de minutes après, les vomissemens, la torpeur et l'insensi-

---

(1) Cette liqueur est de l'*arsénite de potasse* : deux gros renferment un grain d'arsenic et autant de potasse; le reste est de l'eau.

bilité se déclarèrent ; mais il y avait moins d'enflure et d'altération de la couleur que dans le cas précédent ; la blessure n'était pas non plus si étendue. On enleva les bords, qui étaient déchirés ; on fit le pansement et on donna la potion arsenicale. On mit également en usage les fomentations et le liniment ; on administra un lavement purgatif toutes les heures ; le malade prit la potion toutes les demi-heures durant quatre heures, et l'on en suspendit l'usage quand il commença à être purgé. Il eut alors quelques heures de repos. Le jour suivant, il parut moins faible, et se trouva bientôt en état de reprendre son service.

*C. Thomas Rally*, soldat du 68<sup>e</sup> régiment, fut mordu au bas de la jambe droite, et apporté à l'hôpital dans le même état que *Jacob Course*. Les bords déchirés de la plaie furent excisés, le pansement fait, et la potion arsenicale administrée. On employa pareillement les lavemens cathartiques, les fomentations et le liniment. Quand il eut pris la potion à chaque demi-heure, durant trois heures, il survint un vomissement violent, au point que l'estomac ne pouvait rien garder ; cependant au bout de quatre heures, par l'emploi des lavemens, il commença à être purgé ; et après deux autres heures, les vomissemens cessèrent. Il prit alors la potion suivante :

Teinture d'opium, . . . . . 20 gouttes.

Éther sulfurique, . . . . . 15 grains.

Eau de menthe poivrée, une once et demie.

Il fut tranquille pendant plusieurs heures. Le lendemain, il était très-faible et éprouvait beaucoup de difficulté à uriner. On fut en conséquence obligé de le son-

der plusieurs fois durant les deux premiers jours. On fit des fomentations émollientes sur la région de la vessie. Le troisième jour, tous les symptômes fâcheux commençaient à diminuer, et dès - lors il se rétablit promptement.

*D. Patrick Murphy*, soldat du 68<sup>e</sup> régiment, fut mordu au poignet par le même serpent. Peu de minutes après, la main et le bras de ce côté commençaient à enfler et étaient déjà décolorés. Il ne vomissait pas encore. On pansa la blessure après en avoir excisé les bords déchirés, et on lui fit prendre la potion arsenicale. On prescrivit aussi les lavemens cathartiques, les fomentations et le liniment. Il prit la potion à chaque demi-heure durant trois heures, et alors, se trouvant déjà fort bien, il cessa de la prendre. Les symptômes ne furent point aussi graves chez lui que dans les cas précédens. On continua seulement les fomentations et le liniment, et au bout de deux jours il se trouva en état de reprendre son service.

*E.* Un officier et plusieurs hommes d'un régiment périrent après avoir été mordus par le même animal. Aucun d'eux n'avait pris la potion arsenicale.

Ces observations ont été recueillies à Sainte-Lucie (Amérique) par *M. J. P. Ireland*, chirurgien au 4<sup>e</sup> bataillon du 60<sup>e</sup> régiment d'infanterie.

*F.* Un soldat du 63<sup>e</sup> régiment fut mordu au doigt par un petit serpent de la Martinique; on employa le traitement que nous venons d'indiquer, et le malade allait très-bien quelques jours après.

*Russel*, dans son ouvrage sur les serpens de l'Inde, rapporte des expériences qu'il a faites avec l'acide arsé-

nieux, dans le dessein de combattre les accidens produits par la morsure des serpens venimeux. Nous croyons devoir exposer les principaux résultats de ce travail, quoiqu'ils soient insuffisans pour fixer nos idées à cet égard.

*Expérience 1<sup>re</sup>.* On fit avaler à un petit chien une pilule de *tanjore* (1); immédiatement après, on le fit mordre à la cuisse par un *cobra de Capello*, et on appliqua sur la piqure la moitié d'une autre pilule dissoute. L'animal saliva beaucoup pendant les dix minutes suivantes. Au bout d'une heure, il commença à se plaindre, se coucha et eut de légères convulsions. On lui administra une seconde pilule, qui augmenta aussi la sécrétion de la salive. Quatre heures après, il était parfaitement rétabli.

*Expérience 2<sup>e</sup>.* On fit mordre un jeune chien par un *katuka rekula poda* qui avait déjà mordu et tué un lapin. Quelques instans après, on lui donna une demi-pilule de *tanjore*, et le chien ne tarda pas à être rétabli.

*Expérience 3<sup>e</sup>.* Un autre chien fut mordu aux deux cuisses par un *cobra de Capello*. Deux minutes après, on lui fit avaler une pilule et demie de *tanjore*, qui produisit de bons effets : l'animal fut rétabli.

*Expérience 4<sup>e</sup>.* On donna à un poulet la moitié d'une de ces pilules; dix minutes après, on le fit mordre par le même *cobra de Capello* qui avait servi dans l'expérience

(1) Préparation indienne très en vogue pour guérir la morsure des animaux venimeux. *Russel* n'indique pas sa composition; mais il dit que l'*oxide blanc d'arsenic* (acide arsénieux) en fait la base, et qu'une pilule de six grains en contient un peu moins que trois quarts de grain.

précédente : l'animal ne tarda pas à mourir. Un autre poulet eut le même sort ; cependant l'ingestion de la pilule parut retarder le moment de la mort.

*Expérience v<sup>e</sup>.* Un lapin fut mordu par un *katuka rekula poda* : on lui administra en deux fois une pilule de *tanjore*, qui n'empêcha pas les accidens de se développer et de se terminer par la mort.

*Expérience vi<sup>e</sup>.* Une ehienne fut mordue aux deux cuisses par un autre individu de la même espèce : on lui fit avaler une pilule, et l'animal mourut comme s'il n'avait rien pris.

*Expérience vii<sup>e</sup>.* Deux autres chiens furent mordus à la euisse par un *katuka rekula poda*. L'un d'eux prit une pilule cinq minutes après ; l'autre en avala une au bout de six minutes : les accidens se manifestèrent, et les animaux périrent.

3°. *Ammoniaque* et *eau de Luce*. Depuis long-temps on a regardé ces deux liquides comme des spécifiques contre la morsure des serpens venimeux. *Bernard de Jussieu*, en 1747, guérit par ce moyen un jeune homme qui avait été mordu par une vipère en trois endroits, savoir : au pouce, au doigt index de la main droite, et au pouce de la main gauche. Plusieurs auteurs ont rapporté des faits analogues. *Sonnini* dit :

« Un jeune Indien avait été mordu depuis quelques heures à l'orteil par un serpent (*serpens ecchinatus*) ; son pied, sa jambe et sa euisse étaient prodigieusement enflés et durs ; il avait une fièvre ardente des plus violentes, avec le transport au cerveau. Les Indiens avaient mis en usage tous les remèdes qu'ils connaissaient : ils avaient écrasé sur la plaie scarifiée la tête du serpent ; le malade

en avait avalé le foie, ce qui passe parmi eux pour un excellent spécifique contre le poison de tous les animaux venimeux; on avait employé infructueusement plusieurs autres moyens, et le malade était expirant. *Sonnini* fit avaler une cuiller à café remplie d'eau de Luce dans un peu de vin; il scarifia de nouveau la plaie pour la faire saigner, et y appliqua une compresse imbibée de la même eau. Deux heures après, l'enflure et la tension avaient sensiblement diminué, ainsi que la fièvre. On lui fit prendre une seconde dose, et on renouvela la compresse: il était neuf heures du soir. On le laissa tranquille pendant la nuit, et le lendemain matin on le trouva marchant dans sa chambre à l'aide d'un bâton; il avait dormi, et la fièvre l'avait quitté; il ne restait qu'un peu d'enflure à la jambe, qui disparut insensiblement, et le troisième jour il alla à la pêche » (1).

Cependant *Fontana* prétend, d'après un très-grand nombre d'expériences, que ces préparations, employées à l'intérieur ou à l'extérieur, sont plutôt nuisibles qu'utiles. *M. Everard Home* combat aussi l'opinion de ceux qui pensent que l'aumoniaque et l'eau de Luce sont des spécifiques contre la morsure des serpens (voyez page 144). Nous sommes de l'avis de ce célèbre chirurgien; mais nous pensons que l'administration prudente de l'alcali volatil ne peut pas être nuisible, et même qu'elle peut devenir très-utile en favorisant la transpiration.

*Caustiques.* Il n'est personne qui ignore les avantages

(1) *Journal de Physique*, ann. 1776, t. VIII, p. 474; observations par *Sonnini* sur les serpens de la Guyane.

de l'application prompte d'un caustique sur la partie mordue par un serpent venimeux. *Fontana* a conclu de ses expériences que la *potasse caustique* était le spécifique contre la morsure de la vipère, assertion qui ne peut pas se soutenir dès que l'on réfléchit à la manière dont cet alcali agit. En effet, son action est analogue à celle de tous les autres caustiques. *Russel* a fait quelques expériences sur leur emploi contre la morsure des serpens de l'Inde, qui tendent à faire croire que ce moyen n'est pas constamment suivi de succès, surtout lorsqu'il est employé quinze ou vingt minutes après la morsure.

*Expérience 1<sup>re</sup>.* Un chien fut mordu par un *katuka rekula poda*. Peu d'instans après, les symptômes se déclarèrent. On le cautérisa, au bout d'un quart-d'heure, avec un fer rouge, ce qui ne retarda point le moment de la mort. Un autre chien, mordu par un serpent de la même espèce, était, deux minutes après, sous l'influence du poison. On le cautérisa, au bout de quinze minutes, avec l'acide sulfurique, et il mourut. L'expérience répétée sur un autre chien qui ne fut cautérisé que dix-huit minutes après la morsure, offrit les mêmes résultats. Enfin deux autres de ces animaux eurent le même sort.

*Expérience 11<sup>e</sup>.* Une chienne fut mordue par un *cobra de Capello* qui venait de tuer un chien qu'il avait mordu. La chienne fut paralysée sur-le-champ. On cautérisa la blessure avec le fer rouge trois minutes après la morsure, et elle se rétablit. Un chien fut cautérisé avec l'acide sulfurique quinze minutes après avoir été mordu par un *katuka rekula poda* : il recouvra la santé. Il en fut de même d'un autre; mais le serpent qui le mordit

avait tué un animal peu d'instans avant. Enfin deux chiens mordus par un *katuka rekula poda*, furent cautérisés avec l'acide sulfurique quatorze minutes après, et se rétablirent complètement.

*Russel* dit, en résumant ses expériences : « Les caustiques ont souvent été infructueux, quoiqu'ils aient été employés quatre, six, huit, douze, quinze minutes après la morsure. Ils ont été constamment inutiles lorsqu'on les a appliqués plus tard. Quant aux animaux qui ont été sauvés, il faudrait tenter de nouvelles recherches avant de pouvoir établir quelque chose de positif ».

4°. *Hunault* et *Geoffroi* ont démontré que l'huile d'olives n'était pas un spécifique contre la morsure de la vipère, comme cela avait été annoncé dans les *Transactions Philosophiques de Londres* (n° 443). Ils ont cependant reconnu l'utilité des fomentations faites avec ce corps gras.

5°. Au rapport de *Fontana*, les acides, les cantharides, la thériaque, la graisse de vipère, les sangsues, la succion tant employée par les Psylles et les Mares, n'empêchent aucunement les dangereux effets de la vipère. Les scarifications, d'après le même auteur, sont plus nuisibles qu'utiles. Les bains d'eau chaude diminuent les dangers, qui cessent par une amputation prompte de la partie mordue (1). Enfin les ligatures garantissent quelquefois des accidens.

---

(1) Les expériences que *Russel* a faites avec les serpens de l'Inde sont loin de confirmer cette assertion de *Fontana*, savoir, que les accidens cessent par l'amputation de la partie mordue.

1015. Après avoir examiné succinctement chacun des moyens proposés jusqu'à ce jour comme spécifiques contre la morsure des reptiles venimeux, nous allons exposer la marche que doit suivre l'homme de l'art appelé pour des cas de cette nature. Cette marche sera sans doute modifiée lorsqu'on aura apprécié à leur juste valeur les effets du *guaco* et de l'acide arsénieux.

On fera une ligature immédiatement au-dessus de l'endroit mordu ; cette ligature ne sera pas trop serrée ni appliquée pendant trop long-temps, car elle augmenterait la lividité de la partie, et exposerait à la gangrène. S'il est possible, on trempera pendant quelque temps la partie mordue dans l'eau tiède. On cautérisera la blessure avec un fer rouge, la pierre infernale, ou un petit morceau de bois mince dont l'extrémité aura été trempée dans le *beurre d'antimoine*, et on évitera de faire des scarifications multipliées, qui aggravent souvent les accidens. On mettra sur les parties engorgées des compresses imbibées d'un mélange fait avec une partie d'ammoniaque et deux parties d'huile. Lorsque l'enflure sera devenue trop considérable et que la ligature blessera le malade, on la supprimera, car l'unique but en la faisant était de retarder la circulation du sang en la gênant dans cette partie, et il est rempli. On s'occupera ensuite du traitement interne, qui consiste en général à favoriser la transpiration et le sommeil. A cet effet, on fera prendre, de deux heures en deux heures, un verre d'*infusum* de fleurs d'oranger ou de sureau, contenant deux, six, dix ou douze gouttes d'ammoniaque liquide, et même plus, si l'individu est robuste. Les boissons excitantes et les anti-spasmodiques, tels que le vin de Madère, les vins vieux,

les potions éthérées ont été souvent utiles. On aura soin de tenir le malade dans un lit bien couvert; et, lorsqu'il suera, il faudra éviter de le refroidir en voulant le panser ou le faire boire.

S'il survenait des spasmes, la jaunisse, des vomissemens bilieux, il faudrait administrer l'ipéacuanha ou le tartrate de potassè antimonié. Enfin, dans le cas où la gangrène ferait des progrès rapides, il faudrait recourir aux anti-septiques puissans. Il est inutile de faire observer qu'on ne doit permettre l'usage d'aucun aliment solide dans les premiers temps de la maladie : lorsque l'individu commencera à être tourmenté par la faim, on lui accordera des soupes légères, peu copieuses, et rares d'abord, mais fréquemment renouvelées lorsque ses forces commenceront à revenir.

*Scorpion.* Les remèdes à employer dans les cas de piquûre par le scorpion sont l'alcali volatil intérieurement et extérieurement, et les plantes de la famille des crucifères, les topiques doux et émoulliens et les huileux, qui diminuent l'inflammation.

*Araignées.* Dans des cas de ce genre, on lavera la partie blessée avec de la saumure; on y appliquera de la thériaque, et on en prescrira une ou deux prises à l'intérieur. Les lotions avec le vinaigre peuvent convenir.

*Tarentule.* On emploiera, pour combattre les effets de la tarentule, les moyens locaux propres à calmer l'inflammation et la tuméfaction. On sait combien les doux accens de la musique et les mouvemens cadencés de la danse ont été vantés pour guérir le tarentisme. N'a-t-on pas même composé des airs que l'on a nommés *tarentolati*, et que l'on chantait aux individus piqués par cet insecte?

Nous sommes loin de refuser à la musique une grande influence sur les fonctions vitales et sur le rétablissement de la santé d'un certain nombre d'individus malades ; mais nous croyons que, dans le cas dont il s'agit ici, elle ne peut être d'une utilité réelle qu'à ceux qui sont tombés dans une mélancolie profonde. Cependant nous sommes loin de blâmer l'emploi de ce moyen, car il ne peut être suivi d'aucun accident fâcheux. *Amoureux* dit : « La musique et la danse sont bien capables d'émouvoir le malade, et de le faire agréablement selon la circonstance : il faut lui faire entendre des sons qui le calment, qui l'agitent, qui le charment ; et comme tout dégénère en abus, un traitement agréable a été tourné en spectacle. Qu'on se représente des hommes et des femmes à cerveaux affectés, qui, de concert avec des histrions et des musiciens payés, jouent des farces larmoyantes dignes des spectateurs et des acteurs. Voilà le prétendu tarentisme : ce sont des soupirs, des pleurs, des éclats de rire, des angoisses, des contorsions, des gesticulations qui vont jusqu'au ridicule ». ( Ouvrage cité, p. 220. ) (1).

---

(1) Il existe des individus tellement sensibles à la musique, qu'il est impossible que son emploi ne soit suivi de beaucoup de succès dans certaines névroses dont ils sont quelquefois atteints. Plusieurs auteurs ont disserté sur les avantages que la médecine pourrait tirer de ce moyen ; cependant il est presque resté dans l'oubli. Nous sommes convaincus qu'il peut être très-efficace dans certaines circonstances. Passionnés dès l'âge de quatre ans pour cet art enchanteur, nous l'avons cultivé dans tous nos momens de loisir. A peine avions-nous atteint la quinzième année, qu'il nous était impossible d'entendre les chefs-d'œu-

*Abeille et Bourdon.* Si le médecin était appelé pour un cas de ce genre, il devrait avoir recours au procédé de *Swammerdam*, qui consiste à retirer l'aiguillon enfoncé dans les chairs, en ayant soin de ne pas exercer une forte pression sur la plaie, car le venin de la vésicule serait exprimé et pénétrerait davantage avec l'aiguillon. On ne

---

vre de *Mozart* et de *Cimarosa* sans éprouver une grande émotion, qui différait suivant le caractère de la musique que nous écoutions. Les compositions fortes, hardies et brillantes de *Mozart* excitaient en nous un courage et une gaieté remarquables qui se prolongeaient bien avant dans la nuit, et qui étaient accompagnés de tremblemens des membres abdominaux. Les accens mélodieux et touchans de *Cimarosa* nous plongeait dans la tristesse, et nous aimions à verser des pleurs. Parvenus à l'âge de vingt ans, il se développa chez nous une affection nerveuse, suite évidente de cette grande susceptibilité : des palpitations continuelles tellement fortes qu'on pouvait sentir les contractions du cœur un peu au-dessus du nombril ; le pouls inégal, irrégulier, intermittent ; une gêne considérable dans la respiration, des douleurs passagères dans les membres abdominaux, principalement dans le trajet des nerfs postérieurs : tels étaient les symptômes auxquels nous fûmes en proie pendant six mois, et qui ne cessèrent que lorsque nous sentîmes la nécessité de renoncer à entendre de la musique. Aujourd'hui que sept années se sont écoulées depuis la disparition de ces accidens nerveux, nous pouvons impunément l'entendre et en faire ; mais elle n'exerce pas moins sur nous un effet remarquable, car elle calme en très-peu de temps, et comme par enchantement, une céphalalgie générale assez intense, à laquelle nous sommes sujets huit à dix fois par an.

doit pas se dissimuler que cette extraction est difficile, à cause des filamens latéraux dont l'aiguillon est armé. Il faudrait donc couper avec des ciseaux tout ce qui est en dehors de la plaie, et enlever ensuite l'aiguillon, s'il était possible, au moyen d'une petite épingle. La partie piquée devrait ensuite être lavée avec de l'eau froide, et mieux encore, comme *Dioscoride* l'a reconnu le premier, avec de l'eau salée ou de l'eau de la mer. Il serait aussi très-utile d'appliquer sur le lieu douloureux du suc laiteux de pavot blanc ou tout autre calmant. M. *Delaistre* rapporte, dans le Journal de Médecine, qu'il fit usage de ce suc pour apaiser une vive douleur occasionnée par une abeille dont il venait d'être piqué : il ne tarda pas à être calmé, et il ne survint point d'enflure ( t. iv, p. 309 ). Les embrocations huileuses, l'eau de Goulard et les lotions d'urine peuvent aussi devenir utiles ; mais on ne doit ajouter que très-peu de foi à cet incohérent assemblage de plantes dont se servent trop souvent les empiriques et les gens de la campagne.

*Guépe et Frelon.* Le traitement que l'on doit employer pour la piqûre de ces insectes est le même que celui dont nous venons de parler.

*Poissons venimeux et Moules.* Le médecin appelé pour un cas de ce genre administrera un émétique, un purgatif ou un éméto-cathartique, suivant le temps qui s'est écoulé depuis l'ingestion de la substance délétère ; par ce moyen, il en déterminera l'expulsion, sans laquelle les symptômes deviendraient plus intenses et pourraient se terminer par la mort. Alors on fera prendre des morceaux de sucre contenant dix, quinze, vingt ou vingt-cinq gouttes d'éther sulfurique, quelques cuillerées d'une

potion anti-spasmodique, et on donnera, pour boisson ordinaire, de l'eau vinaigrée. Dans les cas où il se manifesterait des symptômes d'inflammation dans le bas-ventre, il faudrait les combattre par les moyens antiphlogistiques. Tels sont les préceptes qui découlent des observations faites jusqu'à ce jour : il faut espérer que les savans voyageurs qui parcourent les pays où les occasions de voir des empoisonnemens de cette nature sont fréquentes, chercheront à déterminer quelle est la nature intime du poison de ces animaux, et les moyens capables de le détruire ou de s'opposer à ses effets.

*Pustule maligne.* Nous avons distingué, dans la description de la pustule maligne, quatre périodes qui existent réellement lorsque la maladie est abandonnée à elle-même ; mais, à l'aide d'un traitement méthodique, on peut prévenir les accidens, ou les arrêter s'ils sont déjà développés. Ce traitement consiste à déterminer une inflammation d'un bon caractère, qui borne la gangrène et facilite la séparation de l'escarre : c'est ce que l'on peut obtenir à l'aide des incisions et des caustiques. Les incisions, disent MM. *Chaussier* et *Énaux*, ouvrent une voie aux remèdes caustiques, et ceux-ci concentrent dans l'escarre le poison septique, en même temps qu'ils excitent, qu'ils déterminent l'inflammation et la suppuration. L'extirpation faite dans les parties vives est une méthode cruelle et dangereuse ; il en est de même des incisions profondes. Les caustiques, si efficaces dans les premières périodes, conviennent peu dans la dernière, lorsque la pustule maligne est accompagnée de pourriture : il faut alors insister sur l'usage des topiques capables de ranimer les chairs, de remédier à la dissolution putride, de

donner plus de consistance à l'escarre. Le quinquina, uni au camphre, remplit ces indications. Les remèdes internes ne sont jamais indifférens; ils sont absolument nécessaires dans la quatrième période de la maladie : ils doivent être choisis dans la classe des toniques, des anti-septiques. Les topiques relâchans, de même que la saignée, les purgatifs et tous les autres moyens qui tendent à affaiblir l'action organique, sont toujours nuisibles; ils disposent les parties à l'état gangreneux, rendent la suppuration plus laborieuse et la guérison plus difficile.

*Animaux enragés.* La première question qui se présente est de savoir si l'on peut guérir les animaux atteints de la rage spontanée ou communiquée parfaitement développée. Plusieurs auteurs répondent par l'affirmative, et rapportent des observations à l'appui de leur assertion.

M. *Nilloughby* parle d'un enfant qui devint enragé quarante-huit heures après avoir été mordu par un chien. On le saigna; on lui administra une dose excessive de calomélas (sous-chlorure de mercure), et il guérit (1).

Un jeune homme en proie à une vive inflammation de l'estomac, fut affecté de convulsions et des symptômes de la rage: il fut guéri par d'abondantes saignées (2).

M. *Schoolbred*, chirurgien de l'hospice indien à Calcutta, dit avoir guéri, par des saignées copieuses, un domestique âgé de vingt-cinq ans, qui offrit tous les symptômes caractéristiques de la rage dix-sept jours après avoir été mordu par un chien enragé. Il fut conduit à

(1) *Journal général de Médecine*, janvier 1810.

(2) Collection d'Edimbourg. *Baldenger*, t. 1<sup>er</sup>, p. 256.

employer ce moyen d'après la lecture d'une observation de M. Tymon, dans laquelle il s'agit d'un individu enragé qui fut également guéri par la saignée (1).

*Méad, Boerhaave, Rutherford*, et quelques autres praticiens, ont également pensé que la saignée pouvait être très-utile dans cette maladie.

On lit dans la Bibliothèque de Chirurgie du Nord que M. *Grisly* guérit, par la saignée et les tempérans, une dame qui avait été mordue par un chien enragé dix-huit jours auparavant, et qui n'avait point eu d'accès de rage jusqu'à cette époque (2).

Les expériences faites récemment à Paris par MM. *Dupuytren, Magendie et Breschet* sur les chiens enragés, sont loin de confirmer les résultats obtenus par les auteurs des observations précédentes; ils ont employé la saignée jusqu'à défaillance, et ils n'en ont obtenu aucun succès. Cependant nous croyons qu'il serait imprudent de la rejeter sans avoir réitéré les expériences, et surtout sans en avoir fait usage aux diverses périodes de la maladie.

Plusieurs observateurs ont prôné l'opium, administré sous diverses formes, pour combattre les accidens de la rage, et ils prétendent l'avoir employé avec succès. Nous l'avons vu donner ici, par M. *Dupuytren*, sans le moindre avantage, soit qu'il ait été administré en lavement, soit qu'on l'ait injecté dans les veines. Les expériences faites sur les chiens enragés par les auteurs déjà cités confirment ces résultats: ils n'ont jamais pu en obtenir la gué-

(1) Mémoire lu à l'Institut de France le 6 septembre 1813, ou *Journal de Médecine* par Sédillot, décembre 1814.

(2) Tome 1, page 44.

riſon ; ils ont ſeulement obſervé que les animaux atteints de cette maladie exigeaient, pour être ſous l'influence de ce médicament, une doſe beaucoup plus forte que les animaux ſains.

M. *Alibert* rapporte, dans ſes *Éléments de Thérapeutique*, l'obſervation d'un individu qui avait été mordu au gros doigt par un chien ; il devint enragé. M. *Rossi* le guérit au moyen du fluide électrique dégagé de la pile de Volta (galvanisme).

Dans ces derniers temps, M. *Dupuytren* a fait uſage de l'eau diſtillée de laurier-cerise, qu'il a injectée dans les veines. Ce moyen a auſſi été employé ſur les chiens enragés : il n'a été ſuivi de la guérison dans aucun cas.

1016. Ces faits nous permettent de conclure que, dans l'état actuel de la ſcience, on ne connaît aucun médicament qui puiſſe conſtamment guérir la rage déclarée, et qu'il eſt, par conſéquent, indiſpenſable de cautériser la morsure avec un fer rouge, afin d'éviter ſon développement. Cette cautérisation ſera ſuivie d'effets d'autant plus heureux, qu'elle aura été employée le moins de temps poſſible après la morsure de l'animal.

---

---

## APPENDICE.

---

*Sublimé corrosif.* (Chlorure de mercure). **N**ous avons annoncé, pag. 72, t. 1, part. 1, que *Dehorne* s'était élevé avec animosité contre l'idée de l'absorption du sublimé corrosif; il disait en outre que ce corps ne pouvait pas déterminer la mort lorsqu'il était appliqué sur des plaies ou dans le tissu cellulaire. Nos expériences n'étant point d'accord avec ces résultats, nous affirmâmes que la mort pouvait être la suite de l'application imprudente de ce caustique à l'extérieur. A la vérité, nous crûmes devoir rejeter l'idée de l'absorption, d'après les expériences et les considérations de MM. *Brodie* et *Lavort* : aujourd'hui nous sommes parfaitement convaincus, non-seulement des dangers qu'entraîne l'application extérieure du sublimé corrosif, mais encore de son absorption. Notre ami et notre élève le docteur *Smith* a mis cette vérité hors de doute par de nombreuses expériences faites en notre présence, qu'il a consignées dans une excellente dissertation inaugurale, soutenue le 15 mai 1815, à Paris (1).

Lorsqu'on applique sur le tissu cellulaire de la partie interne de la cuisse d'un chien depuis 4 jusqu'à 18 grains de sublimé corrosif, même enveloppé dans un linge fin, la tristesse, l'inappétence, quelquefois des vomissemens,

---

(1) Dissertation sur l'Usage et l'Abus des Caustiques.

des déjections souvent sanguinolentes, la faiblesse, la paralysie générale, sont les seuls symptômes qui précèdent la mort, laquelle a constamment lieu sans symptômes convulsifs. En ouvrant le cadavre, on remarque que l'estomac offre tantôt une inflammation évidente de la membrane muqueuse, avec exhalation sanguine à sa surface interne; tantôt des taches noires, tantôt enfin des ulcérations. Le rectum est le siège de deux altérations bien distinctes : tantôt c'est un amincissement remarquable de ses parois, qui ont contracté une lividité plus ou moins forte, par le contact d'un liquide roux, noirâtre, très-fétide qu'il contient souvent; tantôt, et dans le plus grand nombre des cas, cet intestin est contracté sur lui-même, et les plis que forme alors la membrane muqueuse sont rouges ou noirâtres, soit dans leur totalité, soit seulement dans un point de leur étendue, et c'est le plus souvent à la partie supérieure. Cette altération des gros intestins se rencontre également lorsque le poison a été appliqué sur le cou ou injecté dans les veines. Le duodénum a offert quelquefois auprès du pylore, quelques taches noires semblables à celles qui existaient dans l'estomac. Les autres intestins grêles ont paru peu altérés. Dans une de ces expériences, le cœur présentait des taches noires dans son tissu charnu, immédiatement au-dessous de la membrane interne des ventricules. Les poumons sont souvent le siège d'une altération sensible; quelquefois ils sont gorgés d'un sang noir qui ne les empêche pas cependant d'être crépitans; le plus souvent ce sont des taches noires ou des infiltrations sanguines existant sur le bord antérieur de ces organes, et dont le centre fait quelquefois une saillie comme tuberculeuse au-dessous de la plèvre.

On a observé les mêmes lésions organiques lorsqu'on a injecté dans la veine jugulaire un ou deux grains et demi de sublimé corrosif dissous dans l'eau.

M. *Smith* pense, d'après ces expériences, que le sublimé, injecté dans les veines ou appliqué à l'extérieur, produit la mort en agissant sur le cœur, sans qu'il y ait aucune lésion primitive du système nerveux et du cerveau : il croit au contraire que cette lésion a lieu lorsque le poison est introduit dans l'estomac, d'abord à cause des phénomènes nerveux qui se manifestent dans ce cas, et ensuite par la grande sensibilité dont ce viscère est doué.

1017. Voici maintenant des expériences que M. *Brodie* a eu la bonté de me communiquer, qui tendent à confirmer l'action du sublimé sur le cœur sans l'intermède du système nerveux.

*Expérience 1<sup>re</sup>.* On introduisit dans l'estomac d'un lapin dont les nerfs de la huitième paire avaient été coupés, une dissolution de sublimé corrosif : les effets du poison furent les mêmes que si les nerfs n'eussent pas été coupés.

*Expérience 11<sup>e</sup>.* On coupa sur un lapin les nerfs de la huitième paire au cou, et la moelle épinière au milieu du dos ; on injecta dans l'abdomen une dissolution de sublimé corrosif : l'action du cœur cessa dans le même instant.

*Expérience 111<sup>e</sup>.* Une petite quantité de sublimé corrosif fut injectée dans la partie postérieure de l'abdomen d'une grenouille : cinq minutes après, le cœur ne se contractait plus, mais la sensibilité n'était pas diminuée ; l'animal était encore un peu sensible au bout d'une heure. Les effets du poison furent les mêmes que ceux qu'aurait produit l'exécision du cœur.

*Expérience 1v<sup>e</sup>.* On enleva la moitié postérieure de la

moelle épinière, de manière à empêcher la communication entre les nerfs des extrémités postérieures avec le reste du système nerveux; alors on injecta une dissolution de sublimé corrosif entre la peau et les muscles de la cuisse et la jambe. Le cœur cessa de battre sept minutes après l'injection du sublimé.

*Expérience ve.* On injecta dans l'abdomen d'un lapin qui était sous l'influence du woorara ( *Voy.* pag. 7, p. 11), et dont la circulation était soutenue par la respiration artificielle, une dissolution de sublimé corrosif. Le cœur cessa d'agir peu de temps après l'injection, comme si le woorara n'eût pas été administré : cependant nous avons vu que le propre de ce poison est de détruire la sensibilité du système nerveux.

*Expérience vi.* On recommença l'expérience, avec cette différence que l'on coupa au cou la moelle épinière, et que l'on détruisit la substance du cerveau au moyen d'un instrument, avant de faire l'injection du sublimé dans l'abdomen, lorsque l'animal était déjà sous l'influence du woorara : le cœur cessa de se contracter comme à l'ordinaire.

1018. Nous allons rapporter une observation d'empoisonnement par l'application extérieure du sublimé corrosif : elle nous a été communiquée par notre ami M. *Cloquet*, aide d'Anatomie à la Faculté de Médecine, et professeur d'Anatomie : voici comment il s'exprime :

#### OBSERVATION.

« Le 22 mai 1815, sur les cinq heures du soir, je plongeai mes mains à plusieurs reprises dans une dissolution très-concentrée de sublimé corrosif pour en retirer des

pièces d'anatomie ; j'oubliai de laver mes mains et je me livrai à d'autres occupations. Je me couchai sur les onze heures, n'éprouvant aucune incommodité. Vers une heure du matin, je fus réveillé par des douleurs très-vives que je ressentais à l'épigastre ; ces douleurs s'accrurent très-rapidement et devinrent déchirantes. La flexion du tronc les soulageait un peu. Elles se faisaient sentir spécialement dans la région de l'estomac et semblaient de là s'étendre à tout le diaphragme ; le ventre était un peu déprimé et la pression douloureuse dans la région épigastrique. J'éprouvais un sentiment de constriction dans toute la poitrine. Ma respiration était costale, gênée, inégale ; mon pouls petit, concentré, irrégulier ; ma bouche sèche, et j'éprouvais une soif assez vive ; une sueur abondante me couvrait le front, les tempes, la poitrine et les mains, et je ressentais dans ces parties un froid très-incommode. Il y avait à-peu-près une demi-heure que j'étais dans cet état, lorsque plusieurs éructations se déclarèrent. Des nausées survinrent ; mais je fis d'inutiles efforts pour vomir : alors seulement je soupçonnai le sublimé d'être la cause de tous ces accidens. Je portai mes doigts à ma bouche, et je m'aperçus à leur âcreté que j'avais oublié de me laver les mains, ce que je m'empressai de faire sur-le-champ ; je bus en grande abondance de l'eau sucrée, et je parvins à vomir sur les deux heures, c'est-à-dire une heure après mon réveil. Les vomissemens furent d'abord très-violens et se succédèrent avec beaucoup de rapidité. La matière des vomissemens était glaireuse, épaisse, et avait une saveur métallique extrêmement âcre, qui me causait une constriction pénible à la gorge. La région épigastrique était très-sensible au toucher, et la moindre pression m'occa-

sionnait les plus vives douleurs. Les vomissemens s'arrêtèrent vers les quatre heures et demie du matin. Je ressentis alors quelques coliques dans la région ombilicale, et j'eus trois selles très-fluides et accompagnées de ténésme ; je m'endormis sur les cinq heures du matin et je me réveillai sur les huit heures avec la bouche sèche et la peau couverte de sueur ; mais je n'éprouvais plus le sentiment de froid au front, à l'estomac et aux mains : les envies de vomir avaient disparu ; mais la région épigastrique était restée très-douloureuse. Je ne pris dans la journée que six bouillons et trois crèmes de riz ; le lendemain je pus vaquer à mes occupations : cependant je conservai encore pendant huit jours un sentiment de gêne dans la région épigastrique ».

*Cinnabre artificiel* (sulfure de mercure). A la dose de 36 grains ou d'un gros, il détermine la mort au bout de deux, trois ou quatre jours, lorsqu'il est appliqué à la partie interne de la cuisse ; l'estomac et les intestins offrent des lésions cadavériques analogues à celles dont nous avons parlé à l'article précédent ; le cœur et le cerveau ne paraissent point altérés ; les poumons présentent quelquefois un engorgement.

*Sulfure d'arsenic*. *Hoffmann* et *Renault* ont avancé que les sulfures d'arsenic natifs ne sont pas vénéneux quand ils sont introduits dans l'estomac. *M. Smith* a prouvé qu'ils déterminaient la mort lorsqu'on les appliquait sur des plaies. Un ou 2 gros de *sulfure jaune natif*, mis en contact avec le tissu cellulaire de la partie interne de la cuisse d'un chien, ont produit la mort au bout de deux jours ; l'estomac était évidemment enflammé ; les intestins grêles offraient quelques rides rouges.

Le *sulfure rouge natif* a aussi déterminé la mort au bout de quelques jours. Le *sulfure rouge artificiel*, à la dose d'un gros 26 grains, a occasionné, trois jours après, des convulsions qui ont été bientôt suivies de la mort. Il y avait près du pylore des ulcérations à fond noir; l'intérieur du rectum offrait des rides rouges et des tubercules livides.

*Acétate de cuivre.* Ce sel, appliqué à l'extérieur à la dose d'un et deux gros, n'a occasionné aucun accident au bout de sept jours.

*Vert-de-gris.* A l'article *traitement de l'empoisonnement par le vert-de-gris*, nous avons indiqué les expériences faites par M. *Duval* pour constater l'efficacité du sucre comme contre-poison de cette substance vénéneuse: nous avons fait connaître celles que nous avons tentées sur le même objet, et nous avons conclu que le sucre devait être regardé comme un contre-poison du vert-de-gris, assertion qui avait été émise plusieurs années auparavant par M. *Gallet*, ex-pharmacien en chef des armées. En examinant l'action chimique que le sucre pouvait exercer sur ce sel, nous avons trouvé que celui-ci était décomposé, et nous nous proposons d'étudier les phénomènes et les résultats de cette décomposition. (*Voy. t. 1, p. 1, pag. 289.*) Nous entreprîmes alors un travail chimique à ce sujet, et nous trouvâmes que le sucre, à la température de l'ébullition, décomposait rapidement la solution de vert-de-gris, et la transformait en protoxide de cuivre d'un jaune orangé, et en acide acétique qui se dégagait. Plusieurs substances végétales, comme la gomme, certaines huiles, etc., opérèrent la même décomposition. Nous fîmes part de ces expériences à MM. les

élèves qui suivent notre cours, et nous les répétâmes en leur présence. Notre intention était de les publier lorsque nous apprîmes que M. *Fogel* venait de présenter à la première classe de l'Institut un très-beau mémoire sur cet objet, et que les résultats qu'il avait obtenus étaient conformes aux nôtres. En réfléchissant aux phénomènes de cette décomposition, qui ne s'opère avec rapidité qu'à la température de l'eau bouillante, nous eûmes beaucoup de peine à concevoir comment le sucre pourrait décomposer le vert-de-gris dans l'estomac; circonstance essentielle pour qu'il pût être regardé comme son antidote: en conséquence nous tentâmes de nouvelles expériences, convainçus par des recherches postérieures que celles que nous avons publiées n'étaient pas suffisantes pour prononcer avec certitude, parce que, suivant nous, on ne saurait donner le nom de *contre-poison* qu'à une substance qui s'oppose aux effets du poison *l'œsophage étant lié*.

*Expérience 1<sup>re</sup>*. Quinze grains de vert-de-gris furent traités par l'eau bouillante et mêlés avec six onces d'eau chargée de sucre: on introduisit le mélange dans l'estomac d'un chien et on lia l'œsophage. L'animal éprouva tous les symptômes de l'empoisonnement et périt au bout de neuf heures. Le canal digestif offrit une inflammation étendue, en tout semblable à celle qu'aurait produite le vert-de-gris s'il eût été administré seul. On fit l'analyse du liquide contenu dans l'estomac, et on s'assura que le sel de cuivre n'avait pas été décomposé, car il précipitait abondamment en noir par l'acide hydro-sulfurique, et en brun marron par le prussiate de potasse et de fer. Cette expérience fut répétée six fois et offrit les mêmes résultats.

*Expérience 2<sup>e</sup>.* On fit manger à un chien robuste huit onces de sucre brut (cassonnade); immédiatement après on introduisit dans l'estomac 15 grains de verdet dissous dans 4 onces d'eau fortement sucrée : l'œsophage fut lié. Une heure après, l'animal éprouvait déjà les symptômes de l'empoisonnement : on lui fit prendre 6 onces de sucre dissous dans l'eau; les symptômes acquirent plus d'intensité, et la mort eut lieu deux heures après l'ingestion de la substance vénéneuse. L'estomac et le rectum étaient fortement enflammés, et le sel cuivreux n'avait pas été décomposé. Cette expérience fut répétée cinq fois et fournit des résultats analogues.

Convaincu par les faits qui précèdent que le sucre ne pouvait être regardé comme antidote du vert-de-gris, on voulut savoir si son administration ne serait pas utile pour calmer l'irritation produite par ce sel. A cet effet on fit prendre à plusieurs animaux depuis 8 jusqu'à 12 grains de vert-de-gris, et on leur laissa la faculté de vomir : quelques-uns d'entre eux furent négligés et périrent. On donna à d'autres une grande quantité de sucre et d'eau sucrée divisée en plusieurs doses souvent réitérées, et on en obtint de très-bons effets.

1019. Il résulte de ces expériences,

1<sup>o</sup>. Que le sucre n'exerce aucune action chimique sur le vert-de-gris qui a été introduit dans l'estomac; qu'il ne l'empêche pas d'agir comme caustique, et par conséquent qu'il n'est pas son contre-poison;

2<sup>o</sup>. Qu'il est utile pour calmer l'irritation développée par ce poison, lorsque celui-ci a été préalablement expulsé par le vomissement;

3<sup>o</sup>. Que les différens cas de guérison de cet empoi-

sonnement qui ont mérité au sucre le titre de *spécifique* s'expliquent naturellement, en faisant attention que le vert-de-gris avait été vomé, ou qu'il avait été pris en très-petite quantité.

Les avantages réels que l'albumine nous avait offerts pour s'opposer aux effets du sublimé corrosif, et la grande facilité avec laquelle cette substance animale décompose le vert-de-gris, même à la température ordinaire, nous ont engagés à tenter de nouvelles expériences qui ont été suivies du plus grand succès.

*Expérience.* On a détaché et percé d'un trou l'œsophage d'un chien robuste et de moyenne taille; on a introduit dans l'estomac 36 grains de vert-de-gris dissous dans 3 onces d'eau bouillante et mêlés à six blancs d'œuf parfaitement délayés dans 8 onces d'eau (1): l'œsophage a été lié. Au bout de cinq heures, l'animal a eu plusieurs selles muqueuses mêlées de matières d'un blanc verdâtre que l'on a reconnu être le précipité formé par l'albumine et l'oxide métallique. Cinq heures après, nouvelles selles. Cinq jours après l'opération, l'animal n'avait éprouvé aucun phénomène remarquable; il était un peu abattu. L'abattement a augmenté les deux jours suivans, et il est mort à la fin du septième jour. L'ouverture du cadavre a été faite le lendemain, et il a été impossible de découvrir la moindre trace d'altération dans le canal digestif. Cette expérience, répétée huit fois avec des doses de vert-de-gris qui variaient depuis 28 jusqu'à 36 grains, a cons-

---

(1) On s'est assuré, par le prussiate de potasse et de fer, que la dissolution de cuivre avait été entièrement décomposée par l'albumine, et que tout l'oxide se trouvait précipité avec la matière animale.

tamment fourni les mêmes résultats. Il en a été de même lorsqu'on a introduit d'abord la dissolution métallique, et une ou deux minutes après celle d'albumine : dans ce cas les animaux ont fait des efforts pour vomir. Il est évident que cette dose de vert-de-gris administrée seule aurait dû déterminer la mort au bout d'une ou deux heures, et que l'estomac se serait trouvé fortement enflammé : d'où l'on doit conclure qu'il a été décomposé par l'albumine, transformé en une substance incapable de nuire, et par conséquent que celle-ci est un de ses contre-poisons.

S'il arrivait donc qu'un individu eût avalé une forte dose d'un sel cuivreux soluble, il faudrait sur-le-champ chercher à le neutraliser par l'albumine (1). Dans les cas où la quantité du poison ingéré serait très-faible, et que tout porterait à croire qu'il a été entièrement expulsé par le vomissement, on devrait avoir recours au sucre et aux diverses préparations dont il fait partie : du reste, on se conformerait aux autres principes établis dans la 1<sup>re</sup> partie du tome 1<sup>er</sup>. (*Voyez art. Vert-de-gris.*)

Nous avons aussi fait des expériences avec le prussiate de potasse et de fer, sel double qui jouit de la propriété de décomposer sur-le-champ les préparations cuivreuses : les résultats ont été les mêmes qu'avec l'albumine; mais comme ce sel double n'est pas à la portée de tout le monde, et qu'il pourrait occasionner des vertiges étant administré à forte dose, nous conseillons de préférence le blanc d'œuf délayé dans l'eau.

---

(1) Tous les sels cuivreux solubles sont décomposés par cette matière animale.

*Acides concentrés et alcalis caustiques.* Il était aisé de prévoir que ces substances corrosives ne seraient pas absorbées lorsqu'on les appliquerait sur le tissu cellulaire : aussi n'avions-nous pas rapporté dans notre premier volume les expériences que nous avons faites à cet égard. Il en est de même du nitrate d'argent, du beurre d'antimoine, du sulfate de cuivre et de l'alun calciné.

*Sulfate de zinc.* M. Smith a prouvé que ce sel n'agissait pas d'une manière constante lorsqu'il était appliqué à l'extérieur. A la dose de 36 grains, il a fait périr des animaux ; 2 gros n'ont produit, sur d'autres de même grandeur, que des vomissemens et divers autres accidens qui se sont dissipés au bout de plusieurs jours.

*Sulfate de fer.* Ce sel a offert au même médecin des propriétés vénéneuses assez énergiques. Appliqué à la dose de 2 gros sur le tissu cellulaire de la partie interne de la cuisse de deux chiens, il les fit périr au bout de douze ou de quinze heures. A l'ouverture des cadavres, on trouva la surface interne de l'estomac de l'un d'eux couverte de taches pétéchiales très-multipliées, les rides du rectum nombreuses et noires, le foie blanchâtre, avec des taches livides à sa surface convexe : l'autre offrait une grande quantité de sang noir fluide dans l'estomac, dont la membrane avait contracté une couleur livide par la présence de ce sang : du reste, aucune ulcération ni tache ; une quantité assez considérable du même fluide dans le duodénum et les intestins grêles, dont la membrane muqueuse avait au-dessous sa couleur naturelle ; une très-légère rougeur des rides du rectum ; le cœur contenait du sang noir grumeleux, et de légères meurtrissures dans les deux ventricules.

Introduit dans l'estomac à la dose de 2 gros , ce sel ne détermina la mort qu'au bout de vingt-six heures , sans autre symptôme apparent qu'une insensibilité générale ; l'intérieur de l'estomac offrait des taches rouges , allongées ; les intestins grêles présentaient des bosselures noirâtres ; le haut du rectum offrait des rides rouges.

*Muriate d'ammoniaque* (sel ammoniac). Ce sel , qui entraît autrefois dans la pierre infernale de Fallope et dans l'onguent cathérétique de *Barbette* , est vénéneux lorsqu'il est appliqué à l'extérieur. M. *Smith* plaça sur le tissu cellulaire de la cuisse d'un petit chien 1 gros 20 grains de ce sel. Au bout d'une heure et demie , l'animal éprouva un malaise sensible ; il était faible et vomit des mucosités écumeuses. Au bout de deux heures , la faiblesse était telle , qu'il pouvait à peine se soutenir ; il semblait ivre. Cinq heures après l'application , il se tenait un peu mieux sur les pattes ; les vomissemens n'avaient point recommencé , mais la faiblesse augmenta , en sorte qu'il mourut douze heures après l'application du poison : on n'en retrouva aucune trace sous la peau de la cuisse opérée. La membrane muqueuse de l'estomac offrait vers son extrémité splénique une multitude de petites ulcérations gangréneuses ; la partie correspondante au pylore était évidemment enflammée ; il y avait dans tout le canal digestif un fluide noirâtre très-fétide ; le rectum présentait une tache rouge peu étendue ; le cœur avait sa consistance naturelle ; dans le ventricule gauche existaient trois petites taches rouges qui s'étendaient à une ligne environ dans le tissu charnu ; la partie antérieure des poumons offrait çà et là des taches rouges.

Un autre chien périt en trente-six heures par l'appli-

cation extérieure sur la cuisse de 2 gros de muriate d'ammoniaque. La membrane muqueuse de l'estomac, à son extrémité splénique, était réduite en putrilage ; des morceaux de cette membrane flottaient dans un fluide muqueux assez abondant ; les intestins grêles et le rectum étaient comme dans l'expérience précédente : il y avait à l'extérieur de la base du ventricule droit du cœur un épanchement sanguin dans la graisse qui le sépare de l'oreillette : cet épanchement se prolongeait dans le tissu charnu.

*Du Charbon, considéré dans ces derniers temps comme contre-poison de quelques substances minérales.*

1020. Nous publiâmes, dans un appendice à la 2<sup>e</sup> partie du tome 1<sup>er</sup>, des expériences nombreuses qui démontrèrent de la manière la plus rigoureuse que le charbon n'était pas le contre-poison du sublimé corrosif ni de l'oxide blanc d'arsenic (acide arsénieux), comme M. *Bertrand* le prétendait. Dans un mémoire récemment imprimé, ce médecin persiste à regarder le charbon comme antidote de ces deux préparations métalliques, et il rapporte des observations qui lui paraissent prouver qu'il l'est également du vert-de-gris (1). Cette assertion ne nous a point étonné, puisque M. *Bertrand* dit, dans son premier mémoire, qu'il est probable que le charbon est l'antidote d'un très-grand nombre de sels métalliques. Nous pensons qu'il est extrêmement dangereux de propager des erreurs aussi graves ; pleins de confiance sur

---

(1) *Journal général de Médecine*, rédigé par Sédillot ; avril 1815, p. 565.

de pareils résultats, les médecins pourraient mettre en usage ces moyens inefficaces, et perdre un temps précieux dans une circonstance où il n'y a pas un instant à perdre. C'est ce qui nous engage à revenir sur ce sujet, afin de démontrer que *le charbon n'est pas et ne peut être le contre-poison d'aucune substance métallique.*

Le mot *contre-poison* a, parmi beaucoup de médecins, deux acceptions différentes : tantôt ils appellent ainsi une substance capable de décomposer rapidement le poison dans l'estomac, et de former avec lui une matière insoluble et sans action sur l'économie animale; tantôt ils donnent ce nom à tout médicament qui, ne jouissant en aucune manière de la faculté de décomposer la substance vénéneuse, diminue les effets auxquels elle a donné lieu, calme les accidens de la maladie et peut même les faire disparaître. Il est inutile de faire sentir combien la dénomination de *contre-poison* convient peu à ces médicamens. Par exemple, n'est-il pas ridicule de dire que les sangsues sont le contre-poison des substances corrosives, parce que souvent, appliquées sur l'abdomen, elles ont fait disparaître les symptômes d'inflammation qui avaient suivi l'ingestion d'un poison corrosif quelconque? Et combien d'autres exemples de ce genre ne pourrions-nous pas rapporter! Mais ne discutons pas sur les mots: abordons franchement la question, et prouvons l'inefficacité du charbon comme antidote, quelle que soit l'acception que M. Bertrand<sup>1</sup> veuille donner à ce mot.

*Le charbon ne jouit pas de la faculté de décomposer, à la température de 32°, aucune des trois préparations métalliques indiquées.* Le raisonnement le plus simple suffit pour démontrer cette proposition. Prenons pour

exemple l'acide arsénieux (arsenic blanc). Les ouvrages les plus élémentaires de chimie nous apprennent que cet acide est très-volatil, et que lorsqu'on veut le décomposer au moyen du charbon, il faut commencer par le fixer à l'aide d'un alcali (oxide métallique) ou du savon, dans lequel on trouve de la soude ou de la potasse, et encore ce n'est que lorsqu'on a chauffé jusqu'au rouge que cette décomposition a lieu. Il est donc impossible que cet effet se passe dans l'estomac. Mais, dira-t-on, les forces vitales peuvent suppléer au défaut de température et à l'alcali, l'estomac n'est pas un vase chimique; et il faut que M. *Bertrand* partage cette opinion, puisqu'il dit dans son dernier mémoire, lorsqu'il cherche à faire concevoir la vertu du charbon comme antidote « que cette substance enlève, à l'aide de la chaleur, l'oxygène de la plupart des corps, réduit les métaux, et s'oxide à une basse température. » (Page 369.) Comme cette chaleur est insuffisante, il faut que M. *Bertrand* compte sur les forces vitales.

Depuis trop long-temps, les médecins qui ont négligé l'étude de la chimie s'obstinent à avoir recours aux forces de ce genre, lorsqu'elles n'entrent pour rien dans l'explication des phénomènes qu'ils cherchent à concevoir. C'est pour eux une très-grande ressource et souvent un mot vide de sens. Il ne s'agit point ici de forces vitales; l'opération est entièrement du ressort de la chimie. Qu'on introduise dans l'estomac d'un animal 6 grains d'acide arsénieux mêlés à 60 grains de charbon et à 3 ou 4 onces d'eau de charbon; qu'on lie l'œsophage afin d'empêcher le vomissement, et que l'on fasse l'analyse des liquides contenus dans le canal digestif après la mort, on retrouvera l'acide arsénieux, et il n'y aura pas un atome d'ar-

senic métallique : donc les phénomènes ont eu lieu comme si le mélange eût été fait dans un vase inerte dont la température aurait été la même que celle de l'estomac ; *c'est-à-dire que le charbon n'a pas décomposé le poison.*

Nous pouvons reproduire les mêmes argumens à l'égard du *sublimé corrosif* et du *vert-de-gris*.

Consultons maintenant l'expérience. On ne citera pas un seul fait dans lequel le charbon ou l'eau de charbon ait empêché la mort des animaux qui avaient pris une assez forte dose de l'un de ces poisons , et dont l'œsophage avait été lié : tous , au contraire , sont morts après avoir offert les symptômes que ces poisons auraient développés s'ils eussent été pris seuls. Nous éviterons de rapporter les détails des expériences nombreuses qui nous ont mis dans le cas d'énoncer ce fait important. Comment cela aurait-il pu avoir lieu si le charbon avait opéré leur décomposition ? Comparons les résultats de ces expériences à ceux que nous avons obtenus en donnant les dissolutions de sublimé corrosif ou de vert-de-gris avec de l'albumine , le muriate d'étain avec le lait , l'acétate de plomb avec un sulfate soluble , le nitrate d'argent avec le muriate de soude. Dans toutes ces circonstances le poison est décomposé dans l'estomac comme à la température ordinaire : aussi les animaux n'éprouvent aucun symptôme d'empoisonnement , vivent plusieurs jours , et ne succombent que par les suites de l'opération et de la faim ; le canal digestif n'offre chez eux aucune trace d'inflammation lorsque le contre-poison a été administré en assez grande quantité.

*Il est donc prouvé par le raisonnement , et par l'expérience , que le charbon ne jouit pas de la faculté de dé-*

*composer , à la température de 32° , aucune de ces trois préparations métalliques , soit dans l'estomac , soit ailleurs (1).*

2°. *Le charbon n'est pas un médicament capable de diminuer les effets produits par le sublimé corrosif, l'acide arsénieux et le vert-de-gris ; il ne peut pas guérir la maladie qu'ils ont produite.* La physiologie et l'anatomie pathologique nous apprennent que l'affection développée par ces substances corrosives est une inflammation plus ou moins intense des tissus avec lesquels elles ont été en contact, inflammation suivie ou accompagnée d'une lésion du système nerveux. Or, depuis quand le charbon a-t-il été considéré comme un spécifique des maladies inflammatoires ? Dans quel ouvrage de thérapeutique le voit-on figurer parmi les antiphlogistiques du premier ordre ? Ces considérations permettent déjà d'élever des doutes sur l'utilité de ce médicament dans des maladies de ce genre. Mais l'expérience prouve, d'une manière incontestable, qu'il n'est doué d'aucune vertu. Nous avons souvent donné à des animaux une dose de ces poisons capable de déterminer la mort au bout de dix, douze, quinze ou dix-huit heures ; peu de temps après leur ingestion, nous leur avons fait prendre de la poudre de charbon de bois et de l'eau de charbon ; nous avons réi-

---

(1) Nous n'avons pas besoin de faire sentir qu'il faut nécessairement, pour pouvoir tirer une pareille conclusion, que le poison ait été long-temps en contact avec le prétendu antidote, c'est-à-dire que ni l'un ni l'autre n'aient été vomis, en sorte qu'il est indispensable de pratiquer la ligature de l'œsophage.

téré tous les quarts-d'heure , jusqu'à vingt-cinq et trente fois , les doses de ce médicament , sans pouvoir en obtenir le moindre succès. A la vérité , nous sommes parvenus à rétablir la santé des chiens qui n'avaient pris qu'une petite quantité de poison , et qui cependant offraient les symptômes de l'empoisonnement ; mais un liquide mucilagineux adoncissant a produit le même effet , et souvent même ils ont recouvré la santé sans qu'on leur donnât le moindre secours ; preuve que la dose du poison ingéré n'était pas assez forte pour déterminer la mort.

1021. Il résulte de ces faits :

*Que ni le charbon , ni l'eau de charbon , n'offrent aucun avantage particulier dans l'empoisonnement par le sublimé corrosif , l'acide arsénieux , le vert-de-gris , et probablement les autres dissolutions métalliques ; et que l'ensemble des faits sur lesquels M. Bertrand appuie son opinion , relative à l'efficacité du charbon , est très-loin de pouvoir porter la conviction dans un esprit un tant soit peu juste.*

1022. Il ne sera pas inutile de citer ici la nouvelle observation que ce médecin rapporte en faveur du charbon. Dans cette observation on ne s'est pas assuré , par l'analyse des liquides , de l'existence du poison , et l'on prononce que le charbon a agi comme contre-poison ! On admet un empoisonnement là où il n'y a souvent qu'une indigestion , un *cholera-morbus* , ou toute autre maladie (1).

---

(1) Nous croyons devoir faire remarquer que les observations analogues à celles que rapporte M. Bertrand dans son dernier Mémoire , et à celle qui a été publiée par M. Sézane , dans les Annales chimiques de Montpellier , seraient-elles mille fois plus

« Le 1<sup>er</sup> février 1815, à midi, madame B...., âgée de soixante-sept ans, sa demoiselle, âgée de trente-neuf, et sa servante, de l'âge de vingt-deux ans, ont mangé d'une fricassée de poulet préparée dans une casserole mal étamée, avec de l'eau qui avait bouilli et séjourné dans une cafetière de cuivre rouge dépourvue également d'étamage. Sur le soir et pendant la nuit, madame B...., et surtout sa demoiselle, d'une délicatesse constitutionnelle prononcée, font de vains efforts pour vomir; elles éprouvent les symptômes suivans : stypticité et sécheresse à l'intérieur de la bouche, soif, vives douleurs à l'épigastre; des coliques suivies de plusieurs déjections alvines séreuses, blanchâtres. La nuit se passe dans cet état, et sans aucun soupçon de la cause des accidens, que ces dames rapportent à une indigestion. Le lendemain, dans

---

nombreuses, ne prouvent rien ni en faveur ni contre la question; elles ne seraient valables qu'autant que l'on aurait acquis la certitude, par l'analyse, que le poison a été avalé, qu'il n'a pas été vomé en entier, et que le prétendu antidote l'a transformé en une substance incapable de nuire. Aussi sommes-nous dans la plus parfaite conviction que les chiens, sur lesquels on peut faire toutes sortes d'épreuves et que l'on peut empêcher de vomir, fourniront toujours des résultats bien plus propres à éclairer des discussions de ce genre. Les objections que l'on pourrait faire sur la différence d'organisation entre l'homme et les chiens tombent d'elles-mêmes quand on songe qu'il s'agit de substances corrosives qui agissent chimiquement et de la même manière sur les tissus organiques, comme on peut le démontrer en comparant les symptômes et surtout les lésions cadavériques qu'elles produisent sur ces deux espèces d'animaux.

la matinée, les accidens de la veille se pronoucent davantage, et ils acquièrent une telle intensité chez la demoiselle, qu'elle est en proie à des convulsions générales, à un gonflement douloureux et réunit des parois de l'abdomen, à des défaillances répétées. Madame et mademoiselle B.... éprouvèrent des rapports cuivreux, des coliques violentes, avec épreintes, et suivies de quelques selles liquides verdâtres. M. Colier, chirurgien, conseilla des infusions de thé sucrées et des fomentations émoullientes sur le bas-ventre, que l'on continue toute la matinée sans aucun succès. A sa seconde visite, instruit de la cause matérielle des accidens par un examen plus approfondi des circonstances commémoratives antérieures, et surtout par l'inspection de la casserole et de l'intérieur de la cafetière, où l'on observait encore çà et là quelques restes de vert-de-gris non dissous, il proposa le lait et les huileux, qui n'ont point été mis en usage, et qui ont été remplacés par des infusions de fleurs de tilleul sucrées, alternées avec celles du thé, également avec addition de sucre. De temps à autre, l'on donnait tour-à-tour quelques gouttes de liqueur d'Hoffmann et de laudanum liquide de Sydenham, sur du sucre. Les fomentations ont été continuées toute la journée. De retour, le 2 février au soir, d'un voyage de la journée, j'ai été appelé auprès des malades, que j'ai trouvées dans l'état suivant : la mère éprouvait beaucoup de chaleur et de sécheresse dans l'intérieur de la bouche et dans le trajet du canal alimentaire, un goût métallique styptique, un sentiment de douleur à l'épigastre, des coliques fréquentes suivies de loin en loin de selles liquides et verdâtres, un gonflement douloureux de l'abdomen, quelques anxiétés,

un accablement général, des palpitations auxquelles elle est fort sujette; son pouls avait peu de réaction et présentait quelques irrégularités. La servante, forte et vigoureuse, offrait la même série de symptômes, avec une force plus marquée du pouls, et des coliques qui donnaient lieu à des déjections plus copieuses et de même nature.

» La demoiselle était en proie également à tout cet appareil de phénomènes, avec cette différence qu'elle ressentait encore des rapports cuivreux, des douleurs intolérables à l'épigastre et à l'abdomen, sans déjections; elle éprouvait un violent mal de tête, des lipothymies, des sucurs froides; sa figure présentait une atteinte portée aux forces radicales de la vie; son pouls était extrêmement serré, petit, et parfois irrégulier.

» D'après tous les renseignemens que j'ai pris, et l'évidence de tous les symptômes énoncés, j'ai été certain que j'avais à combattre un empoisonnement par le vert-de-gris (1). J'ai porté dès-lors alternativement mes idées sur l'emploi du sucre en substance à forte dose, ou sur l'albumine du blanc d'œuf, qui m'avait parfaitement réussi dans mes expériences zootomiques faites en 1811 avec ce composé cuivreux; mais j'ai été en quelque sorte *machinalement* conduit à avoir recours au charbon de

(1) Nous avouerons, après avoir fait plus de deux mille expériences sur les poisons, que ces données nous paraissent insuffisantes pour acquérir la certitude dont parle M. Bertrand, et nous pensons que les grands médecins légistes de nos jours seraient loin de conclure devant les tribunaux qu'il y ait eu, dans ce cas, empoisonnement par le vert-de-gris.

bois. J'ai préparé une forte solution de charbon de bois de noyer dans 8 onces d'eau, où j'ai mis en suspension une demi-once de la même poudre bien tamisée, du sucre et de l'eau distillée de fleurs d'oranger. La mère en a pris une cuillerée toutes les demi-heures, et la demoiselle tous les quart-d'heures. Madame B.... a éprouvé un effet sensible et une amélioration manifeste de tous les accidens mentionnés dès la troisième prise de la potion; et sa demoiselle a été si soulagée après la quatrième, qu'elle m'a dit, quelques minutes ensuite: *Vous m'avez mis un baume sur l'estomac.* J'ai continué la même potion pendant la nuit et à des distances plus éloignées. Ces dames ont goûté un sommeil tranquille; et la mère a fait une selle liquide verdâtre. La servante n'ayant pas voulu prendre la veille de la potion indiquée, a éprouvé, pendant la nuit du 2 au 3 février, des coliques atroces, accompagnées de selles liquides jaunes et verdâtres. Parfaitement résignée, le 3 février au matin, à subir le même traitement, elle en a obtenu, comme ces dames, le succès le plus satisfaisant. » (Page 363, mémoire cité.)

Nous ne chercherons pas à réfuter M. *Bertrand* lorsqu'il dit que la différence de résultats que nous avons obtenus avec le sublimé corrosif et l'arsenic dépend des principes salins à base calcaire que contient l'eau de la fontaine dans laquelle il a fait dissoudre ces substances, tandis que nous avons opéré cette dissolution avec de l'eau distillée. L'acide arsénieux solide ne décompose pas les sels de chaux dissous dans l'eau de fontaine; son action délétère n'est pas même diminuée par son mélange avec l'eau de chaux. (*Voyez* les expériences que nous

avons publiées dans la 1<sup>re</sup> partie du tome 1<sup>er</sup>.) Quant au sublimé corrosif, il continue d'agir, même lorsqu'il est dissous dans de l'eau contenant des sels calcaires.

*Acide oxalique.* Nous avons rangé cet acide parmi les poisons corrosifs (*voyez* tom. 1<sup>er</sup>, part. II<sup>e</sup>, p. 149). Nous n'avons point rapporté les expériences que nous avons tentées pour déterminer ses effets sur l'économie animale, parce qu'elles étaient analogues à celles dont nous avons parlé en détail en faisant l'histoire des acides sulfurique et nitrique. Voici une observation importante publiée depuis l'impression de notre tome 1<sup>er</sup>.

Miss M. P., âgée d'environ quarante ans, avala, au lieu de sulfate de magnésic, une demi-once d'*acide oxalique* dissous dans de l'eau. Elle sentit aussitôt dans le ventre des douleurs inexprimables; la face devint grippée, le pouls imperceptible; elle vomit un fluide foncé, rendit une selle liquide très-copieuse, et expira en quarante minutes.

*Ouverture du cadavre.* L'estomac contenait douze à quatorze onces de fluide foncé; sa membrane muqueuse, injectée, rouge dans toute son étendue, offrait un épaississement considérable, avec des plaques; la membrane musculuse, contractée, était exactement partagée en deux portions, l'une cardiaque, l'autre pylorique; la tunique séreuse était injectée aussi. L'iléum était fortement enflammé à quelques pouces du colon; le colon était rétréci dans toute son étendue, mais sans aucune apparence d'inflammation. Épanchement considérable d'un fluide limpide entre l'arachnoïde et la pie-mère, qui formait entre ces deux membranes un écartement de près de trois lignes. La substance médullaire du cer-

veau était plus blanche qu'à l'ordinaire , et le plexus choroïde plus pale qu'il ne l'est communément dans les congestions cérébrales (1).

M. Hume a cru pouvoir expliquer la mort de cette personne par la décomposition du phosphaté de chaux qui fait partie des parois de l'estomac. Cette explication chimique est tout-à-fait dénuée de fondement , car il est bien avéré que l'acide oxalique que l'on fait digérer pendant une heure sur le phosphate de chaux à la température de 40°, n'exerce point d'action sensible sur lui. Combien n'est-il pas à souhaiter que les chimistes cessent de faire des applications outrées de la science qu'ils professent à la médecine, et qu'ils se bornent à expliquer les phénomènes qui sont entièrement de leur ressort ; ce serait sans doute le moyen le plus efficace de persuader aux médecins cliniques que l'on peut tirer des avantages réels de l'étude de la chimie.

#### *Du Curare.*

Le *curare* est aussi célèbre dans l'Orinoque que le *ticunas* l'est dans la vallée de l'Amazone. L'un et l'autre servent à empoisonner les flèches. Il y a plusieurs espèces de *curare* ; le plus fort est celui de Mandavaca, village qui réunit l'Orinoque et le Rio-Negro , celui de Vasiva et celui d'Esmeralda. D'après M. de Humboldt, à qui nous sommes redevables de ces détails, le véritable *curare* vient d'une liane appelée *vejuco de mavacure* , dont il n'a pas été permis de déterminer le genre. C'est

(1) *Bibliothèque médicale*, tome XLVI ; octobre 1814, page 121.

l'écorce du mavecure qui renferme ce terrible poison. Le suc de cette écorce est jaunâtre ; on le concentre par le feu ; lorsqu'il a l'épaisseur du sirop, on y mêle le suc plus gluant encore de l'arbre *kiracaguero*, qui n'est pas vénéneux, mais qui sert à donner plus de corps et de consistance au *curare*. Celui-ci est brun-noirâtre et ressemble à de l'opium. Lorsqu'il est bien préparé, on le conserve trois ou quatre ans ; mais en général il n'est très-actif que lorsqu'il est frais.

L'abbé *Gilij*, dans son Histoire de l'Amérique (1), dit, page 353, avoir été témoin oculaire de l'activité surprenante de ce poison. Les animaux les plus robustes périssent en très-peu de temps lorsqu'ils sont blessés avec des flèches imprégnées de *curare*. Toute son action, ajoute-t-il, s'exerce sur le sang, que l'on croit qu'il coagule. On peut le laisser dans la bouche sans danger ; il ne nuit pas appliqué sur les gencives, à moins qu'elles ne saignent par une cause quelconque. Un oiseau, un cerf, un singe, ou tout autre animal tué avec le *curare*, peut être impunément mangé. Délayé dans l'eau, ce poison ne produit point d'accidens, ou du moins sa puissance se trouve très-affaiblie ; l'humidité de l'air produit également cet effet, et *Gilij* a observé que les Indiens mettent les flèches dans leur bouche pour les réchauffer avant de les lancer.

*Oviedo*, dans son ouvrage intitulé : *Sommario dell'Inde occidentali*, cap. 78, dit : « Tous les Chrétiens pensent que l'eau de la mer, avec laquelle on lave la

---

(1) *Saggio di Storia Americana descritta dall' Abate Filippo Salvatore Gilij*, t. II, Roma, 1781.

piqûre , est le meilleur remède que puissent employer ceux qui ont été empoisonnés avec le *curare* ; quelques-uns ont été rétablis par ce moyen , mais c'est le plus petit nombre ». *Gilij* dit que , dans l'Orinoque , les Espagnols emploient avec succès le sel commun et l'urine pour combattre les effets de ce poison. *M. de Humbold* croit également que le muriate de soude est un remède puissant dans cette espèce d'empoisonnement.

Il existe encore une espèce de *curare* que les missionnaires appellent *curare destemplado*, parce qu'il est faible. C'est avec lui que l'on enduit les flèches dont on se sert pour prendre les petits singes. L'animal auquel on veut conserver la vie est à peine blessé : il s'évanouit cependant par l'action du poison , et on le guérit en introduisant du muriate de soude dans la plaie , et en la frottant avec ce sel. Malheureusement il est très-rare et très-cher à l'Orinoque.

Voici quelques particularités que *M. de Humbold* nous a communiquées sur quelques autres poisons.

« A la rivière des Amazones , nous avons vu les poisons de Moyobamba , de la Peca et de Lamas. Le plus fort est celui des Indiens , *ticunas* , qui n'est autre chose que le suc d'une liane de l'île Mormorotte que l'on a concentré par l'évaporation. Il paraît que tous ces poisons viennent de différentes lianes. En dessinant , pendant mon séjour à Guayaquil , le fruit du vejucó de la Peca , qu'on venait de m'envoyer de l'Amazone , j'éprouvai un engourdissement dans mes mains seulement pour avoir manié la liane pendant les fortes chaleurs de ces climats. L'antidote le plus célèbre contre les poisons de la rivière des Amazones est le sucre. »

*De la Ligature de l'œsophage.*

Nous avons souvent eu recours, dans nos expériences, à cette opération, parce que nous l'avons crue indispensable pour obtenir des résultats rigoureux. Plusieurs savans français et étrangers, en rendant compte du tome 1<sup>er</sup> de notre ouvrage, ont avancé qu'une opération aussi douloureuse pouvait déterminer des accidens graves, et par conséquent que les résultats que nous avons obtenus n'étaient pas aussi concluans qu'on aurait pu le croire d'abord. Mais aurions-nous pu nous livrer à de pareils travaux sans nous être assurés, par des expériences rigoureuses, de l'influence de cette opération? Elles nous ont démontré, 1<sup>o</sup> que les conclusions que nous avons tirées ne doivent recevoir aucune modification par la ligature de l'œsophage; 2<sup>o</sup> qu'il est impossible d'écrire un ouvrage complet sur les poisons sans la pratiquer souvent.

*Effets de la Ligature de l'œsophage sur les chiens (1).*

*Expérience 1<sup>re</sup>.* Quatre chiens de moyenne taille, auxquels on avait refusé des alimens depuis deux jours, furent opérés le 17 février à deux heures de l'après-midi: chaque opération ne dura guère que deux minutes. Au

---

(1) Il est inutile de faire sentir que nous entendons parler ici de la ligature de l'œsophage pratiquée avec adresse; dans ce cas, elle ne dure guère qu'une minute ou une minute et demie. Certes, les effets de cette opération pourraient être très-graves si, par ignorance ou par maladresse, on tourmentait les animaux pendant quinze ou vingt minutes avant de réussir à la pratiquer.

bout d'une heure , ces animaux étaient aussi agiles qu'avant l'opération. Le 23 , à dix heures du matin , ils n'avaient éprouvé aucun phénomène remarquable ; ils étaient seulement un peu abattus. Le lendemain , ils paraissaient faibles , mais conservaient encore la faculté de marcher sans chanceler ; leurs facultés intellectuelles étaient libres , les battemens du cœur un peu faibles. Ils moururent dans les trente-six heures qui suivirent , sans offrir le moindre mouvement convulsif. Quelques heures avant la mort , ils s'étaient couchés sur le côté et étaient insensibles.

*Ouverture des cadavres.* Les ventricules du cerveau ne contenaient point de sérosité ; les vaisseaux extérieurs du lobe droit de l'encéphale seulement étaient gorgés de sang noir ; les poumons , d'une belle couleur rose , offraient à leur surface quelques taches brunâtres ; le cœur était un peu ramolli et contenait du sang coagulé ; la membrane muqueuse de l'estomac présentait çà et là quelques taches d'une couleur rosée ; il y avait près du pylore un petit ulcère de la grosseur d'une lentille dont les bords étaient noirs ; tous les intestins étaient teints en jaune par de la bile ; mais ils n'offraient aucune altération. Les autres organes étaient comme dans l'état naturel. Ces animaux étaient restés onze jours sans boire ni manger.

*Expérience II<sup>e</sup>.* Un chien robuste , de moyenne taille , subit cette opération le 11 février à dix heures du matin : il était à jeun depuis deux jours. Le lendemain , son pouls était un peu accéléré , les pupilles comme dans l'état naturel , et il n'offrait ni vertiges , ni paralysie , ni mouvemens convulsifs : aussi marchait-il librement

comme avant l'opération. Le 13, à trois heures, il était dans le même état, mais il avait une soif ardente. Le 14, *efforts infructueux de vomissement*, *decubitus sur le côté*, grande faiblesse, légers vertiges, pupilles dans l'état naturel : mort dans la nuit.

*Ouverture du cadavre.* L'estomac ne contenait qu'une petite quantité de bile jaune; les plis formés par sa membrane muqueuse offraient une couleur violacée qui se rencontre souvent chez les chiens bien portans; entre ces plis on remarquait quelques taches roses; il n'y avait ni ulcération ni escharre; l'intestin rectum était comme dans l'état naturel, excepté qu'il présentait çà et là des points roses que le scalpel enlevait par la plus légère pression; le reste du canal digestif (excepté à l'endroit opéré) était sain. Les poulmons étaient crépitans; ils avaient une couleur rougeâtre et contenaient une certaine quantité de sang, surtout vers le lobe gauche, dont la surface paraissait noire. Le cœur, le cerveau et les autres organes étaient comme dans les expériences précédentes.

*Expérience 111<sup>e</sup>.* Cette opération fut pratiquée le 11 février, à dix heures du matin, sur un petit chien robuste qu'on avait pris la veille. Le lendemain, le pouls était un peu plus fréquent qu'auparavant l'opération. Le 12, l'animal commençait à avoir soif. Le 13, démarche libre; les organes des sens et les facultés intellectuelles comme dans l'état naturel; léger abattement. Le 17, à trois heures de l'après-midi, *decubitus* sur le côté, impossibilité de se tenir debout; léger tremblement convulsif dans les pattes; inspirations excessivement profondes: mort deux heures après. Cet animal n'avait offert aucun signe de paralysie ni de vertiges pendant les sept jours

qu'il avait vécu ; il n'avait point fait d'efforts pour vomir, l'abattement avait été en augmentant jusqu'au moment de la mort.

*Ouverture du cadavre.* La membrane muqueuse de l'estomac était assez rouge dans toute son étendue ; elle offrait près du pylore quatre ulcères de la grosseur de petites lentilles ; il y avait dans le rectum un petit nombre de taches rouges ; les autres portions du canal intestinal paraissaient saines. Les pounons étaient d'une couleur rose un peu foncée , et ne contenaient qu'une très-petite quantité de sang ; ils étaient crépitans. L'état du cœur , du cerveau et des autres organes ne différait pas de celui des expériences précédentes.

*Expérience 14<sup>e</sup>.* Six chiens robustes et de moyenne taille furent opérés le 22 mars, à dix heures du matin. Quarante-huit heures après , ils commençaient à être un peu abattus , mais ils n'avaient éprouvé aucun symptôme remarquable. On les pendit afin de les faire mourir asphyxiés , et on fit l'ouverture du cadavre une heure après. L'estomac et le canal intestinal *n'offraient aucune altération sensible* ; les autres organes présentaient les lésions que l'on rencontre après la mort par l'asphyxie.

1023. Il résulte de ces douze expériences ,

1<sup>o</sup>. Que la ligature de l'œsophage sur les chiens ne détermine constamment , pendant les deux premiers jours , qu'une légère fièvre et un peu d'abattement , incapables de les faire périr en si peu de temps ;

2<sup>o</sup>. Que si l'on tue les animaux à cette époque , on ne découvre aucune lésion cadavérique.

Il est donc évident qu'un animal auquel on aurait fait prendre un poison peu de temps avant de lier l'œso-

phage , et qui serait mort dans le courant des deux premières journées , après avoir éprouvé des symptômes graves , tels que des vertiges , des convulsions , des douleurs ou l'insensibilité , des vomissemens , etc. , n'aurait éprouvé ces symptômes qu'à raison du poison ingéré. Ce qui confirme la justesse de ce fait d'une manière irrévocable , c'est que lorsqu'on a donné à d'autres animaux dont l'œsophage n'a pas été lié , une égale dose du même poison qui n'a pas été vomi , les mêmes accidens se sont manifestés , la maladie a suivi la même marche , et les résultats ont été identiques. Ces expériences comparatives peuvent être faites en donnant de la noix vomique , du camphre , de l'upas-ticuté , de l'*angustura pseudo-ferruginea* , et toute autre substance qui n'est pas vomie. Il est encore hors de doute que toutes ces altérations cadavériques que l'on trouve après la mort des animaux empoisonnés dont l'œsophage a été lié , et qui succombent dans les quarante-huit heures qui suivent la ligature , doivent être attribuées à la substance vénéneuse , puisque l'opération n'en produit aucune pendant cette époque , excepté dans la partie opérée. Que l'on juge maintenant de l'influence que la ligature de l'œsophage a pu exercer sur tous les animaux auxquels nous avons fait prendre des poisons , et qui sont morts deux , quatre , huit , douze ou vingt-quatre heures après : or , ce nombre comprend pour le moins les sept huitièmes de ceux sur lesquels nous avons expérimenté.

3°. Que la fièvre et l'abattement augmentent pendant le troisième , quatrième , cinquième , sixième jours , et jusqu'au moment de la mort ; qu'il arrive quelquefois dans cet intervalle qu'il se manifeste des vertiges et des

envies de vomir , et même de très-légers mouvemens convulsifs ; enfin qu'après la mort on découvre dans plusieurs organes des lésions plus ou moins profondes. Cependant assez souvent les animaux meurent dans un état de grande insensibilité , sans avoir éprouvé aucun des symptômes énumérés. Il est certain que dans le cas où le poison n'agirait que lentement , il serait difficile , après la mort , de déterminer si les symptômes et les lésions cadavériques dépendent de la substance vénéneuse ou de l'opération. Dans ce cas , l'opération de l'œsophage pourrait induire en erreur , et on ne saurait avoir quelque confiance dans les résultats qu'elle a fournis qu'autant que l'on obtiendrait les mêmes effets en administrant le poison sans lier l'œsophage. C'est ce que nous avons fait toutes les fois qu'une pareille circonstance s'est présentée : aussi sommes-nous parfaitement convaincus que cet élément n'entre pour rien dans la solution des divers problèmes que nous avons cherché à résoudre.

Nous allons maintenant prouver *que cette opération est indispensable pour étudier un poison sous tous les rapports.*

1°. Si nous désirons connaître l'action que les substances vénéneuses exercent sur l'économie animale, nous devons les mettre en contact nécessairement avec l'estomac et avec le tissu cellulaire , comparer les phénomènes qu'elles présentent , et ensuite tirer des conclusions. Or , si cette substance est du nombre de celles qui sont vomies immédiatement après leur introduction dans l'estomac , comment observerons-nous ses effets ? Ne serons-nous pas tentés de la regarder comme peu nuisible , et ne nous exposerons-nous pas à commettre les erreurs les plus

graves ? Combien de faits qui nous sont propres ne pourrions-nous pas rapporter en faveur de cette assertion ! Mais nous choisirons de préférence l'événement. Le mode d'action de ce médicament si généralement employé était-il connu avant que notre ami le docteur *Magendie* eût forcé ce poison de rester dans le canal digestif en liant l'œsophage ? L'utilité de cette ligature pour les recherches physiologiques de ce genre nous paraît tellement évidente, que nous nous dispenserons de nous en occuper davantage.

2°. La partie médico-légale de l'empoisonnement tire aussi des avantages réels de la ligature de l'œsophage. Comment pourrait-on, sans cette opération, déterminer les lésions cadavériques que peuvent produire quelques poisons qui, pour l'ordinaire, sont vomis, mais qui peuvent cependant ne pas l'être chez quelques individus ?

3°. Mais dans aucun cas cette opération ne devient aussi nécessaire que lorsqu'il s'agit de constater la vertu des antidotes. Nous osons le dire, cette partie de la science n'a existé que dès le moment où la ligature de l'œsophage a été mise en usage. Une substance médicamenteuse ne saurait être regardée comme antidote d'un poison qu'autant qu'elle a agi sur celui-ci dans l'estomac, qu'elle en a opéré la décomposition, et qu'il en est résulté un produit incapable de nuire à l'organisation. Or, n'est-ce pas à l'aide de cette opération seulement que nous pouvons empêcher certains poisons d'être vomis, et les forcer à être en contact pendant un temps plus ou moins long avec l'antidote vrai ou supposé ? Les bons esprits sentiront aisément l'inexactitude des conclusions tirées par différens écrivains sur l'existence ou la non-existence

d'un antidote qui a été rejeté avec le poison peu de temps après son ingestion, et ils conviendront que la ligature de l'œsophage peut seule nous mettre à l'abri des erreurs qui pourraient être commises à cet égard.

4°. Nous prouverons plus tard que cette opération est encore indispensable pour faire les expériences dans lesquelles on fait prendre à des chiens les matières contenues dans le canal digestif des personnes que l'on dit mortes empoisonnées. Combien de fois n'arrive-t-il pas en effet qu'en faisant avaler à ces animaux de pareilles matières par la bouche, il en tombe une portion dans la trachée-artère, et la mort a lieu sur-le-champ par l'asphyxie qu'elles déterminent! N'arrive-t-il pas aussi, lorsqu'on est parvenu à les introduire dans l'estomac, qu'elles sont complètement vomies, ce qui ne fournit aucun résultat concluant.

---

## SECTION II.

*De l'Empoisonnement considéré d'une manière générale.*

CHAPITRE I<sup>er</sup>.

*Des Moyens propres à constater l'existence de l'Empoisonnement.*

ARTICLE I<sup>er</sup>.

*Des Maladies qui peuvent être confondues avec l'empoisonnement aigu.*

1024. EN faisant l'histoire des différens poisons , nous avons remarqué qu'ils jouissaient tous d'un caractère commun, celui de déterminer un appareil de symptômes plus ou moins graves , peu de temps après leur ingestion dans l'estomac ou leur application sur des surfaces dénudées ; tantôt les accidens suivent de très-près l'introduction du breuvage délétère , tantôt quelques heures s'écoulent avant que ses effets ne puissent être bien constatés. Or, comme il y a un très-grand nombre de maladies spontanées dont l'invasion et les symptômes simulent l'empoisonnement, et se développent assez souvent quelques heures après le repas, il suit de là que l'ignorance, l'intérêt ou le crime peuvent, dans quelques circonstances, confondre ou chercher à faire confondre l'une ou l'autre de ces affections spontanées avec le véritable empoisonnement, et compromettre la sûreté et même l'existence des personnes les plus

respectables. Eh ! combien de fois n'avons-nous pas été témoins, encore de nos jours, de procès de ce genre tout-à-fait scandaleux , où l'on voit des hommes portant le titre de docteur dresser avec la plus grande ineptie des rapports extravagans , dans lesquels ils accusent de sang froid l'innocence la plus pure , et la traînent vers l'échafaud. Il suffit à ces hommes, soi-disant médecins, pour prononcer sur l'existence d'un empoisonnement, et même sur la nature particulière du poison, d'apprendre, n'importe par quel vil malveillant, qu'un individu est mort subitement, qu'il a éprouvé des vomissemens ou des déjections sanguinolentes, des coliques, etc., et qu'à l'ouverture du cadavre on trouve des lésions dans les différens organes. Ignorant complètement les faits nombreux relatifs aux altérations profondes de plusieurs tissus que l'on découvre fréquemment après la mort subite d'individus qui succombent à des maladies spontanées, ils affirment sans respect pour les noms des *Morgagni*, *Hunter*, *Boerhaave*, *Van-Swieten*, *Bonet*, *Lieutaud*, *Chaussier*, etc. Combien la conduite des médecins sages et instruits est différente ! Eclairés par une nombreuse série d'observations et par la lecture des grands maîtres de l'art, ils examinent attentivement les phénomènes de la maladie qui est l'objet de leurs recherches; ils en comparent la marche et la nature à toutes celles qui se développent spontanément dans telle ou telle autre saison ; ils ont égard à l'âge des individus, à leur constitution, au climat qu'ils habitent, aux affections auxquelles ils sont sujets, aux passions qui les agitent souvent. Ils joignent à ces perquisitions scrupuleuses l'inspection régulière de tous les organes ; ils décrivent avec précision les altérations de leur

forme, de leur couleur, de leur texture; ils recueillent les matières qui sont contenues dans le canal digestif, étudient avec soin leurs propriétés physiques, déterminent leur nature en faisant de nombreuses opérations chimiques, et parviennent ainsi, appuyés par l'anatomie pathologique, la physiologie et la chimie, à des conclusions rigoureuses, propres à mettre la vérité dans tout son jour, et seules capables de servir de base au jugement que les magistrats doivent prononcer.

1025. Ces considérations suffisent pour faire sentir l'intérêt qu'offre l'article dont nous allons nous occuper: aussi chercherons-nous à l'approfondir autant qu'il sera en notre pouvoir.

1026. Les maladies spontanées que l'on peut confondre avec l'empoisonnement aigu sont: l'*indigestion*, le *choléramorbus*, le *vomissement noir* et la *diarrhée noire*, la *fièvre maligne*, etc.

*Indigestion*, ou maladies qui se déclarent peu de temps après avoir mangé ou bu des substances qui ne sont pas généralement regardées comme vénéneuses. Il arrive souvent que des individus fort bien portans éprouvent, quelques heures après le repas, une irritation dans l'estomac et dans les intestins grêles, des coliques, des nausées, des vomissemens de matières de couleur différente, mais qui quelquefois est verdâtre, et des contractions spasmodiques: ces phénomènes se remarquent surtout chez les personnes faibles et qui sont sujettes à des douleurs d'estomac. *Schenkius*, *Zacchias*, *M. Fodéré* et plusieurs auteurs, ont observé des symptômes graves produits par une indigestion; mais voici un fait qui paraît devoir être rapporté ici, et dont M. le professeur *Chaussier* a donné les détails dans une

consultation médico - légale en faveur de Dominique François, accusé d'être l'auteur d'un empoisonnement. (*Voy.* pag. 60). « Parvenu à l'âge de soixante-seize ans, le célèbre *Darcel*, père du savant chimiste du même nom, conservait toutes ses facultés et jouissait d'une bonne santé; seulement depuis quelque temps il éprouvait parfois, mais rarement, des douleurs passagères à l'estomac. Le 11 février 1801, il alla dîner chez un de ses amis, M. B...; il y passa, suivant sa coutume, une partie de la soirée, et y fut même plus gai qu'à l'ordinaire. Rentré chez lui sur les onze heures du soir, il se coucha et dormit tranquillement; mais sur les quatre heures du matin, il éprouve tout-à-coup une douleur violente à l'estomac, qui persiste avec plus ou moins d'intensité. Malgré l'usage des différens moyens que l'on emploie, le malade est couché sur le côté, courbé en avant, les membres pliés et rapprochés du tronc; son teint est pâle, l'œil abattu, jaunâtre; le pouls fréquent, serré; la soif excessive, les extrémités froides, les hypocondres tendus; il y a une évacuation alvine abondante et très-fétide, qui paraît le soulager un instant; enfin, dans un effort d'expectoration, la gorge se remplit d'une sérosité visqueuse, brunâtre, dont une partie coule de la bouche, et il meurt vingt heures après l'invasion de la douleur.

A l'ouverture du corps, on trouva dans l'abdomen une certaine quantité de liquide épanché, qui provenait évidemment des potions que le malade avait prises, et l'on aperçut à l'estomac, près de sa grande courbure, un trou arrondi, de la grandeur d'une lentille, environné de quelques autres plus petits. En examinant l'intérieur de ce viscère, on vit, à l'endroit de la perforation, que les

membranes qui forment les parois de l'estomac étaient détruites dans une étendue d'environ deux centimètres, de sorte qu'il ne restait plus que la membrane qui forme la tunique extérieure de l'organe. On trouva aussi, un peu plus loin, une semblable érosion des membranes intérieures, et l'une et l'autre de ces érosions étaient circonscrites par un petit bourrelet blanchâtre, arrondi et légèrement saillant ».

M. *Alexandre Gérard* dit qu'un jeune homme de vingt-huit à trente ans, qui n'avait pris le matin qu'un verre de vin et d'eau et quelques onces de pain, éprouva tout-à-coup, sur les quatre heures du soir, une douleur si vive à la région de l'estomac qu'il fut obligé de s'arrêter en se courbant le corps et se serrant le ventre avec ses bras. Tous les médicamens furent inutiles; le malade mourut douze heures après l'invasion de la douleur, et à l'ouverture de l'abdomen on trouva, à la petite courbure de l'estomac, à un pouce environ du pylore, un trou du diamètre d'une ligne et demie, arrondi comme s'il eût été fait avec un emporte-pièce; et ce trou, qui était environné d'un cercle rouge de la largeur d'un quart de ligne tout au plus, avait laissé passer dans l'abdomen les différens liquides que l'on avait donnés au malade. (*Mémoire sur les Perforations spontanées de l'estomac*, par M. Alexandre Gérard, 1803.)

1027. Nous pourrions rapporter encore un très-grand nombre de cas de la même nature : nous nous bornerons à dire qu'il est bien constaté, par les observations de *Bonet*, *Morgagni*, *Licutaud*, *W. Hunter*, *Lecat*, *Chaussier*, etc., que ces escarres et perforations peuvent se former tout-à-coup et produire la mort en peu

d'heures, et qu'elles peuvent ne dépendre que d'une cause interne.

1028. Nous avons souvent confirmé un fait annoncé par *Hunter*, et qui a quelque rapport avec l'objet de cet article ; savoir, que les animaux que l'on fait mourir de faim offrent, après leur mort, un plus ou moins grand nombre de petits ulcères dans l'estomac (1).

*Le cholera-morbus.* Il arrive quelquefois que des personnes d'un tempérament bilieux éprouvent tout-à-coup une série d'accidens plus ou moins graves qui peuvent se terminer par la mort, et qui caractérisent la maladie dont il s'agit ici : ces accidens sont des vomissemens presque continuels de nature différente, en général bilieuse, d'une couleur verte, bleue ou lie de vin ; des douleurs abdominales atroces qui ont particulièrement leur siège dans l'hypocondre droit ou dans la région épigastrique, accompagnées souvent d'une rétraction de l'abdomen ; des déjections alvines également bilieuses et abondantes ; des

---

(1) Plusieurs praticiens pensent que dans ces sortes d'affections la bile est décomposée et acquiert des propriétés caustiques. Sans nous déclarer en faveur de cette opinion, nous pouvons attester avoir fait plusieurs fois l'analyse chimique de la bile contenue dans la vésicule des individus morts à la suite de fièvres bilieuses graves, que quelques médecins ont appelées dans ces derniers temps *fièvres entéro-mésentériques* ; nous avons constamment reconnu que ce fluide contenait une plus grande quantité de résine que dans l'état naturel, et que celle-ci avait une saveur âcre, piquante et très-chaude ; et il semble difficile d'admettre qu'un pareil fluide ait pu se trouver en contact avec nos organes sans les enflammer ou les corroder : aussi ne sommes-nous pas éloignés de le faire entrer pour beaucoup

éructations acides , le hoquet continu , des convulsions , des vertiges , du délire , des crampes dans les membres , et particulièrement dans le trajet des tendons ; les traits de la face se décomposent , et il y a prostration générale des forces ; le pouls , petit , accéléré , est quelquefois imperceptible ; la transpiration est supprimée ou il y a des sueurs froides ; la chaleur interne est brûlante et les extrémités froides ; l'urine est trouble et rare. Après la mort , on a remarqué que la vésicule du fiel et le canal cholédoque sont distendus ; quelquefois cependant ils sont entièrement vides ; le duodénum et le pylore souvent gangrénés ; les vaisseaux veineux de l'estomac dans un état de turgescence ; ce viscère et le foie sont enflammés dans quelques circonstances ; mais jamais l'inflammation ou la gangrène ne s'observent dans toute l'étendue du canal digestif ; les voies aériennes ne sont jamais phlogosées.

Le *cholera-morbus* dont nous parlons ici , celui qui attaque subitement l'individu , qui n'a par conséquent

comme cause des ulcérations et des autres lésions qui accompagnent souvent ces maladies.

*Morgagni* rapporte qu'un enfant mourut d'une fièvre tierce qui , après l'avoir exténué , le conduisit à la mort au milieu de terribles convulsions. Son estomac renfermait beaucoup de bile verte qui teignait le scalpel en couleur violette. La pointe d'un scalpel , trempée dans cette liqueur , se trouva tellement envenimée que deux pigeons , blessés avec cet instrument , éprouvèrent de violentes convulsions , et périrent presque instantanément. On mêla ensuite cette bile avec du pain , et on en donna à un coq qui mourut aussi promptement que les pigeons , avec les mêmes symptômes et un tremblement universel.

point de signe précurseur notable, peut être provoqué par l'ingestion de boissons aigres et froides lorsque le corps est en sueur; par le passage subit du froid au chaud ou du chaud au froid; par un violent accès de colère; par la suppression du flux menstruel; par la répercussion des maladies cutanées; par des vers et par une grande quantité d'alimens de digestion difficile. En général, il ne se manifeste que dans les mois les plus chauds; cependant on en a observé un très-petit nombre dans des hivers froids.

La marche est en général rapide; souvent la maladie se termine au bout de quelques heures: cependant on l'a vue durer plusieurs jours.

La terminaison a lieu par un retour prompt à la santé ou par la gangrène intestinale et la mort.

*Du vomissement noir et de la diarrhée noire.* Nous ne chercherons pas à décider si dans le vomissement noir l'estomac est le seul organe affecté, tandis que dans la diarrhée noire ce serait le canal intestinal. Il nous paraît aussi complètement inutile pour notre objet d'établir des différences entre ce que l'on appelle aujourd'hui *hématomèse*, *hémorragie intestinale*, *mélæna*; il nous suffit de savoir que dans quelques circonstances on observe des vomissemens noirs, et quelques autres symptômes que l'on serait tenté de confondre avec l'empoisonnement. Voici comment Hippocrate décrit cette affection (1):

« On rend d'abord à chaque instant, et par régurgitation, des liquides en assez grande quantité, bilieux ou muqueux, ou semblables à de la salive, puis avec eux

---

(1) Hipp., de *Morbis*, lib. 11, in fine.

viennent les alimens, qui sont très-fréquemment vomis ; enfin les matières rejetées deviennent brunes , sanguinolentes , semblables à de la lie , à du vin trouble ou déjà fortement aigri. Lorsque ces évacuations sont noires , et qu'elles paraissent contenir du sang , leur odeur est fétide ; elles brûlent le pharynx , agacent les dents et font effervescence quand elles touchent la terre. On éprouve un malaise après le vomissement , quelquefois même avant qu'il ait lieu (1) ; dans certains cas , le malade se sent un peu soulagé après avoir vomi ; cependant l'estomac ne peut rester vide ni rempli. Dans l'état de vacuité , ce sont des borborygmes et des rapports aigres ; après l'introduction des alimens , c'est un sentiment de pesanteur dans les organes de la digestion , une douleur lancinante dans la poitrine , le dos et le côté. Plus cette maladie avance , plus elle devient grave : le corps maigrit , la conjonctive prend une teinte verdâtre ; la peau se colore d'un jaune pâle , devient molle et flasque : il se déclare enfin des frissons légers et une petite fièvre , des douleurs de tête , l'affaiblissement de la vue , des pesanteurs dans les jambes ; la peau est livide , et le dépérissement fait toujours des progrès. Malgré l'emploi des moyens convenables , cette affection est mortelle et amène bientôt la perte des malades. »

M. *Portal* , qui a publié , dans les Mémoires de la Société médicale d'Émulation , des observations sur le *mélaena* , en rapporte deux exemples occasionnés par de

---

(1) Les faiblesses , les lipothymies et les angoisses sont des symptômes qui annoncent le plus constamment des vomissemens.

vives affections de l'ame ; un autre qui fut la suite de l'impression de la goutte sur les organes dans lesquels la veine porte distribue ses rameaux , etc. , etc.

On voit , d'après ce que nous venons de dire , que cette affection ne saurait être confondue qu'avec l'empoisonnement produit par les poisons corrosifs et âcres ( les autres ne déterminant presque jamais des vomissemens sanguinolens ) : or , lorsque les poisons corrosifs déterminent des vomissemens ou des déjections sanguinolentes , le sang rendu est d'une belle couleur rouge , tandis qu'ici il est noir ; outre cela , les poisons corrosifs développent le plus souvent une vive inflammation dans la bouche , l'œsophage , l'estomac et le reste du canal intestinal ; tandis que , dans la maladie noire , le canal digestif n'est point affecté généralement : on n'observe qu'une excoriation , une phlogose ou une escarre dans l'une ou l'autre partie du tube alimentaire. En général , on voit qu'en exprimant la membrane muqueuse de l'estomac des individus qui ont succombé à cette affection , on fait suinter une matière noirâtre semblable à celle qui est rendue par le vomissement ; circonstance qui ne se rencontre point dans les empoisonnemens par les poisons corrosifs ou âcres. D'ailleurs , la maladie noire est souvent occasionnée par le squirrhe de l'estomac ou d'une autre partie des viscères contenus dans l'abdomen.

Nous pourrions encore parler de certains *vomissemens bilieux , muqueux* , etc. , que l'on observe quelquefois chez les femmes hystériques , dans certains cas de pincement d'intestin , et dans quelques autres circonstances : ces vomissemens sont accompagnés d'autres symptômes plus ou moins graves , dont l'ensemble pourrait être con-

fondu avec l'empoisonnement , si l'on n'avait pas égard aux circonstances antécédentes , au commémoratif , etc. Nous nous bornons à énoncer ce fait pour fixer l'attention des médecins légistes.

*Fièvre maligne ( ataxique )*. Pour peu que l'on réfléchisse à la manière dont plusieurs poisons agissent sur le système nerveux , on sera convaincu que leurs effets simulent quelquefois ceux qui caractérisent la fièvre maligne , et par conséquent qu'il faut être bien circonspect , si l'on n'a pas découvert le poison , à ne point confondre ces deux affections. Ce cas est d'autant plus épineux , que l'ouverture des cadavres , loin de l'éclaircir , peut , dans certaines circonstances , augmenter l'incertitude de l'expert.

1029. Après avoir indiqué les principales maladies que l'on peut confondre avec l'empoisonnement , nous croyons devoir rapporter les préceptes que le médecin légiste doit avoir présens pour tâcher d'éviter des méprises qui pourraient devenir funestes.

1°. Il fera attention à la saison de l'année et aux maladies qui règnent ; car le *cholera-morbus* , par exemple , règne ordinairement dans les mois d'été qui s'approchent de l'automne et dans l'automne même : également il y a telle constitution médicale où les coliques et les vomissemens sont comme épidémiques.

2°. Il étudiera bien les habitudes et la vie antérieure du sujet ; il s'informera surtout s'il était valétudinaire , ou s'il avait éprouvé quelque maladie mal jugée , ou s'il n'avait point quelque vice caché ( ce qui arrive fréquemment ) , étant moins présumable qu'un homme qui jouit d'ailleurs d'une santé parfaite soit tout-à-coup attaqué

de symptômes violens par cause interne, ou du moins qu'il en périsse; la nature seule, ou aidée par l'art, prenant ordinairement le dessus quand le sujet est sain et robuste.

3°. Il observera si la maladie est avec ou sans fièvre, parce qu'il est rare que les accidens occasionnés par cause interne en soient exempts, au lieu que cela est très-commun dans les empoisonnemens, du moins dans les premiers temps de leur action (1).

1030. Si les maladies dont nous venons de parler offrent des rapports nombreux avec celles que produisent certains poisons, il n'en est pas de même d'une foule d'autres que des malveillans ont cherché à faire confondre avec l'empoisonnement, et qui sont principalement les polypes, les anévrysmes, les abcès intérieurs, les congestions sanguines dans l'un des principaux viscères, l'angine de poitrine, les hémorragies internes, la rupture de certains organes, etc. Il arrive quelquefois dans ces affections que la mort a lieu subitement. L'expert appelé pour prononcer sur la véritable cause d'un accident de cette nature, prouvera facilement qu'il ne dépend pas de l'action d'un poison, 1° parce que la mort n'est jamais précédée des symptômes auxquels donnent lieu les substances vénéneuses; 2° parce qu'en faisant l'ouverture du cadavre, il rencontrera des lésions graves déterminées par les maladies que nous venons d'énumérer, lésions qui ne sont jamais le résultat de l'ingestion d'un poison. A la vérité, on ne découvrirait aucune altération particulière dans le cas où la mort subite serait occasionnée par une

---

(1) FODÉRÉ, Ouvrage cité, t. IV, p. 297.

vive passion, telle qu'un excès de douleur ou un excès de plaisir; mais, dans ce cas, le commémoratif et l'absence des symptômes qui caractérisent l'empoisonnement seraient suffisans pour éclairer le médecin légiste.

## ARTICLE II.

*Des Moyens à l'aide desquels on peut parvenir à reconnaître la nature de la substance qui a occasionné l'empoisonnement.*

1031. En examinant chacun des poisons en particulier, nous nous sommes attachés à faire connaître leurs propriétés physiques et chimiques, afin que l'expert fût à même de les distinguer l'un de l'autre. Les progrès que la chimie minérale a faits depuis vingt-cinq ans nous ont permis de tracer l'histoire médico-légale des poisons minéraux avec un degré d'exactitude que l'on chercherait en vain dans ceux du règne organique : cette partie de la science chimique est encore à son berceau, malgré les travaux importants des chimistes modernes. La majeure partie des substances végétales ne sauraient être distinguées les unes des autres que par les caractères physiques dont elles jouissent : soumises à l'analyse, elles ont fourni presque constamment des produits analogues; en sorte que, dans l'état actuel de la science, il faut renoncer à établir entre elles des différences par le moyen des réactifs. C'est d'après ces considérations que, dans l'histoire particulière des poisons végétaux, nous nous sommes bornés à décrire les caractères botaniques des plantes et ceux des produits vénéneux qu'elles fournissent.

Mais s'il était utile d'indiquer dans chaque monogra-

phie dont nous avons parlé les caractères distinctifs de chaque poison, il est bien plus important d'exposer les préceptes qui doivent servir de guide au médecin légiste appelé pour un cas d'empoisonnement. En effet, il peut arriver souvent qu'il n'ait aucun renseignement sur la nature de la substance délétère, soit parce que le malade n'est pas en état de lui rendre compte, soit parce que les assistans ignorent complètement les circonstances de l'empoisonnement : l'homme de l'art ne s'exposerait-il pas à perdre le fruit de ses recherches, si, dans l'examen des matières suspectes, il ne suivait pas une marche méthodique, surtout étant obligé de choisir parmi un si grand nombre de substances vénéneuses ? Comment, par exemple, pourrait-il porter un jugement exact s'il était obligé de procéder par des tâtonnemens multipliés à l'analyse d'une très-petite quantité de la matière suspecte ? Des expériences tentées à contre-sens ne lui feraient-elles pas commettre des erreurs graves, ou du moins ne le laisseraient-elles pas dans un état de perplexité propre à porter atteinte à sa réputation et à laisser la question irrésolue ? Ces considérations nous engagent à donner à cet article toute l'étendue qu'il nous paraît mériter.

PREMIER PROBLÈME.

*Déterminer la nature de la substance vénéneuse avec laquelle on s'est empoisonné, lorsqu'elle n'a pas été avalée en entier et qu'on peut s'en procurer les restes.*

1032. La résolution de ce problème peut être opérée à l'aide de trois ordres de moyens différens : 1<sup>o</sup> ceux qui sont du ressort de la chimie et qui constituent l'*analyse*; 2<sup>o</sup> ceux qui appartiennent à la pathologie et qui ont pour objet

les *symptômes* ; 3<sup>o</sup> ceux qui sont du domaine de l'anatomie pathologique , et qui peuvent faire connaître l'état sain ou malade des organes.

§ I<sup>er</sup>. *Analyse chimique.*

1033. Parmi le grand nombre de poisons dont nous devons nous occuper , il en est qui peuvent se présenter à l'état solide , d'autres à l'état liquide ; enfin quelques-uns sont à l'état gazeux.

*POISONS SOLIDES.*

1034. On commencera par examiner si le poison appartient au règne inorganique ou au règne organique : à cet effet , on en mettra une très-petite quantité sur une plaque de fer chauffée jusqu'au rouge obscur : tous ceux appartenant au règne organique seront décomposés , répandront une fumée dont l'odeur sera analogue à celle du caramel , du vinaigre , ou à celle de la corne qui brûle , et en général ils laisseront un résidu charbonneux plus ou moins abondant ; quelques-uns d'entre eux , composés à-la-fois de substances végétales et minérales , tels que les acétates de plomb et de cuivre , l'émétique , donneront aussi , pour résultat de cette opération , les métaux ou les oxides qui entrent dans leur composition. Les poisons inorganiques , mis sur une plaque de fer chauffée jusqu'au rouge obscur , offriront des phénomènes variables : les uns se volatiliseront , répandront une fumée piquante dont l'odeur ne sera jamais analogue à celles dont nous venons de parler ; les autres se boursouffleront ; enfin la majeure partie d'entre eux n'éprouvera aucune altération , et , dans aucune circonstance , ils ne laisseront un résidu charbonneux.

Si l'on a déterminé que le poison solide appartient au règne organique, on cherchera à décider, par ses propriétés physiques, si sa nature est végétale ou animale. On peut dire d'une manière générale que les matières qui répandent une odeur de caramel lorsqu'on les décompose par le feu sont des matières végétales ; mais on ne peut pas affirmer que celles qui, placées dans les mêmes circonstances, exhalent une odeur infecte de corne, soient des matières animales ; car on trouve dans le règne végétal un certain nombre de substances que l'on pourrait appeler *animalisées*, qui contiennent une grande quantité d'azote, et qui donnent une odeur analogue en se décomposant.

1035. Si la substance organique sur laquelle on a fait ce premier essai a répandu une odeur de caramel, et qu'elle soit sous la forme de poudre ou de cristaux d'une couleur blanche ou bleuâtre, on recherchera si c'est de l'émétique, de l'acide oxalique, de l'acide tartarique, de l'acétate de plomb, de l'acétate de cuivre ou du vert-de-gris : ce sont, parmi les substances végétales vénéneuses que l'on peut bien distinguer par les réactifs, celles qui se trouvent le plus communément dans le commerce. A cet effet, on en fera dissoudre une petite quantité dans de l'eau distillée, et on versera de l'acide sulfurique dans la dissolution.

*Cet acide précipite*

L'émétique,  
L'acétate de plomb.

*Cet acide ne précipite pas*

L'acide oxalique,  
L'acide tartarique,  
Les dissolutions d'acétate de  
cuivre et de vert-de-gris.

1036. Si l'acide sulfurique y a fait naître un précipité, on versera dans une autre portion de la dissolution un hydro-sulfate soluble ( hydro-sulfure ) : l'émétique précipitera en orangé rougeâtre +, l'acétate de plomb en noir + (1).

Dans le cas où l'acide sulfurique ne fournirait aucun précipité, on verserait dans le liquide quelques gouttes d'ammoniaque, qui précipiterait la dissolution de cuivre et lui donnerait une teinte bleue + ; tandis qu'elle ne produirait rien de semblable dans les dissolutions des acides oxalique et tartarique.

L'acide oxalique serait distingué de l'acide tartarique par les caractères suivans :

1°. Il laisse très-peu de charbon quand on l'expose sur une plaque métallique d'un rouge obscur : l'acide tartarique en laisse au contraire beaucoup.

2°. L'acide oxalique décompose la dissolution de sulfate de chaux, qu'il précipite en blanc ; l'acide tartarique ne trouble point ce sel.

(1) Nous employons le signe + pour désigner que le poison est reconnu, et par conséquent que nous ne le ferons plus entrer dans le tableau. En supposant donc qu'on ait obtenu un précipité noir par l'hydro-sulfate, ce qui indique un sel de plomb, il faudrait alors employer le reste de la dissolution à confirmer, au moyen des réactifs indiqués t. II, part. I, article *Plomb*, que c'est effectivement un sel de ce métal : le médecin légiste serait blâmable et pourrait être induit en erreur s'il négligeait de faire ces essais ultérieurs.

*Matières solides inorganiques.*

1037. Lorsqu'on est parvenu par ce moyen à conclure que la matière solide appartient au règne inorganique, on en prendra une certaine quantité, et on la fera dissoudre dans de l'eau distillée que l'on fera bouillir pendant un quart-d'heure, si la dissolution ne s'est pas opérée à froid.

La portion que l'on fera dissoudre sera toujours proportionnelle à la quantité dont on peut disposer; mais, en général, on agira sur la moitié; car c'est avec la dissolution que l'on obtient des caractères propres à reconnaître le poison. Il est inutile de faire sentir que la quantité d'eau distillée varie aussi suivant la dose de matière sur laquelle on opère, sa solubilité, etc.; mais, en général, on emploiera le moins possible de ce liquide afin d'avoir des dissolutions plus concentrées.

*Substances solubles dans l'eau  
en totalité ou en partie.*

1. Sublimé corrosif.
2. Acide arsénieux (oxide blanc d'arsenic).
3. Muriate d'antimoine.
4. Sulfate, muriate et nitrate de cuivre.
5. Muriate d'étain.
6. Sulfate de zinc.
7. Nitrate d'argent cristallisé et pierre infernale.
8. Muriate d'or.

*Substances insolubles.*

1. Précipité rouge, ou oxide de mercure.
2. Oxide noir de mercure.
3. Turbith minéral, ou sous-deuto-sulfate de mercure.
4. Sulfures rouge et jaune d'arsenic.
5. Peroxide d'antimoine.
6. Kermès, soufre doré.
7. Peroxide d'étain.
8. Oxide de zinc.

*Substances solubles.*

9. Nitrate de bismuth.
10. Potasse, sous-carbonate de potasse.
11. Soude, sous-carbonate de soude.
12. Sous-carbonate d'ammoniaque.
13. Baryte, muriate et nitrate de baryte.
14. Chaux.
15. Nitrate de plomb.
16. Nitrate de potasse.
17. Sulfate de fer.
18. Muriate d'ammoniaque.
19. Sulfure de potasse (1).

*Substances insolubles.*

9. Sous-nitrate de bismuth (blanc de fard).
10. Carbonate de baryte.
11. Carbonate de plomb.
12. Cinnabre.

*Examen des substances solubles.*

1038. Après avoir déterminé que la substance est soluble en totalité ou en partie, on filtrera le liquide avec soin et on l'étiquettera pour ne pas le confondre avec les

---

(1) Parmi ces substances solubles dans l'eau distillée, il n'y a que le muriate d'antimoine, une variété du muriate d'étain et le nitrate de bismuth qui ne soient pas solubles en totalité; les autres s'y dissolvent très-bien, à moins qu'elles ne soient très-impures. A la vérité, l'acide arsénieux y est peu soluble, et exige une plus grande quantité de liquide que les autres, et une ébullition plus long-temps prolongée. Il est inutile de faire remarquer que nous n'avons mis dans ce tableau que les substances vénéneuses solides les plus communes.

autres : nous le désignerons sous le nom de liquide *A*. On en mettra une petite quantité dans un verre à expérience, et on y versera quelques gouttes d'hydro-sulfate de potasse, de soude ou d'ammoniaque (hydro-sulfures) : ce réactif formera des précipités dans quelques-unes de ces dissolutions.

*Dissolutions qui précipitent par les hydro-sulfates.*

Sublimé corrosif, . . . . en noir.  
 Muriate d'antimoine, { en orangé ou  
                                   { en rouge.  
 Sels solubles de cuivre, en noir.  
 Muriate d'étain, . . . . { en noir, ou  
                                   { en chocolat,  
                                   { ou en jaune.  
 Sulfate de zinc, . . . . { en blanc jau-  
                                   { nâtre ou en  
                                   { brun foncé.  
 Nitrate d'argent et pier- { en brun noi-  
 re infernale, . . . . . { râtre.  
 Muriate d'or, . . . . . { en chocolat  
                                   { foncé.  
 Nitrate de bismuth, . . en noir.  
 Nitrate de plomb, . . . en noir.  
 Sulfate de fer, . . . . . { en vert noi-  
                                   { râtre.

*Dissolutions qui ne précipitent pas par les hydro-sulfates.*

Acide arsénieux.  
 Potasse, sous-carbonate de potassé.  
 Soude, sous-carbonate de soude.  
 Sous-carbonate d'ammoniaque.  
 Baryte, muriate et nitrate de baryte.  
 Chaux.  
 Nitrate de potasse.  
 Muriate d'ammoniaque.  
 Sulfure de potasse.

1039. Ayant reconnu que la dissolution précipite par les hydro-sulfates, on étiquettera le précipité et on notera sa couleur : alors on versera dans un autre verre une nouvelle quantité du liquide *A* (§ 1038), et on y ajoutera de la potasse caustique à l'alcool, dissoute dans l'eau distillée.

*Dissolutions qui précipitent en blanc par la potasse caustique.*

Muriate d'antimoine.  
Muriate d'étain.  
Sulfate de zinc.  
Nitrate de bismuth.  
Nitrate de plomb.

*Dissolutions qui donnent , avec la potasse , des précipités colorés , ou qui ne précipitent pas à la température ordinaire.*

Sublimé corrosif , en jaune serin. +  
Sels de cuivre , en bleu. +  
Nitrate d'argent , en brun foncé. +  
Muriate d'or : point de précipité à froid. +  
Sulfate de fer , en vert ou en rouge. +

1040. Parmi les dissolutions qui ont précipité en blanc par la potasse à l'alcool, il en est une qui peut être décomposée par l'acide muriatique (hydro-chlorique) : on versera donc dans un autre verre un peu de la dissolution *A* (§ 1038), et on y ajoutera une petite quantité de cet acide.

*Dissolutions qui précipitent par l'acide hydro-chlorique (muriatique).*

Nitrate de plomb. +

*Dissolutions qui ne précipitent pas.*

Muriate d'antimoine.  
Muriate d'étain.  
Sulfate de zinc.  
Nitrate de bismuth.

1041. Les dissolutions qui ne précipitent pas par l'acide hydro-chlorique seront traitées par l'eau distillée : à cet effet on prendra un autre verre contenant un peu du liquide *A* (§ 1038), et on y ajoutera une assez grande quantité d'eau distillée.

*Dissolutions qui précipitent  
en blanc par l'eau distillée,  
ou qui deviennent laiteuses.*

*Dissolutions qui ne s'altèrent  
pas.*

Muriate d'antimoine. +

Muriate d'étain.

Nitrate de bismuth. +

Sulfate de zinc.

1042. Parmi les dissolutions qui ont précipité, celle qui avait déjà fourni par les hydro-sulfates (§ 1038) un précipité noir est le sel de bismuth +; celle qui avait précipité en orangé rougeâtre est le muriate d'antimoine +.

1043. Si la dissolution n'a pas été altérée par l'eau, on en séparera l'oxide par la potasse; on le lavera et on le fera chauffer avec de l'acide nitrique: si l'oxide se dissout dans cet acide, on conclura qu'il n'appartenait pas à un sel d'étain +; s'il s'y dissout, tout portera à croire qu'il faisait partie d'un sel de zinc +: pour s'en convaincre, on examinera le poison comme il a été dit tome 1, part. II, art. *Sulfate de zinc*.

1044. Si nous remontons maintenant aux dissolutions qui n'ont point fourni de précipité avec les hydro-sulfates (§ 1038), nous voyons qu'il y en a qui verdissent le sirop de violette: ce que l'on constatera en prenant une nouvelle quantité du liquide *A*.

*Dissolutions qui verdissent le  
sirop de violette.*

*Dissolutions qui ne le ver-  
dissent pas.*

Potasse, sous-carbonate de  
potasse.

Acide arsénieux.

Muriate et nitrate de baryte.

Soude, sous-carbonate de  
soude.

Nitrate de potasse.

Muriate d'ammoniaque (1).

(1) Nous omettons de parler du *sulfure de potasse* dissous,

*Dissolutions qui verdissent le sirop de violette.*

Sous-carbonate d'ammoniaque.

Baryte.

Chaux.

1045. Parmi les dissolutions qui ont verdi le sirop de violette, il y a le sous-carbonate d'ammoniaque que l'on peut éliminer sur-le-champ, parce qu'il répand une odeur piquante d'alcali volatil : les autres seront séparées en deux sections par le *solutum* de sous-carbonate de potasse, qui en précipite deux.

*Dissolutions qui précipitent  
par le sous-carbonate de  
potasse.*

*Dissolutions qui ne précipi-  
tent pas par ce réactif.*

Baryte.

Potasse, sous-carbonate.

Chaux.

Soude, sous-carbonate.

1046. Si la dissolution a précipité par le sous-carbonate de potasse, on prendra une nouvelle quantité du liquide *A*, et on y versera de l'acide sulfurique.

La baryte sera précipitée +. La chaux ne le sera pas +.

1047. Si le sous-carbonate de potasse n'y a fait naître aucun précipité, on versera dans une nouvelle quantité du liquide *A* du muriate de platine, qui précipitera en jaune serin la potasse et le sous-carbonate de potasse +, et qui ne précipitera pas la soude ni le sous-carbonate de soude +.

1048. En supposant que la dissolution n'ait pas verdi le sirop de violette, on la traitera par l'eau de chaux ou par l'eau hydro-sulfurique (hydro-sulfurée).

---

parce qu'on le reconnaît facilement à l'odeur d'œufs pourris qu'il dégage.

<i>Ces réactifs précipitent</i>	<i>Ces réactifs ne précipitent pas</i>
L'acide arsénieux en blanc et en jaune +.	Le muriate et le nitrate de baryte. Le nitrate de potasse. Le muriate d'ammoniaque.

1049. Si la dissolution n'a pas précipité, on versera dans une autre portion du liquide *A* du sous-carbonate d'ammoniaque.

<i>Ce réactif précipite</i>	<i>Ce réactif ne précipite pas</i>
Les sels solubles de baryte.	Le nitrate de potasse. Le muriate d'ammoniaque.

1050. Pour distinguer le nitrate de potasse du muriate d'ammoniaque, on ajoutera de la chaux vive en poudre : le premier de ces sels ne subira aucune altération + ; le muriate d'ammoniaque sera décomposé, et il se dégagera de l'ammoniaque, facile à reconnaître à son odeur +.

1051. Supposons maintenant que la substance vénéneuse ne se soit pas dissoute dans l'eau distillée (§ 1037) : on aura égard à sa couleur.

<i>Substances vénéneuses solides, insolubles, d'une couleur blanche.</i>	<i>Substances vénéneuses solides, insolubles, colorées.</i>
Peroxyde d'antimoine.	Précipité rouge, ou oxyde rouge de mercure.
Peroxyde d'étain.	Oxyde noir de mercure.
Oxyde de zinc.	Turbith minéral jaune.
Sous-nitrate de bismuth.	Sulfures d'arsenic jaune ou rouge.
Carbonate de baryte.	
Carbonate de plomb (1).	

---

(1) Lorsque ces substances sont pures, elles ont constam-

*Substances vénéneuses , solides , insolubles , colorées*

Kermès rouge-brun.

Soufre doré.

Cinnabre.

1052. Si la substance est blanche, on en mettra une portion en contact avec l'acide nitrique pur, qui en dissoudra un certain nombre.

*Substances solubles dans l'acide nitrique pur.**Substances insolubles dans l'acide nitrique pur.*

Oxide de zinc, . . . . .  
 Sous-nitrate de bismuth . . . . .

} sans effervescence.

Peroxide d'étain.

Peroxide d'antimoine.

Carbonate de baryte, . . . . .  
 Carbonate de plomb

} avec effervescence.

1053. Si la dissolution dans l'acide nitrique s'est opérée sans effervescence, on y versera de l'eau distillée : celle de nitrate de bismuth précipitera en blanc + ; celle de nitrate de zinc ne subira aucune altération +. Dans le cas où elle aurait eu lieu avec effervescence, on la mettra en contact avec l'ammoniaque pure : celle de plomb précipiterait en blanc + ; celle de baryte resterait transparente +. D'ailleurs, nous le répétons, les préceptes que nous donnons ne sont que des indications ; il faudrait nécessairement constater si ces différens liquides

---

ment une couleur blanche : il pourrait cependant se faire qu'elles fussent un peu colorées par quelques oxides métalliques ; mais ce ne serait jamais au point de pouvoir les confondre avec celles que nous appelons *colorées*, dont la couleur est très-marquée.

Jouissent des autres propriétés dont nous avons parlé en faisant leur histoire chimique. (Voyez tome 1<sup>er</sup>, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> parties.)

1054. Si la substance solide d'une couleur blanche était insoluble dans l'acide nitrique, on la ferait dissoudre dans l'acide hydro-chlorique (muriatique) : le peroxide d'étain fournirait un hydro-chlorate qui ne précipiterait pas par l'eau distillée, tandis que la dissolution du peroxide d'antimoine donnerait par ce liquide un précipité blanc très-abondant +.

1055. Supposons maintenant que la substance vénéneuse solide insoluble dans l'eau soit colorée (§ 1051) : on verra si elle est colorée en rouge.

*Substances rouges.*

*Substances autrement colorées.*

Oxide rouge de mercure.

Oxide noir de mercure.

Cinnabre.

Turbith minéral jaune.

Sulfure rouge d'arsenic.

Sulfure jaune d'arsenic.

Kermès rouge-brun.

Soufre doré.

1056. Parmi ces substances rouges il en est deux qui ne se dissolvent pas dans l'acide hydro-chlorique (muriatique).

*Substances rouges solubles dans l'acide hydro-chlorique.*

*Substances rouges insolubles dans cet acide.*

Oxide rouge de mercure.

Cinnabre.

Kermès rouge-brun.

Sulfure rouge d'arsenic.

1057. L'oxide rouge de mercure s'y dissout en totalité à froid et rapidement ; la dissolution n'est pas décomposée par l'eau distillée +. Le kermès, au contraire, ne se dissout rapidement qu'en partie ; il dégage l'odeur d'œufs pour

ris, et la dissolution précipite par l'eau en blanc ou en jaune orangé, suivant la manière dont elle a été faite +. (*Voyez* tom. 1, part. 1, pag. 229.) S'il s'agissait de distinguer le cinnabre du sulfure rouge d'arsenic, ou les deux autres poudres rouges, on ferait chauffer, dans un petit tube de verre, la poudre sèche avec de la potasse caustique solide; le cinnabre donnerait des globules mercuriels +, et le sulfure d'arsenic de l'arsenic métallique +.

1058. Si la substance n'était pas colorée en rouge (§ 1055), et qu'elle le fût en noir, on aurait de forts soupçons pour croire que c'est de l'oxyde noir de mercure; alors on s'en assurerait par l'acide hydro-chlorique (muriatique), qui ne la dissoudrait pas, mais se combinerait avec elle et la transformerait en calomélas d'une couleur blanchâtre (muriate de mercure au minimum, sous-chlorure de mercure). Mais si elle était colorée en jaune ou en jaune orangé, elle pourrait être du turbith, du soufre doré ou du sulfure jaune d'arsenic (orpiment); alors, en le faisant chauffer jusqu'au rouge dans un petit tube de verre pendant quelques minutes, le turbith donnerait du mercure métallique +; les autres ne seraient pas décomposés; mais, en les traitant par l'acide hydro-chlorique (muriatique), le sulfure d'arsenic resterait sans se dissoudre, tandis qu'on formerait avec le soufre doré du muriate d'antimoine soluble et précipitable par l'eau.

*POISONS LIQUIDES OU DISSOUS.*

1059. Ici, comme pour les poisons solides, la première chose à faire est de décider si le poison liquide appar-

tient au règne inorganique ou au règne organique. Parmi les poisons du règne organique, il n'y a guère que les substances végétales dont nous devons nous occuper. Or, ces substances sont en général colorées, tandis que la majeure partie des poisons liquides inorganiques ont une couleur blanche : elles sont souvent odorantes ; les autres sont presque toujours inodores ; leur saveur est âcre, amère ou astringente ; les poisons inorganiques ont une saveur salée, acide ou styptique. Abandonnés à eux-mêmes, les poisons liquides végétaux se décomposent, se moisissent, et répandent une odeur infecte ; les autres ne subissent aucune altération : enfin, lorsqu'on fait évaporer les liquides végétaux, ils fournissent un produit solide qui se décompose sur une plaque métallique chauffée jusqu'au rouge obscur, comme nous l'avons dit § 1034 ; caractère qui ne permet pas de les confondre avec ceux du règne inorganique.

Le nombre des poisons du règne inorganique qui peuvent se présenter à l'état liquide est très-considérable. En effet, il existe, indépendamment de ceux que nous avons dit être solubles dans l'eau, plusieurs acides et quelques autres corps qui sont ordinairement à l'état liquide ; cependant la solution de cette partie du problème n'offre point de difficulté, lorsqu'on se rappelle les détails dans lesquels nous venons d'entrer. On commencera par en verser deux ou trois gouttes dans un verre à expérience, pour déterminer si le poison rougit *fortement* la teinture de tournesol et précipite par l'ammoniaque.

*Poisons liquides rougissant constamment ou détruisant la teinture de tournesol, et ne précipitant pas par l'ammoniaque.*

Acide sulfurique.  
 sulfureux.  
 nitrique.  
 nitreux.  
 hydro-chlorique (muriatique).  
 phosphorique.  
 fluorique.  
 Chlore (gaz muriatique oxygéné).  
 Acide hydro-sulfurique (hydrogène sulfuré) (1).

*Poisons liquides ne rougissant pas l'infusum de tournesol, ou le rougissant légèrement; mais, dans ce cas, précipitant par l'ammoniaque.*

Sublimé corrosif.  
 Acide arsénieux.  
 Muriate d'antimoine.  
 Sels solubles de cuivre.  
 Muriate d'étain.  
 Sulfate de zinc.  
 Nitrate d'argent.  
 Muriate d'or.  
 Nitrate de bismuth.  
 Potasse, soude, sous-carbonate de ces bases.  
 Sous-carbonate d'ammoniaque.  
 Baryte, sels solubles de baryte.  
 Chaux.  
 Sels solubles de plomb.  
 Nitrate de potasse.  
 Sulfate de fer.  
 Sulfure de potasse.

1060. Nous ne devons nous occuper que des poisons liquides qui rougissent ou décolorent l'*infusum* de tournesol et qui ne précipitent pas par l'ammoniaque; car les autres sont absolument les mêmes que ceux que nous avons

---

(1) Nous ne parlons pas de l'ammoniaque, parce qu'on la reconnaît très-aisément à l'odeur.

déjà étudiés § 1037. Trois de ces poisons peuvent être facilement éliminés, parce qu'ils répandent une odeur généralement connue, savoir, l'acide sulfureux, dont l'odeur est la même que celle du soufre qui brûle + ; l'acide hydro-sulfurique (hydrogène sulfuré), qui dégage une odeur infecte d'œufs pourris + ; enfin le chlore, dont l'odeur est suffocante, et qui, loin de rougir l'*infusum* de tournesol, le détruit et le colore en jaune +. Quant aux autres, on les traitera par l'eau de chaux.

<i>Ceux qui précipitent par l'eau de chaux.</i>	<i>Ceux qui ne précipitent pas par ce réactif.</i>
---	--

Acide phosphorique, qui ne corrode pas le verre. +

Acide sulfurique.

nitrique.

Acide fluorique, qui corrode tellement le verre qu'on est obligé de le conserver dans des vases métalliques. +

nitreux.

hydro-chlorique (muriatique).

1061. Parmi les poisons liquides qui ne précipitent pas par l'eau de chaux, il y en a qui sont rapidement décomposés par le cuivre métallique.

*Ceux qui sont rapidement décomposés par le cuivre à froid.*

*Ceux qui ne le sont pas à froid.*

Acide nitrique. +  
nitreux. +

Acide sulfurique.  
muriatique.

Il y a effervescence et dégagement de vapeurs jaunes orangées.

1062. Il est inutile, pour la médecine légale, de chercher à distinguer l'acide nitreux de l'acide nitrique :

l'acide sulfurique ne pourra pas être confondu avec l'acide muriatique ; car il précipite abondamment en blanc l'eau de baryte la moins concentrée possible +, tandis que l'acide muriatique n'y fait naître aucun précipité quand elle est étendue +.

POISONS GAZEUX.

1063. Si l'on était obligé de déterminer la nature d'un poison gazeux qui a produit des effets funestes, on procéderait d'après les préceptes suivans, en supposant, ce qui n'est pas invraisemblable, que le gaz délétère est un des suivans : chlore (gaz muriatique oxigéné), gaz acide nitreux, ammoniacque, acide hydro-sulfurique (hydrogène sulfuré), acide sulfureux, protoxide d'azote, azote, acide carbonique, oxide de carbone.

1064. On examinerait s'il est coloré ou non.

*Gaz colorés.*

*Gaz incolores.*

Chlore en jaune verdâtre. —

Tous les autres ci-dessus désignés.

Gaz acide nitreux en jaune orangé. +

signés.

1065. Alors on aurait égard à l'odeur.

*Gaz ayant une odeur très-forte.*

*Gaz inodores ou peu odorans.*

Ammoniacque, odeur d'alcali volatil. +

Protoxide d'azote.

Azote.

Acide hydro-sulfurique, odeur d'œufs pourris. +

Acide carbonique.

Oxide de carbone.

Acide sulfureux, odeur de soufre qui brûle. +

1066. Pour les gaz inodores ou peu odorans, on en

remplirait une cloche, et on y plongerait une bougie allumée.

Le protoxide d'azote la ferait brûler avec beaucoup d'énergie +.

L'azote l'éteindrait et ne précipiterait pas l'eau de chaux +.

Le gaz acide carbonique l'éteindrait également, mais précipiterait l'eau de chaux en blanc +.

Le gaz oxide de carbone s'enflammerait, brûlerait avec une flamme blanche bleuâtre, et le résidu de la combustion précipiterait l'eau de chaux +.

## § II. *Des Indices que le médecin légiste peut tirer des symptômes auxquels le malade est en proie.*

1067. Nous avons souvent combattu, dans le courant de cet ouvrage, l'opinion des médecins qui pensent que l'on peut reconnaître, par l'examen des symptômes, la nature du poison qui a été ingéré : les faits qui nous ont servi à réfuter cette assertion sont tellement nombreux et tellement frappans, qu'il nous semble inutile de nous apesantir davantage sur ce sujet. Cependant nous ne prétendons pas qu'il soit inutile de faire un examen attentif de ces symptômes ; au contraire, nous sommes parfaitement convaincus qu'ils peuvent, dans quelques circonstances, aider à déterminer à quelle classe appartient le poison dont on cherche à connaître la nature. Il est évident que si les six classes de poisons que nous avons adoptées étaient bien faites, c'est-à-dire, si elles offraient des caractères propres à les faire distinguer constamment l'une de l'autre, et si chacune d'elles renfermait des substances dont l'action sur l'économie animale fût à-peu-près la

même ; il est évident , disons-nous , qu'alors on pourrait , à l'aide des symptômes , rapporter un poison à la classe à laquelle il appartient ; mais ces conditions manquent dans plusieurs circonstances , ce qui prouve que la classification est loin d'être parfaite. En attendant que cette partie de la science ait fait les progrès que l'on est en droit d'attendre des savans qui la cultivent , nous allons exposer quelques considérations qui nous paraissent assez importantes.

*Phénomènes qui peuvent faire soupçonner que le poison ingéré appartient à la classe des acres ou des corrosifs.* En général , ces poisons ont une saveur âcre , chaude , brûlante ; ils déterminent une constriction dans la gorge , et une sécheresse extraordinaire dans la bouche et dans l'œsophage ; ils occasionnent des vomissemens violens de matières différentes mêlées quelquefois de sang ; des douleurs abdominales , principalement dans la région épigastrique ; des déjections alvines. Ces symptômes ne tardent pas à être suivis de ceux qui caractérisent l'inflammation des membranes muqueuse et séreuse de l'estomac et des intestins. Pour l'ordinaire , ces poisons ne déterminent pas de vertiges , ni de paralysie des membres abdominaux , à moins qu'ils n'aient été employés à forte dose ou que l'individu ne soit très-susceptible ; et , lorsque ces symptômes se déclarent , ce n'est jamais au commencement de la maladie. En général , le malade conserve l'usage de ses facultés intellectuelles pendant les premières périodes ; mais , peu de temps avant la mort , il tombe dans un état de grande insensibilité et d'immobilité , et il est agité de mouvemens convulsifs (1).

---

(1) La quantité du poison avalé influe singulièrement sur

*Phénomènes qui peuvent faire soupçonner que le poison ingéré appartient à la classe des narcotiques.* Les poisons de cette classe n'ont point une saveur caustique ; leur action sur la bouche et sur l'œsophage est différente de celle dont nous venons de parler ; ils ne déterminent pas de douleurs peu de temps après leur ingestion ; ils occasionnent rarement des vomissemens, et lorsque ceux-ci se manifestent, ils sont moins opiniâtres que ceux qui sont produits par les poisons corrosifs ou âcres ; les déjections alvines sont aussi plus rares : mais ils donnent souvent lieu, peu de temps après leur ingestion, à des *vertiges*, à la *paralyse des membres abdominaux* ; il y a beaucoup de propension au sommeil, à la stupeur, au coma, et les facultés intellectuelles sont perverties, les pupilles dilatées : en général, les membres sont agités de légers mouvemens convulsifs ; quelquefois cependant ces mouvemens sont forts, principalement vers la fin de la maladie : alors il y a douleur aiguë.

*Phénomènes qui peuvent faire soupçonner que le poison ingéré appartient à la classe des narcotico-âcres.* Dans cette classe, il y a quelques substances qui offrent à-peu-près les mêmes symptômes que les poisons narcotiques, excepté qu'ils ont été précédés d'une légère excitation ; mais il y en a un très-grand nombre, comme, par exemple, le camphre, la coque du Levant, la noix

la nature et sur l'intensité des symptômes. Ainsi, par exemple, trois animaux qui auront pris des doses différentes de sublimé corrosif offriront, avant de périr, des symptômes qui seront loin d'être les mêmes ; en sorte que nous serions très-embarrassés de donner quelque chose de précis à cet égard.

vomique, les diverses espèces de strychnos, l'*angustura pseudo-ferruginea*, qui sont doués d'une saveur amère insupportable, qui ne déterminent presque jamais le vomissement, et qui, peu de temps après leur ingestion, donnent lieu à des mouvemens convulsifs horribles : les membres deviennent excessivement roides ; ils sont agités en tous sens ; l'individu tombe, sa respiration est suspendue par l'immobilité du thorax ; les yeux sont saillans, hors des orbites ; la langue, les gencives et la bouche offrent tous les signes de l'asphyxie. Ces phénomènes durent deux, trois, cinq minutes, et alors l'individu paraît être comme dans l'état naturel ; il peut marcher pendant quelque temps, jusqu'à ce qu'il soit sous l'influence d'un nouvel accès. Cette circonstance ne se rencontre jamais dans l'empoisonnement par les poisons narcotiques. En effet, les substances de cette classe ne déterminent point d'accès ; les symptômes persistent jusqu'à la mort.

§ III. *Des Indices que le médecin légiste peut tirer de l'état des organes après la mort des individus empoisonnés.*

1068. Avant de faire connaître les altérations de tissu déterminées par les poisons des différentes classes, nous allons exposer les préceptes qui doivent servir de guide pour faire l'ouverture des corps. Ces préceptes sont extraits des savantes leçons du professeur *Chaussier*. On commencera par ouvrir le thorax.

*Ouverture du thorax et du cou.* On fait une incision longitudinale, qui s'étend depuis la partie supérieure du sternum jusqu'à la base du cartilage xiphoïde ; puis on

en fait deux autres , l'une supérieure transversale , qui suit la direction de la clavicule , et se termine près son extrémité acromienne ; l'autre inférieure , qui , de la base de l'appendice abdominale du sternum , suit le contour cartilagineux des côtes , et se termine près l'extrémité saillante de la quatrième côte asternale ( fausse ). On détache toutes les parties charnues qui sont appliquées sur la face antérieure du thorax ; on renverse les lambeaux sur les côtés , et on scie les côtes et le sternum en dirigeant l'instrument de bas en haut et dans la direction d'une ligne qui s'étendrait obliquement depuis l'extrémité de la quatrième fausse côte ( asternale ) jusqu'à la partie supérieure du sternum , un peu au-dessous des clavicules , en ayant soin de ne point enfoncer la scie trop profondément afin de ne point entamer quelques grosses veines. On coupe successivement toutes les côtes , à l'exception de la première et des deux dernières ; on soulève le sternum ; on le renverse du haut en bas sur l'abdomen , et on le fait assujettir dans cette situation. On examine la plèvre et les poumons ; on soulève ceux-ci en introduisant la main dans la cavité du thorax , dont on a préalablement couvert les bords de la coupe par les plis d'une serviette , afin de ne point s'excorier les doigts ; on considère avec soin l'œsophage et l'aorte , enveloppés par la portion dorsale du médiastin ; enfin le péricarde , le cœur , les oreillettes , les ventricules , les gros vaisseaux et le sang. On ouvre ces différens organes , et on remarque quelquefois qu'ils sont plus ou moins rouges dans leur intérieur et même à l'extérieur , phénomène que l'on observe spécialement dans quelques espèces de morts subites et dans toutes les affections dans lesquelles le sang reste fluide : il dépend

essentiellement du genre de mort et d'une altération particulière du sang, ou de ce que l'ouverture du corps n'a été faite que long-temps après la mort, et il ne doit point être regardé comme un résultat et une preuve de l'inflammation.

S'il y a dans le thorax du sang ou tout autre fluide épanché, on le recueille avec une éponge fine, et on l'exprime dans un vase.

Dans les recherches de ce genre, il faut éviter d'attribuer la couleur brunâtre qu'offrent certaines parties du poulmon à une lésion déterminée par un corps étranger quelconque : elle dépend évidemment de la situation dans laquelle le sujet est mort, et surtout de celle dans laquelle il était lorsqu'il s'est complètement refroidi. En effet, comme le sang s'arrête dans les vaisseaux de la portion des poulmons correspondante à la partie sur laquelle le cadavre est couché, la couleur de cette partie doit être plus brune.

*Ouverture de la bouche, du larynx et de la trachée-artère.* On assujettit la tête de manière à ce que la partie antérieure du cou soit bien tendue et allongée; on fait, dans la direction de la ligne médiane, une incision longitudinale qui divise l'épaisseur de la lèvre inférieure et s'étende jusqu'au sommet du sternum; on en fait une autre qui suive le contour de la base de l'os maxillaire, puis on détache la peau et le muscle peaucier (sous-cutané, jusqu'à ce que l'on soit parvenu aux parties latérales du cou; on scie l'os maxillaire sur la ligne médiane, et on coupe toutes les parties qui adhèrent à sa face interne; on abaisse la langue et les parties adjacentes, et on parvient à l'isthme du gosier. On coupe de chaque côté les

piliers du septum staphylin; on découvre toute l'étendue du pharynx; on prolonge l'incision en bas et sur les côtés, et on trouve facilement l'œsophage que l'on peut suivre sur le corps des vertèbres du dos, vu que le thorax a été préalablement ouvert.

Pour examiner le canal aérien, il faut d'abord séparer la thyroïde, nettoyer avec une éponge le sang qui serait répandu sur la trachée-artère, et faire, de bas en haut, une incision longitudinale que l'on prolonge jusqu'à l'os hyoïde, en divisant le larynx. Si l'on veut examiner les bronches, on enlève la portion restante du sternum, les veines sous-jacentes, et pour cela on coupe de chaque côté, avec un trait de scie, une portion de la clavicule et de la première côte.

*Ouverture de l'abdomen.* On prolonge de chaque côté l'incision qui avait été terminée près l'extrémité de la quatrième fausse côte; on la dirige à la crête de l'ilium; de là, on la continue en la contournant un peu au-dessus des aines jusqu'à la branche sus-pubienne; on soulève fortement le segment sternal du thorax; on coupe les portions du diaphragme qui y sont implantées, et l'épaisseur des muscles de l'abdomen, ainsi que le cordon ombilical du foie: alors on renverse ce grand lambeau sur les cuisses; on pratique au bord intérieur du diaphragme une incision de soixante à quatre-vingts millimètres, que l'on dirige obliquement à gauche. On relève le bord costal du foie pour apercevoir sa face concave, la vésicule et une partie de l'estomac; avec la main on déprime et on porte à droite ce viscère, afin d'apercevoir une partie de la rate; on soulève l'épiploon gastro-colique, et on l'incise pour voir le pancréas et la face postérieure de l'estomac;

on le renverse du côté du thorax , et on examine le canal intestinal et le mésentère ; on incise longitudinalement ce dernier pour déterminer l'état des vaisseaux situés sur le corps des vertèbres lombaires ; enfin on examine les capsules surrénales , les reins , les uretères , la vessie et les organes génitaux internes et externes : alors on détache le canal digestif , comme nous l'avons dit , tome 1<sup>er</sup> , partie 1<sup>re</sup> , page 87.

Si les parois de l'estomac ou de l'intestin ont été perforées , il faut absorber , avec une éponge que l'on exprime dans un vase , les fluides contenus dans l'abdomen. On fait ensuite des ligatures au-dessous et au-dessus des perforations , puis on enlève toute la masse intestinale.

Ces recherches terminées , on remet dans leur situation première toutes les parties du cadavre ; on fait coudre à grands points toutes les incisions ; on lave le corps , on l'essuie , et on l'enveloppe dans un grand drap sur lequel le commissaire doit apposer son sceau. Il ne faut jamais remplir la cavité splanchnique avec du son , des cendres ou de la chaux ; on ne doit emporter avec soi aucune pièce du cadavre , à moins que cela ne soit d'une nécessité indispensable pour faire des recherches ultérieures ; et , dans ce cas , on ne doit la confier à personne , et on doit la déposer dans un pot bien bouché , après l'avoir enveloppée dans un linge. Les substances vénéneuses doivent être partagées en deux parties : l'une est conservée dans l'alcool pur , l'autre sert à faire des expériences convenables pour en déterminer la nature. Ces expériences doivent être faites en présence du commissaire délégué pour cet objet , qui doit renfermer les pièces d'examen , et y mettre un scellé dans le cas où il serait nécessaire de

poursuivre les recherches. Il faudra vérifier l'intégrité du scellé avant de continuer les expériences commencées (1).

1068. Si maintenant nous jetons un coup-d'œil sur les lésions de tissu que produisent les divers poisons, nous verrons qu'il n'est pas toujours facile d'établir d'après elles des caractères constans pour déterminer la classe à laquelle ils appartiennent.

*Lésions de tissu produites par les poisons corrosifs ou acres.* En général, ces substances vénéneuses excitent une inflammation qui s'étend depuis la bouche jusqu'au duodénum, mais qui est plus marquée dans l'estomac : assez souvent l'intestin rectum se trouve aussi enflammé, tandis que les autres portions du canal intestinal sont dans l'état naturel. Dans d'autres circonstances, l'inflammation se développe dans toute l'étendue du tube digestif : cette inflammation varie par rapport à son intensité : tantôt les tissus sont d'un rouge clair, sans aucune trace d'ulcération ; tantôt d'un rouge cerise ou d'un rouge

---

(1) Il arrive quelquefois qu'il faut ouvrir le crâne pour reconnaître l'état du cerveau, du cervelet et des méninges. Dans ce cas, après avoir rasé les cheveux et levé le péri-crâne, on enlève la calotte du cerveau. Pour cela, on applique quatre couronnes de trépan placées deux en avant, l'une à droite, l'autre à gauche, sur le bord de l'os frontal qui s'articule avec le pariétal, deux en arrière, près l'angle mastoïdien de l'os pariétal ; ensuite on scie le crâne en suivant une ligne qui, du milieu de l'os frontal et un peu au-dessus des bosses surcilières, s'étend circulairement autour du crâne, en passant sur l'os occipital, un peu au-dessous des arcades supérieures.

foncé, avec des plaques longitudinales ou transversales d'une couleur noirâtre, formées par du sang extravasé; tantôt il y a des ulcérations, des escarres. Mais il est arrivé dans quelques circonstances que les poisons de cette classe ont occasionné la mort après avoir été avalés, sans déterminer la moindre lésion : tel est le cas de cette jeune fille dont parle Etmuller, qui périt après avoir pris de l'arsenic. Nous avons souvent observé le même phénomène en donnant à des animaux de très-fortes doses de sublimé corrosif ou d'arsenic qui ont détruit la vie en très-peu de temps (1). M. Marc rapporte que dans un cas d'empoisonnement par l'arsenic, au lieu de trouver l'état d'érosion des membranes de l'estomac, on les trouva épaissies. Quoi qu'il en soit, il faudra toujours, dans l'examen des lésions des tissus du canal digestif, suivre le précepte donné par *Baillou*, qui consiste à examiner scrupuleusement ces tissus en les plaçant entre l'œil et la lumière : en effet, par ce moyen, on a découvert quelquefois de petits trous qui avaient échappé à la simple inspection de l'organe.

Nous avons confondu sous un même titre les lésions produites par les poisons corrosifs et celles qui sont le résultat de l'action des substances âcres, parce que nous sommes persuadés qu'il est impossible de les distinguer.

(1) Nous omettons à dessein de parler des lésions des autres organes, parce que nous sommes persuadés qu'elles sont souvent les mêmes que celles qui sont développées par les poisons des autres classes; peut-être pourrait-on en excepter les poumons, qui paraissent être plus particulièrement affectés par les poisons narcotiques.

Nous regardons comme nuls les caractères distinctifs qui ont été donnés par les médecins légistes, savoir : 1<sup>o</sup> la séparation du velouté de l'estomac (membrane muqueuse) de la membrane musculeuse, qui, d'après eux, a lieu lorsqu'on a avalé un poison corrosif, et qui n'existe pas quand on a pris un poison âcre. En effet, quelques poisons de l'une et de l'autre de ces deux classes produisent cette altération, et souvent elle n'est déterminée ni par les uns, ni par les autres; 2<sup>o</sup> la facilité avec laquelle l'inflammation développée par les poisons corrosifs s'étend aux organes voisins et à la peau; tandis que ce phénomène n'existe pas avec les substances âcres. Il est évident que lorsque ces dernières seront très-énergiques, elles devront occasionner les mêmes lésions, qui du reste manquent souvent, même avec les corrosifs.

*Lésions de tissu produites par les poisons astringens.*

Ces poisons, qui comprennent spécialement les préparations de plomb, produisent les mêmes lésions que les corrosifs lorsqu'ils sont ingérés en grande quantité. (*Voyez* tom. I, part. II, pag. 271.) Si l'empoisonnement a eu lieu par *émanation saturnine*, alors on découvre un rétrécissement dans le diamètre des intestins.

*Lésions de tissu produites par les poisons narcotiques.*

Nous n'avons jamais découvert la moindre trace d'inflammation dans le tube digestif des animaux empoisonnés par les substances vénéneuses que nous avons rangées dans la classe des narcotiques : quelques auteurs prétendent cependant le contraire; toujours est-il vrai que ce cas est excessivement rare, et, dans quelques circonstances, l'inflammation peut tenir aux liquides irritans que l'on a administrés pour faire vomir ou pour s'opposer

aux effets du narcotique. Mais si le canal digestif n'est le siège d'aucune inflammation, les poulmons offrent presque constamment des taches livides et même noires, leur tissu est plus dense et moins crépissant. Nous sommes loin pourtant de donner ce caractère comme suffisant pour distinguer les poisons narcotiques; car il se retrouve souvent dans l'empoisonnement par les narcotico-âères, et même dans l'empoisonnement par les substances corrosives et âères.

Ferons-nous mention, comme certains médecins légistes, de l'altération de la face, de l'état des yeux, qui sont entr'ouverts, de la distension extraordinaire de l'estomac et des intestins, etc.; caractères qui ont été indiqués comme pouvant servir à distinguer l'empoisonnement par les narcotiques? Ces signes sont communs à un très-grand nombre de poisons des autres classes, et par conséquent sont plutôt propres à induire en erreur qu'à éclairer. Nous sommes aussi loin d'admettre que les cadavres des individus qui sont morts par les effets d'un narcotique se pourrissent constamment en très-peu de temps; que leurs membres soient flexibles et le sang fluide. Combien de fois n'avons-nous pas remarqué, en ouvrant de ces cadavres vingt-quatre, trente-six heures après la mort, que la putréfaction n'était pas plus avancée qu'à l'ordinaire; que les membres étaient aussi roides que chez ceux qui avaient été empoisonnés par des substances d'une autre classe; enfin *que le sang était coagulé!* Comment pourront se former dans ce cas les plaques rouges, livides, violettes qui viennent à la surface de la peau, que l'on a aussi données à tort comme caractère de cet empoisonnement, et dont on attribuait la formation à la

prompte putréfaction et à la grande fluidité du sang qui s'extravasait et suintait par les pores ? . . .

*Lésions de tissu produites par les poisons narcotico-âcres.* Les poisons de cette classe peuvent être divisés en deux sections par rapport à l'état dans lequel se trouve le canal digestif après la mort : les uns déterminent une inflammation accompagnée quelquefois d'ulcération : tels sont la *belladonna*, le *stramonium*, les diverses espèces de *ciguë*, l'*alcool*, etc. ; les autres ne l'enflamment pas : de ce nombre sont la noix vomique, les diverses espèces d'*upas*, la fève de Saint-Ignace, etc. Cette considération peut être d'une grande utilité pour distinguer les poisons de cette classe des narcotiques, surtout lorsqu'on y joint les indices tirés des symptômes. En effet, supposons qu'après l'ingestion d'une substance vénéneuse il se manifeste des signes d'excitation suivis de vertiges, de la paralysie des membres abdominaux, etc., et qu'après la mort on trouve le canal digestif enflammé, il est à présumer que le poison ingéré appartient aux narcotico-âcres, parce que les narcotiques ne produisent point l'inflammation de ce canal. Le poison appartiendra encore aux narcotico-âcres si les animaux ont été fortement excités, agités de mouvemens convulsifs violens avec les symptômes de l'asphyxie ; qu'il y ait eu des intervalles lucides, après lesquels il s'est déclaré un nouvel accès (1) ; enfin que l'on ne découvre aucune inflammation dans le canal digestif. Guidés par ces observations, nous avons

---

(1) Il peut cependant arriver que les animaux succombent à la fin du premier accès, lorsque la dose du poison avalé sera très-considérable.

souvent déterminé, chez les animaux, à laquelle de ces deux classes le poison appartenait. Cependant il y a des faits qui prouvent que dans cette classe, comme dans celle des corrosifs, les signes tirés des lésions cadavériques sont sujets à induire en erreur : ainsi, par exemple, on sait que les feuilles du laurier-rose enflamment les tissus de l'estomac lorsqu'elles y séjournent quelques heures. *Morgagni* rapporte une observation dans laquelle le suc de ces feuilles déterminait la mort, et le canal digestif ne se trouva point enflammé. « Une pauvre femme âgée de soixante ans, ennuyée de la vie, et qui avait déjà voulu se noyer, avala une assez grande quantité de suc de feuilles de laurier-rose dans du vin. Trois heures après, elle eut des vomissemens violens, des syncopes, et perdit la parole; les lèvres étaient noires, le pouls petit, faible, tendu; enfin elle mourut à la neuvième heure. Le cadavre était violet par derrière, depuis la tête jusqu'aux pieds; la partie antérieure était dans l'état naturel; il n'y avait point de météorisme; le ventre et la poitrine conservaient un peu de chaleur, quoiqu'il se fût déjà écoulé dix-sept heures depuis la mort : les vaisseaux sanguins de l'estomac, des intestins et de l'épiploon étaient très-distendus; l'estomac contenait une certaine quantité d'un liquide verdâtre; ses membranes paraissaient saines; la face postérieure du poumon droit était rouge et adhérente; le poumon gauche était flétri; tous les autres viscères étaient dans l'état naturel » (1).

---

(1) MORGAGNI, de *Sedibus et Causis Morborum*, *epist.* LIX, n<sup>o</sup> 12.

1069. Il résulte de tout ce que nous venons de dire relativement aux lésions de tissu,

1°. Que les poisons corrosifs, les âcres, les astringens, et une partie des narcotico-âcres, déterminent presque toujours l'inflammation dans une ou plusieurs parties du canal digestif, lorsqu'ils ont été avalés à assez forte dose; qu'il n'en est pas de même des narcotiques et d'une partie des narcotico-âcres;

2°. Qu'il est cependant parfaitement prouvé que, dans certaines circonstances, quelques-uns des poisons corrosifs et des âcres ont donné la mort sans laisser la moindre trace d'altération dans le canal digestif;

3°. Que le médecin légiste appelé pour un cas d'empoisonnement, ne peut pas nier son existence par cela seul que ce canal n'offre aucune altération, l'empoisonnement ayant pu être produit par les narcotiques, certains narcotico-âcres, etc. ;

4°. Que dans le cas où, après la mort prompte d'un individu atteint tout-à-coup de symptômes graves, le canal digestif se trouvera enflammé, corrodé, ulcéré, etc., on pourra *souçonner* l'introduction d'un poison, mais non pas *l'affirmer*, puisque nous avons dit que plusieurs maladies spontanées graves pouvaient simuler l'empoisonnement pendant la vie, et que les cadavres offraient après la mort des lésions analogues à celles que déterminent les poisons corrosifs ;

5°. Qu'en général, les lésions des poumons, du cerveau, du cœur et des autres organes peuvent être produites par un trop grand nombre de causes pour que l'on puisse les faire servir comme preuves de l'empoisonnement ;

6°. Que le médecin légiste ne peut affirmer qu'il y a eu empoisonnement qu'autant qu'il a prouvé l'existence de la substance vénéneuse d'une manière irrévocable , par l'analyse chimique ou par les propriétés physiques ;

7°. Que dans le cas où il soupçonnerait que le poison était en trop petite quantité pour pouvoir être découvert ; qu'il y aurait des lésions graves dans le canal digestif , et que tous les renseignemens tendraient à faire croire qu'il y a eu empoisonnement , il devrait se borner à dire au magistrat qu'il y a des probabilités en faveur de l'empoisonnement , mais qu'il ne peut pas prouver son existence (1).

1070. Nous venons d'examiner tout ce qui a rapport aux lésions des cadavres d'individus empoisonnés ; nous avons supposé que leur ouverture a été faite quelques heures après la mort ; mais il peut arriver que l'on soit obligé d'y procéder quinze , vingt , trente , quarante jours

(1) Il importe beaucoup , dans l'examen des lésions du canal digestif , de ne point confondre la couleur rouge ou violette qui appartient à l'inflammation avec celle qui dépend quelquefois d'une boisson particulière ou de toute autre cause. Voici une observation propre à jeter du jour sur ce sujet.

« Un particulier de Châlons-sur-Marne , qui entra en convalescence après une maladie qu'il venait d'éprouver , prit un léger purgatif à la suite duquel il mourut subitement. On le crut empoisonné par l'effet d'un quiproquo de l'apothicaire , et , pour s'en assurer , on fit l'ouverture du cadavre. On trouva , en effet , l'œsophage et l'estomac rouges et comme livides en certains endroits , c'est-à-dire dans un état apparent de gangrène. On s'en tint d'abord là , et l'individu fut regardé comme évidemment empoisonné. Cependant M. *Varnier* , médecin de Châlons , qui n'était pas le médecin qui avait

après leur enterrement. Dans ce cas, ils peuvent être putréfiés et offrir des taches violettes, noires, ou quelques autres altérations que l'on n'aurait pas découvertes si l'ouverture avait été faite peu de temps après la mort. Dans des circonstances de ce genre, l'expert ne saurait être assez circonspect, et il ne devrait prononcer qu'après avoir eu égard à l'état sain ou corrompu du cadavre, à la saison, aux variations de température, etc., etc.

#### DEUXIÈME PROBLÈME.

*Déterminer la nature de la substance vénéneuse avec laquelle on s'est empoisonné, lorsqu'elle n'a pas été avalée en entier, et qu'elle est mêlée avec du thé, du vin, ou quelques autres substances alimentaires.*

1071. Si l'on découvre au fond du breuvage une matière pulvérulente ou cristalline, on décantera le liquide

---

soigné le malade durant sa maladie, connaissant l'exactitude et la prudence du pharmacien qui avait préparé la purgation, fit des réflexions ultérieures, et parvint à prouver que la mort n'était que l'effet de la maladie, et que la convalescence apparente n'était qu'un répit insidieux. Mais il fallait rendre raison de l'état de l'œsophage et de l'estomac; et ayant appris que le défunt usait habituellement d'une forte infusion de coquelicots, il lui vint dans l'idée que la couleur extraordinaire de ces organes pourrait bien dépendre de cette infusion: pour s'en assurer, il fit avaler à un chien, pendant quelque temps, une pareille infusion; ensuite, l'ayant ouvert, il trouva que les mêmes parties de cet animal avaient pris la même couleur qu'on avait observée dans le mort dont il s'agit, et cette couleur rouge violette était si solide qu'elle résista à beaucoup de lotions répétées ». (FODÉRÉ, *Médecine légale.*)

afin de le séparer, et on fera sur la portion solide tous les essais dont nous avons parlé dans le § 1037. En effet, il pourrait arriver qu'un poison eût été dissous à chaud dans une boisson, et qu'il se déposât par refroidissement, ou qu'il n'eût pas été entièrement dissous à froid.

1072. Dans le cas où ce dépôt ne serait point vénéneux, on examinerait une portion du liquide par les réactifs, comme nous l'avons dit en parlant des poisons dissous, § 1060; et si, après avoir fait les essais convenables, on obtenait des précipités propres à le faire reconnaître, on conclurait qu'il y a eu empoisonnement. Mais si les réactifs fournissaient des précipités autres que ceux indiqués dans la résolution du problème précédent, il serait imprudent de conclure que le liquide n'est point vénéneux. En effet, combien de fois n'avons-nous pas démontré que, *par leur mélange avec les substances alimentaires, les poisons perdent la faculté de donner avec les réactifs des précipités semblables à ceux qu'ils offrent lorsqu'ils sont purs!*

Avant de tirer aucune conclusion, il faudrait introduire ce breuvage dans une cornue à laquelle on adapterait un récipient, chauffer lentement cette cornue jusqu'à ce que le liquide fût réduit à moitié, déterminer la nature de la portion volatilisée (1), et examiner si, après le refroidissement, il ne se formerait pas un dépôt pulvérulent ou cristallin, que l'on analyserait comme il a été dit.

---

(1) On conçoit, en effet, qu'il y a un certain nombre de poisons qui doivent passer dans le récipient: tels sont l'ammoniac et le sous-carbonate d'ammoniac, l'acide nitrique, hydro-chlorique (muriatique) et sulfureux.

Si la liqueur restait transparente , il faudrait la mettre dans une capsule , et la faire évaporer jusqu'à consistance presque sirupeuse , afin d'obtenir , sous la forme de poudre ou de cristaux , le poison solide qui pouvait se trouver en dissolution : alors on l'examinerait comme nous l'avons fait dans le premier problème. Si , malgré ces diverses opérations , il était impossible de l'obtenir sous cet état , il serait permis de croire ou qu'il a été décomposé et transformé en une espèce de magma , ou qu'il est de nature végétale (1). Alors on ferait évaporer jusqu'à siccité , et on calcinerait , dans un petit tube de verre (*voyez* fig. 1 , tom. 1 ) , une partie du produit avec de la potasse pure et du charbon. Si l'on obtenait des globules de mercure , on conclurait que le poison était mercuriel : il serait arsenical si , au lieu de globules , il se volatilisait des lames brillantes comme de l'acier jouissant de toutes les propriétés de l'arsenic métallique. Dans le cas où cette calcination n'éclairerait pas sur la nature du poison , on la recommencerait en plaçant le mélange dans un petit creuset que l'on chaufferait jusqu'au rouge pendant quelque temps. Par ce moyen on pourrait obtenir au fond du creuset une substance métallique brillante dont on déterminerait la nature par le procédé que nous allons indiquer , après avoir fait l'énumération des métaux qui , le plus ordinairement , peuvent être l'objet de ces recher-

---

(1) En effet , presque tous les poisons minéraux dont nous avons fait mention dans cet ouvrage sont des sels solides qui , ayant été dissous dans un liquide quelconque , doivent passer à l'état solide par l'évaporation , à moins qu'ils n'aient été décomposés par la substance alimentaire.

ches. Ces métaux sont, outre l'arsenic et le mercure, qui sont déjà censés éliminés, l'antimoine, le cuivre, l'étain, le bismuth, le zinc, l'argent, l'or, le plomb. On traiterait la substance métallique par l'acide nitrique pur que l'on ferait chauffer; cinq de ces métaux seraient dissous par l'acide: le cuivre, le zinc, le bismuth, l'argent et le plomb; deux se transformeraient en oxide blanc: l'étain et l'antimoine; l'or ne subirait aucune altération marquée.

<i>Nitrates formés par le métal et l'acide nitrique.</i>	<i>Oxides formés par le métal et l'oxigène de l'acide nitrique.</i>
--	---

Nitrate de cuivre bleu. †	Peroxide d'antimoine.
Nitrate de zinc, . . . .	Peroxide d'étain.
Nitrate d'argent, . . .	} blancs.
Nitrate de bismuth, . .	
Nitrate de plomb, . .	

On distinguerait facilement les nitrates incolores entre eux: en effet, celui de bismuth est le seul qui précipite abondamment en blanc par l'eau distillée †; il n'y a que celui de plomb qui précipite en blanc par l'acide sulfurique *très-affaibli* †; celui d'argent donne par l'eau de chaux, la potasse ou la soude, un précipité brun, olivâtre †, tandis que celui de zinc précipite en blanc par tous ces alcalis †. Quant aux deux oxides d'étain et d'antimoine, on les ferait dissoudre dans l'acide hydro-chlorique (muriatique), et on traiterait les dissolutions par l'eau distillée et par les hydro-sulfates; l'eau précipiterait en blanc le muriate d'antimoine †, et ne troublerait point celui d'étain; les hydro-sulfates donneraient un précipité orangé rougeâtre avec le sel d'antimoine, et jaune avec le sel d'étain.

1073. Il est évident que l'on pourrait, dans la résolution de ce problème, tirer, des symptômes et des lésions cadavériques, les mêmes conclusions que celles dont nous avons déjà parlé dans le problème précédent.

1074. La même marche devrait être suivie dans le cas où *le poison aurait été avalé en entier, et que l'on ne pourrait agir que sur la matière des vomissemens ou sur celles qui se trouvent dans le canal digestif après la mort.* On devrait pourtant, dans ce dernier cas, faire l'analyse des tissus eux-mêmes, si toutes les recherches sur les alimens fluides et solides avaient été infructueuses pour découvrir le poison.

### ARTICLE III.

*Des Expériences sur les animaux vivans, considérées comme moyen propre à constater l'existence de l'empoisonnement.*

1075. On pense généralement que, parmi les différens moyens employés pour constater l'existence de l'empoisonnement, celui qui consiste à faire avaler à des chiens le liquide trouvé dans l'estomac des individus que l'on croit morts empoisonnés mérite la préférence sur tous les autres. Si l'animal succombe, dit-on, ou qu'il éprouve des symptômes graves, c'est une preuve qu'il y a eu empoisonnement; tandis qu'il n'a pas eu lieu s'il ne se manifeste chez lui aucun accident. Cette opinion existe depuis un temps immémorial; elle a été soutenue par des hommes peu versés en chimie, qui ont évité, sous des prétextes frivoles, de compromettre leur réputation en cherchant à analyser les liquides; elle a encore trouvé

des partisans parmi les médecins éclairés qui ont senti l'impossibilité dans laquelle on était de pouvoir déterminer la nature des poisons végétaux, et qui ont conseillé, par conséquent, d'essayer si les matières contenues dans l'estomac d'un individu que l'on croyait mort empoisonné pourraient occasionner une mort prompte à des animaux bien portans. D'un autre côté, quelques médecins légistes se sont élevés contre de pareilles expériences comme pouvant induire les magistrats en erreur et leur faire commettre dans le jugement des fautes énormes. En effet, out-ils dit, en supposant que ces expériences aient été bien faites, ne peut-il pas arriver qu'un individu soit atteint d'une de ces maladies spontanées dans lesquelles les fluides animaux s'altèrent, contractent une âcreté remarquable, deviennent vénéneux, et causent nécessairement la mort des chiens auxquels on les fait avaler? Ne serait-il pas absurde, dans ce cas, de prononcer que l'individu avait été empoisonné? Mais combien de fois, ajoutent-ils, les conclusions tirées de ces sortes d'essais ont été fautives, parce que les expériences avaient été mal faites! On a forcé des animaux à avaler des fluides nullement délétères; cependant ces animaux ont expiré quelques minutes après, parce que la liqueur avait reflué par le larynx jusqu'aux poumons; dans d'autres circonstances, des mouvemens extraordinaires simulant les convulsions et une agitation extrême ont suivi de près l'ingestion de ce breuvage, phénomènes que l'on a attribués à une substance vénéneuse, tandis qu'ils dépendaient souvent des efforts que l'on avait faits pour contenir les animaux, de la colère dans laquelle ils étaient entrés, ou d'une susceptibilité particulière. Ces considérations nous ont

engagés à entreprendre quelques expériences sur ce sujet, dans le dessein de déterminer la valeur d'un essai aussi généralement accredité. Voici les résultats de notre travail.

1°. Dans le cas où la matière suspecte dont l'expert peut disposer aura été analysée d'une manière convenable, on devra introduire la portion restante dans l'estomac d'un petit chien robuste et à jeun ; mais on se gardera de la lui faire avaler ou de la mettre dans ses alimens, comme cela a été pratiqué jusqu'à présent. En effet, non-seulement on courrait le risque, en suivant ce procédé, d'en perdre la majeure partie, parce que l'animal la rejeterait, mais les alimens avec lesquels on la mêlerait pourraient exercer sur elle une action chimique, la décomposer au point de changer entièrement sa nature. D'ailleurs, il arriverait au moins six fois sur dix qu'une portion refluerait par le larynx jusqu'aux poumons, et l'animal périrait asphyxié.

2°. Le meilleur moyen que l'on puisse mettre en usage consiste à détacher l'œsophage, à le percer d'un petit trou, à introduire un entonnoir de verre dans l'ouverture, et à faire tomber le liquide dans l'estomac : cela étant fait, on lie l'œsophage au-dessous de la fente. Il serait imprudent de préférer à ce moyen l'emploi de la sonde de gomme élastique adaptée à une seringue, car plusieurs animaux mordent la sonde, la percent de trous, et le liquide s'écoule alors hors de la bouche ; d'ailleurs, les seringues d'étain pourraient décomposer certains fluides vénéneux.

3°. Si la matière suspecte, au lieu d'être fluide, avait une forme molle ou solide, et qu'il fût impossible

de la faire entrer dans l'estomac à l'aide de l'entonnoir , on commencerait par l'exprimer pour en obtenir la partie liquide , que l'on introduirait comme nous venons de le dire , et on mettrait la portion solide dans un petit cornet de papier fin que l'on pousserait jusqu'à l'estomac par une ouverture faite à l'œsophage : alors on pratiquerait la ligature de ce conduit. Cette manière d'opérer présente des avantages immenses. En effet , ce n'est qu'en la mettant en usage que l'on peut empêcher les vomissemens ; et combien n'y a-t-il pas de substances vénéneuses dont l'estomac se débarrasserait aussitôt après leur ingestion , qui , étant ainsi retenues , peuvent développer les symptômes de l'empoisonnement et même produire la mort !

Mais , observera-t-on , l'opération de l'œsophage détruit constamment la vie , et produit assez souvent des altérations dans les tissus ( voyez l'Appendice ) ; comment donc reconnaître si la mort est le résultat de l'ingestion de la substance suspecte plutôt que de l'opération ? Cette objection n'a aucun fondement ; car , ou la matière suspecte est en assez grande quantité pour faire périr les animaux , ou elle n'est pas assez abondante. Dans le premier cas , la mort aura lieu pendant les premières quarante-huit heures , et elle sera précédée de symptômes plus ou moins graves , phénomène que l'on n'observe jamais après la simple ligature de l'œsophage (1).

---

(1) Il n'y aurait que les symptômes développés par les poisons corrosifs que l'on pourrait confondre quelquefois avec l'abattement que produit l'opération de l'œsophage ; mais l'ouverture du cadavre éclairerait : car , dans le cas où le poison corrosif déterminerait la mort pendant les premières qua-

Si la matière n'est pas assez abondante pour déterminer la mort, l'expérience ne sera pas plus concluante qu'elle ne l'aurait été si l'œsophage n'eût pas été lié. En effet, supposons le cas le plus défavorable pour notre opinion, celui dans lequel cette matière développerait des symptômes variables qui se dissiperaient au bout de deux ou trois jours : ces symptômes, dira-t-on, seraient attribués au poison si l'œsophage n'avait pas été lié, tandis que, dans le cas contraire, on serait tenté de croire qu'ils dépendaient de l'opération. A cela nous répondrons que cette opération ne déterminant pas elle-même, pendant les premières quarante-huit heures, d'autre symptôme qu'un léger abattement, on devrait attribuer à la substance vénéneuse tous les autres phénomènes morbides qui se manifesteraient. D'ailleurs, l'expert ne serait-il pas blamable de prononcer sur l'existence d'un poison, parce que l'animal auquel on a fait prendre la matière suspecte a paru incommodé pendant deux ou trois jours? Ces sortes d'expériences ne doivent être considérées comme valables qu'autant qu'elles fournissent un résultat tranché, c'est-à-dire une maladie aiguë suivie d'une mort prompte; ou quand elles ne déterminent aucun accident marqué, et que, d'ailleurs, elles sont d'accord avec les résultats obtenus par l'analyse chimique lorsque la substance vénéneuse appartient au règne minéral. Dans les cas douteux, l'expert doit toujours chercher à être favorable à l'accusé.

---

rante-huit heures, il donnerait lieu à une inflammation très-étendue des membranes de l'estomac (à moins que la mort ne fût très-prompte), lésion qui ne peut pas dépendre de la simple ligature de l'œsophage.

4°. Si la matière suspecte occasionnait la mort de l'animal, il faudrait, avant de conclure qu'il y a eu empoisonnement, s'assurer que l'individu dans le canal digestif duquel elle a été trouvée n'a point succombé à une de ces affections spontanées dont nous avons parlé ; car il pourrait arriver, dans ce cas, que les fluides animaux, et particulièrement la bile, eussent contracté des qualités délétères capables de produire tous les symptômes de l'empoisonnement.

5°. Dans le cas où l'animal n'éprouverait aucun symptôme remarquable de la part de la matière suspecte, on ne serait pas en droit de conclure, d'après cette seule expérience, que l'empoisonnement n'a pas eu lieu. En effet, une multitude de causes peuvent faire que les liquides contenus dans le canal digestif d'un individu qui a véritablement succombé à l'action d'un poison ne soient pas vénéneux. 1°. La substance vénéneuse peut avoir été décomposée dans l'estomac par les alimens, les boissons, ou par les tissus animaux. Ainsi, par exemple, 12 grains de sublimé corrosif sont avalés par un homme bien portant ; il éprouve les symptômes de l'empoisonnement, et il meurt : on fait l'ouverture du cadavre vingt-quatre, trente-six ou quarante-huit heures après. On fait avaler à un chien les matières contenues dans le canal digestif, et il n'en est point incommodé. Nous avons observé ce phénomène un très-grand nombre de fois. On aurait le plus grand tort de conclure que l'individu n'avait pas été empoisonné. Il est évident que, dans ce cas, le sublimé a été décomposé par les alimens et même par les membranes de l'estomac, transformé en une matière insoluble qui n'exerce aucune action nuisible sur l'économie animale.

La même chose aurait lieu si le vert-de-gris avait été pris avant ou après l'ingestion de l'albumine et de quelques autres matières animales ; nous pourrions en dire autant du muriate d'étain et de quelques autres poisons. 2°. La substance vénéneuse peut avoir été prise à assez forte dose, ensuite rendue par le vomissement, et déterminer cependant la mort : le canal digestif renferme, dans ce cas, des mucosités, de la bile qui ne contiennent pas un atome du poison ingéré, et qui, par conséquent, ne détermineront aucun accident lorsqu'on les fera avaler à des chiens. 3°. Il peut arriver que la substance vénéneuse soit du nombre de celles qui sont facilement absorbées ; que l'individu en ait pris une assez grande quantité pour périr ; mais qu'il n'en reste que très-peu dans le canal digestif : alors le résultat négatif obtenu sur les chiens serait plutôt propre à induire en erreur qu'à éclairer ; en sorte que nous pensons que les expériences de ce genre, considérées d'une manière isolée, n'ont de valeur qu'autant qu'elles offrent un résultat positif, c'est-à-dire la mort ; mais, nous le répétons, elles ne doivent être regardées, même étant bien faites, que comme un moyen secondaire propre à corroborer les inductions tirées de l'analyse chimique, des symptômes et des lésions cadavériques.

#### ARTICLE IV.

*Des Moyens propres à distinguer si le poison a été introduit dans le canal digestif pendant la vie ou après la mort.*

1076. Parmi les crimes commis jusqu'à ce jour, il n'en est aucun qui inspire autant d'horreur que celui qui

consiste à introduire dans le rectum d'un cadavre une substance vénéneuse quelconque, dans le dessein d'accuser un homme innocent d'avoir été l'auteur de l'empoisonnement, et compromettre ainsi son honneur et son existence. Rien ne peut égaler une atrocité pareille, et nous étions loin de croire qu'elle eût été commise jusqu'au moment où nous avons pu nous procurer diverses procédures de la cour criminelle de Stockholm, dans lesquelles il est fait mention d'un cas de ce genre. La médecine légale embrasse peu de questions d'une aussi haute importance.

Que l'on suppose un individu attaqué tout-à-coup d'une maladie grave, spontanée, qui succombe au bout de quelques heures, et dans le rectum duquel on injecte, peu d'instans après la mort, une dissolution corrosive. Le bruit se répand qu'il a été empoisonné, et les magistrats nomment un expert pour vérifier le fait. Celui-ci procède à l'ouverture du corps, reconnaît l'existence du poison au moyen de l'analyse chimique, et découvre une inflammation plus ou moins vive des tissus sur lesquels la substance vénéneuse a été appliquée. S'il ne réfléchit pas que le poison a pu être introduit dans le rectum après la mort, et qu'il ignore les moyens de constater ce fait, il prononce que l'individu a péri empoisonné, et sacrifie une victime innocente à la vengeance d'un vil assassin !

Il nous a donc paru essentiel d'entreprendre un travail à cet égard, afin de pouvoir établir des caractères propres à distinguer si le poison a été introduit dans le canal digestif avant ou après la mort. Nos expériences ont été faites sur les cadavres des hommes et des chiens ; nous les avons multipliées et variées : tantôt la substance véné-

neuse a été introduite immédiatement après la mort, tantôt une demi-heure, une heure, deux heures, vingt-quatre heures après, afin de pouvoir établir l'altération que les tissus éprouvent dans ces différentes circonstances. Nous avons cru utile de borner nos essais aux matières corrosives, les narcotiques, les narcotico-âcres ne déterminant point de lésion locale après la mort, ou n'en produisant qu'une très-légère, analogue à celles des premières.

*Expériences faites avec le Sublimé corrosif.*

*Expérience 1<sup>re</sup>.* Un gros chien caniche a été pendu à huit heures trois quarts du matin; cinq minutes après, on a introduit dans le rectum un gros de sublimé corrosif sous la forme de poudre et de petits fragmens. On a fait l'ouverture du cadavre le lendemain à deux heures de l'après-midi. Les gros intestins ne contenaient point de matières fécales; mais le rectum offrait une altération remarquable depuis l'anus jusqu'à quatre travers de doigt au-dessus; il était extérieurement d'une belle couleur blanche; la tunique séreuse était opaque, épaisse, dure, et semblable, jusqu'à un certain point, à une aponévrose; les vaisseaux du mésorectum étaient légèrement injectés en rouge noirâtre; la membrane musculuse était blanche comme de la neige. On voyait sur la tunique muqueuse correspondante à la portion lésée la majeure partie du sublimé employé; cette tunique était rugueuse, comme granuleuse, un peu durcie, et présentait plusieurs plis d'un *rose clair*, imitant, par leur disposition, des ramifications veineuses; ces plis étaient séparés par des portions d'une couleur blanche d'albâtre: en étendant sur la

main cette membrane interne , on pouvait faire disparaître les rugosités et la rendre lisse. Immédiatement au-dessus de ces quatre travers de doigt , les intestins offraient leur couleur naturelle , et les membranes étaient minces et molles au toucher , en sorte qu'il y avait une ligne de démarcation parfaitement tranchée *entre les parties sur lesquelles le sublimé avait été appliqué et celles qui n'avaient pas été en contact avec lui*. On mit dans l'eau les portions d'intestin attaquées par le sublimé , et vingt jours après il ne s'était manifesté aucun signe de putréfaction. On les soumit à l'analyse chimique après les avoir fait bouillir long-temps dans l'eau , et on en retira du mercure métallique , preuve que la préparation mercurielle avait été décomposée , transformée en muriate de mercure au minimum , qui s'était intimement combiné avec la matière animale. (*Voy. t. 1, part. 1, § 73, page 88.*)

*Expérience 11<sup>e</sup>.* A neuf heures du matin , on introduisit dans l'intestin rectum d'un chien bien portant 48 grains de sublimé corrosif sous la forme de poudre et de fragmens. Au bout de trois minutes , l'animal poussa des plaintes , et rejeta quelques matières fécales teintes de sang. Un quart-d'heure après , il poussa des cris plaintifs et parut agité. Le lendemain on recommença l'expérience , et on introduisit la même dose de poison : l'animal succomba au bout de dix heures. On en fit l'ouverture le jour suivant. Les intestins étaient enflammés dans l'étendue de *dix-huit pouces* , en commençant par l'anus. Loin d'offrir la couleur blanche et l'épaisseur dont nous avons parlé , la membrane séreuse était rouge , très-injectée et mince ; on ne retrouvait plus de sublimé corrosif dans l'intérieur des intestins ( il avait été probablement

rejeté par les selles } ; la membrane muqueuse paraissait d'un gris noirâtre dans les deux travers de doigt qui sont immédiatement au-dessus de l'anus ; cependant , en la détachant et en la plaçant entre l'œil et la lumière , on voyait qu'elle était d'un rouge excessivement foncé. La portion qui était immédiatement placée au-dessus , et qui s'étendait jusqu'à la hauteur de huit à neuf pouces , était aussi d'un rouge très-intense , et se détachait facilement par le frottement ; la rougeur diminuait ensuite d'intensité , et n'était plus sensible à la hauteur de vingt à vingt-deux pouces ; mais cette diminution s'opérait d'une manière graduée , et n'offrait point , comme dans l'expérience précédente , *une ligne de démarcation tranchée entre les parties saines et les parties lésées*. La membrane musculuse était d'un rouge vif dans toute l'étendue des portions affectées. Il est aisé de voir que , dans cette expérience , l'altération organique ne s'était point bornée là où le poison avait été appliqué , mais qu'elle s'était étendue beaucoup plus loin.

*Expérience III<sup>e</sup>*. Un gros chien caniche a été pendu à midi. Trois quarts-d'heure après , on a introduit dans le rectum trois onces d'une dissolution concentrée de sublimé corrosif. On en a fait l'ouverture le lendemain à deux heures de l'après-midi. Presque tous les gros intestins avaient été en contact avec la dissolution ; leurs tissus étaient blancs et épaissis ; la membrane muqueuse présentait plusieurs bandes en zig-zag , d'une belle nuance rose , qui contrastait avec la couleur blanche des autres portions. Immédiatement au-dessus de la partie avec laquelle le poison avait été en contact , l'intestin était dans l'état naturel , en sorte qu'il y avait *une ligne de démarcation*

*parfaitement tranchée*, phénomène qui n'existe *jamais* lorsque cette substance vénéneuse a été introduite pendant la vie.

*Expérience 14<sup>e</sup>.* Un petit chien a été pendu à midi. Une heure et demie après, on a introduit dans le rectum un gros de sublimé corrosif réduit en poudre fine. L'ouverture du cadavre n'a été faite qu'au bout de quatre jours. L'altération cadavérique s'étendait seulement jusqu'à trois travers de doigt au-dessus de l'anus; les membranes musculuse et séreuse étaient d'un blanc d'albâtre, épaisses et durcies; la tunique muqueuse offrait des franges roses, comme dans l'expérience 1<sup>re</sup>, qui étaient séparées par des portions recouvertes de sublimé corrosif et de proto-muriate de mercure (sous-chlorure) d'une couleur grisâtre. Il y avait encore ici *une ligne de démarcation excessivement tranchée* entre les portions sur lesquelles le sublimé avait été appliqué et celles qui n'avaient pas été en contact avec lui.

*Expérience 15<sup>e</sup>.* Un petit chien fut pendu à midi. Le lendemain, à onze heures, on introduisit dans le rectum un gros de sublimé corrosif réduit en poudre fine, et on fit l'ouverture du cadavre le jour suivant, à midi, c'est-à-dire, vingt-cinq heures après l'introduction de la substance vénéneuse. Il n'y avait d'altération sensible que dans les quatre travers de doigt au-dessus de l'anus; les membranes musculuse et séreuse étaient blanches comme la neige, épaisses et dures; il y avait au-dessus de la tunique interne une couche grisâtre mêlée de points blancs, et formée par du muriate de mercure au minimum (sous-chlorure de mercure) et par du sublimé corrosif: cette couche grisâtre était tellement adhérente à la membrane

muqueuse, qu'il était impossible de détacher l'une sans l'autre. Du reste, cette membrane offrait la même couleur grise, et ne présentait *aucune zone rose ni d'un rouge clair*.

*Expérience vi<sup>e</sup>.* La même expérience, répétée trois fois sur des cadavres humains, a fourni des résultats analogues. Nul doute que si l'injection eût été faite quelques minutes après la mort, et même une heure après, lorsque la vie n'est pas encore détruite dans les petits vaisseaux sanguins du rectum, nous n'eussions déterminé les zones rougeâtres qui, dans cette circonstance, se sont constamment manifestées sur les cadavres des chiens. Nous n'avons point songé à faire ces expériences sur les cadavres humains, parce que nous sommes convaincus qu'il pourrait y avoir du danger si par hasard l'individu n'était pas encore mort.

*Expériences faites avec l'Acide arsénieux (arsenic du commerce).*

*Expérience i<sup>re</sup>.* Un petit chien robuste a été pendu à dix heures du matin. Cinq minutes après, on a introduit dans le rectum un gros d'acide arsénieux sous la forme de poudre et de fragmens. On l'a ouvert le lendemain à midi. Il y avait une altération cadavérique marquée dans les quatre travers de doigt qui sont immédiatement au-dessus de l'anus, c'est-à-dire sur toutes les parties où le poison avait été appliqué; la membrane muqueuse était d'un rouge assez vif; la portion correspondante à l'endroit où la tunique séreuse se replie pour se porter sur la vessie, offrait une tache d'un rouge noirâtre, large comme une pièce de vingt sous, formée par du sang vei-

neux extravasé ; toutes les autres parties lésées étaient recouvertes d'acide arsénieux ; les autres tuniques paraissaient dans l'état naturel , et il était impossible de découvrir la moindre altération dans les portions d'intestin placées immédiatement au-dessus de celle sur laquelle la substance vénéneuse avait été appliquée , en sorte qu'il y avait une ligne de démarcation excessivement tranchée.

*Expérience 11<sup>e</sup>.* A neuf heures du matin, on introduisit dans le rectum d'un chien bien portant 48 grains d'acide arsénieux , sous la forme de poudre et de fragmens ; six minutes après , l'animal fit une selle solide peu abondante dans laquelle se trouvaient presque tous les fragmens du poison. Deux jours après , on recommença l'expérience , avec cette différence que l'acide arsénieux était parfaitement pulvérisé. L'animal perdit l'appétit , tomba dans l'abattement , et mourut dix jours après la première expérience. Le pourtour de l'anus était excorié , les téguemens détachés , en sorte qu'il y avait une plaie assez étendue. La membrane muqueuse du rectum offrait dans les deux travers de doigt placés immédiatement au-dessus de l'anus , une couleur grise verdâtre intérieurement. La surface correspondante à la tunique musculieuse était rouge. Au-dessus de cette portion , cette membrane était d'un rouge vif dans l'étendue de six ou sept pouces , et la rougeur diminuait à mesure qu'on approchait des intestins grêles , en sorte qu'il n'y avait pas , comme dans l'expérience précédente , une ligne de démarcation tranchée. Les tuniques musculieuse et séreuse du rectum offraient une couleur rouge dans les parties voisines de l'anus.

*Expérience 111<sup>e</sup>.* Un chien de moyenne taille a été pendu

à midi ; le lendemain , à une heure de l'après-midi , on a introduit dans le rectum un gros d'acide arsénieux réduit en poudre fine , et on en a fait l'ouverture le jour suivant , vingt-cinq heures après l'introduction de la substance vénéneuse. La membrane muqueuse correspondante aux deux travers de doigt placés au-dessus de l'anus offrait deux taches rouges , comme des pièces de vingt sols , sur lesquelles était placé l'acide arsénieux. Les autres tuniques étaient dans l'état naturel ; le reste du canal digestif ne présentait aucune altération , en sorte qu'il y avait une ligne de démarcation excessivement tranchée entre les parties affectées et celles sur lesquelles le poison n'avait pas été appliqué.

*Expérience iv<sup>e</sup>.* Cette expérience , répétée trois fois sur des cadavres humains , a offert des résultats analogues.

*Expériences faites avec le Vert-de-gris.*

*Expérience i<sup>re</sup>.* Un petit chien a été pendu à midi ; immédiatement après , on a introduit dans le rectum environ un gros de vert-de-gris pulvérisé , et on a fait l'ouverture du cadavre quarante-huit heures après. Le canal intestinal offrait son aspect ordinaire , excepté dans les deux derniers travers de doigt placés immédiatement au-dessus de l'anus ; l'intérieur de cette portion du rectum contenait tout le poison employé ; les tuniques qui le composent étaient un peu épaissies et d'une couleur bleue verdâtre , en sorte que le vert-de-gris paraissait s'être intimement combiné avec les membranes. *Il n'y avait aucune trace d'inflammation ni d'ulcération.*

*Expérience ii<sup>e</sup>.* A neuf heures du matin , on a introduit dans le rectum d'un carlin bien portant 48 grains

de vert-de-gris pulvérisé ; deux jours après on lui en a remis 28 grains. L'animal est tombé dans l'abattement et a expiré à la fin du huitième jour. *Ouverture du cadavre.* L'estomac offrait près du pyllore deux taches noirâtres formées par du sang extravasé dans le chorion de la membrane muqueuse ; la moitié inférieure du colon et le commencement du rectum présentaient plusieurs plaques rouges de la grandeur de petits pois ; le reste du canal digestif était sain, excepté la fin du rectum ; on voyait un peu au-dessus de l'anus deux ulcères larges comme des pièces de dix sols, à bords épais, relevés, séparés entr'eux par une multitude d'autres petits ulcères. Les parties de cette portion d'intestin non ulcérées étaient chamarrées de taches d'un vert bleuâtre foncé, et d'autres d'une couleur rouge.

*Expérience III<sup>e</sup>.* Un chien caniche a été pendu à midi ; une heure et demie après, on a introduit dans le rectum un gros de vert-de-gris pulvérisé ; on a fait l'ouverture du cadavre le lendemain à deux heures : il n'y avait que la partie inférieure du rectum, où le vert-de-gris avait été appliqué, dont les tuniques fussent teintes en bleu verdâtre par le poison ; on ne découvrait pas la moindre trace de rougeur : le reste était dans l'état naturel.

*Expérience IV<sup>e</sup>.* On a introduit du vert-de-gris dans le rectum de deux cadavres humains, vingt-quatre heures après la mort ; on en a fait l'ouverture trente-six heures après, et on a observé les mêmes phénomènes que dans l'expérience précédente.

*Expériences faites avec l'Acide sulfurique.*

*Expérience 1<sup>re</sup>.* Un petit chien a été pendu à midi ; cinq minutes après , on a injecté dans le rectum environ 6 gros d'acide sulfurique concentré à 66°. L'ouverture du cadavre a été faite le lendemain à deux heures. La surface extérieure des gros intestins , depuis l'anus jusqu'à douze travers de doigt au-dessus , était épaissie , d'une couleur blanche , et parsemée d'une multitude de vaisseaux injectés en noir et durs , comme si le sang eût été décomposé par l'acide sulfurique. La membrane muqueuse correspondante à toute cette portion était jaunâtre , et se détachait facilement sous la forme de flocons , lorsqu'on la frottait légèrement avec le scalpel ; la tunique musculuse était blanche ; il n'y avait aucune *trace de rougeur* ; l'acide sulfurique n'avait point noirci et charbonné les tissus avec lesquels il avait été mis en contact immédiat. On voyait près de l'anus quelques matières fécales que l'acide avait attaquées ; la portion des intestins placée au-dessus de la partie altérée était saine et comme dans l'état naturel.

*Expérience 2<sup>e</sup>.* La même quantité d'acide sulfurique concentré fut injectée dans le rectum d'un gros chien très-bien portant ; il ne tarda pas à éprouver des douleurs cruelles et périt pendant la nuit. *Ouverture du cadavre.* L'intestin rectum et la moitié inférieure du colon étaient tellement amincis par la destruction de leurs tuniques muqueuse et musculuse , qu'au moindre contact ils se déchiraient et ne pouvaient être séparés que par fragmens ; ces lambeaux , d'une couleur grise cendrée , étaient parsemés à l'extérieur d'une multitude de petits vaisseaux

injectés en noir et durcis ; on voyait sur leur surface interne des matières fécales altérées , que l'on pouvait enlever facilement. Alors on trouvait un enduit épais , brun-grisâtre , reste des deux tuniques muqueuse et musculuse qui avaient été gangrenées : cet enduit pouvait être séparé à l'aide d'un couteau. La moitié supérieure du colon offrait à l'intérieur une couche jaune floconneuse , produite probablement par la matière jaune de la bile qui avait été mise à nu par l'acide sulfurique ; la membrane musculuse correspondante à cette portion paraissait grise par sa face muqueuse , et d'un rouge foncé par la face séreuse ; elle était aussi parsemée de vaisseaux injectés en noir ; enfin la tunique séreuse était d'une couleur cendrée ; le cœcum et l'ileum offraient une altération analogue , mais moins intense ; les autres portions du canal digestif étaient saines.

*Expérience III<sup>e</sup>.* Un gros chien caniche a été pendu ; vingt-quatre heures après , on a introduit dans le rectum environ 6 gros d'acide sulfurique concentré , qui a porté son action principale sur des matières fécales qui se trouvaient en assez grande quantité : aussi celles-ci étaient-elles noires , tandis que les tissus n'étaient que légèrement grisâtres.

*Expériences faites avec l'Acide nitrique.*

*Expérience I<sup>re</sup>.* A midi , on a introduit dans le rectum d'un chien bien portant 5 gros d'acide nitrique du commerce ( eau forte ) : immédiatement après , l'animal s'est agité , le ventre s'est tuméfié , et il souffrait considérablement. Il a expiré huit heures après. L'ouverture du cadavre a été faite le lendemain matin : la moitié inférieure du rectum offrait intérieurement plusieurs points rouges placés

sur un fond jaune ; la membrane musculeuse était d'une couleur cramoisi , et la tunique séreuse d'un très-beau jaune. La moitié supérieure de cet intestin était d'un rouge foncé et présentait quelques points ulcérés ; la portion du colon placée immédiatement au-dessus du rectum était dans l'état naturel dans l'étendue d'environ trois pouces ; le reste du canal intestinal jusqu'au pylore était d'une couleur rouge foncée intérieurement , et on y voyait plusieurs plaques noirâtres formées par du sang noir extravasé.

*Expérience II<sup>e</sup>.* Un petit carlin a été pendu à midi ; six minutes après , on a introduit dans le rectum 5 gros d'acide nitrique du commerce , et on a fait l'ouverture du cadavre le lendemain à onze heures. Le rectum , et environ la quatrième partie du colon , présentaient l'aspect d'un tuyau solide d'une belle nuance jaune , excepté près de l'anus , où sa couleur était blanche. En le fendant , on voyait que la membrane muqueuse correspondante à cette portion avait été détruite et transformée en flocons d'un jaune serin , que l'on pouvait détacher avec la plus grande facilité ; les deux autres tuniques étaient jaunes , excepté dans la partie la plus voisine de l'anus ; immédiatement au-dessus de ce tuyau , le colon , moins altéré , offrait intérieurement , dans l'étendue d'environ deux pouces , une espèce de cylindre jaunâtre formé par la membrane muqueuse , et assez épaissi pour que l'on pût le détacher et l'enlever tout d'une pièce. La portion de cet intestin voisine du cœcum était aussi un peu jaune : du reste , il n'y avait aucune trace de rougeur ni d'inflammation dans le canal digestif.

*Expérience III<sup>e</sup>.* M. *Tartra* introduisit 2 onces d'a-

cide nitrique du commerce dans un estomac vide, isolé du cadavre, et continu à l'œsophage et au duodenum; il le laissa séjourner pendant douze heures, et il vit qu'il se dégagait beaucoup de gaz. Le grand cul-de-sac et la longue courbure de l'estomac offrirent dans le même instant des taches très-larges, qui d'abord parurent blanches à l'extérieur de l'organe, devinrent bientôt jaunes, et s'étendirent au bout de quelques heures, en sorte que les parois de l'estomac avaient l'aspect grasseux, jaunâtre à l'intérieur comme à l'extérieur. Dans une autre expérience, l'acide séjourna pendant quatre jours dans le ventricule, et l'altération fut portée très-loin. Ce viscère s'en allait en pièces au moindre contact; il aurait pu être réduit aisément en une espèce de pâte grasse sous les doigts, et d'un très-beau jaune.

*Expérience iv<sup>e</sup>.* Ces expériences offrirent des résultats analogues lorsque l'acide fut introduit dans l'estomac faisant encore partie intégrante du cadavre; cependant toutes les parties voisines de l'estomac étaient secondairement atteintes dans le cas où l'acide était en assez grande quantité, ou qu'il séjourrait long-temps dans ce viscère.

*Expérience v<sup>e</sup>.* Avant d'introduire l'acide nitrique, M. *Tartra* injecta dans l'estomac divers liquides, tels que l'eau, le vin, l'eau-de-vie, du lait, du bouillon: dans ces cas, l'action du caustique affaibli fut beaucoup moins intense; quelquefois la membrane muqueuse parut peu affectée; le plus souvent elle avait une teinte jaune, semblait légèrement épaissie, onctueuse sous les doigts, et se séparait aisément des membranes plus extérieures. Il est évident que l'altération des tissus devait aussi être moindre lorsque l'estomac contenait des ali-

mens solides sur lesquels l'acide nitrique exerçait son action.

1077. Il résulte des faits qui viennent d'être exposés,

1°. Que le sublimé corrosif, l'acide arsénieux, le vert-de-gris et les acides sulfurique et nitrique, introduits dans le rectum quelques minutes après la mort des animaux, donnent lieu à des altérations de tissu qui simulent, jusqu'à un certain point, celles qui se développent par l'ingestion de ces mêmes substances pendant la vie.

2°. Qu'il est cependant facile de les distinguer constamment aux caractères suivans : *A.* Dans le cas où le poison a été introduit après la mort, on le retrouve en assez grande quantité à peu de distance de l'anus, à moins qu'il n'ait été employé sous la forme de dissolution; tandis qu'il est peu abondant s'il a été introduit pendant la vie, vu que la majeure partie a été expulsée par les selles qu'il détermine. *B.* L'altération des tissus ne s'étend jamais qu'un peu au-delà de la partie sur laquelle le poison a été appliqué après la mort, en sorte qu'il y a une ligne de *démarcation excessivement tranchée* entre les portions affectées et celles qui ne l'ont pas été du tout, phénomène qui ne se rencontre jamais dans l'autre cas. En effet, ces poisons agissent sur le vivant en déterminant une forte irritation à laquelle succède une inflammation d'une intensité variable, mais qui s'étend toujours bien au-delà de l'endroit où ils ont été appliqués, et qui décroît insensiblement à mesure que l'on s'éloigne du point le plus enflammé, en sorte qu'il n'y a jamais *une ligne de démarcation* parfaitement tracée. *C.* La rougeur, l'inflammation, l'ulcération et les autres lésions sont portées infiniment plus loin lorsque le poison a été

introduit pendant la vie , que dans le cas où il a été appliqué après la mort ; ainsi si , à l'examen du cadavre , on trouvait le rectum ou l'estomac recouvert d'une assez grande quantité d'un de ces poisons , et que la lésion fût peu marquée , il y aurait de très-fortes raisons pour croire qu'il a été appliqué après la mort.

3°. Que parmi ces poisons il en est quelques-uns qui déterminent des lésions tellement caractéristiques lorsqu'on les applique après la mort , qu'il est impossible de se méprendre : tels sont le sublimé corrosif et l'acide nitrique.

4°. Que lorsqu'on les introduit dans le canal digestif vingt-quatre heures après le décès de l'individu , ils ne développent plus de rougeur ni d'inflammation , parce que la vie est entièrement détruite dans les capillaires , et par conséquent qu'il n'est plus permis de confondre ces cas avec l'empoisonnement qui a eu lieu pendant la vie.

5°. Enfin qu'ils peuvent encore développer des phénomènes inflammatoires lorsqu'ils sont appliqués une ou deux heures après la mort ; mais qu'il suffit des considérations que nous venons d'établir pour porter à cet égard un jugement exact.

Nous omettons à dessein de parler des expériences de Savary relatives à l'application des caustiques sur la peau pendant la vie et après la mort , les résultats de ce travail ne nous paraissant pas d'une application directe au sujet dont nous nous occupons.

## ARTICLE V.

*De l'Empoisonnement de plusieurs personnes à-la-fois.*

1078. Les exemples d'empoisonnement de plusieurs personnes à-la-fois ne sont point rares, et ils semblent, au premier abord, n'offrir aucun intérêt pour le médecin légiste. En effet, si dans un repas où il y a plusieurs convives on sert un met empoisonné par mégarde ou par malveillance, et que quelque temps après tous éprouvent des accidens analogues, suffisans pour caractériser l'empoisonnement, l'expert doit agir là d'après les principes que nous avons établis jusqu'à présent. Mais il n'en est pas de même si quelques-uns des convives sont seulement atteints, tandis que les autres ne ressentent aucune incommodité ; si les uns n'éprouvent que des accidens légers, lorsque d'autres périssent ou sont en proie à des symptômes alarmans, etc. Il est évident que cette disparité d'effets là où il semblerait n'y avoir qu'une même cause doit compliquer ce cas de médecine légale, puisqu'il s'agit de rendre raison d'une multitude de contradictions apparentes qui se présentent. Avant d'exposer les préceptes qui doivent servir de guide à l'expert dans ces cas épineux, nous allons rapporter une observation du célèbre *Morgagni*, propre à éclairer ce sujet.

« Dans le mois de mai 1711, quatre personnes, savoir, un prêtre, deux femmes, dont l'une était belle-sœur du prêtre, et un autre individu, tous bien portans et en voyage, s'arrêtèrent à une auberge pour diner. S'étant remis en route après le repas, bientôt le prêtre se sentit si mal au ventre qu'on fut obligé de le descendre de che-

val. Malgré des déjections abondantes de haut et de bas, les douleurs augmentèrent d'un instant à l'autre, et il fallut ramener le malade à Césenne, lieu où l'on avait diné et où le prêtre arriva à demi-mort. Un médecin qu'on envoya chercher, croyant n'avoir affaire qu'à une colique ordinaire, employa beaucoup de fomentations, de lavemens, de potions purgatives, anodines, etc. Quoiqu'il vît que l'une des femmes avait aussi de fortes évacuations avec des douleurs et des faiblesses, et que l'autre individu se plaignait de douleurs et d'un poids à l'estomac, il ne soupçonna jamais qu'il y eût du poison, parce que l'autre femme n'avait aucun mal, et que l'hôte assurait avec imprécations qu'il n'y avait rien eu de dangereux dans ses mets; mais les évacuations sauvèrent les malades, et ayant un peu diminué le lendemain au matin, elles leur permirent de se faire transporter à la proximité de Morgagni, qu'ils appelèrent aussitôt. Ce grand médecin s'étant informé s'il y avait eu dans le repas quelque plat dont la femme qui se portait bien n'avait pas mangé, apprit que oui, et que c'était un grand plat de riz qui avait été servi le premier, d'où il conclut que c'était ce plat qui avait été empoisonné. La difficulté était que le prêtre, qui en avait le moins mangé, et qui avait été très-sobre en tout, était précisément celui qui avait le plus tôt et le plus souffert; que la femme qui en avait mangé plus que le prêtre avait été moins malade que lui, et que l'autre individu, qui en avait mangé plus que tous les autres, était celui qui était le moins incommodé. N'y avait-il pas du fromage râpé sur ce riz? demanda Morgagni. Oui, répondit-on; et le prêtre, qui était dégoûté, ne mangea presque que du fromage. Dans ce cas, dit

Morgagni, vous comprenez déjà qu'il y avait de l'arsenic parmi ce fromage que probablement on avait préparé pour tuer les rats, et que n'ayant pas été mis suffisamment à l'écart, quelqu'un l'a pris pour servir sur votre riz pendant le temps que vous pressiez l'hôte de hâter le moment de votre diner. Ces conjectures se trouvèrent vérifiées par l'aveu de l'hôte, qui, ayant appris que les malades étaient hors de danger, ne craignit plus de confesser que telle avait été la cause de ce malheureux accident. *Morgagni* fut seulement étonné que l'on n'eût trouvé aucun mauvais goût dans ce fromage; et il parvint à guérir heureusement ces trois malades par l'usage du lait, du petit-lait et de l'huile d'amandes douces; mais il survint au prêtre divers symptômes dont il est inutile de parler ici (1).

1079. L'expert ne saurait porter un jugement exact dans des circonstances de ce genre, s'il n'avait pas égard, 1<sup>o</sup> à l'état dans lequel se trouvait l'estomac des différentes personnes empoisonnées : en effet, celles qui auraient pris beaucoup d'alimens ou de boissons ressentiraient, en général, des accidens moins graves que les autres; 2<sup>o</sup> à la nature des mets et des boissons, ainsi qu'à la quantité que chaque individu en a mangée ou bue; 3<sup>o</sup> à l'existence ou à l'absence des vomissemens et des déjections alvines. Il est évident qu'il peut arriver que des personnes aient mangé une assez grande quantité d'un met empoisonné sans qu'il se manifeste des symptômes graves, par cela même que le met était abondant, et qu'il a déterminé facilement

---

(1) FODÉRÉ, ouvrage cité, t. IV, p. 242.

des évacuations abondantes au moyen desquelles le poison aura été expulsé.

## ARTICLE VI.

### *De l'Empoisonnement par suicide ou par homicide.*

1080. On conçoit aisément que l'analyse chimique et les inductions tirées des symptômes et des lésions de tissus sont insuffisantes pour résoudre cette question difficile : on ne peut donc chercher à l'éclairer qu'à l'aide de circonstances morales. « On examinera attentivement, dit le professeur *Fodéré*,

» 1°. Si le sujet avait été affecté, depuis quelque temps, d'un délire mélancolique; s'il a fait des pertes; si ses espérances ont été trompées; s'il a essuyé quelque chagrin cuisant;

» 2°. Si aucune des personnes avec lesquelles il vivait ou qu'il fréquentait, ou avec lesquelles il avait un rapport quelconque, n'avait intérêt à ce qu'il cessât de vivre;

» 3°. La saison de l'année pourra aussi être considérée; car j'ai observé, et sans pouvoir trop en donner la raison, que les suicides étaient plus fréquens dans les temps des solstices et des équinoxes;

» 4°. Si le malade, au lieu de se plaindre, reste tranquille, cherche la solitude, et refuse le secours des médecins et des remèdes;

» 5°. Un écrit quelconque, comme le font ordinairement ceux qui se suicident avant de commencer, pour exprimer leurs derniers sentimens ou leur dernière volonté, est une des preuves les plus certaines qu'ils sont

seuls coupables de leur destruction. Des restes de poison trouvés dans leurs poches ou dans l'appartement, sont un indice très-équivoque, et qui peut appartenir autant à l'homicide qu'au suicide.

## CHAPITRE II.

### ARTICLE I<sup>er</sup>.

#### *De l'Empoisonnement lent.*

1081. Il arrive quelquefois que des individus avalent pendant plusieurs jours une petite quantité de poison incapable d'occasionner une mort prompte, mais qui détermine des accidens plus ou moins graves qui peuvent, à la longue, avoir les suites les plus funestes; la réunion des accidens produits par une pareille cause constitue l'*empoisonnement lent*, qu'il ne faut pas confondre avec l'*empoisonnement consécutif*. En effet, celui-ci est occasionné par l'ingestion en une seule fois d'une certaine quantité de poison, qui produit d'abord tous les symptômes de l'empoisonnement aigu, auxquels l'individu résiste, mais qui sont suivis d'une multitude de phénomènes consécutifs dont la durée varie considérablement.

Nous n'admettons pas que l'on connaisse des *poisons lents* à l'aide desquels on peut occasionner la mort à une époque déterminée. Cette assertion, enfantée par l'ignorance et soutenue par des préjugés absurdes, est tout-à-fait contraire aux lois de la nature organique. Comment en effet déterminer *à priori* la résistance que les forces vitales opposeront à la cause qui tend à les détruire,

circonstance sans laquelle il n'est pas possible de fixer l'époque à laquelle les accidens se développent et où ils seront suivis de la mort ? Ne pourrions-nous pas saisir cette occasion pour combattre avec succès une des opinions les plus généralement reçues parmi un très-grand nombre de médecins , et qui se rapproche de celle dont nous nous occupons , savoir : que dans plusieurs espèces de maladies il y a des jours déterminés et constans où l'individu est beaucoup plus affecté ? Il suffit de réfléchir à la diversité des causes qui peuvent développer ces maladies , à leur intensité variable , au degré différent de réaction , etc. , pour être convaincu que de deux individus ayant la même affection , l'un pourra offrir des symptômes graves le jour correspondant à celui où l'autre sera dans un état beaucoup plus satisfaisant.

Voici des faits qui peuvent servir à éclairer l'histoire de l'*empoisonnement lent* :

#### OBSERVATIONS.

1°. Un matelot âgé de vingt-six ans , d'une assez bonne constitution , mais affaibli par de longs et fréquens voyages sur mer , fut reçu à l'hôpital de Land... le 5 fructidor an 7 , pour une maladie syphilitique dont il était infecté , pour la première fois , depuis trois mois. Le premier symptôme de la maladie avait été une gonorrhée , qu'une injection d'eau-de-vie étendue d'eau dans le canal de l'urètre avait supprimée au bout de huit ou dix jours. De nouveaux symptômes n'ayant pas immédiatement succédé à celui qui venait de disparaître , le malade se crut parfaitement guéri , et peu de jours après il partit avec le bâtiment sur lequel il était embarqué. Il m'a dit que le jour

même du départ de son bâtiment , il avait ressenti aux aînes des douleurs d'abord peu vives ; que ces douleurs augmentant chaque jour d'intensité , il avait senti une petite tumeur de chaque côté ; que ne doutant pas que ce ne fussent des poulains ( ce sont ses expressions ) , il avait été consulter le chirurgien-major , qui lui avait fait appliquer sur chaque aîne un cataplasme fait avec de la farine de graine de lin ; qu'en outre il lui avait dit de venir tous les jours boire au poste un verre de tisane qui lui laissait dans la bouche un fort mauvais goût. J'ai su depuis que c'était une solution de muriate oxigéné de mercure.

Les bubons ayant continué de grossir pendant plusieurs jours , se ramollirent enfin à leur sommet , et une incision faite à chaque détermina la sortie d'une très-petite quantité de pus épais et sanguinolent. Le malade continua toujours sa prétendue tisane , s'observant fort peu sur le régime , quoiqu'on lui défendit expressément de boire de l'eau-de-vie et du vin , et qu'on lui eût fait retrancher en conséquence les rations de l'une et de l'autre.

Les bubons furent pansés avec un plumaceau couvert d'un mélange de pommade mercurielle et de cérat , et par-dessus un cataplasme fait avec de la farine de graine de lin.

Débarrassé des douleurs vives qu'il avait ressenties pendant quelques jours , cet homme reprit ses pénibles occupations : dès-lors il fallut lui faire rendre les rations de vin et d'eau-de-vie qu'on n'était plus en droit de lui refuser : il se mit tout-à-fait au régime des gens de mer ; et négligeant le pansement de ses bubons , buvant rarement de la tisane qui lui était prescrite , il oublia presque

entièrement sa maladie. La campagne fut longue , beaucoup de raisons contribuèrent à la rendre pénible et fatigante. Cet homme , tourmenté par son état , forcé de se livrer à des travaux excessifs , manquant de bons alimens , de linge , ayant presque continuellement sur le corps des hardes mouillées , obligé de passer d'une atmosphère chaude et humide à une autre continuellement refroidie par des vents plus ou moins violens ; cet homme , dis-je , ne tarda pas à ressentir les premières atteintes d'une maladie si funeste pour les gens de mer , et dont on cherche si peu à les préserver : je veux parler du scorbut.

Un sentiment de faiblesse , des douleurs dans les membres , des lassitudes , des prostrations , de l'inaptitude au travail , du dégoût pour ses occupations ordinaires , le gonflement des jambes , des hémorragies fréquentes des gencives , le mauvais état de la bouche , la difficulté croissante qu'il éprouvait à mâcher du biscuit ; tous ces symptômes réunis lui annoncèrent une maladie qu'il avait appris à connaître ; en ayant été plusieurs fois atteint.

C'était une complication pour la première : il crut devoir remettre le traitement de l'une et de l'autre à des temps plus heureux. Il acheva donc la campagne dans ce fâcheux état.

Le bâtiment sur lequel il était entra à Brest ; peu de jours après il fut envoyé à l'hôpital de Land... C'est là que , pour la première fois , j'eus occasion de l'observer.

Il me dit n'avoir jamais été malade avant sa première campagne , qui fut de cinq mois , dont trois passés à la mer et deux au Cap-Français. Le bâtiment sur lequel il était embarqué ayant relâché à Rochefort au mois de septembre , il fut à l'hôpital pour se faire traiter d'un

commencement de scorbut. Là il fut atteint de la maladie endémique à ce pays, qu'il garda pendant quatre mois. Il quitta Rochefort, convalescent, passa au port de Brest auquel il était attaché, et fit plusieurs voyages dont il revint toujours assez bien portant, sauf un peu de scorbut qu'un traitement de quelques jours à terre suffisait pour faire disparaître.

Voici, autant que j'ai pu le recueillir, le tableau de son état au moment où il fut soumis à mon observation.

Cet homme, grand, brun, semblait offrir les restes d'une bonne constitution, mais que beaucoup de causes avaient contribué à détériorer : il avait le teint pâle, plombé, les yeux ternes, enfoncés dans les orbites, les pommettes saillantes, la peau du visage tirée, les lèvres grosses, d'un rouge pâle, les gencives détachées, noirâtres, desquelles suintait un liquide sanguinolent : l'état de maigreur était extrême, les jambes légèrement gonflées. Le malade avait à l'aîne, du côté droit, une tumeur ulcérée de laquelle découlait une très-petite quantité de matière purulente. Le bubon du côté gauche était cicatrisé; mais il restait encore un engorgement assez considérable dans les glandes de ce côté. Le malade ressentait des douleurs dans les membres.

Cet homme fut mis d'abord à un traitement anti-scorbutique, une nourriture végétale, de fréquentes insola-tions, un air pur, l'usage de quelques médicamens anti-scorbutiques amenèrent bientôt dans son état un changement marqué. Au bout de six semaines de ce traitement, il avait repris de l'embonpoint, le gonflement des jambes était absolument dissipé, la bouche en meilleur état, la peau revenue à sa couleur naturelle, les douleurs dimi-

nuées ; ses forces augmentant tous les jours semblaient annoncer une prompte convalescence ; mais les bubons restant toujours dans le même état, le chirurgien au soin duquel était confié ce malade crut devoir le soumettre au traitement anti-vénérien ; en conséquence il lui fit administrer des solutions de muriate oxigéné de mercure , à la dose d'une cuillerée , de liqueur de Van-Swiéten , dans un verre de lait , deux fois par jour : il y joignit une tisane sudorifique.

Cet homme prit quatre-vingt-dix ou cent cuillerées de solution sans qu'il en résultât d'effet marqué , si ce n'est un peu d'amaigrissement. Le bubon du côté droit continuant de suppurer , et l'engorgement des deux côtés étant assez considérable , le chirurgien crut devoir persister dans l'usage du muriate oxigéné de mercure : mais dès-lors ses effets commencèrent à se manifester d'une manière terrible. Le malade éprouva des coliques d'abord légères , mais qui furent bientôt violentes et continues. Les digestions devenant extrêmement pénibles , il fallut le réduire , pour tout aliment , à un peu de crème de riz. Il était continuellement tourmenté par des nausées , des rapports nidoreux. Le hoquet suivait toujours l'introduction dans l'estomac d'un aliment solide quel qu'il fût. Bientôt il ne put demeurer couché que sur le dos ; la fièvre s'alluma avec de légers redoublemens vers le soir , suivis de sueurs abondantes de la poitrine et de la tête ; le bubon du côté droit devint douloureux ; la suppuration , abondante et fétide , acquit un caractère de causticité tel que , corrodant toutes les surfaces où elle séjournait , elle produisit un grand nombre de petits ulcères qui , augmentant chaque jour , se réunirent et en formèrent un

seul d'une étendue prodigieuse, qui occupait toute l'aîne et une partie de l'abdomen du côté droit.

On discontinua enfin l'usage du muriate oxigéné de mercure, à la sollicitation du malade, à la cent cinquantième cuillerée de solution : mais il était trop tard; le poison avait porté sur les organes des atteintes funestes; l'état du malade empira tous les jours, la maigreur devint extrême, et ce malheureux, livré aux douleurs les plus atroces, arrivé au dernier terme du dépérissement, expira le 21 nivôse, le cent trente-sixième jour de son entrée à l'hôpital. La puanteur excessive de son cadavre nous empêcha d'en faire l'ouverture (1).

2°. Nous avons rapporté, tome 1, partie 1, page 182, une observation dans laquelle de petites doses d'acide arsénieux furent administrées à plusieurs reprises.

3°. « Agé de trente ans, né avec un tempérament sanguin et bilieux, et marié depuis un an, je jouissais d'une santé vigoureuse, malgré les excès de ma jeunesse, lorsque je fus appelé à Paris pour y occuper une place importante.

» Pendant un an que durèrent mes fonctions, je fus abreuvé d'amertume et de chagrins, et par suite ma santé fut sensiblement altérée.

» Rentré dans mes foyers, je crus être attaqué d'une maladie du foie; tous les matins ma langue était très-sèche et même crevassée; mon sommeil était pénible; et lorsque, immédiatement après mon lever, je prenais un verre d'eau, j'éprouvais quelquefois des rapports pleins de bile. Je pensai qu'un vomitif était nécessaire, et je m'y préparai par le petit-lait, la tisane et la diète.

---

(1) LAVORT, Dissertation citée, p. 38.

» Quatre grains d'émétique ne produisirent aucun effet : il en fut de même de six grains que j'envoyai chercher immédiatement, en faisant demander au marchand s'il était certain de la bonté de son émétique; j'ajoutai de suite quatre autres grains, et ces quatorze grains, pris en douze petits verres d'eau (moins de deux bouteilles) et en moins de deux heures de temps, ne produisirent qu'un faible vomissement avec une légère teinture de bile.

» Dans l'après-midi, je fis environ trois selles de bile pure, et j'éprouvai pendant une d'elles une colique assez vive dans l'hypocondre gauche; un léger ténesme se manifesta avec suintement à l'anus.

» Le soir, je mangeai un poisson au bleu, je dormis d'un sommeil profond et tranquille; et le lendemain, à mon réveil, je trouvai ma langue et ma bouche dans un si bon état, que je me mis à la diète toute la journée, afin de prendre le lendemain une nouvelle dose d'émétique jusqu'à vomissement complet.

» En effet, dès le lendemain matin, je pris huit grains d'émétique dans six petits verres d'eau, c'est-à-dire moins d'une bouteille, en une heure de temps, et ce vomitif ne produisit aucun effet. Alors j'invitai mon épouse à m'en procurer vingt grains pour doubler la dose de l'avant-veille; mais elle fut épouvantée de mon projet, et m'empêcha de prendre une plus grande quantité d'émétique. Je pris le parti de boire coup sur coup dix grandes tasses d'eau tiède, et cependant je ne pus vomir. Enfin, à l'aide de mes doigts plongés dans mon gosier, je parvins à rendre une très-faible partie de l'eau que je venais de prendre.

» Alors je renonçai au projet de me faire vomir; l'eau

que j'avais prise coula par les urines , et je fis vers le soir deux ou trois selles de bile pure : je mangeai avec plaisir et appétit un poisson au bleu avant de me coucher ; je dormis d'un sommeil profond et paisible pendant toute la nuit , et le lendemain , ma bouche et ma langue , au lieu d'être sèches et crevassées , se trouvèrent fraîches et en bon état.

» Cependant , ce jour même mon ténesme augmenta , et lorsque je fus à la selle , je m'aperçus que les déjections étaient couvertes de glaires et parsemées de bile en grumeaux , dont quelques morceaux , sans mélange d'autres matières , étaient de la grosseur d'une lentille.

» Ma déjection entièrement terminée , j'ai rendu sans douleur et sans le plus léger mélange , la quantité d'une petite assiettée de matière absolument semblable à du suif fondu qui commence à se figer ; et pareil accident s'est renouvelé chaque fois que je suis allé à la selle , pendant huit à dix jours.

» Malgré l'exercice violent que j'étais dans l'habitude de prendre , j'étais fort gras ; mais à l'expiration de ces huit à dix jours , j'étais tombé dans un état de maigreur excessif ; la peau de mon ventre semblait collée sur mes reins , et mon ténesme , qui seul me faisait souffrir , donnait lieu à un écoulement continuel , et ne me permettait que très-difficilement de marcher ou de rester debout.

» Un médecin me conseilla les apéritifs ; j'en fis usage pendant plusieurs mois , et ma santé ne s'améliora pas.

» Je n'avais point de dévoitement , mais les déjections n'étaient plus aussi bien qu'auparavant ; elles étaient toujours plus ou moins enduites de glaires , et le ténesme ,

ainsi que l'écoulement blanchâtre par l'anüs , augmentaient au lieu de diminuer, etc. » (1).

4°. Nous avons rapporté ( t. I, part. II, pag. 262 ) une observation d'empoisonnement par le plomb qui peut très-bien rentrer dans cet article.

1082. Nous avons tenté quelques expériences sur les chiens , dans le dessein de déterminer l'action des petites doses de poison souvent répétées ; mais on conçoit combien ce travail doit être pénible , fastidieux et difficile : aussi n'avons-nous pas obtenu des résultats aussi satisfaisans que nous l'aurions désiré. Nous avons cependant observé que la maladie produite par le poison donné à petite dose offrait la plus grande analogie avec celle qui suivait l'ingestion d'une plus grande quantité ; il en a été de même des lésions des tissus.

Si le médecin légiste était donc appelé pour prononcer sur une question aussi épineuse, il devrait avoir égard à une multitude de circonstances physiques et morales qui pourraient l'éclairer. Ainsi, par exemple, il examinerait si la maladie qui fait l'objet de ses recherches ne dépend pas de la mauvaise constitution de l'individu plutôt que de l'action lente d'une substance vénéneuse ; si elle ne tient pas à une affection organique héréditaire ou autre ; aux maladies régnantes, épidémiques ou endémiques ; à l'habitude inconsiderée de prendre des médicamens, et spécialement des purgatifs, à l'abus de la saignée, à un exercice violent ou à toute autre erreur de régime, à la violence des passions, à l'état valétudinaire, hypochondriaque, mélancolique de certains individus, etc.

---

(1) Mémoire de M. *Magendie* sur l'Émétique, p. 28.

## ARTICLE II.

*Des Accidens consécutifs à l'empoisonnement aigu.*

1083. Il arrive souvent que des individus empoisonnés par une substance vénéneuse énergique éprouvent les accidens les plus graves, qui ne sont cependant pas suivis d'une mort prompte. L'état de ces malades s'améliore pendant quelques jours ; mais il ne tarde pas à se déclarer des symptômes fâcheux qui se prolongent pendant un temps plus ou moins long, et qui, pour l'ordinaire, se terminent d'une manière funeste. Nous allons rapporter quelques observations sur cet objet.

## OBSERVATIONS.

1°. *Marie Ladan*, âgée de cinquante-trois ans, but environ une cuillerée d'*eau-forte*, croyant boire de l'eau ordinaire. Elle ne tarda pas à en rejeter la plus grande partie. Aussitôt hoquet, rapports abondans, nausées, vomissemens répétés. Une demi-heure après, on lui fit une saignée du bras, et on lui administra de l'eau de gomme, du lait. Les premiers accidens se calmèrent par degrés ; mais la constipation excessivement opiniâtre dont elle était tourmentée dès les premiers jours resta la même. Au bout de dix jours de traitement et de décroissement assez marqué des symptômes, cette malade mangea, pour la première fois, un peu de vermicel, et le vomit aussitôt. Depuis son accident, elle salivait beaucoup, avait une haleine d'un fétidité incroyable ; mais elle ne rendait, dans les matières de ses vomissemens, aucune portion membraneuse ; seulement elle croyait

sentir, dans le fond de sa gorge, la présence d'un corps étranger qui la fatiguait sans cesse, gênait la déglutition et la respiration, altérait la parole, etc. Le vingtième jour de son empoisonnement, après avoir fait beaucoup d'efforts, elle rendit, par l'anus, un long paquet membraneux d'une seule pièce, replié et roulé sur lui-même, qui représentait la forme de l'œsophage et de l'estomac avec toutes leurs dimensions, et qui n'était autre chose que la membrane interne de ces organes qui avait été soulevée et décollée dans tous ses points à-la-fois; elle avait une ou deux lignes d'épaisseur et une couleur brune très-marquée. Les portions correspondantes aux grand et petit culs-de-sac de l'estomac étaient amincies et percées de plusieurs trous. Dès ce moment, la sensibilité du canal digestif devint excessive, les vomissemens furent plus répétés, et il était impossible de lui faire garder des alimens : le lait, qui avait servi de nourriture pendant quinze jours, était vomi sous la forme de caillots. Quelques jours après, la malade allait mieux et mangeait de la soupe, des œufs et des brioches, et ne les vomissait qu'assez rarement. Son embonpoint était singulièrement diminué; mais elle conservait beaucoup de fraîcheur et pouvait marcher un peu : des tiraillemens d'estomac, une constipation des plus opiniâtres et une espèce de malaise continuel s'opposaient sans cesse à son rétablissement. Ces accidens augmentèrent; la salivation excessivement abondante qui la tourmentait depuis son accident augmentait tous les jours; tout ce qu'elle prenait était vomi; les facultés intellectuelles étaient dans leur état naturel; la membrane des lèvres et de l'intérieur de la bouche, saine en apparence, s'enlevait au moindre contact; la malade s'épuisait en

vains efforts pour vomir. Enfin, deux mois après l'accident, elle eut un étourdissement et mourut.

*Ouverture du cadavre.* Les orifices cardiaque et pylorique étaient sensiblement rétrécis; la surface interne de l'œsophage et de l'estomac, très-lisse et polie, tachetée et nuancée en rouge plus ou moins vif, n'avait nullement l'aspect ordinaire; ce dernier organe était singulièrement diminué de volume. Le canal intestinal ne parut pas beaucoup rétréci, et tous les organes abdominaux présentèrent à-peu-près leur état ordinaire.

M. *Tartra*, à qui nous avons emprunté cette observation, dit que, dans des cas de cette nature, les accidents développés d'abord par l'acide nitrique décroissent insensiblement; mais que les malades conservent une grande disposition au vomissement. Au bout de quelque temps, la membrane interne du canal digestif est frappée de mort et rejetée en entier ou par portions sous la forme de lambeaux comme pourris et boursoufflés. Lorsque la mort tarde à arriver, les malades tombent dans le marasme, parce que la digestion ne peut plus s'effectuer; ils sont tourmentés d'une envie pressante d'aller à la garde-robe sans pouvoir évacuer; et il se passe quelquefois trois mois sans qu'ils rendent, en une ou deux fois, que de très-petites masses de matières fécales, moulées en forme de pilules de quelques grains; la maigreur devient excessive, la physionomie rebutante; ils crachotent à chaque instant, vomissent sans cesse des escarres ou des portions membraneuses putréfiées, d'une odeur infecte, résultats de l'exfoliation de l'œsophage et de l'estomac, dont elles ont quelquefois la forme. Dans quelques circonstances, ces matières sont entraînées par

les selles. « La peau devient sèche, écailleuse, presque morte, et inerte comme dans la vieillesse. Les facultés physiques sont éteintes ; les facultés morales sont quelquefois singulièrement dégénérées : il n'en reste, s'il est permis de parler ainsi, que le simulacre. Les ravages qui, dans l'ordre naturel, devraient être le résultat progressif de beaucoup d'années, sont celui de quelques mois : tout, dans ces sujets, offre l'image d'une décrépitude accidentelle et prématurée. L'individu existe encore ; mais il n'est séparé que par un intervalle, pour ainsi dire imperceptible, de la mort, qui anticipe tous les jours et s'approprie en détail une portion du domaine de la vie » (1).

Après la mort de ces individus, on trouve le canal digestif réduit à une petitesse extrême : il pourrait être contenu dans le creux de la main. Les intestins ont le calibre du petit doigt ; quelquefois ils égalent à peine la grosseur du tuyau d'une grosse plume à écrire. Leurs parois sont très-épaisses ; leur cavité, nulle ou presque nulle, ne contient qu'un peu de mucosité. Dans quelques circonstances, l'estomac adhère au diaphragme, au foie ou à la rate. Quelquefois ces adhérences sont simples ; mais, le plus souvent, les parois de ce viscère ont été désorganisées et exfoliées : alors l'organe qui se trouve en contact avec l'estomac, et adhère avec lui dans cette partie entièrement brûlée, lui sert de paroi, ou plutôt c'est sa membrane extérieure qui est collée contre cette lacune ou espèce de trou ; elle s'épaissit un peu, mais reste pourtant assez transparente pour que l'on puisse voir la couleur du tissu du viscère

---

(1) TARTRA, ouvrage cité, pag. 169.

qu'elle recouvre. L'ouverture du pylore est tellement rétrécie, qu'il est quelquefois impossible d'y introduire un stylet. On voit à la face interne de l'estomac, dans le grand cul-de-sac, près du pylore et de l'orifice cardiaque, dans l'œsophage, l'arrière-bouche et le pharynx, des plaques lisses et vermeilles ou des cicatrices produites par la régénération de la membrane muqueuse.

2°. *Adam Péteur* âgé de quarante-six ans, était occupé, depuis vingt-huit ans, à enduire la porcelaine de blanc de plomb. Il ressentit la première colique métallique en 1795 : il en fut traité et guéri à la Charité. Cinq mois après, il en eut une autre; et depuis, tous les ans, il en fut atteint. En 1802, il éprouva des douleurs qui augmentèrent graduellement. Il avait remarqué, depuis six semaines, que ses bras étaient plus pesans et plus faibles; c'est aussi depuis ce temps que les coliques avaient diminué considérablement. Ce phénomène arriva en vingt-quatre heures : le malade dit que, depuis ce temps, *la colique lui était tombée dans les bras*. Il entra à la Charité le 17 ventose an xi (1803), et il offrait l'état suivant :

Air de vieillesse, lenteur remarquable dans les réponses, céphalalgie légère, frisson passager, point de vomissement. Il éprouvait fort peu de colique; le ventre était un peu déprimé; il n'avait pas de constipation; le pouls était plutôt rare que fréquent; les bras étaient encore un peu mobiles; les muscles extenseurs des mains paralysés, ainsi que ceux des doigts. Son sommeil était assez bon; il se promenait quelque temps pendant le jour.

Le 18, il eut une attaque d'épilepsie (elle avait déjà eu lieu depuis son entrée à l'hospice); il perdait connais-

sance , avait des convulsions , écumait un peu ; la langue était jaunâtre , un peu sèche et point amère. ( *Tisane sudorifique , lavement purgatif des peintres , et anodin ; thériaque.* )

Le 19 , point d'attaque , même état. ( *Eau de casse avec des grains et deux onces de sel de Glauber , tisane sudorifique , lavement anodin , julep.* )

Le 20 , douleur dans les bras et les jambes.

Jusqu'au 13 germinal , ce malade s'est soutenu dans une alternative de santé , étant en général assez bien pour son état , mais se trouvant mieux certains jours que d'autres. Le mouvement revenait lentement ; les coliques étaient sourdes et légères. Son traitement a consisté , pendant tout ce temps , en tisanes sudorifiques , rendues quelquefois laxatives , lavemens anodins , potions anti-spasmodiques , extrait de genièvre , thériaque , etc. Il fut aussi purgé plusieurs fois. Le 27 , il avait eu un accès épileptique.

Le 14 germinal , stupeur , mouvemens convulsifs sur la face , toux sans expectoration ; pouls faible , petit et fréquent ; nuit pénible , rêvasseries légères. ( *Petit-lait avec des tamarins , infusion de chicorée et de bourrache , bols de camphre et de nitre.* )

Le 15 , prostration des forces , supination , soubresauts des tendons ; œil éteint , pulvérulent ; peau sale , terreuse , imprégnée d'une chaleur sèche et âcre. ( *Même prescription.* )

Le 16 , prostration extrême , convulsions des muscles de la face , soubresauts continuels des tendons , tremblement universel , presque pas de connaissance. ( *Eau de casse ; du reste , même prescription.* )

Le 17 , même état ; mais débilité encore plus grande. Il mourut à trois heures du soir.

*Ouverture du cadavre.* Maigreur notable , peau terreuse , yeux pulvérulens. Les méninges étaient dans l'état naturel ; le cerveau était fort sain ; les ventricules contenaient à peine une petite quantité de sérosité ; le cœur , quoique vide de caillots , était dans l'état ordinaire ; les poumons , libres de toute adhérence , étaient un peu inégaux en volume : le gauche était plus petit et sain , le droit plus volumineux , un peu ferme , et gorgé d'un sang rouge-brun ; sa pesanteur spécifique était plus grande que celle de l'eau , puisqu'il se précipitait au fond. Le foie , la rate , le pancréas étaient sains ; l'épiploon adhérent au péritoine , près du foie ; l'estomac et les intestins dans l'état naturel , n'offrant aucune tache rouge , et contenant des matières alvines liquides et très-peu abondantes ; le colon était assez étroit , mais peu difficile à dilater ; les muscles d'un rouge assez foncé , légèrement poisseux , les os fragiles. (MÉRAT , *Dissertation inaugurale* , p. 157.)

FIN.

---

---

# TABLE

Des Matières contenues dans la deuxième partie du  
tome second.

---

<i>SUITE de la CLASSE V<sup>e</sup>, et des POISONS NARCOTICO-ACRES.</i>	Page
<i>De l'Upas-antiar.</i>	Ibid.
<i>Action de l'Upas-antiar sur l'économie animale.</i>	Ibid.
<i>Du Ticunas ou Poison américain.</i>	4
<i>Action du Ticunas sur l'économie animale.</i>	5
<i>Du Woorara.</i>	7
<i>Action du Woorara sur l'économie animale.</i>	Ibid.
<i>Du Camphre.</i>	10
<i>Propriétés physiques et chimiques du Camphre.</i>	Ibid.
<i>Action délétère du Camphre.</i>	13
Observations.	20
<i>De la Coque du Levant.</i>	22
<i>Des Champignons vénéneux.</i>	30
<i>De l'Agaric.</i>	Ibid.
<i>Agaric à volva incomplète.</i>	Ibid.
<i>De la Fausse-Oronge.</i>	Ibid.
<i>Action de la Fausse-Oronge sur l'économie animale.</i>	Ibid.
Observations.	31
<i>Agaric à volva complète.</i>	33
<i>De l'Agaric bulbeux.</i>	Ibid.
<i>De l'Agaric printanier.</i>	34
<i>Action de l'Oronge-ciguë sur l'économie animale.</i>	Ibid.

Observations.	Page 36
<i>De l'Oronge-souris.</i>	38
<i>Action de l'Oronge-souris sur l'économie animale.</i>	39
Observations.	Ibid.
<i>Agarics sans volva.</i>	42
<i>De l'Agaric meurtrier.</i>	Ibid.
<i>De l'Agaric âcre.</i>	43
<i>De l'Agaric caustique.</i>	Ibid.
<i>De l'Agaric styptique.</i>	Ibid.
<i>Histoire de quelques autres Champignons vénéneux.</i>	44
<i>De l'Oronge croix de Malte.</i>	Ibid.
<i>De l'OEil de corneille.</i>	45
Observation.	46
<i>De la Tête de Méduse.</i>	Ibid.
<i>Du Blanc d'ivoire.</i>	47
<i>Du Laitieux pointu rougissant.</i>	48
<i>De l'OEil de l'olivier.</i>	Ibid.
<i>De l'Entonnoir creux et vénéneux.</i>	49
<i>Du Grand-Moutardier.</i>	Ibid.
Observations.	50
<i>Indices qui doivent faire suspecter les Champignons.</i>	56
<i>Action de l'Alcool sur l'économie animale.</i>	57
<i>De l'Éther sulfurique.</i>	65
<i>Du Gaz acide carbonique.</i>	66
<i>Action du Gaz acide carbonique sur l'économie animale.</i>	Ibid.
<i>Des Gaz qui se dégagent pendant la combustion du charbon.</i>	68
<i>Du Seigle ergoté.</i>	71
<i>Action du Seigle ergoté sur l'économie animale.</i>	72
<i>De l'Iyraie.</i>	75

<i>Du Froment.</i>	Page 76
<i>De l'Hippomane mancinella.</i>	Ibid.
<i>Du Mercurialis perennis.</i>	77
<i>Du Chærophyllum sylvestre.</i>	78
<i>Du Sium latifolium.</i>	Ibid.
<i>Du Coriaria myrtifolia.</i>	Ibid.
<i>Des effets des Plantes odorantes sur l'économie animale.</i>	Ibid.
<i>Symptômes produits par les Poisons narcotico-âcres.</i>	82
<i>Lésions de tissu développées par les Poisons narcotico-âcres.</i>	83
<i>Action générale des Poisons narcotico-âcres sur l'économie animale.</i>	Ibid.
<i>Traitement de l'Empoisonnement par les Poisons narcotico-âcres.</i>	84
CHAP. VI. CLASSE VI <sup>e</sup> . <i>Des Poisons septiques ou putréfiants.</i>	96
<i>Du Gaz acide hydro-sulfurique (Hydrogène sulfuré).</i>	Ibid.
<i>Action du Gaz acide hydro-sulfurique sur l'économie animale.</i>	97
Observations.	102
<i>Traitement de l'Asphyxie produite par le gaz acide hydro-sulfurique.</i>	104
<i>Action de quelques matières putréfiées sur l'économie animale.</i>	Ibid.
<i>Des Animaux venimeux.</i>	107
<i>Des Animaux venimeux dont la morsure ou la piqûre est accompagnée d'accidens plus ou moins graves.</i>	108
<i>De la Vipère.</i>	Ibid.

<i>Propriétés physiques et chimiques du Venin de la Vipère.</i>	Page 110
<i>Action du Venin de la Vipère sur l'économie animale.</i>	111
<i>De la Vipère naja.</i>	117
Observations.	122
<i>De la Vipère élégante de Daudin.</i>	124
<i>Du Coluber graminæus de Shaw.</i>	129
<i>Du Gédi paragoodoo des Indiens.</i>	131
<i>Du Bungarum pamak des Indiens et Sackeene du Bengal</i>	133
Observations.	Ibid.
<i>Des Serpens à sonnettes.</i>	135
Observation.	136
<i>Des Insectes.</i>	145
<i>Du Scorpion.</i>	Ibid.
<i>Des Araignées.</i>	146
<i>De la Tarentule.</i>	147
<i>De l'Abeille et du Bourdon.</i>	148
<i>De la Guêpe et du Frelon.</i>	149
<i>Des Animaux qui produisent des accidens graves par leur ingestion.</i>	151
<i>Du Clupé cailleux-tassart.</i>	Ibid.
<i>Du Coracinus fuscus major.</i>	152
<i>Du Daurade ou Dofin.</i>	153
<i>Du Congre.</i>	Ibid.
<i>Du Sombre.</i>	154
<i>Des Moules.</i>	Ibid.
Observations.	Ibid.
<i>Des Animaux venimeux dont les liquides ont été dépravés par des maladies antécédentes.</i>	163

<i>Pustule maligne (bouton malin, puce maligne).</i>	Page 164
<i>Symptômes de la Pustule maligne contagieuse.</i>	166
<i>De la Rage.</i>	170
Observations.	172
<i>Lésions de tissu observées après la mort des animaux enragés.</i>	179
<i>Traitement de l'empoisonnement par les animaux venimeux.</i>	180
APPENDICE.	201
Observation.	204
<i>Du Charbon , considéré dans ces derniers temps comme contre-poison de quelques substances minérales.</i>	214
<i>Du Curare.</i>	225
<i>De la Ligature de l'OEsoophage.</i>	228
<i>Effets de la Ligature de l'OEsoophage sur les chiens.</i>	Ibid.

## SECTION II.

<i>De l'Empoisonnement considéré d'une manière générale.</i>	236
CHAP. I <sup>er</sup> . <i>Des Moyens propres à constater l'existence de l'empoisonnement.</i>	Ibid.
ART. I <sup>er</sup> . <i>Des Maladies qui peuvent être confondues avec l'empoisonnement aigu.</i>	Ibid.
ART. II. <i>Des Moyens à l'aide desquels on peut parvenir à reconnaître la nature de la substance qui a occasionné l'empoisonnement.</i>	248
Premier problème.	249
§ I <sup>er</sup> . <i>Analyse chimique.</i>	250
<i>Poisons solides.</i>	Ibid.
<i>Matières solides inorganiques.</i>	253
<i>Examen des substances solubles.</i>	254

<i>Poisons liquides ou dissous.</i>	Page 262
<i>Poisons gazeux.</i>	266
§ II. <i>Des Indices que le médecin légiste peut tirer des symptômes auxquels le malade est en proie.</i>	267
§ III. <i>Des Indices que le médecin légiste peut tirer de l'état des organes après la mort des individus empoisonnés.</i>	270
Deuxième problème.	283
ART. III. <i>Des Expériences sur les animaux vivans, considérées comme moyen propre à constater l'existence de l'empoisonnement.</i>	287
ART. IV. <i>Des Moyens propres à distinguer si le poison a été introduit dans le canal digestif pendant la vie ou après la mort.</i>	293
<i>Expériences faites avec le Sublimé corrosif.</i>	295
<i>Expériences faites avec l'Acide arsénieux (arsenic du commerce.</i>	299
<i>Expériences faites avec le Vert-de-gris.</i>	301
<i>Expériences faites avec l'Acide sulfurique.</i>	303
<i>Expériences faites avec l'Acide nitrique.</i>	304
ART. V. <i>De l'Empoisonnement de plusieurs personnes à-la-fois.</i>	309
ART. VI. <i>De l'Empoisonnement par suicide ou par homicide.</i>	312
CHAP. II. ART. I <sup>er</sup> . <i>De l'Empoisonnement lent.</i>	313
Observations.	314
ART. II. <i>Des Accidens consécutifs de l'empoisonnement aigu.</i>	324
Observations.	Ibid.











RA1201

8140

3-4

